Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17866 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — VENDREDI 5 JUILLET 2002 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La Bourse souffre de « Vivendite »

DÉSTABILISÉS par les scandales Enron et WorldCom et par les turbulences liées à l'affaire Vivendi Universal (VU), les investisseurs sont entrés dans une période de doute dont pâtissent de nombreuses valeurs, en particulier à la Bourse de Paris. Mercredi 3 juillet, VU a encore chuté de 21,9 %, Alcatel de 16,2 % et PPR (Pinault-Printemps-Redoute) de 11,7 %. Le conseil d'administration de VU a nommé mercredi comme PDG Jean-René Fourtou, dont la première mission sera de résoudre les problèmes de trésorerie du groupe.

Lire page 19 et Kiosque page 17

SUPPLÉMENT

Le Monde
DES LIVRES
Spécial été : polars, voyages, BD, jeunesse

ABUS DE BIENS SOCIAUX
Eva Joly parle p. 20

COLLISION AÉRIENNE
La polémique p. 5

ALGÉRIE
Indépendance, 40 ans p. 2

International..... 2
Union européenne.... 5
France..... 6
Société..... 12
Régions 14
Horizons..... 15
Kiosque..... 17
Entreprises 19
Communication..... 21
Marchés..... 22
Aujourd'hui..... 24
Météorologie-Jeux.. 27
Culture..... 28
Carnet 32
Abonnements..... 32
Radio-Télévision..... 33

Raffarin : mes « audaces »

Retraites, sécurité, fonction publique, décentralisation : le premier ministre met en œuvre les engagements de Chirac

Raffarin face au Parlement. Les principaux points du discours du premier ministre, ses petites phrases, les débats à l'Assemblée nationale, le vote de confiance (374 voix pour, 173 contre). p. 6

Les grands chantiers. Nos éclairages sur les principaux chapitres de la déclaration de politique générale : décentralisation, police et justice, fonction publique, retraites, 35 heures, contrats-jeunes, baisse des impôts, ouverture du capital d'EDF-GDF. p. 7 et 8

Verbatim. L'essentiel du discours de Jean-Pierre Raffarin. Les réponses de François Hollande (PS), François Bayrou (UDF), Alain Bocquet (PCF), Jacques Barrot (UMP). p. 9 à 11

Hôpital. L'été et les 35 heures aggravent la situation des hôpitaux publics. Pénurie d'infirmières et de médecins spécialistes, fermetures de lits pendant les vacances. Reportages au CHU de Besançon et à l'hôpital Necker à Paris. p. 12

Finances locales. Les départements tirent les impôts locaux à la hausse. La nouvelle allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées pèse fortement. p. 14

Culture. Le ministère de Jean-Jacques Aillagon guetté par la paralysie financière. Le ministre ne dispose pratiquement plus de marge de manœuvre. p. 28

Editorial, chroniques. Notre éditorial : « Brèches et absences ». Les chroniques de Dominique Dhombres (vu à la télévision) et de Pierre Georges. p. 18, 31 et 34

- ▸ Le premier ministre affirme la nécessité de l'« audace réformatrice »
- ▸ Il veut boucler le dossier des retraites avant la fin juin 2003
- ▸ La décentralisation, grand chantier du gouvernement
- ▸ Ouverture du capital d'EDF-GDF
- ▸ Le discours de Jean-Pierre Raffarin à l'Assemblée

Un autre sélectionneur pour les Bleus

LA FÉDÉRATION française de football réunit ses instances, vendredi 5 juillet à Lyon, pour évoquer les conditions de départ du sélectionneur national, Roger Lemerre. Trois semaines après l'élimination catastrophique de l'équipe de France de la Coupe du monde, celui qui a choisi les joueurs plaide *« responsable, mais pas coupable »*.

Claude Simonet, le président de la Fédération, semble avoir trouvé, au terme de longues négociations, un accord avec Roger Lemerre. En échange de la démission du sélectionneur, il se serait engagé à lui verser des indemnités (le chiffre de 2 millions d'euros est parfois évoqué) et lui aurait offert une place d'entraîneur national avec un salaire confortable.

Après le départ de Roger Lemerre, les instances fédérales devraient mettre en place une « cellule de réflexion » qui étudiera le profil des différents postulants à la succession avant de choisir l'un d'entre eux fin juillet.

- ▸ L'échec de l'équipe de France de football examiné par la FFF
- ▸ Roger Lemerre exige des garanties avant de renoncer à ses fonctions

Lire pages 24-25

PORTRAIT

Nicolas Hulot, l'aventurier de l'écologie

GEORGES BOSIO

IL AURAIT pu être le ministre de l'environnement du gouvernement Raffarin, poste que lui proposait son ami Jacques Chirac. Le défenseur le plus médiatique de l'écologie a souhaité ne pas se lier les mains. Attaché à sa liberté de parole et à sa vie d'aventure, Nicolas Hulot préfère mener ses batailles au sein de sa fondation et de son comité de veille écologique. *Lire page 15*

Au Pakistan, la justice tribale ordonne un viol collectif en public

ISLAMABAD
de notre correspondante

« J'ai touché leurs pieds. J'ai sangloté. Je leur ai dit que j'avais enseigné le Coran aux enfants du village, de ne pas me punir pour un crime que je n'ai pas commis. Mais ils ont déchiré mes vêtements et m'ont violé un par un. » A 18 ans, la vie de cette jeune femme de Meerwala, une localité du Pendjab pakistanais, s'est brisée sur une décision du conseil de village.

ABDUL SATTAR QAMAR/AFP

La justice villageoise ou tribale, qui trop souvent dans le sous-continent indien remplace la justice civile, en particulier dans les affaires d'honneur, avait décidé du viol collectif de la jeune femme en représailles au *« comportement répréhensible »* de son frère. Shakoor, âgé de 12 ans, avait été vu en compagnie d'une jeune fille qui appartenait à une caste plus élevée. Immédiatement arrêté, Shakoor a été, semble-t-il, sodomisé par ses bourreaux, qui ont réuni un conseil pour décider de la punition à infliger à sa famille. Les suppliques du père de la jeune femme et les siennes n'ont pas fait fléchir les « juges », qui ont décidé de son viol collectif suivi de son retour chez elle, nue, à travers les rues du village.

Ici, on ne badine pas avec les affaires de castes. Le drame, qui a eu lieu le 22 juin, n'a été rendu public que le 1er juillet. Les quatre coupables du viol sont pour l'instant toujours en liberté, même si la police a arrêté huit membres de leurs familles pour faire pression. Le gouvernement pakistanais a vite réagi. Tous les policiers ont été transférés et leurs chefs suspendus, le ministre de la justice du Pendjab a promis à la famille de la victime que justice leur serait rendue, et la Cour suprême a convoqué, vendredi 5 juillet, les plus hauts responsables de la police du Pendjab pour qu'ils expliquent les mesures prises contre les coupables du crime.

Depuis longtemps, la commission des droits de l'homme du Pakistan demande la fin de la « justice tribale », qui s'exerce toujours en faveur du plus fort. Les villageois de Meerwala ont dit au ministre provincial de la justice qu'une jeune fille s'était suicidée, une semaine auparavant dans un village voisin, après avoir été violée par deux hommes, qui auraient été arrêtés. En juin, une cour islamique a annulé l'accusation visant une femme qui devait être lapidée pour adultère. Agée de 28 ans, Zufran Bibi affirmait avoir été violée, et elle avait fait appel. Son cas avait donné lieu à de nombreuses manifestations de défenseurs des droits de l'homme.

Françoise Chipaux

TENNIS

Mauresmo brille à Wimbledon

KEVIN LAMARQUE/REUTERS

LE GAZON semble mieux convenir à Amélie Mauresmo que la terre battue de Roland-Garros. Des victoires grâce à un jeu plus offensif l'ont hissée en demi-finales. *Lire page 25*

POINT DE VUE

Nos priorités pour l'enseignement supérieur

par Luc Ferry

DEPUIS ses premiers pas, au début du XIIIe siècle, l'enseignement supérieur français offre une particularité remarquable : les professeurs y sont tout à la fois ceux qui transmettent le savoir, mais aussi ceux qui le produisent. Les « enseignants-chercheurs » contribuent ainsi de manière tout à fait originale et irremplaçable à la vie de la culture et des savoirs. Il est donc normal qu'ils soient parmi les premiers à être sensibles à ce que d'aucuns considèrent comme une « crise », non seulement de la culture des humanités, mais aussi de la culture scientifique.

Le pari de la démocratisation a été gagné sur le plan quantitatif, il reste encore à réussir sur le plan qualitatif. Il faut, là aussi, travailler à réduire la « fracture scolaire ». Les chiffres, à cet égard, sont éloquents : 50 % des étudiants inscrits à l'université – ils sont au total un peu plus d'un million et demi – le sont dans les premiers cycles. Leur taux de réussite demeure, à ce stade, l'un des plus faibles des pays du monde développé : seulement 45 % des étudiants français obtiennent leur DEUG en deux ans, 68 % en trois ans.

Or, de l'avis des professeurs qui en font l'expérience, leurs difficultés sont principalement dues à un manque de repères solides en matière de culture générale. Encore incertains sur leur orientation définitive, ils s'engagent trop tôt dans des spécialisations extrêmes alors que les élèves qui entrent dans des filières sélectives ou d'excellence continuent de bénéficier d'une formation générale diversifiée et cohérente qui leur permet de mieux réussir aux examens et aux concours. Pourquoi ce qu'on juge bon d'offrir aux futurs élèves des grandes écoles dans le domaine des humanités ne le serait-il pas aussi pour les étudiants ?

Lire la suite et le point de vue de Michel Serres page 16

LUC FERRY est ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

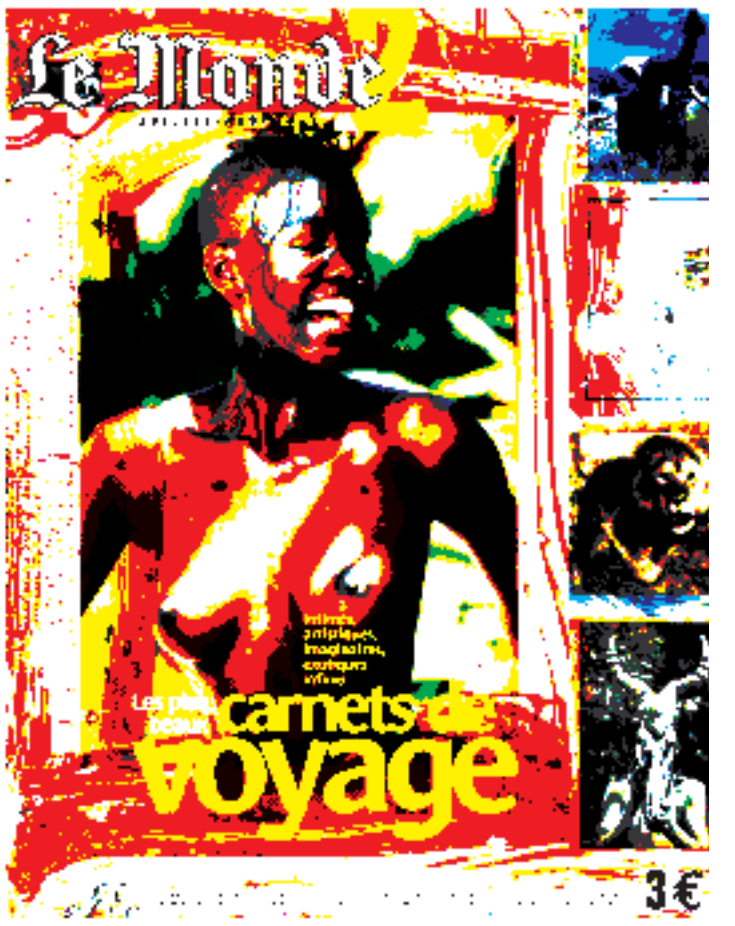

MAGAZINE MENSUEL 3 €

M 00147 - 705 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

MAGHREB

L'Algérie fête, vendredi 5 juillet, les quarante ans de son **INDÉPENDANCE.** Plongé dans une profonde crise économique et sociale, saigné par une guerre qui ne dit pas son nom et qui depuis 1991 a fait plus de cent mille morts, toujours confronté au terrorisme de fractions islamistes, le pays s'interroge. La fracture entre les générations ne fait que s'élargir. Exaspérés par la crise, **LES JEUNES RÊVENT DE DÉPART,** d'un visa et d'un emploi en France. A l'inverse, les anciens assument mieux ce passé malgré les désillusions. Alors qu'est fêtée l'indépendance, **LE RÔLE DE L'ARMÉE** ces dix dernières années est mis en accusation devant le tribunal de Paris, avec un procès en diffamation intenté par l'ex-homme fort du régime, le général Khaled Nezzar. Un ancien officier accuse les militaires d'avoir créé les GIA.

L'Algérie regarde la France avec une envie mêlée d'exaspération

Quarante ans après l'indépendance, commémorée vendredi 5 juillet, les jeunes, écrasés par la crise, se demandent si leurs parents n'ont pas fait le mauvais choix ; les anciens mesurent le chemin parcouru et, au-delà des désillusions, ne regrettent rien

ALGER
de notre envoyée spéciale

C'est à travers le prisme déformant – et déprimant – de leur vie quotidienne que les Algériens font le bilan de leurs quarante années d'indépendance, dont l'anniversaire est célébré ce vendredi 5 juillet. Les anciens se souviennent de quelques belles périodes, celle de la fin des années 1960 et du début des années 1970, brève parenthèse de *« l'opulence et du triomphalisme »*, suivie un peu plus tard d'années de *« dilapidation »* et enfin de *« régression »* qui leur paraissent sans fin.

« Est-ce qu'on aurait mieux fait de rester français ? » Dans ce pays où la liberté d'expression est aujourd'hui quasi totale, beaucoup, parmi les jeunes, n'hésitent pas à poser cette question sacrilège. *« Quand on est en colère ou qu'on découvre le montant des recettes pétrolières, alors oui, mes copains et moi, on se dit que nos parents ont fait le mauvais choix »*, raconte Ahmed (20 ans), qui rêve de se procurer un visa *« par tous les moyens »* pour *« quitter ce bled »* et qui, en attendant, vit de petits boulots au noir.

LE COÛT DU SOCIALISME

« Nos parents ont traversé leur vie dans un trou de serrure, estime Ali, jeune médecin, à bout de nerfs. *Ils ont eu droit d'abord à la période coloniale, puis la crise économique et enfin au terrorisme. Si Chirac trouvait le moyen de nous faire voter pour savoir si on veut redevenir français, ce serait oui, à une immense majorité ! »*

Pensent-ils ce qu'ils disent ? Pas vraiment. Tous avouent tôt ou tard qu'ils parlent sous le coup de l'exaspération et que ce sont des considérations d'ordre matériel – visa, emploi, logement et pénurie d'eau, notamment – qui leur font regretter par à-coups l'ex-puissance coloniale. *« Corriger les erreurs du passé, c'est plus dur que de recommencer à zéro. Nous n'avons pas fini de payer notre choix du socialisme au lendemain de l'indépendance et notre alignement sur le bloc de l'Est, même si cela partait d'une idée généreuse »,* soupire Hassan (45 ans), pour qui il faudra encore un temps infini avant que le pays s'en sorte.

« Les jeunes Algériens souhaitent que ça explose. Ils ont pris l'habitude de dire : "Mieux vaut être un poteau électrique en France qu'un être humain ici" », observe, un peu désabusé, Rachid Hamatou, âgé d'une trentaine d'années. *Moi, ça ne me fait pas rigoler, car c'est profond comme douleur. »* Ce qui inquiète surtout ce journaliste photographe du *Matin,* c'est de voir ses compatriotes regarder « à des milliers de kilomètres, croyant qu'on les attend avec un travail, un F3 et une voiture ». Pour lui, *« c'est le désespoir qui fait cela, mais on le cultive, le désespoir, en Algérie »*.

A l'inverse de la jeune génération, aucun, parmi les plus de soixante ans, ne regrette l'indépendance du pays et n'envisage de partir. *« Jamais nous n'aurions pu vivre hors d'Algérie ! »*, s'exclament d'une même voix tous ceux qui ont participé, d'une façon ou d'une autre, à la guerre de libération, quelles qu'aient été ensuite leurs désillusions.

UN « ÉNORME GÂCHIS »

S'ils ont un regret, c'est qu'il n'y ait jamais eu d'effort du côté de l'Etat français pour admettre les raisons de leur soulèvement. *« Ce qu'étaient la colonisation, le racisme, l'exploitation des autochtones et les exactions commencées bien avant 1954... Tout cela, on l'ignore en France,* déplore Leïla Ettayeb, qui a pris le maquis à l'âge de dix-sept ans et est aujourd'hui sénatrice. *La France aurait pu reconnaître ce qui s'est réellement passé, en particulier dans les livres d'histoire, puis faire un geste, une sorte de mea culpa. »*

De son côté, Abdelkader Ammour, engagé dans la guerre de libération et torturé à l'âge de dix-neuf ans, regrette aujourd'hui encore le *« gâchis énorme »* commis par les tenants du colonialisme en s'opposant à toute tentative de réforme quand il en était encore temps. *« Leur politique d'obstruction systématique nous a maintenus dans le statu quo, c'est-à-dire dans les marges, à la portion congrue »,* souligne-t-il.

Que la France *« assume mieux son Histoire »*, ne serait-ce que pour réussir sa politique d'intégration, tel est le vœu de Leïla Aslaoui, écrivain et ancienne magistrate. Il lui paraît *« intolérable »* que l'on puisse mettre sur un pied d'égalité, ou *« renvoyer dos à dos résistants et bourreaux »*, comme elle l'a souvent vu faire avec Louisette Ighilahriz, lors de débats sur les chaînes de télévision française. *« Cela revient à comparer Jean Moulin à un nazi »,* s'indigne-t-elle, tout en reconnaissant que, du côté algérien, on doit également *« assumer l'Histoire et tout d'abord l'écrire »*.

Dans cette histoire de l'Algérie, Leïla Aslaoui, comme beaucoup de ses compatriotes, ne manquerait pas d'inscrire les noms d'un certain nombre de Français, celui d'Henri Alleg, notamment, ainsi que de Francis Jeanson. Mais le nom qui revient le plus souvent dans les conversations est celui de Maurice Audin, ce jeune mathématicien communiste enlevé par les parachutistes à Alger en juin 1957, et jamais réapparu depuis.

« J'ai eu Josette Audin comme professeur de maths au lycée Pasteur, en 1963. Je pense souvent à elle. Je n'ai pas pu oublier la douleur de son regard », dit Leïla Aslaoui. *« S'il n'y avait pas eu des gens comme Maurice Audin,* souligne de son côté Mohammed Cherif Moulay, *jamais nous n'aurions pu regarder la France comme nous le faisons aujourd'hui : sans aucune trace de haine. »*

Florence Beaugé

Une situation économique préoccupante

L'Algérie était un pays économiquement dévasté au moment de l'indépendance, aujourd'hui sa situation reste préoccupante :

- **Chômage :** autour de 30 %, il touche particulièrement les jeunes (80 % des chômeurs ont moins de trente ans).
- **Taux de croissance** estimé pour 2002 : 4,5 %
- **Poids de la dette en nette diminution** : 40,7 milliards de dollars en 2001 contre 65 milliards en 1998.
Service de la dette : 23 % en 2001 contre 45 % en 1998.
- **L'inflation :** 5,6 % en 1998, 3 % en 2001.
- **Population :** 31 millions d'habitants, dont 35,5 % de moins de quinze ans et 4 % de plus de soixante-cinq ans.
- **Population urbaine** : 59,5 %
- **Espérance de vie à la naissance :** 69,3 ans (à titre de comparaison : 69,9 en Tunisie et 67,2 au Maroc)
- **Taux de croissance démographique annuel :** 2,6 %
- **Taux de scolarisation** dans le primaire : 94 %
Nombre moyen d'enfants par femme : 3,1 (2,3 en Tunisie et 3,4 au Maroc) – *(Sources : PNUD et Coface.)*

« Paris reste la référence et ce n'est pas une bonne chose »

ALGER
de notre envoyée spéciale

Avocate et sénatrice, mère de trois enfants, Zohra Drif est l'une des grandes figures de la révolution algérienne. Issue d'une famille bourgeoise, elle est en première année de droit à l'université d'Alger quand éclate l'insurrection, le 1er novembre 1954. Elle s'engage aux côtés du FLN puis participe activement à la bataille d'Alger, en 1957, en tant qu'adjointe de Yacef Saadi, chef de la zone autonome de l'Algérois. Arrêtée en septembre de cette année-là, elle ne sortira de prison qu'en 1962, avec l'indépendance de son pays.

■ **PORTRAIT**

Zohra Drif, combattante de la première heure dans les rangs du FLN

Celle qui est restée une femme jeune d'allure, mince et blonde, dresse, quarante plus tard, un bilan infiniment moins négatif de l'évolution de son pays que la plupart de ses compatriotes. *« Sachant d'où nous sommes partis, et où nous sommes arrivés, je ne peux pas participer à la dépression générale »*, souligne-t-elle. L'Algérie était *« un pays dévasté »* sur le plan économique, sans expérience d'Etat, avec une population analphabète à 90 %, disposant de quelques milliers de cadres seulement.

Tout était à construire, dit-elle, mais le plus grave était l'état de *« déculturation totale »* dans lequel se retrouvait le pays après cent trente ans de colonisation. Si elle est sans complaisance à l'égard de l'ancienne puissance coloniale et qualifie certains actes de l'armée française de *« crimes contre l'humanité »*, Zohra Drif parle de la France avec affection. *« Il a toujours été clair autrefois que nous ne nous battions pas contre le peuple français »*, insiste-t-elle.

ESPRIT DE LIBÉRATION

Le plus ancien souvenir de Zohra Drif est qu'elle se « [sentait] *algérienne »* depuis sa toute première enfance, comme ses parents avant elle et toutes les générations qui l'avaient précédée. *« L'esprit de libération n'a jamais été absent du cerveau des Algériens depuis 1830 »*, affirme-t-elle.

D.R.

Le rôle des femmes aura été primordial dans la transmission de ce *« sentiment d'appartenance à un peuple et à une nation »* véhiculé par une culture populaire et orale. Que Zohra Drif ait pu entrer à l'université a constitué à l'époque *« une révolution »*. Elle fait alors partie de la poignée de Français musulmans ayant accédé à l'enseignement supérieur. Très rares étaient les filles qui obtenaient le droit de quitter leur village pour mener des études. *« Très tôt, les filles croulaient sous une double exigence : acquérir des connaissances et ne pas trahir la confiance de leurs parents »*, se souvient-elle.

LE COMPLEXE DU COLONISÉ

La jeune Zohra Drif – qui lira avec stupéfaction *Les Mémoires d'une jeune fille rangée* de Simone de Beauvoir quelques années plus tard – devra donc prouver en permanence qu'elle reste *« une jeune fille de bonne famille »*. Elle revoit encore sa mère, illettrée, qui disait : *« Je ne veux pas que mes filles aient la même vie que la mienne. »* Sous-entendu, les femmes sont capables de bien d'autres choses que ce que les traditions et les interdits de notre société leur permettent.

Quand débute la guerre de libération et que ses enfants célèbrent l'événement, cette même mère les rappelle sèchement à l'ordre : *« Gardez votre raison et remettez-vous au travail ! Ce n'est pas vous qui allez faire sortir la France d'Algérie. »* Malgré son absence d'instruction, *« ma mère avait,* dit-elle, *une conscience très aiguë des rapports de force »*.

Si Zohra Drif se réjouit des progrès accomplis par la nouvelle génération de femmes en Algérie, elle regrette une tendance générale très forte à l'autodénigrement. Pas un jour sans que ses compatriotes soient tentés de reculer devant les défis qui se posent à eux et se demandent : *« Suis-je capable ? »* Pour elle, il s'agit du *« complexe du colonisé »*, hérité non pas tant de la France coloniale que de la proximité entre les deux pays.

« Au lieu de se comparer au Maroc ou à la Tunisie, l'Algérie garde Paris comme référence, et ce n'est pas une bonne chose. » Pour elle, il faudra, tôt ou tard, que les Algériens se penchent sur leur histoire. Pour l'heure, celle-ci est mal écrite et mal enseignée en Algérie. *« A mon avis, cela explique en bonne partie la crise de la Kabylie. Je crois profondément, pour ma part, que l'histoire d'un pays se construit. »*

Fl. B.

Le clan des militaires en accusation

« Le GIA, c'est la création des services de sécurité », accuse, à Paris, un ancien officier

L'ARMÉE détient-elle la réalité du pouvoir en Algérie ? Ses chefs sont-ils à l'origine de l'interruption des élections législatives de janvier 1992 et donc de la guerre civile qui ensanglante le pays ? Est-elle coupable de tortures, d'exécutions extrajudiciaires, de massacres de civils ? C'est autour de ces questions qu'ont tourné les débats, mardi 2 et mercredi 3 juillet, devant le tribunal correctionnel de Paris, où se tient le procès en diffamation intenté par l'ancien homme fort du régime, le général Khaled Nezzar, à un ex-officier, Habib Souaïdia, réfugié en France.

Les témoins de la partie civile entendus mardi avaient été unanimes. A la manière de soldats disciplinés, ils étaient venus à la barre défendre pied à pied l'honneur de l'armée, exalter son attachement à la démocratie, stigmatiser ses détracteurs. *« Face aux "fous de Dieu", l'armée a été objectivement l'alliée des démocrates. C'est grâce à elle qu'on a pu tenir »*, avait dit l'ancien ministre des droits de l'homme, Ali Haroun.

« Ce ne sont pas les militaires seuls qui ont décidé d'interrompre le processus électoral. Le gouvernement et la société civile étaient sur la même ligne », affirmait Sid Ahmed Ghozali, chef du gouvernement au cours de cette période dramatique marquée par la démission du chef de l'Etat, le président Chadli. Mais au président Stéphan, aux avocats de la défense qui l'interrogeaient sur son indépendance face à l'armée, l'ancien premier ministre avait opposé des réponses trop lisses pour être réfutées.

Pour défendre l'honneur du général Nezzar, accusé par Habib Souaïdia, l'auteur de *La Sale Guerre* (éditions La Découverte), d'être responsable de *« milliers de morts »*, les témoins allaient faire dans la grandiloquence. *« C'est un commis de l'Etat avec qui j'ai travaillé en osmose »*, jurait l'ex-premier ministre. *« Si, en 1933, les Allemands avaient eu un général Nezzar, l'histoire aurait pris un cours différent »*, affirmait Ali Haroun.

Réfugié politique en France, fier d'avoir *« toujours combattu le régime auquel appartient le général Nezzar »*, le journaliste Mohammed Sifaoui, de façon déconcertante, avait abondé dans le même sens. *« Je tiens à vous rendre hommage pour avoir évité de faire de l'Algérie un nouvel Afghanistan »*, lançait celui qui, après avoir été le « nègre » d'Habib Souaïdia, s'était brouillé avec lui (M. Sifaoui vient de publier en Algérie sa propre version, *La Sale Guerre. Histoire d'une imposture.* Chihab Editions).

Avec les dépositions des premiers témoins de la défense, c'est une autre musique que le tribunal a entendue, et elle n'était pas pour plaire aux oreilles du général Nezzar. Les premières notes furent celles de l'historien Mohammed Harbi, l'un des héros de la guerre d'indépendance. *« Le processus historique algérien a mené à la formation d'une armée ayant un Etat à son service, et non pas à la formation d'un Etat ayant une armée à son service »*, a-t-il expliqué mardi. Lui succédant à la barre, l'ancien président de la Fédération internationale des ligues de défense des droits de l'homme (FIDH), l'avocat Patrick Baudouin, a parlé, à propos de la haute hiérarchie militaire, d'une *« classe de privilégiés qui possèdent le pouvoir des armes, le pouvoir économique, le pouvoir financier »*.

> « On voulait radicaliser le mouvement islamiste. Mais, par la suite, on n'a plus maîtrisé ces groupes »

Le meilleur restait à venir. Ce fut d'abord le témoignage d'un capitaine réfugié en Grande-Bretagne depuis cinq ans, Ahmed Chouchane. Une salle pleine à craquer et tendue l'a écouté mardi raconter des épisodes peu glorieux pour les forces de sécurité : une expédition punitive qui, fin 1991, s'est soldée par la mort de dizaines de civils, dont une majorité d'adolescents, pour venger l'attaque d'un poste militaire ; une tuerie préméditée dans une prison en novembre 1994.

Mercredi allait être plus rude. La charge est venue d'un capitaine qui était, au début des années 1990, au cœur des services de contre-espionnage, Mohammed Samraoui. Lui et le général Nezzar se connaissaient. L'officier a parlé au tribunal de la mission qui leur était assignée : *« Barrer la route du pouvoir au FIS* [Front islamique du salut] *par tous les moyens. »* Puis de la dérive des missions, de leur emballement funeste. *« Les Algériens formés en Afghanistan, on les pistait,* a raconté le capitaine. *On connaissait tous les noms. On a arrêté des gens à tort et à travers, mais pas eux, car on en avait besoin pour créer des organisations terroristes. Le GIA, c'est la création des services de sécurité. On voulait radicaliser le mouvement islamiste. Mais, par la suite, on n'a plus maîtrisé ces groupes. C'était la pagaille. »*

Au tribunal, l'officier a également raconté comment, alors qu'il était en poste à l'ambassade d'Algérie en Allemagne en 1994-1995, le patron des services de sécurité lui demandera de préparer l'assassinat de deux opposants politiques installés en RFA. *« Je lui ai dit qu'on n'était pas en France, qu'on ne pourrait pas agir en toute impunité. Nous avons lutté contre le terrorisme en utilisant ses méthodes »*, a conclu le capitaine Samraoui. Son récit, fait sur un ton sobre, pour *« défendre l'honneur de l'armée »*, a tout à coup donné du crédit aux accusations d'Habib Souaïdia contre les responsables militaires.

Jean-Pierre Tuquoi

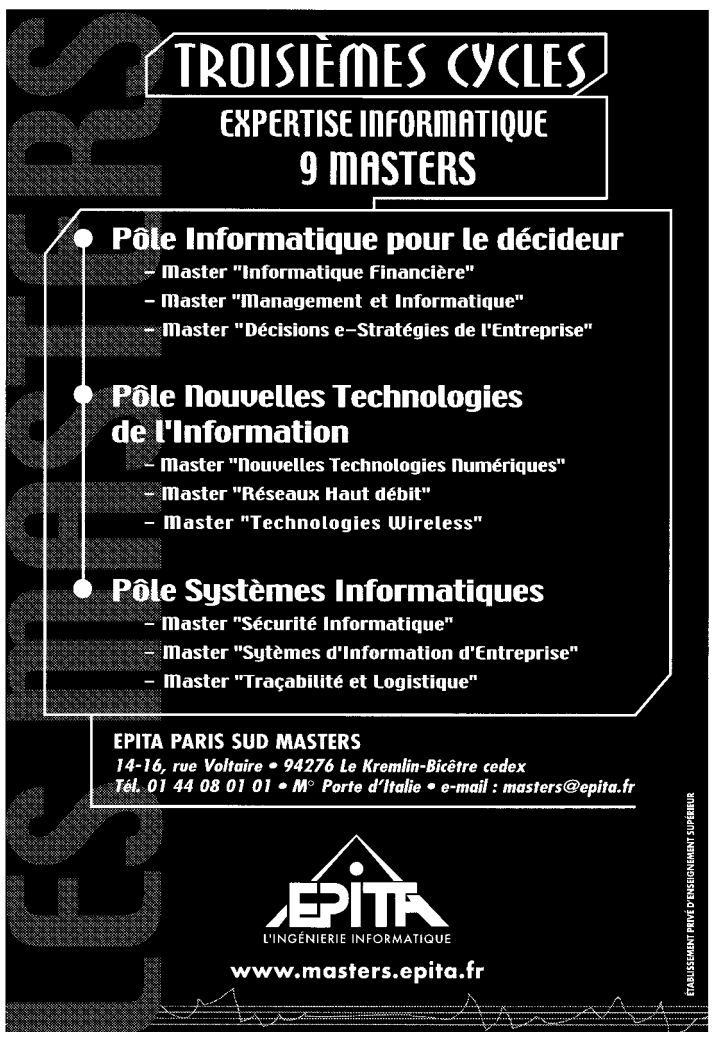

Cour pénale internationale : les Américains renoncent à leur ultimatum

Le Conseil de sécurité prolonge jusqu'au 15 juillet le mandat de la police de l'ONU en Bosnie, la question de l'immunité des GI n'étant toujours pas réglée

LE CONFLIT qui oppose les Etats-Unis aux autres membres du Conseil de sécurité à propos de la Cour pénale internationale (CPI) n'a pas été réglé mercredi 3 juillet à New York, mais les Américains n'ont pas osé mettre à exécution leur ultimatum. Ils avaient menacé d'opposer leur veto au renouvellement du mandat de la police des Nations unies en Bosnie si, mercredi à minuit, le Conseil refusait toujours de se ranger à leurs vues et d'exempter a priori de toute poursuite de la CPI les soldats et autres personnels en missions extérieures sous mandat de l'ONU.

Tard dans la soirée à New York, on apprenait que le Conseil se donnait encore jusqu'au 15 juillet pour trouver un terrain d'entente et prolongeait jusqu'à cette date la mission des policiers de l'ONU en Bosnie. Ces derniers n'ont donc pas eu à plier bagages jeudi matin, ni à se demander qui est leur employeur.

Rien n'est encore réglé mais force est de constater que la résistance opposée par les membres du Conseil de sécurité est à la mesure du coup de force que prétendaient leur imposer les Américains. Force est de constater aussi que ces derniers, après l'intransigeance affichée dimanche 30 juin, cherchent une issue au mauvais cas dans lequel ils se sont mis. Ils ont présenté, mercredi, deux nouvelles versions de leur projet de résolution visant à garantir l'immunité des personnels des Nations unies en mission, mais en vain : seule la Russie s'est montrée disposée à les rejoindre, les treize autres pays membres maintenant le bloc du refus.

L'exigence américaine restait inacceptable, bien qu'habillée sous des formes quelque peu différentes : décréter une immunité de principe pour quelque catégorie que ce soit, ce serait contrevenir au statut de la Cour pénale internationale, qui ne reconnaît aucune immunité a priori, même s'il prévoit des possibilités d'exemption, au cas par cas, selon des modalités précisément définies. Cet appel des Américains à violer un traité international n'avait en outre aucun fondement : les diplomates français et leurs confrères européens n'ont cessé de rappeler que le statut de la CPI offre des solutions pratiques et juridiques au problème des Américains, qui est de mettre à l'abri leurs propres ressortissants d'une juridiction internationale. La menace américaine d'opposer un veto à toutes les opérations de maintien de la paix de l'ONU était *« incompréhensible, inutile, absurde »*

On est allé, toute la journée de mercredi à New York, de consultations informelles en consultations informelles, avant de faire les comptes formellement. Au début de cette journée new-yorkaise, les pronostics étaient prudents à Paris - où les dirigeants français enfourchent comme jamais la cause de la Cour pénale internationale. Devant une telle obstination américaine et le chantage sur les opérations de maintien de la paix, le bloc du refus n'allait-il pas se fissurer ? Qu'attendre de la Chine, de la Russie et de quelques autres, pas manifestement acquis à la lutte contre l'impunité ? Qu'attendre même de la Grande-Bretagne, qui fut l'un des plus ardents promoteurs de la CPI, mais qui n'en vit pas moins assez mal le fait de devoir à nouveau s'opposer à son allié américain ?

> N'ayant rallié qu'un seul pays à leur cause, les Etats-Unis se sont résignés à jouer les prolongations

En France comme dans d'autres pays les organisations non gouvernementales s'étaient mobilisées. La Fédération internationale des droits de l'homme notamment avait adressé une lettre ouverte à Jacques Chirac pour l'exhorter à ne pas céder. Mais c'était superflu : dès le matin à Paris avait été donné *« à haut niveau »* un ordre de mobilisation générale auprès des capitales des pays membres du Conseil, depuis l'île Maurice jusqu'à la Bulgarie, en passant par le Cameroun, le Mexique et la Russie notamment, pour les convaincre de maintenir le cap.

Assez vite dans la journée, la cause parut entendue : le faux compromis proposé par les Américains n'avait aucune chance de passer ; on avait l'assurance qu'il ne recueillerait pas, au Conseil de sécurité de l'ONU, les neuf voix sur quinze nécessaires. N'ayant rallié qu'un seul pays, les Etats-Unis n'ont pas demandé de vote sur leur projet de résolution et se sont résignés à jouer les prolongations.

« Faire progresser la compréhension sur notre point de vue a été un combat difficile », déclarait en fin de journée l'ambassadeur américain à l'ONU, John Negroponte, pour expliquer ce qui ressemble à un début de marche arrière. Volant à son secours, l'ambassadeur britannique a déclaré que ce qui avait convaincu tout le monde de poursuivre le débat était une lettre du Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, adressée au secrétaire d'Etat américain Colin Powell, souhaitant que les Etats-Unis y réfléchissent à deux fois avant de remettre en question l'ensemble des opérations de maintien de la paix.

« Il doit y avoir des solutions évitant de pousser le Conseil à adopter hâtivement une résolution dont nous pourrions tous très vite regretter profondément les conséquences », écrivait Kofi Annan. Il y en a ; on les connaît depuis de début. Reste aux Américains à les accepter, passée leur démonstration de mauvaise humeur.

Claire Tréan

Les Quinze pourraient se substituer à la force de police de l'ONU en Bosnie

BRUXELLES
de notre bureau européen

« Cela va rendre un job difficile un peu plus difficile » : voilà, selon Paddy Ashdown, représentant spécial de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine, quelle serait la principale conséquence de l'échec d'un compromis à New York, lequel inciterait les Européens à assumer plus tôt que prévu la relève de la Mission de police de l'ONU en Bosnie-Herzégovine (Minubh). Lord Ashdown, qui était entendu, mercredi 3 juillet, par le Comité politique et de sécurité (COPS), où siègent les ambassadeurs des Quinze, s'est voulu positif et déterminé : *« La situation est sérieuse, mais pas catastrophique. L'Europe assume aujourd'hui un rôle prépondérant dans les Balkans : elle est dans la région pour le long terme et, quand ce sera possible, les Balkans rejoindront l'Europe* [l'Union européenne] ».

Ce propos reflète le sentiment des Quinze, même si certains d'entre eux sont mal à l'aise à l'idée que cette opération puisse se poursuivre sans les Etats-Unis, et surtout sans la protection diplomatique d'un mandat de l'ONU. L'Allemagne est dans ce cas, mais cette difficulté devrait être surmontée à la faveur d'un vote ad hoc du Bundestag. D'autres Etats, qui ont une forte tradition de neutralité, comme l'Irlande et la Suède, seront plus réticents. Dans l'ensemble cependant, la réunion du COPS a traduit une sorte de consensus : les Balkans sont trop importants pour que l'Union puisse s'en désintéresser.

Cela signifie qu'un échec à New York devrait hâter l'échéance à laquelle les Quinze avaient prévu de prendre le relais de la police de l'ONU (IPTF) dans la région, en janvier 2003. Dès jeudi matin, Javier Solana, haut représentant de l'Union pour la politique extérieure et de sécurité, devait écrire aux quinze ministres des affaires étrangères pour leur demander de confirmer et de concrétiser leur volonté politique. M. Solana s'en est entretenu mercredi avec Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies, qui encourage les Quinze en ce sens.

UN TROU DE 10 MILLIONS D'EUROS

Mais l'avancement du calendrier pose des problèmes politiques et financiers. L'approche la plus probable est que les Quinze ne prendraient pas formellement la relève de l'ONU (ce qu'ils feront en janvier), mais qu'ils finiraient la mission des Nations unies jusqu'à la fin de l'année. La chose est relativement aisée sur le plan logistique, dans la mesure où l'actuel commandant de l'IPTF, le Danois Sven Frederiksen, est également le patron désigné de la future force de police de l'Union européenne en Bosnie, et aussi parce que le retrait américain n'aura guère de conséquences : sur une force onusienne de quelque 1 530 hommes, originaires de 43 pays différents, les Etats-Unis ont un contingent de 46 hommes, se situant ainsi loin derrière l'Allemagne (150), la Jordanie (148), la France (103) ou l'Inde (95).

Au cours des six prochains mois, il ne s'agirait donc pas d'une force de l'Union européenne en tant que telle, même si celle-ci assumait de facto le mandat de l'ONU en passant un accord, à ce sujet, avec les autorités bosniaques. Dans ce cas, il ne serait pas nécessaire de réduire le nombre des pays contributeurs de 43 à 15, mais d'accueillir tous ceux qui souhaitent poursuivre leur engagement sur le terrain pendant cette période de transition.

D'autre part, pour financer l'opération de police des Quinze en Bosnie à partir de janvier, un budget communautaire d'environ 14 millions d'euros était prévu pour 2003. Ce chiffre passe à quelque 38 millions d'euros si l'on ajoute le coût des personnels, pris en charge par les Etats contributeurs à cette mission. Pour l'année 2002, en revanche, non seulement rien n'a été budgétisé, mais les réserves communautaires sont vides. Il y aurait un « trou » de 8 à 10 millions d'euros pour 2002 à combler. Pourra-t-on y arriver en opérant des transferts de dépenses, comme le suggèrent certains diplomates ? Il est vrai que si la volonté politique des Quinze est réelle, les problèmes de financement ne devraient pas être insurmontables. Reste que le mandat de cette éventuelle force de substitution, dirigée par les Quinze mais associant des personnels issus d'autres pays (comme ce sera aussi le cas à partir de janvier) ne serait pas des plus limpides.

Si, en janvier, la force de l'Union doit avoir des effectifs plus restreints (environ 500 hommes, contre un peu plus de 1 300 actuellement), c'est bien parce qu'elle aura des tâches plus limitées que celles de la Minubh. Dans les jours qui viennent, une évaluation aussi précise que possible du travail qu'il reste à accomplir devrait être engagée. Une fois cet exercice effectué, il sera plus facile aux gouvernements de décider s'ils participent ou non à cette force de police du « troisième type » en Bosnie.

Laurent Zecchini

La France reconnaît de facto le régime du président Ravalomanana à Madagascar

M. de Villepin a signé des accords de coopération

ANTANANARIVO
de notre envoyé spécial

Si l'art de la diplomatie est d'accomplir les choses sans les nommer, Dominique de Villepin est un ministre des affaires étrangères prometteur. Au cours de sa visite officielle, mercredi 3 juillet à Madagascar, il n'a jamais prononcé le mot qui brûlait les lèvres de ses interlocuteurs : *« reconnaissance »*. Impossible, expliquait son entourage, puisque la France ne reconnaît que les Etats, pas les gouvernements. Pourtant, le voyage éclair du chef de la diplomatie française était-il autre chose que la matérialisation de cette reconnaissance impossible à avouer ? *« Sa présence atteste que la France reconnaît mon pouvoir »*, a déclaré, sans excès de précautions, M. Ravalomanana à l'issue d'un entretien en tête-à-tête avec le chef de la diplomatie française.

Au terme de sept mois d'une crise politique qui a précipité la Grande Ile dans une situation économique et sanitaire dramatique, la France attendait des « signaux forts » pour emboîter le pas des Etats-Unis et reconnaître, contre l'avis de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), la légitimité du nouveau gouvernement malgache. *« Dès lors que le processus de réconciliation s'engage, la France débloquera les avoirs financiers officiels de ce pays ainsi que le reste de son aide économique, et le ministre se rendra à Madagascar »*, expliquait récemment le Quai d'Orsay.

AIDES FINANCIÈRES

Le premier geste attendu par Paris s'est produit, mardi 2 juillet, quelques minutes seulement avant que M. de Villepin monte dans l'avion. Deux ministres issus de l'Arema, le parti de Didier Ratsiraka, étaient nommés au gouvernement de Jacques Sylla. Deuxième signal : l'annonce de la tenue prochaine d'élections anticipées sous le contrôle de la communauté internationale, que M. Ravalomanana a confirmée, mercredi, à son hôte français.

Certes, les nouveaux ministres occupent des postes assez subalternes dans la hiérarchie gouvernementale et aucune échéance précise n'a été avancée pour la prochaine consultation électorale, mais l'ouverture a paru suffisante à Dominique de Villepin pour *« saluer celui qui porte la haute charge de présider aux destinées de la réconciliation nationale, le président Ravalomanana »*. Un président sans guillemets ; cette fois, la diplomatie française a laissé tomber les habituelles précautions de style destinées à ménager le chef d'Etat sortant, Didier Ratziraka.

Ce dernier, reclus avec son dernier carré de fidèles dans son fief de Toamasina (ex-Tamatave), sur la côte est, a été le grand absent de la journée. M. Ravalomanana a promis de s'attaquer à la pacification de cette dernière province récalcitrante, en espérant que cela se fasse sans bain de sang comme à Antsiranana (ex-Diego Suarez). Pour M. de Villepin, soucieux de dissiper le flou de la position française, *« le moment est venu de procéder à la reconstruction, dans un climat de réconciliation et de pacification »*.

Pour appuyer sa volonté, le ministre des affaires étrangères français a annoncé plusieurs séries d'aide pour relancer l'économie malgache. Il a signé, avec son homologue Marcel Ranjeva, quatre conventions de coopération d'un montant total de 4,76 millions d'euros. En complément, il a promis un plan de reconstruction plus complet, *« avec un appui financier exceptionnel de la France »* qui se fera l'avocate de Madagascar auprès de tous les bailleurs de fonds. Enfin, *« le blocage des fonds publics malgaches auprès de la Banque de France sera levé »*. Une question de jours ou de semaines, a-t-il promis.

Radieux, Marc Ravalomanana pouvait conclure : *« Les relations entre Madagascar et la France sont au beau fixe »*. Il restera au gouvernement français à convaincre l'OUA (Organisation de l'union africaine) que sa démarche en direction de l'un des deux protagonistes de la crise malgache reste conforme aux principes de *« non-préférence »* définis une semaine plus tôt à Addis Abeba (Ethiopie) par l'organisation panafricaine. Les principaux chefs d'Etat que Dominique de Villepin a eus au téléphone durant son séjour à Antananarivo seraient *« en train d'évoluer »*.

Le siège de Madagascar au sein de l'OUA ne devrait pas rester vide très longtemps, peut-être dès le sommet de Durban (Afrique du Sud), auquel Marc Ravalomanana pourrait assister du 8 au 10 juillet. Où sera alors Didier Ratsiraka ? En une seule journée, M. de Villepin ne pouvait pas trouver la réponse à toutes les questions.

Jean-Jacques Bozonnet

Chute des derniers bastions de Ratsiraka

Le gros des troupes du président de Madagascar, Marc Ravalomanana, devait entrer, jeudi 4 juillet, à Antsiranana, l'un des deux derniers bastions du président sortant, Didier Ratsiraka, a-t-on appris mercredi auprès de l'état-major général. Les troupes déjà entrées, mardi, à Antsiranana ont reçu l'ordre mercredi soir *« de mener des investigations pour retrouver les soixante et onze otages »* qui avaient été enchaînés sept heures durant, le 24 juin, aux grilles du gouvernorat de la ville, par les militaires et miliciens fidèles à Didier Ratsiraka, a-t-on ajouté de même source.

« Il n'y a aucune résistance en ville* (...) *Dans les quarante-huit heures, nous installerons les autorités locales nommées par le gouvernement et l'administration pourra reprendre son travail »*, a déclaré un général à l'état-major, sous le couvert de l'anonymat. – *(AFP.)

TROIS QUESTIONS À... REED BROWDY

1 En tant qu'Américain, et l'un des responsables de l'organisation Human Rights Watch qui a suivi de près les négociations sur la CPI à la fin des années 1990, voyez-vous un tournant dans l'attitude des dirigeants actuels ?

Sur le fond, l'administration Clinton avait beaucoup d'hésitations à l'égard du projet de Cour pénale internationale. Mais ceux qui lui ont succédé ont une nouvelle vision du monde : les Américains sont les plus forts, et ceux qu'ils protègent sont mieux protégés par la force que par le droit. L'essence de cette position est que les Etats-Unis ont des responsabilités particulières dans la défense du monde, et que cela implique qu'ils aient les mains libres. Ils ne veulent pas qu'un juge soit dans leur dos – même un juge européen, car l'Europe fait désormais partie du « dirty world » – ni qu'il vienne leur dire un jour : vous ne pouvez pas faire cela. Ils ont besoin d'une marge de liberté d'action, dans laquelle ils pourraient éventuellement être conduits à faire, s'il le fallait pour la défense des intérêts américains, ce que d'autres considèreraient comme des crimes de guerre. Ce que nous disons nous, c'est que même le pays le plus fort est plus en sécurité dans un monde où tous se conforment aux mêmes règles.

2 Y a-t-il aux Etats-Unis un courrant de l'opinion qui soit acquis à votre approche ?

La notion de justice supranationale heurte les valeurs américaines profondes. L'idée qu'un soldat américain puisse être jugé par un Africain, un Asiatique ou même par un Européen ou un Canadien, heurte le sentiment de souveraineté ; ici, ce n'est pas comme chez vous. Les politiciens brandissent cette menace, alors qu'en fait ce ne sont pas les simples soldats américains qu'ils défendent ; la crainte pour ceux-ci est sans fondement. Ils défendent les Kissinger, les Rumsfeld, les généraux... Nous essayons d'expliquer, depuis le 11 septembre, qu'une Cour pénale internationale, c'est très bien aussi pour juger Ben Laden. Souvent, on nous objecte que ni la tour de Londres ni la tour Eiffel n'ont explosé...

3 Les Etats-Unis ont été assez isolés au Conseil de sécurité ; croyez-vous qu'ils rééditeront ce coup de force ?

Leur position sur la Minubh n'a aucun fondement objectif. Toutes les forces présentes dans la région tombent depuis des années déjà sous la compétence du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie sans que cela ait posé de problème. Ce qu'ils défendent est purement idéologique. Ils veulent avoir le droit de faire ce qu'ils veulent. On a déjà vu cela à propos des prisonniers de Guantanamo : ils avaient commencé sur une position "ultra" et ils ont progressivement été ramenés à la raison. A propos de la CPI, certains membres de l'administration laissaient entendre, la semaine dernière, qu'ils gardaient une certaine souplesse. Mais on ne la voit guère aujourd'hui ; ils ont l'air obstiné.

Propos recueillis par C. T.

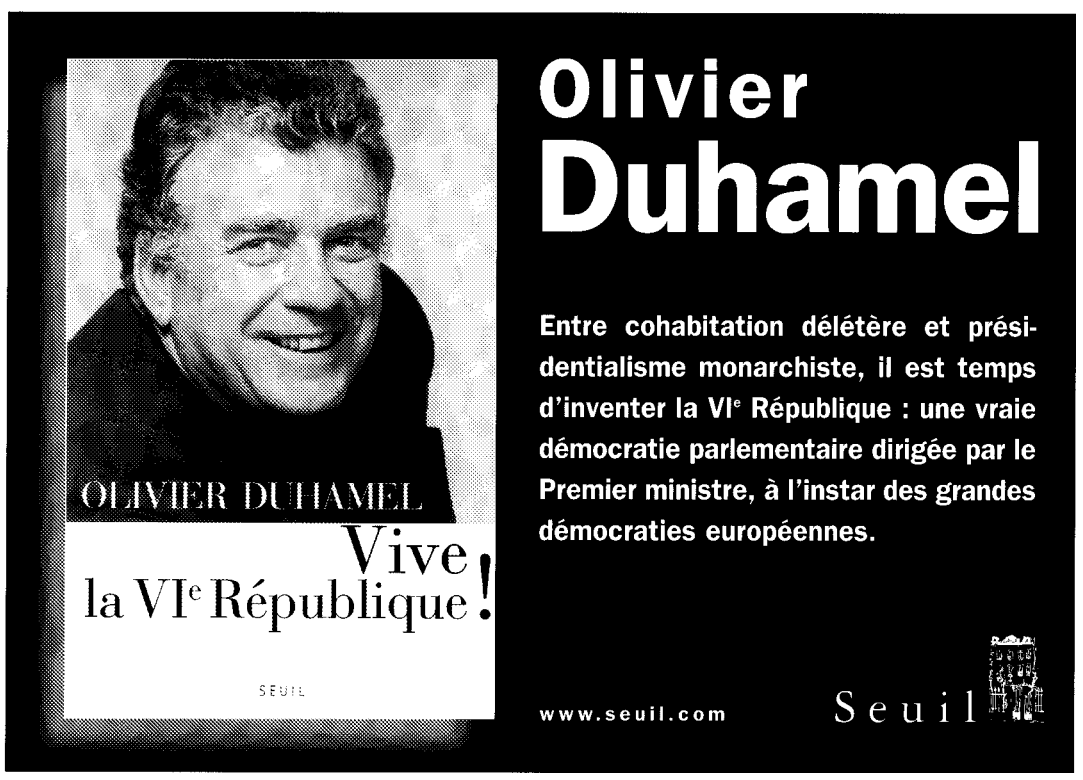

Israël coupable de crimes de guerre, selon deux ONG

PARIS. Selon une mission d'enquête conjointe menée par la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et par Médecins du monde (MDM) dans la ville de Naplouse, du 28 avril au 5 mai, Israël s'est rendu coupable, lors de l'opération « Mur de protection » d'*« infractions graves du droit international humanitaire et des droits de l'homme »*, indique un rapport rendu public, mercredi 3 juillet, à Paris. *« D'après le statut de la Cour pénale internationale, ces infractions sont qualifiables de crimes de guerre »*, indique ce rapport établi par un médecin et deux juristes. La mission énumère ce qu'elle considère comme des *« violations de la IVe convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, ratifiée par Israël »*, à savoir *« entraves à l'accès aux soins ; mauvais traitements infligés à des blessés ; atteintes à la vie et à l'intégrité corporelle des personnes protégées (délibérées ou conséquence d'un usage indiscriminé et disproportionné de la force) ; atteintes à la dignité des personnes, traitements humiliants et dégradants ; utilisation de boucliers humains »*. Les enquêteurs des deux ONG ont constaté que *« l'armée israélienne a procédé à Naplouse à des arrestations massives et arbitraires »* et que *« les conditions de détention et le traitement des détenus sont apparues bien en deçà des règles du droit international humanitaire et des dispositions de la Convention contre la torture »*. L'opération israélienne, qui a duré dix-neuf jours, a fait 89 morts et 289 blessés. – *(Corresp.)*

New Delhi accuse Islamabad de mensonges au Cachemire

NEW DELHI. Le nouveau ministre indien des affaires étrangères, Yashwant Sinha, a affirmé, mercredi 3 juillet, que la situation était redevenue ce qu'elle était avant le 27 mai, date à laquelle le président pakistanais Pervez Moucharraf s'était engagé auprès de l'envoyé spécial de Washington dans la région à faire cesser de manière permanente les *« infiltrations »* de séparatistes au Cachemire sous contrôle indien. Le général Moucharraf *« a essayé d'échapper* [à cette promesse] *pas seulement une fois, mais trois ou quatre fois »*, a dit M. Sinha. *« Les incidents des deux à trois derniers jours ont démontré que la situation était redevenue ce qu'elle était »* avant le 27 mai, a-t-il ajouté. Le porte-parole de l'armée pakistanaise, le général Rashid Qureshi, a démenti : *« Comme l'a indiqué le président* [M. Moucharraf]*, il ne se passe rien le long de la ligne de contrôle »*, la frontière de facto entre les parties indienne et pakistanaise au Cachemire, a-t-il assuré. Les tensions entre New Delhi et Islamabad sont allées en s'apaisant depuis la fin mai, alors que les deux pays se sont trouvés un moment au bord de la guerre. les deux pays mobilisent toujours un million de soldats le long de leur frontière commune. – *(AFP, Reuters.)*

Election présidentielle anticipée en Argentine

BUENOS AIRES. L'ancien président Carlos Menem, comme les leaders du parti péroniste, au pouvoir en Argentine, s'est lancé, mercredi 3 juillet, dans l'arène électorale dès le lendemain de l'annonce d'une élection présidentielle anticipée, le 30 mars 2003, dans ce pays étranglé par la crise économique. *« Si je reviens à la Casa rosada* [palais présidentiel]*, je vais engager la dollarisation de l'économie. Je ne vous décevrai pas »*, a lancé Carlos Menem, qui était encore, en 2001, assigné à résidence, sous l'accusation de trafic d'armes durant son administration (1989 à 1999). *« Nous avons besoin d'un gouvernement renforcé par un vote populaire, qui sera capable de mettre en pratique les grandes réformes nécessaires à la mise en place d'un développement économique soutenu »*, a déclaré de son côté M. Duhalde. L'opinion publique ne semble en revanche pas faire grand cas de l'élection. 51,1 % des Argentins sondés par l'institut CEOP estiment qu'elle ne résoudra pas la crise qui a plongé la moitié des 36 millions d'habitants dans la pauvreté. – *(AFP.)*

Bruxelles dit non à la « créativité » comptable italienne

BRUXELLES. Le déficit italien aura atteint environ 2,2 % du produit intérieur brut (PIB) en 2001, contre 1,6 % annoncé jusqu'à présent. Cette révision à la baisse est due au refus par l'agence européenne de statistique, Eurostat, d'accepter certaines opérations italiennes imaginatives pour réduire les déficits. Rome avait trouvé un moyen de prendre en compte les futures recettes de la loterie nationale. Dans des opérations dites de « titrisation », le Trésor italien avait obtenu sur le marché des fonds correspondant à la vente future d'immeubles appartenant à l'Etat. Le ministère italien des finances a voulu expliquer que l'impact de cette décision était limité : ce refus d'Eurostat équivaut à repousser dans le temps la prise en compte des recettes tirées de ces opérations et aura un impact posifif de 0,3 % du PIB en 2002 et 2003. Sauf que le rappel à l'ordre de Bruxelles rend inopérant le programme de 7,7 milliards d'euros de « titrisation » prévu en 2002, qui devait réduire cette année le déficit de 0,6 point de PIB. Au total, l'Italie aura donc plus de difficultés à atteindre comme promis l'équilibre budgétaire à l'horizon 2003-2004. – *(Corresp.)*

MOBECO
DESTOCKAGE
AVANT GROS TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT
SOMMIERS ● MATELAS
TRÉCA - EPÉDA - SIMMONS - DUNLOPILLO - PIRELLI - BULTEX - SWISSFLEX...
Canapés - Salons - Clic-Clac...
DIVA - DUVIVIER - STEINER - HUCKLA - COULON...
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19ème
148, av. de Malakoff - Paris 16ème
50, avenue d'Italie - Paris 13ème
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

DÉPÊCHES

■ **PÉROU : l'ancien chef des services secrets, Vladimiro Montesinos**, a été condamné, lundi 1er juillet à Lima, à neuf ans et quatre mois de prison pour délits contre l'administration publique et usurpation de fonctions. Ce verdict est le premier dans un ensemble de soixante procédures ouvertes à son encontre. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE : la justice française a débouté,** mercredi 3 juillet, en appel, les présidents tchadien Idriss Déby, congolais Denis Sassou Nguesso et gabonais Omar Bongo de leur procès pour *« offense envers un chef d'Etat étranger »*, intenté aux auteur et éditeur du livre *Noir silence*. Contrairement au jugement de première instance rendu le 25 avril 2001, la cour d'appel de Paris ne juge pas que le délit d'offense envers un chef d'Etat, prévu par la loi française, soit incompatible avec la Convention européenne des droits de l'homme. – *(AFP.)*

En Italie, Silvio Berlusconi procède à un remaniement minimal de son gouvernement

Après la démission de son ministre de l'intérieur, Claudi Scajola, le président du Conseil a immédiatement nommé Giuseppe Pisanu à la tête de ce ministère

ROME
de notre correspondante

A Montecitorio, où se réunissait la Chambre des députés pour entendre Silvio Berlusconi mercredi soir 3 juillet, les cris de contestation de l'opposition ont couvert le discours du chef du gouvernement, au point que le président Casini a dû interrompre la séance pour ramener le calme. Silvio Berlusconi a annoncé la démission, cette fois acceptée, du ministre de l'intérieur, Claudio Scajola, remplacé aussitôt par Giuseppe Pisanu, autre ministre qui était déjà chargé de l'actualisation du programme gouvernemental.

Ce n'est pas tant ce changement attendu qui a suscité la réprobation indignée de la gauche que la violente diatribe menée au pas de charge par Silvio Berlusconi contre le principal syndicat italien, la CGIL, et contre son leader, Sergio Cofferati, accusés de favoriser le terrorisme par l'âpreté de leur lutte contre les projets de réforme du marché du travail. La confédération a réagi dans la soirée, par la voix de son vice-secrétaire et futur numéro un à partir de septembre, Guglielmo Epifani, dénonçant le fait que *« le premier ministre a offensé l'histoire du syndicat »*.

En cours de séance, le député Massimo D'Alema, président des Démocrates de gauche, a jugé *« moralement ignoble et politiquement erroné d'assimiler au terrorisme les initiatives légitimes de lutte syndicale de la CGIL »*, et Francesco Rutelli, leader de L'Olivier, la coalition de centre-gauche, a fait le procès de ce gouvernement *« déchiré en son sein, comme le montrent toutes ces démissions, de Ruggiero à Taormina en passant par Scajola »* (allusion à la démission du ministre des affaires étrangères et à celle d'un secrétaire d'Etat).

MARIO CASSETTA/AP

Silvio Berlusconi annonce au Parlement, mercredi 3 juillet, la nomination, comme ministre de l'intérieur, de Giuseppe Pisanu (à droite), en remplacement de Claudio Scajola, démissionnaire après le scandale provoqué par ses déclarations sur un conseiller du gouvernement assassiné par les Brigades rouges.

Sans doute est-ce dans son propre camp que le gouvernement devait resserrer les rangs, après l'effet désastreux des propos tenus par Claudio Scajola. Samedi 29 juin, lors d'une mission à Chypre, le ministre de l'intérieur, alors encore en exercice, avait répondu cavalièrement aux questions de deux journalistes sur l'enquête concernant l'assassinat, en mars, à Bologne, du professeur Marco Biagi, conseiller du ministre du travail, Roberto Maroni, sur la réforme du marché du travail. *« Le professeur était un casse-couilles qui cherchait à faire renouveler son contrat de consultant. »*

Pour la famille de la victime, tuée devant son domicile par un commando se réclamant des nouvelles Brigades rouges, *« ces propos se passent de commentaire »*. Déjà, elle avait refusé que se tiennent des funérailles d'Etat, préférant un enterrement célébré par le cardinal Biffi, de Bologne. Marco Biagi avait, il est vrai, sonné à toutes les portes amies au gouvernement pour que lui soit restituée son escorte de protection, car il recevait de façon incessante de réelles menaces. La publication, la semaine passée, de certaines de ses lettres a déclenché une violente polémique sur la suppression de ladite escorte : qui l'a décidée et pourquoi ? L'enquête, qui traîne à Bologne, faute de moyens et peut-être de conviction, ne permet pas, à ce jour, de répondre à cette interrogation.

FRAGILE ÉQUILIBRE

Toujours est-il que, parmi les alliés de Forza Italia, le parti de Silvio Berlusconi, l'injure faite post mortem à Marco Biagi a déclenché la polémique. Giuliano Ferrara, directeur du quotidien *Il Foglio*, a demandé la tête de M. Scajola, sinon le chef du gouvernement lui-même ferait les frais de cet acte indigne, a-t-il fait remarquer en substance. *Il Giornale*, propriété du frère du président du conseil, a demandé lui aussi la démission du ministre de l'intérieur. Silvio Berlusconi, qui jusque-là semblait vouloir ne rien changer à la composition de son équipe, finit par annoncer à la Chambre le départ de Claudio Scajola et son remplacement par Giuseppe Pisanu.

Les deux hommes, issus de feu la démocratie-chrétienne, sont des fidèles de Forza Italia (et plus encore les meilleurs soutiens de son fondateur, Silvio Berlusconi) : le premier en fut le responsable à l'organisation, avant d'accéder au poste ministériel, le second est connu pour son dévouement ; et, en le nommant, le chef du gouvernement ne modifie pas le fragile équilibre des forces entre les alliés de sa coalition de la Maison des libertés.

Ce n'était pas évident, tant la Ligue du Nord du bouillant Umberto Bossi veillait au grain en refusant le départ de Claudio Scajola, et tant, à l'inverse, pour chasser le gaffeur, faisait pression l'Alliance nationale de Gianfranco Fini, le numéro deux du gouvernement. Depuis l'arrivée au pouvoir de la Maison des libertés, il y a un an, ce parti postfasciste n'a manqué aucune occasion de manifester son vif intérêt pour les questions d'ordre public. A Gênes, fin juillet 2001, M. Fini, représentant le gouvernement, et quelques-uns de ses amis de l'ex-MSI avaient été très présents dans les locaux opérationnels des personnels chargés de la sécurité du G8. Puis à Naples, à l'automne suivant, Alliance nationale avait pris vaillamment la défense des policiers mis en cause pour *« violences à manifestants »* par les magistrats. On prêtait ces jours-ci à Gianfranco Fini, y compris dans les rangs de la majorité de droite, un penchant pour le portefeuille de l'intérieur. Silvio Berlusconi a choisi la continuité.

Danielle Rouard

Russie : le procès Boudanov repart avec un nouveau procureur

MOSCOU
de notre correspondante

La décision *« a été prise en haut lieu »*, assure Tatiana Kassatkina, du mouvement de défense des droits de l'homme Mémorial : *« Cela en dit long sur l'indépendance de la justice russe. »* Le ministre de la justice, lui, n'y voit que *« routine »*. C'est pourtant un rebondissement spectaculaire qu'a connu, mardi 2 juillet, le procès Boudanov, un des procès les plus emblématiques en cours en Russie.

Iouri Boudanov est poursuivi pour meurtre mais il devait, mardi, sortir libre de la prison de Rostov-sur-le-Don, dans le sud de la Russie. Pour la première fois, un officier russe d'un certain rang était jugé pour des exactions commises en Tchétchénie. Il était passible de vingt ans de prison mais, grâce à une expertise psychiatrique le jugeant irresponsable au moment des faits, il devait être amnistié. C'était sans compter sur l'imprévisibilité de la justice militaire russe : à la veille du verdict, le procureur a été remplacé et, le lendemain, une nouvelle expertise a été ordonnée.

Le procès de Iouri Boudanov a commencé en février 2001. Le colonel avait reconnu devant le tribunal qu'il avait tué une jeune Tchétchène, Elsa Koungaïeva, enlevée et violée par des militaires russes dans la nuit du 26 au 27 mars 2000.

Deux premières expertises psychiatriques l'avaient estimé responsable au moment des faits. A la mi-mai, une troisième, effectuée à l'institut moscovite Serbski – connu pour avoir contribué à l'internement de nombreux dissidents à l'époque soviétique –, le juge irresponsable au moment des faits. Le procureur militaire, Sergueï Nazarov, estime donc, le 18 juin, que le colonel n'est pas coupable du meurtre de la jeune fille. Il réclame trois ans de prison, sachant que les peines d'au plus trois ans sont amnistiées.

REVIREMENT INATTENDU

Cette décision provoque un tollé. Même le procureur général de Russie, Vladimir Oustinov, fait part de sa désapprobation, en se disant *« enclin à ne pas être d'accord avec la dernière expertise »*. Il n'empêche... La justice suit son cours et le verdict doit permettre à Iouri Boudanov de recouvrer la liberté. La veille, coup de théâtre : le procureur militaire a été remplacé. Le juge explique qu'il a été exclu de la liste des procureurs du parquet militaire dans le Caucase du Nord, et remplacé, *« sur ordre du ministère de la défense, pour des raisons de santé »*. *« Le parquet a changé de position en ce qui concerne l'appréciation des actes de l'accusé »*, affirme le nouveau procureur, Vladimir Milovanov.

Le juge, se prévalant de l'entrée en application du nouveau code de procédure pénale, en vigueur depuis la veille, a donc décidé, mardi, que le procès se poursuivrait et qu'une nouvelle expertise psychiatrique devait être effectuée.

« Comment peut-on, dans ces conditions, parler de l'indépendance du parquet ? », a lancé l'avocat du colonel Boudanov. Les autorités, elles, assument ce revirement inattendu : *« Le plus important, c'est d'éviter de condamner des innocents et de relâcher des coupables »*, a affirmé le ministre de la justice, Iouri Tchaïka, à l'agence Interfax.

Marie-Pierre Subtil

Manifestation pour Grigori Pasko à Paris

Une vingtaine de membres de l'organisation Reporters sans frontières (RSF) ont empêché, mardi 2 juillet, à Paris, la tenue d'une conférence de presse du premier ministre russe Mikhaïl Kassianov, en visite officielle en France. Aux cris de *« Libérez Pasko »*, certains militants vêtus de combinaisons blanches et allumant des fumigènes ont bloqué le cortège officiel devant l'hôtel où devait se tenir la conférence de presse. Grigori Pasko est ce journaliste dont la condamnation à quatre ans de prison pour espionnage vient d'être confirmée par la Cour suprême de Russie. Il avait révélé comment la flotte russe du Pacifique déversait en mer du Japon des déchets radioactifs.

***« Pasko est condamné pour avoir fait son boulot : nous en avons assez que les gens croient que la Russie est un pays démocratique »*, a expliqué Robert Ménard, responsable de RSF. Dix-huit militants de RSF ont été interpellés par la police puis relâchés quelques heures plus tard.**

L'administration Bush prône l'abstinence sexuelle pour les adolescents

NEW YORK
de notre correspondant

Les références idéologiques et religieuses sont rarement absentes des discours et des actes politiques de l'administration Bush. Le gouvernement américain a ainsi décidé, cette année, de consacrer 135 millions de dollars supplémentaires à la promotion de l'abstinence sexuelle dans les écoles : un programme créé en 1996 en catimini par des parlementaires républicains. *« L'abstinence, ce n'est pas seulement dire non, c'est dire oui à un avenir plus joyeux »*, a écrit, en 2001, George Bush aux partisans de cette méthode éducative réunis en congrès à Miami. *« C'est la seule façon d'éviter les maladies sexuellement transmissibles, les grossesses précoces et les difficultés sociales et personnelles liées à une activité sexuelle n'entrant pas dans le cadre du mariage »*, affirme le secrétaire à la santé, Tommy Thompson. *« L'abstinence est efficace à 100 %, en permanence, n'a pas d'effets secondaires et est totalement gratuite »*, ajoute-t-il. *« La seule sexualité sans danger est celle qui entre dans le cadre d'un mariage monogame »*, ajoute Wendy Wright, porte-parole du lobby conservateur « Les Femmes soucieuses de l'Amérique » : *« Enseigner autre chose aux enfants serait dégradant. »*

L'histoire pourrait presque prêter à sourire s'il ne s'agissait de répondre à un problème social grave. Même si ce nombre se réduit, les grossesses précoces concernent, chaque année, près d'un million d'adolescentes aux Etats-Unis. Statistiquement, les jeunes filles américaines courent quatre fois plus de risques qu'en Allemagne, six fois plus qu'en France et huit fois plus qu'aux Pays-Bas d'avoir un enfant non désiré. Pour la plupart, ces mères sont issues de minorités et de milieux défavorisés.

NIER LA RÉALITÉ

« Est-il efficace de prôner l'abstinence ? Bien sûr », estime Bill Albert, porte-parole d'une « Campagne nationale pour empêcher les grossesses d'adolescentes ». *« La question est surtout de savoir si l'éducation limitée à prêcher la seule abstinence ne débouche pas sur une catastrophe »*, ajoute-t-il. Les 135 millions de dollars seront distribués uniquement aux écoles des Etats qui acceptent de promouvoir l'abstinence en lieu et place de toute éducation sexuelle et information sur la contraception.

Pour l'ACLU, organisme de défense des libertés civiles, il est *« irresponsable »* d'empêcher les enseignants d'aborder les questions de contraception. *« Certains adolescents ne vont évidemment pas attendre jusqu'au mariage »*, explique Catherine Weiff, de l'ACLU. *« Nous devons les protéger. C'est plus important que de promouvoir une idéologie, un idéal ou la pureté morale. »* C'est aussi nier la réalité. Près de la moitié des jeunes Américains entre 15 et 19 ans ont une vie sexuelle et ce chiffre atteint 70 % à 18 ans. Même des responsables religieux contestent la politique du gouvernement.

Plus de 2 000 prêtres et théologiens chrétiens et juifs ont signé au début du mois de juin un texte déclarant qu'*« enseigner exclusivement l'abstinence est une trahison de la jeunesse de ce pays »*.

Eric Leser

Le contrôle aérien suisse accusé dans le crash d'Überlingen

Le système d'alerte automatique était désamorcé, pour cause d'entretien. Un seul contrôleur, au lieu des deux prévus, était à son poste de travail et n'a pu empêcher l'accident entre le Tupolev 154 et le Boeing.

FRANCFORT
de notre correspondant

Trois jours après la tragique collision aérienne au-dessus du lac de Constance, les contrôleurs aériens suisses sont au cœur de l'enquête sur les causes de cet accident rarissime. Leurs éventuelles négligences pourraient avoir précipité la collision, à près de 11 000 mètres d'altitude dans la nuit de lundi à mardi 2 juillet, entre le Tupolev 154, en vol pour Barcelone, et un Boeing 757 Cargo qui se dirigeait vers Bruxelles.

La catastrophe a fait 71 victimes, dont 52 enfants et adolescents russes. La polémique a connu un nouveau rebondissement mercredi 3 juillet. Skyguide, l'instance chargée du contrôle aérien helvétique, a reconnu que son système d'alerte automatique anticollision était désactivé au moment du drame.

Il s'agissait d'effectuer un entretien de routine durant la nuit, lorsque le trafic est plus modeste, a justifié l'office. *« le système automatique, s'il avait été allumé, n'aurait probablement pas réagi plus tôt que le contrôleur en service à ce moment-là à l'aéroport de Zurich »*, s'est défendu Roger Gaberelle, un des représentants de Skyguide.

Cette nouvelle révélation vient néanmoins s'ajouter à une série d'indices mettant en cause le comportement des aiguilleurs du ciel suisses. Après avoir évoqué la passivité du pilote du Tupolev, qui aurait répondu avec retard à ces ordres, Skyguide a été obligé d'admettre, mardi, que ses services avaient envoyé leurs premiers messages d'alerte cinquante secondes seulement avant la collision, en demandant au Tupolev russe de réduire son altitude de croisière afin d'éviter le Boeing 757 cargo affrété par le transporteur express DHL. *« C'est un délai suffisant mais très court. Les pilotes sont habitués à recevoir des consignes beaucoup plus tôt »*, juge un expert : *« les Suisses avaient pris le relais de leurs collègues allemands cinq minutes avant le drame, c'est largement suffisant pour être au courant de la position de chaque avion surveillé »*.

ASSOCIATED PRESS

Soixante-sept des soixante et onze corps des victimes de la catastrophe aérienne ont été retrouvés, a indiqué, jeudi 4 juillet, un porte-parole de la police de Friedrichshafen. Les parents des victimes russes étaient attendus dans la journée en Allemagne.

Autre élément troublant, l'un des deux contrôleurs aériens en poste dans la nuit de lundi à mardi à Zurich effectuait une pause au moment de l'accident. *« Il n'aurait pas dû quitter son poste de travail »*, a reconnu le directeur de la sécurité aérienne zurichoise, Anton Maag, surtout en cas de désactivation du système anticollision.

Aidé d'un assistant, son collègue était seul pour superviser la trajectoire des cinq avions alors localisés dans leur périmètre d'action. En principe, une telle équipe assure le suivi d'au moins une douzaine d'appareils.

Mais les experts allemands chargés de l'enquête n'excluent pas une défaillance du contrôleur. Celui-ci n'a ainsi pas eu le temps de prévenir le pilote du deuxième avion, le Boeing, engagé lui-même dans une manœuvre désespérée destinée, en vain, à éviter le choc. Le contrôleur du ciel mis en cause n'a pas encore été entendu : traumatisé par l'accident, il est placé sous contrôle médical, et pourrait être auditionné dans les prochains jours.

Des syndicalistes français s'interrogent, eux, sur les rivalités qui existent entre les services de contrôle allemand et suisse au-dessus du Lac de Constance et ses conséquences sur l'état du contrôle aérien suisse. *« Il y a un sous-effectif dramatique à cause de cette concurrence qui oblige à réduire les coûts. La nuit un seul contrôleur au lieu de deux obligatoires en France. La Suisse se trouve obligée d'aller chercher des contrôleurs à l'étranger »*, affirme Jean Michel Richard, l'ancien secrétaire national du syndicat français SNCTA, avant de souligner que selon ses informations, *« le contrôleur suisse mis en cause dans l'accident était danois. Et seul »*.

Les enquêteurs allemands, assistés d'experts américains, russes et suisses, vont également pouvoir décrypter les boîtes noires des deux appareils. Récupérées parmi les décombres, elles se trouvent au Centre d'enquête sur les accidents de Braunschweig.

Les recherches se poursuivent pour localiser les débris éparpillés dans la région d'Überlingen. soixante-sept dépouilles avaient été retrouvées mercredi, sur les 71 victimes. Des proches des 69 passagers russes du Tupolev, accompagnées de psychologues, étaient attendus jeudi en Allemagne.

Philippe Ricard

La tragédie relance le débat entre la Commission et les syndicats sur le ciel unique européen

STRASBOURG
de notre bureau européen

La collision intervenue entre deux avions au-dessus du lac de Constance intervient juste après qu'une partie des contrôleurs aériens européens – essentiellement français – ont fait grève pour protester contre les projets de la Commission d'instaurer en Europe une organisation commune de l'espace aérien. Nul n'attribue l'accident à l'absence de ciel unique en Europe, mais le débat est relancé.

François Lamoureux, directeur général responsable des transports à la Commission estime qu'*« un accident comme celui-ci rappelle le besoin d'avoir des règles uniformes dans un espace donné »*. Le projet de ciel unique apporterait toute une série de garanties permettant, non pas d'éviter les catastrophes, mais de limiter les risques : au lieu d'avoir quinze réglementations nationales plus ou moins divergentes, on aurait, grâce à une autorité de régulation européenne, des règles uniformes qui s'appliqueraient aux compagnies, aux pilotes, aux contrôleurs aériens et au matériel embarqué. Autant de garanties censées améliorer la sécurité.

Certes, l'objectif premier du ciel unique n'est pas d'améliorer la sécurité, mais de créer des capacités supplémentaires pour faire face à l'explosion du trafic. Un pas a été franchi en 2002 en réduisant la distance verticale devant séparer deux avions. Aujourd'hui, les avions empruntent des couloirs définis par les Etats, en obéissant à des considérations nationales. En particulier, et contrairement aux Etats-Unis, une grande partie de l'espace en Europe est allouée aux militaires. Ainsi, indique-t-on à la Commission, pour aller de Londres à Marseille, les avions doivent passer par Paris.

Cette contrainte, conjuguée avec la création de navettes qui desservent les aéroports principaux – les « hubs » – accentue l'effet de goulets d'étranglement. Une utilisation plus rationnelle de l'espace et une réduction de privilèges militaires, prévue par le projet de ciel unique, permettraient de limiter les goulets d'étranglement, par définition dangereux.

La Commission entend aussi renforcer les blocs fonctionnels d'espace. Depuis des décennies, le centre de Maastricht, géré par Eurocontrôle, couvre le Bénélux et une partie de l'Allemagne. Un projet à Vienne doit permettre de gérer l'espace aérien de huit Etats d'Europe centrale. Il n'empêche que, aujourd'hui, le ciel européen continue de ressembler à un patchwork : *« Aux Etats-Unis, il y a vingt centres de contrôle et un seul système. En Europe occidentale, on a 73 centres et environ 35 systèmes différents »*, précise un expert aérien. Pour relier Bruxelles à Rome, un avion traverse neuf secteurs de contrôle. A chaque changement de zone, l'avion est pris en main par un autre contrôleur, doit changer parfois d'altitude parce que les hauteurs autorisées ne sont pas les mêmes.

Le deuxième objectif du ciel unique, explique l'eurodéputé socialiste français Gilles Savary, est de produire en Europe des normes communes : harmonisation des procédures, des matériels, des formations, sont autant de mesures qui permettraient d'améliorer l'interopérabilité entre les systèmes nationaux. Les contrôleurs aériens affirment que cette interopérabilité existe, qu'on n'a jamais arrêté les avions aux frontières, il n'empêche que le système reste plus que touffu.

En France, les syndicats estiment pourtant que l'accident d'Überlingen ne remet pas en cause leur hostilité au projet de la Commission. Pour Jean-Michel Richard, l'ancien secrétaire national, *« on voit le début des conséquences de ce que l'UE pousse à faire »*. *« Le ciel unique, c'est un joli slogan »*, ajoute M. Bertolissio, secrétaire national du Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (SNCTA)- majoritaire dans la profession. « Mais la zone unique, il va falloir la découper en blocs fonctionnels donnés en concession à des opérateurs privés qui vont morceler davantage l'espace aérien ».

Les contrôleurs français aériens soupçonnent la Commission de vouloir accentuer la mise en concurrence de ces opérateurs, ce qui aggraverait, selon eux, l'insécurité. *« On a fait grève pour que l'argent aille à la sécurité et aux mesures de contrôle, et non pour que les opérateurs privés fassent des bénéfices »*, souligne le secrétaire national de la SNCTA. Même discours chez les pilotes de ligne : *« Il faut éviter avant tout la course au rendement »*, insiste Patrick Auguin, vice-président du Syndicat national des pilotes de ligne.

L'idée de centraliser davantage le contrôle aérien européen ne déclenche pas non plus l'enthousiasme en Allemagne. *« Les Etats-Unis ont un système beaucoup plus centralisé qu'en Europe, mais la qualité du contrôle est plus mauvaise »*, estime Olaf Glitsch, secrétaire général du syndicat des aiguilleurs du ciel allemands. Les aiguilleurs du ciel allemands n'ont cependant pas participé à la récente grève de leurs collègues italiens, français et espagnols contre les projets de la Commission. Tout en soutenant certains arguments des grévistes, comme la priorité à la sécurité, les Allemands ne refusent pas en bloc les efforts entrepris pour améliorer la fluidité du trafic dans le ciel du Vieux Continent. Il ne s'agit pas tant à leurs yeux d'améliorer la sécurité, que de limiter les retards et les délais d'attente sur les principaux aéroports du continent.

Arnaud Leparmentier (avec Philippe Ricard à Francfort, et notre bureau à Paris)

Mieux surveiller les avions des pays tiers

Pour la Commission, le ciel unique permettrait de donner une force juridique aux futures normes européennes. Celles-ci sont actuellement élaborées au niveau intergouvernemental au sein d'Eurocontrôle, mais aucun mécanisme ne permet de contraindre un Etat à les respecter. Si l'Union s'en occupait, la Commission pourrait traîner les Etats-membres devant la Cour de Luxembourg. L'enjeu est décisif à la veille de l'élargissement.

Donner des compétences à l'Union permettrait aussi de mieux surveiller les avions en provenance des pays tiers. Pour l'heure, il est très difficile de les surveiller. Les Russes affirment que leur avion avait un système anticollision, mais la preuve n'en a pas été encore apportée. *« Nous savons que les gens mentent »*, affirme un fonctionnaire de la Commission. Certes, il ne serait pas possible d'empêcher un avion d'entrer en Europe avec du matériel non conforme, mais on pourrait l'inspecter. Ainsi, explique M. Lamoureux, *« on finirait par dresser une liste noire des avions des pays tiers qui sont des dangers et ne respectent pas la réglementation européenne »*.

Un faux Hitler contre l'euro en Grande-Bretagne

LONDRES
de notre correspondant

Le bras levé dans un salut nazi, haranguant la foule depuis un balcon orné d'une immense croix gammée, le Führer, en grand uniforme, éructe : *« Ein Volk ! Ein Reich ! Ein Euro ! »* Ce n'est, bien sûr, qu'une parodie, dans laquelle cette grossière référence à la devise hitlérienne sort de la bouche d'un comédien britannique, Rik Mayall, dûment grimé et déguisé. Ce clip de trois secondes, d'un humour noir plus que douteux, est extrait d'un spot publicitaire d'une minute et demie, qui fait scandale avant même d'être diffusé dans les cinémas du royaume.

La monnaie unique défendue avec passion par Hitler, donc discréditée à jamais : l'idée de cet amalgame désinvolte, mêlant l'anachronisme historique et la provocation, revient aux animateurs de la campagne « Non à l'euro ». Au service de leur cause, ils ont enrôlé des comédiens, des écrivains, un restaurateur, trois députés travaillistes, et, surtout, une idole irréprochable, le chanteur d'origine irlandaise Bob Geldof, champion des causes humanitaires, qui acquit une célébrité mondiale en organisant, en 1985, le concert Live Aid contre la famine en Ethiopie.

L'ancien chanteur du groupe Boomtown Rats qualifie la monnaie unique d'*« antidémocratique »* et ajoute : *« Ce n'est pas antieuropéen que d'être anti-euro. Dans ce pays, les gens sont libres de dire non à l'euro et d'être écoutés, contrairement à ce qui se passe à Bruxelles. »* Dans un autre sketch, un comédien compare des liasses d'euros à du papier-toilette.

Ce spot sera projeté dans les salles pendant trois mois, à partir du 12 juillet. Ses promoteurs ciblent en priorité un public d'âge moyen, où l'on trouve le plus grand nombre de Britanniques indécis, ou favorables à l'euro. Leur campagne ne fait délibérément appel à aucun dirigeant politique conservateur eurosceptique et met en scène, habilement, des célébrités plutôt classées à gauche.

TEMPÊTE DE PROTESTATIONS

Il n'empêche : le sketch du faux Hitler soulève une tempête de protestations dans les milieux favorables à l'euro et parmi la communauté juive. L'ambassade d'Allemagne à Londres l'a qualifié de *« ridicule »*. A Bruxelles, le porte-parole de la Commission, Jonathan Faull, y voit une *« profonde incompréhension de l'histoire européenne »*. Pour Tony Blair, ce clip se fonde sur *« une vision de l'Europe en retard de plus d'un demi-siècle »*. *« Ce ne sont pas les stars du pop ou les comédiens qui décideront »*, a ajouté le premier ministre devant les Communes. Affectant la surprise devant ces réactions offensées, George Eustice, directeur de la campagne « Non à l'euro », assure qu'il ne s'agit que d'une *« blague »* et rappelle que de grands humoristes anglais, comme Mel Brooks ou Spike Milligan, ont souvent parodié Hitler.

Cette affaire témoigne en tout cas de l'ardeur avec laquelle certains sont prêts à rallumer, si c'est utile, le sentiment antiallemand qui couve dans la mémoire collective des Britanniques. A la différence de la France, l'Angleterre, ni occupée ni défaite par l'Allemagne, n'a jamais eu besoin de se *« réconcilier »* officiellement avec elle. Ce qui explique qu'elle la ménage beaucoup moins que d'autres.

Jean-Pierre Langellier

BAC + 1

AFIG ISG

RÉORIENTEZ-VOUS VERS
UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE

L'AFIG
(ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)
VOUS PRÉPARE À INTÉGRER
L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION

Contactez Marion Maury : 45, rue Spontini - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 26 10/26

ETABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les eurodéputés appellent à légaliser l'avortement dans toute l'Union

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

L'avortement est, sauf cas extrêmes, interdit en Irlande et au Portugal ; il l'est aussi en Pologne, pays qui va entrer dans l'Union. Mais le Parlement européen s'est offert un coup médiatique en demandant qu'il soit légalisé dans toute l'Europe. Dans un rapport adopté, mercredi 3 juillet, par 280 voix contre 240 à l'issue d'un débat houleux, les eurodéputés ont demandé que *« l'avortement soit légalisé, sûr et accessible à tous »*. Le Parlement européen *« appelle les gouvernements des Etats membres et des pays candidats à l'adhésion à s'abstenir dans tous les cas de poursuivre en justice des femmes qui se seraient fait avorter illégalement »*. De plus, le Parlement de Strasbourg *« recommande aux gouvernements des Etats membres et des pays candidats à l'adhésion de faciliter l'accès à la contraception d'urgence à des prix abordables* [la pilule du lendemain par exemple] *»*.

Le vote des eurodéputés est une victoire pour sa rapporteuse, la Belge Anne Van Lancker. Il a toutefois montré que les avis étaient très partagés sur le sujet en Europe. Ainsi, un amendement demandant la suppression du paragraphe demandant la légalisation de l'avortement n'a été rejeté que par 298 voix contre 233. Le sujet, jugé clos en France, est brûlant dans certains pays : une femme portugaise ayant avorté a été condamnée, cette année, par la justice de son pays ; les Irlandais ont voté cet hiver pour le statu quo ; avec l'interdiction votée en 1997, le nombre d'interruptions volontaires de grossesse (IVG) est tombé officiellement en l'an 2000 à 134 en Pologne, contre près de 140 000 au début des années 1980, mais le nombre d'avortements illégaux serait compris entre 80 000 et 200 000.

SUJET BRÛLANT

Le rapport souligne que *« l'avortement ne saurait être promu en tant que méthode de régulation des naissances »*. Mais ce n'est pas nécessairement le cas dans les pays qui vont rejoindre l'Union. Car si le taux d'avortement varie de 7 avortements pour mille femmes en Allemagne et aux Pays-Bas, à 12 pour mille en France et en Italie, pour atteindre un maximum de 18 pour mille en Suède dans l'Union actuelle, il s'envole à 40 pour mille en Hongrie et en Bulgarie et à 52 pour mille en Roumanie.

C'est parce que le sujet est brûlant dans les pays européens et dépend beaucoup des traditions nationales et religieuses que l'opportunité d'un tel rapport a été mise en cause. Au cours des débats, le commissaire responsable de la santé, l'Irlandais David Byrne, a tenu à rappeler que l'Union n'avait pas de compétence en la matière. La Commission est fort gênée de ce rapport, qui intervient juste avant le deuxième référendum irlandais qui doit ratifier le traité de Nice, indispensable pour l'élargissement. Or le « non » irlandais de juin 2001 aurait – en partie – été dû à la crainte que l'Europe allait forcer l'Irlande à légaliser l'IVG.

« De quoi on se mêle ? Comment réagirait le Parlement européen s'il recevait des injonctions du Bundestag ou des Cortès ? », peste l'eurodéputé français Jean-Louis Bourlanges, qui n'a pas pris part au vote. Même s'il ne conteste pas le fond du rapport, il estime qu'*« on ne peut pas continuer indéfiniment à se penser comme le Parlement universel »*. Son collègue Vert Daniel Cohn-Bendit ne partage pas cette opinion : *« Il y a une hypocrisie fondamentale à dire que l'avortement est du ressort des Etats, alors que les Irlandaises et les Portugaises profitent de la liberté de circulation pour aller avorter en Grande-Bretagne et en Espagne »*, explique-t-il. Même son de cloche chez l'eurodéputée de gauche Geneviève Fraisse, qui estime que ce genre de rapport contribue *« à créer une opinion publique en Europe »*.

Ar. Le.

FRANCE

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le premier ministre a prononcé, mercredi 3 juillet, sa **DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE** devant l'Assemblée nationale. Au cours de ce discours de près d'une heure et demie, marqué par sa volonté de lancer une étape de la **DÉCENTRALISATION**, M. Raffarin a fixé le calendrier du programme présidentiel de Jacques Chirac. Ainsi, il a annoncé son intention de régler le problème des **RETRAITES** au cours du premier semestre de 2003. Il a promis l'embauche **DE 23 000 FONCTIONNAIRES**, d'ici à 2007, pour la police, la gendarmerie et la justice. Dans le même temps, le premier ministre s'est déclaré opposé à l'embauche systématique d'agents de la fonction publique pour pallier les départs à la retraite. S'il ne souhaite pas remettre en cause les **35 HEURES**, M. Raffarin souhaite y apporter des assouplissements.

M. Raffarin fixe le calendrier du programme de M. Chirac

Au cours de sa déclaration de politique générale prononcée mercredi 3 juillet devant l'Assemblée nationale, le premier ministre a prôné une décentralisation accrue. Il a annoncé l'embauche de 23 000 fonctionnaires, d'ici à 2007, pour la police, la gendarmerie et la justice

EN FAISANT savoir qu'il avait longuement préparé, répété, et peaufiné son « grand oral », Jean-Pierre Raffarin avait inévitablement suscité de fortes attentes. Compte tenu de l'écrasante majorité dont il dispose au Palais-Bourbon, la confiance de l'Assemblée nationale lui était acquise : elle lui a été accordée par 374 voix (UMP-UDF-divers droite), contre 173 de gauche. Au lendemain de la lecture devant le Parlement du message de Jacques Chirac, le premier ministre ne pouvait pas surprendre davantage par des annonces : évoquées pendant les campagnes présidentielle et législative, les grandes lignes de l'action gouvernementale étaient connues de longue date ; à charge pour M. Raffarin d'en préciser seulement les contours.

Confirmant le lancement d'une nouvelle étape de la décentralisation avec l'examen, à l'automne, d'un projet de loi constitutionnel donnant un *« droit d'expérimentation »* aux régions, puis la présentation d'un autre texte organisant les transferts de compétence, le premier ministre a notamment annoncé la création, en 5 ans, de 13 500 emplois dans la police et la gendarmerie et de *« plus de 10 000 »* pour la justice. M. Raffarin, qui entend accorder davantage de crédits à ces institutions que les 6 milliards d'euros initialement annoncés, ne les a pas chiffrés, évoquant simplement un *« effort budgétaire de grande ampleur »*.

L'ancien directeur général de Bernard Krief communication était particulièrement attendu sur la forme de son intervention. En ce domaine, le chef du gouvernement s'est heurté aux contraintes inhérentes à ce genre d'exercice. Il affirmait vouloir *« faire moins long et plus vivant que les discours traditionnels »*, il n'y est pas parvenu. Les *« 50 minutes »* qu'il ne souhaitait pas dépasser se sont transformées en 1 heure 20, en dépit d'une très nette accélération en fin de parcours. Ses conseillers n'ont pas manqué, en effet, de lui rappeler qu'il devait passer en revue quasiment tous les secteurs de la politique gouvernementale.

PESÉS AU TRÉBUCHET

Acceptant d'égrener ainsi la liste des petits et grands chantiers à venir, M. Raffarin – qui ne s'est libéré de son texte qu'au chapitre de la décentralisation – n'a finalement imprimé sa marque qu'au fil d'une assez longue introduction, dans laquelle il a cherché à se montrer consensuel et rassembleur. *« Je ne souhaite pas faire de la division un principe gouvernemental (...) Nous voulons gouverner pour tous »*, a-t-il indiqué d'emblée, en confirmant – sans citer son prédécesseur – qu'il participerait aux séances de questions d'actualité *« dans un esprit d'écoute et d'information réciproques plutôt que dans un esprit partisan ou polémique »*. *« Il n'y a pas un camp qui a toujours raison et un autre toujours tort »*, a ajouté le chef du gouvernement devant un Hémicycle garni aux deux tiers d'élus UMP. Cueilli à froid par quelques interruptions sur les bancs de la gauche, le premier ministre en a profité, à plusieurs reprises, pour marteler son message : *« Je ne suis pas ici pour faire de la polémique (...) Vous ne me trouverez pas sur ce terrain. Vous perdez votre temps ! »* Cette posture s'apparente à la tactique de « l'édredon », dont le duvet étouffe les coups au lieu de les faire rebondir.

WITT/MEIGNEUX/SIPA

Mercredi 3 juillet, le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, prononce le traditionnel discours de politique générale du gouvernement devant les députés. Au même moment, Nicolas Sarkozy lit la déclaration au Sénat.

Les quatre chapitres qui ont suivi – rétablissement de l'autorité républicaine, *« République des proximités »*, libération des forces vives et mondialisation –, répondaient, dans leur formulation, à cette même préoccupation. M. Raffarin a en effet abordé avec une extrême prudence – et des mots pesés au trébuchet – les sujets qui pourraient fâcher, notamment dans le domaine social. Evoquant la réforme des retraites, programmée pour le premier semestre 2003, le premier ministre a évité d'employer l'expression « fonds de pension », lui préférant celle de *« revenu d'épargne »*. Pas de « service minimum » non plus dans les services publics, mais un *« service garanti »* qui n'exclut pas, *« exceptionnellement »*, le recours à la grève. Indiquant que *« tous les emplois ne seront pas systématiquement remplacés dans la fonction publique »*, M. Raffarin s'est empressé d'ajouter que *« selon les secteurs, les effectifs seront accrus, stabilisés ou réduits »*.

Evoquant les 35 heures et leurs *« assouplissements nécessaires »*, M. Raffarin a commencé par déplorer qu'elles aient *« conduit à freiner la progression du pouvoir d'achat des salariés »*, avant de mentionner les *« réalités économiques »* que la loi Aubry a *« ignorées »*. *« La durée légale du travail ne sera pas remise en cause »*, promet-il. Annonçant l'*« ouverture progressive »* du capital d'EDF et de GDF, le premier ministre a promis que ces deux *« grandes entreprises de réputation mondiale »* resteraient dans le secteur public, et que cette réforme ferait l'objet d'une *« consultation préalable »* avec les salariés.

Ces précautions prises par le premier ministre, qui a de nouveau promis de placer le dialogue social *« au cœur de l'action du gouvernement »*, n'ont pas suffi à convaincre les partenaires sociaux. Seule la CFDT s'est dite *« satisfaite »* de ce souci de concertation affiché. Le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, a estimé que M. Raffarin n'avait *« manifestement pas écouté les organisations des salariés »*. *« C'est le Medef qui a été entendu »*, a-t-il ajouté. Pour son homologue de FO, Marc Blondel, le premier ministre, qui a cherché à ne pas *« choquer les uns et les autres »*, était *« sur le fil du rasoir »*. Quant à l'Union syndicale-G10 Solidaires, elle n'a relevé que *« des banalités rassurantes »* destinées à *« masquer l'annonce de régressions sociales »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Sécurité, retraites, impôts : les engagements et les annonces du premier ministre

VOICI les principaux points de la déclaration du premier ministre, dont nous publions l'essentiel en pages 9 et 10.

▶**Sécurité :** le Parlement sera saisi *« dans les tout prochains jours »* d'un projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure ; 13 500 nouveaux emplois sont programmés sur cinq ans pour la police et la gendarmerie.

▶ **Justice :** un projet de loi de programmation doit permettre un renforcement *« très significatif »* des moyens des juridictions et la création de *« plus de 10 000 emplois »* en cinq ans. Seront créés des centres éducatifs fermés pour les mineurs délinquants et l'ordonnance de 1945 sera *« adaptée »*. Un volet sera consacré aux droits de la victime.

▶ **Défense :** avant la fin de 2002, une nouvelle loi de programmation militaire sera présentée avec pour but la modernisation des matériels et des équipements.

▶ **Formation :** avec les régions comme *« pivot »*, la réforme de la formation professionnelle sera engagée dès cet été. L'ambition est de créer *« une véritable assurance-emploi »*, fondée sur un *« compte personnel de formation »* et sur la validation des acquis professionnels.

▶ **Retraites :** la retraite à soixante ans ne sera pas remise en cause mais ceux qui souhaitent prolonger leur activité au-delà pourront le faire pour augmenter leurs droits. Sera instaurée une *« incitation fiscale »* en faveur d'un *« revenu d'épargne »*, destiné à compléter la pension. Chaque régime, public ou privé, fera l'objet d'un traitement spécifique.

▶ **Santé :** le premier ministre annonce la mise en place *« d'une nouvelle gouvernance »* du système de santé et d'assurance-maladie. Dans le cadre d'une régionalisation accrue, sera lancé un plan *« Hôpital 2007 »*.

▶ **Exclusion :** sera présenté, avant la fin de 2002, un programme d'actions dans ce domaine. Un débat parlementaire sera organisé à l'occasion des quinze ans de l'instauration du RMI.

▶ **Famille :** une allocation unique d'accueil du jeune enfant sera accordée, que la mère travaille ou non.

▶ **Immigration :** le premier ministre entend réformer le dispositif actuel du droit d'asile afin, notamment, d'en accélérer les procédures.

▶ **Décentralisation :** à l'automne, un projet de loi constitutionnelle sera présenté au Parlement, visant à inscrire la région dans la Constitution, à autoriser *« l'expérimentation locale »*, à favoriser la coopération entre collectivités et à autoriser la mise en œuvre de référendums locaux. Le Parlement devra aussi examiner un projet de refonte des textes liés à l'intercommunalité, aux pays, aux agglomérations et à la démocratie de proximité.

▶ **Environnement :** une *« charte de l'environnement »* sera élaborée d'ici juin 2003. Un projet de loi d'orientation consacrera un rôle accru aux énergies renouvelables et une place *« reconnue »* pour l'énergie nucléaire – à propos de laquelle doit être ouvert un débat sur *« la transparence et la sûreté »*.

▶ **Agriculture :** le gouvernement veillera à ce que la politique agricole commune (PAC), définie jusqu'en 2006, ne soit pas *« dès à présent »* modifiée. Il s'opposera à toute réforme de la PAC concernant la pêche.

▶ **Emploi :** un projet de loi favorisant l'emploi des jeunes peu qualifiés sera présenté, prévoyant l'exonération complète des charges applicables au 1er juillet 2002. Un *« contrat d'insertion dans la vie sociale »* offrira une garantie de revenus aux jeunes sans diplômes et sans emploi.

▶ **35 heures :** elles ne seront pas remises en cause, mais *« des assouplissements »* seront autorisés.

▶ **Fiscalité** : tous les contribuables bénéficieront d'une baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu, avec pour objectif une baisse d'un tiers en cinq ans. La baisse de la fiscalité sur les entreprises sera engagée dans le but de rejoindre la moyenne européenne.

▶ **Secteur public :** l'ouverture *« progressive »* du capital d'EDF et GDF sera engagée, mais elles resteront dans le secteur public.

Pour sa première séance dans l'opposition, l'ancienne « gauche plurielle » redécouvre les phrases assassines

PHYSIQUEMENT, l'effet est impressionnant : quand les députés de l'UMP se lèvent pour faire une ovation à Jean-Pierre Raffarin, qui monte lentement à la tribune, la gauche paraît comme écrasée dans l'Hémicycle. François Bayrou et ses collègues du groupe UDF restent assis. Il est 15 heures, mercredi 3 juillet, à l'Assemblée nationale : le premier ministre s'apprête à prononcer son discours de politique générale, rangé dans une chemise violette. Son épouse, Anne-Marie Raffarin, est assise dans les tribunes des visiteurs.

■ RÉCIT

« Jean-Pierre Baratin ! », entend-on à gauche

« Il a rien à dire ! », lance un député socialiste. Dès les premières minutes, les quolibets fusent. Quand le premier ministre évoque *« l'heure de vérité »* de l'élection présidentielle, un élu du PS lâche un rageur *« 19 % ! »*, allusion au score de Jacques Chirac le 21 avril. L'ancien sénateur de la Vienne ne haussera pas le ton pendant une heure et quinze minutes. *« Vous ne me trouverez pas sur le terrain de la polémique ! »*, s'interrompt-il à deux reprises. Le premier ministre fait des moulinets avec les mains en évoquant la décentralisation et la *« proximité »* – un mot utilisé *« mille fois »*, pointera François Hollande –, utilise abondamment l'adjectif possessif *« notre »* : *« notre »* système de santé, *« notre »* agriculture... Fait dresser la tête à Julien Dray, le monsieur sécurité du PS, quand il évoque *« une France sûre »*, slogan de Lionel Jospin. *« Jean-Pierre Baratin ! »*, entend-on encore. La gauche est bien à gauche, et s'écrie *« le smic ! »* quand M. Raffarin promet le *« dialogue social »*.

La majorité écoute, applaudit de temps à autre – Edouard Balladur, du bout des mains. Alain Juppé prend des notes. A la fin de son discours, le premier ministre est une nouvelle fois ovationné. Le président du groupe UDF, Hervé Morin, et François Bayrou finissent par suivre le mouvement. Côté socialiste, les anciens ministres Jean-Jack Queyranne et Claude Bartolone sont bien les seuls à agiter leurs bras en l'air, rieurs, comme pour entraîner les « soldats » de l'UMP.

Quelques secondes plus tard, c'est la ruée vers les micros et les caméras, salle des Quatre-Colonnes. Le président du groupe UMP, Jacques Barrot, monte à la tribune dans un hémicycle clairsemé. L'ancien ministre des affaires sociales a rajouté le mot *« France »* dans son discours, *« comme on rajoute de l'ail dans le gigot »*, lui a conseillé son premier vice-président, le gaulliste Bernard Accoyer (UMP, Haute-Savoie). François Hollande parle dans le brouhaha. Le président de l'Assemblée, Jean-Louis Debré, a du mal à faire taire Michel Bouvard (UMP, Savoie). *« Ne vous énervez pas ! »*, s'égosille-t-il au perchoir.

« Et François Bayrou arriva ! », se moque un député de gauche alors que le président de l'UDF s'installe à la tribune. Jean-Louis Debré sourit. Le discours du député du Béarn séduit toutefois au-delà de la trentaine d'élus centristes. Alain Madelin l'applaudit, M. Bayrou apprécie et rejoint le président de Démocratie libérale sur son banc.

Dans les couloirs, une fois n'est pas coutume, le fabiusien Didier Migaud (Isère) et l'ancienne ministre Marie-Georges Buffet (PCF, Seine-Saint-Denis), tombent d'accord : *« Jean-Pierre Raffarin a parlé une heure et quart pour ne rien dire ! »*, tranche l'ancien rapporteur général du budget. Les socialistes rivalisent de formules assassines. *« C'est la France de Pompidou, plutôt que la France du XXIe siècle »*, juge le président du groupe PS, Jean-Marc Ayrault. Jean-Pierre Balligand (Aisne), le « monsieur décentralisation » du PS, se moque de *« monsieur Jourdain »*, un *« mini-ingénieur du social et du local »*. *« C'est monsieur Lapérouse débarquant en Nouvelle-Calédonie et distribuant des perles aux autochtones »*, confie Henri Emmanuelli (PS, Landes) sur LCI. *« Il n'a pas prononcé une seule fois le mot ruralité »*, s'étonne l'Ardéchois Pascal Terrasse (PS).

Vers 18 heures, les caméras se ruent vers M. Hollande, qui sort de l'Hémicycle. *« Glavany a dit que c'était nauséabond... »*, amorce un journaliste. *« Il ne faut pas caricaturer »*, tempère le maire de Tulle, avant de planter le couteau : *« c'est un discours libéral, conservateur, flatteur pour toutes les catégories et surtout peu courageux »*. Puis, une autre banderille : *« Debré n'a pas bien présidé »*. Yves Cochet (Verts, Paris) raille le *« discours sédatif »* et assure : *« Il va pas tenir cinq ans. »* Même la droite peine à cacher sa déception. *« On aurait pu trouver un discours plus enthousiasmant »*, concède François Goulard (UMP, Morbihan).

Le discours du premier ministre, c'est Claude Goasguen (UMP, Paris) qui en parle le mieux. *« Il a répété les promesses de Chirac. C'est bien que les Français voient ça. »* Que la droite parle d'une seule voix, en ce début de législature, constitue, pour lui, *« une rupture positive »*. C'est déjà ça.

Clarisse Fabre

La formule du jour : « Notre route est droite, mais la pente est forte »

AH, les merveilleuses formules ! Il y a bien longtemps qu'un premier ministre ne s'était ainsi distingué par son verbe, et celui-ci est si particulier qu'il est en passe de donner son nom à un style. Désormais, on parlera des « raffarinades » pour évoquer ces quelques phrases dont Jean-Pierre Raffarin a le secret, entre les pamphlets vachards contre Mazarin – les mazarinades – et les truismes amusants d'un Tartarin de Tarascon. Ces petites phrases-là sont sa marque de fabrique. Son côté sous-préfet aux champs. Sa pente naturelle aussi, celle vers laquelle il glisse volontiers lorsqu'il lève le nez des belles notes que lui ont concoctées ses conseillers.

Mercredi, ce fut donc un festival. Et si l'on n'est pas sûr de les avoir toutes notées, on est au moins certain d'avoir retenu les plus belles. Et d'abord celle-ci, servie d'emblée par M. Raffarin au début de son discours : *« Notre route est droite, mais la pente est forte. »* Et puis, une autre, cinq lignes plus loin : *« L'audace réformatrice est une question de destinée. »* Une question de destinée... M. Raffarin a de ces trouvailles ! C'est un brin ampoulé, grandiloquent, parfois complètement creux, même, mais cela se retient. Tenez, celle-ci : *« Les certitudes faciles conduisent à des décisions fragiles. » « Baratin ! »*, a crié mercredi un député sur les bancs de la gauche. *« Voilà monsieur Prudhomme »*, a renchéri un autre. Mais M. Raffarin a continué imperturbablement.

Tout de même, parfois, lorsqu'il sent qu'il est allé trop loin, il « traduit ». Il parle de la loi de programmation militaire en soulignant que son *« objectif est de restaurer la disponibilité de nos matériels »* ? Le voilà qui ajuste ses lunettes sur son nez, à la Bernard Pivot, et explique aussitôt, à l'attention de *« la France d'en bas »*, le sens de l'expression : *« Cela veut dire avoir des pièces de rechange pour nos avions et nos chars, afin qu'ils puissent servir... »* Puis il lève les yeux de son texte et relance une salve de formules dont il a, seul, le secret : *« L'homme doit rester l'origine de notre pensée et non l'objet de notre société »* ou encore celle-ci, par laquelle il a clos sa déclaration de politique générale : *« La confiance est la clef du mouvement. »*

Raphaëlle Bacqué

WITT/MEIGNEUX/SIPA

ATTENTIF
François Bayrou, président de l'UDF, écoute la déclaration de politique générale du premier ministre.

MEIGNEUX/WITT/SIPA

OPPOSANT
François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, répond à la tribune de l'Assemblée nationale à la déclaration de M. Raffarin. Le leader de l'opposition a mis en garde le premier ministre contre l'« accumulation des annonces ».

JACK GUEZ/AFP

INCIDENT
Un inconnu qui était monté à la tribune de l'Assemblée alors que M. Raffarin venait d'achever son discours est maîtrisé par les huissiers du Palais-Bourbon.

Le premier ministre veut faire de la décentralisation « un formidable levier pour enfin réformer l'Etat »

Selon M. Raffarin, les régions doivent être la pierre angulaire d'une nouvelle répartition entre l'Etat et les collectivités. Ses orientations s'inscrivent dans la droite ligne de celles du chef de l'Etat

POUR DONNER une nouvelle impulsion à la démocratie locale, profitable à tous les citoyens qui expriment des besoins concrets, il est nécessaire que la décentralisation soit plus vivante et plus innovante, moins théorique et moins formelle. Tel est en substance le message du premier ministre. Or la décentralisation, c'est une nouvelle répartition des pouvoirs et des compétences : entre l'Etat (et son expression politique, le gouvernement et la haute administration à son service) et cette arborescence compliquée d'autorités publiques, dites de proximité, que sont les communes et leurs groupements, les départements et – avant tout – les régions.

Il faut donc, selon M. Raffarin, aérer la France, desserrer les contraintes bureaucratiques, privilégier les échelons de province par rapport aux ministères parisiens, alléger les procédures ou les contrôles diligentés dans les administrations centrales, favoriser les approches et les décisions différenciées, selon qu'elles intéressent l'avenir de l'Alsace frontalière, l'urbanisme de la côte charentaise ou l'enseignement des langues corse ou bretonne.

Les orientations du gouvernement s'inscrivent dans la droite ligne de ce qu'avait déclaré, mardi 2 juillet, le chef de l'Etat, *« en charge de l'essentiel »*, en exhortant les parlementaires à reprendre la *« longue marche si souvent contrariée vers la décentralisation »*. Une longue marche que tout le monde croit salutaire, mais qui se heurte régulièrement aux obstacles des prés carrés administratifs protégés par les grands corps de l'Etat (préfets, ingénieurs des Ponts et des Mines) et des droits acquis politiques. On sait par exemple combien les départements rechignent à transférer aux régions une parcelle de leurs pouvoirs ou de leur patrimoine. Une longue marche chaotique, depuis l'éphémère *« ministre des réformes »* Jean-Jacques Servan-Schreiber en 1974 jusqu'au rapport Mauroy en 2001, ponctuée cependant par les lois fondamentales de 1982-1983 auxquelles Gaston Defferre a attaché son nom.

Ce sont les régions qui sont désignées par le premier ministre comme les institutions sans conteste les plus capables de réussir ce nouveau départ. Et puisque leur rôle majeur est désormais officiel, il faudra d'abord leur reconnaître un statut incontesté. Une loi devra donc modifier le titre 12, et notamment l'article 72, de la Constitution de 1958 qui ne désigne comme collectivités territoriales de la République que les communes, les départements et les territoires d'outre-mer.

Mais l'encadrement législatif n'est pas suffisant. Ce qui compte, c'est d'abord le pragmatisme et l'expérimentation. Le gouvernement lance donc un appel, sous forme d'appel à l'aide, aux conseils régionaux. *« Faites-nous vite des propositions d'action, prenez des initiatives, soyez audacieux, arrogez-vous des pouvoirs, coopérez avec vos voisins, faites jaillir du terrain des idées neuves, trouvez des solutions qu'on examinera au cas par cas »*, lance l'ancien président de Poitou-Charentes. On se souvient de la phrase prémonitoire qu'il avait prononcée le 1er mars à Niort devant Daniel Vaillant, alors ministre de l'intérieur de Lionel Jospin : *« L'important dans la décentralisation, ce n'est pas tant le pouvoir que le mouvement, et il faut que l'impulsion parte d'en- bas. »*

Pendant que les régions rempliront la boîte à idées collective, le gouvernement préparera des transferts de compétences et de ressources correspondantes. Il s'appliquera aussi à simplifier un édifice législatif à certains égards (pour l'urba-

> Le gouvernement a exhorté les régions à faire « des propositions d'action »

nisme notamment) illisible. Il pourra s'appuyer sur le Sénat, qui a déjà fait des propositions novatrices sur le droit à l'expérimentation et les *« pouvoirs réglementaires encadrés »* attribués aux collectivités décentralisées. Surtout, il pourra puiser dans le programme électoral de Jacques Chirac. Celui-ci préconisait (dans l'hebdomadaire *La Gazette des communes* du 8 avril) le transfert massif aux collectivités de compétences de gestion (équipement, assainissement, routes, formation, aménagement rural...) exercées actuellement par des organismes aux statuts divers (public, mixte, privé, etc.).

Si elle est engagée avec détermination, la nouvelle étape de la décentralisation sera, selon le mot du chef du gouvernement, *« un formidable levier pour enfin réformer l'Etat »*.

François Grosrichard

Corse : le processus de Matignon en panne

Dans le bref passage qu'il a consacré à la Corse, le premier ministre a confirmé implicitement que le processus de Matignon lancé par Lionel Jospin s'arrêterait à la mise en œuvre de la première phase, concrétisée par la loi de janvier 2002, avec notamment l'application d'un plan exceptionnel d'investissement (PEI). Il n'y a donc plus de perspective de révision constitutionnelle pour donner à l'île un pouvoir d'adaptation des lois. M. Raffarin juge qu'avec le dispositif actuel et la future étape *« innovante »* de la décentralisation, les Corses *« auront des chances nouvelles de développer les atouts spécifiques de leur île »*.

José Rossi (DL), président de l'Assemblée de Corse et l'un des principaux artisans du processus de Matignon, a pris acte de cette réorientation en affirmant mercredi soir : *« La Corse se sent évidemment concernée au premier chef par l'appel à l'initiative et aux propositions adressé à toutes les régions de France. L'Assemblée de Corse* (...) *sera en mesure de saisir très vite la perche tendue par le premier ministre. »*

Des effectifs supplémentaires pour la police et pour la justice

POUR AMÉLIORER la sécurité des Français, *« la première liberté »*, le premier ministre a choisi d'augmenter les effectifs de la police, de la gendarmerie et de la justice. Jean-Pierre Raffarin a annoncé aux députés, mercredi 3 juillet, le recrutement sur les cinq années à venir de 13 500 policiers et gendarmes, ainsi que celui de 10 000 magistrats et personnels de justice.

Le détail de la répartition de ces futures recrues sera connu lors de la présentation au conseil des ministres des deux projets de loi d'orientation et de programmation de la sécurité et de la justice, les 10 et 17 juillet. Selon le ministère de l'intérieur, les nouveaux policiers et gendarmes constitueront des créations nettes d'emplois, et non le simple remplacement des départs à la retraite. D'autre part, le chiffre de 13 500 policiers supplémentaires s'ajoute aux recrutements exceptionnels qu'avait déjà décidés le précédent ministre de l'intérieur (PS), Daniel Vaillant. Ceux-ci, indique-t-on dans l'entourage de Nicolas Sarkozy, ne seront pas remis en question.

SATISFACTION PRUDENTE DES SYNDICATS

L'annonce faite par le premier ministre à l'Assemblée nationale a suscité la satisfaction prudente des syndicats de police. *« C'est une décision cohérente par rapport à l'analyse de la situation de la délinquance »*, jugeait André Michel-Ventre, secrétaire général du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN, majoritaire) *« Nous avions demandé 20 000, mais cela va dans le bon sens,* estimait Joaquin Masanet, secrétaire général de l'UNSA-Police (majoritaire chez les gardiens de la paix et CRS), *encore faut-il savoir quelle sera la part des policiers de terrain et des emplois administratifs pour juger de l'efficacité du dispositif. » « Je ne peux que me réjouir,* indiquait de son côté le secrétaire général d'Alliance, Jean-Luc Garnier, *mais cela ne doit pas faire oublier la nécessité d'une action sur les structures, la répartition des policiers et des gendarmes sur le territoire, et les économies d'échelle que l'on peut en tirer pour mettre plus de policiers sur le terrain. »*

Au nom du Syndicat général de la police, affilié à Force ouvrière (SGP-FO), Nicolas Couteau s'inquiétait de la capacité des écoles de police à accueillir les futurs renforts pendant leur année de formation. *« Elles sont déjà complètement engorgées,* assurait-il, *il ne sera pas possible de prendre en charge les nouveaux dans un délai raisonnable. »* Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) a quant à lui jugé *« irréalisable »* la création de 10 000 postes dans les juridictions tant qu'il n'y avait pas d'engagement financier clair de la part du gouvernement.

Pascal Ceaux

M. Debré demande une enquête administrative après un incident

JEAN-PIERRE RAFFARIN goûte à peine la salve d'applaudissements accueillant la fin de son discours, lorsque l'homme monte jusqu'à la tribune. Un homme d'une trentaine d'années, cheveux noirs coiffés en arrière, le regard illuminé. Le président de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, qui surplombe la scène, a tout juste le temps de brandir sa règle quand l'homme sort de son cartable une coupe, comme celles que l'on remet à un champion à l'issue d'une manifestation sportive. Aussitôt, deux huissiers se précipitent pour le tirer par les pieds, faisant dégringoler l'inconnu au bas de la tribune. C'est la première fois qu'un tel incident arrive au sein d'une assemblée où les mesures de sécurité sont pourtant strictes.

« Vous vous rendez compte, si ce fou avait été armé, le premier ministre serait mort sans s'en rendre compte », s'est époumoné le député (UMP-DL) Pascal Clément. Jean-Louis Debré a pour sa part demandé une enquête administrative, rétrospectivement effrayé de ce qu'aurait pu être sa première vraie journée d'activité de président de l'Assemblée : une fête gâchée.

Car depuis qu'il a été élu président de l'Assemblée nationale, M. Debré ne dissimule pas son bonheur. Radieux, il a déjà presque achevé l'emménagement de son bureau, dans lequel il a notamment apporté quelques bustes de Marianne collectionnés depuis le début de sa carrière. Urbain, il reçoit tout parlementaire qui le souhaite sans rendez-vous, et a déjà donné, mardi soir, son premier dîner parlementaire pour une dizaine de députés d'outre-mer. Sans tarder, il a proposé quelques réformes de l'Assemblée, comme la suppression de l'une des deux séances de questions au gouvernement. Dressant le portrait de la nouvelle majorité, il a commis un curieux impair, en assurant qu'il y a *« 365 députés de la majorité »*, comme s'il en excluait les députés UDF...

« IL NE SAIT PAS PRÉSIDER »

Auparavant, il était allé rendre visite au groupe UMP, indiquant qu'il compte bien assister à chaque réunion de groupe, le mercredi matin. Il a donné quelques conseils à Jacques Barrot, le président de ce groupe pléthorique. Et il a goûté lui-même les difficultés de sa tâche, mercredi, au moment de la déclaration de politique générale du premier ministre. Face au chahut de ses collègues, il a récolté une première remarque acerbe d'Henri Emmanuelli (PS), qui fut lui aussi président de l'Assemblée : *« Il ne sait pas présider. »*

Mais les quelques servitudes de la chaire seront pour plus tard... Pour l'heure, il goûte ce moment d'émotion lorsqu'il traverse les salons de la présidence, entre deux rangées de gardes républicains sabre au clair et dans les roulements de tambour, pour se rendre jusque dans l'Hémicycle. Que du bonheur.

Raphaëlle Bacqué

Les fonctionnaires partis en retraite ne seront pas tous remplacés

Les syndicats s'inquiètent de cette perspective ; la CGT dénonce une « logique libérale »

CETTE FOIS, c'est clair : le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin n'entend pas *« systématiquement »* remplacer les départs en retraite des fonctionnaires. Les emplois des partants, a-t-il ajouté, seront *« accrus, stabilisés, réduits selon les secteurs »* en vertu d'une conception politique générale visant à recentrer un Etat *« trop dispersé »* sur *« ses missions régaliennes »*. Le premier ministre, qui plaide pour *« une vraie administration de services, plus simple »*, souhaite *« mobiliser ses moyens là où sont ses besoins essentiels »*. Et esquisse ainsi, sans la formuler explicitement, la perspective d'une réduction globale du nombre de fonctionnaires, à la faveur du renouvellement démographique.

Dans ce cadre, outre la justice pour laquelle la création de plus de 10 000 emplois sur cinq ans a été annoncée, seuls les fonctionnaires en uniforme semblent devoir être épargnés. Jean-Pierre Raffarin a prévu de doter la police et la gendarmerie de 13 500 postes supplémentaires.

Prêtée à Jacques Chirac durant la campagne présidentielle, l'hypothèse d'une diminution du nombre de fonctionnaires a donné lieu à un réel cafouillage. Evoquée de manière imprudente courant mars par Jean-François Copé, chargé d'élaborer le programme économique du candidat, elle avait été promptement remisée aux oubliettes *(Le Monde* du 25 mars). Interrogé sur RTL et Europe 1, M. Chirac avait lui-même pris soin de reprendre les journalistes en soulignant qu'il n'était *« pas question »* de procéder à une telle réduction.

Cette hypothèse est revenue sur le devant de la scène, il y a quelques jours, à la faveur de l'audit sur les finances publiques. Sitôt sa parution, le ministre délégué au budget, Alain Lambert, dénonçait l'*« augmentation ininterrompue de l'emploi public sans qu'un meilleur service puisse être apporté »*. Puis, dans la foulée, ce dernier faisait mine de s'interroger : *« Faut-il remplacer la totalité des fonctionnaires ? A l'évidence non »*

« COUPES SOMBRES »

Cette perspective, ajoutée à l'annonce d'un transfert de compétences de l'Etat vers les régions, au recours aux ordonnances pour *« simplifier nos législations dans un certain nombre de domaines »* sans davantage de précisions, à l'évocation d'un service garanti dans les grands services publics, a déjà suscité l'irritation des syndicats. C'est l'un des points sur lesquels la CFDT, par ailleurs plutôt satisfaite du discours de politique générale, a émis ses plus fortes réserves. *« La réduction des impôts annoncée en même temps que la création d'emplois dans certains secteurs prioritaires (police, gendarmerie et justice) et les conséquences budgétaires que cela induit hypothèquent sérieusement* [l'ambition de] *réformer les services publics et d'impliquer les fonctionnaires dans la réussite de ses réformes »*, souligne la confédération dirigée par François Chérèque. De son coté l'UNSA fait part de son *« interrogation »* sur la vision de M. Raffarin s'agissant *« des services publics et des fonctions publiques »*, quand sa branche éducation (l'ancienne fédération FEN) déplore que *« l'administration publique soit ramenée à l'abus de paperasseries et de tracasseries »* par le premier ministre. Pour la CGT, tout cela participe de la *« logique libérale »* à laquelle M. Raffarin *« emprunte largement »*. La FSU, pour sa part, souligne l'absence de *« réponse précise sur la question des services publics et de l'emploi public »* tandis que l'union syndicale Groupe des Dix dénonce *« les coupes sombres annoncées dans la fonction publique »*.

La moitié des fonctionnaires, soit un peu plus de 800 000 personnes, vont partir à la retraite d'ici 2012 dans les seules administrations civiles de l'Etat. En 2015, selon un récent rapport du commissariat au plan, 50 % des salariés de la fonction publique auront plus de soixante ans, contre un tiers seulement dans le privé.

Caroline Monnot

Le « service garanti » fait des vagues à la SNCF

Conformément à une promesse du candidat Jacques Chirac, le premier ministre s'est prononcé pour un *« service garanti »* dans les entreprises publiques, demandant *« aux responsables* (...) *qui n'y sont pas déjà parvenus d'engager la discussion avec tous les partenaires »*. Et l'annonce de M. Raffarin a eu pour premier effet de parasiter, à la SNCF, une table ronde organisée entre la direction et les syndicats sur l'amélioration du dialogue social. Dans un communiqué, la CFDT cheminots a déclaré qu'elle *« n'acceptera jamais de continuer à discuter de l'amélioration du dialogue social sous la menace d'une restriction du droit de grève »*. La CGT a menacé le gouvernement et la direction de la SNCF *« d'appeler les cheminots à s'opposer à toute atteinte au droit de grève »*. Interrogé sur France-Inter, jeudi, le ministre des affaires sociales, François Fillon, s'est efforcé de corriger le tir, en soulignant que le *« service garanti »* était un sujet sur lequel aucune avancée n'était envisageable sans une concertation avec les syndicats.

LÉONARD DE VINCI PÔLE UNIVERSITAIRE
3ème cycle
MARKETING/COMMERCE
spécialisés en
• E-BUSINESS (MCI)
• B-TO-B (INCI)
Accédez à un réseau relationnel et à des enseignements de haut niveaux
Recrutement Bac +4/5, derniers jurys.
Formation d'octobre 2002 à septembre 2003 dont 6 mois de mission en entreprise.
Brochure et dossier au 01 41 16 73 12
laurence.guichard@devinci.fr
INCI-MCI Pôle Universitaire Léonard de Vinci
92916 Paris La Défense Cedex
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ

Le gouvernement attendra le printemps 2003 pour réformer le système des retraites

M. Raffarin veut introduire les usagers dans l'assurance-maladie et mettre fin au paritarisme

« L'AUDACE *réformatrice »* évoquée dans son discours par Jean-Raffarin est tout aussitôt bordée par une prudente, et calculée, retenue. Comme prévu, la réforme des retraites, ou plutôt *« les conditions de* [leur] *préservation »*, ne verra pas le jour avant le premier semestre 2003. Ce délai n'est pas inspiré par la nécessité d'une réflexion supplémentaire. *« Le temps n'est plus à la création de nouvelles commissions ou à la rédaction de nouveaux rapports »*, a reconnu le premier ministre. Pragmatique, il veut laisser passer les élections prud'homales, prévues le 11 décembre 2002. Le gouvernement a, en effet, les yeux rivés sur cette autre campagne électorale, alors que la CGT a annoncé, dès septembre, une semaine d'action sur les retraites et que Force ouvrière a menacé d'organiser une *« grève généralisée »* sur le sujet. M. Raffarin est *« sur le fil du rasoir »*, a commenté Marc Blondel, secrétaire général de FO. *« Il veut éviter qu'on lui dise radicalement non »* et, en même temps, *« il veut éviter de dire qu'il abandonne les thèses libérales ». « C'est l'équilibre, mais je ne suis pas sûr que lors de la réalisation, cela sera aussi simple que cela »*, a-t-il ajouté.

Aux exclamations d'impatience poussées par la nouvelle majorité dans l'hémicycle à l'énoncé du chapitre retraites a donc succédé une relative atonie après que M. Raffarin a posé quelques principes. La réforme ne sera pas rétroactive, elle aboutira *« à une plus grande équité entre les Français »* et préservera la retraite à 60 ans, *« un acquis social »*, tout en permettant à ceux qui le souhaitent de *« prolonger leur activité au-delà »*. Les Français pourront compléter leur pension *« grâce à une incitation fiscale sur l'épargne »*, mais le mot « fonds de pension », même *« à la française »* selon un label défendu par Jacques Chirac durant la campagne présidentielle, a été soigneusement évité. *« J'ai été content de sa disparition »*, a réagi Jean-Luc Cazettes, président de la CGC. Depuis la campagne, en effet, les scandales financiers de groupes comme Enron, aux Etats-Unis, ou, plus récemment, les déboires de Vivendi Universal en France, avec leurs répercussions sur la Bourse, ont convaincu le gouvernement, pour le moment, de réduire ses ambitions en matière de capitalisation.

La CGT n'en a pas moins dénoncé *« la pression très forte du Medef ». « En matière de retraites, les choses sont à peu près claires : allégement de la durée de cotisations, création d'une épargne individuelle »*, a noté Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire confédéral. La CFTC redoute également *« un risque de dérive vers les fonds de pension »* persistant. *« Le premier ministre n'assure plus le maintien actuel des pensions par rapport aux salaires, seul, "un bon revenu à tous les retraités" est évoqué »*, analyse de son côté Annick Coupé, porte-parole du Groupe des Dix-Solidaires. Seule, la CFDT s'est réjouie dans un communiqué *« que l'heure soit venue de la décision, que le calendrier en soit fixé et que l'objectif affirmé soit la sauvegarde du régime par répartition pour garantir le niveau des retraites de demain »*. La centrale de François Chérèque espère en effet toujours vendre « sa » réforme basée sur une retraite à la carte, quitte à se montrer plus conciliante sur d'autres dossiers.

L'assurance-maladie, par exemple. Après l'annonce, par le ministre de la santé, Jean-François Mattei, de l'abandon définitif du plan Juppé et de la *« maîtrise comptable »* des dépenses de santé, M. Raffarin a sifflé la fin du paritarisme dans cette branche de la Sécurité sociale présidée par la CFDT. *« Nous mettrons en place une nouvelle gouvernance du système de santé et d'assurance-maladie »*, a-t-il déclaré, en mettant en avant sa *« volonté d'une plus grande proximité avec les citoyens »* et d'une *« régionalisation accrue »*.

« A partir du moment où il y a décentralisation, il y a différenciation », s'est aussitôt inquiété Marc Blondel. Le patronat, à l'exception de l'Union professionnelle artisanale (UPA), s'étant retiré des caisses paritaires depuis septembre 2001, le gouvernement cherche à y faire entrer les représentants des usagers. Leur présence permettrait d'amortir, en leur faisant endosser les choix, les décisions prises pour combler *« l'augmentation trop rapide des dépenses de santé* [qui] *fait planer une sourde inquiétude sur l'avenir du système »*.

Au sein du gouvernement, on estime, en effet, que la solidarité ne peut plus tout prendre en charge du fait du vieillissement de la population. Début juillet, M. Mattei devrait rencontrer, pour la première fois, les responsables du Medef afin de les sonder sur les conditions de leur éventuel retour. Partisan de l'ouverture à la concurrence des caisses d'assurance-maladie lorsqu'il était député de l'opposition, le ministre assure en privé qu'il ne veut pas entendre parler de privatisation. La CGPME, dont la direction vient d'être renouvelée, a fait savoir dans un communiqué, quelques heures avant le discours de M. Raffarin, qu'elle était disposée à revenir siéger à la Caisse nationale d'assurance-maladie *« dès que le gouvernement aura confirmé sa volonté de réforme »*.

Isabelle Mandraud

Les syndicats sceptiques sur le dialogue social

Sur 26 pages de discours, Jean-Pierre Raffarin n'a finalement consacré que trois petits paragraphes à ce qui a été l'un des thèmes forts des campagne présidentielle et législatives de la droite : le dialogue social. Les syndicats sont un peu plus circonspects qu'aux premiers jours du gouvernement. La baisse des impôts, la revalorisation des honoraires des médecins généralistes, les premières déclarations sur un service minimum dans les transports publics et surtout l'annonce de l'absence de coup de pouce sur le smic, avant même la réunion des partenaires sociaux, ont éveillé leur méfiance.

« Cet engagement **[sur le dialogue social]** ***doit se concrétiser sur tous les sujets sociaux et ne saurait se limiter aux seules questions délicates que le gouvernement a d'emblée retenues »*****, a réagi la CFDT. La FSU a pointé une contradiction entre la volonté de placer le dialogue social *« au cœur de l'action du gouvernement »* et le désir affiché par M. Raffarin de légiférer par ordonnances pour réformer les services publics. Enfin, l'impasse faite sur la réforme de la représentativité des syndicats a irrité la CGT, mais aussi l'UNSA.**

Le rythme des baisses d'impôts « dépendra de la vigueur de la croissance économique »

La réforme de la taxe d'habitation a été oubliée

UNE RÉFORME fiscale signe souvent une politique. Les propositions présentées, mercredi 3 juillet, par Jean-Pierre Raffarin – dans le droit-fil du programme présidentiel de Jacques Chirac – marquent la volonté du gouvernement de privilégier les ménages aisés et les entreprises. Au nom du soutien à l'emploi, de la relance de la croissance et de la compétitivité de la France, a-t-il souligné devant les députés. Le premier ministre a juste mis un bémol à son volontarisme en prévenant que, dans les prochaines années, le rythme de la baisse *« dépendra de la vigueur de la croissance économique »*. Prudemment, il n'a pas repris la promesse de M. Chirac de réduire la pression fiscale de 30 milliards d'euros sur cinq ans (dont 12,5 milliards pour l'impôt sur le revenu).

Une première *« étape »* sera réalisée dès cette année. En dépit des déficits publics, évalués entre 2,3 et 2,6 points de PIB par le récent audit de deux magistrats de la Cour des comptes, Jacques Bonnet et Philippe Nasse (*Le Monde* du 28 juin), le premier ministre a confirmé la mesure-phare qui doit être votée, fin juillet, dans le collectif budgétaire : une baisse uniforme, dès l'automne, de 5 % du montant de l'impôt sur le revenu payé par 13 millions de foyers. Il a également rappelé que la prime pour l'emploi (PPE), qui sera versée à 8 millions de salariés modestes à la rentrée, ne sera pas majorée, ce que la gauche réclamait dans un souci d'équité.

M. Raffarin a cependant annoncé que la PPE sera *« adaptée, notamment en faveur des travailleurs à temps partiel »*, pour qu'elle devienne *« un véritable instrument de justice sociale et de valorisation du travail »*.

Même si le chef du gouvernement a réitéré l'engagement du président-candidat de réduire d'*« un tiers »* l'impôt sur le revenu au cours du quinquennat, son plan fiscal demeure flou et pas toujours « eurocompatible ». Ainsi a-t-il relancé l'idée de ramener de 19,6 % à 5,5 % le taux de TVA appliqué à l'hôtellerie-restauration et aux disques. Mais cette mesure devra attendre – sans doute 2004 – une décision de la Commission européenne, qui a engagé une réflexion sur le poids de la fiscalité dans les secteurs d'activité à forte intensité de main-d'œuvre.

SOUS L'ŒIL DE BRUXELLES

M. Raffarin s'est aussi fixé *« l'objectif de rejoindre la moyenne européenne »* pour l'impôt sur les sociétés – une revendication du Medef. Mais, avec un déficit budgétaire de l'ordre de 45 milliards d'euros à la fin de l'année, il a jugé prudent de ne pas arrêter de calendrier.

Enfin, le premier ministre n'a pas évoqué la réforme de la taxe d'habitation. Dans son « Engagement pour la France », M. Chirac annonçait pourtant qu'*« en concertation avec les collectivités locales »* il remettrait à plat une taxe qui est *« devenue très inéquitable »* et qui *« pèse fortement sur les Français modestes »*. Le PS en avait fait sa priorité fiscale pour la prochaine législature.

Le gouvernement espère 3 % de croissance en 2003 et 2004 (contre 1,4 % prévu en 2002) pour financer la baisse des prélèvements obligatoires (impôts et charges sociales), mais aussi la réduction des déficits publics et les dépenses nouvelles (police, justice, armée, etc.). Sous l'œil vigilant de Bruxelles.

Jean-Michel Bezat

La durée légale hebdomadaire du travail restera fixée à 35 heures, mais le contingent d'heures supplémentaires devrait être augmenté

CE FUT l'un des leitmotiv de la campagne présidentielle de Jacques Chirac. En écho aux critiques formulées par le Medef sur la réduction du temps de travail, le chef de l'Etat avait affirmé qu'il était nécessaire de permettre *« aux salariés qui le souhaitent de travailler plus pour gagner plus »*. Il n'est donc pas surprenant que la révision des lois sur les 35 heures figurât dans le programme fixé par Jean-Pierre Raffarin. *« La durée légale du travail ne sera pas remise en cause, mais des assouplissements sont nécessaires »*, a-t-il indiqué en précisant que *« la méthode autoritaire suivie pour réformer le temps de travail a conduit à freiner la progression du pouvoir d'achat des salariés et à ignorer nombre de réalités économiques. »*

Pour autant, M. Raffarin s'est bien gardé de préciser ses intentions, en renvoyant au *« nécessaire dialogue social »* l'élaboration des modalités de cette réforme avant toute mesure *« législative »* ou *« réglementaire »*. Si aucun calendrier précis n'a été établi – avant ou après les élections prud'homales de décembre —, le gouvernement devrait s'atteler rapidement à l'un des volets les plus controversés, qui concerne la fixation des différents niveaux du smic issus des étapes successives du passage aux 35 heures.

A peine installé, M. Raffarin avait pris prétexte de la complexité instaurée par quatre à cinq smic différents pour refuser d'accorder un coup de pouce supplémentaire au salaire minimum, revalorisé de 2,4 % au 1er juillet. Dans la perspective d'une éventuelle *« harmonisation »*, le Conseil économique et social devrait rendre un rapport le 10 juillet dont le gouvernement envisage de s'inspirer en prévision des discussions avec les responsables syndicaux et patronaux.

« LA PRESSION DU MEDEF »

L'essentiel de la réforme des 35 heures devrait néanmoins s'appuyer sur un *« assouplissement »* du contingent des heures supplémentaires qui pourrait passer de 130 heures à 180 heures, voire à 200 dans certaines activités. Une manière dissimulée de revenir aux 39 heures par semaine sans porter atteinte à une mesure « symbolique » dont bénéficient 8,7 millions de salariés dans 128 200 entreprises. Cette possibilité existe déjà pour diverses catégories, comme le transport routier, ou a été autorisée pour les PME de moins de vingt salariés qui ont obtenu un délai jusqu'en 2 004.

Pour l'heure, aucun consensus ne s'est dégagé sur la méthode. Si, face à la diversité des situations, d'aucuns préconisent une réforme législative « a minima », comme l'avait laissé entendre François Fillon, ministre du travail (*Le Monde* du 29 mai), d'autres, plus impatients, recommandent la voie réglementaire. *« J'aurais préféré un décret qui dise, dans les jours qui viennent, que l'on passe le contingent d'heures supplémentaires de 130 à 180, voire 200 heures »*, a affirmé Jean-François Roubaud, vice-président de la CGPME.

« On va finalement mettre en cause la réduction du temps de travail avant qu'elle ne soit appliquée à tout le monde », a commenté Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire confédéral de la CGT qui relève *« la pression très forte du Medef dans le sens de ses exigences »*. De son côté, la CFDT considère que *« la stratégie du gouvernement pour atteindre le plein emploi requiert l'ouverture d'une large négociation qui doit intégrer la formation professionnelle et l'accès des jeunes et ne saurait se réduire à la question de l'assouplissement des 35 heures, comme celle des plans sociaux »*. Pour les syndicats, cette négociation « globale » s'impose d'autant plus que le premier ministre s'est aussi engagé à *« simplifier le code du travail* [qui] *doit être rendu plus lisible et modernisé »* et à réformer *« la loi dite de modernisation sociale justement critiquée »*. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit bien de propositions largement inspirées et appuyées par le Medef.

Michel Delberghe

EDF et Gaz de France seront partiellement privatisées

SANS jamais prononcer leur nom, le premier ministre a annoncé la privatisation partielle d'EDF et de Gaz de France, qualifiées de *« grandes entreprises de réputation mondiale »*. Selon lui, *« pour qu'elles puissent nouer des alliances et développer leur stratégie en Europe et dans le monde tout en respectant toutes les exigences du service public, leur forme juridique sera modifiée pour permettre une ouverture progressive de leur capital »*. Et Jean-Pierre Raffarin d'apporter une précision importante : *« Tout en demeurant dans le secteur public. »*

Deux inconnues majeures demeurent : la date de cette transformation et les modalités de l'ouverture. S'agira-t-il d'une mise en Bourse à l'image de France Télécom ou fera-t-on entrer des groupes industriels dans le capital des deux entreprises ? Les noms de Suez et du norvégien Statoil sont régulièrement évoqués comme d'éventuels partenaires de Gaz de France.

« GUERRE AUX GAZIERS »

Malgré cette incertitude, Gaz de France, dont le président, Pierre Gadonneix, est depuis longtemps un farouche partisan de la privatisation, s'est félicité de l'annonce du premier ministre. Gaz de France est *« prêt à toutes les évolutions nécessaires à la réussite de son projet industriel »*, a indiqué le gazier français, qui a récemment annoncé une réorganisation de ses structures destinée à favoriser cette évolution (*Le Monde* du 13 juin).

La direction d'EDF n'a pas réagi officiellement aux déclarations du premier ministre, mais son président, François Roussely, n'a jamais caché qu'il souhaitait une évolution du statut de l'entreprise pour disposer de davantage de moyens financiers et mettre fin aux critiques dont elle fait l'objet dans la plupart des capitales européennes. En rachetant récemment un électricien britannique – Seeboard –, l'entreprise publique a rappelé que le développement international constituait une priorité (*Le Monde* du 20 juin).

Le principal point d'achoppement sera évidemment social. C'est pourquoi M. Raffarin a précisé, dans sa déclaration de politique générale, que *« ces évolutions feront bien sûr l'objet d'une consultation préalable avec, en particulier, les agents de ces entreprises et leurs représentants »*. Il a tenu à préciser que *« le statut du personnel actuel sera maintenu »* et que *« le système spécifique de retraite recevra les garanties nécessaires »*.

Ce dernier point – les retraites – concerne donc deux chantiers du premier ministre. Le coût des retraites, à la charge des entreprises, est un élément très important de leurs charges. Durant la campagne présidentielle, Nicolas Sarkozy avait, au nom du RPR, estimé qu'EDF valait entre 750 millions et 1 milliard d'euros. Sans que l'on sache encore très bien quelles seront les modalités du débat, chacun imagine qu'une partie de ces recettes et une participation des salariés au capital d'EDF et de GDF seront au cœur des négociations avec les syndicats.

Réagissant aux propos du premier ministre, Force ouvrière a jugé que M. Raffarin *« déclare la guerre aux gaziers et électriciens »*. De son côté, SUD, non représentatif au niveau national dans les deux entreprises, estime que *« le gouvernement prend donc le risque de déstabiliser et d'affaiblir un service public »*.

Mais la CGT, de loin le principal syndicat, a eu une réaction plutôt mesurée. Tout en appelant les agents à une journée d'action dès ce jeudi 4 juillet, le syndicat estime que *« si le premier ministre confirme l'intention du gouvernement d'en ouvrir le capital, force est de constater qu'il le fait avec prudence et sans afficher le calendrier »*. Si la CGT regrette *« la place réduite faite au service public* (...), *qui caractérise sans ambiguïté le projet de société du gouvernement »*, elle *« prend acte »* de l'annonce *« d'un débat sur la politique énergétique »* qui *« garantit l'avenir du nucléaire »*. Le syndicat rappelle qu'il souhaite la fusion d'EDF et de GDF, mais cela ne constitue plus qu'une *« piste du développement du service public »*.

Frédéric Lemaître

Université Toulouse 1 Sciences Sociales
Iae toulouse
TROISIÈMES CYCLES EN GESTION
Formations initiales et continues
DESS Audit des Systèmes d'Information Comptables et Financiers
DESS Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises
DESS Finance
DESS Gestion de l'Entreprise Sociale
DESS Gestion de l'Innovation
DESS Management Financier et Logistique Informatique
DESS Management International
DESS Management Public Territorial
DESS Marketing
DESS Marketing Bancaire et des Services Financiers
DESS Sciences du Management
DEA de Sciences de Gestion
Sélection sur dossier et tests
Institut d'Administration des Entreprises
Place Anatole France - 31042 Toulouse cedex
Tél : 05 62 30 34 34 - Fax : 05 61 23 84 33
www.univ-tlse1.fr/iae
UT1

Le contrat jeunes coûtera 500 millions d'euros par an

Réservés aux 16-22 ans peu diplômés, ces CDI seront rémunérés au smic

PREMIER projet de loi social du gouvernement, les contrats jeunes, présentés dans quelques jours au conseil des ministres, puis débattus dans la foulée au Parlement, sont déjà sur la table du Conseil d'Etat, et les crédits nécessaires sont inscrits dans le collectif budgétaire. Ces contrats à durée indéterminée seront réservés à des jeunes de 16 à 22 ans, peu ou pas qualifiés (niveau bac maximum), rémunérés *« au moins au smic »*, selon les indications données par le ministre des affaires sociales, François Fillon, au mois de juin. Environ 300 000 personnes (de 30 000 à 40 000 la première année) seraient concernées.

En échange, leurs employeurs (les PME de moins de 250 salariés) bénéficieraient d'un nouvel allégement de charges sociales pendant trois ans : 100 % les deux premières années, 50 % la troisième. Le coût du dispositif est estimé par le ministère à 500 millions d'euros en année pleine (entre 50 et 60 millions en 2002). Pour les entreprises, l'allégement prendrait la forme d'une *« prime d'environ 225 euros par mois au niveau du smic »*. Au-delà, les PME pourraient la cumuler avec les allégements décidés par Alain Juppé (jusqu'à 1,3 smic), et élargis jusqu'à 1,8 smic par Martine Aubry dans le cadre des 35 heures. *« Les baisses de charges constituent la clé de voûte de notre stratégie. Non par idéologie, mais parce que ça marche, ça crée des emplois*, a souligné M. Raffarin, mercredi, devant les députés. *On n'a pas trouvé cela dans un petit livre rouge, ou bleu, mais dans les études de l'Insee. »*

Ces contrats jeunes figuraient – jusqu'au niveau bac + 2 – dans le programme de Jacques Chirac comme une réponse aux emplois-jeunes créés par les socialistes dans le secteur public et associatif. La droite a vu, dans ce domaine, l'opportunité de marquer sa différence avec la gauche, qui n'a pas su concrétiser son projet dans le secteur privé, faute d'accord avec le Medef.

En plaçant ce dossier en tête de ses priorités, le gouvernement sait aussi qu'il s'engage sur le terrain le plus consensuel, même si la CGT a dénoncé, à travers la politique des baisses de charges, la mise en place d'*« un sous-salariat »*. Premiers bénéficiaires de la baisse du chômage ces dernières années, les jeunes sont aujourd'hui les plus touchés par sa remontée.

L'autre promesse du candidat Chirac d'une *« assurance-emploi »* basée sur la réforme de la formation professionnelle s'avère, elle, beaucoup plus sensible : ce chantier, mené dans le cadre de la Refondation sociale du Medef, par Francis Mer, devenu ministre de l'économie et des finances, a échoué.

I. M.

« Notre projet, sans arrogance, réconcilie action et convictions »

Dans sa déclaration de politique générale, prononcée mercredi 3 juillet devant les députés, le premier ministre a énoncé les « quatre piliers » d'un Etat qu'il souhaite rénover. Il a mis en avant un « nouvel humanisme » pour « redonner l'espoir aux Françaises et aux Français »

Monsieur le président, cher monsieur le président ; mesdames et messieurs les députés, chers mesdames et messieurs les députés,

A chacune et chacun d'entre vous, personnellement, j'adresse mes sincères félicitations pour la mission d'honneur et de service qui vous a été confiée par les Françaises et les Français, lors des toutes récentes élections législatives. Les conditions sont maintenant réunies pour que le temps de l'action relaie le temps des élections. Cette action doit être caractérisée par la lucidité, le courage et l'espoir.

La France est forte, forte de ses projets mais la France est fragile, fragile dans son organisation, confiante dans son avenir, méfiante quant à la politique.

L'élection présidentielle a été un rendez-vous de vérité. Le 21 avril, les Françaises et les Français ont dit leur mécontentement. L'impuissance politique a généré l'exaspération populaire. L'abstention à ce niveau n'est plus de l'indifférence mais de la défiance. Un grand nombre de Français ont reproché à la République de ne plus tenir ses promesses de liberté, d'égalité, et de fraternité. Le 5 mai a exprimé lui aussi sa vérité : la colère portait davantage sur le fonctionnement de la République que contre ses valeurs. Et le projet de Jacques Chirac a été le rempart contre l'extrémisme et le centre de gravité du rassemblement de tous les républicains.

Le gouvernement que j'ai l'honneur de diriger, nommé par le président de la République, est originellement marqué par les deux grands messages de l'élection présidentielle : l'urgence d'une réponse aux attentes des citoyens et l'exigence du partage des valeurs républicaines. Dans cette situation, notre route est droite mais la pente est forte. Une phrase du rapport de l'audit de la situation des finances publiques que m'ont remis Messieurs Bonnet et Nasse, trace la ligne du courage : *« Des réformes de fond sont nécessaires, la simple recherche d'économies sans modifications de l'organisation et des structures n'est plus à la dimension du problème. »*

Pour la France du XXIe siècle, l'audace réformatrice est une question de destinée. Bien que la demande de la France soit forte partout dans le monde, le monde ne nous attendra pas. Notre action a l'ambition de redonner l'espoir aux Françaises et aux Français. La source de cet espoir, Mesdames et Messieurs les députés, vous le savez, elle est dans l'unité nationale. Je ne souhaite pas faire de la division un principe gouvernemental ; je ne souhaite pas opposer les Français les uns aux autres. On ne gouverne pas pour les villes contre les villages, pour les consommateurs contre les éleveurs, pour les salariés contre les entreprises, pour les intérêts des uns contre les intérêts des autres... Nous voulons gouverner pour tous !

Seuls l'unité nationale et le véritable partage de la République nous permettront de surmonter individualisme et communautarisme, égoïsmes et féodalités. La France a besoin aujourd'hui que chacun lui donne un peu de lui-même. Cet appel à la cohésion nationale ne nie pas l'exigence du

> « La France est forte, forte de ses projets mais la France est fragile, fragile dans son organisation »

débat. Au contraire, j'y attache une grande importance. Et, si je me réjouis de la qualité et de l'ampleur de la représentation de la majorité présidentielle, je souhaite aussi que nous progressions dans la pratique des relations républicaines avec l'opposition. La politique est une affaire de vérité, mais celle-ci n'est pas à sens unique. Il n'y a pas un camp qui a toujours raison et un camp toujours tort. Nous avons chacun à défendre notre conception de l'intérêt général.

Le « principe d'humanité » qui m'anime laisse toujours une place à l'autre, à l'avis contraire. Cette démarche s'oppose à celle des certitudes faciles qui conduisent à des décisions fragiles. Notre pays attend des décisions éclairées mais des décisions fermes. C'est ensemble que nous construirons ces décisions. Le Parlement est en effet le cœur de notre démocratie, le lieu où tous les Français se sentent représentés, le lieu où est pensé et défendu l'intérêt général.

Avec cette conviction, mon gouvernement rendra compte de son action au Parlement, proposera les initiatives nécessaires pour que les objectifs soient tenus et s'engagera chaque année sur la réalisation de ses objectifs.

Je sais aussi que le Parlement aspire à se moderniser pour tenir plus efficacement son rôle et que les présidents des deux assemblées ont des idées précises et innovantes sur le sujet. Je suis disponible pour discuter d'une telle réforme.

C'est donc avec vous que nous conduirons la France dans la direction tracée par le chef de l'Etat.

Mon gouvernement s'est mis au travail sans attendre. Je souhaite qu'ensemble nous puissions dès aujourd'hui, avec le début de cette session extraordinaire, commencer à répondre aux attentes les plus pressantes des Français.

Ces attentes sont légitimes, ces attentes sont

AFP

JEAN-PIERRE RAFFARIN

« Les conditions sont maintenant réunies pour que le temps de l'action relaie le temps des élections. Cette action doit être caractérisée par la lucidité, le courage et l'espoir »

importantes, car la vie des Français a profondément changé. Nos concitoyens assistent et participent à la mondialisation de l'économie. Ils y regardent avec inquiétude leur avenir. Ils sont inquiets du terrorisme. Ce terrorisme qui a frappé les Etats-Unis le 11 septembre et plus récemment la France, à Karachi. Cette évolution du monde nous préoccupe et nous concerne. Les problèmes aujourd'hui se pensent à l'échelle mondiale. Ces changements se sont accompagnés de la multiplication des insécurités.

Insécurité physique d'abord. La violence est de plus en plus présente dans notre société. Mais l'insécurité est aussi sociale : nombre de nos concitoyens étant confrontés au chômage et à la précarité. Elle est encore économique : l'ancrage de notre pays dans la prospérité et la croissance demande une vigilance constante.

Au-delà des difficultés de tous les jours, c'est aussi de leur identité que les Français ne sont plus sûrs : où va la France aujourd'hui ? Quelle place auront les valeurs fondamentales de la République dans la France de demain ? La vie des Français est devenue bien compliquée. Et l'Etat n'a pas contribué à la simplifier : avec des lois trop nombreuses, une intervention trop fréquente, des procédures trop complexes qui nuisent aux énergies individuelles et collectives. La première mission de mon gouvernement sera donc de simplifier la vie des Français.

Notre projet est celui d'une France porteuse d'un nouvel humanisme.

Quand la France doute de sa place dans le monde, elle doit revenir à sa source d'excellence : la pensée. Le poids de la France sur le monde a toujours été lié à la force de ses idées. A l'époque de « la grande déclaration », la France a proposé au monde une certaine idée de l'humanisme. Aujourd'hui, dans le contexte inédit de la mondialisation, nous ne sommes pas condamnés ni au silence, ni à l'impuissance. La France a le devoir de dire son espérance. Celle d'un monde qui sait associer le respect de la diversité et des cultures.Et néanmoins, le souci de l'universel.Le culte de l'intelligence, de l'excellence et de la performance. Mais aussi le respect des traditions et le respect des plus faibles, ceux que la société a blessé. (...) Ce nouvel humanisme peut être une maison aux 4 colonnes, un projet à 4 piliers:

(...) **Le premier pilier** sur lequel notre politique doit reposer, c'est donc un Etat qui veut restaurer l'autorité pour construire une France sûre, une France sûre d'elle-même. Je suis résolu à donner à l'Etat les moyens pour assurer avec efficacité la sécurité, la justice et la défense qu'attendent nos concitoyens. La première liberté, c'est la sécurité. L'insécurité mine le moral de nos concitoyens, elle obère leur confiance dans les institutions de la République, elle affaiblit notre pacte républicain et elle va même dans certains lieux de la République jusqu'à menacer la cohésion de la Nation. L'insécurité, c'est la première des inégalités. C'est toujours les plus faibles qui sont les premiers atteints.

Nous avons entendu l'appel des Français. Avec le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales que vous voudrez bien excuser puisqu'il lit actuellement le discours au Sénat. Avec lui, nous voulons faire reculer l'insécurité en mobilisant tous les moyens de l'Etat. Nous vous proposerons un effort sans précédent pour organiser la synergie des moyens de l'Etat. Le Conseil de sécurité intérieure, le rapprochement sous une autorité fonctionnelle unique des policiers et des gendarmes, les regroupements d'intervention régionaux procèdent de cette logique. Ils ont été nos premières initiatives.

Dans le prolongement des mesures déjà prises, vous serez saisis dans les tout prochains jours d'un projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure. Elle donnera à nos forces de sécurité, auxquelles je tiens à rendre hommage, les moyens d'assumer pleinement leurs missions et notamment 13 500 nouveaux emplois sur cinq ans pour la police et la gendarmerie, pour mettre les moyens au service de notre objectif. Elle s'accompagnera d'une volonté affirmée de faciliter le travail des policiers et des gendarmes, sans porter atteinte aux droits de la défense, ni au principe de la présomption d'innocence. Elle organisera une déconcentration réelle des responsabilités, accompagnée de la fixation d'objectifs et de procédures d'évaluation précises – les progrès viendront de l'évaluation. Elle reposera sur un effort budgétaire de grande ampleur.

Cette autorité de l'Etat sera aussi renforcée par une justice plus sereine, plus efficace, plus simple et plus rapide. Notre système judiciaire ne répond pas suffisamment à la demande de droit. Sa lenteur irrite nos concitoyens. Sa complexité les décourage. La justice doit être à la fois plus effective et plus proche du citoyen. Tel est l'objet du projet de loi d'orientation et de programmation que j'ai demandé au garde des Sceaux, ministre de la justice, de vous présenter sans attendre.

Il se traduira par un renforcement très significatif des moyens des juridictions en crédits, en équipements et en emplois – plus de 10 000 emplois en cinq ans. Les juridictions judiciaires et administratives bénéficieront de moyens sans précédent afin que les délais de traitement des dossiers soient fortement réduits. La création de centres éducatifs fermés donnera davantage d'efficacité à la lutte contre la délinquance des mineurs.

Je souhaite que la réponse apportée à cette délinquance soit ferme mais humaine. Je suis attaché à ce que le gouvernement traite les problèmes avec le souci de s'en tenir à une approche respectueuse de la personne. Il ne s'agit pas de rentrer dans une logique du « tout répressif » puisque ce sera proposer aux jeunes une réponse éducative spécifique. Si nous disons non pour l'impunité, nous voulons un système qui donne aux jeunes ayant perdu tous leurs repères, une chance de se réconcilier avec la société. Nous voulons leur offrir une capacité de réponse éducative spécifique à leur situation. Pour mettre les jeunes délinquants en face de leurs responsabilités, l'ordonnance de 1945 sera adaptée à cette fin, tel que nous nous y sommes engagés.

Je vous proposerai également d'améliorer et

> « Pour la France du XXIe siècle, l'audace réformatrice est une question de destinée »

de simplifier la procédure pénale. Une véritable justice de proximité sera mise en place à cette occasion et le garde des Sceaux est particulièrement attentif à ce que l'on puisse affirmer les droits de la victime. Le projet de loi de programmation comprendra des dispositions en ce sens.

Pour reconstruire une France sûre, une France aussi dans un monde menacé, la défense de ses citoyens et de ses intérêts, partout dans le monde, doit être assurée. Avec la professionnalisation de nos armées, le président de la République a décidé une réforme essentielle de notre défense. Il faut lui donner les moyens car la France a le devoir d'adapter sa défense à un monde qui change. Elle ne peut plus se concevoir en référence à un monde figé. Elle doit se déployer vers un monde multipolaire, mouvant et instable. Un monde où le terrorisme, dans ses nouvelles dimensions, s'ajoute aux facteurs de risques déjà connus, tels que la prolifération d'armes de destruction massive ou les tensions régionales. Il nous faut dessiner un paysage stratégique dans un monde incertain.

Comme le veut le chef de l'Etat, notre défense doit être une défense autonome et non pas une défense solitaire. La référence de nos choix militaires comme politiques est l'Europe. Ils seront cohérents avec la défense européenne qui se construit. Mais la France tient à conserver la capacité d'agir seule si ses intérêts propres et ses engagements bilatéraux l'exigent. Consciente de cet impératif, la ministre de la défense vous proposera une nouvelle loi de programmation militaire avant la fin de l'année. Son objectif sera de restaurer la disponibilité de nos matériels restaurer la disponibilité de nos matériels, cela veut dire avoir des pièces de rechange pour nos avions et nos chars pour qu'ils puissent servir, moderniser les équipements tout en consolidant la professionnalisation de nos armées, notamment par l'amélioration de la condition militaire.

Cet objectif suppose enfin le maintien des capacités industrielles clés pour la défense, de développer avec ambition les coopérations européennes et de poursuivre activement les restructurations nécessaires, notamment dans les domaines des constructions navales et des armements terrestres. Il suppose enfin que l'engagement des hommes et des femmes de notre défense, comme celui du monde combattant, soit respecté par la nation.

Deuxième pilier de la République en partage, c'est tout ce qui concerne la démocratie sociale et la démocratie locale qui peuvent donner un nouveau souffle à la République. L'autorité de l'Etat restaurée, la République doit s'ouvrir à la démocratie sociale... (...)

Le dialogue social sera au cœur de l'action du gouvernement et les partenaires sociaux seront consultés avant toute initiative majeure de l'Etat. Ils se verront reconnaître une autonomie pour définir par voie d'accord, et dans le respect des principes fondamentaux de notre droit, les règles qui déterminent les relations du travail.

(...) Je serai amené à revenir sur l'importance du dialogue social, mais je souhaite vous parler en priorité de la formation professionnelle parce qu'elle détermine largement l'emploi de demain et que nous ne pouvons être satisfaits de la manière dont les choses fonctionnent aujourd'hui. La formation professionnelle est la condition indispensable à l'accès d'un grand nombre de jeunes à la vie active. Elle est aussi la seconde chance donnée à ceux qui veulent compléter leur formation initiale.Elle est enfin nécessaire à chacun pour s'adapter tout au long de la vie aux transformations des métiers, dont l'évidence apparaît à tous.

Les conditions de l'activité changent. Si nous voulons travailler plus longtemps, nous devrons nous former plus souvent. Les partenaires sociaux ont déjà pris conscience de cette exigence, en s'engageant dans une vaste négociation sur ce sujet. La réforme de notre système de formation est nécessaire pour une meilleure efficacité et plus de simplicité. Les régions en seront le pivot.

Notre ambition est de créer une véritable « assurance-emploi », fondée sur un compte personnel de formation et une validation des acquis professionnels. Il s'agira de donner à tous les salariés il y a encore beaucoup à faire : je ne fais pas partie du parti des satisfaits, il y a de bonnes choses de faites, il y a encore beaucoup à faire et notamment pour donner à tous les salariés, y compris ceux des toutes petites entreprises dont notre tissu économique a tellement besoin, la même garantie face à l'emploi en matière de formation, de reconversion et de reclassement. Ce chantier sera ouvert par le ministre des affaires sociales dès cet été, en visant un aboutissement rapide.

Venons-en maintenant aux retraites.

La sauvegarde des retraites a été trop longtemps repoussée. Le système actuel est menacé par le vieillissement de notre population. Le principe de solidarité entre les générations exige la sauvegarde du régime par répartition pour assurer un bon revenu à tous les retraités. Le temps n'est plus à la création de nouvelles commissions, la rédaction de nouveaux rapports. Le temps est aujourd'hui à la prise de décisions, après concertation. Cette réforme, qui ne concernera pas les Français actuellement à la retraite, reposera sur les principes suivants :

1. elle doit aboutir à une plus grande équité entre les Français, tout en tenant compte des spécificités et des différents statuts et évidemment de la diversité des situations, notamment démographiques;

2. la liberté de choix sera assurée: la retraite à 60 ans, qui est un acquis social, ne sera pas remise en cause, mais ceux qui souhaitent prolonger leur activité audelà doivent pouvoir le faire et ainsi augmenter leurs droits.

Chacun doit avoir la possibilité de compléter sa pension, grâce à une incitation fiscale, par un revenu d'épargne. Les efforts nécessaires, car il y en aura, seront équitablement répartis et l'Etat y prendra sa part. Le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité ouvrira ce chantier dès l'automne. Chaque régime, privé ou public, fera l'objet d'un traitement spécifique, selon un calendrier approprié et des modalités à négocier au cas par cas. Notre système de retraite est notre bien commun. Nous devons nous organiser pour que les conditions de sa préservation soient réunies avant la fin du premier semestre 2003.

Notre système de santé fait notre fierté mais il est aujourd'hui dans une situation très très difficile. Notre population demande de plus en plus de soins. Les progrès de la science et de la médecine ne font que s'accélérer et, de ce côté, on voit bien que les espoirs sont grands, heureusement ! Mais l'augmentation trop rapide des dépenses de santé fait planer une sourde inquiétude sur l'avenir du système : les professionnels de santé nous disent fortement qu'ils traversent une grave crise de confiance. C'est un grand défi collectif qui nous est lancé. Je vous propose de travailler ensemble à le relever : professionnels, gestionnaires et patients.

> « Notre ambition est de créer une véritable "assurance-emploi", fondée sur un compte personnel de formation et une validation des acquis professionnels »

(...) Sans attendre, avec les professionnels, nous nous sommes attachés à renouer les fils d'un dialogue distendu. C'est avec eux que nous voulons rechercher des comportements responsables et que nous voulons élaborer une gestion conjuguant qualité des soins et optimisation des dépenses de l'assurance maladie. Quant à l'hôpital, qui fait l'objet pour nous, le ministre et moi-même, d'une très grande inquiétude, nous devons lui redonner des perspectives et créer la souplesse nécessaire pour assurer à la fois la proximité, la disponibilité permanente, le sens de l'accueil, la performance et la sécurité. Cette action appelle des réponses nouvelles aux questions posées par la démographie des professions de santé.

Nous mettrons en place une nouvelle gouvernance du système de santé et d'assurance maladie. Elle reposera sur trois principes: une plus grande clarté dans les rôles et dans les financements de l'Etat et de l'assurance maladie, la responsabilisation de tous et, enfin, la volonté d'une plus grande proximité avec les citoyens. Par une régionalisation accrue, nous favoriserons une prise en charge plus cohérente et plus adaptée. Dans ce cadre, je souhaite que puisse être lancé un plan « Hôpital 2007 », comme il a pu être lancé, sous d'autres temps et sous d'autres formes, un plan « Universités 2000 ».

L'égal accès des français aux soins sera conforté par une aide permettant à ceux de nos compatriotes qui n'en ont pas, de bénéficier véritablement d'une mutuelle. Notre objectif est d'éviter à la fois le rationnement des soins et la dérive incontrôlée et inquiétante des dépenses. Par la responsabilité de chacun, nous devons éviter les dépenses inutiles qui minent l'édifice auquel nous tenons tous, et, nous ferons en sorte que les ressources que nous consacrons à notre santé et qui ne sont pas infinies soient mieux utilisées.

Avec le ministre de la santé, de la famille et des handicapés, je souhaite bâtir une politique de santé moderne. C'est un champ prioritaire pour le nouvel humanisme que nous défendons.Nous voulons préserver nos solidarités. (...)

Nous ne pouvons nous résoudre à laisser subsister dans notre pays des situations de précarité extrême et d'exclusion. Elles ne sont pas acceptables, surtout après plusieurs années de croissance. Le secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion présentera, avant la fin de 2002, un programme d'action dans ce domaine.

Un débat parlementaire sur l'insertion sera organisé dans les prochains mois, à l'occasion des quinze ans de l'instauration du revenu minimum d'insertion. Nous devons collectivement nous assurer que chaque bénéficiaire du RMI se voie proposer un véritable contrat d'insertion. Pour faire reculer l'exclusion qui mine notre société, nous comptons sur l'Etat mais aussi sur toutes les structures à taille humaine, les réseaux de proximité et aussi la famille.

La famille est par essence le lieu de la fraternité, c'est le creuset de la société. C'est pourquoi notre politique de la famille sera ambitieuse. Nous repenserons les dispositifs d'accueil de l'enfant pour créer l'allocation unique d'accueil du jeune enfant. Elle sera accordée, que la mère travaille ou non, pour garantir son libre choix.

Nous devons collectivement travailler à la prise en charge des personnes âgées et étudier avec précision les difficultés liées à l'allocation person-

> « Le principe de solidarité entre les générations exige la sauvegarde du régime par répartition pour assurer un bon revenu à tous les retraités »

nalisée d'autonomie qui pose de graves problèmes à de très nombreux départements. Enfin, la loi de 1975 sur les personnes handicapées sera réformée pour répondre à une légitime attente, celle du droit à la compensation du handicap.

Je souhaite aussi un effort particulier pour lutter contre toutes les formes de discrimination et nous trouverons les formules juridiques pour lutter contre cette discrimination. Cet effort s'accompagnera d'une politique d'immigration qui devra lutter avec la plus grande fermeté contre les trafics de main d'œuvre et l'immigration illégale, tout en favorisant l'insertion des migrants légaux. Le dispositif du droit d'asile, qui est à l'origine de nombreuses situations illégales, sera revu et les procédures seront accélérées.

A côté de cette démocratie sociale, pour valoriser la République des proximités, nous voulons donner une place nouvelle à la démocratie locale. La démocratie locale, c'est plus de décentralisation. C'est une décentralisation plus vivante. C'est une implication de tous les citoyens. C'est un transfert de responsabilités et plus les responsabilités sont assumées au plus près du terrain, meilleures les décisions sont.

La décentralisation, c'est aussi un formidable levier pour enfin réformer l'Etat. C'est l'occasion et le moyen de faire les indispensables réformes de structure. C'est la possibilité de retrouver une liberté d'action. C'est la faculté de répondre aux besoins des Français. Je vous propose une étape innovante de la décentralisation, fondée, dans notre pays, sur deux exigences : il ne faut pas se comparer ni à l'Allemagne, ni à l'Italie ni à l'Espagne; dans notre pays, notre organisation territorialerepose sur deux valeurs : l'exigence de cohérence pour que chaque Français, quel que soit le territoire, ait l'égalité des droits, mais aussi sur une exigence de proximité pour qu'on puisse, au plus près du terrain, décider au plus près du citoyen.

●●●

« La confiance est la clef du mouvement »

(...) Cet ample mouvement de décentralisation permettra : un nouveau transfert de compétences, au profit des collectivités qui sera accompagné de transfert des ressources correspondantes ; (...) une nouvelle distribution des rôles en repensant de manière innovante la relation Etat-région pour plus de cohérence et plus d'efficacité ; davantage de clarté dans la relation de proximité entre le département, les communes et leurs groupements ; et puis enfin, un encouragement aux initiatives, à la démocratie locale, qui passe également par l'ouverture d'un droit à l'expérimentation. Comment mettre ces principes en œuvre ? Je vous propose une méthode et un calendrier.

La méthode, c'est la concertation, le pragmatisme et l'expérimentation. Il ne s'agit pas d'appliquer un schéma idéologique. Il ne s'agit pas non plus de refaire, là encore des rapports ; beaucoup de choses ont été écrites. Je souhaite qu'il y ait un débat, un débat national, et je souhaite que les collectivités locales elles-mêmes puissent faire leurs propositions et faire jaillir du terrain les idées neuves dont la décentralisation a besoin. L'expérimentation, c'est la pédagogie de la réforme et la clé de son succès.

Dès maintenant, j'invite les régions à être audacieuses et à se porter candidates pour expérimenter certains transferts de compétences dont j'ai l'intention de discuter la nature et la portée avec les acteurs concernés. Il faut être audacieux sur ces expérimentations de compétences nouvelles et je propose que les conseils régionaux délibèrent de ce sujet, fassent leurs propositions, fassent appel à leur initiative, et nous répondrons, au cas par cas, à des expérimentations.

En ce qui concerne le calendrier, en premier lieu et en accord avec le président de la République, un projet de loi constitutionnelle vous sera proposé au Parlement dès l'automne. Il visera à inscrire la région dans la Constitution, à autoriser l'expérimentation locale, à favoriser la coopération entre les collectivités qui le souhaitent et à autoriser la mise en œuvre des référendums locaux. Les questions spécifiques à l'Outremer seront traitées à cette occasion.

A l'automne, sera préparé un projet de loi avec un volet de transfert de compétences immédiat et un volet traçant le cadre des expérimentations. (...) Enfin, je présenterai devant le Parlement un projet de refonte des textes liés à l'intercommunalité, liés aux pays, liés aux agglomérations et à la démocratie de proximité. (...) L'ensemble de

> « Dans le domaine de notre service public, je crois qu'il faudra aussi réfléchir à un sujet difficile mais important : celui du service garanti »

ces nouveaux textes et l'application complète de la loi de janvier 2002 donneront à nos compatriotes de Corse des chances nouvelles de développer les atouts spécifiques de leur île. Le plan d'investissement fera l'objet de procédures efficaces et unifiées. La relance de la décentralisation s'accompagnera d'une réforme de nos administrations pour aller vers une vraie administration de services. (...) Dans nos services publics, le service est une valeur. L'administration de demain doit être une administration de services. (...)

Cette administration de services, c'est d'abord une administration plus simple. Je vous demanderai l'autorisation de légiférer par ordonnance pour simplifier nos législations dans un certain nombre de domaines qui ne toucheront pas aux équilibres fondamentaux de notre République, mais qui concernent la paperasse, qui concernent tous les ennuis et toutes les tracasseries qui font qu'aujourd'hui les acteurs sociaux, économiques sont transformés en bureaucrates alors que nous attendons qu'on puisse libérer leur énergie. Ces demandes-là sont des demandes qui sont formulées dans l'administration elle-même pour que les fonctionnaires se consacrent aux tâches qui les passionnent, se consacrent aux services publics et fassent en sorte qu'ils aient le contact avec le citoyen, ce qu'ils nous demandent pour être finalement ces premiers militants de la République qu'est leur mission.

Dans le domaine de notre service public, je crois qu'il faudra aussi réfléchir à un sujet difficile mais important : celui du service garanti. Dans certains secteurs, les voies d'un dialogue social plus suivi ont été ouvertes pour prévenir les conflits et faire en sorte qu'ils ne conduisent qu'exceptionnellement à l'interruption de service dont les usagers sont victimes. Je demande aux responsables de nos grands services publics qui n'y sont pas déjà parvenus, d'engager la discussion sur la garantie du service avec tous les partenaires.

Une administration de services, c'est enfin une administration qui mobilise ses moyens là où sont ses besoins. La fonction publique va connaître des évolutions importantes au cours de toutes les prochaines années. L'évolution des territoires, le développement des nouvelles technologies, les départs en retraite massifs de fonctionnaires, les attentes nouvelles de concitoyens changent complètement la donne. Nous devons relever ces défis en concentrant nos forces là où sont les besoins essentiels pour le service public.

L'évolution des effectifs de la fonction publique devra correspondre à ces besoins. Tous les emplois ne seront pas systématiquement remplacés au fur et à mesure des départs. Selon les secteurs, les effectifs seront accrus, stabilisés ou réduits. Nous concentrerons nos forces là où les besoins sont essentiels. Les réformes seront menées sous la responsabilité des ministres. Ils seront comptables de leurs résultats, devant moi, mais également devant vous.

Il convient enfin de renforcer la capacité de réflexion et de prospective d'un Etat qui doit aussi être un Etat stratège à qui il incombe d'évaluer sur le long terme les défis de demain. Les outils de prospective de l'Etat seront adaptés. Le renforcement de la démocratie locale, c'est aussi l'aménagement des territoires, des communes paisibles aux quartiers difficiles. La démocratie locale repose aussi sur les solidarités qui s'organisent autour du logement. L'Etat doit déployer une stratégie en la matière, mais c'est à l'échelon local, avec les populations et les élus locaux, que l'appréciation des besoins est la plus pertinente. (...)

Ces actions en faveur du logement sont indissociables de la politique de la ville et j'ai demandé au ministre délégué à la Ville de donner davantage de cohérence à cette politique. Reposant autant sur la gestion du bâti que sur les mesures de cohésion sociale, elle doit définir un cadre contractuel négocié avec les élus locaux et les bailleurs sociaux. Ce cadre sera la clé du renouveau de ces quartiers difficiles. C'est un enjeu décisif pour notre pays. La politique de destruction des grands ensembles sera accélérée et nous étendrons les zones franches urbaines : elles ont montré leur efficacité.

Faire vivre la démocratie locale, c'est aussi assurer la protection de l'environnement. Pour être à la hauteur de ces enjeux, l'ambition de mon gouvernement sera de réconcilier, protéger, informer et transmettre. Réconcilier, c'est d'abord répondre aux nécessités du présent en ne compromettant pas les ressources des générations à venir. Une gestion décentralisée et contractualisée de notre patrimoine naturel sera mise en œuvre. Je souhaite fonder la gestion de la faune sauvage et des espaces sur des données scientifiques établies et partagées et non sur des invectives.

Protéger, c'est informer et prévenir. Dans l'esprit des Français, la crainte des catastrophes technologiques et industrielles est à la mesure de leur caractère subit et dévastateur, dont Toulouse porte encore les stigmates et les cicatrices. Une réponse doit y être apportée. C'est le sens du projet de loi sur les risques technologiques qui vous sera proposé à l'automne prochain.

Pour transmettre cette exigence aux générations à venir, dans la perspective tracée par le président de la République, une Charte de l'environnement sera élaborée d'ici juin 2003. Elle portera au niveau constitutionnel les principes fondamentaux du développement durable. Les préoccupations environnementales doivent être intégrées comme une dimension essentielle de toutes les politiques publiques.

Dans le domaine de l'énergie, un grand débat public sera ouvert et suivi d'un projet de loi d'orientation qui consacrera un rôle accru pour les énergies renouvelables, mais aussi une place reconnue pour l'énergie nucléaire. Les spécificités du nucléaire et les attentes des Français me conduisent à vous demander de délibérer prochainement sur la transparence et la sûreté du nucléaire. Trop longtemps promises, des mesures allant dans ce sens doivent être maintenant arrêtées dans les meilleurs délais.

Notre politique des transports privilégiera elle aussi un développement soucieux de l'environnement et de limitation des nuisances. Je pense aux grands projets d'infrastructures dont les effets sur l'environnement et les hommes – à l'instar des nuisances sonores à proximité des aéroports – devront faire l'objet d'une attention accrue. Le cabotage et le ferroutage seront aussi prioritaires.

Favoriser les territoires, c'est mener une politique efficace et coordonnée dans les secteurs qui structurent notre territoire, comme l'agriculture et la pêche. Notre agriculture est aujourd'hui profondément marquée par une inquiétude liée au manque de perspectives alors qu'elle dispose d'atouts solides pour faire valoir la qualité de nos productions. La politique agricole commune est à la veille de grandes échéances avec l'entrée de nouveaux Etats membres et le fameux rendez-vous à mi-parcours. Le gouvernement veillera à ce que les décisions arrêtées par les chefs d'Etat et de gouvernement à Berlin en 1999, soient respectées, et fera preuve de la plus grande fermeté face aux tentatives de modifier, dès à présent, la politique agricole commune.

Le gouvernement est attaché à un grand objectif: celui d'une agriculture française performante, écologiquement responsable et économiquement forte. Aujourd'hui, la politique commune de la pêche est, quant à elle, l'objet, de la part de la Commission européenne, d'une proposition de réforme que je juge inacceptable. La France n'acceptera pas la destruction de sa flotte de pêche, principalement dans sa composante artisanale, avec le cortège de drames humains et de difficultés sociales qui l'accompagnerait inévitablement.

Favoriser nos territoires, c'est enfin donner une politique ambitieuse pour notre outremer.

L'Outremer est un atout pour la France. Nous combattrons l'inégalité économique dont sont victimes les collectivités d'Outremer en mettant en valeur la logique d'activité et non plus la logique d'assistance.

Une loi de programme pour l'Outremer sera soumise au Parlement avant la fin de l'année. La Constitution sera révisée pour permettre une meilleure prise en compte de la diversité de l'Outremer français dans le cadre du respect strict des principes d'indivisibilité de la République.

Troisième pilier : une France créative. Nous avons de grandes ambitions. C'est une politique qui se veut complète, dont l'ambition est un programme de travail pour la législature. La créativité de nos concitoyens à l'université comme en entreprise, doit pouvoir se concrétiser pleinement sur notre territoire. Ceci implique un élan nouveau pour que notre territoire soit plus attractif et que, systématiquement, la matière fiscale ou réglementaire ne soit pas une occasion de découragement. Nous voulons faire en sorte que la valeur travail soit respectée dans ce pays. Le travail est une valeur. Nous devons tout mettre en œuvre pour le favoriser. Il n'est pas admissible que le chômage touche autant de nos concitoyens, en particulier tous ces jeunes aujourd'hui auxquels la société tourne le dos.

Notre objectif reste le plein emploi. Il faut éviter que, globalement, l'ensemble de nos procédures freine la création d'activité. C'est le sens de la baisse d'impôt. C'est le sens de la baisse des charges que nous engageons de façon résolue. Les baisses de charges constituent la clé de voûte de notre stratégie. Ce n'est pas de l'idéologie, mais tout simplement « ça marche », ça crée des emplois. Et c'est pour ça qu'il faut le faire. On n'a pas trouvé ça dans un petit livre rouge, dans un petit livre bleu. On a trouvé ça dans les résultats de l'Insee. C'est là où il y a de la création d'emplois ; c'est pour ça qu'il faut alléger les charges.

Mon gouvernement va renouer avec cette politique, en faisant bénéficier dans un premier temps les jeunes peu qualifiés dont le taux de chômage, qui a beaucoup progressé depuis un an, est deux fois plus élevé que la moyenne nationale.

C'est pour ça que vous serez saisis au cours de cette session extraordinaire d'un projet de loi favorisant l'emploi des jeunes peu qualifiés. Il prévoira une exonération complète des charges applicable au 1er juillet 2002. Nous développerons ainsi de vrais contrats jeunes dans de vraies entreprises, de contrats à durée indéterminée.

Pour les jeunes prêts à s'y investir, nous instaurerons un contrat d'insertion dans la vie sociale. Il

> « Les préoccupations environnementales doivent être intégrées comme une dimension essentielle de toutes les politiques publiques »

offrira une garantie de revenus aux jeunes sans diplôme et sans emploi qui accepteront de s'engager. Ce contrat sera mis en place dans les prochains mois. Mais au-delà de mesures spécifiques pour les jeunes, c'est un abaissement global des charges sociales que nous visons. Il viendra simplifier les multiples mesures qui existent et qui compliquent la vie des entreprises.

D'une manière générale, la simplification est un objectif dans l'ensemble de ces procédures. Parallèlement, je souhaite traiter rapidement un sujet qui entrave la volonté de certains salariés de travailler davantage et le développement de nombreuses entreprises. Je veux parler des 35 heures.

La durée légale du travail ne sera pas remise en cause mais des assouplissements sont nécessaires. Ces assouplissements auront lieu. La méthode autoritaire, suivie pour réformer le temps de travail, a conduit à freiner la progression du pouvoir d'achat des salariés et à ignorer nombre de réalités économiques. Elle a entraîné des incohérences et des injustices, notamment en ce qui concerne la désarticulation des smic. Nous allons y remédier.

De même, la loi de modernisation sociale a été justement critiquée pour n'avoir pas fait l'objet de concertation. Elle sera réformée, simplifiée. L'assurance emploi que j'évoquais tout à l'heure y aidera. Qu'il s'agisse des 35 heures, de l'harmonisation des smic, des charges sociales, de la simplification de la loi dite de modernisation sociale, j'invite dès maintenant et dans les prochains jours, les partenaires sociaux à engager entre eux et avec le ministre des affaires sociales, les discussions nécessaires. Je suis disposé à en tirer le plus vite possible les conséquences législatives ou réglementaires.

Nous devons créer les conditions d'une croissance forte et durable. Nous allons nous y employer en menant de front baisse des prélèvements, réduction des déficits et réformes économiques. La baisse des impôts permet de soutenir l'activité et l'initiative ; la baisse des charges de soutenir l'emploi. Nous nous engagerons parallèlement dans la réduction des déficits. Il ne servirait à rien de baisser les prélèvements si les Français n'avaient pas la garantie que cette baisse est durable. C'est dans la capacité que nous aurons à conduire les réformes structurelles dont le pays a besoin, que nous trouverons les marges de manœuvre.

Au-delà, nous devons favoriser l'activité, parce que la France est en retard quant à son taux d'activité. Il faudra relever le défi de l'emploi, notamment pour les salariés de plus de 50 ans. C'est une véritable révolution culturelle que nous devons engager pour l'activité de notre pays. Dans le même esprit, la prime pour l'emploi sera adaptée, notamment en faveur des travailleurs à temps partiel, pour qu'elle devienne un véritable instrument de justice sociale et de valorisation du travail.

Le partage plus équilibré de la croissance et de ses fruits, c'est en fait l'objectif que nous voulons atteindre quand nous proposons, dès ce mois de juillet, conformément aux engagements pris, une baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu. Elle sera effective à l'automne prochain. Il s'agira d'une réduction de 5 % de l'impôt pour tous les contribuables. Cette réduction est une étape vers l'objectif de baisse d'un tiers de [l'impôt sur le] revenu, si nous voulons que notre pays retrouve son attractivité.

On peut se réjouir de voir que sur quelques grands investissements industriels aujourd'hui, en Europe, les sites français ne sont même plus consultés. On peut se réjouir aujourd'hui de voir des chercheurs, des ingénieurs quitter le pays. On peut se réjouir aujourd'hui de voir des entrepreneurs aller chercher ailleurs, comme des footballeurs ou des joueurs de tennis. Il faut faire confiance aux créateurs, aux entrepreneurs, à ceux qui peuvent créer de l'emploi. Ce qui est bon pour l'emploi est bon pour tous. Ce qui est bon pour l'emploi est bon pour le pays. C'est pour ça que nous menons cette politique et c'est pour ça que nous nous battrons pour faire en sorte que les engagements soient tenus. Y compris nous sommes déterminés à convaincre nos partenaires de

> « Les baisses de charges constituent la clé de voûte de notre stratégie. Ce n'est pas de l'idéologie, mais tout simplement "ça marche", ça crée des emplois »

la nécessité de baisser à 5,5 % le taux de TVA pour la restauration car il s'agit d'un secteur créateur d'emplois. Les discussions sont engagées et je pense que l'ensemble des forces nationales doivent participer à cette mobilisation pour convaincre le pays.

Notre approche en ce qui concerne le rôle de l'Etat dans l'économie est d'être pragmatique. Elle conduira à analyser les projets d'ouverture du capital ou de privatisation au cas par cas, en tenant compte d'abord de l'intérêt des entreprises et des perspectives d'alliances et de développement. Une telle politique ne peut se concevoir que sur la durée de la législature.

D'une manière générale, l'Etat a vocation à se retirer du secteur concurrentiel sauf lorsque des intérêts stratégiques sont en jeu. Dans le domaine de l'énergie, notre pays dispose de deux grandes entreprises de réputation mondiale.

Elles doivent assurer les missions de service public de façon équitable et solidaire sur l'ensemble du territoire national. C'est un impératif. Mais elles doivent aussi être dotées des mêmes armes que leurs concurrents européens pour tirer pleinement profit du marché européen de l'énergie et promouvoir leur projet industriel et leur projet social. Leurs savoir-faire techniques et la qualité de leur personnel constituent des atouts reconnus et enviés. Ils sont le garant le plus précieux de leur avenir. Pour qu'elles puissent nouer des alliances et développer leur stratégie en Europe et dans le monde, tout en respectant toutes les exigences du service public, leur forme juridique sera modifiée pour permettre une ouverture progressive de leur capital, tout en demeurant dans le secteur public.

Ces évolutions feront bien sûr l'objet d'une consultation préalable avec, en particulier, les agents de ces entreprises et leurs représentants. Le statut du personnel actuel sera maintenu et le système spécifique de retraite recevra les garanties nécessaires. Une France créative, c'est une France qui mise sur l'innovation. Et nous ferons les efforts nécessaires pour porter nos moyens financiers pour la compétitivité internationale, nos efforts de recherche, à 3 % du PIB pour l'horizon 2010. Nous participerons aussi à tout ce qu'il faut faire pour placer la France au coeur-même de la société de l'information.

Nous développerons la création d'entreprise pour qu'après cette période de croissance, nous puissions retrouver un rythme de créations d'entreprise positif. Notre objectif est la création de 200 000 entreprises nouvelles par an. C'est, je crois, une dynamique possible pour faire en sorte que nous retrouvions les libertés d'initiative et d'emploi. La création d'entreprise est sans doute l'une des façons les plus efficaces de créer durablement des emplois. Des dispositions spécifiques pour les jeunes entreprises de technologie permettront aux jeunes créateurs d'avoir toute leur place dans cette économie.

Une France créative, c'est aussi une France qui assume son potentiel, et notamment son potentiel de la jeunesse. Et d'abord qui donne une force nouvelle à l'école. L'école de l'égalité des chances, c'est le plus ancien fondement de notre cohésion républicaine. Notre système de formation doit faire en sorte que cette égalité des chances reste une réalité à tous les stades de la vie professionnelle.

Et malgré le dévouement des enseignants et de tous les acteurs de la communauté éducative, l'école a du mal à remplir sa mission. 60 000 jeunes sortent chaque année du système éducatif sans aucune qualification ; 90 000 le quittent avec une faible qualification. C'est inacceptable pour la nation. J'ai demandé au ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, de s'attaquer en priorité aux grandes causes de la fracture scolaire.

La première de ces causes, c'est l'illettrisme contre lequel j'entends vigoureusement lutter. Dès la prochaine rentrée scolaire, un plan pour améliorer les apprentissages de base à l'école primaire sera engagé.

Deuxièment, la valorisation de l'enseignement professionnel est une nécessité. Permettons à chacun d'exprimer ses talents dans la voie qui lui est propre. Les expériences existantes seront étendues et des passerelles entre les voies technologique, professionnelle et générale seront mises en place.

Enfin, la troisième priorité sera de lutter contre l'échec en premier cycle universitaire. Nous voudrons également valoriser et favoriser les vocations scientifiques afin d'encourager la pratique de la science, car notre université ne forme plus assez de jeunes capables aujourd'hui de soutenir notre effort d'innovation. L'Etat continuera à soutenir tous les créateurs et à défendre les droits des créateurs. Un projet de loi vous sera soumis notamment pour le renforcement de la protection sociale des auteurs et pour le droit au prêt.

Evidemment, l'Etat ne sera pas le seul acteur dans ces domaines de l'éducation, de la culture. Je souhaite que soient clarifiées les ambiguïtés existantes dans ce secteur, qui sont largement entretenues et qui ne permettent pas aujourd'hui d'avoir des partenariats clairs entre l'Etat et les collectivités territoriales. Dans le domaine du patrimoine, une loi programme sera lancée. Elle renforcera le rôle des collectivités locales, l'Etat gardant ses fonctions de garant et de cohérence. Il en ira de même pour les bibliothèques, équipements culturels de proximité les plus fréquentés par nos concitoyens.

Nous renforcerons la politique du mécénat. Nous nous battrons pour obtenir là encore la baisse de la TVA sur le prix du disque. Et nous ferons en sorte que dans le domaine de l'audiovisuel, le gouvernement se montre attaché à la liberté des initiatives, mais aussi à la défense de la qualité du service public.

Cet effort de cohésion, évidemment, concernera aussi les pratiques du sport. Le sport est l'un des grands oubliés de la décentralisation. Des états généraux seront lancés à l'automne à l'initiative du ministre des Sports. Cela nous permettra de dégager les lignes de l'avenir.

Le dernier message est celui de notre action en Europe. Nous voulons un projet européen fort, une Europe des hommes, une Europe qui sait faire respecter notre patrimoine humaniste. Mais aussi une Europe économique forte, une Europe bâtie maintenant avec le succès de l'euro. Une Europe qui doit approfondir le marché unique. Une Europe qui doit faire progresser aussi l'harmonisation des fiscalités et qui doit être soucieuse de renforcer son rôle social.

Nous attendons beaucoup de la Convention présidée par le président Valéry Giscard d'Estaing. Elle dessinera les contours de cette nouvelle Europe. Elle simplifiera les textes des traités. Elle imprimera, nous le souhaitons, une perspective nouvelle à l'Europe, cette fédération d'Etats nations à laquelle nous sommes attachés et qui doit mieux associer les parlements nationaux et élire notamment les députés européens sur une base de liste régionale pour les rendre davantage acteurs de notre démocratie.

Nous ne subirons pas l'élargissement, nous y sommes favorables. Mais nous voulons aussi renforcer le couple franco-allemand. Nous le ferons à l'occasion, l'année prochaine, au début de l'année, du 40e anniversaire du traité de l'Elysée. Enfin, nous procéderons à la transposition rapide d'un certain nombre de directives européennes pour lesquelles nous sommes, à ce jour, les derniers de la classe en Europe.

Nous participerons à cette gouvernance mondiale qui fait que la primauté du droit sur le fait accompli doit se développer et que dans un système multilatéral fort, seuls les rapports de force comptent. Sans règles internationales, ce sont les plus vulnérables qui sont aujourd'hui exposés. Nous avons, pour la mondialisation, le souhait de faire entendre la voix de la France sur le plan économique mais aussi sur le plan du développe-

> « Notre projet réconcilie actions et convictions. C'est un projet sans arrogance, il appelle votre confiance »

ment durable. Et c'est pour ça que nous serons tous engagés pour la réussite du sommet de Johannesburg. (...)

La francophonie, également, fera partie de notre action internationale. *La Marseillaise*, le drapeau, la langue font partie de ce patrimoine auquel nous sommes attachés.

Monsieur le président,

mesdames et messieurs les députés,

La politique ne peut plus promettre des lendemains qui chantent et repousser toujours la résolution des problèmes quotidiens.

Je vous propose d'inverser la démarche.Je vous ai proposé, dans un calendrier précis, des décisions concrètes avec des engagements qui permettent d'améliorer le quotidien afin de mieux vivre l'avenir.

Vous l'avez compris, notre projet réconcilie actions et convictions. C'est un projet sans arrogance, il appelle votre confiance. Il est né au sein de la majorité présidentielle devenue majorité parlementaire : majorité d'union, majorité d'action. Vous pourrez compter sur notre courage, nous voulons compter sur votre confiance. La confiance est la valeur démocratique la plus précieuse. Confiance du peuple, confiance du Parlement, confiance du président. La confiance est la clef du mouvement. Confiance pour la croissance, confiance pour l'espérance, confiance pour la France.

Monsieur le président,

conformément au 1er alinéa de l'article 49 de la Constitution, et après y avoir été autorisé par le conseil des ministres, j'engage la responsabilité de mon gouvernement sur cette déclaration de politique générale.

François Hollande (PS) : « Vous êtes déjà sous la pression du Medef »

Dans sa réponse au discours du premier ministre, le premier secrétaire du Parti socialiste s'est posé en défenseur « des acquis de la précédente législature ». Il met en garde Jean-Pierre Raffarin contre l'« accumulation des annonces » et les « dépenses supplémentaires »

AU TERME d'un processus électoral de trois mois, les Français ont fait leur choix ; il s'impose à tous. Après le second tour de l'élection présidentielle – marqué par le rassemblement autour des valeurs de la République –, vous avez fait campagne, principalement, sur le refus de la cohabitation. Vous avez été entendu, au-delà peut-être de ce que vous espériez (...). Rarement, depuis vingt ans, une majorité avait connu une telle configuration politique, et cela pour cinq ans. C'est un atout majeur, mais aussi une grande responsabilité (...). La faible participation aux deux tours des élections législatives a manifesté l'ampleur du désenchantement civique. L'importance du vote en faveur de l'extrême droite, le 21 avril, ne saurait être relativisée par le tassement intervenu ensuite (...). Par conséquent, majorité et opposition doivent toutes deux relever le défi politique majeur qui nous est lancé, refonder le lien social (...). Nous défendrons les acquis de la précédente législature non seulement par cohérence envers nous-mêmes, mais par solidarité envers les Français. Nous veillerons à ce que des avancées comme les emplois-jeunes, la couverture maladie universelle, l'allocation personnalisée autonomie et les trente-cinq heures ne soient pas remises en cause (...).

Il en va de même pour la loi de modernisation sociale, qui prévoyait le doublement des indemnités de licenciement pour les salariés victimes de *(...) plans sociaux. Alors qu'on connaît aujourd'hui le montant – près de 100 millions de francs – des indemnités perçues par un dirigeant d'une entreprise privée, il faut rappeler que cette loi est faite pour protéger les plus petits salariés de France* (...). Nous marquerons notre attachement au service public, à la protection sociale, à la retraite par répartition. Nous nous opposerons à la fois à la remise en cause des services publics et à la décision, que vous avez annoncée, de changer le statut d'EDF-GDF, qui remettrait en cause les principes fondateurs du service public de l'énergie. De même, nous nous opposerons à tout mécanisme fiscal permettant aux plus favorisés de se constituer par le biais de fonds de pension, fussent-ils « à la française », un complément de retraite.

AFP

FRANÇOIS HOLLANDE
premier secrétaire du PS
« Vous avez fait l'objet de nombreux compliments. On vous a dit habile, doté d'une expérience locale et bon communicant. De cette dextérité, de cette expérience de la proximité et de cette agilité, il vous en faudra beaucoup pour répondre aux nombreuses attentes que vous avez fait naître par vos promesses et pour convaincre le pays de revenir sur les acquis sociaux »

Nous défendrons enfin l'impartialité de l'Etat, les droits du citoyen et l'indépendance de la justice, fondements du pacte républicain. A cet égard, nous sommes déjà inquiets du retour des instructions particulières du garde des sceaux. Et nous serons vigilants envers toute tentation de revenir sur les règles de prescription de l'abus de bien social (...).

Au nom de cette nouvelle gouvernance, vous affirmez la nécessité d'un grand nombre de réformes dans l'Etat, et notamment d'une nouvelle étape de la décentralisation (...). Pour une part, il s'agit de constitutionnaliser une institution comme la région – qui pourrait sérieusement s'y opposer ? –, de reconnaître le principe de l'autonomie financière des collectivités locales, et d'introduire les référendums locaux : autant de thèmes sur lesquels nous pouvons converger (...). Mais s'en tenir là serait ne s'attacher qu'à la seule architecture des pouvoirs, en oubliant le contenu de la politique territoriale. La « proximité » n'est pas seulement l'affaire des élus locaux, mais celle des citoyens. La décentralisation, c'est bien plus qu'une réorganisation des compétences entre les niveaux d'administration. C'est avant tout une répartition différente des moyens et des ressources entre collectivités (...). Il ne suffira donc pas de changer la Constitution pour changer la donne (...).

De même, vous entendez inscrire dans notre droit la priorité au dialogue social, en souhaitant que les grandes réformes intéressant les relations du travail soient négociées avant toute initiative législative (...). Le système actuel, dans lequel la signature d'une seule des cinq centrales syndicales suffit à engager l'avenir de tous les salariés, est obsolète (...). Votre appel au dialogue social ne peut donc trouver de réalité que dans une démocratie sociale repensée à partir de nouveaux critères de représentation et du respect du droit syndical dans toutes les entreprises. Nous sommes prêts, pour notre part, après un large débat avec les partenaires sociaux, à prendre sur ce sujet toutes nos responsabilités (...).

Les décisions déjà prises éclairent d'un certain jour les annonces que vous venez de faire. Ainsi de votre conception singulière du dialogue social, révélée par la manière dont vous avez fait savoir au pays que l'augmentation du SMIC serait calculée au plus juste (...). Ce choix fut d'autant plus malencontreux que vous confirmiez dans le même temps votre détermination de baisser de 5 % l'impôt sur le revenu, mesure qui n'aura guère de conséquences pour les salariés payés au SMIC, et n'en aura aucune pour la moitié des ménages (...). En quelques semaines, vous avez accumulé les annonces : on a promis 30 milliards d'euros de baisse de prélèvements, une baisse des charges et une diminution des cotisations salariales. Mais on annonce des dépenses supplémentaires pour la police, la justice, la défense... Avant-hier encore, le président de la République réclamait 1 milliard par an de plus pour l'équipement des armées, et suggérait même la construction d'un deuxième porte-avions (...).

Depuis votre nomination, monsieur le premier ministre, vous avez fait l'objet de nombreux compliments. On vous a dit habile, doté d'une expérience locale et bon communicant. De cette dextérité, de cette expérience de la proximité et de cette agilité, il vous faudra beaucoup pour répondre aux nombreuses attentes que vous avez fait naître par vos promesses et pour convaincre le pays de revenir sur les acquis sociaux. D'ailleurs, vous êtes déjà sous la pression : celle de votre majorité, impatiente, celle des catégories sociales auxquelles vous avez tant promis, celle du Medef qui espère tant de vous (...).

C'est parce que nous constatons à la fois votre méthode et votre politique que nous ne pouvons vous accorder notre confiance (...).

Jacques Barrot (UMP) : « Notre soutien se veut éclairé, c'est-à-dire qu'il sera vigilant, attentif et exigeant »

MERCI, monsieur le premier ministre, pour votre détermination. Vous avez écouté les Français, et vous leur avez ouvert de nouveaux horizons. (...) Il était temps de proposer aux Français de grands projets collectifs, qui leur permettront de retrouver confiance et de croire en l'avenir. (...) Il faut à la fois retrouver le dynamisme français, sauver une cohésion sociale menacée et adapter notre modèle social.

Pour gagner contre le chômage, il faut encourager le travail, et non lui appliquer une stratégie malthusienne de partage. Quant à la croissance, on ne doit pas l'attendre passivement de la conjoncture mondiale, il faut la voir comme le fruit d'un effort national de productivité, conditionné par une confiance retrouvée, conduisant les Français à investir, à échanger des services et à consommer.

(...) Vous avez heureusement inscrit dans vos priorités le contrat emploi-jeune, qui permettra d'accueillir un plus grand nombre d'entre eux en entreprise. C'est l'une des chances les plus sérieuses de dynamiser notre pays. Vous avez aussi annoncé un effort soutenu, pour stimuler la création d'entreprise. (...) Il faudra aussi faciliter la transmission de nos entreprises pour combattre les délocalisations. (...)

Bien sûr, il faut parler, comme vous l'avez fait, des réformes de l'Etat et des services publics. Je dis bien réformes au pluriel. Il ne s'agit pas d'amputer à l'aveugle l'Etat de ses ressources humaines, mais de les optimiser, par le redéploiement des moyens. (...) A force de refuser de moderniser notre Etat, nous le tuons à petit feu, nous le rendons insupportable aux citoyens.

(...) S'il faut redynamiser notre pays, il faut aussi consolider notre cohésion sociale, gravement menacée par le sentiment d'insécurité qui s'empare des plus faibles. L'engrenage qui conduit de la peur à la méfiance et au repli sur soi est dangereux pour la société tout entière. Les Français en ont assez des a priori idéologiques, et vous avez raison de rompre avec les discours incantatoires. (...) Nous avons besoin d'un véritable renouveau civique et moral, d'un retour de la responsabilité personnelle au sein de la famille, de l'école et de la cité. Mais nous n'y parviendrons pas sans mettre un terme à l'injustice. (...) La cohésion sociale est aussi affaire de solidarités, que nous devons actualiser afin de les fortifier. (...)

AFP

JACQUES BARROT
président du groupe UMP
« Nos concitoyens nous ont apporté leur confiance pour agir avec détermination au service de la France. Nous devons être garants de leurs espoirs. »

Vous avez décidé de relancer le dialogue social ; il faut que les partenaires sociaux acceptent de l'approfondir : à eux d'imaginer les réponses appropriées et de préparer des choix courageux, dans le respect du calendrier. Il est temps de tourner la page du jacobinisme social qui a donné le sentiment d'une classe politique autiste ! (...)

J'aurais voulu évoquer encore les problèmes de la Sécurité sociale. (...) La possibilité (...) de disposer d'une assurance complémentaire sera un point d'appui précieux pour l'effort de responsabilisation. (...)

Par-delà ces chantiers difficiles, de nouveaux horizons pour l'Union européenne doivent se dégager. L'Europe s'impose quand elle permet de faire mieux à plusieurs que chaque nation isolément ; elle doit être un levier d'action pour peser sur la mondialisation en lui donnant un sens et des règles éthiques.

L'Union pour la majorité présidentielle (...) a pour mission de soutenir un grand projet d'alternance et de permettre un exercice clair du pouvoir. Elle constitue un tournant majeur dans l'histoire politique française. (...)

Notre soutien se veut efficace : la vaste implantation géographique et sociologique de l'UMP sera précieuse pour orienter le gouvernement. (...) Notre soutien se veut éclairé, c'est-à-dire qu'il sera vigilant, attentif et exigeant, parce qu'il s'appuie sur le partage des mêmes convictions. (...)

Monsieur le premier ministre, nos concitoyens nous ont apporté leur confiance pour agir avec détermination au service de la France. Nous devons être garants de leurs espoirs. Dans cet esprit, notre groupe UMP vous assure aujourd'hui de sa confiance, de son aide et de son soutien.

François Bayrou (UDF) : « Faire adhérer tous les citoyens à l'idéal européen »

MONSIEUR le premier ministre, vous engagez la responsabilité de votre gouvernement devant l'Assemblée nationale, au sein de laquelle vous n'aurez aucun mal à trouver une majorité. Le groupe UDF sera une part active de cette majorité. (...) Mais le véritable engagement de responsabilité, c'est devant notre pays qu'il est déposé.

Vous êtes le dixième chef du gouvernement en vingt ans à venir à cette tribune pour engager la responsabilité d'un nouveau gouvernement.

Et toujours, les mêmes mots et les mêmes espoirs. *« La France vit aujourd'hui un moment d'espérance »*, déclara Jacques Chirac à cette tribune, le 9 avril 1986. On sait ce qu'il advint deux ans plus tard, en 1988. *« A temps nouveau, pratiques résolument nouvelles »*, proclamait Michel Rocard, le 29 juin 1988, parlant – déjà – de proximité. (...) Chaque fois, les vainqueurs ont la certitude qu'ils ont durablement gagné. Chaque fois, en peu de temps, le corps électoral les détrompe. Chaque fois, ils découvrent qu'ils avaient construit sur du sable.

En réalité, le mal est plus profond. Le navire ne répond plus à la barre. (...) Aujourd'hui, les structures craquent. (...) La clé de la démocratie, c'est la confiance, c'est elle qu'il faut retrouver. (...) Il faut apporter la preuve que la décision des citoyens peut changer réellement le monde, proche ou lointain. Même en temps de mondialisation (...) de toute-puissance américaine, il faut qu'un citoyen français puisse croire à nouveau qu'il peut changer sa vie.

C'est pourquoi vous avez raison de commencer par la décentralisation. Il faut en effet bâtir le pouvoir local et l'établir dans sa légitimité. (...) Le nouveau pouvoir local n'est pas une mode, c'est un besoin. (...) La Constitution devra être modifiée, afin que l'innovation et l'expérimentation deviennent en France une réalité accessible à tous.

Il faudra aussi rénover le pouvoir national. Nous avons besoin de la nation. (...) Mais la nation n'est rien sans les institutions qui lui permettent de s'exprimer et d'agir. Or nos institutions ont grand besoin d'une refondation.

(...) En lieu et place de cette aberration que fut la Ve République de ces dernières années, avec un président faible et un Parlement faible, nous suggérons au contraire un président fort et un Parlement fort.

(...) Mais les cinq années à venir seront aussi cruciales pour le pouvoir européen avec le nouveau traité et, nous l'espérons, une Constitution. (...) Notre effort doit donc tendre dans une seule direction : faire adhérer tous les citoyens à l'idée et à l'idéal européens. (...) Les principes de la Constitution européenne que nous allons écrire devraient tenir en une page et être enseignés à tous les citoyens et futurs citoyens de l'Europe. Enfin, il faut légitimer. Partout où il y a pouvoir, il doit y avoir légitimité et contrôle. (...) Voilà pour la charpente du bateau.

Mais il faut compter aussi avec l'équipage, et, pour que celui-ci ait envie de servir le bateau, il faut apporter une solution à ses problèmes. Cela exigera un long et rude effort.

AFP

FRANÇOIS BAYROU
président de l'UDF
« Vous avez devant vous la tâche la plus lourde qu'aucun pouvoir, aucun gouvernement, aucune majorité ait eu à conduire depuis quarante années, depuis le drame algérien »

Il y a d'abord la place du travail dans la société française. (...) Il nous faut payer le travail à son juste prix et il nous faut multiplier le travail. Ce n'est pas incompatible. *« La feuille de paie n'est pas l'ennemie de l'emploi »*, elle doit en être l'alliée, et (...) la clé de cette politique (...), c'est la baisse des charges. (...)

Il y a ensuite une question urgente qui touche à la santé. Ce que nous avons fait, les uns et les autres, ces dernières années, dans le secteur de la santé, est à pleurer. (...)

Il y a encore une urgente question de l'agriculture. (...) La politique fondée sur les aides directes (...) a profondément démoralisé ce milieu professionnel.

Notre pays a un problème urgent avec la dépense publique. (...) La dépense publique est légitime. Elle est un facteur d'équilibre, mais elle ne peut pas être une fuite en avant. (...)

Cette énumération (...) donne la dimension du défi. En réalité, vous avez devant vous la tâche la plus lourde qu'aucun pouvoir, aucun gouvernement, aucune majorité ait eu à conduire depuis quarante années, depuis le drame algérien.

Pour répondre à ces défis, vous avez aujourd'hui plus de pouvoir qu'aucun gouvernement depuis que la République existe. (...) Il y a sans doute dans cette situation de grandes facilités. Je veux vous dire qu'il y a de grands risques. (...) Le risque pour le pouvoir absolu, quand il se trompe, c'est qu'il se trompe absolument.

(...) Je souhaite pour vous et pour notre pays que vous conjuriez tous ces risques. Nous sommes là pour vous y aider. C'est pour cela que nous avons choisi l'indépendance (...) Lorsque vous choisirez de bonnes orientations et que vous ferez des choix justes et courageux, notre appui ne vous sera pas ménagé. Et s'il arrive que vous preniez un chemin dangereux, nous serons là pour vous parler librement. (...) C'est parce que nous sommes libres que nous pourrons vous aider. L'alliance de femmes et d'hommes libres, c'est le meilleur des soutiens.

Alain Bocquet (PCF) : « Vous reprenez la formule : "Faisons payer les pauvres, ils sont plus nombreux" »

(...) **LE** système que vous mettez à l'œuvre, produit de la mondialisation capitaliste et financière et de l'Europe de Maastricht, est incapable de répondre aux aspirations de nos concitoyens (...). Or, dans ce système, avec les mesures que vous vous proposez de prendre, monsieur le premier ministre, la charrette des licenciements continuera de faire la bonne santé de l'actionnariat. Ce n'est pas avec la baisse uniforme et démagogique de l'impôt sur le revenu que vous remédierez à ces logiques destructrices. Avec votre cadeau royal, 1 % des Français vont empocher 30 % des 2,7 milliards d'euros que coûtera cette mesure à l'Etat. Et cette somme importante manquera pour la santé, l'école, la sécurité, la culture ou la justice.

Vous venez de dire « non » à un coup de pouce sur le smic, comme vous vous apprêtez à dire « non » à l'augmentation de l'allocation logement. De fait, les inégalités sociales gangrènent notre société et, par vos premières mesures, vous allez les aggraver (...).

Que reste-t-il des belles déclarations, la main sur le cœur, du président Chirac qui déclarait le 14 juillet 2000 : *« La feuille de paie n'est pas ennemie de l'emploi »* ? (...)

AFP

ALAIN BOCQUET
président du groupe PCF
« Nous nous opposerons à toute privatisation »

Tout entier tourné vers les classes les plus favorisées de notre société, c'est bien un nouvel « Enrichissez-vous ! » que votre gouvernement s'apprête à lancer aux tenants du libéralisme. Vous reprenez au fond la formule d'un ministre des finances du XIXe siècle : *« Faisons payer les pauvres, ils sont plus nombreux. »* (...)

Nous nous opposerons résolument à toute privatisation et nous nous prononcerons pour le développement du secteur public de l'énergie, des transports, des télécommunications, de la santé, de l'éducation, de la sécurité. Nous proposerons également d'étendre la responsabilité publique à de nouveaux domaines, comme l'eau, le crédit ou l'environnement (...).

Nous serons également très présents, au côté du mouvement social, pour la défense de notre système de retraites par répartition, pour le droit à la retraite à 60 ans, pour la généralisation des 37,5 annuités et contre les fonds de pension (...).

Les combats de demain seront nourris par l'aspiration à plus de justice sociale, de liberté, de solidarité, de fraternité, dans un monde plus humain. *« On n'arrête pas une idée dont le temps est venu »*, a écrit Victor Hugo. Non, *« la commune n'est pas morte ! »*.

SOCIÉTÉ

SANTÉ PUBLIQUE

A écouter les chefs de service, les médecins et les cadres infirmiers, l'hôpital ne serait bientôt plus en mesure de pouvoir assurer sa **MISSION DE SERVICE PUBLIC**, faute de personnels et de moyens. La pénurie d'infirmières est aggravée par l'entrée en application de la réduction du temps de travail qui désorganise les services et accroît **LA PRESSION DES ÉQUIPES**, déjà en sous-effectif. La démographie médicale, la baisse des vocations des médecins et le vieillissement de leur population accroissent **LE MALAISE**. Reportages à l'hôpital Necker-Enfants malades à Paris et au CHU de Besançon où le casse-tête de la RTT et de la récupération des gardes s'ajoute à la menace de fermeture de lits pour cause de sous-effectif. Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, a annoncé, mercredi 3 juillet, le lancement d'un **PLAN « HÔPITAL 2007 »** pour faire face à la crise.

L'été et les 35 heures aggravent la situation des hôpitaux publics

Pénurie d'infirmières et de médecins spécialistes, application de la réduction du temps de travail : les difficultés des hôpitaux se traduisent, durant la période estivale, par un surcroît de fermetures de lits. Le premier ministre tente de répondre au malaise par un plan « Hôpital 2007 »

LES HÔPITAUX sont-ils au bord de l'explosion ? A écouter les chefs de service, les médecins et les cadres infirmiers, l'hôpital serait en passe de ne plus pouvoir assurer sa mission de service public faute de personnels et de moyens financiers. Reconnaissant que l'hôpital fait l'*« objet, pour le gouvernement, d'une grande inquiétude »*, le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, a annoncé, mercredi 3 juillet, dans son discours de politique générale, le lancement d'un plan *« hôpital 2007 »*. De son côté, le ministre de la santé, Jean-François Mattei, admet qu'il existe *« un malaise et un découragement »* parmi les équipes soignantes. Pendant la campagne électorale, Jacques Chirac avait relayé les discours alarmistes des professions de santé en parlant de l'*« urgence »* à *« éteindre cette crise »*.

Les plaintes des hospitaliers ne sont pas nouvelles. Mais elles prennent une dimension particulière avec l'arrivée de l'été. Si la période estivale a toujours été synonyme de fermetures de lits, elle se conjugue, pour la première fois cette année, à l'application des 35 heures. La réduction du temps de travail a aggravé la litanie des problèmes de l'hôpital malgré les 45 000 postes promis sur trois ans par l'ancien gouvernement. *« L'encombrement dramatique des services d'urgence, l'insuffisance du nombre de médecins dans de nombreuses disciplines, du nombre d'internes et de chefs de clinique, le manque de moyens matériels sont en train de créer une situation de révolte, situation aggravée par l'application des 35 heures »*, dénonce, dans une lettre adressée à M. Mattei, le Comité national de défense de l'hôpital auquel se sont associés les médecins de plusieurs CHU et hôpitaux.

▶ **Pénurie d'infirmières**. La réduction du temps de travail arrive au mauvais moment pour le personnel infirmier. Elle se conjugue à de nombreux départs à la retraite et intervient alors que les promotions sortantes sont les plus faibles à la suite de la décision des pouvoirs publics de baisser les quotas d'entrée dans les instituts de formation aux soins infirmiers (IFSI) en 1997. Le ministère de la santé estime le nombre de postes vacants à 8 000 alors que la Fédération hospitalière de France (FHF) l'évalue à 20 000. Quoi qu'il en soit les 35 heures désorganisent les services et accentuent la pression des équipes.

Très demandées, les infirmières ont davantage de latitude pour choisir leur poste, leur emploi du temps et leur lieu de travail. Les établissements tentent de les attirer et de les fidéliser en proposant des bourses aux étudiantes ou, dans le secteur privé, des primes à l'embauche. Si les quotas d'entrée dans les IFSI ont été augmentés depuis 2000 (26 400 admissions contre 16 200 en 1997), il faut au moins trois ans pour former une infirmière. Les instituts n'ayant pas fait le plein de candidats en 2000, il faudra attendre 2004 pour que la situation s'améliore.

▶ **Démographie médicale**. Là encore, comme l'a reconnu M. Mattei, *« notre pays a fait preuve d'imprévision »*. Il faut en moyenne dix ans pour former un médecin. Si le *numerus clausus* a été augmenté cette année (4 700 places) et le sera encore en 2003 (aux alentours de 5 200), il était descendu à 3 500 en 1993. Ce resserrement du début des années 1990 commence à se faire sentir. Le nombre d'internes diminue, les praticiens en exercice vieillissent et deviennent moins enclins à assurer les gardes. De plus, certaines spécialités – obstétrique, anesthésie, chirurgie générale, pédiatrie – commencent à être délaissées et de fortes disparités régionales apparaissent dans la répartition géographique. A cela s'ajoutent une féminisation de la profession, l'application de la réduction du temps de travail (48 heures hebdomadaires pour les médecins) et la mise en place du repos de sécurité au lendemain des gardes qui vont engendrer une modification de la disponibilité des praticiens. L'aspiration des médecins – notamment des générations de moins de 40 ans – à accorder plus de temps à leur vie privée et la crise de vocation dans les spécialités qui doivent participer à la permanence des soins suscitent des tensions dans les hôpitaux. *« Soyons provocateurs : pourquoi ne pas s'interroger sur l'unité du statut des praticiens hospitaliers ? »*, avait lancé, il y a quelques jours, lors d'une conférence, Edouard Couty, directeur des hôpitaux. L'idée de mieux rémunérer les spécialités à forte pénibilité et à risque médico-légal fait son chemin. A l'émergence du problème de démographie s'ajoute le sentiment des médecins de ne pas être écoutés par leur administration. A tel point que l'on assiste à des démissions de chefs de service.

▶ **Les pistes du gouvernement**. La situation est telle aujourd'hui, dans les hôpitaux, qu'elle a déjà conduit le gouvernement à réviser son opinion. Il n'est en effet plus du tout question d'un *« moratoire »* sur l'application des 35 heures pour les médecins comme l'avait imprudemment déclaré, mi-mai, le ministre des affaires sociales, François Fillon. *« Ce n'est pas à l'ordre du jour »*, a assuré l'entourage du ministre de la santé, Jean-François Mattei, au cours de la réunion, le 1er juillet, avec les syndicats signataires de l'accord d'octobre 2000. A la place, le gouvernement envisage de payer les 20 jours de réduction du temps de travail qui ne pourraient être pris. *« Il nous a été proposé le paiement de 5 jours sur la base de 300 euros par jour »*, rapporte François Aubart, président de la Coordination médicale hospitalière (CMH), le reste étant inscrit sur un compte-épargne temps dont la création serait anticipée dès cette année au lieu de 2004. Cette mesure, qui n'a pas été chiffrée, s'accompagnerait d'un vaste plan de recrutement de vacataires libéraux.

Alors que, dans l'opposition, la droite avait dénoncé le *« jackpot »* de la rallonge de près de 4 milliards d'euros décidée pour les hôpitaux, en octobre 2001, par le gouvernement Jospin, son successeur devrait emprunter le même chemin. Le président de la Fédération hospitalière de France (FHF), Gérard Larcher, sénateur (RPR, Yvelines), n'a en effet pas manqué de rappeler la promesse faite durant la campagne électorale par Jacques Chirac de débloquer, dans un plan quinquennal, 6 milliards d'euros pour l'investissement hospitalier. Ce message a reçu confirmation dans le discours de politique générale de Jean-Pierre Raffarin avec l'annonce d'un *« plan Hôpital 2007, comme en d'autres temps il y a eu un plan Universités 2000 »*. Lancé en 1991 par la gauche – Lionel Jospin était alors ministre de l'éducation nationale –, ce dernier avait abouti à un programme ambitieux d'investissements, inscrit dans les contrats de plan Etat-régions. C'est dans ce cadre d'une *« régionalisation accrue »* que M. Raffarin s'est également placé. Pour la FHF, *« l'hôpital ne doit cependant pas y perdre son autonomie »*.

Sans aucun doute, comme ce fut le cas les années précédentes, l'enveloppe budgétaire des hôpitaux sera donc remise à zéro et les dépassements d'objectifs (moins importants que ceux de la médecine de ville) effacés. Pour trouver un équilibre financier, la FHF, qui réclame une augmentation budgétaire minimum de 5 %, est revenue à la charge sur la suppression de la taxe sur les salaires, *« un gisement de 2 milliards d'euros »*. Mais cette taxe concerne aussi le secteur des banques... Pour le gouvernement, tout le problème consiste désormais à ménager des hospitaliers qui ont suivi de près la « fronde tarifaire » de leurs collègues libéraux.

Sandrine Blanchard et Isabelle Mandraud

YOLANDE MIGNOT/MAXPPP

A Angers (Maine-et-Loire), le 10 décembre 2001, les internes du CHU en grève pour la 3e fois en trois ans. Ils réclamaient entre autres un repos compensatoire après les gardes. Ayant bloqué tous les services administratifs de l'hôpital, ils avaient néanmoins tout mis en œuvre pour que les patients puissent être soignés gratuitement.

TROIS QUESTIONS À... DENIS LABAYLE

1 En tant que chef du service de gastro-entérologie de l'hôpital d'Evry (Essonne), auteur de *Tempête sur l'hôpital* (Seuil), quel diagnostic portez-vous sur l'état de l'hôpital public ?

Le problème de l'hôpital est que plus on s'éloigne des lieux de soins, plus on a de chance de rencontrer les vrais décideurs. On croit que les médecins ont tout le pouvoir, mais ils ne l'ont que pour l'exécution des soins, pas pour leur organisation. Les véritables décideurs sont les hommes politiques et la haute administration. Les premiers vivent dans une sorte de schizophrénie : d'un côté, ils veulent réduire les dépenses de santé et votent à l'Assemblée un budget en conséquence ; de l'autre, élus locaux, ils soutiennent les économies à condition qu'elles ne concernent pas l'hôpital, dont ils président le conseil d'administration.

Quant à la haute administration, depuis trente ans elle décrète qu'il y a trop de lits, trop de médecins, trop d'infirmières, sans analyser la réalité du terrain et des besoins. Cela aboutit à une démotivation complète et à un impressionnant gâchis, surtout sur le plan humain.

2 Comment ce malaise se traduit-il chez les médecins ?

Il ne porte pas sur les aspects financiers, mais est avant tout existentiel. Il est lié à la mauvaise reconnaissance du travail réalisé et à l'absence de réelle participation à la marche de l'hôpital. De plus, le cloisonnement au sein d'un même établissement entre les hospitalo-universitaires et la masse des autres hospitaliers se double d'un cloisonnement entre hôpitaux.

3 Qu'en est-il pour les infirmières ?

Elles ont connu une amélioration sur le plan financier depuis les grèves de 1986-1988, mais la charge de travail varie beaucoup. Elles ont une carrière courte pour une formation équivalant à bac + 3 : douze ans en moyenne. L'erreur historique est de les avoir trop poussées vers la seule orientation administrative, en en faisant des cadres infirmiers, et en leur faisant perdre leur fonction soignante. Il faut créer des passerelles et redistribuer en direction des infirmières certains gestes techniques et certaines responsabilités.

Propos recueillis par Paul Benkimoun

« Le public va devoir accepter des contraintes »

Le CHU de Besançon face au casse-tête de la réduction du temps de travail

BESANÇON (Doubs)
de notre correspondant

Surtout, éviter les conclusions hâtives. *« Chaque été, au CHU, des fermetures de lits sont programmées pendant les vacances et des activités sont arrêtées ou ralenties en raison des congés ou de travaux*, prévient Chantal Cruchet, chargée de mission à l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH) de Franche-Comté. *Cette année, il n'y en a pas plus qu'en 2001... et peut-être même moins ! »* Si le centre hospitalier universitaire de Besançon (Doubs) se prépare à un avenir sombre, il n'y a pas péril en la demeure.

« Sauf pour les services chauds comme les urgences, la pédiatrie ou la chirurgie générale qui souffrent déjà d'un déficit de personnel, s'empresse de rectifier le docteur Jean-Michel Badet, chirurgien et responsable du Syndicat national des praticiens hospitaliers de CHU. *Comme on est au maximum en matière de gains de productivité et qu'on ne pourra pas faire mieux sans sacrifier la qualité des soins, le public va devoir accepter des contraintes, notamment en matière de files d'attente.* » Calculette en main, le docteur Patrick Bontemps, vice-président de la commission médicale d'établissement, le confirme. *« En anesthésie-réanimation, il manque deux ou trois postes et, en gynécologie-obstétrique, avec la maternité, il leur en faudrait au moins deux,* précise-t-il. *Cela sans préjuger des conséquences des réformes à venir. »* La première de ces réformes, c'est l'octroi de vingt jours de congés au titre de l'aménagement-réduction du temps de travail (ARTT), en théorie acquis depuis le 1er janvier 2002 mais pour lesquels aucun décret d'application n'a été publié.

« STOCK D'ARRIÉRÉS »

« L'ARTT ne nous pose pas de problème pour l'instant, même si tout le monde stocke des arriérés qu'il faudra résorber un jour, plaisante le docteur Badet. *Mais nous avons effectué un sondage : quand elle sera effective, un tiers des médecins, les plus âgés, l'épargnera pour partir plus tôt en retraite et deux tiers demanderont à en profiter immédiatement. Gérer un service, dans ces conditions, deviendra acrobatique. »* L'autre réforme, c'est la législation sur la récupération des gardes qui entrera en vigueur au 1er janvier 2003. *« Les deux vont se télescoper,* note le Dr Bontemps. *Si nous n'avons pas de créations de postes significatives, nous n'y arriverons pas. Et même si nous les obtenons, avec la courbe actuelle de la démographie médicale, l'université sera bien incapable de nous fournir les praticiens. »*

Soucieuse d'éviter la pénurie, l'ARH mise sur la réorganisation des services. *« L'ennui, c'est que le CHU, comme beaucoup, aborde la question à l'envers,* déplore Mme Cruchet. *Ils ont commencé par nous réclamer les postes en promettant de s'occuper de la réorganisation plus tard ! »* Le résultat, c'est une inadéquation entre offre et demande. Le CHU a sollicité 70 médecins supplémentaires. Au mieux, la Franche-Comté, pour satisfaire tous les établissements, n'en aura que 32. Afin de *« tenir bon »*, le Dr Badet propose la *« mutualisation »* des gardes et astreintes. Mais le CHU bisontin est implanté sur deux sites, les hôpitaux Jean-Minjoz et Saint-Jacques, et la distance ne favorise guère la rationalisation. A l'automne, le syndicat va donc réaliser son propre audit pour recenser les besoins. *« Comme les chefs de service sont des universitaires, ils n'ont pas droit à l'ARTT et se sentent peu concernés,* juge le praticien. (...) *Alors, on va faire l'évaluation à leur place. »*

Jean-Pierre Tenoux

Communiqué

Le demandeur : *Sabha Aharon* / carte d'identité 01468017 par l'intermédiaire de son représentant Maître Ofra Kayam, Rue Hamarganit 6, Ramat Gan Tél : 03 7512062 - Fax : 03 7517952

Le répondant : *HORENFELD PANLOWSKI Krajndla Hana* passeport français 570486600, demeurant 1, rue de Pont à Mousson à Montigny-Les-Metz - FRANCE.

AVIS DE SUCCÉDANÉ

En vertu de la décision du Tribunal d'Instance de TEL-AVIV du 18 juin 2002 vous êtes invités à répondre à l'action juridique dans 90 jours de la publication de cet avis. Si vous ne répondez pas, le demandeur sera en droit d'obtenir un jugement en votre absence.

Les personnels de l'hôpital Necker-Enfants malades dénoncent la « dégradation des conditions de travail »

DE MÉMOIRE de chefs de service, l'hôpital Necker-Enfants malades *« n'a jamais connu une situation aussi grave »*. Après avoir interpellé en vain leurs autorités de tutelle,

REPORTAGE

« Si nous n'arrivons pas à recruter, les lits ne rouvriront pas en septembre »

40 médecins et 30 cadres de soins de ce grand établissement parisien ont rédigé, il y a quelques jours, un texte commun alarmiste à l'attention des usagers pour dénoncer la *« dégradation »* de leurs conditions de travail.

« Nous voulons que tout le monde réalise ce qu'il se passe. Necker n'a plus les moyens d'être un centre de référence qui reçoit des enfants malades de toute la France », insiste le professeur Olivier Goulet. *« Les reports d'hospitalisation sont très mal vécus par les familles »*, complète Patrick Niaudet, chef du service de néphrologie pédiatrique. Depuis plusieurs semaines, la pénurie de personnels a engendré la fermeture de 8 lits sur 23 en réanimation pédiatrique, de 6 lits sur 30 en immunohématologie et de 7 lits sur 40 en pédiatrie générale. En outre, le service de neurochirurgie est *« dans l'incapacité de prendre en charge toutes les urgences pendant l'été alors qu'il est le seul à accueillir les enfants en Ile-de-France »* et les autres services de chirurgie *« sont obligés de retarder de plusieurs semaines les interventions ne rentrant pas dans le cadre des urgences vitales »*.

Le manque d'effectifs, essentiellement parmi les infirmières, conjugué à l'application de la réduction du temps de travail, a plongé l'hôpital Necker dans *« des difficultés chroniques de fonctionnement »*, affirme Alain Fischer, chef de service de l'unité d'immunologie pédiatrique. *« Jusqu'en 2001 nous étions encore un établissement attractif, mais, depuis les accords sur les 35 heures le turnover est passé de 20 à 40 % »*, constate Marie Plançon, cadre supérieure infirmière en réanimation pédiatrique. Ainsi, sur les 270 postes d'infirmières en médecine pédiatrique, 30 ne sont pas pourvus, soit des congés maternité non remplacés, soit des emplois restant vacants faute de candidates.

SIX LITS FERMÉS

« Dans nos services, où nous recevons des enfants avec des pathologies très lourdes, la charge de travail et la charge émotionnelle sont très importantes. A salaire égal, les infirmières préfèrent partir en province d'autant qu'elles ne peuvent pas trouver de logement proche de l'hôpital à cause des loyers exorbitants », constate le professeur Fischer. Depuis le 15 mai, six lits ont été fermés dans son service *« pour maintenir la qualité des soins »*.

« En douze ans, c'est la première fois que je vois cela , témoigne Anne-Marie, infirmière en immuno-hématologie, *nous n'avons pas de place pour de nouveaux patients et des greffes devront être repoussées »*. *« C'est énorme d'avoir à gérer l'enfant et sa famille. Mais, faute de personnel, on devient des techniciennes et il n'y a plus de place pour l'écoute »*, déplore-t-elle. *« Les fermetures de lits entraînent des déprogrammations d'hospitalisation et certains enfants sont suivis en hôpital de jour alors qu'ils auraient dû être hospitalisés »*, constate Mireille Malbernard, cadre infirmière. *« Si nous n'arrivons pas à recruter, les lits ne rouvriront pas en septembre »*, ajoute-t-elle. Quant à Sadia Berard, cadre infirmière, elle déplore que les infirmières n'aient plus *« le temps de lire des histoires aux enfants ou de les aider à s'endormir »*.

Selon les chefs de service, *« la situation infirmière préfigure la situation des médecins d'ici deux ans »*. Le repos de sécurité imposé au lendemain des gardes *« va, faute de création de postes, désorganiser la vie des services »*, s'inquiète Claire Fékété, professeur de chirurgie pédiatrique. Les 35 heures pour les infirmières, les 48 heures pour les praticiens hospitaliers et le repos de sécurité *« partent sans doute d'un bon principe »*, concèdent les médecins. Néanmoins, s'insurge Mme Fékété, *« ils n'ont pas été accompagnés des moyens nécessaires et ont été mis en place sans concertation médicale »*.

S. Bl.

A Albertville, la CFDT dénonce le fichage de jeunes et d'homosexuels par la police municipale

Saisi par des policiers scandalisés, le syndicat a demandé au parquet, mercredi 3 juillet, d'ouvrir une enquête. Le maire de la ville assure avoir ordonné l'« annulation » du fichier illégal

CHAMBÉRY (Savoie)
de notre correspondant

L'union départementale CFDT de la Savoie a demandé, mercredi 3 juillet, à la procureure d'Albertville, Monique Hugo, d'ouvrir une enquête judiciaire à propos d'un fichier informatisé créé durant l'année 2001 sur l'ordinateur de la police municipale d'Albertville sous le nom de code « Troubadour », sans autorisation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). D'après la CFDT, qui a transmis les éléments en sa possession au parquet, la douzaine de policiers municipaux de la ville a eu pour consigne, pendant plusieurs mois, de contrôler certains lieux considérés comme sensibles, notamment en soirée. Les numéros des plaques d'immatriculation des véhicules « suspects » relevés par les patrouilles étaient régulièrement saisis sur un ordinateur, ces renseignements étant suivis de qualificatifs comme *« homo »* ou *« maghrébin »*, comme en attestent des copies de listings transmis à la CFDT. Un relevé informatique porte même le nom d'une personne avec cette précision : *« Vu en train de sodomiser un mineur. »*

MENACES DE SANCTIONS

« Nous devions surveiller des endroits précis, et notamment ceux fréquentés par les homosexuels et les jeunes, relever les immatriculations des véhicules et tenter d'identifier les personnes qui se trouvaient à bord », témoigne un policier municipal. *« La majorité des collègues étaient scandalisés par ce qu'on nous demandait de faire,* ajoute-t-il. *Mais notre chef nous menaçait de sanctions administratives si on n'appliquait pas les ordres. Il voulait des résultats, faire mieux que la police nationale, disait-il. Il nous mettait la pression et nos conditions de travail n'ont cessé de se dégrader. On n'a pas compris les raisons de cette brusque dérive sécuritaire. Albertville est une ville plutôt tranquille. »*

Selon Benoît Voiriot, secrétaire départemental de la CFDT, plusieurs employés auraient été sanctionnés pour avoir refusé de poursuivre de tels contrôles. L'un d'entre eux, en particulier, ne supportait plus qu'on le contraigne à tourner autour des toilettes publiques pour tenter de repérer des gays. *« Heureusement que la police nationale s'est inquiétée de ces méthodes, sinon les choses auraient continué »*, affirme le responsable cédétiste. C'est en effet le commissariat d'Albertville, saisi par la police municipale d'une demande d'identification des propriétaires des véhicules dont les immatriculations avaient été relevées, qui aurait alerté la municipalité sur l'existence d'un fichier illégal. Ce que confirme le maire d'Albertville, Albert Gibello (RPR). *« Lorsque j'ai eu connaissance qu'un fichier avait été initié, j'ai immédiatement donné l'ordre qu'il soit arrêté et annulé »*, précise-t-il, avouant s'interroger sur les fondements de la démarche engagée par la CFDT, un an après les faits.

Pour Me Thierry Billet, avocat du syndicat, la loi informatique et libertés a été enfreinte et des mentions racistes et homophobes ont été portées sur le fichier créé par la police municipale. La CFDT, qui annonce son intention de se constituer partie civile dans le cadre de la procédure qu'elle souhaite voir engager par le parquet, reproche par ailleurs au maire d'Albertville d'avoir omis de signaler de telles irrégularités à la justice mais également de n'avoir pris aucune sanction contre le responsable de « Troubadour ».

Philippe Révil

L'association Technopol dépose un recours devant le Conseil d'Etat contre le décret anti-raves

Elle souhaite « un dialogue » avec les autorités

DEUX MOIS jour pour jour après la signature, le 3 mai, du décret d'application de la loi destinée à réglementer les free parties – les raves clandestines et gratuites –, le monde de la techno contre-attaque. L'association Technopol, qui organise notamment la Techno Parade, a déposé, mercredi 3 juillet, un recours contre le texte devant le Conseil d'Etat. Me Chantal Gil, avocate de Technopol, dénonce une *« loi fourre-tout »* qui rend quasi impossible l'organisation de soirées électroniques, officielles comme clandestines.

Le texte soumet la tenue des *« rassemblements festifs à caractère musical »* à l'autorisation préalable de la préfecture, sous peine de la confiscation du matériel et d'une amende. Me Gil met en cause le flou juridique qui caractérise, d'après elle, le décret d'application. Parmi les peines encourues figure en effet la *« confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit »*. D'après Me Gil, cette notion de *« chose »* peut permettre la saisie de tout type de biens, comme le matériel sonore, mais aussi un téléphone portable utilisé pour prévenir les raveurs de l'organisation de la soirée.

Selon Bruno Asselin, trésorier de Technopol, la France dispose, avec la nouvelle loi, de la réglementation la plus stricte de l'Union européenne. *« Des pays comme l'Allemagne ou l'Espagne ont une liberté quasi totale pour l'organisation d'événements techno. »* Les responsables de Technopol demandent l'*« ouverture d'un dialogue avec les pouvoirs publics »* et dénoncent une attitude *« anti-jeunes, anti-musique »*. Censé encadrer les raves pour en assurer le bon déroulement, le texte aboutit à l'effet inverse, estiment-ils. Découragés par les obstacles que suppose le respect du décret, les organisateurs ont tendance à se réfugier dans la clandestinité, au détriment de la sécurité.

AMER ET DÉSEMPARÉ

Les intervenants du milieu techno s'inquiètent aussi des conséquences de la nouvelle réglementation sur la galaxie de métiers dont se nourrissent les musiques électroniques. Fabrice Rakam, de Gaia Concept, organisateur de soirées depuis dix ans, fait part de son découragement. Amer et désemparé, il affirme vouloir jeter l'éponge : *« Même avec une licence de spectacle,* dit-il, *les gens comme moi sont amenés à mourir. »* Selon lui, la complication et l'arbitraire des procédures administratives ont des conséquences financières désastreuses pour les organisateurs. Plusieurs soirées ont ainsi été annulées le jour même, comme celle d'Atomic Beat, initialement prévue fin mai au Zénith de Nancy, entraînant une perte de 15 000 euros pour l'organisateur. Vendredi, le tribunal administratif de Rennes devrait examiner le recours en référé déposé contre l'arrêté municipal du 17 juin interdisant la tenue du festival Astropolis, les 2 et 3 août, à Guilers, dans le Finistère (*Le Monde* du 27 juin).

M. Be. et S.-L. C.-B.

Un ancien consul en Egypte soupçonné de pédophilie a été remis en liberté

SOUPÇONNÉ d'actes de pédophilie et écroué depuis janvier, l'ancien consul général de France à Alexandrie (Egypte), Jean-Pierre Castella, a été remis en liberté, mardi 2 juillet, par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris. Il est notamment accusé d'avoir obtenu des faveurs sexuelles de la part de mineurs égyptiens alors qu'il dirigeait le consulat, de 1995 à 1999. La justice a estimé que sa sortie de prison n'était pas préjudiciable à la poursuite de l'instruction. Devenu chef de la délégation française au sein de la mission européenne de surveillance dans l'ex-Yougoslavie, le diplomate avait été mis en examen et écroué le 24 janvier. Agé de 59 ans, il est poursuivi pour *« agressions sexuelles sur mineurs par personne ayant autorité »*, viols à l'encontre d'un adolescent égyptien de 16 ans qui vivait à son domicile parisien et *« obtention indue d'un document administratif »*, à savoir un visa pour le mineur en question.

Déjà éclaboussé par le scandale causé par un trafic de visas au sein de l'Ambassade de France à Sofia, en Bulgarie (*Le Monde* du 27 août 2001), le ministère des affaires étrangères a fait preuve d'une extrême célérité dans cette affaire. C'est lui qui a déclenché les poursuites judiciaires à l'encontre de M. Castella, en signalant les faits au procureur de Paris dès le 16 janvier, avant même que la mission d'inspection envoyée à Alexandrie par le Quai d'Orsay, du 9 au 11 janvier, ne rende son rapport, daté du 17 janvier. Cette inspection avait elle-même été déclenchée par une note rédigée, en novembre 2001, par Gilles Gauthier, le successeur de M. Castella à Alexandrie. Envoyés sur place, Thierry Burkard et René Forceville concluaient que les informations de M. Gauthier *« étaient exactes dans leur quasi-intégralité »* et qu'ils avaient recueilli des *« éléments aggravants »*.

MANQUE DE PREUVES

Dans leur rapport, les inspecteurs soulignent les séjours réguliers au consulat de *« jeunes garçons, souvent de 12 à 14 ans »*, originaires de l'orphelinat et du village aidés par l'association de bienfaisance soutenue par le consul général. D'après le personnel, ces enfants mangeaient et dormaient à la résidence. Certains étaient retrouvés dans un état d'ébriété, d'autres décrits comme *« hébétés »* et *« très choqués »* au lendemain des soirées organisées pour eux. Des témoins mentionnent le *« désordre indescriptible »* des chambres et les *« odeurs repoussantes »* qui y régnaient ainsi que la présence de cassettes pornographiques dans celle du consul. D'après d'autres sources, le directeur de l'orphelinat, aidé par M. Castella, aurait fini par refuser à ce dernier l'accès à son établissement.

Malgré toutes ces allégations et ces présomptions, les inspecteurs – qui font état de pressions exercées sur les témoins par l'ex-consul – ne rapportent aucun témoignage direct d'actes de pédophilie et ils n'ont recueilli aucune preuve dans ce sens. Une commission rogatoire internationale a été délivrée pour enquêter sur ces faits. Très bien noté par l'ambassadeur et apprécié des autorités locales, M. Castella, lui, clame son innocence depuis le départ. Il évoque des *« rumeurs sans aucun fondement »* et parle d'un règlement de comptes de son successeur, motivé par une animosité personnelle.

L'enquête se heurte aussi à un manque de preuves susceptibles de démontrer les viols qu'aurait subis le mineur hébergé au domicile parisien de l'ancien consul général. L'adolescent vivait là avec deux jeunes adultes égyptiens, eux aussi accueillis par M. Castella. Les résultats de l'examen médical pratiqué sur le mineur sont *« compatibles avec une pénétration anale datant de moins de vingt-quatre heures »*. L'intéressé dément avoir subi le moindre abus sexuel ou geste déplacé. M. Castella, de son côté, reconnaît le versement d'une rente à ses parents, restés en Egypte. Mais il affirme avoir fait venir l'adolescent dans le seul but de lui offrir une meilleure éducation. Prudente, la chambre de l'instruction relève *« des raisons plausibles »* de soupçonner l'ancien consul général, tout en affirmant que son maintien en détention *« n'apparaît plus nécessaire »*.

Frédéric Chambon

Controverse sur le délit d'offense à chef d'Etat étranger

LA COUR D'APPEL DE PARIS a débouté, mercredi 3 juillet, les présidents de la République tchadien Idriss Déby, congolais Denis Sassou Nguesso et gabonais Omar Bongo de leur action pour *« offense envers un chef d'Etat étranger »*, intenté à l'auteur et l'éditeur du livre *Noir silence*. Paru en avril 2000 aux Editions des Arènes, *Noir silence* est un brûlot fustigeant la France et les *« satrapes »* dans ses anciennes colonies d'Afrique. La cour a relaxé l'auteur du livre, François-Xavier Verschave, et l'éditeur Laurent Beccaria, en leur reconnaissant l'excuse de la bonne foi.

La juridiction française a cependant refusé de se plier à une récente jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, qui avait condamné le délit d'offense à chef d'Etat étranger, le 25 juin, en estimant qu'il *« tend à conférer un privilège exorbitant qui ne saurait se concilier avec la pratique et les conceptions politiques d'aujourd'hui »* (*Le Monde* du 27 juin). La cour d'appel a jugé, au contraire, que ce délit *« répond au souci du législateur de faciliter les relations internationales de la France en accordant à des hauts responsables politiques étrangers une protection particulière contre certaines atteintes à leur honneur ou à leur dignité »*.

DÉPÊCHES

■ **LISTERIA : des produits de charcuterie de la société Stoeffler ont fait l'objet d'un retrait de la vente**, mercredi 3 juillet, en raison de leur contamination par la listeria. Cette mesure concerne tous les produits commercialisés sous les marques Stoeffler, Dulano ou Claude Léger, portant le numéro d'agrément de l'établissement de fabrication 67-348-02 inscrit dans un ovale, ainsi que les mêmes produits vendus sous certaines marques de distributeurs et comportant le même numéro d'agrément. Cette décision intervient à la suite de huit cas de listériose – dont l'un a entraîné un décès – identifiés depuis le 29 mai, principalement dans l'est de la France.

■ **ANTITERRORISME : un couple a été interpellé, lundi 1er juillet, en région parisienne, dans le cadre de l'enquête sur la cellule terroriste animée par Djamel Beghal**. L'homme, présumé avoir joué un rôle dans le réseau Beghal, et son épouse ont été placés en garde à vue dans les locaux parisiens de la Direction de la surveillance du territoire (DST).

■ **JUSTICE : la cour d'appel de Paris a décidé, mercredi 3 juillet, de repousser au 23 octobre l'examen de l'indemnisation de Nicolas Perruche,** 19 ans, né handicapé parce que la rubéole de sa mère n'avait pas été décelée durant la grossesse. La caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) de l'Yonne, dont dépend Nicolas Perruche, s'est en effet désistée de sa demande d'indemnisation de 2,3 millions d'euros au titre des frais passés et à venir. La CPAM entend respecter *« l'esprit de la loi »* votée le 4 mars, qui n'accorde le droit à indemnisation qu'aux seuls parents.

■ **GUERRE D'ALGÉRIE : la justice française a refusé d'instruire, début juin, en raison d'obstacles juridiques, une plainte** contre X... pour *« crimes contre l'humanité, arrestations et séquestrations arbitraires »* déposée en mars par onze familles de pieds-noirs disparus ou assassinés en Algérie après les accords d'Evian. Les avocats des familles ont fait appel de cette décision.

Des exilés installés dans un château en ruine menacés d'expulsion

Trente-deux familles venues de l'ex-URSS résident depuis des années dans cette demeure de l'Essonne

MONTGERON (Essonne)
de notre envoyée spéciale

Les 32 familles russes, ukrainiennes et moldaves accueillies dans le château délabré du Moulin de Senlis, à Montgeron (Essonne), vivent depuis une dizaine de jours dans des conditions catastrophiques. L'eau et l'électricité ont été coupées à cause d'une dette de plus de 56 000 euros accumulée depuis des années par les occupants de cet étrange château. C'est un professeur de lettres à l'université de Nanterre, Nikita Struve, éditeur de Soljenitsyne à Paris, qui, en 1970, a consacré le produit de plusieurs legs à l'ouverture d'un centre réservé à des intellectuels fuyant l'URSS. L'accueil devait être provisoire. Pour certains, il dure depuis dix ans.

« Ici, c'est comme une grande salade russe, explique Dimitri Spivak, un locataire. *Vous trouvez de tout, des réfugiés politiques, des sans-papiers, des gens qui perçoivent le RMI, d'autres plus à l'aise. »* En trente ans, l'exil politique a laissé la place à l'immigration économique, et le généreux mécène russe, propriétaire des lieux, ne s'est pas révélé fin gestionnaire. Certains occupants en ont profité pour arrêter de payer les charges. Afin de remédier à cette situation confuse, Nikita Struve a abandonné la gestion des loyers à l'association Pour loger, qui a reçu l'aide de l'Etat, du conseil général et de la ville pour réhabiliter le site et organiser le relogement de certains locataires en situation précaire.

Le château tombe en ruine, la pluie s'infiltre dans les murs. André Krivov, résident depuis quatorze ans, frappe à une porte et, en russe, demande le droit d'entrer. Un vieil homme, les yeux ensommeillés, ouvre. Il vient de se lever d'une triste banquette sur laquelle repose un petit poste de radio, la seule distraction qu'offre sa chambre de 10 m². La misère et la solitude règnent dans la pièce en désordre. Dans un bâtiment attenant, un couple de musiciens ouvre plus chaleureusement sa chambre minuscule. Sans-papiers, non francophones, ils attendent un titre de séjour. L'homme tend fièrement un CD sur lequel leur musique a été enregistrée.

« UN BOULOT POUR PARTIR D'ICI »

Plus loin, une jeune femme nous invite dans son petit intérieur, qui se résume à un lit, une table et des chaises. Grâce à du ménage au noir, elle parvient à vivre avec sa fille. A l'étage, Denis, 21 ans, Moldave, explique qu'il suit une formation de steward à Air France. Sa fenêtre est recouverte d'une épaisse couverture. *« Je n'ai pas l'argent pour installer des vitres. J'ai l'espoir de décrocher un boulot pour partir d'ici, car la vie est devenue infernale. »* Erena, pianiste, résidente depuis douze ans, a perdu son mari, chef d'orchestre : *« Depuis, je n'ai plus d'argent. »* Elle occupe avec sa fille un trois-pièces humide, mais bien plus vaste que les autres, ce qui suscite des jalousies. *« Notre volonté est qu'il n'y ait plus certaines personnes qui profitent de 80 m² quand d'autres s'entassent dans 10 m² »*, a déclaré Gérald Hérault, maire (PS) de Montgeron, en recevant, jeudi 27 juin, une délégation de locataires. Le train de vie d'une minorité de familles nourrit des rumeurs de trafics mafieux, que la police n'accrédite pas.

Un contrat de relogement et de réhabilitation du château a été proposé aux locataires. *« Personne ne sera mis dehors »* : Jeannine Dours, de l'association Pour loger, est formelle. Pourtant, la moitié des 32 familles sont sceptiques et refusent de signer. L'association se donne deux ans pour organiser le relogement. *« Quant aux sans-papiers,* précise Mme Dours, *ils resteront dans une partie du château que l'on va transformer en centre d'accueil pour demandeurs d'asile. »*

La méfiance est forte. Andreï Krivov, ancien journaliste russe qui tente une reconversion dans l'informatique, souhaite partir du château mais refuse de signer. Considéré comme un leader des récalcitrants, il est accusé de profiter de sa maîtrise de la langue française pour influencer d'autres résidents. *« Nous avons une très mauvaise impression de cette association qui conditionne des aides sociales à notre signature,* explique-t-il. *Les gens ont peur de signer leur avis d'expulsion. »*

Les négociations progressent, mais semblent compromises par l'incapacité de certains à payer un loyer HLM. Pour l'heure, les occupants du château de Montgeron attendent le retour de l'eau courante. On leur réclame le paiement d'un tiers de leur dette pour la rétablir.

Anne Rohou

BAC et BREVET 2002
Tous les résultats sur
3617 LMPLUS
0,337 € la minute

Les départements tirent les impôts locaux à la hausse

Le poids de la nouvelle allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées, dans les budgets des conseils généraux, explique en partie ce retournement de tendance après une « pause fiscale » de plusieurs années

ALORS que le gouvernement s'apprête à baisser à l'automne l'impôt sur le revenu, les impôts locaux, eux, devraient grimper, en particulier ceux des départements. Selon les estimations publiées, mardi 2 juillet, par Dexia Crédit local, après plusieurs années de « pause fiscale », les budgets 2002 votés par les collectivités entraînent une hausse moyenne des taux des impôts directs (taxes d'habitation, professionnelle, sur le foncier bâti et non bâti) de 2 %. Cette hausse est surtout nourrie par celle des taux départementaux : 3,5 % selon Dexia, 4 % selon des calculs d'autres sources, qui indiquent une hausse moyenne de près de 7 % pour la seule taxe d'habitation. Soit la plus forte hausse de cet impôt depuis dix ans.

Au surplus, cette augmentation moyenne recouvre de très fortes disparités locales, avec parfois des hausses à deux chiffres. *« On risque de recevoir du courrier en octobre ! »*, redoute un fonctionnaire départemental. Sur les 96 conseils généraux, 33 seulement n'augmentent pas leurs taux. *« Pour ceux-là, ce n'est que partie remise »*, assurent ceux qui ont pris le risque d'être impopulaires.

« C'est parce que nous avons évalué précisément nos dépenses que nous procédons à cette hausse », explique Jean François-Poncet, président (UDF) du conseil général de Lot-et-Garonne. Avec 28,40 % d'augmentation, il détient la deuxième place au palmarès des hausses. La palme revient à la Haute-Savoie avec 30,8 % de hausse. *« Nous étions en dessous de la moyenne régionale »*, précise Roland Pascal, directeur général des services de la Haute-Savoie.

Tous les départements ont la même explication : l'Etat, selon eux, est responsable de cette ascension des taux, avec la mise en place de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les personnes âgées, la réforme des syndicats départementaux d'incendie et de secours (SDIS) et l'application des 35 heures. L'allocation personnalisée d'autonomie, qui remplace la prestation spécifique dépendance (PSD) depuis le 1er janvier, a révélé une demande très forte dans la population. Alors que le gouvernement Jospin tablait sur 550 000 allocataires à la fin 2003, le chiffre devrait être atteint à la fin de cette année. Même si son montant est modulé en fonction des ressources, il est globalement plus élevé que l'ancienne PSD.

Or cette aide au maintien à domicile ou à la prise en charge dans une institution est financée par les conseils généraux pour près des trois quarts. L'Observatoire de l'action sociale décentralisée (ODAS) devait indiquer, jeudi 4 juillet que le surcoût de l'APA pour les départements serait de 1,7 milliards d'euros sur 2002-2003, avec une augmentation globale du poids de l'aide sociale d'environ 13 % par an, sur fond de fortes disparités de ressources.

La question du financement de l'APA pourrait donc surgir un jour ou l'autre pour le nouveau gouvernement. *« Nous ne remettons pas en cause le principe d'une aide aux personnes âgées »*, assure M. François-Poncet, également sénateur RDSE. *« Il est parfaitement normal de les aider »*, confirme-t-on au conseil général (UDF-Rad) de Haute-Savoie. Mais les départements se plaignent de ne plus pouvoir exiger le remboursement d'une partie de l'APA sur les biens que laisse la personne après son décès. *« La gauche a supprimé le retour sur succession par électoralisme »*, assure M. François-Poncet. A l'Assemblée nationale mercredi, Jean-Pierre Raffarin a d'ailleurs annoncé son intention *d'« étudier avec précision »* les *« graves problèmes »* posés par l'APA à *« de très nombreux départements »*.

DOTATIONS INSUFFISANTES

Les assemblées départementales ont dû absorber d'autres chocs : la réforme des SDIS, qui transfère la responsabilité des services d'incendie des communes aux départements à l'horizon 2006, se traduit par une montée en charge financière pour ces derniers. La généralisation des 35 heures qui, dans les collectivités locales, n'est pas assortie d'aides financières de l'Etat, s'est traduite par des embauches de personnel dans les conseils généraux et dans les établissements de soins départementaux. Au même moment ont été recrutés de nouveaux emplois-jeunes.

Mais la hausse des impôts ne s'explique pas seulement par l'augmentation des dépenses de fonctionnement. Les conseils généraux ont vu leurs ressources fiscales diminuer depuis 1999 : la suppression progressive de la part salariale dans le calcul de l'assiette de la taxe professionnelle, cette année-là, la fin de la vignette automobile en 2001 et la baisse des droits de mutation ont restreint le nombre des outils fiscaux dont ils disposaient pour assurer leurs recettes.

Ces impôts ont été remplacés par des dotations de compensation fixées par l'Etat. Les départements doivent donc aujourd'hui concentrer leur hausse sur les quatre taxes directes. Ils n'ont, en outre, pas la possibilité de recourir à l'emprunt pour obtenir des recettes de fonctionnement. Car les lois les en empêchent.

Cette réduction du champ fiscal des départements, mais aussi des régions et des communes, inquiète depuis longtemps les élus locaux. Dans le cadre de la remise en chantier de la décentralisation, le gouvernement Raffarin devrait proposer à l'automne d'inscrire dans la Constitution le principe de l'autonomie fiscale des collectivités locales. La réforme devrait satisfaire la plupart des élus : ceux-ci veulent obtenir la garantie d'un seuil minimal de ressources fiscales, seule manière à leurs yeux de conserver une marge de manœuvre propre à financer leur politique.

Mais cela supposerait que l'Etat renonce à de nouvelles suppressions d'impôts locaux. Or, en octobre 2001, Nicolas Sarkozy, alors seulement maire (RPR) de Neuilly-sur-Seine, avait avancé l'idée de la suppression totale de la taxe professionnelle (*Le Monde* du 20 octobre 2001), qui taxe *« seulement les investissements »*, disait-il. Il ajoutait *: « Cela coûterait 100 milliards de francs (15 milliards d'euros) et poserait un problème d'autonomie fiscale des collectivités territoriales. »* Ministre de l'intérieur, il sera chargé, avec Patrick Devedjian, ministre délégué aux libertés locales, de présenter la réforme de la fiscalité locale à la rentrée.

Béatrice Jérôme

LA PLUS FORTE AUGMENTATION DE LA PART DÉPARTEMENTALE DE LA TAXE D'HABITATION DEPUIS 1993

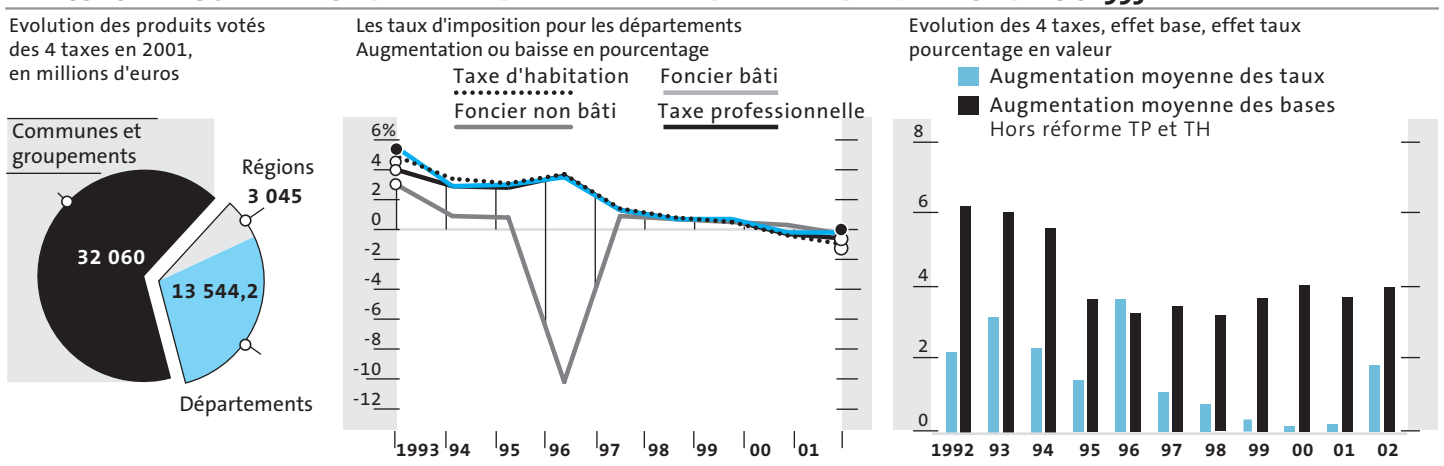

L'augmentation du taux des impôts directs locaux dans les budgets 2002 rompt avec une période de stabilité, voire de baisse, qui durait depuis 1999. La hausse est particulièrement sensible pour les départements, qui sont, après les communes et leurs groupements, les bénéficiaires les plus importants des ressources apportées par la fiscalité locale.

Sources : direction générale des collectivités locales (DGCL) du ministère de l'intérieur

Selon Dexia Crédit local, « le secteur conserve sa bonne situation financière globale »

DEXIA Crédit local, traditionnellement premier opérateur à donner les tendances budgétaires des collectivités locales, a rendu publics, mardi 2 juillet, ses calculs pour 2002. Selon Jacques Guerber, président du directoire, *« le secteur local parvient à conserver sa bonne situation financière globale dans un environnement macroéconomique peu porteur »*.

Néanmoins, Dexia observe une hausse de 2 % des taux d'imposition, qui rompt avec la « pause fiscale » marquée par les collectivités depuis 1997 et surtout 1999. La banque explique que le secteur local doit prendre en charge en 2 002, dans le cadre des évolutions de la décentralisation, deux nouvelles compétences importantes : la mise en œuvre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les départements et la prise en charge des transports ferroviaires régionaux (TER) pour les régions. Ces transferts représentent 6 % des dépenses de fonctionnement des départements (25 milliards d'euros) et 20 % de celles des régions (7 milliards). Ils entraînent une croissance des budgets de près de 5 %, soit 3 milliards d'euros.

Les communes et leurs groupements, les départements et les régions sont touchés par la progression de la pression fiscale. Particulièrement sensible pour les départements (+ 3,5 %) en raison de la montée des besoins en financement de l'APA, les taux des quatre impôts directs locaux augmentent en moyenne de 1,6 % dans les communes. L'évolution des taux régionaux reste modérée (+ 0,2 %).

Le coefficient de revalorisation forfaitaire des bases foncières reste, pour la quatrième année consécutive, fixé à 1 %. Les bases elles-mêmes évoluent à un rythme proche de 3,2 % pour la taxe d'habitation et de 3,1 % pour le foncier bâti.

Les bases du foncier non bâti enregistrent quant à elles une évolution de 1,2 %. Dexia souligne que cette croissance des bases offre une grande sécurité pour les collectivités locales. Au total, les ressources perçues au titre de la fiscalité directe et indirecte, soit 79,3 milliards d'euros, progressent au rythme de 5,5 % en 2002.

Malgré le contexte électoral, traditionnellement peu favorable, l'investissement local a poursuivi sa croissance en 2001 (+ 3,5 %), soutenu par la progression des investissements départementaux. Le premier budget des municipalités élues en 2001 a marqué, comme de coutume, un effort d'investissement, qui s'est réduit dès 2002. La progression attendue de l'effort d'équipement des départements (+ 4 %) et des régions (+ 6,6 %) contribuera à modérer la diminution de l'investissement local (- 0,1 %). D'autant plus que depuis 1997, les collectivités locales dégagent un excédent de financement qui leur permet de se désendetter. Cette tendance se poursuit : les nouveaux emprunts se réduisent de 2,7 %, et les remboursements augmentent de 2,9 %.

Aude Fayolle

LE MONDE diplomatique

DOSSIER

BLACKS, BLANCS, BEURS

Malaise à la Grande-Borne

Ecran noir, images blanches

Egalement au sommaire :

Dossier spécial Algérie ; Les apprentis sorciers du climat ; L'Allemagne s'active au Proche-Orient ; L'OMS épouse la cause des firmes pharmaceutiques ; La difficile gestation de l'Union africaine ; Washington démantèle l'architecture internationale de sécurité ; Quand la gauche n'est « pas socialiste »... ; etc.

NUMÉRO DE JUILLET 2002

En vente chez votre marchand de journaux 3,80 €

En Haute-Savoie, un relèvement de 30,8 %

Le département invoque les embauches liées aux 35 heures et à l'APA

LA HAUTE-SAVOIE paye la rançon de sa prospérité. *« Notre département accueille 10 000 nouveaux habitants chaque année. Nous avons la plus forte croissance à l'échelle d'un département après l'Hérault et la Haute-Garonne. Nos investissements pour les collèges sont supérieurs de plus d'un tiers à la moyenne nationale (43 rénovés depuis 1984). »*

Roland Pascal, directeur général des services du conseil général, n'en finit pas d'égrener les charges qui pèsent sur la collectivité, liées au boom démographique et économique du département depuis dix ans. Le trafic routier a explosé. Le taux d'équipement automobile est l'un des plus élevés de France. Treize agglomérations de plus de 10 000 habitants maillent le territoire. Les zones périurbaines se sont étendues. Les trajets domicile-lieu de travail se sont multipliés. Résultat : les dépenses d'investissement du conseil général pour la voirie sont supérieures de plus de 72 % à la moyenne des départements.

A l'entretien des 2 500 km de routes départementales s'ajoute la prise en charge d'une partie des nationales. *« Ce n'est pas de nos compétences. Mais l'Etat nous l'a demandé. Nous ne pouvons faire autrement »*, glisse-t-on à Annecy. Tout cela n'explique pas pourquoi le conseil général a dû augmenter ses impôts, cette année, de 30,8 %. Alors que la bonne santé économique du département impose un rythme soutenu aux dépenses, les recettes ont été limitées par la suppression de *« nos ressources fiscales dynamiques »*, explique M. Pascal : comme les autres collectivités, la Haute-Savoie s'estime pénalisée par la disparition de la vignette automobile et la suppression de la part salariale dans le calcul de la taxe professionnelle.

MANQUE À GAGNER

Le manque à gagner est de 14 millions d'euros. Cette somme correspond aux recettes que le conseil général aurait engrangées s'il avait pu bénéficier de l'augmentation des immatriculations automobiles, via la vente de nouvelles vignettes, et des embauches dans les entreprises locales, qui auraient lesté ses rentrées de taxe professionnelle.

L'Etat a compensé ces deux impôts par des dotations. Mais, selon le département, le calcul est nettement défavorable pour la collectivité. Pour la taxe professionnelle, la dotation a été calculée sur la base des recettes fiscales de 1999, année de la réforme, et pour la vignette, sur les impôts de 2001, sans indexation.

D'autres charges se sont ajoutées depuis. En contrepartie du passage aux 35 heures, le conseil général a embauché 80 personnes. L'allocation personnalisée d'autonomie (APA), en vigueur depuis le 1er janvier, l'a conduit à recruter 40 personnes dans ses établissements de soins. *« Nous n'excluons pas de recourir à une nouvelle hausse des impôts »*, glisse M. Pascal.

D'autant que le conseil général rencontre de nouvelles difficultés. Les prix de l'immobilier et des terrains ont flambé du fait de la pression démographique et de l'installation de nombreux propriétaires suisses au pouvoir d'achat élevé. Le département manque d'assistantes sociales. Et bientôt, il y aura pénurie d'agents pour l'entretien des routes. Car les loyers sont maintenant trop élevés en Haute-Savoie.

B. J.

Le canal Rhin-Rhône de nouveau d'actualité

L'UNION EUROPÉENNE des chambres de commerce et d'industrie (UECCI), a appelé, mardi 2 juillet à Besançon, le gouvernement français à relancer un nouveau projet de canal Rhin-Rhône, rebaptisé *« liaison fluviale Saône-Doubs-Rhin »*. Dans une résolution, adoptée mardi, les 85 CCI de neuf pays européens, situées dans les régions du Rhin, du Danube, du Rhône et des Alpes, demandent *« instamment »* au gouvernement de *« reprendre rapidement les études de ladite liaison dans l'esprit d'un aménagement compatible avec le développement durable »*. Le secrétaire d'Etat aux transports et à la mer, Dominique Bussereau, avait indiqué le 28 juin à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) qu'il allait *« reprendre le dossier »* du canal Rhin-Rhône abandonné par le précédent gouvernement à la demande l'ancienne ministre de l'environnement, Dominique Voynet, en juin 1997. *« Je suis convaincu de la nécessité de relier l'hinterland du port de Marseille à l'Est européen »*, a expliqué le secrétaire d'Etat, tout en indiquant qu'aucune décision n'était encore prise.

L'usine Soferti de Bordeaux reprend toutes ses activités

LA SOFERTI, spécialisée dans la fabrication d'engrais phosphatés, installée sur les quais de Bordeaux, a repris, depuis mercredi 3 juillet, l'ensemble de ses activités. Sur la base d'un arrêté préfectoral, cette filiale du groupe Grande Paroisse, classée Seveso II, avait dû fermer, le 12 octobre 2001, deux de ses quatre ateliers, car l'établissement n'avait pas rendu dans les délais les études de dangers spécifiques à la Direction régionale de l'industrie et de la recherche (Drire). Un atelier avait repris son activité en novembre 2001. Un dernier atelier fabriquant des engrais à base d'ammoniaque et de nitrate d'ammonium était resté fermé. En réponse à cette récente autorisation préfectorale, l'entreprise s'est engagée à mettre en place 71 mesures d'ici au mois d'août afin de renforcer la sécurité et de réduire les éventuels risques à la source. – *(Corresp.).*

DÉPÊCHES

■ **AUTOROUTE : un nouveau tronçon de l'autoroute A75 (Clermont-Ferrand/Béziers)** a été ouvert à la circulation mercredi 3 juillet entre Clermont-l'Hérault et Pézenas, (Hérault) dans le sens Nord-Sud. L'ouverture sud-nord est prévue avant le 15 juillet. Mercredi 26 juin, un nouveau tronçon de l'A75, de 5,5 km, avait été ouvert à la circulation autour de La Cavalerie (Aveyron).

■ **ENVIRONNEMENT : l'association Environnement 56 a annoncé mercredi 3 juillet à Vannes (Morbihan)** que deux plaintes, dont une pour *« homicide involontaire »*, ont été déposées dans l'affaire de l'ancien incinérateur de Nivillac, autour duquel des cas de cancers suscitent l'inquiétude des riverains. L'incinérateur d'ordures ménagères de petite capacité (moins de 1 tonne par heure) avait fonctionné de 1991 à 1999 à Nivillac, près de La Roche-Bernard. L'installation avait été fermée par arrêté préfectoral en mars 2000 à la suite d'un incendie.

■ **AGRICULTURE : le nouveau président des Jeunes agriculteurs, Jérôme Despey,** élu mardi 2 juillet, a déclaré mercredi à Périgueux vouloir *« faire barrage aux propositions de la Commission européenne »* sur la politique agricole commune, devant le 36e congrès du syndicat (ancien CNJA).

■ **SNCF : Louis Gallois, le PDG de la SNCF et le maire PS de Paris, Bertrand Delanoë, ont inauguré, mardi 2 juin,** la gare parisienne de Bercy, naguère annexe de la gare de Lyon. Nommée « Porte de l'Italie», elle regroupera désormais toute l'activité auto-train et assurera également le départ et l'arrivée des huit trains quotidiens entre Paris et les grandes villes italiennes.

NICOLAS HULOT

GEORGES BOSIO

LE « VERT » DE CHIRAC

A 47 ans, la star de TF1 veut alerter l'opinion sur les dangers qui menacent la planète. Sans perdre sa liberté : il a refusé le ministère que lui proposait son ami Jacques Chirac

LORSQUE le président a prononcé le mot *« ministère »*, il a tout de suite dit non. Cela aurait pu être tentant, pourtant. Ils avaient parlé tant de fois ensemble, le dimanche après-midi à l'Elysée, de la survie de la planète. Le chef de l'Etat s'initiant à une écologie jusque-là parfaitement ignorée. L'aventurier médiatique plaidant pour que les responsables politiques s'intéressent enfin vraiment à la préservation de l'environnement.

Et voilà que justement, à quelques jours de sa réélection, Jacques Chirac commençait à composer son gouvernement : *« Tu pourrais, Nicolas, prendre le ministère... »* Mais Nicolas a vu le piège. La fin de la vie d'aventure. Des semaines complètes dans ce Paris qu'il supporte tout juste trois ou quatre jours de suite. La maison magique en Corse, où l'on ne va plus que de loin en loin. L'arrêt des tournages pour la télévision. Et puis la réputation écornée. Les couleuvres qu'on avale par solidarité gouvernementale. Les scientifiques devenus méfiants. Et ce long cortège de ministres de l'environnement, tous rencontrés précédemment, racontant avec amertume leur impuissance à s'imposer face aux ministères de l'agriculture, des transports ou de l'industrie. Nicolas Hulot a donc dit non à ce président qu'il tutoie depuis maintenant quinze ans : *« Si je rentre à l'intérieur du système, je perds mon indépendance, ma liberté de parole et, surtout, le capital de confiance que j'ai dans l'opinion. »* Et Jacques Chirac a remballé sa proposition.

Nicolas Hulot n'a pas eu de regret ensuite. Ce n'est pas qu'il renie son amitié pour le président : *« A droite, c'est celui qui a fait le plus de chemin sur l'écologie »*, dit-il. Mais il n'a pas beaucoup d'illusions sur les promesses faites au cours d'une campagne électorale. S'il en avait eu vraiment, d'ailleurs, l'abrogation par le gouvernement Raffarin des décrets limitant la période de la chasse aux oiseaux migrateurs, quatre jours avant le second tour des élections législatives, les lui auraient ôtées : *« C'était franchement inutile et déplacé, puisqu'ils avaient déjà quasiment gagné. Qu'est-ce qu'on veut, à la fin ? Que même les huissiers des ministères soient de droite ? La chasse n'est pas une activité anodine. J'aurais voulu qu'on ait le courage de dire que, lorsqu'on a la capacité d'ôter la vie, on a plus de devoirs que de droits. »*

Le défenseur le plus médiatique de l'environnement a donc décidé de mener ses batailles ailleurs. A la tête de sa fondation et au sein de ce Comité de veille écologique qui rassemble des scientifiques et qui est maintenant sa fierté. A 47 ans, la star de TF1, l'homme que des millions de téléspectateurs associent à des émissions au nom imprononçables, « Ushuaïa », « Okavango », celui que l'on a vu plonger dans des chutes d'eau vertigineuses, escalader des montagnes, danser avec des loutres en commentant ses sensations à travers un scaphandre, s'est fixé une ambition plus vaste : alerter l'opinion sur les dangers qui menacent notre monde. *« Parfois, j'ai l'impression qu'il est seul au bord de la planète et qu'il voit déjà le gouffre des ténèbres où elle pourrait disparaître »*, dit de lui son meilleur ami, Bruno Chaumont, un médecin qui, depuis près de vingt ans, accompagne ses équipes dans leurs expéditions. Hulot, lui, résume ce qu'il veut être aujourd'hui en une phrase : *« J'ai réussi à transformer un effet de notoriété stérile en prise de conscience féconde. »*

La chose n'était pas évidente. Ce n'est pas que la défense de l'environnement soit aujourd'hui une cause impossible à plaider. Mais on ne passe pas facilement d'un succès médiatique avéré à un discours plus engagé sans susciter les railleries. Hulot s'en moque, pourtant. *« Sur la masse de courrier que je reçois,* affirme-t-il, *90 % concernent la nécessaire défense de l'environnement. C'est bien qu'un processus soit engagé. »*

Au début du parcours, pourtant, on trouve une série de pesanteurs sociales et de tragédies personnelles qui ne poussent pas forcément à ce militantisme en faveur d'un monde meilleur qui occupe maintenant la majeure partie de son discours public. Une famille bourgeoise, marquée à droite, et une enfance d'élève d'institutions privées. La silhouette du grand-père est certes passée à la postérité. Il est architecte et il se trouve que l'un des immeubles qu'il a construits est habité par le cinéaste Jacques Tati. A chaque pépin de copropriété, la concierge n'a qu'un seul recours : *« Il faut aller chercher M. Hulot. »* Tati lui empruntera son allure et son nom pour un de ses films. *« J'ai longtemps cru que cette histoire relevait de la légende familiale, mais, vérification faite, elle est vraie »*, sourit Nicolas.

Mais ensuite, il n'y a plus que la mort. Celle du père, d'abord. Un homme qui a goûté l'aventure en étant d'abord chercheur d'or au Venezuela, mais s'est ensuite rangé dans une vie de cadre supérieur. C'est dans ce rôle-là qu'il suscite d'ailleurs la première admiration de ses trois enfants : le lieu d'activité est une usine de bonbons. Hulot père est pourtant aussi un passionné de jardin. Il herborise, apprend le nom des plantes et des fleurs. Lorsqu'il meurt d'un cancer, Nicolas n'a que 14 ans. *« Il n'a jamais cessé, depuis, de me manquer. »* Deux ans plus tard, le frère aîné, Gonzague, âgé de 19 ans, annonce étrangement à ses amis qu'il part pour un long et lointain voyage. Il dit au revoir à chacun. Et ne laisse qu'un mot, à la cave, près de son corps, pour expliquer son suicide : *« La vie ne vaut pas la peine d'être vécue. »* Depuis, la famille s'est distendue. *« J'étais le petit dernier. Il ne me reste aujourd'hui qu'une sœur. »*

Est-ce pour cela que Nicolas Hulot a ensuite paru si longtemps cultiver le risque ? *« C'est une illusion*, assure encore Bruno Chaumont. *Toutes ses expéditions sont au contraire ultra-préparées, et je lui trouve plutôt un sens de la survie étonnant. »* Pas d'alcool, pas de tabac. Une excellente hygiène de vie et un souci de préserver son sommeil qui pourrait le faire passer pour un rustre, tant il peut lâcher même les compagnies les plus prestigieuses pour aller se coucher à 22 h 30, quoi qu'il arrive. Mais, pour le reste, les vingt années suivantes vont ressembler à une fuite en avant.

Les études de médecine sont abandonnées au bout de six mois. L'agence de photos SIPA Presse a proposé un substitut bien plus attrayant : suivre autour du monde les courses à la voile, et notamment celle d'un navigateur déjà fascinant : Eric Tabarly. France Inter l'engage ensuite pour produire une émission d'aventure baptisée « Action ». Le Nicolas Hulot première version est né.

CELUI-LÀ n'a alors qu'un souci : voyager. Il part un mois sur deux. Ne pose ses valises qu'occasionnellement. Et trouve le moyen de faire de ce goût pour l'aventure une profession. TF1 lui en offre les moyens. Il deviendra une star du petit écran. Car Nicolas Hulot n'a jamais été un aventurier de hasard. Il utilise le système médiatique pour s'offrir la vie dont il rêve. Et la télévision cherche depuis des années son nouveau commandant Cousteau.

Ce n'est pourtant pas Cousteau qui lui sert de modèle. Hulot lui préfère deux parrains qu'il admire vraiment : Paul-Emile Victor et Théodore Monod. *« On s'incline devant le génie, on s'agenouille devant la bonté, disait Victor Hugo. Moi, je me suis incliné et agenouillé devant Monod. »* Il va mettre tout de même quelques années avant de suivre leurs préceptes. Il n'a pas de formation scientifique, et sans doute n'est-il pas encore assez mûr pour comprendre leur philosophie. Mais il s'en rapproche peu à peu.

D'ailleurs, c'est d'abord son sens de l'exploit qui touche. Ce sont ses acrobaties dans des paysages sublimes qui frappent. Elles frappent justement Jacques Chirac. Celui-ci, maire de Paris, l'appelle en 1988 après avoir vu une de ses émissions à la télévision. En entendant la voix saccadée, Hulot croit à un imitateur. C'est encore l'époque ou Chirac a la réputation de n'avoir qu'une seule ambition écologiste affichée : se baigner dans la Seine... Mais les deux hommes sauront se parler. La mairie finance la fondation que Hulot a créée. Plus tard, lorsque le PDG de TF1, Patrick Le Lay, voudra supprimer l'émission « Okavango », Chirac, devenu président, décorera ostensiblement Hulot de la légion d'honneur.

La silhouette du grand-père est passée à la postérité. Jacques Tati lui empruntera son allure et son nom pour un de ses films

C'est dans ces années-là, pourtant, que Nicolas Hulot a insensiblement changé. En vingt ans, il a eu l'occasion de constater la destruction de bien des paysages qu'il avait autrefois admirés. Et, s'il use de sa notoriété médiatique, il n'en jouit pas vraiment. Bien sûr, la Bretagne du Nord, où il passe une partie de ses vacances, est aussi le repaire de Patrick Le Lay et de Patrick Poivre d'Arvor. Bien sûr, il entretient longtemps une liaison orageuse avec la productrice de télévision Dominique Cantien. Bien sûr, il gagne plus de 200 000 francs par mois pour mener la vie de voyageur dont il a toujours rêvé. Mais il cherche une autre caution, celle de ces scientifiques qui regardent justement l'univers médiatique avec suspicion.

C'est auprès d'eux qu'il plaide désormais l'utilité de sa cause. S'il use du spectaculaire pour montrer la nature, c'est que *« le respect passe d'abord par l'émerveillement »*. Il introduit désormais dans ses émissions un nouveau militantisme écologiste. Cela ne va pas sans quelques ambiguïtés. Lorsqu'il a cherché ses premiers financements pour sa fondation, Nicolas Hulot n'a pas eu de réticences à solliciter d'abord l'aide de Rhône-Poulenc ou d'EDF. *« Je suis pragmatique,* se défend-il, *je vais chercher des financements auprès de ceux qui ont de l'argent et qui doivent aussi payer un tribut à l'environnement. »*

Cela ne va pas non plus sans quelques timidités politiques. En Corse, où il possède une maison dans un site magnifique, il est toujours resté réticent face aux débats politiques en cours. *« Il apporte son soutien à des projets environnementaux*, nuance Charles Napoléon, adjoint au maire d'Ajaccio, *mais il ne souhaite pas être utilisé par les forces politiques comme un gourou. »*

Les Verts, pour lesquels il dit voter dans les élections locales, s'agacent parfois de sa volonté de neutralité. Dominique Voynet, qui est venue chez lui en Corse, s'en est expliquée avec lui. Lui affirme seulement : *« J'aurais voulu qu'ils soient de meilleurs messagers de l'écologie. »*

Mais il a cerné l'urgence du combat auquel il veut s'atteler. *« Ce que je dis maintenant, beaucoup de sages l'ont déjà dit il y a vingt ans. Mais, désormais, on ne peut plus se permettre de perdre du temps. »* Il écrit donc des appels désespérés dans les journaux. Tente de convaincre l'opinion de la nécessité de ne pas laisser la planète se dérober sous nos pieds. Rencontre des responsables de la Commission européenne à Bruxelles. Donne des conférences dans les universités. Et répète aux responsables politiques, vaguement interloqués : *« Le but, quand on arrive sur des récifs, n'est pas de réduire la voilure mais bien de changer de cap. Le grand défi écologique, c'est de passer de la société de l'avoir à la société de l'être. »*

Suffit-il que le président de la République glisse dans ses discours une bonne partie de ses mises en garde et de ses appels ? Que Laurent Fabius, avec qui il a longuement discuté, ait paru l'écouter ? *« Tout est bon à prendre »*, dit-il. Mais il se désespère encore que la campagne électorale n'ait pas été l'occasion d'aborder les dangers qui menacent. Que rien ne soit dit aux pêcheurs sur l'appauvrissement dramatique des ressources. Que l'Europe n'encourage pas les agriculteurs à modifier leurs modes de production. Que les scientifiques ne soient jamais écoutés. Et que, pour finir, personne ne s'aperçoive que, *« quand on se prive du beau, on prend le risque de devenir soi-même bien laid »*. Il pense désormais que c'est à la société civile de se mobiliser. Et que, puisque l'homme a beaucoup reçu de la nature, il serait désormais plus juste qu'il y ait une réciprocité.

Raphaëlle Bacqué

L'humanisme universel qui vient

par Michel Serres

J'AI constaté, pendant ma vie de chercheur solitaire, à quel point l'humanisme traditionnel devenait peu à peu illisible et désuet, détesté même par ceux qui l'associent – parfois à juste titre – à l'impérialisme et au processus de colonisation. Or, au moment même où s'achève ma vie, et où disparaît peu à peu ce vieil européocentrisme, j'aperçois le commencement de nouvelles humanités, une aube renaissante.

L'ancien humanisme, qui transformait un homme tout court en ce que nos amis italiens appellent *« un uomo di cultura »,* donnait une épaisseur temporelle à sa pensée, à ses émois et à ses inventions ; sa vie valait d'être vécue au point qu'aucune autre existence, sans doute, n'en égalait la magnificence partageable. Même jeune, le philosophe encyclopédiste se trouvait dans l'état d'un vieillard enrichi d'une expérience formidablement accumulée. Jusqu'à hier matin, il avait quatre à cinq millénaires d'âge moyen. Le sociologue, en comparaison, a un siècle et demi : un enfant ; un géomètre, en comparaison, a 1 500 ans, et l'historien des religions quelques milliers d'années. Et donc, dans la famille des savants, nous autres humanistes jouions le rôle d'ancêtres.

Or une sorte de néoténie culturelle foudroyante nous rabat désormais toujours sur le présent ; faisant du passé table rase, nous devenons tous des petits enfants. La mort des humanités réduit le temps à l'immédiat.

Et pourtant non, voici que se dessine l'immense merveille contemporaine : au moment même où, comme à la Renaissance avec l'imprimerie, nous changeons de support avec les nouvelles technologies, au moment où nous habitons un Univers et une Terre nouveaux, par l'astrophysique et la tectonique des plaques, et où notre corps a muté comme jamais il ne le fit au cours de l'hominisation dans sa durée tout entière, au moment où des Copernic, des Mercator et des Vésale reviennent plus nombreux et plus profonds que ces précurseurs, nous disposons enfin d'un grand récit, esthétiquement magnifique et si largement déployé dans l'espace et le temps que jamais il ne s'en trouva de plus long, de plus probable et de plus vrai, puisque toutes les sciences travaillent, en parallèle et sans cesse, à le rectifier.

Depuis que le Big Bang se mit à construire les premiers atomes dont la matière des choses inertes et de notre chair même se compose ; depuis que se refroidirent les planètes et que notre Terre devint un réservoir des matières, plus lourdes encore, dont nos tissus et nos os se forment ; depuis qu'une étrange molécule d'acide se mit, voici quatre milliards d'années, à se répliquer telle quelle, puis à se transformer en mutant ; depuis que les premiers vivants se mirent à coloniser la face de la Terre, en évoluant constamment, laissant derrière eux plus d'espèces fossiles que nous n'en connaîtrons jamais de contemporaines ; depuis qu'une jeune fille africaine nommée Lucy commença de se lever dans la savane de l'Est africain, promettant sans le savoir les voyages explosifs de la prochaine humanité dans la totalité des continents émergés, en cultures et langues contingentes et divergentes ; depuis que quelques tribus d'Amérique du Sud et du Moyen-Orient inventèrent de cultiver le maïs ou le blé, sans oublier le patriarche digne qui planta la vigne ou le héros indien qui brassa la bière, domestiquant ainsi pour la première fois des êtres aussi minuscules qu'une levure ; depuis que balbutia l'écriture et que certaines tribus indiennes, chinoises, grecques et italiques se mirent à versifier dans leurs langues écrites, alors le tronc commun du plus grand récit que l'humanité ait jamais connu commença de croître, pour donner une épaisseur chronique inattendue, réelle et commune à un humanisme enfin digne de ce nom, puisque peuvent y participer toutes les langues et cultures précisément venues de lui, unique et universel puisque écrit dans la langue encyclopédique de toutes les sciences et qu'il peut se traduire dans chaque langue vernaculaire, sans particularisme ni impérialisme, comme au matin de la Pentecôte.

> Pourquoi donc pleurer d'avoir perdu un récit court d'à peine deux millénaires quand nous venons d'en gagner un de plus de dix milliards d'années ?

Pourquoi donc pleurer d'avoir perdu un récit court d'à peine deux millénaires quand nous venons d'en gagner un de plus de dix milliards d'années ? Pourquoi déplorer la perte d'une culture réduite à ce qui se faisait aux bords d'une seule mer, alors que nous étendons la nouvelle à la communauté des hommes, en théorie et en réalité, dans l'espace et dans le temps et que nous raccrochons enfin les humanités anciennes, locales et particulières, à un humanisme proche de son sens universel ?

Je vous entends : rien dans cette épopée longue ne nous console ni ne nous protégera de ne pas nous entendre parce que nous ne parlons pas les mêmes langues ; de nous haïr parce que nous ne pratiquons pas les mêmes religions ; de nous exploiter parce que nous ne vivons pas aux mêmes niveaux économiques ; de nous persécuter parce que nous ne disposons pas des mêmes formes de gouvernement. Ainsi, rien n'évite que nous ne nous assassinions les uns les autres pour toutes ces raisons.

Je vous entends et vous avez raison. Pis encore, l'ancienne culture, celle que pleurent les anciens, pourtant fondée sur l'horreur de la guerre de Troie ou l'interdiction du sacrifice humain sous le poing d'Abraham, père des monothéismes, ne nous a jamais délivrés de ces violences infernales, au quotidien de l'histoire, ni des massacres de Gaulois, d'Indiens, de cathares ou d'Aborigènes, ni d'Auschwitz, ni d'Hiroshima.

Les sciences ne disent ni les souffrances de l'individu, ni le sens de l'existence, ni cette beauté qui nous sauve parfois. Seules les cultures et les langues les annoncent, les crient ou les montrent en des formes si diverses que leur universalité alors explose en une marqueterie bigarrée, atlas plus chatoyant encore que la vie, elle-même déployée en règnes, genres ou espèces.

Nous autres professeurs, parfois humanistes, ne disposons ni du pouvoir politique, ni d'armée, ni d'argent, ni d'administration, et fort heureusement. Nous n'en ferions pas meilleur usage que chacun et tout le monde, nous l'avons montré mille fois. Combien peu d'hommes dits de culture savent que la vraie culture se reconnaît à ce qu'elle permet à un homme de culture de n'écraser personne sous le poids de sa culture ? Nous ne disposons donc que du langage et, parfois, de l'enseignement. Nous ne pouvons donc que travailler à long terme. Exactement dans l'immense terme de ce grand récit.

Comment donc répondre, avec nos moyens spécifiques, à ces questions douloureuses, sans doute émanées du problème du mal, dont nous restons inconsolables ? Comment travailler à la paix, le plus haut de tous les biens collectifs ? Comment continuer à construire ces deux universalités qui fondent l'humanisme nouveau ? Non pas y penser, non pas en parler, non pas réunir des colloques toujours inutiles, mais y contribuer dans la réalité ? Je propose une action propre. J'appelle les universités du monde à la propagation d'un savoir commun. Préoccupé par les incompréhensions et les guerres entre les peuples, je pense que la mise en place d'un tronc commun de savoirs qui réunirait, petit à petit, tous les hommes, en commençant par une frange d'étudiants, favoriserait l'avancée de la paix dans le monde.

> Je pense que la mise en place d'un tronc commun de savoirs qui réunirait, petit à petit, tous les hommes, en commençant par une frange d'étudiants, favoriserait l'avancée de la paix dans le monde

Cet humanisme universel contribuerait à créer une mondialisation pacifique. Je demande donc aux ministres de l'éducation, aux présidents des universités comme à tous les enseignants de bonne volonté de bien vouloir consacrer tout ou partie de la première année de leur enseignement à un programme commun qui permettrait aux étudiants du monde entier et de toutes les disciplines d'acquérir un horizon semblable de savoir et de culture. A leur tour, ils propageraient cet horizon commun. Je leur suggère seulement un cadre général qu'ils moduleront librement, selon leur culture, leur langue, leur spécialité et leur bonne volonté.

Ce cadre s'inspire de deux considérations. Les sciences dures accèdent à l'universalité par le grand récit que je viens de relater ; je les prends ici dans leur ensemble et selon l'évolution générale du monde que l'encyclopédie contemporaine décrit. Les cultures forment une mosaïque d'une grande diversité de formes et de couleurs, à l'imitation des langues, des religions et des politiques. Un atlas réunit cet ensemble de différences.

Ce cadre se divise donc en deux parties composant ce programme commun :

– Le grand récit unitaire de toutes les sciences (éléments de physique et d'astrophysique : la formation de l'univers, du Big Bang au refroidissement des planètes, éléments de géophysique, de chimie et de biologie : de la naissance de la Terre à l'apparition de la vie et à l'évolution des espèces, éléments d'anthropologie générale : émergence, diffusion et préhistoire du genre humain ; éléments d'agronomie, de médecine et passage à la culture : le rapport des hommes à la Terre, à la vie et à l'humanité elle-même.

– L'atlas en mosaïque des cultures humaines (éléments de linguistique générale : géographie et histoire des familles de langues, les langages de communication, leur évolution ; éléments de religions : polythéismes, monothéismes, panthéismes, athéismes ; éléments de sciences politiques : les diverses sortes de gouvernements ; élément d'économie : le partage des richesses dans le monde ; chefs-d'œuvre choisis des sagesses du monde et des beaux-arts : littérature, musique, peinture, sculpture, architecture).

Au moment donc où la mondialisation touche les communications et, par elles, l'économie, nous, chercheurs et enseignants, pouvons lutter à armes plus qu'égales avec elle et contre elle, la compléter même ou la rendre humaine, puisque, justement, la première mondialisation arriva par la science, l'étude et la recherche. Ce nouveau processus d'hominisation, nous n'en subissons pas les conséquences, nous l'avons engendré.

MICHEL SERRES est philosophe et écrivain, membre de l'Académie française, professeur à l'université Stanford (Californie). Ce texte est extrait de son intervention lors de la 21e séance, le 18 juin à Paris, des Entretiens du XXIe siècle organisés par l'Unesco.

L'humanisme que nous voulons désormais enseigner ne sera plus enraciné dans une région déterminée du globe, mais, au contraire, valable à partir de l'humanité toute entière, désormais accessible et communicante. Cette humanité observe qu'il existe deux universalités : l'une, scientifique, déploie un grand récit, valable pour l'univers lui-même, la vie en général, et annonce comment l'homme enfin émergea de manière contingente. En raison de cette contingence, cette universalité unique laisse alors la place à la deuxième, diverse et complémentaire, dans un atlas en mosaïque ou en vitrail mêlé, chiné, tigré... multiple et chatoyant, celui des cultures humaines, plus contingent encore et mieux varié que la vie.

Ni nos décideurs ni nos concitoyens ne peuvent plus vivre en ne connaissant qu'une seule de ces universalités : ou celle, homogène, des sciences ; ou celle, damasquinée, des cultures. Les anciennes formes d'enseignement moribondes ne forment plus que des instruits incultes ou des cultivés ignorants.

Le partage actuel des études en deux parties – sciences dures et sciences sociales – ne permet ni de comprendre le monde ni d'anticiper sur le destin des hommes, encore moins à ceux-ci d'agir sur celui-là. Il n'apporte donc pas le bien suprême : la paix.

Ce programme commun de connaissance commune – et commune trois fois, du côté des hommes, du monde et du savoir – contribue à créer ce que l'on pourrait enfin appeler la culture contemporaine, c'est-à-dire un humanisme venu du genre humain et adapté à ses besoins.

Nos priorités pour l'enseignement supérieur

Suite de la première page

Ces déficiences en matière de culture littéraire et historique ne sont malheureusement pas compensées par une augmentation des vocations en faveur des « sciences dures ». Entre 1995 et 2000, les filières scientifiques au sens large ont baissé de 5 %, et de 10 % à l'université. L'année 2001-2002 amplifie le phénomène avec une nouvelle baisse de 5 % dans les premiers cycles. 32,5 % des bac S vont aujourd'hui vers des filières non scientifiques, contre 27 % il y a cinq ans.

Cette désaffection relative – il faut noter qu'elle est en partie, mais en partie seulement, compensée par l'attrait de certaines voies technologiques et industrielles – est préoccupante. Elle tient à des facteurs multiples, mais le fait que la science soit aujourd'hui associée davantage à la notion de risque qu'à celle de progrès n'est certainement pas indifférent.

Plus généralement, il est clair que de nombreux étudiants de lettres et sciences humaines ont décroché très tôt d'une culture scientifique qu'ils jugent *« trop difficile »* pour eux. Etant donné l'impact considérable des sciences dans nos sociétés, ce manque de *« culture générale scientifique »* risque pourtant d'en faire, si l'on ne réagit pas, des citoyens de seconde zone, incapables de comprendre l'origine et le sens des principales évolutions sociales de notre temps. Beaucoup sont aujourd'hui conscients de ces enjeux. Aux côtés de l'Etat, les collectivités territoriales se sont déjà largement engagées, notamment dans le cadre des contrats de plan. C'est dans ce contexte que je souhaiterais proposer cinq grandes orientations pour une politique de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dès la rentrée 2002, il conviendra d'aider nos universités à mettre en place à titre expérimental, dans l'esprit du rapport Renaut, **un enseignement de culture générale** adapté à chaque grande voie de formation. Les sciences ont une place dans la cité, qui est sans cesse davantage l'objet d'interrogations sociologiques et philosophiques. La biologie, par exemple, ne peut plus aujourd'hui faire l'économie d'une réflexion sur l'histoire des idées, voire sur la bioéthique, mais il est insensé que l'apprentissage des lettres et sciences humaines puisse se faire en l'absence d'une connaissance minimale des grandes découvertes scientifiques des deux siècles passés.

Pour que tous les étudiants puissent, à terme, bénéficier d'une formation générale, notamment en matière d'histoire culturelle, les universités pourront faire appel aux multiples possibilités que leur offrent l'enseignement à distance et les nouvelles technologies.

Il est urgent, en parallèle, d'agir en vue d'**une meilleure orientation des bacheliers.** Il faut améliorer l'accueil des étudiants, qui doivent être mieux encadrés tout au long du premier cycle, notamment dans le cadre du tutorat ou des monitorats. Nous devons encourager et valoriser ces formes d'engagement et, plus généralement, veiller à l'amélioration des conditions de vie des étudiants.

Contrairement à une opinion souvent reçue, ce n'est pas leur nombre qui pose aujourd'hui problème : d'autres pays, comme les Etats-Unis, ont fait le choix d'en accueillir encore davantage que nous. C'est la mauvaise orientation des bacheliers, en particulier professionnels ou technologiques, qui se fourvoient dans les premiers cycles universitaires qui fait problème.

> Le renforcement de l'autonomie des universités, dans le cadre du service public, est une chance à saisir. Il devra se fonder sur un principe simple : tout ce qui peut être mieux géré au niveau des universités doit l'être

Nous souhaitons, le ministre de l'enseignement scolaire, Xavier Darcos, et moi que les formations professionnelles en deux ans proposées dans les classes post-baccalauréat des lycées, qui débouchent sur le BTS et ont montré leur efficacité, puissent les accueillir en priorité. Ceux qui souhaitent poursuivre leurs études au-delà du BTS pourront le faire dans le cadre des licences professionnelles que nous allons développer.

L'horizon des étudiants ne se limite plus à la France. Il doit s'ouvrir au monde, et d'abord à l'Europe. La mise en œuvre des cursus de licence, de master et des études doctorales avec le système des crédits européens permettra de constituer un vaste espace commun, favorisant la mobilité des étudiants.

Je sais que la mise en place de cette harmonisation suscite ici et là des inquiétudes. Je suis sûr que les étudiants comprendront qu'ils ont tout à gagner à cette politique : le système des grades et des diplômes nationaux est confirmé et doit être renforcé par une évaluation nationale périodique ; comme dans la plupart des autres pays européens et comme c'est déjà le cas en France pour les licences professionnelles, les formations d'ingénieurs, les diplômes de 3e cycle, nos universités auront l'initiative des programmes, condition de leur autonomie pédagogique. Ce dispositif répondra à leurs besoins et sera adapté pour les élèves, notamment étrangers, des écoles d'ingénieur et de gestion. La nouvelle réglementation prévoit explicitement cette possibilité, et nous parachevons actuellement le dispositif en concertation avec les autres ministères concernés.

Le renforcement de l'autonomie des universités, dans le cadre du service public, est une chance à saisir. Il devra se fonder sur un principe simple : tout ce qui peut être mieux géré au niveau des universités doit l'être. Il faut en effet qu'elles puissent définir plus librement leur organisation interne et qu'elles jouissent d'une plus large autonomie pédagogique. Tout en poursuivant la politique contractuelle, il faut rechercher une plus grande souplesse pour la gestion des personnels et déconcentrer progressivement celle du patrimoine. Les universités doivent pouvoir gérer plus facilement leurs activités industrielles et commerciales et bénéficier d'un assouplissement des procédures de passation des marchés publics. Une telle autonomie implique, bien sûr, le renforcement de notre politique d'évaluation publique, qui devra servir tout autant aux établissements qu'au pilotage national.

Afin d'enrayer la désaffection pour les filières scientifiques et la baisse des vocations pour la recherche, il faut, sans perdre pour autant un légitime regard critique lié au souci du développement durable, **faire mieux comprendre le rôle positif des sciences et des technologies** dans la culture et la vie des citoyens d'aujourd'hui. Pour être vraiment efficace, un plan de revalorisation de la science auprès des jeunes, filles et garçons, doit être mis en œuvre dès le plus jeune âge et poursuivi tout au long de la formation : les expériences de La main à la pâte, les nouveaux programmes de l'école primaire comme ceux des lycées vont dans le bon sens. Les universités doivent également s'engager dans cette campagne de revalorisation : je les invite donc à organiser à titre expérimental, dès la rentrée 2002, des cours d'histoire des sciences destinés aux étudiants de toutes les voies de formation.

Il faudra en outre promouvoir une politique ambitieuse pour la recherche et la technologie françaises. Claudie Haigneré s'exprimera bientôt sur ces questions. Si la France possède des chercheurs de grande qualité et des réalisations qui la placent dans certains domaines au meilleur rang scientifique et technologique mondial, elle est en passe de perdre une part de sa compétitivité scientifique et, en conséquence, de sa capacité d'innovation.

L'ambition du président de la République est que nous rejoignions, au cours des cinq prochaines années, le peloton de tête des trois ou quatre pays les plus performants du monde. L'accès des individus au savoir est une chance pour eux. C'est aussi une nécessité pour la nation.

Luc Ferry

L'éloge funèbre de J2M par le « Wall Street Journal »

« Mort en professionnel », le patron de Vivendi avait su séduire l'austère quotidien financier, qui avait beaucoup apprécié sa campagne contre l'« exception culturelle » à la française

THE WALL STREET JOURNAL EUROPE.

GRAND PRÊTRE de la presse financière, le *Wall Street Journal* a consacré une large place à la chute de Jean-Marie Messier. Mais sa réaction est pour le moins ambiguë, déchiré qu'il est entre la satisfaction de tirer une bordée de plus contre des exceptions françaises à ses yeux hérétiques et son inquiétude devant la déconfiture d'une grosse société cotée en Bourse.

« L'exception [culturelle] *est toujours morte »*, assène ainsi un éditorial, de ceux qui définissent la doctrine du *Journal*, qui avait mené une croisade contre ce phénomène, volant au secours d'un J2M attaqué par les politiciens français. *« Quelles que soient ses erreurs, il a eu raison de déclarer morte l'exception culturelle. Espérons que d'autres reprendront son message »* contre *« ce concept aux accents nobles qui dissimule cette déplaisante réalité que le cinéma français et l'art en général dépendent pour survivre de subventions et de la protection de leur marché »*. Oubliée *Amélie Poulain*, *« Vivendi, par le biais de Canal+, a été contraint de devenir le principal bailleur de fonds de ce système »*. De là à penser que Paris serait en partie responsable de la déconfiture de VU.

Car le côté flamboyant de J2M n'a pas laissé indifférent l'austère *Journal* : *« A quelques exceptions près, la plupart des PDG qui ont précédé M. Messier évitaient les projecteurs, se comportant selon une sorte de code de chevalerie qui était autant lié à un réseau de relations qu'il était moyenâgeux. Pas le patron de Vivendi, qui vivait – et est mort – en professionnel, selon les règles du marché. »*

INTÉGRATION VERTICALE

Bel éloge funèbre ! En même temps, le quotidien reconnaît que la France a changé : *« C'est un signe des temps, et de la propre influence de M. Messier sur la culture d'entreprise française, qu'un PDG français perde son poste quand sa société perd 75 % de sa valeur en Bourse. Il n'y a pas si longtemps, cela n'aurait pas nécessairement été le cas. »*

Et pourtant, écrit Brian M. Carney, responsable des pages économiques Europe, *« le "maître du monde" n'est plus »*, et son départ a été accueilli avec *« un tonnerre d'applaudissements »*. Plus que son style, c'est sa stratégie qui est en cause. *« Mettre au placard M. Messier ne permettra pas de commencer de réparer les problèmes de Vivendi, qui transcendent les inquiétudes qu'ont suscitées son style de gestion (et de vie) ou même les 20 milliards de dollars de dette de la société. Ce qui l'a coulé, ce fut son modèle d'entreprise. A moins que son successeur n'y mette bon ordre, les difficultés de Vivendi sont loin d'être résolues. »* C'est la vision qu'avait J2M, à l'image d'AOL, d'une société de médias intégrée verticalement que condamne le *Wall Street*.

Mais le quotidien ne réserve pas ses flèches au patron déchu. Il n'oublie pas le principal actionnaire de VU, le Canadien Edgar Bronfman Jr., qui avait poussé dans le même sens en s'associant il y a un an et demi avec M. Messier. *« L'histoire Vivendi est le dernier chapitre de la carrière mouvementée de l'héritier des Bronfman »*, qui *« semble avoir passé le gros de son temps à essayer de prouver aux sceptiques qu'il était capable de succéder à son légendaire grand-père Samuel, un ancien trafiquant d'alcool avant de fonder son empire »*.

Patrice de Beer

★ www.wsj.com

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ **LES ÉCHOS**
Nicolas Beytout
M. Raffarin n'a l'air de rien. C'est sa marque de fabrique, et il y tient. Et, l'air de rien, il a déminé le terrain. Le premier ministre a un programme : déverrouiller ce qui est enfermé dans un carcan ou ce qui reste figé, faute de volonté. Il a une méthode, faite de concertation et de prudence. Il a un atout : le temps. Il doit maintenant trouver le bon réglage entre volonté de concertation et nécessité de l'action. Ça n'a l'air de rien, mais c'est la clef de son destin.

■ **LIBÉRATION**
Jean-Michel Helvig
Pour un discours de la méthode, la déclaration de politique générale de Jean-Pierre Raffarin était interminable. Pour un discours programmatique, on était dans l'inachevé. Son texte n'était pas creux, mais en creux. Sous le couvert du « droit à l'expérimentation », du « dialogue social », de l'« autorité » de l'Etat restaurée, derrière la rondeur des mots qui ne fâchent pas trop, la modestie affichée, il y a les interstices d'une politique possible, autrement moins paterne que ne veut bien le laisser paraître ce bon M. Raffarin.

■ **LE FIGARO**
Alexis Brézet
Indéniablement, il y a un style Raffarin, un savoir-dire politique, simple et sans apprêt, qui rompt avec la rhétorique formatée des énarques qui l'ont précédé. L'équation est celle de tous les premiers ministres. Des promesses, forcément coûteuses. Des marges de manœuvre, forcément étroites. A ce cahier des charges, chacun, à droite, avait jusqu'ici répondu selon son tempérament. Sous Chirac, la réforme était une aventure. Pour Balladur une ascèse. Chez Juppé, elle ressemblait parfois à une punition. Avec Raffarin, elle ne saurait être qu'une transaction. Le cap est bon. Raffarin le tiendra-t-il ? C'est à l'épreuve du savoir-faire qu'il sera jugé.

SUR LE NET

www.lemonde.fr/surlenet

Programmes

■ L'Elysée reproduit le texte du message adressé aux parlementaires par le chef de l'Etat.
www.elysee.fr/cgi-bin/auracom/aurweb/search/file?aur_file=discours/2002/M020702.html

■ Le site de Matignon publie, outre le texte complet de la déclaration de politique générale, un ensemble de fiches détaillant les mesures annoncées dans ce programme.
www.premier-ministre.gouv.fr/fr/p.cfm?ref=34539

■ L'Assemblée nationale a mis en ligne le compte-rendu analytique de la séance, réactions, interjections et réponses des députés comprises.
www.assemblee-nationale.fr/12/cra/2001-2002-extra/002.asp

■ Le 11 mai, un séminaire gouvernemental avait esquissé les orientations du nouveau gouvernement.
www.premier-ministre.gouv.fr/fr/p.cfm?ref=33273

■ Le site de l'Union pour la majorité présidentielle publie le projet électoral présenté par Jean-Pierre Raffarin, la profession de foi du candidat Chirac et les engagements pris par l'Union en mouvement.
▷ www.u-m-p.org/html/projet.html
▷ www.u-m-p.org/html/projet_chirac.html
▷ www.u-m-p.org/projet24.html

■ L'Assemblée nationale donne accès aux déclarations d'intention de chaque groupe parlementaire.
www.assemblee-nationale.fr/qui/declarations-groupes.asp

■ La Documentation française collationne l'ensemble des déclarations officielles depuis trente ans.
http://discours-publics.ladocumentationfrancaise.fr/rechlogos/servlet/RechServlet?_page=ACCUEIL&_type=NEW

■ Quinquennat.com compare les programmes électoraux et leur réalisation.
http://wa170.lerelaisinternet.com/

vincent.truffy@lemonde.fr

Le vote du 30 juin vu par la presse bolivienne

Un candidat de gauche, d'origine indienne, est arrivé en troisième position

LA NOUVEAUTÉ du résultat des élections présidentielle et parlementaires qui se sont tenues en Bolivie le 30 juin n'a pas échappé à l'abondante presse locale. Les quotidiens ont traité presque distraitement le match nul auquel se sont livrés les deux grands favoris à droite, Gonzalo Sánchez de Lozada et Manfred Reyes Villa, qui seront départagés, le 6 août, par un vote du nouveau Parlement.

Les journaux n'ont en effet d'yeux que pour l'invité surprise de cette consultation : le Mouvement vers le socialisme (MAS) et son dirigeant Evo Morales. Bien sûr, il ne manque guère d'articles pour souligner qu'avec respectivement 22 % et 21 % des suffrages, le Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR) et la Nouvelle force républicaine (NFR) se trouvent en position de gouverner. Mais la troisième place qu'a obtenu, à la surprise générale, Evo Morales (18 % des suffrages), cet « I*ndien* », cet « *antiaméricain primaire* », ce « *paysan* », effare des commentateurs depuis longtemps habitués à un certain ordre politique établi.

Le plus lucide est peut-être le **Correo del Sur**. Ce quotidien publié dans la ville de Sucre est avant tout méfiant. « *Nos hommes politiques ravalent leurs promesses électorales aussi vite qu'ils les ont proférées. Aussi ne faut-il pas accorder trop d'importance à d'éventuelles alliances entre le MNR et la NFR, entre le MNR et le MIR* (le quatrième larron, avec 15 % seulement des suffrages)*, ou même entre la NFR et le MIR, voire une coalition à trois entre le MNR, la NFR et le MIR. Aucun de ces trois partis ne pourra, de toutes façons, ignorer l'irruption d'Evo Morales sur la scène politique bolivienne* ». **Los Tiempos** tente, pour sa part, de comprendre ce « *bouleversement de l'échiquier politique national* ». Le quotidien de la capitale, La Paz, exige des politiques qu'ils retiennent la leçon que viennent de leur donner les électeurs. « *Les bienfaits de la démocratie doivent parvenir jusque dans les parties les plus isolées et les plus pauvres de notre pays. Il faut toucher les populations indigènes et les paysans appauvris de la Bolivie profonde. Sinon ils continueront de s'identifier à un mouvement qui n'a pour toute revendication que la défense des producteurs illégaux de feuilles de coca* ».

MALADRESSE AMÉRICAINE ?

Ce mépris à peine voilé des média à l'encontre du MAS est encore renforcé par la conviction affirmée que jamais l'antiaméricain Evo Morales n'aurait eu une chance d'obtenir un score aussi élevé sans l'aide, apparemment paradoxale... de l'ambassadeur des Etats-Unis à La Paz.

« *Le 26 juin,* explique **El Nuevo Dia**, *à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la drogue, le diplomate américain a menacé directement l'électorat bolivien de représailles économiques au cas où Evo Morales serait élu*». Du coup, analyse **El Correo del Sur**, « *voilà Evo Morales porté en triomphe au Parlement sur les épaules de l'ambassadeur des Etats-Unis* ». Un comble lorsqu'on sait, ajoute **El Correo del Sur**, qu'au sein « *du parti d'Evo Morales coexistent des communistes, des trotskistes, des protestants évangélistes, des nationalistes, des indigénistes, des "sans-terre" et des castristes* ». Bref, une gauche « *dans la plus pure tradition bolivienne* », mais qui « *aura bien du mal à trouver une ligne commune* ». La seule, pour l'instant, est le refus intransigeant d'une quelconque alliance gouvernementale.

Le quotidien **Opinion**, pour sa part, demande instamment « *au prochain gouvernement de trouver une solution à la crise économique* ». Il lui semble en effet absolument impératif « *de rendre au peuple bolivien un peu de la dignité qu'il a perdue auprès des chancelleries occidentales, où nous sommes contraints de mendier* ». Sinon, prévient-il, « *les 18 % de voix obtenus par Evo Morales pourraient rapidement se transformer en majorité absolue* ».

Reste une version un peu plus poétique et réaliste de ces élections générales à surprise. Un éditorialiste d'**El Correo del Sur** n'a, en effet, pas oublié la dimension ethnique du succès d'Evo Morales, l'« *Indien aymara* ». « *Ce qui s'est passé le 30 juin pourrait s'appeler* "La rébellion de l'Indien*", de cet Indien que nous regardions de haut et que, qà force de mépris, nous n'avions pas vu se rebeller. Nous, les* "gens bien*", les* "Blancs*", les* "gringos*", nous n'avons tout simplement pas voulu regarder ces hommes aux pommettes saillantes en quête de dignité et de terres à cultiver.* »

courrierinternational.com pour *Le Monde*

AU COURRIER DES LECTEURS

LE G8 ET L'AFRIQUE

On ne peut que saluer une initiative des Africains eux-mêmes pour sortir leur continent de la détresse actuelle (*Le Monde* du 29 juin). Toutefois, ce « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique » (Nepad) pèche par omission. Son objectif affirmé est de sortir le continent du sous-développement et sa population d'une pauvreté extrême, mais les chefs d'Etat et le monde des affaires qui ont élaboré le projet ont oublié d'en discuter avec la société civile : les syndicats, les diverses associations et les Eglises.

Mais ce qui rend peu crédible ce projet, c'est aussi l'absence quasi totale de référence à la pandémie du sida qui ravage le continent. Comment croire qu'une croissance de 7 % par an pendant quinze ans est possible, alors que les forces vives africaines meurent tous les jours du sida ? Comment imaginer une réduction de la mortalité infantile alors que 2 000 enfants par jour sont contaminés à la naissance ? Comment réduire la mortalité des femmes en couches, alors que les structures médicales sont dans un état déplorable, et comment rêver de réduire la pauvreté alors que les familles dépensent leurs pauvres ressources à soigner et enterrer leurs malades ? Le document pourtant effleure le sujet au paragraphe 125 : *« L'un des obstacles majeurs aux efforts de développement des Africains est l'incidence des maladies transmissibles, en particulier le VIH/sida, la tuberculose et la malaria. Faute de voir ces épidémies maîtrisées, des gains réels de développement humain resteront un espoir impossible. »* Tout est dit par ces quelques mots.

Quand on sait que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et la malaria (GFATM) a besoin de 10 milliards de dollars, on reste confondu d'étonnement et de colère devant le discours du G8. Et que dire des accords commerciaux dictés par l'OMC et bientôt par les accords de Cotonou qui exigent des pays en voie de développement l'ouverture de leurs frontières aux marchandises venant des pays riches alors que ceux-ci pratiquent une politique cynique de subventions et de dumping ? Que dire encore de la lutte contre la corruption sinon que les pays riches feraient bien de balayer devant leur porte, car, s'il y a des corrompus, il y a aussi des corrupteurs *(...)*.

L'Afrique a les moyens de se développer ; encore faudrait-il sans tarder tenir les promesses et l'aider véritablement. Sinon le Nepad ne sera qu'« un espoir impossible ».

Jacqueline Derens
Arcueil (Val-de-Marne)

TRADUIRE HANNAH ARENDT

Ecrivant sur la réédition de certains textes de Hannah Arendt (« Le Monde des livres » du 28 juin), Alexandra Laignel-Lavastine évoque des erreurs de traduction dans les premières éditions, mais en introduit une nouvelle. Il est vrai de dire que *Rassenschande* ne peut pas se traduire simplement par « *rapport sexuel* », mais il ne peut pas se traduire non plus par « *honte raciale* », expression dont on voit d'ailleurs mal ce qu'elle pourrait signifier. *Schande* a plusieurs sens apparentés, mais non totalement synonymes : honte, opprobre, infamie (faite à quelqu'un), souillure (au sens propre ou figuré)... Le dictionnaire de référence unilingue Duden définit ainsi *Rassenschande* : « *Dans le vocabulaire national-socialiste, rapports sexuels entre personnes de races différentes, en particulier entre juifs et aryens* », « *souillure raciale* » donc, ou plutôt « *souillure de la race* », puisque les nazis considéraient que la « *race des seigneurs* » risquait de s'abâtardir par des rapports sexuels mixtes.

François Guérard
Paris

ESPACE La NASA ruinée par la station orbitale
VOYAGE Pèlerinage au cœur de l'Ethiopie
Et chaque jour : www.courrierinternational.com

Le Monde
ÉDITORIAL

Brèches et absences

IL Y AVAIT une méthode Jospin, il y a une manière Raffarin, faite de prudence, de pragmatisme et de volonté de dialogue, du moins affichée. On peut comprendre cette modestie du ton : le premier ministre veut engager des réformes de structure, ouvrir des brèches dans une société française qu'il estime meurtrie, décousue et prompte à l'immobilisme et à l'égoïsme. Ses projets risquent en particulier de rencontrer l'opposition de syndicats de la fonction publique, comme en 1995.

Mais cette stratégie a un revers : laisser ses propositions de réformes dans le flou des dates et des chiffres par crainte de provoquer des blocages. Le discours de politique générale prononcé mercredi 3 juillet à l'Assemblée laisse un doute : la liste des réformes évoquées est riche, mais on peut se demander si MM. Chirac et Raffarin les mèneront à bien tant sont aménagées des portes de sortie et tant sont vagues les objectifs concrets.

Manque de souffle et de vision, nécessaires pourtant pour transformer l'humeur du pays et le rendre « *plus créatif* » comme le premier ministre le souhaite ? La réponse viendra de la croissance, sujet pourtant non évoqué. En dessous d'un rythme de 3 % l'an, les possibilités d'action seront faibles, et rien n'a été dit sur les moyens d'atteindre ce taux.

M. Raffarin s'est, en tout cas, donné du travail. Rangés sous quatre « *piliers* », ses projets veulent redonner son « *attractivité* » à la France et « *revaloriser le travail* ». Nonobstant le flou des mesures, il entend engager les changements de structure de la société dont la France a certainement besoin : baisse des impôts, restauration de « *l'autorité de l'Etat* », accroissement des moyens de la police et de la justice, forte décentralisation, réforme de la formation professionnelle, réforme de la fonction publique, des retraites, du système de santé, changement de statut d'EDF-GDF, introduction d'une garantie de service dans les transports publics, création d'un contrat de travail pour les jeunes, baisse des charges pour l'emploi non qualifié, assouplissement des 35 heures, création de 200 000 PME par an, renforcement du budget de la recherche à 3 % du PIB, etc.

Il y a des absences regrettables dans ce catalogue. Le premier ministre n'a rien dit de l'intégration, thème pourtant longuement évoqué par le candidat Jacques Chirac pendant la campagne. Rien, non plus, sur ce même chapitre, de la politique de la ville. L'« *impunité zéro* » ne pourra pas suffire à rétablir la paix dans les banlieues et à y donner un emploi aux jeunes.

L'Europe est l'autre grande absente : l'Union n'est évoquée que dans des termes banals et, concrètement, qu'à l'occasion de refus sur l'agriculture, la pêche et l'hôtellerie. Cette frilosité européenne a de quoi inquiéter. La France doit être une force motrice dans l'Union, mais le quinquennat commence tout à l'envers par une liste de combats à mener contre Bruxelles, qui, de son côté, a mis l'état de nos finances publiques « sous surveillance » de nos partenaires.

Le Monde
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**.
Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ; Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde*, Société des Cadres du *Monde*, Société des Employés du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde*.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

M. MESSIER. Contrairement à ce que nous écrivions dans nos éditions du 4 juillet, les 20 millions de dollars (20,44 millions d'euros) d'indemnités réclamées pour son départ par M. Messier ne correspondent pas à deux ans de salaire. M. Messier a perçu en 2001 un salaire brut de 5,12 millions d'euros : l'indemnité qu'il réclame représente donc environ quatre ans de salaire.

M. DEBRÉ. Le président de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, a occupé le poste de ministre de l'intérieur dans le gouvernement de M. Juppé, de 1995 à 1997, et non dans celui de M. Balladur, comme écrit par erreur dans *Le Monde* du 25 juin.

PRÉCISION

LA PIERRE ET L'OLIVIER. Ginette Skandrani, présidente de l'association propalestinienne La Pierre et l'olivier qui est notamment à l'origine de la publication du *Manifeste judéo-nazi d'Ariel Sharon* (*Le Monde* du 13 juin), réfute tout lien avec la « *droite radicale* », comme « *en témoigne* [son] *itinéraire militant* ». « *Si j'ai signé l'appel* "Non à la guerre ", *au moment où les bombes tombaient sur les peuples serbe et kosovar, c'est parce que je suis restée profondément écologiste et pacifiste et que je n'accepterai jamais qu'on puisse imposer un modèle de société à coups de bombes, surtout à uranium appauvri* », nous précise Mme Skandrani.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

Les trois guerres de George W. Bush

LES ÉTATS-UNIS sont en guerre. Il n'est pas un responsable américain qui, à la suite du président lui-même, ne répète cette vérité à des interlocuteurs européens qui ont tendance à l'oublier.

Depuis les attentats du 11 septembre, les Etats-Unis sont en guerre contre le terrorisme, une guerre qui se décompose en trois campagnes, que l'on n'ose appeler des champs de bataille puisqu'une des caractéristiques de cette nouvelle guerre est précisément l'absence de champs de bataille. A la guerre contre les terroristes en tant que tels s'ajoutent la guerre contre les Etats ou les organisations qui les soutiennent (l'Afghanistan des talibans par exemple) et la guerre contre les Etats possédant ou développant des armes de destruction massive (ce que George W. Bush a appelé « *l'axe du Mal* »). Ces trois combats ne sont pas séparés par des limites étanches mais ils se mènent avec des moyens différents tout en se recoupant parfois. Des armes de destruction massive dans les mains de terroristes kamikazes constituant l'apogée du scénario catastrophe.

Les idéologues de l'administration Bush, dont un des principaux représentants, William Kristol, était récemment l'hôte du Conseil pour les relations entre l'Italie et les Etats-Unis sur les bords du lac de Côme, établissent un parallèle entre les grandes guerres menées par les Américains et leurs alliés pour la défense du monde libre, d'abord contre le national-socialisme, ensuite contre le communisme, maintenant contre le terrorisme. Cette dernière est d'une nature différente des précédentes, même si le vocabulaire utilisé pour expliquer la stratégie fait référence à des concepts anciens. « *Apaisement* », employé après Munich en 1938 pour caractériser la faiblesse vis-à-vis de Hitler, est repris pour critiquer « *l'inaction* » de l'administration Clinton après le premier attentat terroriste contre le World Trade Center en 1993 ou l'attaque de l'ambassade américaine à Nairobi. Mais ce sont surtout les termes de la guerre froide qui reviennent, pour souligner à la fois une continuité et une rupture.

La continuité apparaît dans l'ampleur de la tâche. La lutte contre le terrorisme n'est pas une mission ponctuelle. C'est une guerre longue, comparable en cela à la guerre froide et qui, comme cette dernière, doit donner lieu à une nouvelle pensée stratégique. Les premiers temps du conflit Est-Ouest avaient été marqués, deux ans après la fin de la seconde guerre mondiale, par l'article de *Foreign Affairs,* écrit par un haut diplomate américain, George Kennan, caché sous le pseudonyme de X., développant la thèse du *containment* de l'URSS, c'est-à-dire de son confinement dans sa sphère géographique telle qu'elle existait alors, en attendant que les problèmes intérieurs du communisme provoquent sa chute. Cette doctrine ne s'opposait pas à celle du *roll back*, du refoulement, qui aurait signifié un conflit armé avec les Soviétiques pour les repousser en deçà des frontières atteintes par le bloc communiste après la guerre. Dans un deuxième temps, après que l'URSS se fut dotée de l'arme nucléaire, le *containment* a été complété par la dissuasion et la détente.

ACTION PRÉVENTIVE

Ces notions ne sont pas totalement caduques dans la guerre contre le terrorisme mais elles doivent être relativisées et reformulées. La dissuasion n'a pas de sens contre des terroristes décidés à commettre des attentats-suicides et rien ne prouve qu'elle soit efficace contre les « Etats voyous » qui disposeraient d'armes de destruction massive. L'équilibre de la terreur – autre nom de la dissuasion – a fonctionné entre les Etats-Unis et l'URSS sur une base logique. Chaque protagoniste était en mesure d'infliger à celui qui aurait déclenché une frappe des dégâts sans commune mesure avec les gains que l'agresseur pouvait espérer. Les dirigeants des « Etats voyous », a fortiori des organisations terroristes qui pourraient tomber en possession d'armes de destruction massive, ne sont-ils pas, presque par définition, insensibles à cette rationalité ?

Inefficace contre le terrorisme, la dissuasion est en train d'être complétée voire remplacée par une nouvelle doctrine, celle de l'action préventive. M. Bush y a fait référence à West Point, et ses collaborateurs travaillent maintenant à l'affiner. Dans un entretien au *Washington Post*, le secrétaire d'Etat, Colin Powell, explique que l'action préventive n'est pas nécessairement synonyme de première frappe avec des moyens militaires massifs. Elle peut aussi prendre des formes « graduées », comme la riposte du même nom mise au point dans les années 1960 par Robert McNamara. Elle peut commencer par des arrestations, des blocages de comptes, des mesu- res financières ou diplomatiques. Dans le cas de l'Irak qui est le premier visé, les moyens supplémentaires accordés à la CIA dans le but de renverser Saddam Hussein font partie de cette action préventive. Une invasion de l'Irak serait le dernier recours après que tous les autres moyens auraient échoué.

Autre différence avec l'époque de la guerre froide : le *containment* supposait que les Etats-Unis et leurs alliés se soucient le moins possible de ce qui se passait dans la sphère adversaire, pour autant que les Soviétiques ne cherchaient pas à exporter la révolution.

Dans l'après-après-guerre froide, le *roll back* tend à remplacer le *containement.* Autrement dit, les Américains ne veulent pas se contenter d'empêcher la propagation du terrorisme ; ils veulent le refouler, le déloger des places fortes qu'il a conquises, couper les liens avec les Etats susceptibles de le soutenir, voire changer les régimes politiques dans ces Etats, au nom des valeurs démocratiques. Au début de son mandat, George W. Bush avait reproché à son prédécesseur d'attacher trop d'importance au *nation building*, au soutien à la constitution à l'étranger d'Etats viables. Il voulait moins imposer au monde l'ordre libéral que protéger les Etats-Unis des désordres du monde. Les attentats du 11 septembre ont provoqué une révision de la politique extérieure américaine. Richard Haass, lointain successeur de George Kennan dans l'administration du département d'Etat, a développé la théorie des « *limitations de souveraineté* » pour les gouvernements qui oppriment leurs peuples, ne respectent pas les droits de l'homme ou produisent des armes de destruction massive. Cette théorie pourrait justifier une attaque contre l'Irak et le renversement de Saddam Hussein. Les foules de Bagdad accueilleraient cette chute avec allégresse, pensent certains, et elle servirait d'exemple au voisin iranien, un autre pays de l'« axe du Mal ».

« UNE TACTIQUE, PAS UNE IDÉOLOGIE »

Mais les idéologues de la droite républicaine vont plus loin. Pour eux, l'Arabie saoudite, qui a financé, exporté le fondamentalisme islamique et longtemps soutenu les talibans, n'est pas un sujet tabou. Ils ont le courage de mettre en cause l'alliance stratégique passée par les Etats-Unis avec le régime wahhabite, en espérant l'arrivée d'un Gorbatchev saoudien qui mettrait fin au système autocratique et intégriste. « *On peut choisir une autre voie*, déclare William Krystol, *mais l'instabilité dans le monde augmentera, car la timidité comporte plus de risques que la fermeté.* »

Cette nouvelle théorie en cours d'élaboration dans les milieux proches de la Maison Blanche n'a pas encore reçu l'aval du président. Peut-être ne l'aura-t-elle jamais et restera-t-elle en toile de fond d'une politique qui n'est pas exempte de contradictions. Cette théorie a sa cohérence. Elle tourne tout entière autour du seul paradigme de la lutte contre le terrorisme et c'est là sans doute sa faiblesse. Comment définir le terrorisme ? Comment le combattre ? Comment s'attaquer à ses causes, ou à tout le moins aux causes lui suscitant un soutien dans les masses arabo-musulmanes ? Le parallèle avec la guerre froide et le conflit Est-Ouest est trompeur. « *Le terrorisme est une tactique, pas une idéologie* », dit Robert Hunter, ancien ambassadeur à l'OTAN et collaborateur de la Rand Corporation, et c'est toute la différence avec le communisme soviétique.

Daniel Vernet

Les aventures de Victor Hugo PAR CAGNAT

« Lula » le Brésilien, croquemitaine des marchés financiers

LE BRÉSIL a résisté à la contagion de la crise argentine ; tombera-t-il pour des raisons de politique intérieure ? Après avoir échoué à obtenir l'investiture suprême (une fois contre Fernando Collor et deux fois contre l'actuel président Fernando Henrique Cardoso), Luis Inacio « Lula » da Silva, porte-drapeau du Parti des travailleurs (PT), a de réelles chances de battre le président sortant. Et cette perspective inquiète les milieux financiers et la communauté des affaires. La progression de l'ancien métallo dans les sondages depuis le début de l'année a provoqué une dégringolade continue de la monnaie, le real : de 19 % depuis le début de l'année et de 10 % pour le seul mois de juin. Il a atteint 2,91 face au dollar, un plancher historique.

Les ténors économiques et politiques répètent que « *les fondamentaux* » de l'économie « *sont solides* ». Le risque-pays, qui est monté en l'espace de quelques mois au plus haut du monde après celui de l'Argentine, « *ne trouve aucune signification dans les données fondamentales de l'économie brésilienne qui n'ont pas changé* », a affirmé le ministre brésilien des finances, Pedro Malan, qui a ajouté que « *la dette brésilienne est parfaitement administrable* ».

C'est pourtant de cette dette de 274 milliards de dollars (70 % du PIB) qu'il est essentiellement question dans la tourmente actuelle. Bien que « Lula » ait adouci son discours, les financiers se souviennent de ses plaidoyers pour « *un moratoire de la dette* » et des slogans de son parti qui prône la « *rupture* » avec la politique économique actuelle. « Lula » est monté au créneau pour défendre le real, réaffirmant la « *nécessité de maintenir* » les niveaux actuels des excédents fiscaux. Il s'est engagé à honorer le paiement de la dette et à lutter contre l'inflation. Dans une interview au quotidien argentin *Clarin*, il a fait implicitement allégeance au Fonds monétaire international, disant qu'« *il ne* [lui] *plaisait pas de faire appel au Fonds, mais que, en ce moment, il n'était pas possible de s'en passer* ». Il a conclu une alliance avec le Parti libéral dont l'unique sénateur, le magnat du textile José Alencar, sera son colistier et candidat à la vice-présidence. Mais, jusqu'à présent, rien n'y fait.

« CERCLE VICIEUX »

La décision de l'agence de notation financière Moody's d'abaisser à « négative » la note de la dette en devises du pays, puis celle de Standard and Poor's n'ont évidemment rien arrangé. Comme l'affirme un économiste de Lloyds TSB, il est en train de se produire « *un cas de cercle vicieux* » qui fait que « *les agences de notation considèrent que le risque-pays s'accroît en raison de la dépression des marchés, et les marchés justifient l'augmentation de la volatilité par le classement donné par ces mêmes agences* ».

Contrairement à l'Argentine, les institutions internationales et les Etats-Unis qui sont directement intéressés à ce que le Brésil ne bascule pas à gauche sont pourtant aux petits soins, comme ils l'ont toujours été. Juste avant l'élection présidentielle d'octobre 1998 qui opposait déjà Fernando Henrique Cardoso à « Lula », le FMI avait opportunément consenti un crédit de près de 42 milliards de dollars sur trois ans pour soutenir le real. Lorsqu'il décida, en septembre 2001, de venir au secours de l'Argentine – avant de la laisser tomber trois mois plus tard –, le FMI mit dans le même temps à la disposition de Brasilia une ligne de crédit de 15 milliards de dollars pour éviter la contagion financière. Enfin, mi-juin, il l'autorisait à tirer 10 milliards de dollars sur son compte pour calmer le jeu. Quant aux Etats-Unis, ils n'ont cessé de répéter que la situation de la première puissance économique d'Amérique latine est bonne et qu'elle ne doit pas être comparée au marasme argentin. Récemment encore, le secrétaire au Trésor américain, Paul O'Neill, affirmait que le gouvernement brésilien mettait en œuvre les politiques économiques permettant « *de répondre aux difficultés actuelles* ».

La situation financière brésilienne n'est pourtant pas brillante. « *Nous nous trouvons dans la même situation qu'en 1999*, estime Felipe Brandao, directeur de marché de la Lopes Leon au journal *Estado de Sao Paulo. Le risque implicite que le pays n'honore pas le paiement des titres à cause des taux élevés d'intérêt (18,5 %) est perçu de la même manière qu'à l'époque.* » Selon lui, à aucun moment des autres graves crises de l'économie brésilienne, les indicateurs des risques du marché n'ont été « *aussi mauvais* ». C'est pourquoi de nombreux analystes estiment que, malgré ses dénégations, le FMI serait prêt à sortir à nouveau son carnet de chèques. En tout cas, les électeurs brésiliens voient le coût de la liberté de décider eux-mêmes du sort de leur pays. Braveront-ils les marchés financiers ? Feront-ils mentir le financier hongrois George Soros, qui déclarait récemment : « *Dans la Rome antique, seuls les Romains votent. Dans le système capitaliste moderne, seuls les Etats-Unis (c'est-à-dire les agents financiers américains) votent, les Brésiliens ne votent pas.* »

Babette Stern

ENTREPRISES

BOURSE

Déstabilisés par les **SCANDALES** Enron, WorldCom et l'affaire Vivendi Universal, les marchés boursiers sont gagnés par une **CRISE DE CONFIANCE.** Mercredi 3 juillet, à la Bourse de Paris, Vivendi a encore perdu 21,91 %, soit 77,4 % depuis le début de l'année. Frappé par la crise du secteur des **TÉLÉCOMMUNICATIONS,** le groupe Alcatel a, lui, chuté de 16,25 %. Mais ces turbulences ont atteint aussi d'autres **VALEURS PLUS TRADITIONNELLES** de la cote, comme PPR qui a plongé de 11,72 %. Sur les marchés, certains experts parlent de **« VIVENDITE »**, par allusion à la crise de confiance consécutive à l'affaire Enron, baptisée « Enronite ». Jean-René Fourtou a été officiellement nommé PDG de **VIVENDI UNIVERSAL** et va devoir, à très court terme, résoudre les problèmes de trésorerie du groupe, et définir ensuite une stratégie.

Après l'« Enronite », les marchés sont touchés par la « Vivendite »

Ebranlés par les scandales Enron, WorldCom et les turbulences liées à l'affaire Vivendi Universal, les investisseurs connaissent une période de doute. A Paris, de nombreuses valeurs étaient déstabilisées mercredi, et pas seulement dans les secteurs de la communication ou des télécommunications

AU LENDEMAIN d'une chute vertigineuse de 25 %, mardi, l'action Vivendi Universal s'est effondrée à nouveau de 21,91 %, mercredi 3 juillet, terminant la journée à 13,90 euros, contre 61,5 euros au début de l'année. Jeudi matin 4 juillet, au lendemain de la nomination officielle de Jean-René Fourtou à la tête du groupe, elle progressait de 12,23 %, à 15,60 euros, après avoir monté jusqu'à 16,44 euros, peu après l'ouverture. La volatilité extrême de l'action, très travaillée par les fonds spéculatifs mais aussi vendue par des gérants plus traditionnels, témoigne d'un climat de défiance qui fait tache d'huile sur le marché, et que certains intervenants n'hésitent plus à qualifier de *« Vivendite »*. Un cocktail détonant d'angoisses de marché liées au surendettement des sociétés, aux craintes de dégradation des notes de solvabilité financière par les agences de notation, aux inquiétudes sur des engagements hors bilan et sur la fiabilité des comptes, et de perte de crédibilité du management.

Dans ce contexte, l'action Alcatel a plongé de 16,25 %, mercredi, à 5,67 euros, affectée par la rumeur d'un abaissement imminent de la note de sa dette dans la catégorie des « obligations pourries » (*« junk bonds »*), à l'image de la décision prise, mardi, par l'agence Moody's sur Vivendi Universal. Mais la panique a débordé, mercredi, du cercle des valeurs de télécommunications, de médias et de technologie (TMT), le titre du distributeur Pinault-Printemps-Redoute (PPR) dégringolant de son côté de 11,72 %, à 102,40 euros, une chute jugée *« inexplicable et sans fondement »* par PPR. Des rumeurs de marché avaient fait état de possibles dégradations de la note de la dette de PPR, notamment en raison des engagements pris sur le groupe Gucci.

UNE JOURNÉE DE PANIQUE

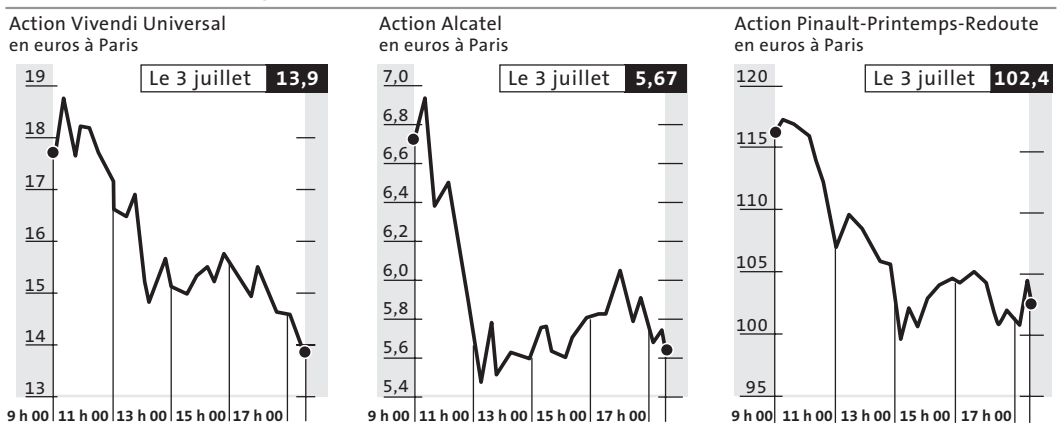

Source : Bloomberg

« Je crois que, malheureusement, on tombe dans une espèce de paranoïa », commentait Gérard Augustin-Normand, président de Richelieu Finance, en voyant la panique se propager à toute la cote. Dans le cas de Vivendi Universal, des craintes sur la fiabilité des comptes avaient refait surface, mercredi, à la suite d'un article de *Libération* s'inquiétant sur des engagements hors bilan concédés sur des stock-options. De plus, le quotidien rappelait que la vente de 6,56 % du capital de Vinci, annoncée la semaine dernière, avait déjà eu lieu en février 2001, à l'occasion de l'émission d'obligations échangeables en actions Vinci, comme *Le Mond*e l'indiquait dans son édition du 2 juillet.

Parmi les rares rescapés de la séance mouvementée de mercredi, on comptait néanmoins le titre France Télécom, en hausse de 1,91 % sur un rebond technique, à 11,21 euros, et l'action BNP Paribas (+1 %, à 50,50 euros) au lendemain d'une chute de près de 10 %. Au total, l'indice CAC 40 a encore perdu 3,01 %, à 3 623,33 points, son plus bas niveau depuis novembre 1998.

Le CAC 40 avait déjà perdu 4,15 %, mardi, au cours d'une séance où les valeurs bancaires avaient été fortement attaquées pour des craintes sur leur exposition au risque Vivendi Universal. *« La "Vivendite" fait baisser tous les marchés d'actions »*, écrivaient les analystes de l'intermédiaire Claresco Bourse, dans leur note publiée mercredi, dans une allusion transparente à *« l'Enronite »*, la panique liée à l'affaire Enron.

Pour M. Augustin-Normand, généraliser la crise de confiance à l'ensemble du marché parisien serait cependant excessif, même s'il existe quelques *« situations spécifiques »* inquiétantes : Vivendi Universal, Alcatel et France Télécom, et qu'elles pèsent sur les valeurs bancaires, leurs créancières. Mercredi soir, le titre Vivendi Universal affichait un recul de 77,40 % depuis le début de l'année, le plus fort du CAC 40, suivi de France Télécom (- 75,03 %) et Alcatel (- 70,47 %).

« TROP COMPLAISANT »

Pour restaurer la confiance, le président de Richelieu Finance considère qu'après Jean-Marie Messier, c'est au tour de Serge Tchuruk, le patron d'Alcatel, et de Michel Bon, celui de France Télécom, de démissionner. *« Tout le monde a été trop complaisant : les auditeurs, les analystes, les gérants. Mais le métier de chef d'entreprise, c'est aussi d'être responsable »*, dit M. Augustin-Normand. *« Chez Alcatel, il y a aussi un conseil d'administration, et pourtant, on ne l'entend pas »*, ironise-t-il.

Le changement de direction ne serait que le préalable à une restructuration financière, inévitablement douloureuse. *« Contrairement à ce que certains espéraient, le départ de Jean-Marie Messier ne résout pas tous les problèmes : on ne peut pas exclure que la découverte de nouvelles catastrophes entraîne la société vers le pire, c'est-à-dire le dépôt de bilan »*, poursuit M. Augustin-Normand. *« Chez France Télécom, il faudra recapitaliser et renégocier la dette, avec probablement une conversion en actions. C'est un peu la situation d'Eurotunnel autrefois, et on peut craindre que les actionnaires ne soient pas non plus en position de force face aux obligataires : on ne pourra pas sauver tout lemonde »*, conclut-il.

A Londres, mercredi, l'indice Footsie a aussi reculé de 3,39 %, à 4 392,60 points, dans un marché animé de nombreuses craintes concernant le secteur des télécommunications. Le titre du numéro un mondial des opérateurs de téléphonie mobile, Vodafone, a plongé de 6,39 %, à 80,5 pence, en raison de rumeurs de marché sur la fiabilité de ses comptes jugées *« complètement infondées »* par ce groupe.

Adrien de Tricornot

Après le plongeon de l'action, PPR veut rassurer les investisseurs

MERCREDI 3 juillet, Pinault-Printemps-Redoute (PPR) a été pris dans la tourmente de la baisse des marchés et des remous liés à l'affaire Vivendi Universal. Le titre a terminé la séance en fort repli de 11,72 %, à 102,40 euros, dans un volume de 1,9 million de titres, soit 1,5 % du capital qui ont changé de main. PPR envisageait, jeudi en fin de matinée, de déposer une plainte pour manipulation de cours et propagation de fausse nouvelle. L'action a engagé sa chute en début d'après-midi, abandonnant jusqu'à 14,8 %, et touchant un plus bas de l'année, à 99 euros, en raison d'inquiétudes sur ses comptes.

Inquiétudes aussitôt désamorcées par le groupe de distribution spécialisée (qui compte notamment les marques Fnac, Printemps, Conforama, La Redoute...). *« Rien ne justifie cette baisse du titre, ni dans l'activité ni dans les perspectives du groupe, si ce n'est le climat délétère qui règne sur la place boursière »*, a déclaré Serge Weinberg, président du directoire de PPR, au cours d'une conférence de presse organisée avec le Club Méditerranée pour présenter une nouvelle carte privative commune. Cette baisse est *« donc totalement inexplicable »*, a ajouté M. Weinberg. *« Ni l'activité courante ni la flexibilité financière et stratégique ne peuvent justifier un tel mouvement »*, a dit le groupe dans un communiqué.

OPTION D'ACHAT SUR GUCCI

Parallèlement, PPR se dit confiant sur le fait que le titre de l'italien Gucci dépasse 101,50 dollars. L'action Gucci a terminé la séance de mercredi en baisse de 2,29 %, à 91,85 euros (89,76 dollars). Dans le cadre d'un accord avec LVMH sur le contrôle de la maison de haute couture, PPR a accepté de racheter le reste du capital de Gucci qu'il ne détient pas, 48 % environ, à 101,50 dollars par action, en mars 2004, si le cours de Bourse de Gucci était inférieur à ce niveau. Les perspectives de Gucci le rendent confiant sur le bon déroulement de son option d'achat (*put*), a déclaré un porte-parole de PPR. *« Même si ce* put *devait entraîner l'acquisition de la totalité du flottant de Gucci* [le capital disponible sur le marché], *le groupe* [PPR] *disposera des moyens nécessaires à son financement, y compris au besoin par des arbitrages stratégiques qui seraient jugés nécessaires »*, a ajouté ce porte-parole, interrogé par Reuters. Lorsque l'agence de notation Standard & Poor's avait dégradé la note à long terme de PPR, début avril, de BBB à *« BBB moins »*, tout en levant sa mise sous surveillance, elle avait indiqué que cette option sur Gucci pourrait coûter jusqu'à 5 milliards de dollars. Le groupe a précisé mercredi que les agences de notation ne risquaient pas de dégrader sa dette.

L'action a subi le choc de la forte défiance sur la fiabilité des comptes des entreprises qui pèse sur les investisseurs. Certes, *« PPR est un groupe aux contours complexes, comme Vivendi »*, confie un analyste d'une grande banque, mais ce mouvement est *« violent et exagéré »*.

Pascale Santi (avec Reuters)

Le nouveau mercredi noir d'Alcatel

LES SEMAINES se suivent et se ressemblent pour Alcatel. L'équipementier français de télécommunications a connu, le 3 juillet, un nouveau mercredi noir en Bourse. Le titre s'est effondré et a terminé la séance en chute de 16,25 %, à 5,67 euros, à comparer au plongeon historique de 16,47 % subi une semaine plus tôt. L'action Alcatel affiche désormais un recul de 70 % depuis le début de l'année.

Mercredi, les marchés, secoués par l'affaire Vivendi et le scandale WorldCom, ont bruissé de rumeurs sur Alcatel. La perspective d'une dégradation de ses notes par les agences de notation Moody's et Standard & Poor's, qui placerait sa dette dans la catégorie spéculative des « obligations pourries » (*junk bonds*), a fait plonger le cours. Elle accroît l'inquiétude des marchés sur la santé financière de l'entreprise.

Très attaqué, Alcatel a publié en début d'après-midi un communiqué pour tenter de démentir les risques de faillite et s'est employé à rassurer les marchés sur sa solidité financière. Le groupe dirigé par Serge Tchuruk a précisé que la dégradation éventuelle de ses notes n'affecterait pas les lignes de crédit et les crédits fournisseurs en cours. Il a affirmé *« qu'au 30 juin, Alcatel a plus de 4 milliards d'euros de liquidités et que sa dette nette est inférieure à 2 milliards d'euros »*. Enfin, il a souligné qu'il n'aura à honorer qu'une première échéance de sa dette de 200 millions d'euros dans les douze prochains mois, et que la seconde, de 1 milliard d'euros, est fixée à septembre 2003. Ces annonces n'ont pas contribué à retourner véritablement la tendance boursière.

POTENTIEL DE CESSIONS

La pression sur Alcatel est montée d'un cran la semaine dernière, lorsque le groupe a reconnu que contrairement à ses prévisions, il ne dégagerait pas un résultat opérationnel positif en 2002. Certains analystes tablent sur une perte opérationnelle d'environ 700 millions d'euros. L'équipementier a aussi affirmé qu'il poursuivait ses restructurations pour faire face à la baisse des commandes. La chute des ventes, plus forte qu'anticipé, plonge l'entreprise dans le rouge. Cette dégradation de l'activité pèse sur le groupe, qui rejoint dans la tourmente ses homologues, l'américain Lucent, le canadien Nortel ou le britannique Marconi, touchés plus tôt par la baisse des investissements de leurs clients opérateurs. La dette de ces trois équipementiers a déjà été placée dans la catégorie des « obligations pourries » par les agences de notation.

Alcatel, qui a multiplié les cessions – ce qui lui a permis de bénéficier dans ses comptes de confortables plus-values –, a encore à disposition les derniers bijoux de famille, et notamment sa participation de 15,8 % dans le groupe d'électronique de défense Thales. En ajoutant ses participations résiduelles dans Thomson Multimedia et dans Nexans, le groupe bénéficie encore d'un potentiel de cessions de 1,5 milliard d'euros. Mais la marge de manœuvre diminue. Tout dépend de la vitesse à laquelle le marché des équipements de télécommunications sortira de la crise. M. Tchuruk reste persuadé que le marché a un potentiel de croissance de 10 % par an, quand les opérateurs auront réglé leurs problèmes d'endettement.

Laurence Girard

Jean-René Fourtou est nommé à la présidence de Vivendi Universal

Sa première mission d'urgence sera de résoudre les problèmes de trésorerie du groupe

TOUT avait été réglé en petit comité ces derniers jours. La passation de pouvoir lors du conseil d'administration de Vivendi Universal, mercredi 3 juillet, s'est déroulée sans anicroche. Le conseil a acté le départ de Jean-Marie Messier, qui avait choisi de ne pas être présent. Comme prévu, Jean-René Fourtou, qui avait donné son accord à cette mission jeudi 27 juin, a été nommé, à l'unanimité, PDG du groupe de médias et de communication.

A ses côtés, Claude Bébéar, président du comité de surveillance d'Axa, fait son entrée au conseil, et prend la présidence d'un comité chargé des finances du groupe, créé pour l'occasion. Henri Lachman, PDG de Schneider, administrateur de Vivendi Universal et qui a beaucoup œuvré dans cette crise, prend la présidence d'un deuxième comité chargé de la stratégie.

Cette prise en main des membres du club Entreprises et Cité est le changement le plus notable du nouveau conseil, qui a des allures d'assemblée de transition. Gérard Kleisterlee, président de Philips, deuxième actionnaire du groupe derrière la famille Bronfman, rejoint aussi le conseil. En revanche, Esther Koplowitz et Simon Murray restent administrateurs, contrairement à ce que nous avions annoncé.

Premier sujet du conseil : les indemnités de départ de M. Messier. Selon nos informations, l'ancien président du groupe qui réclamait 20 millions de dollars de prime n'aurait rien obtenu. La menace, brandie par l'Association des actionnaires minoritaires en France et par des actionnaires américains d'engager des actions en justice pour abus de bien social si M. Messier recevait des indemnités, a pesé sur cette décision. D'autant que les nouveaux entrants avaient fait savoir que cette question relevait de la responsabilité de l'ancien conseil.

NOUVELLES FACILITÉS BANCAIRES

Si le départ de M. Messier clôt un chapitre de la crise du groupe, celle-ci est loin d'être terminée. Il faut sauver Vivendi Universal. Et la tâche s'annonce délicate. *« La situation est tendue sur le plan de la trésorerie et je constate que peu d'instruments permettaient d'anticiper la crise de liquidités qui nous arrive à court terme »*, a déclaré M. Fourtou dès l'issue du conseil. Selon les chiffres publiés dans un communiqué, le groupe dispose, au 3 juillet, de 1,2 milliard d'euros de trésorerie et de 1,6 milliard de lignes de crédit, dont au moins 600 millions disponibles. Dans le même temps, il doit faire face à des remboursements de l'ordre de 1,8 milliard d'euros d'ici à la fin juillet.

Le groupe devrait éviter l'étranglement financier. Avant même d'avoir obtenu le renversement de M. Messier, les administrateurs ont négocié et obtenu, dès vendredi 28 juin, des banques du groupe de nouvelles facilités bancaires. *« La Deutsche Bank, la Société générale et BNP Paribas ne peuvent pas faire autrement. Elles sont trop engagées dans Vivendi Universal. Cela leur coûtera peut-être 200, 300, 400 millions de dollars de plus. Mais les enjeux sont tels qu'elles ne peuvent pas se retirer et risquer un incident de paiement »*, note un observateur.

« Vivendi n'est ni de près ni de loin dans une situation de crise de solvabilité », a assuré, de son côté Michel Pébereau, président de BNP Paribas, mercredi. Qualifiant de *« farfelue »* la somme de 4 milliards d'euros évoquée par *Le Monde* pour chiffrer les engagements de la banque auprès de Vivendi Universal, il s'est, toutefois, refusé à indiquer le montant des prêts contractés par le groupe auprès de la banque, en invoquant le secret bancaire.

MISSION D'AUDIT

La deuxième tâche urgente du nouveau conseil du groupe est de rassurer les marchés. La défiance des investisseurs sur la qualité des comptes, sur la solidité du groupe est devenue énorme. Mercredi, en dépit de la démission de M. Messier demandée par le marché, le titre a perdu à nouveau 21,91 %, à 13,9 euros. La confirmation de la nomination de M. Fourtou devrait, toutefois, un peu les rassurer. *« C'est un homme d'expérience, qui a sa carrière derrière lui et n'est pas appelé à rester très longtemps. A priori, cela devrait permettre d'éviter une gestion aventurière ou même des pratiques contestables comme constituer des provisions massives pour assurer des chiffres flatteurs lors des deux-trois exercices suivants »*, dit un analyste.

Pour restaurer la confiance du marché, le conseil a décidé d'engager très vite une mission d'audit sur l'ensemble des activités du groupe. Le dossier a été confié au cabinet Ernst & Young, qui n'est pas l'auditeur habituel du groupe. Il devrait rendre ses conclusions d'ici trois mois.

Dans les prochaines semaines, le groupe risque d'avoir à annoncer encore des mauvaises nouvelles. Les comptes du premier semestre seront le premier test. Selon nos informations, les résultats opérationnels de Vivendi Universal pourraient être décevants. Dans la musique notamment, le groupe subirait, comme ses concurrents, le ralentissement d'un marché devenu mûr et victime du piratage. Dans le même temps, il lui sera difficile d'éviter de nouvelles dépréciations d'actifs, alors que le titre a perdu plus de 70 % de sa valeur depuis l'arrêté des comptes 2001.

Martine Orange

Des actifs imposants mais difficiles à vendre

***« Avec un patrimoine de 60 milliards d'euros, la valeur d'actif du groupe couvre très largement les dettes qui atteignent, selon nos calculs, environ 20 milliards »*, assure Romain Burnand, analyste de JP Morgan Chase dans une étude sur Vivendi Universal. La situation , cependant, s'annonce compliquée pour le groupe. Comme l'a prouvé la difficile vente de la presse professionnelle, les actifs de Vivendi Universal, s'ils ont une valeur réelle, ne sont pas tous faciles à vendre. Ils sont importants, peu liquides, et n'intéressent, vu leur taille, qu'une poignée de candidats, souvent des concurrents. De plus, tous les acheteurs connaissent désormais les problèmes du groupe et sont enclins à faire jouer le rapport de force en leur faveur, comme le fait actuellement Rupert Murdoch. Le magnat australo-américain a annoncé son intention de renégocier les termes de l'accord de cession de Telepiù.**

Eva Joly, ancien juge financier et conseiller du gouvernement norvégien contre la corruption

« Les condamnations prononcées à l'encontre d'acteurs du monde financier sont un signe de vitalité »

Elle pointe l'absence de transparence des entreprises et l'inefficace contrôle des administrateurs

Pourquoi l'infraction d'abus de biens sociaux (ABS) occupe-t-elle la scène médiatique à la différence d'autres délits économiques ?

L'abus de biens sociaux est l'outil de détection et de répression le plus efficace pour débusquer la corruption. Or, au début des années 1980, les commissions occultes versées par les entreprises pour obtenir des marchés sont passées, en moyenne, de moins de 10 % à plus de 30 %. Les comptes des sociétés ont été, de ce fait, plus ponctionnés. Par ailleurs, la culture d'impunité qui a prévalu dans les classes dirigeantes du pays et les effets négatifs de la décentralisation, qui a offert une liberté sans garde-fou aux élus, ont accentué les pratiques corruptives. Enfin, la suppression, en 1993, des privilèges de juridiction – qui interdisaient aux magistrats d'instruire des faits visant des élus dépendants de leur tribunal –, a permis de faire aboutir des enquêtes politico-financières qui, auparavant, végétaient.

> « La justice est un allié précieux du capitalisme »
>
> EVA JOLY

Pourquoi l'ABS est-il, ainsi, au cœur de l'affrontement entre la justice et les entreprises ?

L'abus de biens sociaux touche toutes les décisions de gestion. Il vise, à ce titre, spécifiquement les dirigeants des entreprises. C'est parce qu'il place face à face la justice et les patrons, et donc les bénéficiaires des abus de biens sociaux, parfois des élus, qu'il revêt un caractère polémique. Les statistiques démontrent en fait que peu de personnes sont condamnées pour cette infraction. Sur les quelque 450 000 condamnations prononcées chaque année en France pour l'ensemble des délits, on en compte à peine plus de 400 pour abus de biens sociaux.

Les sociétés cotées offrent-elles plus de transparence ?

Les dérives constatées dans les affaires Enron ou WorldCom parlent d'elles-mêmes. Les premières opérations suspectes d'Enron ont été effectuées plus de trois ans avant son effondrement. Cela démontre qu'il est possible de dissimuler des comptes sur une longue période. Que dire, par ailleurs, lorsqu'un groupe comme AOL-Time Warner inscrit en cours d'année dans ses comptes près de 60 milliards de dollars de provisions ? Que valent ces comptes et les actifs de la société au 31 décembre, date où l'on est censé donner une image fidèle et sincère de l'état dans lequel se trouve l'entreprise ?

Dans les sociétés à capitaux publics, le contrôle de l'Etat, principal actionnaire, est moins important que celui des actionnaires des entreprises privées. De plus, la tutelle politique des groupes publics fragilise leurs dirigeants. Ils sont plus susceptibles d'être sollicités pour financer des activités sans lien avec l'activité de l'entreprise.

Dans l'affaire Vivendi, lors du départ de Jean-Marie Messier, le débat a notamment porté sur le versement d'une compensation financière et sur la prise en charge d'éventuels frais de défense. Qu'en est-il de la légalité de ce type de privilège ?

Dès lors qu'il existe un risque de poursuites pour des délits intentionnels, tel que la présentation de comptes inexacts, la prise en charge des frais de défense relève de l'abus de biens sociaux. De même, dans ce cas comme dans d'autres, on peut se poser la question de la légalité du versement d'une rémunération importante en guise d'indemnité de départ quand la société affiche plus de 13 milliards d'euros de pertes. Le juge s'efforce de vérifier si l'indemnité est proportionnelle aux capacités financières de l'entreprise. Le licenciement est une donnée déjà incluse dans le montant très élevé des salaires versés aux patrons.

AFP

Les juges ne sont-ils pas tentés de se substituer aux actionnaires ?

Les réunions des conseils d'administration et la présence des actionnaires, même les plus vigilants, ne suffisent pas à garantir un contrôle interne infaillible. C'est pour cette raison que, contrairement aux idées reçues, le quitus donné par l'assemblée des actionnaires est inopérant sur la responsabilité des administrateurs. Les juges des tribunaux répressifs ont seuls qualité pour statuer sur la conformité de l'acte à l'intérêt social de la société. L'approbation donnée par les actionnaires ou les associés, avant ou après l'opération incriminée, même accordée à l'unanimité, ne retire pas aux faits leur caractère délictueux.

N'y a-t-il pas eu des évolutions positives au sein des sociétés ?

Désormais, il existe un souci de se prémunir de toute pratique contraire à la loi, surtout si le chef d'entreprise envisage de vendre sa société. L'éthique devient un atout concurrentiel et il est clair qu'il existe une véritable prise de conscience dans les entreprises sur la responsabilité pénale.

Le juge français peut-il prétendre distinguer la bonne dépense de la mauvaise dans le cadre du commerce international, qui admet encore largement le paiement de commissions occultes ?

L'abus de biens sociaux et l'un de ses corollaires, la corruption internationale, ne doivent pas être considérés comme une donnée incontournable du commerce mondial. La corruption de hauts fonctionnaires étrangers ou de dirigeants de pays pauvres constitue un frein majeur au développement de ces territoires, qui intéressent souvent les grandes nations pour leur seule main-d'œuvre à bas prix ou pour leurs richesses naturelles, comme le pétrole en Angola. Ce que nos démocraties peuvent supporter, à l'échelle d'une ville comme Paris, en matière de ponction financière illégale sur des marchés publics, est insupportable pour des pays en voie de développement ou en crise.

Est-il pour autant justifié que la justice régule autant la vie économique et financière ?

Une bonne place boursière est une place surveillée. Les condamnations prononcées à l'encontre d'acteurs du monde financier sont un signe de vitalité. Plus généralement, la justice est un allié précieux du capitalisme. La perte de confiance est le risque le plus grave que peut encourir un marché. Les investisseurs qui n'ont plus confiance ne financent plus l'avenir. Cette absence de confiance dans le marché est bien plus dangereuse pour le système que la faillite d'Enron. De plus, toute démocratie digne de ce nom admet un contre-pouvoir fort. En bout de course, c'est le juge qui règle les litiges. Les valeurs qu'il défend sont supérieures à celles que lui oppose ceux qui veulent lui échapper. En France, les standards moraux, en termes d'éthique, sont assez souples. Il règne, dans ce pays, une culture où l'on achète les pardons.

Propos recueillis par Jacques Follorou

L'abus de biens sociaux, arme juridique anti-corruption

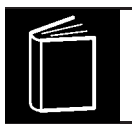

BIBLIOGRAPHIE
L'abus de biens sociaux, **C. Joly-Baumgartner et E. Joly (Economica)**

APRÈS un ouvrage grand public à succès dans lequel elle abordait sa vie et son parcours de magistrate, l'ancien juge du pôle financier Eva Joly, qui a notamment instruit l'affaire Elf, vient d'achever avec sa fille, Caroline Joly-Baumgartner, avocate au barreau de Paris, un deuxième livre consacré à l'abus de biens sociaux (ABS). Mme Joly est aujourd'hui conseiller auprès des ministres de la justice et des affaires étrangères en Norvège, chargée de la lutte contre le blanchiment et la corruption au niveau international.

Cet ouvrage de 500 pages se situe entre le manuel pédagogique et le commentaire juridique sur cette infraction qui fait, depuis une dizaine d'années, la « une » des journaux. A l'heure où les marchés internationaux s'interrogent sur la sincérité des comptes des entreprises et à mesure que grandit le soupçon sur certains patrons, sa lecture parfois ardue pour le non initié est éclairante. Le caractère technique et exhaustif du propos est allégé par des illustrations et surtout des prises de position qui inscrivent l'objet dans le débat actuel. Ce livre ne manquera pas de faire grincer des dents.

Le délit d'« abus de biens sociaux » a été créé en 1935 pour compenser les insuffisances de l'« abus de confiance » qui ne permettait pas toujours de sanctionner les dérives des dirigeants sociaux, quand ceux-ci confondaient leur patrimoine personnel avec celui de l'entreprise en lui faisant supporter la charge de leur train de vie, le poids de leurs amitiés ou le fruit de leur amours.

Les deux auteurs étudient les différentes expressions de l'abus de biens sociaux. Les cessions d'actifs ou les relations entre filiales d'un même groupe sont abordées. Parmi les exemples les plus saillants, on relève des condamnations prononcées à l'encontre de personnes qui ont fait payer leurs amendes ou l'installation d'un réfrigérateur à leur domicile par l'entreprise, ou encore fait acheter des grands crus par l'entreprise.

CATÉGORIE « MOLLE »

Avec le temps, l'ABS a été de plus en plus utilisé par la justice pour enquêter sur la gestion des entreprises, au grand dam des patrons et de leurs avocats qui crient à l'abus de pouvoir. L'ABS, selon eux, appartiendrait à une catégorie juridiquement « molle » qui permettrait aux juges d'élargir, à leur guise, l'incrimination pour y faire entrer des faits, telle la corruption, difficile à démontrer par ailleurs. La recherche d'un ABS passe, en effet, par l'examen des flux financiers qui sortent de l'entreprise. C'est donc le moyen efficace de trouver la trace d'une corruption.

Les auteurs assument cette critique. *« Il s'agit,* écrivent-elles, *d'une réponse pragmatique à la pratique corruptrice, à ses paiements en liquide et à l'utilisation des circuits financiers opaques qui tentent de couper tout lien entre le versement et son bénéficiaire. Seule la sortie des fonds peut être facilement établie. D'un point de vue éthique, est-il critiquable d'utiliser un autre véhicule juridique parce qu'il n'est pas possible d'établir le pacte corrupteur ? Nous pensons que non car l'objectif assigné par les textes, lutter contre cette pratique, est atteint par la répression du recel d'abus de biens sociaux pour celui qui aurait pu être poursuivi pour corruption passive. »* Elles affirment que l'utilisation de l'ABS permet *« un contrôle efficace des agissements indélicats des dirigeants et de leurs complices »*. La volonté de restreindre le champ de cette infraction *« sera toujours suspectée d'organiser l'impunité de certains »*.

J. Fo.

L'éditeur de jeux vidéo Cryo est en cessation de paiement

Plus de 200 emplois sont menacés par ce nouvel échec dans le secteur

FIN DE PARTIE pour l'éditeur de jeux vidéo Cryo ? La société française a été contrainte, mercredi 3 juillet de se déclarer en cessation de paiement au tribunal de commerce. Elle n'a pas réussi à boucler les négociations menées avec ses créanciers pour restructurer sa dette.

Après la chute de la société bordelaise Kalisto et de son médiatique patron Nicolas Gaume, Cryo est la deuxième grande victime du coup d'accordéon qui a secoué le marché des jeux video. Ces entreprises qui ont bénéficié, comme d'autres, de l'euphorie boursière dont le point culminant a été atteint en 2000, ont souffert de la chute tout aussi brutale des cours.

L'éditeur Cryo, qui souhaitait marcher dans les traces du « modèle » français Infogrames, a fait une entrée tonitruante au Nouveau Marché en décembre 1998. Il a profité de l'engouement des investisseurs pour ces nouvelles stars du jeu video. Connu du grand public pour ses titres phares comme Versailles, la PME privilégiait les jeux au contenu culturel et historique, capables de séduire un public adulte.

INDIGESTION

La soudaine facilité d'accès au financement a donné des ailes à Cryo. La société qui, depuis sa création en 1992, s'était transformée peu à peu de studio de création en éditeur de jeux, est soudain passé à la vitesse supérieure. Elle s'est engagée dans les activités de distribution et a multiplié les acquisitions pour se développer à l'international, en particulier aux Etats-Unis et en Allemagne. En parallèle, l'entreprise s'est lancée dans le jeu en ligne en créant une filiale, Cryo Networks, introduite en Bourse pour profiter de la bulle Internet.

En 2000, tous les voyants sont au vert et la PME affiche un bénéfice net de 10,6 millions d'euros. Elle signe même un accord de licence exclusif avec le meneur de jeu des Bleus, Zinedine Zidane. Las. Un an plus tard, la bulle éclate et la boulimie de l'entreprise se transforme en indigestion. Cryo s'enfonce dans le rouge. Elle doit admettre que le marché des jeux en ligne n'a pas décollé et qu'elle souffre comme ses homologues de la baisse du marché des jeux video, en pleine période de transition entre deux générations de consoles.

Cryo restructure à tout va. Le 16 mai 2002, Cryo publie enfin ses résultats 2001. Même si le chiffre d'affaires est en croissance de 34 %, à 67,1 millions d'euros – un résultat de sa politique d'acquisitions –, la PME affiche une perte de 16,5 millions d'euros. L'action Cryo, qui à son plus haut niveau culminait à 60 euros, ne vaut plus alors que 4 euros. Sa cotation a été suspendue le 28 juin.

L'entreprise, dirigée par Jean-Martial Lefranc, emploie aujourd'hui en France près de 230 personnes. Des salariés qui attendent de connaître la suite qui sera donnée à cette déclaration de cessation de paiement. A savoir une offre de reprise ou une mise en faillite.

Laurence Girard

Aeroflot pourrait acheter des Airbus

POUR assurer le renouvellement de sa flotte moyen courrier, la compagnie aérienne russe Aeroflot a choisi l'Airbus, a fait savoir l'Elysée mercredi 3 juillet à l'issue de la visite en France du premier ministre russe, Mikhaïl Kassianov. Ce dernier avait appris la nouvelle à Jacques Chirac au cours d'un entretien, mardi. M. Kassianov n'a pas précisé combien d'appareils étaient concernés. Jeudi, Aeroflot a indiqué que la compagnie n'avait pas encore fait de « choix définitif ».

En 2001, la coopération dans le secteur aéronautique et spatial avait été le point fort de la visite de M. Chirac en Russie. Un accord de coopération avait été signé entre le géant européen EADS et l'agence russe Rosaviakosmos, qui prévoyait notamment que l'aéronautique russe puisse participer aux programmes Airbus. Jacques Chirac doit retrouver le président russe, Vladimir Poutine, les 19 et 20 juillet.

Le Crédit suisse remanie sa direction

LE GROUPE de services financiers helvétique Crédit suisse a annoncé mercredi un remaniement de sa direction. Son PDG Lukas Mühlemann *(photo)* quittera sa fonction de président du conseil d'administration pour ne conserver que son mandat de directeur général lors de l'assemblée générale annuelle de 2003. Entretemps, un comité nommé par le directoire de la banque est chargé de trouver un nouveau président du conseil d'administration. Le directeur financier Thomas Wellauer quittera l'établissement le 30 septembre et sera remplacé par Oswald Grübel.

M. Mühlemann avait fait l'objet de critiques ces dernières semaines, en raison de sa lenteur à apporter des changements alors que les résultats de la banque, et notamment de la banque d'affaire Crédit Suisse First Boston, sont en forte baisse. Le groupe a déclaré mardi anticiper une *« petite »* perte d'exploitation au deuxième trimestre, conséquence d'une dépréciation de son portefeuille d'actifs dans l'assurance.

La Deutsche Bahn veut acquérir la société de logistique Stinnes

LA COMPAGNIE de chemins de fer allemande, la Deutsche Bahn, a annoncé mercredi qu'elle proposait 2,5 milliards d'euros pour racheter la société de logistique Stinnes. L'opération est suspendue à la cession par le groupe énergétique allemand E.ON des 65,4 % qu'il possède dans Stinnes. Le groupe énergétique attend de la transaction 1,6 milliard d'euros de recettes et une plus-value de 600 millions de cette opération, qui lui permet de *« poursuivre (...) son recentrage sur sa principale activité, l'énergie »*. De son côté, la Deutsche Bahn a annoncé qu'une fois le rachat acquis, elle revendrait, d'ici à la fin 2003, les activités non logistiques de Stinnes. Jeudi, E.ON a annoncé par ailleurs que l'actuel président de Stinnes, Wulf Bernotat, prendrait la tête de E.ON en mai 2003.

INDUSTRIES

■ **MICHELIN : la Cour d'appel de Riom (Puy-de-Dôme) a confirmé, mardi, la validité de l'accord sur les 35 heures** chez le fabricant de pneus, approuvé lors d'un référendum par une majorité de salariés le 29 mars 2001. Signé par la CFDT, la CFTC et FO mais contesté devant la justice par la CGT, le plan prévoyant la création de 1 000 emplois et l'embauche de 2 000 salariés, en contrepartie de 4 900 départs avait été suspendu par la direction dans l'attente du jugement.

■ **ALSTOM : 300 salariés européens du conglomérat industriel français** ont manifesté mercredi à La Défense, près de Paris, pendant l'assemblée générale des actionnaires pour protester contre des restructurations menaçant, selon les syndicats, des milliers d'emplois.

■ **VISTEON : l'équipementier automobile américain a annoncé, mercredi, qu'il investirait 30 millions d'euros** dans la construction d'une usine qui emploiera 400 personnes à Noyal-Châtillon-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine) près de Rennes. Les travaux de cette usine de 33 000 m² s'achèveront dans le courant du premier trimestre 2003.

■ **METALEUROP : l'usine du groupe de transformation de métaux située à Noyelles-Godault (Pas-de-Calais), très déficitaire,** va abandonner la production de zinc. Cette décision pourrait entraîner la suppression de 250 emplois sur 900, selon les syndicats. Ce chiffre n'a pas été confirmé par la direction.

SERVICES

■ **HEWLETT-PACKARD : le constructeur informatique américain projette de supprimer 5 900 emplois** sur un total de 46 000 en Europe suite à sa fusion avec Compaq, a déclaré le directeur de HP Allemagne, Heribert Schmitz, mercredi. *« Cette réduction d'effectifs est nécessaire pour maintenir la compétitivité de l'entreprise »*, a-t-il expliqué.

■ **CLUB MED : le Club Méditerranée et la société de crédit à la consommation Finaref** (filiale du groupe Pinault-Printemps-Redoute) vont lancer une nouvelle carte de paiement pour développer un partenariat commercial, ont annoncé les deux groupes mercredi. Cette carte sera réservée aux membres du Club Med.

FINANCE

■ **BNP PARIBAS : la banque française a annoncé son intention d'acquérir** les activités de gestion d'actifs et de banque privée en Espagne de l'ancienne Chase Manhattan Bank, transaction qui concerne 750 millions d'euros d'actifs.

OSP publications judiciaires
47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 – Fax. 01 43 33 51 36

*A la demande de la **SPEDIDAM** et du **SNAM** agissant à l'encontre de la société **BMG** en raison d'utilisations non autorisées de disques du commerce, la Cour d'Appel de PARIS, par arrêt en date du 26 janvier 2000, a confirmé en toutes ses dispositions la décision du 30 avril 1997 du Tribunal de Grande Instance de PARIS, et a :*
*"Dit que la reproduction du phonogramme du commerce **"CARAIB ISLANDER"** pour la réalisation d'une vidéomusique produite par la société **BMG** et diffusée par les sociétés **CANAL PLUS** et **M6**, sans l'autorisation des artistes-interprètes, est illicite ;*
*Condamné in solidum la société **BMG, CANAL PLUS** et **M6** à payer à la **SPEDIDAM** la somme de 20.000 francs en réparation du préjudice subi par les artistes-interprètes concernés ;*
*Condamné les sociétés **BMG, CANAL PLUS, M6,** la **SCPP** et le **SNEP** à payer chacun d'une part au **SNAM** et d'autre part à la **SPEDIDAM** la somme de 7.000 francs par application de l'article 700 du Nouveau Code de Procédure Civile."*

La BBC concilie qualité des programmes et forte audience

Le groupe audiovisuel public britannique, fréquemment cité en exemple par les Français, est tiraillé entre ses missions éducatives et d'information et les nécessités commerciales. La chaîne BBC1 reste cependant la plus regardée en Grande-Bretagne

LA BBC peut-elle être une source d'inspiration pour France Télévisions ? Dans le débat sur la mission de service public de France 2, France 3 et France 5, le groupe audiovisuel britannique est souvent montré en exemple. La chaîne publique BBC1 est la plus regardée de Grande-Bretagne. L'antenne est libérée de toute publicité et offre des programmes reconnus pour leur qualité, ainsi que des tranches d'informations réputées pour leur indépendance et leur rigueur. Cependant, pour cette bien-aimée « Auntie BBC » (« Tante BBC »), comme l'appellent les Anglais pour railler son côté « madame je sais tout », tout n'est plus rose.

Outre-Manche, les interrogations vont bon train à propos d'un nivellement par le bas de ses programmes. *« La BBC fait de l'audience en sacrifiant trop souvent la qualité. Les scénaristes de talent sortant des sentiers battus sont trop souvent ignorés. Les acteurs choisis sont conventionnels, dans la norme »*, explique Jacie Stephens, critique télé à l'hebdomadaire *Mail on Sunday*.

Les « dérives » auraient commencé il y a deux ans. Quand Greg Dyke, le nouveau directeur général, est nommé en 1999, le syndrome de la « paillette » sévit, disent ses détracteurs. Venu du secteur privé comme sa garde rapprochée, il ne partage pas la même idée du service public que son prédécesseur, John Birt. Fini l'« élitisme », place au « populaire de qualité ».

Le bombardement de séries policières sanguinolentes et la diffusion en première partie de soirée de feuilletons américains, qui suscitent parfois les plaintes de téléspectateurs, ont permis d'attirer un plus large public. Le passage à 22 heures du principal journal télévisé, la diffusion plus tardive des émissions culturelles ou scientifiques, comme le transfert au creux du dimanche après-midi du grand magazine politique « Panorama », s'inscrivent dans le *« côté populiste du service public consistant à faire des programmes que les gens veulent voir et apprécient »*, affirme M. Dyke. Quant à la BBC 2, elle gagne en audience face à sa rivale privée Channel 4 grâce, notamment, à ses documentaires *« people »* décapants et à ses émissions de loisirs, de décoration, de jardinage, destinées principalement à la classe moyenne.

La BBC perdrait-elle ainsi son identité ? Alkerim Giovani, de l'hebdomadaire londonien *Time Out*, tente d'expliquer les orientations plus commerciales de la BBC : *« Sa situation est difficile. Pour garder son financement public, elle a besoin de faire de l'audience tout en préservant ses missions éducatives et d'information. »* C'est la quadrature du cercle, qui n'est pas sans rappeler certaines analyses entendues, en France, à propos de France 2 et de France 3.

LA « MURAILLE DE CHINE » CRAQUE

L'organisation de la BBC a elle aussi évolué. Avec sa filiale commerciale BBC Worldwide, le service public britannique vit déjà en partie à la manière d'une chaîne privée. Même si, officiellement, entre les opérations à caractère privé et celles qui relèvent du service public, il y a un mur, qualifié en interne de « muraille de Chine ». D'un côté, les chaînes destinées aux Britanniques sont financées avec la seule redevance. De l'autre, les services d'information destinés aux pays étrangers le sont par la publicité, les ventes de programmes et le sponsoring.

Il est stipulé dans la charte du groupe public britannique que les activités payées par l'argent public ne peuvent en aucun cas financer les opérations commerciales de BBC Worldwide. Les deux branches dépendent d'ailleurs de tutelles différentes, le conseil des gouverneurs pour la BBC, l'Independent Television Commission pour le pôle commercial. *« Nous devons nous assurer que le public ne subventionne pas les activités commerciales, soutenant des programmes diffusés à l'étranger auxquels il n'aura jamais accès. Il faut aussi éviter de mener une concurrence déloyale aux opérateurs privés »*, affirme Rachel Attwell ; elle-même se trouve pourtant des deux côtés du « mur », étant à la fois directrice de BBC News 24, la chaîne nationale d'informations en continu, et directrice de BBC World, la chaîne internationale. La « muraille de Chine » craque de toutes parts.

Et la création à l'automne d'une division « Global News » va encore accentuer les critiques des concurrents privés : elle regroupera BBC World, la radio BBC World Service et le futur site Web BBC Online International. Le premier est financé par la publicité, le deuxième par une subvention du Foreign Office, le troisième par la redevance. Dans la série des petits et grands arrangements économiques, la BBC a conclu, jeudi 4 juillet, un accord avec BSkyB de M. Murdoch pour acquérir la licence de la télévision numérique en faillite ITV Digital. Très opportunément, BBC 2 a diffusé récemment un documentaire hagiographique sur Rupert Murdoch, réalisé par une société de production extérieure. Les journaux de ce dernier mettent, de leur côté, un bémol aux attaques traditionnelles contre le repaire de « gauchistes » que serait la BBC. Les temps ont donc changé et « Auntie BBC » aussi.

Florence Amalou et Marc Roche (à Londres)

Une seule rédaction de 2 000 journalistes

BBC 1, lancée en 1936, est la première chaîne généraliste du pays avec 29,4 % de part d'audience (France 2 en enregistre 24 %). Elle diffuse variétés, émissions pour enfants, sport, feuilletons à l'eau de rose et films. BBC 2, créée en 1964, est une chaîne culturelle (théâtre, documentaires, magazines d'actualité) qui atteint 11,6 % de part d'audience (contre 2 % pour Arte).

Le groupe BBC emploie 2 000 journalistes (sur 24 000 salariés) au sein d'une unique rédaction pour les chaînes télévisées et 5 radios. Sur un budget de 3,8 milliards de livres sterling, 2,3 milliards proviennent de la redevance et 587,2 millions des bénéfices commerciaux. La BBC 1 dispose d'un budget de 922 millions de livres et la BBC 2 de 402,2 millions de livres. Les médias internationaux de la BBC disposent de 194,8 millions de livres.

Jean-Jacques Aillagon insiste sur la spécificité de France Télévisions

IL L'A DIT à plusieurs reprises, et devait de nouveau l'expliquer lors d'une conférence de presse, jeudi 4 juillet : pour Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication, *« la télévision est, avec l'école, le seul moyen universel capable de toucher chacun de nos concitoyens, de faire naître en lui le désir et le goût de la culture, d'éveiller la sensibilité des jeunes, de favoriser l'intégration par la diffusion d'une culture commune »*. Tels sont en tout cas les termes employés dans l'introduction à la lettre de mission adressée à la philosophe Catherine Clément, chargée d'auditer les programmes culturels de France 2 et de France 3 pour le compte du gouvernement.

Comme il veut chercher un remède, éventuellement législatif, à propos de la banalisation des images violentes *« trop facilement accessibles »*, le ministre a demandé à Blandine Kriegel d'évaluer le phénomène. Les deux rapports devraient être remis au gouvernement avant la fin de l'année.

Le premier ministre a aussi indiqué mercredi 3 juillet, à propos de l'audiovisuel, que *« le gouvernement se montrera attaché à la défense de la qualité d'un service public qui doit constituer une référence »*. Il s'agirait de redonner aux chaînes publiques une cohérence et une identité immédiatement perçues par les téléspectateurs.

D'après la loi du 20 septembre 1986, France 2 et France 3 doivent *« favoriser le débat démocratique, les échanges entre les différentes parties de la population ainsi que l'insertion sociale et la citoyenneté »*. Qu'en est-il véritablement ? Le ministre se contente, pour l'instant, de faire référence aux attentes *« fortes et pressantes »* des responsables politiques, des pouvoirs publics, des acteurs de la vie culturelle, et des téléspectateurs.

« UN REGARD DIFFÉRENT »

D'abord, il reprend, en les appliquant prioritairement à la culture et aux questions relatives à la jeunesse, les intentions de Jacques Chirac favorable à un service public télévisé *« plus fort et moins tributaire de la publicité »*. A la façon de Jean-Noël Jeanneney, président de la Bibliothèque nationale de France, qui rappelle que *« le péril est le mimétisme, par obsession de l'Audimat absolu, alors qu'on doit viser l'augmentation du public dans chaque catégorie »*, il veut rendre sa singularité, *« son regard différent »*, à la télévision publique.

En utilisant, notamment, la diversité culturelle qui existe en France et en Europe à travers les livres, le cinéma, les documentaires, les spectacles vivants, mais aussi l'architecture et la création plastique, pour intéresser un large public. *« Il n'y a pas de fatalité »*, avait déjà affirmé Jean-Jacques Aillagon à *Paris Match* le 27 juin.

F. Am.

A la recherche du « service public »

Journalistes, sociologues, militants associatifs ou politiques livrent leur idée de la télévision

L'ENQUÊTE que nous avons récemment publiée (*Le Monde* du 25 juin) a relancé le débat sur la mission de « service public » de France 2, France 3 et France 5-Arte. Si certaines dérives « racoleuses » sont dénoncées à propos de programmes perçus comme commerciaux, les acteurs de la société civile, des spécialistes et des hommes politiques interrogés par *Le Monde* critiquent le manque de représentativité civile de la télévision publique, la trop forte influence publicitaire ainsi que le manque d'exigence pédagogique. Loin de prôner la privatisation de France 2, ces différents points de vue insistent sur l'urgence d'une réflexion qui rende ses lettres de noblesse à « l'esprit de service public ». Celui-ci devrait, selon eux, être nettement plus perceptible à l'antenne.

▶ **Société des auteurs compositeurs dramatiques (SACD).** La SACD a proposé dès janvier un financement alternatif à la suppression de la publicité pour le service public. Il est urgent de mettre au point un financement autonome et pérenne qui cesse d'assujettir la création à la publicité. Il faut défendre l'innovation dans les programmes pour satisfaire un large public et non les annonceurs. Il faut organiser l'expression de sensibilités diverses dans les instances décisionnaires de la fiction, tant au plan culturel qu'ethnique.

▶ **Florence Montreynaud, président de La Meute, réseau international féministe.** Sans différence avec les chaînes privées, l'entreprise d'exhibition atteint son comble dans « Tout le monde en parle », l'émission d'Ardisson sur France 2 : en face du maître et de ses acolytes masculins en col roulé et veste stricte, ce ne sont que décolletés plongeants, épaules dénudées, nombrils aguicheurs. Ces assistantes sont traitées en potiches ou en bonniches. Il est déjà abusif que le paiement de la redevance ne nous dispense pas de la publicité avec ses clichés sexistes, mais c'est un scandale que des chaînes publiques fassent ainsi la promotion du machisme.

BEP/LE PARISIEN

« Il est déjà abusif que le paiement de la redevance ne nous dispense pas de la publicité »
FLORENCE MONTREYNAUD

▶ **Jean-Marie Le Guen, député PS (Paris).** Il faut créer une véritable idéologie de service public, avec une éthique et une créativité propres. Limiter les allers-retours des animateurs entre chaînes privées et chaînes publiques pourrait y aider. Il faudrait créer, à l'instar de la BBC, une rédaction commune avec des lignes éditoriales différenciées en fonction des chaînes pour gagner en efficacité économique, mais surtout il faut redéfinir les missions des chaînes et ne pas hésiter, en cas de besoin, à restructurer le périmètre de France Télévisions : il faut faire de France 2 une grande chaîne généraliste (la privatiser ou la marginaliser serait dramatique), créer une chaîne de l'enfance dégagée de toute présence publicitaire qui pourrait prendre la place d'une chaîne existante et deviendrait l'un des piliers d'une politique globale de socialisation de notre jeunesse. Et il faut continuer à construire autour de France 3 un réseau d'antennes locales qui accompagne la décentralisation nécessaire de notre pays.

▶ **Moulay Jellal et Amos Eyana Yana, membres du Conseil national de la jeunesse.** Les chaînes du service public sont à la recherche du sensationnel, de l'Audimat de la même façon que les chaînes privées. Elles ne traitent qu'un seul angle de la jeunesse, c'est celui des jeunes issus des quartiers dits populaires. C'est préjudiciable pour l'ensemble des jeunes, car ces télévisions nous dépeignent comme des irresponsables, parasites, incapables de s'impliquer.

▶ **André Santini, député et maire d'Issy-les-Moulineaux (UDF).** Les acteurs du service public audiovisuel sont inégalement crédibles. France 5 et Arte sont intéressantes, leur audience ne cesse de progresser. J'ai toujours soutenu France 3 qui a une vraie légitimité. Mais sur France 2, on fait n'importe quoi, à cause de sa course avec les chaînes commerciales. Le service public devrait s'inspirer des modèles anglais et allemand : une télévision forte et attractive, qui a recouru à l'augmentation de la redevance.

▶ **Jean-Marie Charon, sociologue (CNRS), spécialiste des médias.** Rien, lors de la campagne électorale, n'a porté sur l'actualisation des missions de service public. Reconduction de la vieille trilogie « informer-éduquer-divertir » au Parlement, comme si le paysage d'ensemble restait inchangé, comme si la télévision privée se réduisait à « Loft Story » ou aux droits du football. L'offre a explosé. Il faut s'interroger sur les manques, les exclusions, et surtout les priorités nouvelles comme, par exemple, l'expression et le regard sur des communautés, des minorités, qui au sein de la société française n'ont aucune visibilité ou ne sont appréhendées qu'au travers du drame, des faits divers ou de la misère. Ce débat se mène dans la durée en l'enrichissant de comparaisons internationales.

FRANCE 2

« Les émissions politiques régulières sont vitales pour notre démocratie »
CHRISTINE OCKRENT

▶ **Christine Ockrent, journaliste, responsable de l'émission « France Europe Express » (France 3).** Les chaînes publiques sont les seules à maintenir des émissions politiques régulières. Sur les chaînes privées, il n'y a rien, alors que ces émissions sont vitales pour notre démocratie. France 3 est la seule à avoir encore une émission hebdomadaire, « France Europe Express ». Elle fait la pédagogie de l'Europe à une heure tardive, mais c'est un rendez-vous véritable. En France, nous avons la manie de modifier les grilles, la tentation de réduire à la portion congrue ce genre d'émissions. Les chaînes publiques sont soumises à la concurrence. On exige d'elles qu'elles aillent toujours vers les plus grandes audiences. Mais construire des émissions politiques sur le modèle des émissions sociétales est une erreur : agréger ignorances et approximations n'a jamais fait avancer le débat collectif. Il faut travailler avec rigueur et exigence.

▶ **Tarik Kadi, membre d'une association d'entraide sociale (Seine-Saint-Denis).** Les chaînes publiques s'intéressent un peu plus que TF1 et M6 à la culture et aux liens entre les personnes. Elles font des efforts, mais ce n'est pas assez. On en attend un peu plus que ce que l'on voit en ce moment. Ces chaînes ne sont pas assez représentatives de la population française alors qu'elles devraient aider, en montrant les nombreuses facettes qui composent la France, à ce que les esprits s'ouvrent.

AFP

« La télévision est à l'image de la société : égoïste, consommatrice, amalgameuse, violente, sexiste »
NOËL MAMÈRE

▶ **Noël Mamère, député vert de Gironde.** On n'a pas donné les moyens au service public d'assumer sa mission. Nous sommes les héritiers d'une vieille situation où l'on a vitrifié la télévision au service du politique. Aujourd'hui, la république cathodique est une république bananière, et la télévision est à l'image de la société : égoïste, consommatrice, amalgameuse, violente, sexiste, à la recherche du plus petit dénominateur commun. Arte ne peut pas servir d'alibi à ce qui est un grand vide et un grand archaïsme.

▶ **Mariette Darrigrand, sémiologue.** Le téléspectateur ne fait pas la différence entre la télévision pour laquelle il paie une redevance et la télévision commerciale : il consomme des émissions. Sur France 2, « Ça se discute » est une émission culturelle à bénéfice comportementaliste. Elle a ses biais démagogiques, voire pervers, mais la parole circule, les gens s'écoutent. Sur France 3, dans « C'est mon choix », on voit une forme extrême et loufoque du grand besoin de revanche sociale. Dans son hétérogénéité, son charivari, c'est la forme la plus ludique de la révolution. Le service prétend ne pas faire de télé-réalité, or là, il en fait.

Propos recueillis par Florence Amalou et José Barroso

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Les Bourses européennes poursuivent leur glissade

À L'INVERSE des marchés américains, les places boursières européennes ont poursuivi leur glissade, mercredi 3 juillet, emportées par la débâcle qui s'est emparée du titre Vivendi Universal et sur les craintes de nouveaux scandales comptables et d'un endettement colossal des groupes de télécommunications. Par crainte d'une dégradation de la note de sa dette, l'action du groupe français Alcatel a cédé 16,25 % à 5,67 euros *(lire page 19).* Le premier opérateur européen de téléphonie mobile, le britannique Vodafone, a perdu 6,40 %, à 80,5 pence.

Les indices boursiers européens sont largement repassés sous les niveaux atteints après les attentats du 11 septembre. L'indice phare de la Bourse de Paris, le CAC 40, a terminé en repli de 3,01 %, à 3 623,33 points, son plus bas niveau depuis le 18 novembre 1998, l'indice Footsie de Londres s'inscrivant en baisse de 3,39 %, à 4 392,60 points, le DAX allemand de Francfort affichant un recul de 1,38 % à 4 138,15 points. L'Euro Stoxx 50, indice des 50 premières capitalisations boursières cotées sur les marchés de la zone euro, a perdu 2,34 % en clôture. Une étude de Bank of America indique que les 600 principales sociétés européennes ont perdu 1 000 milliards d'euros de valeur boursière depuis le début de l'année.

A la veille du long week-end commençant le jeudi 4 juillet, jour de la fête nationale américaine, les marchés des Etats-Unis se sont redressés en fin de séance mercredi. L'indice Dow Jones de Wall Street a terminé en hausse de 0,52 %, et le Nasdaq, riche en valeurs de technologie, de 1,65 %, à 1 380,17 points. Les investisseurs restent préoccupés par les soupçons de manipulations comptables autour des entreprises américaines, après les scandales Enron et Worldcom.

La Bourse de Tokyo a fermé sur une baisse de 1,7 %, jeudi 4 juillet, l'indice Nikkei, à 10 632,81 points, perdant 179,49 points en une seule séance en raison de nouvelles craintes d'attentats terroristes contre des cibles américaines à l'occasion de la Fête de l'indépendance.

Pascale Santi

INDICE DOW JONES

En points à New York

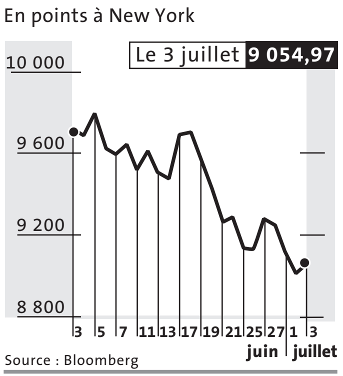

Source : Bloomberg

Le secteur de l'assurance-crédit achève son mouvement de consolidation

CHRONIQUE DES MARCHÉS

APRÈS UNE ANNÉE marquée par d'importantes opérations de concentration, le secteur de l'assurance-crédit, où trois groupes européens se partagent désormais 75 % du marché mondial, est en pleine mutation.

TROIS ACTEURS FONT 75 % DU MARCHÉ

En avalisant le 2 juillet le rachat par le groupe bancaire Natexis Banques populaires de la Coface, numéro trois mondial du secteur de l'assurance-crédit avec 15 % de parts de marché, la Commission européenne a achevé le mouvement de consolidation qui avait débuté vers la mi-2001. *« Le rachat ne présente pas de problème de concurrence, puisque Natexis devra faire face à des rivaux sérieux sur les marchés concernés »*, a-t-elle souligné. Ce rachat, annoncé en avril, et par lequel Natexis a repris pour 290 millions d'euros la participation détenue par le réassureur français Scor, avait déjà été accepté par le marché : le titre Coface, introduit en Bourse en 2000, est stable depuis le mois d'avril, autour de 60 euros.

La Commission européenne a estimé que la combinaison des activités de la Coface dans l'assurance-crédit et de Natexis dans le financement du commerce extérieur n'aurait pas d'effet significatif sur la structure concurrentielle de ces marchés, qui comptent des concurrents de plus grande taille. Cette opération permet en outre à Natexis Banques populaires, qui possédait déjà 19,14 % de la Coface, d'en prendre le contrôle avec 54,4 % et de lancer, conformément à la réglementation boursière, une offre publique d'achat simplifiée sur la totalité des titres. Enfin, la Coface a acquis en avril 2002, par l'intermédiaire de sa filiale allemande AK, des activités d'assurance-crédit de l'assureur allemand Gerling aux Pays-Bas et au Danemark.

L'ACTION COFACE

En euros à Paris

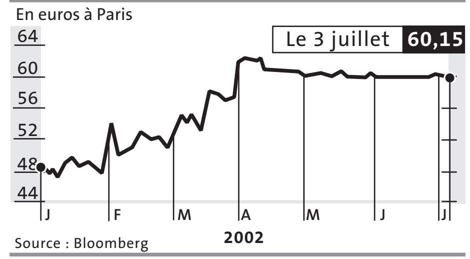

Source : Bloomberg

GERLING NCM EN BOURSE D'ICI À 2004

De son côté, Gerling NCM, le nouveau numéro deux mondial né de la fusion, en décembre 2001, des activités d'assurance-crédit de Gerling et de NCM, filiale du réassureur helvétique Swiss Re, réfléchit à son avenir. Malgré une conjoncture difficile en 2001, qui a provoqué un recul de près de 90 % de son résultat avant impôt, Gerling NCM, qui détient 24 % de part de marché, compte introduire en Bourse jusqu'à 25 % de son capital au plus tard en 2004. Seuls ses concurrents Euler &Hermès et Coface sont actuellement cotés.

La création de Gerling NCM, qui misait sur les complémentarités géographiques des deux acteurs, est intervenue dans un contexte économique déjà déprimé. Les deux intéressés, en quête de relais de croissance, ont au départ misé sur la complémentarité géographique de leurs zones d'activité respectives. Gerling NCM ne table pas sur une amélioration de la conjoncture en 2002, mais plutôt sur une augmentation du nombre de faillites, qui pourraient croître de 25 % en Allemagne.

Quant à la filiale d'AGF Allianz, Euler & Hermes, leader du secteur avec 36 % de part de marché, elle compte procéder à une augmentation de capital de 171 millions d'euros, prévue lors du rachat d'Hermes par Euler, afin de compléter le dispositif de financement de l'opération.

VERS UNE DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS

Selon une étude de l'agence de notation Moody's publiée en juin, le secteur de l'assurance-crédit reste l'une des dernières niches rentables pour les spécialistes de l'assurance-dommages. Il conserve un fort potentiel de développement. L'agence estime toutefois que les performances du secteur devraient continuer à se détériorer en 2002, les faillites d'entreprises dans les secteurs traditionnels devant prendre le pas sur celles du secteur des télécommunications.

Face à ces perspectives, l'étude relève que les grands du secteur ont commencé à diversifier leurs activités, notamment à travers l'analyse crédit, l'affacturage ou le conseil. Ces activités nouvelles sont peu risquées, indique l'étude, et permettent une rémunération par commissions, moins volatile que l'assurance-crédit.

La reprise de la Coface par Natexis paraît ainsi prometteuse en matière de diversification. Moody's exhorte même les assureurs crédit à proposer de nouveaux services, pour lisser leurs résultats, et réduire leur dépendance aux cycles macroéconomiques. Ces activités étaient jusque-là offertes par les banques, mais *« les assureurs crédit devraient bénéficier, à court terme, des contraintes qui pèsent sur les banques avec les ratios de solvabilité de Bâle II »*, selon l'agence. Ils ont d'ores et déjà un avantage concurrentiel à exploiter.

Elsa Conesa

LES BOURSES DANS LE MONDE 4/7, 11h57

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	**4229,61** *4/7*	2,21	**5467,31** *19/3*	**3946,69** *26/6*	**20,10**
	Euro Neu Markt Price IX	**594,34** *4/7*	0,50	**1212,43** *4/1*	**607,72** *26/6*	
AUTRICHE	Austria traded	**1226,78** *4/7*	0,37	**1368,18** *2/5*	**1109,88** *9/1*	**13,60**
BELGIQUE	Bel 20	**2459,80** *4/7*	2,13	**2906,75** *24/4*	**2340,59** *26/6*	**12,50**
DANEMARK	Horsens Bnex	**241,45** *4/7*	1,19	**280,92** *26/3*	**220,72** *24/6*	**14,90**
ESPAGNE	Ibex 35	**6690,50** *4/7*	1,49	**8608,50** *4/1*	**6433,60** *26/6*	**16,10**
FINLANDE	Hex General	**5991,05** *4/7*	2,90	**9224,38** *4/1*	**5369,91** *26/6*	**15,30**
FRANCE	CAC 40	**3697,12** *4/7*	2,04	**4720,04** *4/1*	**3561,23** *26/6*	**17,40**
	Mid CAC	**1812,54** *4/7*	1,08	**2176,89** *2/4*	**1792,77** *26/6*	**15,00**
	SBF 120	**2586,20** *4/7*	1,78	**3263,90** *28/3*	**2506,37** *26/6*	**17,40**
	SBF 250	**2467,77** *4/7*	1,76	**3081,89** *28/3*	**2410,80** *26/6*	**17,40**
	Indice second marché	**2323,78** *4/7*	0,21	**2567,01** *15/5*	**2281,86** *26/6*	**13,90**
	Indice nouveau marché	**690,04** *4/7*	0,18	**1175,41** *7/1*	**679,86** *26/6*	
GRÈCE	ASE General	**2188,94** *4/7*	1,13	**2655,07** *3/1*	**2143,73** *3/7*	**16,30**
IRLANDE	Irish Overall	**4470,60** *4/7*	1,45	**6085,02** *18/1*	**4375,12** *3/7*	**11,30**
ITALIE	Milan Mib 30	**27007,00** *4/7*	1,23	**33548,00** *17/4*	**26091,00** *26/6*	**18,00**
LUXEMBOURG	Lux Index	**1019,40** *3/7*	-0,33	**1169,47** *14/1*	**821,61** *30/4*	**15,70**
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	**417,89** *4/7*	2,91	**531,45** *18/4*	**395,17** *26/6*	**15,00**
PORTUGAL	PSI 20	**6547,22** *4/7*	0,80	**7998,50** *4/1*	**6604,60** *2/7*	**15,20**

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	**4452,70** *4/7*	1,37	**5362,29** *4/1*	**4392,60** *3/7*	**15,30**
	FTSE techMark 100 index	**808,89** *4/7*	1,82	**1569,61** *4/1*	**822,42** *26/6*	**129,10**
SUÈDE	OMX	**589,57** *4/7*	1,96	**878,88** *4/1*	**554,84** *26/6*	**20,40**
EUROPE						
HONGRIE	Bux	**7531,28** *4/7*	1,05	**9019,42** *7/5*	**7052,97** *3/1*	**10,20**
ISLANDE	ICEX 15	**1260,58** *3/7*	-1,41	**1413,85** *21/3*	**1142,61** *7/1*	
POLOGNE	WSE Wig index	**14034,02** *4/7*	0,81	**16423,34** *25/1*	**13816,30** *2/7*	**207,90**
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	**407,70** *4/7*	1,93	**479,39** *10/5*	**384,60** *2/1*	
RUSSIE	RTS	**359,25** *3/7*	0,83	**425,42** *20/5*	**267,70** *3/1*	
SUISSE	Swiss market	**5794,90** *4/7*	1,46	**6740,60** *17/5*	**5490,50** *26/6*	**16,90**
TURQUIE	National 100	**9111,13** *4/7*	1,14	**15071,83** *8/1*	**8535,91** *26/6*	**10,40**
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	**360,80** *2/7*	-2,68	**471,33** *6/2*	**267,73** *14/6*	**20,20**
BRÉSIL	Bovespa	**10635,52** *3/7*	-1,94	**14495,28** *18/3*	**10246,95** *24/6*	**8,00**
CANADA	TSE 300	**7024,08** *3/7*	0,15	**7992,70** *7/3*	**6967,43** *2/7*	**19,10**
CHILI	Ipsa	**84,88** *4/7*	-1,93	**102,37** *4/1*	**86,51** *2/7*	**14,40**
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	**9054,97** *3/7*	0,52	**10673,09** *19/3*	**8897,54** *3/7*	**19,10**
	Nasdaq composite	**1380,17** *3/7*	1,65	**2098,87** *9/1*	**1336,06** *3/7*	**37,00**
	Nasdaq 100	**995,68** *3/7*	3,32	**1710,22** *9/1*	**961,76** *2/7*	**35,20**
	Wilshire 5000	**8998,20** *3/7*	0,41	**10983,40** *19/3*	**8940,05** *2/7*	
	Standards & Poors 500	**953,99** *3/7*	0,62	**1176,96** *7/1*	**945,53** *2/7*	**18,40**
MEXIQUE	IPC	**6326,49** *3/7*	0,32	**7611,12** *11/4*	**6104,56** *26/6*	**11,20**

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	**3156,60** *4/7*	0,76	**3443,89** *14/2*	**3124,50** *26/6*	**15,70**
CHINE	Shangaï B	**156,72** *3/7*	2,63	**171,72** *4/1*	**121,08** *23/1*	**18,30**
	Shenzen B	**257,52** *3/7*	4,93	**265,91** *4/1*	**182,42** *23/1*	**19,30**
CORÉE DU SUD	Composite	**753,36** *3/7*	0,96	**943,53** *22/4*	**690,35** *2/1*	
HONG KONG	Hang Seng	**10765,58** *4/7*	1,76	**12020,45** *17/5*	**10291,16** *26/6*	**15,50**
	All ordinaries	**4794,42** *4/7*	1,57	**5277,35** *17/5*	**4548,50** *7/2*	
INDE	Bombay SE 30	**398,19** *3/7*	0,30	**415,77** *5/4*	**339,26** *1/1*	**1,40**
ISRAËL	Tel Aviv 100	**346,71** *3/7*	-0,67	**468,92** *7/1*	**340,29** *24/6*	
JAPON	Nikkei 225	**10632,81** *4/7*	-1,66	**12081,42** *27/5*	**9420,84** *6/2*	**25,30**
	Topix index	**1033,31** *4/7*	-1,04	**1144,02** *27/5*	**921,08** *6/2*	**31,90**
MALAISIE	KL composite	**741,55** *4/7*	0,30	**816,94** *23/4*	**681,50** *2/1*	**16,20**
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	**747,35** *4/7*	-0,44	**786,14** *18/6*	**735,65** *26/4*	
SINGAPOUR	Straits Time	**1598,75** *4/7*	0,99	**1848,98** *5/3*	**1520,09** *26/6*	
TAÏWAN	Weighted	**5130,80** *4/7*	1,64	**6484,93** *22/4*	**4881,12** *2/7*	**18,00**
THAILANDE	Thaï SE	**397,79** *4/7*	0,67	**430,67** *14/6*	**302,38** *2/1*	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All share	**10815,08** *24/6*	0,00	**11665,33** *22/5*	**10138,29** *30/1*	**10,10**
COTE D'IVOIRE	BRVM	**70,38** *2/7*		**77,38** *2/1*	**69,58** *28/5*	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Jeudi 4 juillet 11h57

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	**3004,95**	0,19
AUTOMOBILE	**206,08**	-1,73
BANQUES	**251,23**	-0,19
PRODUIT DE BASE	**192,23**	-1,26
CHIMIE	**340,34**	0,00
TÉLÉCOMMUNICATIONS	**280,59**	0,54
CONSTRUCTION	**218,92**	-1,03
CONSOMMATION CYCLIQUE	**105,92**	-3,05
PHARMACIE	**387,94**	-0,33
ÉNERGIE	**330,18**	1,04
SERVICES FINANCIERS	**193,27**	-0,15
ALIMENTATION ET BOISSON	**233,74**	-0,35
BIENS D'ÉQUIPEMENT	**312,42**	-1,20
ASSURANCES	**247,49**	0,08
MÉDIAS	**167,69**	-6,75
BIENS DE CONSOMMATION	**326,78**	-0,92
COMMERCE ET DISTRIBUTION	**263,20**	-2,51
HAUTE TECHNOLOGIE	**296,89**	1,60
SERVICES COLLECTIFS	**263,90**	-0,09

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	**17,48**	2,70
AEGON NV	NL	**19,82**	3,55
AIR LIQUIDE	FR	**154,80**	0,52
ALCATEL A	FR	**6,06**	6,88
ALLIANZ N	AL	**189,50**	2,83
AVENTIS	FR	**66,45**	3,10
AXA	FR	**16,46**	1,23
BASF AG	AL	**46,25**	0,65
BAYER	AL	**31,50**	2,27
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	**31,74**	2,95
BBVA	ES	**10,82**	2,17
BNP PARIBAS	FR	**51,75**	2,48
BSCH	ES	**7,85**	2,88
CARREFOUR	FR	**52,55**	1,06
DAIMLERCHRYSLER N	AL	**46,11**	1,39
DANONE	FR	**137,80**	0,58
DEUTSCHE BANK AG	AL	**69,11**	1,71
DEUTSCHE TELEKOM	AL	**9,61**	5,49
E.ON	AL	**58,35**	1,48
ENDESA	ES	**13,69**	0,74
ENEL	IT	**5,67**	-0,35
ENI SPA	IT	**16,16**	1,96
FORTIS	BE	**20,19**	3,54
FRANCE TELECOM	FR	**12,20**	8,83
GENERALI ASS.	IT	**23,20**	0,69
ING GROEP CVA	NL	**24,37**	3,44
KONINKLIJKE AHOLD	NL	**18,38**	6,92
L'OREAL	FR	**78,05**	1,69
LVMH	FR	**46,35**	-2,01
MUENCHENER RUECKV	AL	**232,93**	4,34
NOKIA OYJ	FI	**14,52**	5,60
PINAULT PRINTEMPS	FR	**103,80**	1,37
REPSOL YPF	ES	**11,37**	1,34
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	**25,46**	4,95
ROYAL DUTCH PETROL	NL	**56,25**	2,74
RWE	AL	**39,47**	1,26
SAINT GOBAIN	FR	**44,27**	0,52
SANOFI-SYNTHELABO	FR	**59,20**	3,14
SANPAOLO IMI	IT	**9,42**	0,64
SIEMENS	AL	**58,29**	3,90
SOCIETE GENERALE A	FR	**61,60**	1,57
SUEZ	FR	**25,30**	3,14
TELECOM ITALIA	IT	**7,61**	1,47
TELEFONICA	ES	**8,22**	2,62
TIM	IT	**4,16**	3,23
TOTAL FINA ELF	FR	**162,90**	2,32
UNICREDITO ITALIAN	IT	**4,54**	0,00
UNILEVER CVA	NL	**66,00**	1,69
VIVENDI UNIVERSAL	FR	**14,88**	7,05
VOLKSWAGEN	AL	**45,85**	1,73

ZONE EURO : FR (France), **AL** (Allemagne), **ES** (Espagne), **IT** (Italie), **PT** (Portugal), **IR** (Irlande), **LU** (Luxembourg), **NL** (Pays-Bas), **AT** (Autriche), **FI** (Finlande), **BE** (Belgique), **GR** (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), **NO** (Norvège), **SE** (Suède), **RU** (Royaume-Uni), **DK** (Danemark).

FRANCFORT

3/7 : 133 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
COMROAD	0,15	87,50
KINOWELT MEDIEN	0,04	33,33
HEYDE	0,04	33,33
CINEMEDIA FILM AG	1,67	24,63
MARSEILLE-KLINIKEN	8,80	17,33
NET AG	1,30	16,07
PHENOMEDIA	0,29	16,00
Plus mauvaises performances		
BROKAT TECHNOLOGIE	0,01	-75,00
H5B5 MEDIA	0,03	-66,67
M&S ELEKTRONIK	0,03	-50,00
LETSBUYIT.COM	0,01	-50,00
TELESENSKSCL	0,04	-42,86
QIAGEN NV	7,00	-32,56
VCH BEST OF VC	0,79	-31,30

LONDRES

3/7 : 2070 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
THE GAME GROUP	1,25	7,30
MAN GROUP	10,65	4,51
DEBENHAMS	3,30	3,45
BOOKHAM TECHNOLOGY	0,71	2,90
WILLIAM HILL	2,63	2,53
IMPERIAL TOBACCO	11,26	1,53
SCOTTISH POWER	3,45	0,88
Plus mauvaises performances		
EASYJET I02 NP	0,32	-50,00
CELLTECH GROUP	4,40	-11,21
AVIVA	4,44	-10,40
EASYJET	2,97	-9,73
BRITISH BIOTECH PL	0,07	-9,68
PEARSON	6,15	-9,29
SOMERFIELD	1,04	-9,21

TOKYO

4/7 : 929 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
COLUMBIA MUSIC ENT	180,00	18,42
TOKYO RADIATOR MFG	265,00	15,22
TAKASAGO TEKKO	90,00	11,11
KOSUGI SANGYO	100,00	11,11
AUTOBACS SEVEN	3540,00	9,94
SAGAMI RUBBER	340,00	9,68
GLOBAL-DINING	1480,00	9,63
Plus mauvaises performances		
NAIKAI ZOSEN	52,00	-17,46
RISO KYOIKU	214000,00	-15,75
ALCATEL A	767,00	-14,78
SOCIETE GENERALE A	6800,00	-13,92
SANSUI ELECTRIC	10,00	-9,09
MORI DENKI MFG	20,00	-9,09
ASEED	525,00	-7,89

PARIS

3/7 : 251 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
ALTADIS	22,57	5,42
UNIBAIL	65,00	3,83
ERICSSON B	1,70	3,66
EURONEXT N.V.	20,50	2,50
ARCELOR	14,99	2,32
SEB	91,50	2,23
ESSILOR INTERNAT	40,28	1,92
Plus mauvaises performances		
A NOVO	2,25	-22,95
VIVENDI UNIVERSAL	13,90	-21,91
ALCATEL A	5,67	-16,25
ALTRAN TECHNOLOGIE	25,32	-14,89
UBI SOFT ENTERTAIN	14,06	-12,94
PINAULT PRINTEMPS	102,40	-11,72
GENESYS	4,61	-10,49

NEW YORK

Séance du 3/7

NYSE

1521 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3M	126,10	0,26
AM INTL GRP	65,48	0,09
ALCOA	32,45	0,59
AOL TIME WARNER	14,06	12,30
AMERICAN EXPRESS	36,19	-1,74
AT & T	9,62	2,34
BANK OF AMERICA	68,80	-0,99
BOEING CO	43,77	-1,73
BRISTOL MYERS SQUI	24,67	1,11
CATERPILLAR	46,18	-2,08
CITIGROUP	37,01	-1,15
COCA-COLA	56,61	-0,12
COLGATE PALMOLIVE	50,15	-0,79
DOW CHEMICAL	33,21	0,27
DUPONT DE NEMOURS	43,47	-1,14
EASTMAN KODAK	27,15	-3,24
EXXON MOBIL	39,91	-0,62
FORD MOTOR	15,30	-2,92
GENERAL ELECTRIC	27,90	-0,71
GENERAL MOTORS	50,15	-0,69
GILLETTE CO	32,69	-2,62
HEWLETT PACKARD	15,22	4,10
HOME DEPOT INC	36,85	9,19
HONEYWELL INTL	34,19	1,91
IBM	70,51	2,81
INTL PAPER	42,75	0,83
JOHNSON & JOHNSON	52,95	2,60
J.P.MORGAN CHASE	30,95	-0,90
LUCENT TECHNOLOGIE	1,50	-0,66
MC DONALD'S CORP	27,43	-1,01
MERCK AND CO	47,28	0,77
MOTOROLA	14,51	2,47
NORTEL NETWORKS	2,42	8,52
PEPSICO	47,48	-0,57
PFIZER INC	32,50	-0,91
PHILIP MORRIS COS	45,27	-0,94
PROCTER AND GAMBLE	88,36	-1,03
SBC COMMUNICATIONS	30,70	2,54
TEXAS INSTRUMENTS	23,14	4,28
UNITED TECHNOLOGIE	64,83	-0,41
VERIZON COMM	37,58	1,10
WAL-MART STORES	55,04	3,03
WALT DISNEY COMPAN	18,95	2,43

NASDAQ

2667 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	13,51	6,04
AMAZON.COM	14,25	6,98
AMGEN INC	35,83	-3,03
APPLIED MATERIALS	17,99	6,01
BED BATH & BEYOND	36,32	2,02
CISCO SYSTEMS	13,04	3,82
COMCAST A SPECIAL	22,03	-0,59
CONCORD EFS	29,26	0,00
DELL COMPUTER	24,68	0,57
EBAY	59,09	2,44
FLEXTRONICS INTL	7,27	21,98
GEMSTAR TV GUIDE	5,00	0,00
GENZYME	18,11	3,66
IMMUNEX	19,76	-3,04
INTEL CORP	17,75	7,12
INTUIT	48,07	4,50
JDS UNIPHASE	2,58	5,74
LINEAR TECHNOLOGY	30,30	7,48
MAXIM INTEGR PROD	37,77	4,92
MICROSOFT	52,47	2,00
ORACLE CORP	9,55	10,02
PAYCHEX	29,58	3,54
PEOPLESOFT INC	15,03	3,87
QUALCOMM INC	26,38	6,37
SIEBEL SYSTEMS	13,35	6,21
SUN MICROSYSTEMS	4,89	11,39
VERITAS SOFTWARE	19,74	9,73
WORLDCOM	0,22	
XILINX INC	21,46	2,63
YAHOO INC	12,78	7,58

MARCHÉ DES CHANGES 4/7, 11h57

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,83250	**0,97590**	1,52490	0,66615
TOKYO (¥)	120,11500		**117,23500**	183,17100	80,02130
PARIS (€)	1,02475	0,85310		1,56215	0,68270
LONDRES (£)	0,65580	0,54595	**0,64015**		0,43685
ZURICH (FR. S.)	1,50110	1,24985	**1,46475**	2,28915	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4250	7,4317
COURONNE NORVÉG.	7,3188	7,3254
COURONNE SUÉDOISE	9,1168	9,1273
COURONNE TCHÈQUE	28,9568	29,4597
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7509	1,7534
DOLLAR CANADIEN	1,4951	1,4968
DOLLAR HONGKONG	7,6086	7,6145
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0120	2,0155
FORINT HONGROIS	246,3878	247,2461
LEU ROUMAIN	32553,0000	32619,0000
ROUBLE	30,7655	30,7911

EURO à 6 mois

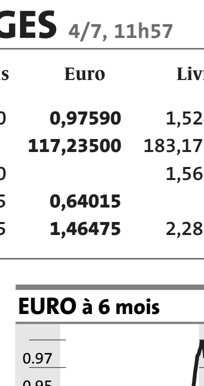

EURO à 5 jours

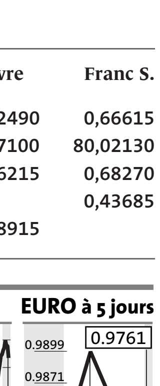

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 4/7

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,32	3,44	5,07	5,33
ROYAUME-UNI	4,84	4,15	5,23	4,95
ITALIE	3,32	3,44	5,22	5,56
ALLEMAGNE	3,32	3,44	4,92	5,34
JAPON	0,05	0,07	1,20	1,96
ÉTATS-UNIS	1,80	1,86	4,80	5,71
SUISSE	1,04	1,20	3,18	3,79

MARCHÉS A TERME LE 4/7, 11h57

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	7/2	3709,50	3706,50	392358
EURO NOTIO.	9/2	0,00	88,71	1
EURO ST. 50	9/2	3005,00	3015,00	1868
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	9/2	107,37	107,27	714155
LONDRES				
EURIBOR 3M.	12/2	96,28	96,24	440195
NEW YORK				
DOW JONES	9/2	8955,00	9050,00	29748
S. & POORS	9/2	945,00	953,30	

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,05 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,05 %
usure	8,07 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	6,04 %
usure	8,05 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	17,35 %
usure	23,13 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	13,98 %
usure	18,64 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,70 %
usure	11,60 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,76 %
usure taux variable	7,68 %
moyenne taux fixe	6,31 %
usure taux fixe	8,41 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

JEUDI 4 JUILLET 11h57

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**10150,00**	1,00
OR FIN LINGOT	**10380,00**	1,86
ONCE D'OR EN DOLLAR	**314,45**	0,75
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	**59,50**	3,66
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**58,50**	2,63
PIÈCE UNION LAT. 20	**57,00**	0,00
PIÈCE 10 US$	**193,25**	0,00
PIÈCE 20 US$	**381,25**	1,67
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**384,00**	1,05

DENRÉES

JEUDI 4 JUILLET 11h57

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	**322,50**	0,62
CACAO ($ NEW YORK)	**1708,00**	0,94
CAFE (£ LONDRES)	**528,00**	0,00
COLZA (€ PARIS)	**224,25**	-1,21
MAÏS ($ CHICAGO)	**241,25**	-1,93
ORGE (£ LONDRES)	**60,50**	0,65
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	**0,90**	-1,10
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	**198,00**	0,92
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	**167,30**	-0,77

MÉTAUX

JEUDI 4 JUILLET 11h57

	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	**1357,15**	0,20
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	**1379,00**	0,20
CUIVRE COMPTANT ($)	**1636,00**	-0,64
CUIVRE À 3 MOIS ($)	**1656,00**	-0,64
ETAIN COMPTANT ($)	**4377,50**	-0,44
ETAIN À 3 MOIS ($)	**4415,00**	-0,54
NICKEL COMPTANT ($)	**7104,00**	-0,57
NICKEL À 3 MOIS ($)	**7129,90**	-0,52
PLOMB COMPTANT ($)	**449,00**	0,34
PLOMB À 3 MOIS ($)	**459,00**	0,45
ZINC COMPTANT ($)	**798,10**	0,06
ZINC À 3 MOIS ($)	**816,90**	0,00
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	**4,95**	0,00
PLATINE À TERME ($)	**519,00**	-0,97

PÉTROLE

JEUDI 4 JUILLET 11h57

	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	**25,78**	0,78
WTI (NEW YORK)	**26,75**	0,07
LIGHT SWEET CRUDE	**26,04**	-0,57

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Jeudi 4 juillet 11h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR ◗	36,50	36,23	0,75	-10,60	49,00	35,86	1,05	12040
AFFINE	38,99	38,70	0,75	5,66	40,05	30,34	1,40	3610
AGF ◗	45,03	44,64	0,87	-16,45	58,50	41,60	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM ◗	15,60	15,42	1,17	-5,10	21,19	14,52	0,22	3112
AIR LIQUIDE ◗	155,30	154,00	0,84	10,99	159,00	133,15	3,20	12007
ALCATEL A ◗	5,98	5,67	5,47	-68,85	21,62	5,43	0,16	13000
ALCATEL O	1,82	1,70	7,06	-76,42	9,62	1,67	0,10	13015
ALSTOM ◗	10,39	10,00	3,90	-11,04	15,24	9,20	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. # ◗	25,70	25,32	1,50	-49,35	66,40	25,01	0,20	3463
ARBEL#	3,60	3,75	-4,00	16,12	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	179,00	179,00	n/d	12,22	201,00	160,00	22,85	4524
ASF ◗	26,60	26,90	-1,12	n/d	28,20	25,00	n/d	18415
ATOS ORIGIN ◗	57,50	56,20	2,31	-21,82	94,40	55,10	n/d	5173
AVENTIS ◗	65,90	64,45	2,25	-17,36	85,95	62,75	0,58	13046
AXA ◗	16,55	16,26	1,78	-29,48	26,09	15,91	0,56	12062
BACOU DALLOZ	109,90	102,00	7,75	24,88	138,00	83,30	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	135,00	133,00	1,50	11,47	147,00	122,50	7,58	12018
BEGHIN SAY ◗	39,35	39,70	-0,88	-3,55	45,90	38,50	n/d	4455
BIC ◗	39,45	39,26	0,48	2,84	44,66	35,51	0,36	12096
BNP PARIBAS ◗	51,60	50,50	2,18	2,68	61,85	49,11	1,20	13110
BOLLORE ◗	239,00	243,50	-1,85	-0,49	262,00	230,00	3,00	12585
BOLLORE INV.	46,00	45,50	1,10	-10,41	55,00	43,00	0,25	3929
BONGRAIN	48,98	49,99	-2,02	8,84	59,80	41,70	1,45	12010
BOUYGUES ◗	26,90	26,10	3,07	-26,90	38,95	25,32	0,36	12050
BOUYGUES OFFS. ◗	59,85	59,90	-0,08	49,43	60,00	38,60	1,10	13070
BULL# ◗	0,43	0,42	2,38	-65,04	1,36	0,40	n/d	5260
BURELLE (LY)	66,55	66,55	n/d	34,09	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS ◗	26,21	24,79	5,73	-30,19	51,00	22,50	n/d	12074
CANAL + ◗	3,50	3,48	0,57	-2,23	3,90	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI ◗	37,88	36,62	3,44	-53,29	90,70	35,69	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE ◗	30,00	29,00	3,45	n/d	39,48	28,60	0,80	3962
CARREFOUR ◗	52,25	52,00	0,48	-10,53	58,80	45,80	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	61,40	60,65	1,24	-1,76	67,30	56,05	1,58	12113
CASINO GUICHARD ◗	84,85	83,90	1,13	-2,07	89,90	75,05	1,54	12558
CASTORAMA DUB.(LI) ◗	63,65	63,60	0,08	10,02	68,50	54,25	0,76	12420
CEGID (LY)	64,00	59,95	6,76	-18,31	90,50	52,70	2,30	12470
CEREOL ◗	31,65	31,74	-0,28	11,24	36,40	28,00	n/d	4456
CERESTAR ◗	31,00	31,00	n/d	0,64	33,06	30,11	n/d	4457
CFF.RECYCLING	45,00	44,60	0,90	12,50	49,88	38,50	2,08	3905
CHARGEURS	26,80	26,61	0,71	7,24	30,66	22,34	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR ◗	36,00	36,19	-0,53	4,43	47,63	32,50	0,50	13040
CIC -ACTIONS A	126,20	128,50	-1,79	4,73	135,00	118,70	2,36	12005
CIMENTS FRANCAIS ◗	49,65	50,00	-0,70	3,43	53,50	46,20	1,40	12098
CLARINS ◗	58,55	57,00	2,72	-7,64	72,50	56,20	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE ◗	30,42	29,04	4,75	-25,80	56,40	29,00	1,00	12156
CNP ASSURANCES ◗	38,02	37,20	2,20	6,49	43,98	33,60	1,39	12022
COFACE SVN CA ◗	60,20	60,15	0,08	27,00	64,00	46,40	1,47	12099
COFLEXIP	100,40	110,90	-9,47	-36,85	172,00	100,40	0,31	13064
COLAS	72,50	72,50	n/d	14,44	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	43,65	43,65	n/d	-2,34	46,90	38,02	0,70	3664
CREDIT AGRICOLE ◗	20,25	20,07	0,90	13,82	24,70	17,58	0,55	4507
CRED.FON.FRANCE	15,86	15,99	-0,81	9,07	16,30	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS ◗	43,93	43,27	1,53	17,14	48,80	36,14	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES	8,62	9,00	-4,22	3,85	12,25	7,60	n/d	7896
DANONE ◗	137,30	137,00	0,22	0,21	150,40	125,20	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	355,00	359,50	-1,25	11,98	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES ◗	41,55	41,50	0,12	-23,05	59,40	38,20	0,33	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	15,40	14,10	9,22	6,94	16,90	13,00	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	67,00	70,00	-4,29	-16,77	78,00	66,40	3,00	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	78,75	n/d	29,09	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	6,60	6,57	0,46	-11,88	11,48	5,80	0,61	12133
DYNACTION	28,60	29,00	-1,38	6,31	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE ◗	90,50	90,05	0,50	32,30	97,40	68,80	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	21,10	20,91	0,91	-6,22	24,95	19,60	n/d	3571
ELIOR SVN SCA ◗	7,92	7,94	-0,25	-1,73	9,88	6,50	0,07	12127
ENTENIAL(EX CDE)	30,70	30,50	0,66	21,10	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	31,20	32,00	-2,50	-9,82	39,80	30,00	0,60	13175
ESSILOR INTL ◗	40,50	40,28	0,55	19,29	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	85,25	84,20	1,25	6,29	96,80	79,50	3,25	12066
EULER ET HERMES ◗	32,50	33,00	-1,52	-21,42	46,13	32,20	1,40	12130
EURAZEO ◗	47,88	47,90	-0,04	-21,37	60,80	43,85	1,00	12112
EURO DISNEY SCA ◗	0,71	0,70	1,43	-19,31	1,21	0,59	n/d	12587
EUROTUNNEL ◗	0,87	0,84	3,57	-23,00	1,18	0,84	n/d	12537
FAURECIA ◗	40,98	40,60	0,94	-30,54	61,40	40,05	0,91	12114
F.F.P. (NY) ◗	112,00	111,40	0,54	15,40	132,50	94,20	2,20	6478
FIMALAC ◗	43,71	43,10	1,42	8,46	50,50	40,01	1,40	3794
FINAXA	n/d	59,00	n/d	-25,45	107,50	58,50	2,24	3313
FONC.LYON.#	28,52	28,74	-0,77	6,81	32,60	25,20	1,00	3340
FRANCE TELECOM ◗	12,07	11,21	7,67	-73,11	48,16	8,60	1,00	13330
FROMAGERIES BEL.	111,00	117,00	-5,13	11,05	120,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE ◗	128,00	129,00	-0,78	-16,28	168,90	123,10	0,90	12124
GAUMONT #	48,67	49,00	-0,67	18,13	53,70	39,00	0,57	3489
GECINA ◗	96,90	94,75	2,27	5,90	104,00	90,00	3,60	13151
GENERALE DE SANTE	16,00	15,99	0,06	11,42	17,85	13,71	n/d	4447
GEOPHYSIQUE ◗	35,05	34,99	0,17	-0,56	50,05	33,02	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE ◗	6,64	6,40	3,75	-44,89	13,34	6,31	0,15	6337
GRANDVISION CA# ◗	16,80	17,00	-1,18	10,16	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCOGNE	75,45	76,85	-1,82	1,68	86,00	67,75	2,70	12441
GROUPE PARTOUCHE #	82,00	82,15	-0,18	10,43	83,60	63,00	0,80	5354
GR.ZANNIER (LY)	90,25	90,25	n/d	14,82	91,00	72,00	0,73	12472
GUYENNE GASCOGNE ◗	85,00	83,45	1,86	n/d	92,95	79,00	1,70	12028
HAVAS ◗	5,68	5,66	0,35	-30,13	11,00	5,30	0,17	12188
IMERYS ◗	123,70	125,50	-1,43	14,74	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCE	23,00	22,15	3,84	4,54	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	127,00	127,00	n/d	n/d	132,50	118,00	7,92	5793
INFOGRAMES ENTER. ◗	3,43	3,40	0,88	-73,51	15,98	3,20	n/d	5257
INGENICO ◗	20,03	20,10	-0,35	-11,37	28,50	18,25	0,15	12534
JC DECAUX ◗	13,05	13,20	-1,14	3,98	15,40	10,20	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	21,50	21,45	0,23	30,30	23,63	16,21	0,92	12105
KLEPIERRE ◗	125,00	126,50	-1,19	16,49	134,60	108,20	3,10	12196
LAFARGE ◗	100,30	100,20	0,10	-4,38	111,20	96,85	2,30	12053
LAGARDERE ◗	42,00	41,55	1,08	-10,63	54,85	41,55	0,82	13021
LEBON (CIE)	56,00	56,00	n/d	11,55	59,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	134,50	130,40	3,14	-6,59	180,00	123,00	0,93	12061
LEGRAND ADP	117,90	115,90	1,73	-4,91	143,20	110,00	1,49	12528
LEGRIS INDUST. ◗	22,06	22,10	-0,18	0,27	25,39	18,20	0,70	12590
LIBERTY SURF	3,35	3,40	-1,47	17,54	3,80	2,90	n/d	7508
LOCINDUS	129,40	129,90	-0,38	2,69	143,90	120,00	8,76	12135
L'OREAL ◗	77,80	76,75	1,37	-3,83	88,30	72,70	0,54	12032
LOUVRE #	69,30	70,05	-1,07	10,35	83,40	60,00	1,30	3311
LUCIA	12,96	12,96	n/d	-0,30	14,13	10,42	1,83	3630
LVMH MOET HEN. ◗	46,75	47,30	-1,16	2,29	61,60	42,15	0,53	12101
MARIONNAUD PARFUM. ◗	44,80	45,00	-0,44	-17,64	57,60	43,10	n/d	6494
MATUSSIERE FOREST.	7,51	7,70	-2,47	-15,52	9,85	7,05	0,22	6057
MAUREL ET PROM	22,15	22,25	-0,45	42,90	24,99	15,10	0,91	5107
METALEUROP	3,02	3,07	-1,63	-1,94	4,90	2,75	0,61	12038
MICHELIN ◗	39,70	39,53	0,43	7,15	45,05	36,28	0,85	12126
MONTUPET SA	13,00	12,95	0,39	24,64	16,40	10,50	0,17	3704
WENDEL INVEST. ◗	23,80	23,50	1,28	n/d	36,40	22,50	2,20	12120
NATEXIS BQ POP. ◗	86,70	86,65	0,06	-10,52	97,50	83,50	2,50	12068
NEOPOST ◗	39,95	40,26	-0,77	22,09	44,50	32,31	n/d	12056
NEXANS ◗	18,04	17,97	0,39	11,28	24,90	16,25	0,43	4444
NORBERT DENTRES.	26,95	26,70	0,94	20,58	27,99	21,52	0,60	5287
NORD-EST	24,50	24,50	n/d	-9,56	27,90	22,87	0,40	12055
NRJ GROUP ◗	17,33	17,20	0,76	-17,23	26,00	16,67	0,28	12169
OBERTHUR CARD SYS. ◗	2,66	2,63	1,14	-70,27	9,40	2,35	n/d	12413
ORANGE ◗	4,65	4,48	3,79	-54,32	10,74	4,19	n/d	7919
OXYG.EXT-ORIENT	398,00	395,10	0,73	12,42	426,00	351,00	15,50	3117
PECHINEY ACT ORD A ◗	44,45	45,51	-2,33	-23,22	63,80	43,95	1,00	13290
PECHINEY B PRIV.	43,50	45,00	-3,33	-20,03	59,60	42,50	1,79	3640
PENAUILLE POLY.# ◗	19,10	19,50	-2,05	-51,64	45,59	17,35	0,28	5338
PERNOD-RICARD ◗	95,50	95,55	-0,05	9,77	105,40	82,75	1,00	12069
PEUGEOT ◗	49,17	49,21	-0,08	2,97	60,80	43,42	1,15	12150
PINAULT-PRINT.RED. ◗	102,60	102,40	0,20	-29,04	154,69	99,00	2,30	12148
PLASTIC OMN.(LY)	77,35	78,00	-0,83	31,10	96,00	59,05	1,20	12457
PROVIMI ◗	20,50	20,75	-1,20	-3,84	24,70	19,25	n/d	4458
PSB INDUSTRIES LY	81,85	81,85	n/d	-8,54	92,70	81,50	3,80	6032
PUBLICIS GR. SA # ◗	25,70	24,31	5,72	-13,61	39,90	24,31	0,20	13057
REMY COINTREAU ◗	32,00	32,20	-0,62	28,66	35,00	24,87	0,90	13039
RENAULT ◗	43,54	44,02	-1,09	9,92	57,45	39,30	0,92	13190
REXEL ◗	56,00	56,00	n/d	-15,08	75,40	55,10	2,22	12595
RHODIA ◗	8,43	8,50	-0,82	-6,12	12,40	8,11	0,12	12013
ROCHETTE (LA)	12,01	12,20	-1,56	-98,22	12,35	10,54	n/d	12580
ROUGIER #	60,00	60,50	-0,83	5,17	66,50	57,00	3,00	3764
ROYAL CANIN ◗	n/d	144,60	n/d	7,50	144,80	133,20	1,10	3153
RUE IMPERIALE (LY)	131,80	131,50	0,23	-14,96	182,00	117,20	21,19	12400
SADE (NY)	n/d	53,00	n/d	15,21	57,50	45,20	2,80	12431
SAGEM S.A. ◗	64,00	62,15	2,98	-6,90	75,50	56,15	0,60	7327
SAINT-GOBAIN ◗	44,35	44,04	0,70	4,67	49,05	40,25	4,50	12500
SALVEPAR (NY)	54,10	54,10	n/d	7,66	58,10	50,10	1,50	12435
SANOFI SYNTHELABO ◗	58,95	57,40	2,70	-29,65	84,30	53,00	0,66	12057
SCHNEIDER ELECTRIC ◗	51,70	50,00	3,40	-4,25	59,85	48,28	1,60	12197
SCOR SVN ◗	28,03	27,25	2,86	-20,84	46,80	26,60	0,30	13030
S.E.B. ◗	88,70	91,50	-3,06	41,58	96,05	61,00	2,00	12170
SEITA	53,80	53,50	0,56	11,61	58,00	45,10	0,10	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	16,85	16,80	0,30	5,84	18,50	15,80	1,48	12599
SIDEL	31,20	30,50	2,30	-37,60	53,00	30,15	n/d	13060
SILIC	178,00	179,10	-0,61	13,52	189,00	151,00	7,10	5091
SIMCO ◗	83,10	82,80	0,36	7,22	90,00	76,10	2,80	12180
SKIS ROSSIGNOL	10,00	10,10	-0,99	-30,93	15,90	9,01	0,28	12041
SOCIETE GENERALE ◗	61,55	60,65	1,48	-2,06	81,40	59,05	2,10	13080
SODEXHO ALLIANCE ◗	34,00	33,69	0,92	-29,18	49,70	32,84	0,56	12122
SOMFY (EX DAMART)	91,00	92,25	-1,36	35,90	92,30	66,04	3,80	12049
SOPHIA ◗	31,90	31,80	0,31	5,69	32,98	30,00	1,52	12077
SOPRA GROUP CB# ◗	38,15	38,36	-0,55	-1,57	59,20	34,05	0,62	5080
SPIR COMMUNIC. # ◗	75,70	76,00	-0,39	-2,94	91,00	74,00	3,00	13173
SR TELEPERFORMANCE ◗	23,82	23,57	1,06	1,36	29,68	21,50	0,15	5180
STERIA GROUPE #	15,50	14,80	4,73	-47,98	38,80	14,40	0,18	7291
SUCR.PITHIVIERS	398,00	395,50	0,63	3,32	445,00	361,10	12,00	3331
SUEZ ◗	25,10	24,53	2,32	-26,17	34,90	23,20	0,71	12052
TAITTINGER	155,00	153,40	1,04	19,32	159,50	120,00	2,45	3720
TECHNIP-COFLEXIP ◗	102,90	100,00	2,90	-31,40	162,90	98,00	3,30	13170
TF1 ◗	25,03	24,10	3,86	-11,83	36,88	23,83	0,65	5490
THALES ◗	41,82	41,10	1,75	7,92	46,20	36,35	0,70	12132
THOMSON MULTIMEDIA ◗	22,72	22,00	3,27	-34,14	37,15	20,40	n/d	18453
TOTAL FINA ELF ◗	162,50	159,20	2,07	1,30	179,40	150,00	3,80	12027
TRANSICIEL # ◗	18,03	16,20	11,30	-48,02	40,56	16,20	0,55	6271
UBI SOFT ENTERTAIN ◗	14,60	14,06	3,84	-61,06	39,97	13,60	n/d	5447
UNIBAIL (CA) ◗	64,50	65,00	-0,77	13,05	70,90	54,00	1,70	12471
UNILOG ◗	44,05	43,70	0,80	-35,55	90,00	42,21	0,45	3466
VALEO ◗	39,57	38,62	2,46	-11,67	53,00	38,60	0,70	13033
VALLOUREC ◗	60,65	60,00	1,08	13,89	71,40	52,00	2,10	12035
VINCI ◗	67,45	67,50	-0,07	2,44	74,90	61,30	1,70	12548
VIVARTE	138,50	140,00	-1,07	7,78	144,00	124,00	1,98	13041
VIVENDI ENVIRON. ◗	28,35	28,39	-0,14	-23,46	38,76	26,70	0,55	12414
VIVENDI UNIVERSAL ◗	14,96	13,90	7,63	-75,67	64,40	13,90	1,00	12777
WANADOO ◗	4,62	4,54	1,76	-17,93	6,70	4,34	n/d	12415
WORMS & CIE NOM	18,25	18,00	1,39	-6,41	21,02	17,50	0,56	6336
ZODIAC ◗	24,13	24,15	-0,08	18,34	28,85	20,40	5,20	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS ◗	22,33	22,57	-1,06	17,03	24,63	17,55	0,28	12975
AMADEUS PRIV. A ◗	6,03	6,09	-0,99	-8,21	8,44	5,80	0,07	12823
ARCELOR ◗	14,75	14,99	-1,60	n/d	16,69	13,61	n/d	5786
B.A.S.F. # ◗	46,20	46,14	0,13	9,24	49,90	40,10	1,03	12807
BAYER # ◗	31,80	30,67	3,68	-9,42	40,52	28,70	0,71	12806
COMPLETEL EUROPE ◗	0,18	0,18	n/d	-84,48	1,30	0,10	n/d	5728
DEUTSCHE BANK # ◗	69,60	66,95	3,96	-12,28	82,60	62,55	1,03	12804
DEXIA ◗	14,95	14,53	2,89	-7,71	18,95	13,58	0,36	12822
EADS(EX-AERO.MAT.) ◗	15,94	15,60	2,18	16,86	18,45	12,52	0,38	5730
EQUANT N.V. ◗	5,48	5,09	7,66	-59,28	14,95	4,03	n/d	12701
EURONEXT N.V ◗	20,90	20,50	1,95	-1,64	25,00	17,80	0,26	5777
GEMPLUS INTL ◗	1,22	1,27	-3,94	-57,04	3,08	1,15	n/d	5768
NOKIA A ◗	14,46	13,51	7,03	-49,61	30,32	11,62	0,27	5838
ROYAL DUTCH # ◗	56,10	54,35	3,22	-0,97	63,15	52,00	0,72	13950
ROYAL PHILIPS 0.20 ◗	25,46	24,02	6,00	-23,03	36,07	24,02	0,27	13955
SIEMENS # ◗	58,50	55,70	5,03	-21,05	79,75	52,00	0,74	12805
STMICROELECTRONICS ◗	23,34	22,65	3,05	-35,25	39,70	21,50	0,03	12970
TELEFONICA # ◗	8,20	7,99	2,63	-43,75	15,32	7,52	0,28	12811
UNILEVER NV # ◗	65,50	65,95	-0,68	-0,60	72,40	61,45	0,80	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON # ◗	1,77	1,70	4,12	-70,79	6,69	1,37	0,04	12905
GENERAL ELECT. # ◗	28,15	27,00	4,26	-38,99	47,80	27,00	0,16	12943
HSBC HOLDINGS ◗	11,79	11,47	2,79	-11,48	14,10	11,06	0,33	12976
I.B.M # ◗	71,75	69,95	2,57	-48,67	141,90	66,00	0,14	12964
KINGFISHER SICO. ◗	4,71	4,72	-0,21	-25,00	6,83	4,60	0,12	22046
MERCK AND CO # ◗	47,89	47,25	1,35	-29,36	73,20	47,04	0,32	12909
NESTLE SA NOM. # ◗	239,00	237,00	0,84	n/d	272,90	226,00	2,84	13911
PHILIP MORRIS # ◗	46,79	46,96	-0,36	-10,87	62,25	43,43	0,50	12928
SCHLUMBERGER # ◗	46,99	44,99	4,45	-26,46	70,95	44,99	0,20	12936
SONY CORP. # ◗	51,65	51,70	-0,10	0,09	65,45	46,31	0,13	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

3/7 : 13,35 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
LA CIE GPE #	4,65	54,49
NETVALUE #	0,80	15,94
IDP #	0,94	14,63
HIMALAYA #	0,58	11,54
IB GROUP	2,00	11,11
ITESOFT	1,01	9,78
ACCESS COMMERCE #	2,00	8,11
D INTERACTIVE #	0,31	6,90
ACTEOS #	1,60	5,96
UBIQUS	3,25	4,84
SELF TRADE	1,10	4,76
AUFEMININ.COM	0,90	4,65
SAV.DE FRA.BAC 02	1,20	4,35
SITICOM GROUP	4,40	4,27
Plus mauvaises performances		
STELAX #	0,20	-28,57
A NOVO #	2,25	-22,95
V CON TELEC.NOM.#	0,47	-20,34
AB SOFT #	2,20	-18,52
CONSORS FRANCE #	0,62	-17,33
OPTIMS #	1,15	-14,81
SQLI	0,92	-14,02
VISIODENT #	1,20	-12,41
LYCOS EUROPE	0,37	-11,90
HOLOGRAM INDUST.#	1,90	-11,63
TRANSGENE # SVN	5,10	-11,61
ILOG #	5,00	-11,50
GENESYS #	4,61	-10,49
LA TETE DS NUAGES#	1,10	-9,84
Plus forts volumes d'échange		
A NOVO #	2,25	-22,95
AVENIR TELECOM #	0,57	-1,72
BRIME TECHNO. #	19,85	-6,10
CARRERE GROUP	21,00	-8,30
CEREP #	14,12	0,07
DEVOTEAM #	10,16	-6,70
GAUDRIOT #	36,49	-1,64
GENESYS #	4,61	-10,49
GENSET	9,50	0,00
HIGH CO.#	106,00	-2,66
HIGHWAVE OPTICAL	0,57	-1,72
ILOG #	5,00	-11,50
IPSOS #	65,35	-6,51
LINEDATA SERVICES#	19,99	-4,81
MEDIDEP #	25,24	0,56
NICOX #	18,30	-1,08
SAVEURS DE FRANCE#	26,95	-0,88
SOI TEC SILICON #	9,60	-3,90
VALTECH	0,69	-2,82
WAVECOM #	37,85	-2,20

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
1 L'état des conflits dans le monde
2 Loi internationale : des règles à inventer
3 Les clés de l'info
Numéro de juillet-août - 16 pages - 2 €
(Publicité)

SECOND MARCHÉ

3/7 : 17,24 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
TREDI	40,00	68,78
BIJOUX ALTESSES LY	100,00	25,00
CESAR	0,42	13,51
UNION TECH.INFOR.	0,56	12,00
COM 1(B)#	3,90	11,43
JESTIN #	2,95	9,26
JET MULTIMEDIA	9,25	7,68
ALAIN MANOUKIAN #	38,30	6,39
FINATIS(EX.LOCAIN)	119,50	5,66
TESSI	27,56	5,19
PAUL PREDAULT	3,36	5,00
UNION FIN.FRANCE	32,50	4,84
SASA INDUSTRIE #	32,00	4,75
ALES GPE EX.PHYTO#	32,80	4,63
Plus mauvaises performances		
HUIS CLOS	30,90	-24,63
SERVICES ET TRANS.	80,15	-20,56
GRAINES VOLTZ #	6,75	-19,64
FEDON	20,50	-17,17
AUBAY	2,24	-13,51
LEON BRUXELLES	0,13	-13,33
DIGIGRAM	3,81	-12,41
HOTELS DE PARIS	6,51	-12,03
OXYMETAL	2,82	-10,76
AUGROS CP.#	9,35	-10,53
GPRI FINANCIERE	36,90	-9,98
TEISSEIRE-FRANCE	25,67	-9,93
OPERA CONSTRUCT.#	19,81	-9,54
SOLVING #	13,80	-9,51
Plus forts volumes d'échange		
ALTEN (SVN) #	10,02	-4,57
APRIL S.A.#(LY)	16,04	-5,14
BENETEAU #	45,67	-0,72
BONDUELLE	71,20	0,28
CAMAIEU	39,99	-0,03
CDA-CIE DES ALPES	57,80	0,26
CEGEDIM #	60,40	-0,98
GROUPE CRIT	25,50	-3,23
HERMES INTL	154,00	-3,33
LATECOERE #	77,70	-0,45
LVL MEDICAL GPE	23,00	-1,58
M6-METR.TV ACT.DIV	23,00	-6,12
MANITOU #	73,55	-1,93
MEDIAGERANCE.COM #	2,04	0,00
MR BRICOLAGE	22,11	-2,17
PIERRE VACANCES #	78,00	2,36
PINGUELY HAULOTTE	7,87	-2,48
RALLYE	51,60	-0,67
RODRIGUEZ GROUP #	66,50	-2,92
SECHE ENVIRONNEM.#	69,00	-1,43

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 4/7 à 11h

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI — www.agipi.com — 01 40 08 93 00			
AGIPI ACTIONS	21,72	3/7	-18,65
AGIPI AMBITION	23,30	3/7	-8,33
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT — 3615 BNPPARIBAS (0,34 €/min)			
BNP ASSOC.PREMIERE	9935,86	3/7	1,55
BNP EURIBOR ASSOC.	52819,12	3/7	1,67
BNP MONE C.TERME	2547,11	3/7	1,56
BNP MONE EURIBOR	18869,16	3/7	1,65
BNP MONE PLACEM.C	13946,69	3/7	1,44
BNP MONE TRESORE.	11381,25	3/7	-85,48
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1863,30	3/7	1,43
Banque populaire Asset Management — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
FRUCTI CAPI	114,19	3/7	1,71
FRUCTI EURO PEA	199,99	3/7	-16,12
FRUCTIDOR	37,94	3/7	-0,65
FRUCTIFRANCE C	67,68	3/7	-17,69
PLANINTER	328,34	3/7	-21,76
Fonds communs de placements			
BP CYCLEOEUROPECR.	64,77	3/7	-42,46
BP CYCLEOEUROPECYC	100,40	3/7	-6,70
BP CYCLEOEUROPEDEF	88,04	3/7	-11,61
FRUCTI EURO 50	74,46	3/7	-24,35
FRUCTI PROFIL 3	180,93	2/7	-2,92
FRUCTI PROFIL 6	187,97	2/7	-8,92
FRUCTI PROFIL 9	183,51	2/7	-15,19
FRUCTI VAL. EURO.	82,33	3/7	-15,98
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)			
ECUR.1,2,3...FUTUR	41,92	3/7	-15,07
ECUR.ACT.EUROP.C	14,88	3/7	-13,48
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	51,28	3/7	-17,29
ECUR.CAPITAL.C	45,00	3/7	1,60
ECUR.DYNAMIQUE + D	35,08	3/7	-15,79
ECUR.ENERGIE D	37,31	3/7	-12,89
ECUR.EXPANSION C	15085,01	3/7	1,69
ECUR.EXPANSIONPLUS	42,92	25/6	1,25
ECUR.INVEST.D/PEA	43,52	3/7	-14,63
ECUR.MONETAIRE C	227,38	3/7	1,23
ECUR.MONETAIRE D	186,47	3/7	-0,33
ECUR.OBLIG.INTER.C	174,62	3/7	-1,62
ECUR.TECHNOLOGIESC	33,76	15/4	-13,52
ECUR.TECHONOLGIESD	33,65	15/4	-14,96
ECUR.TRIMESTR.D	271,89	3/7	-0,66
EPARCOURT-SICAV D	27,78	3/7	-2,59
GEOPTIM C	2400,34	3/7	2,44
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	35,81	3/7	-4,41
ECUR.VITALITE C	35,74	3/7	-11,21
ECUREUIL PRUDENCEC	34,76	3/7	0,52
ECUREUIL PRUDENCED	33,92	3/7	0,29
NECTRA 2 C	977,79	3/7	-3,61
NECTRA 2 D	977,79	3/7	-3,61
NECTRA 5 C	909,49	3/7	-9,74
NECTRA 5 D	909,49	3/7	-9,74
NECTRA 8 C	835,34	3/7	-16,40
NECTRA 8 D	835,34	3/7	-16,40
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	153,83	2/7	-15,14
NORD SUD DEVELOP.C	515,49	2/7	-0,50
NORD SUD DEVELOP.D	379,34	2/7	-5,13
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)			
ATOUT CROISSANCE	332,09	3/7	-2,93
ATOUT EUROPE	420,90	3/7	-18,27
ATOUT FCE ASIE	65,99	3/7	-14,56
ATOUT FRANCE C	162,08	3/7	-17,69
ATOUT FRANCE D	144,13	3/7	-17,69
ATOUT FRANCE EUR.	141,88	3/7	-20,28
ATOUT FRANCE MONDE	36,53	3/7	-18,73
ATOUT MONDE	40,75	3/7	-23,20
ATOUT SELECTION	84,36	3/7	-19,52
CA AM ACT. FRA. C	278,22	3/7	-17,41
CA AM ACT. FRA. D	225,44	3/7	-18,59
CA AM ACTIONS ASIE	16,32	3/7	-7,84
CA AM ACTIONS USA	30,87	3/7	-25,34
CA AM INDICIA EURO	85,08	2/7	-24,74
CA AM INDICIA FRA.	287,46	2/7	-23,04
CA AM OBLIG.INTER.	197,56	3/7	5,26
CAPITOP EUROBLIG C	103,21	3/7	1,76
CAPITOP EUROBLIG D	81,90	3/7	-2,12
CAPITOP MONDOBLIG	47,11	3/7	4,41
CAPITOP REVENUS	170,92	17/6	-1,39
DIEZE	401,33	3/7	-9,04
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	64,00	2/7	-18,13
CA AM ACT. RESTR.	223,24	2/7	-16,24
CA AM ACT.FONC.EUR	96,74	3/7	3,86
CA AM MASTER ACT.	33,80	1/7	-17,94
CA AM MASTER DUO	12,76	1/7	-10,07
CA AM MASTER OBL.	30,57	1/7	-0,90
CA AM MASTER PEA	10,58	1/7	-14,88
CAPITOP MONETAIREC	195,14	5/7	1,21
CAPITOP MONETAIRED	185,00	5/7	1,22
OPTALIS DYNAMIQUEC	15,95	2/7	-14,29
OPTALIS DYNAMIQUED	14,75	2/7	-15,47
OPTALIS EQUILIBREC	17,23	2/7	-8,39
OPTALIS EQUILIBRED	15,45	2/7	-9,75
OPTALIS EXPANSIONC	12,65	2/7	-14,92
OPTALIS EXPANSIOND	12,14	2/7	-16,33
OPTALIS SERENITE C	17,53	2/7	-2,33
OPTALIS SERENITE D	15,26	2/7	-3,23
PACTE SOLIDAR.LOG.	78,06	2/7	1,41
PACTE VERT TIERS-M	83,14	2/7	1,41
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITE	229,23	25/6	1,69
MONELION JOUR C	498,45	18/6	1,21
MONELION JOUR D	419,78	18/6	1,21
SICAV 5000	125,86	26/6	-21,71
SLIVAFRANCE	208,50	26/6	-24,36
SLIVARENTE	39,82	25/6	0,81
SLIVINTER	123,21	2/7	-20,87
TRILION	726,79	2/7	-2,80
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMI.C	152,13	2/7	-16,32
ACTILION DYNAMI.D	140,17	2/7	-18,15
ACTILION EQUIL.C	160,65	2/7	-7,76
ACTILION EQUIL.D	146,93	2/7	-9,78
ACTILION PEA DYNAM	57,91	2/7	-12,75
ACTILION PEA EQUI.	151,06	2/7	-8,96
ACTILION PRUDENCEC	171,03	2/7	-1,33
ACTILION PRUDENCED	157,08	2/7	-2,76
INTERLION	240,39	25/6	2,22
LION ACTION EURO	71,86	26/6	-20,51
LION PEA EURO	73,46	26/6	-19,70
CIC BANQUES — www.cic-am.com			
CIC AMERIQ.LATINE	80,49	3/7	-29,98
CIC CONVERTIBLES	5,03	3/7	-8,21
CIC COURT TERME C	34,68	3/7	1,04
CIC COURT TERME D	26,60	3/7	-1,98
CIC DOLLAR CASH	1436,90	3/7	0,79
CIC ECOCIC	291,81	3/7	-20,96
CIC ELITE EUROPE	103,49	3/7	-21,58
CIC EPARG.DYNAM.C	2088,97	3/7	0,62
CIC EPARG.DYNAM.D	1561,21	3/7	-4,65
CIC EUROLEADERS	307,53	3/7	-21,88
CIC FINUNION	180,12	3/7	1,49
CIC FRANCE C	28,83	3/7	-16,89
CIC FRANCE D	28,54	3/7	-17,73
CIC MONDE PEA	22,50	3/7	-19,70
CIC OBLI C T.D	141,01	3/7	-90,14
CIC OBLI LONG T.C	15,69	3/7	1,22
CIC OBLI LONG T.D	14,66	3/7	-4,18
CIC OBLI M T.C	36,28	3/7	1,05
CIC OBLI M T.D	26,34	3/7	-1,16
CIC OBLI MONDE	130,10	3/7	-4,70
CIC OR ET MAT	126,43	3/7	19,26
CIC ORIENT	145,59	3/7	-7,98
CIC PIERRE	35,95	3/7	5,76
UNION AMERIQUE	337,63	14/6	-23,86
Fonds communs de placements			
CIC EURO OPPORT.	23,71	3/7	-23,19
CIC EURO PEA C	8,75	13/6	-17,45
CIC EURO PEA D	8,53	13/6	-17,42
CIC FRANCEVALOR C	30,40	3/7	-18,95
CIC FRANCEVALOR D	30,40	3/7	-18,95
CIC GLOBAL C	209,78	3/7	-14,66
CIC GLOBAL D	209,78	3/7	-14,66
CIC HIGH YIELD	382,36	28/6	-5,71
CIC JAPON	7,35	3/7	-6,13
CIC MARCHES EMERG.	91,37	28/6	-16,23
CIC NOUVEAU MARCHE	3,87	3/7	-28,18
CIC PEA SERENITE	169,80	28/6	-0,11
CIC PROF.DYNAMIQUE	19,83	2/7	-15,54
CIC PROF.EQUILIB.D	16,65	2/7	-10,91
CIC PROF.TEMPERE C	134,69	2/7	-0,81
CIC TAUX VARIABLE	200,38	28/6	1,43
CIC TECHNO.COM	45,92	3/7	-43,14
CIC USA	13,41	3/7	-28,21
CIC VAL.NOUVELLES	232,11	3/7	-18,33
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EUR.TECHNOLOG.	2,87	3/7	-33,78
CM EURO PEA C	17,89	3/7	-16,08
CM FRANCE ACTIONSC	28,17	3/7	-16,71
CM MID-ACT.FRA	29,00	3/7	-3,21
CM MONDE ACTIONS C	245,66	3/7	-21,87
CM OBLIG.CT C	167,31	3/7	1,11
CM OBLIG.LONG T.	105,98	3/7	1,71
CM OBLIG.MOYEN T.C	347,14	3/7	1,45
CM OBLIG.QUATRE	164,04	3/7	-0,15
CM OPTION DYNAM.C	26,88	3/7	-11,68
CM OPTION EQUIL.C	50,94	3/7	-4,58
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODER.	19,24	3/7	-0,61
Legal & General — www.lgfrance.com			
STRATEG.IND.EUROPE	163,18	2/7	-20,20
Fonds communs de placements			
STRATEGIE CAC	4869,20	2/7	-18,27
STRATEGIE IND.USA	6988,63	2/7	-26,16
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (0,34 €/min)			
ADDILYS C	109,09	3/7	1,46
ADDILYS D	105,86	3/7	-0,75
AMPLITUDE AMERIQ.C	19,89	3/7	-22,59
AMPLITUDE AMERIQ.D	19,01	3/7	-23,64
AMPLITUDE EUROPE C	26,36	3/7	-16,94
AMPLITUDE EUROPE D	24,77	3/7	-18,52
AMPLITUDE FRANCE C	69,91	3/7	-13,01
AMPLITUDE FRANCE D	68,79	3/7	-14,39
AMPLITUDE MONDE C	181,66	3/7	-18,79
AMPLITUDE MONDE D	161,30	3/7	-19,61
AMPLITUDE PACIFI.C	15,04	3/7	-0,52
AMPLITUDE PACIFI.D	14,18	3/7	-1,86
ELANCIEL EUROD PEA	78,33	3/7	-20,60
ELANCIEL FR.D PEA	32,60	3/7	-18,88
EM.EUROPOSTE D PEA	24,35	3/7	-17,86
ETHICIEL C	95,88	3/7	-4,53
GEOBILYS C	124,55	3/7	2,08
GEOBILYS D	112,40	3/7	1,05
INTENSYS C	21,02	3/7	1,20
INTENSYS D	17,34	3/7	-1,81
KALEIS DYNAM.FCE C	70,17	3/7	-10,56
KALEIS DYNAM.FCE D	69,41	3/7	-10,55
KALEIS DYNAMISME C	193,47	3/7	-11,20
KALEIS DYNAMISME D	186,94	3/7	-11,20
KALEIS EQUILIBRE C	191,39	3/7	-5,42
KALEIS EQUILIBRE D	184,16	3/7	-5,42
KALEIS SERENITE C	187,71	3/7	-2,14
KALEIS SERENITE D	180,25	3/7	-2,14
KALEIS TONUS C	57,84	3/7	-15,47
KALEIS TONUS D	57,13	3/7	-15,47
LIBERT.ET SOLIDAR.	98,51	3/7	-2,81
OBLITYS C	115,45	3/7	1,14
OBLITYS D	111,89	3/7	-0,40
PLENITUDE D	37,07	3/7	-12,57
POSTE GESTION C	2669,06	3/7	1,54
POSTE GESTION D	2268,48	3/7	-2,64
POSTE PREM. C	7247,95	3/7	1,51
POSTE PREM.1AN C	43241,19	3/7	1,33
POSTE PREM.2-3ANSC	9381,62	3/7	1,52
PRIMIEL EURO C	53,95	3/7	0,47
PRIMIEL EURO D	53,03	3/7	0,46
REVENUS TRIMESTR.D	781,57	3/7	-1,01
SOLSTICE D	360,82	3/7	-0,56
THESORA C	191,98	3/7	1,10
THESORA D	158,19	3/7	-0,20
TRESORYS	48492,04	3/7	1,69
Fonds communs de placements			
DEDIALYS FINANCE	71,37	3/7	-11,23
DEDIALYS MULTI SEC	54,22	3/7	-12,89
DEDIALYS SANTE	80,30	3/7	-11,07
DEDIALYS TECHNO.	19,06	3/7	-44,20
DEDIALYS TELECOM	26,53	3/7	-42,67
OBLITYS INSTIT.C	100,47	3/7	1,39
POSTE EURO CREDIT	101,62	3/7	0,00
POSTE EUROPE C	94,57	3/7	1,66
POSTE EUROPE D	89,53	3/7	0,91
POSTE PREM.8ANS C	203,19	3/7	1,86
POSTE PREM.8ANS D	183,18	3/7	1,85
REMUNYS PLUS	104,99	3/7	1,49
Société Générale Asset Management — www.sgam.fr			
CADENCE 1 D	154,79	3/7	-1,19
CADENCE 2 D	153,08	3/7	-0,93
CADENCE 3 D	151,26	3/7	-1,04
CONVERTIS C	207,97	3/7	-8,92
INTEROBLIG C	59,37	3/7	0,03
INTERSELECTION F.D	63,35	3/7	-15,37
SELECT.DEFENSIF C	187,98	3/7	-2,43
SELECT.DYNAMIQUE C	211,48	3/7	-11,39
SELECT.EQUILIBRE 2	156,57	3/7	-6,87
SELECT.PEA 1	183,15	3/7	-10,64
SELECT.PEA DYNAM.	123,76	3/7	-12,72
SG FRANCE OPPORT.C	384,57	3/7	-9,16
SG FRANCE OPPORT.D	360,08	3/7	-9,16
SOGEFAVOR	80,50	3/7	-19,53
SOGENFRANCE C	367,27	3/7	-21,13
SOGENFRANCE D	329,40	3/7	-21,50
SOGEOBLIG C	115,23	3/7	1,59
SOGEPARGNE D	44,99	3/7	1,32
SOGEPEA EUROPE	181,57	3/7	-18,60
SOGINTER C	39,58	3/7	-25,17
Fonds communs de placements			
SOGESTION C	43,86	2/7	-8,49
SOGINDEX FRANCE	440,59	2/7	-15,53

AUJOURD'HUI

SPORTS

Près de trois semaines après l'élimination des Bleus en **COUPE DU MONDE,** le football français réunit ses instances, vendredi 5 et samedi 6 juillet, à Lyon, afin d'entériner le **DÉPART** du sélectionneur national, **ROGER LEMERRE**, et de mettre en place un groupe de réflexion chargé de désigner son **SUCCESSEUR.** A 61 ans, le Normand n'entend pas renoncer à tous les avantages de sa fonction. Il pourrait toucher quelque **2 MILLIONS D'EUROS D'INDEMNITÉS**. Jusqu'à présent, les tentatives de conciliation ont échoué. Quatre hommes prétendent à sa succession : Jean-François Domergue, entraîneur du Havre AC, Alain Giresse, en poste au FAR Rabat (Maroc), **JACQUES SANTINI**, directeur sportif de l'Olympique lyonnais, donné comme favori, et Raymond Domenech, sélectionneur de l'équipe de France espoirs.

Le football français veut régler le cas Lemerre

La Fédération française de football (FFF) réunit son conseil pour entériner les modalités du départ du sélectionneur national après l'échec cuisant de la Coupe du monde 2002. Un groupe de réflexion va être chargé de désigner son successeur

LE CONSEIL fédéral de la Fédération française de football (FFF), qui a lieu vendredi 5 juillet à Lyon et doit être suivi le lendemain par une assemblée générale, va-t-il définitivement tourner la page du Mondial chaotique des Bleus ? Rien n'est moins sûr. En effet, plus de trois semaines après l'élimination catastrophique de l'équipe de France, la révolution annoncée pourrait tourner court. Si la tête du sélectionneur national Roger Lemerre semble promise au couperet, il n'en demeure pas moins que les conditions de son départ, tout comme le nom de son successeur, semblent loin d'être fixées. Il est même acquis que l'identité du nouveau sélectionneur ne sera pas dévoilée avant la fin du mois de juillet.

Dès lors, que peut-il se dire à ce conseil fédéral ? Selon nos informations, les dix-sept membres du collège vont tout d'abord enregistrer le départ de Roger Lemerre avant de mettre en place une *« cellule de réflexion »* qui étudiera le profil des différents postulants à la succession avant de rendre un verdict, attendu donc pour la fin du mois. Néanmoins, le nouveau sélectionneur devra prendre ses fonctions au plus tard début août en vue de la rencontre amicale programmée le 21 août en Tunisie, et surtout en prévision de la phase éliminatoire du championnat d'Europe 2004, qui débute le 7 septembre à Chypre.

AFP

Le président de la Fédération française de football, Claude Simonet (à gauche), s'est entretenu avec Roger Lemerre, pour évoquer les modalités du départ du sélectionneur national. Un accord semble avoir été trouvé entre les deux hommes.

CONCLUSIONS DE L'EXPERTISE

Claude Simonet, le président de la FFF, devrait également dévoiler les premières conclusions de l'expertise sur les raisons de l'échec des Bleus en Asie, étude réalisée en interne. Un communiqué devrait être publié sur le site Internet de la FFF samedi 6 juillet, après l'assemblée générale. Un rapport qui s'arrêtera notamment sur les raisons du choix de l'hôtel Sheraton de Séoul, palace décrié où les joueurs cohabitaient avec les sponsors, supporteurs et journalistes, et sur l'attitude des joueurs et les éventuelles responsabilités du staff technique de l'équipe de France.

Celles de Roger Lemerre paraissent acquises. *« La confiance est grillée avec lui, et c'est comme les allumettes, une fois que c'est grillé... »*, résume-t-on dans l'entourage des Bleus. Le sort de Roger Lemerre semble avoir été scellé pratiquement au coup de sifflet final du France-Danemark perdu à Incheon, qui boutait l'équipe de France hors du Mondial asiatique. Restait donc à fixer les modalités de son départ. Depuis trois semaines, l'affaire s'est considérablement compliquée. Certains prédisaient une démission « d'honneur » de l'ancien entraîneur du bataillon de Joinville, devant la Berezina constatée. C'était compter sans l'opiniâtreté d'un Roger Lemerre bien décidé à ne pas rendre les armes sans lutter. *« Roger n'est pas du tout prêt à démissionner. Il a envie de continuer jusqu'en 2004,* explique-t-on dans l'entourage de l'équipe de France. Mercredi au siège de la FFF, l'intéressé n'a pas dit autre chose. Claude Simonet envisage une révocation.

Une chose est sûre, l'intéressé, qui plaide *« responsable mais pas coupable »* et ne goûte que modérément d'avoir été lâché par les siens à l'issue d'une première réunion extraordinaire du conseil vendredi 14 juin, a fait valoir qu'il avait un contrat, renouvelé en mai, qui courait jusqu'en 2004 *(Le Monde* du 28 juin). Il entend faire valoir ses droits, un salaire de 38 000 € versé sur quatorze mois, sans oublier le prorata des sommes payées aux membres de l'équipe de France par les sponsors, primes diverses et contrats particuliers (TF1 par exemple, chaîne avec laquelle, comme les joueurs, il est lié annuellement). Au total, la somme évoquée pourrait atteindre près de 2 millions d'euros.

BRUME OPAQUE

Le bras de fer est engagé. Le président de la FFF, Claude Simonet, qui ne s'attendait sans doute pas à une telle contre-attaque, a multiplié les tentatives de conciliation. Mercredi 3 juillet, après s'être entretenu près d'une heure trente avec Roger Lemerre, le président de la FFF n'a pas souhaité communiquer, réservant *« la primauté de la teneur des discussions au conseil fédéral »*. Selon nos informations, un accord semble bien se dessiner. En échange d'une démission, Claude Simonet se serait engagé à reverser une partie des indemnités, et aurait offert au sélectionneur une place d'entraîneur national, assortie d'un salaire conséquent, supérieur à la moyenne.

Les détails de l'accord seront donc dévoilés avant d'être entérinés vendredi à Lyon par les membres du conseil fédéral. Pour autant, certains d'entre eux ne manqueront pas l'occasion de manifester leur mécontentement, et en particulier d'avoir été tenus à l'écart des négociations. *« Quand la démocratie n'existe pas, il faut au moins en avoir les allures. Là, ce n'est pas le cas, Claude Simonet fait tout, tout seul, et ça commence à en énerver beaucoup »*, confesse l'un des participants. *« On est dans le pastis, dans le brouillard. Je ne sais rien, je n'ai pas été consulté »*, confirme un autre.

Une brume opaque masquant à peine les divisions qui se font jour dans l'instance dirigeante du football français. On reproche au président de la FFF son manque de concertation. Ce dernier avoue pourtant, dans une interview accordée au bihebdomadaire *France Football* : *« Je ne prendrais pas de décision seul, car cela ne se fait pas comme ça chez nous. »*

De même, les hésitations et déclarations autour du choix du prochain sélectionneur soulignent les tensions existantes. Michel Platini, vice-président de la FFF, a reconnu avoir proposé un nom, en prenant soin de ne pas le dévoiler, à Claude Simonet. Ce dernier levait le mystère sans ambages dans *France Football* : *« C'est Jacques Santini, l'ex-entraîneur de Lyon.* (...) *Personnellement, même s'il n'est pas libre, je pencherais pour Jean-François Domergue* [l'entraîneur du Havre]. » Le président de la FFF poursuivait : *« Il* [Michel Platini] *m'a dit que Jean-François était peut-être un peu jeune dans le métier. Moi, je ne le pense pas. »* Pour sa part, Jean-François Domergue avouait être *« totalement surpris »* par cette nouvelle. C'est dans ce contexte que va se tenir le conseil fédéral, qui se voulait consensuel et fondateur, mais qui s'annonce bel et bien polémique et agité.

Etienne Labrunie
avec Gérard Davet
et Frédéric Potet

Le fonctionnement du conseil fédéral

● **Sa composition** : le président de la Fédération française de football (FFF), le président de la Ligue professionnelle de football (LPF), le président de la Ligue fédérale amateurs, membres de droit ; cinq membres représentant le football amateur ;
trois membres représentant le football professionnel ;
un membre représentant les éducateurs de football ;
un membre représentant les arbitres de football ; un membre représentant les joueurs professionnels ; un membre représentant les sportifs de haut niveau ; deux membres indépendants.

● **Ses attributions :** le conseil fédéral détient les pouvoirs de direction et assure l'administration de la FFF.
Il est compétent pour traiter, avec l'aide de départements, des problèmes relevant de l'éthique, des relations internationales, de la communication, de la promotion commerciale, du contrôle économique, des sélections nationales et de la Coupe de France.
Il statue sur tous les problèmes présentant un intérêt supérieur pour le football.
Pour éventuellement les réformer, dès lors qu'il les jugerait contraires à l'intérêt supérieur du football ou aux statuts et règlements, il peut se saisir de toutes les décisions prises par les assemblées et instances élues ou nommées de tous les organismes constitués au sein de la FFF.
Il nomme et révoque le directeur général et le personnel cadre de la FFF.

Les silences d'un sélectionneur

COMMUNIQUER. C'est le maître mot, l'ultime étalon à l'heure de juger un sélectionneur champion d'Europe. Ce n'est pas tant sur ses capacités propres de coach que Roger Lemerre risque fort, vendredi 5 juillet, d'être « débarqué » par le conseil fédéral de la Fédération française de football (FFF) réuni à Lyon, mais en raison de ce qu'il ne sait pas faire ou, plutôt, ne veut plus faire : parler, expliquer, disséquer. En clair, s'adresser aux médias, ce qui reste pourtant une composante intégrale du métier de sélectionneur.

« Nous avons insisté devant Claude Simonet, explique-t-on à la Ligue professionnelle de football (LPF), *le futur sélectionneur doit être quelqu'un qui a un bon rapport avec la presse. L'image et les médias font partie du boulot. »* Roger Lemerre a choisi de se couper du monde, puis de sa hiérarchie.

Avant la fatidique rencontre France-Danemark du Mondial 2002, il avait demandé à son adjoint chargé de la communication, Philippe Tournon, de prendre contact avec Keith Cooper, responsable des relations médias à la Fédération internationale (FIFA) pour savoir jusqu'où il pouvait aller en termes d'interdictions faites à la presse. On se souvient encore de cette phrase, hurlée par un membre du staff jugé trop proche des journalistes : *« J'en ai marre de travailler avec ce c.... »*

Un des adjoints du sélectionneur n'en fait pas mystère : *« Roger, pour le comprendre, il faudrait savoir décoder sa boîte noire personnelle. »* Il suffit de reprendre quelques-unes de ses confidences pour mieux cerner le personnage. *« J'ai toujours su où j'allais*, assurait-il ainsi avant France-Roumanie (2-1), le 13 février, *je suis mon cheminement. »* Lors du stage préparatoire de Tignes, il se montrait légèrement plus prolixe : *« Si je suis rentré à la direction technique nationale, c'est pour être tous les jours sur le terrain. Je suis un homme de terrain. J'aurais pu aller à Manchester United si Alex Ferguson m'avait laissé la place. Mais j'ai fait le tour de ce qui se passait dans les clubs. »* Enfin, toujours au printemps 2002 : *« Je ne suis pas demandeur pour continuer, comme je n'étais pas demandeur pour l'équipe de France. Bien qu'il y ait toujours la peur du lendemain. »*

NI FAUTIF NI COUPABLE

Cette *« peur du lendemain »*, dont il parle, il faut la lier à la naissance de sa fille Laure. Ce n'est plus un secret pour personne : Roger Lemerre a besoin d'argent, pour assurer l'avenir de sa fille et régler les problèmes financiers liés à son divorce.

Le sélectionneur national touche actuellement un salaire mensuel de 38 000 euros, sans compter les primes de victoire (30 000 euros par victoire), les revenus liés au sponsoring et ceux provenant de TF1, qui, pour ses prises de parole d'après-match, lui verserait entre 76 000 et 150 000 euros. Un pactole auquel il n'entend pas renoncer aussi simplement.

Il l'a dit : il sait *« où il va »*. Roger Lemerre ne veut pas quitter la direction technique nationale, mais refuse de voir son salaire divisé en deux. Et puis, il a parfaitement entendu, juste avant le Mondial, Claude Simonet, président de la FFF, dire *« qu'il ne couperait pas de têtes »* en cas d'échec. S'il est une chose que cet homme de principes ne supporte pas, c'est le reniement d'une parole publique.

Aujourd'hui, il s'estime trahi, ne se considère pas fautif ni coupable de la débâcle des Bleus. Autant de paramètres qui expliquent sa détermination à ne pas céder aux pressions fédérales. Et puis, il y a cette *« presse »* qu'il déteste, ces journalistes qui ne cessent d'annoncer son départ ou de spéculer sur l'identité de son successeur.

« L'affaire Jacquet », qui, en 1998, opposa le futur sélectionneur des futurs champions du monde au quotidien sportif *L'Equipe*, a laissé des traces. Roger Lemerre a pleinement soutenu le combat personnel de celui dont il était alors l'adjoint contre le journal. *« Il a été marqué profondément, comme moi je l'ai été à vie*, assure Aimé Jacquet. *Moi, je ne pardonnerai jamais à ces gens infects et lâches, même si j'ai stoppé leur imbécillité. »* S'ils n'ont pas toujours été sur la même longueur d'onde, voilà en tout cas un sujet sur lequel les deux hommes sont en phase.

Gérard Davet

Les secrets d'une descente aux enfers

BIBLIOGRAPHIE

L'Histoire secrète des Bleus, 1993-2002, de la gloire, à la désillusion

Flammarion, 363p, 15€

LES BLEUS mettent du temps à cicatriser., qu'ils affectent les quadriceps ou les footballeurs. Les diagnostics sont parfois plus rapides. Seize jours après la gifle danoise de la Coupe du monde, Eric Maitrot, journaliste indépendant, et Karim Nedjari, reporteur au *Parisien*, ont publié *L'Histoire secrète des Bleus.*

Sous-titré « De la gloire à la désillusion, de 1993 à 2002 », l'ouvrage se propose de retracer le parcours de la *« génération des champions du monde »*. Un récit aux accents d'oraison qui débute *« dans la douleur et l'humiliation d'un France-Bulgarie désastreux, le 17 novembre 1993 »* (ce soir-là, l'attaquant bulgare Emil Kostadinov privait l'équipe de France de Gérard Houllier du Mondial 1994) et se conclut *« dans la nuit tiède de Séoul le mardi 11 juin 2002 »*, après l'élimination des ex-champions du monde de Roger Lemerre. Un parcours ponctué, malgré tout, par un titre mondial et continental, que l'on pourrait résumer à un double bilan : celui d'Aimé Jacquet et de Roger Lemerre.

Au-delà des hommes, les deux journalistes aspirent à décrypter deux systèmes, deux méthodes parfois comparées, très souvent opposées. L'histoire plus ou moins secrète d'un groupe formé pour gagner, proclamé *« étendard flamboyant d'une nation »*, devenu *« terriblement humain »*. *« Dans un pays en manque de causes communes et de croyances partagées, Zidane et les siens ont été promus modèles absolus alors qu'ils ne sont qu'un groupe d'excellents footballeurs, une poignée d'êtres humains fatalement imparfaits »*, lit-on.

Tout commence par *« l'irrésistible ascension de l'étoile bleue »*. Une première partie pour le moins copieuse puisqu'elle s'étend de 1993 à 2000. Sans entrer dans le détail sportif, les auteurs s'attachent à décrypter le quinquennat Jacquet (1993-1998), et la *« naissance d'une équipe »*. Le chapitre le plus instructif insiste sur la minutie avec laquelle l'actuel directeur technique national a mis en place *« la bulle intime »*, a su construire les fondations *« de la maison bleue »*. L'ancien sélectionneur va *« forger bien plus qu'une équipe de football, il va réunir un groupe d'hommes qui se respectent, parfois s'apprécient ou seulement se supportent »*.

NAISSANCE D'UNE « FAMILLE »

« L'Evangile selon saint Aimé, ironisent les journalistes, *pour conquérir le monde. »* La naissance d'une *« famille »*, avec ses histoires – accointances des uns, revendications des autres, bannissement des derniers, rapports avec la presse (35 pages) —, dont Aimé Jacquet serait le père et Didier Deschamps et Laurent Blanc les grands frères.

Dans une seconde partie *« 2001-2002, petits nuages et turbulences »*, les auteurs analysent les signes avant-coureurs d'un échec, stigmatisé par l'éclatement de la *« bulle »* et le début de la *« décomposition » :* voyages lointains (Chili, Australie), cadences infernales, mésentente des joueurs, blessure de Robert Pires, omniprésence des sponsors, footballeurs devenus businessmen – en première ligne, Marcel Desailly *« et sa petite entreprise »*, *« engoncé dans son costume de capitaine »*.

Enfin, *L'Histoire secrète des Bleus* revient sur le parcours chaotique des héros en Asie et les coulisses coréennes des Bleus, du hall agité de leur palace au quadriceps de Zizou en passant par les vestiaires d'après-match. Les raisons de l'échec sont compilées, parsemées par des révélations, souvent anonymes, soulignant les divisions internes et ponctuées de commentaires acerbes : *« Dans la béatitude générale, la délégation fonçait dans le mur en chantant. »*

A ces accusations on préfère les propos de Lilian Thuram, suffisamment explicites : *« On nous a vus trop beaux, on s'est vus trop beaux. »* Cette *Histoire secrète des Bleus*, qui analyse, décrypte, est certes intéressante. Mais, à trop vouloir condamner les hagiographies et les films-documentaires, comme celui de Stéphane Meunier, rebaptisé ironiquement *Des Bleus plein les yeux*, les auteurs forcent parfois la critique.

E.La.

QUATRE SUCCESSEURS POSSIBLES

Jean-François Domergue

Voilà certainement le plus inattendu des prétendants au poste de sélectionneur national. Et pourtant c'est Claude Simonet, le président de la Fédération française de football (FFF), qui l'a présenté comme l'homme de la situation.

Professionnel de 1975 à 1989, Jean-François Domergue est passé par les clubs de Bordeaux, Lille, Lyon, Toulouse, Marseille avant de finir sa carrière de joueur au stade Malherbe de Caen. Ce natif de Bordeaux aligna 12 sélections en équipe de France et a fait partie de l'équipe victorieuse de l'Euro 84. A 32 ans, il devient manager général de Caen.

Il quitta le Calvados en 1992 pour le Paris-Saint-Germain où il fut successivement directeur administratif, directeur adjoint et directeur général adjoint, et ce, jusqu'à fin 2000 pour devenir entraîneur manager du Havre Atletic Club (HAC). Un club qu'il a fait remonter en Division 1 en obtenant la quatrième place du championnat de Division 2.

Si l'influent Michel Platini considère qu'il manque un peu d'expérience pour relever le défi, l'intéressé, lui, se déclare prêt et explique que Jean-Pierre Louvel, le président du HAC, ne l'empêcherait pas de quitter le club si le rôle de sélectionneur lui était proposé, considérant que « *l'intérêt général du football, en l'occurrence l'équipe de France, est supérieur à l'intérêt particulier de n'importe quel club* ».

Alain Giresse

Alain Giresse est certainement le prétendant qui a connu la plus belle carrière de joueur avec le maillot des Girondins de Bordeaux, puis celui de l'Olympique de Marseille et, bien sûr, avec l'équipe de France. Cette carrière l'a amené à jouer chez les Bleus aux côtés de Michel Platini et à être dirigé en club par Aimé Jacquet. Nul doute que ces états de service vont avoir leur importance lors de la prise de décision des instances du football Français. Son aptitude à répondre aux demandes des médias pourrait aussi l'aider.

A 49 ans, Alain Giresse pourrait bien être l'homme de consensus évoqué par Claude Simonet. Mais, selon certains de ses détracteurs, son bilan peu glorieux au poste d'entraîneur pourrait lui nuire à l'heure du choix.

Sa carrière de technicien est marquée par son échec douloureux au Paris-Saint-Germain lors de la saison 1998-1999, échec qui le poursuit encore aujourd'hui. Avant et après ce passage par la capitale, Alain Giresse a entraîné Toulouse avec plus ou moins de bonheur. Artisan de deux remontées du TFC en division 1 (son seul palmarès à ce poste), il n'a pu empêcher sa descente, en 1999, avant d'être limogé l'année suivante.

Sa carrière d'entraîneur, il l'a poursuivie au club FAR de Rabat, au Maroc, qui pourrait le libérer rapidement de ses engagements.

Jacques Santini

Cet homme discret ressemble étrangement à Aimé Jacquet. Il a pour lui sa réussite au poste d'entraîneur de l'Olympique lyonnais, avec lequel il a emporté une Coupe de la Ligue en 2001, puis le championnat de France, à l'issue de la saison 2001-2002. Peu avant la Coupe du monde, Jacques Santini a pris du recul au sein du club, passant du statut d'entraîneur à celui de directeur technique.

Ses soutiens le placent parmi les candidats les plus sérieux au poste de sélectionneur de l'équipe nationale. Le président de la Fédération, Claude Simonet, a reconnu dans *France Football* que Michel Platini lui avait suggéré Jacques Santini pour succéder à Roger Lemerre. Les deux hommes se connaissent pour avoir évolué ensemble à Saint-Etienne. S'il devait être nommé, Jacques Santini ne serait alors pas totalement un novice au sein de la Fédération française de football (FFF) puisqu'il est déjà passé par la direction technique nationale avant 1996.

Joueur respecté, bien qu'il n'ait jamais porté le maillot de l'équipe de France A, Jacques Santini n'a connu que deux clubs, le Saint-Etiennes de la grande époque et Montpellier, où il a achevé sa carrière de joueur en 1983. Il a débuté comme entraîneur à Lisieux (Calvados), avant d'aller à Toulouse, Lille, Saint-Etienne, Sochaux et Lyon.

Raymond Domenech

Bien qu'il ne fasse pas figure de favori pour prendre la tête de l'équipe de France A, Raymond Domenech fait pourtant partie des successeurs possibles de Roger Lemerre.

Né à Lyon le 24 janvier 1952, il a fait ses débuts de joueur à l'Olympique lyonnais, en 1971. Rapidement, ce latéral droit se créa une réputation liée à sa forte personnalité.

Il a gagné deux coupes de France (en 1973 avec Lyon et en 1981 avec le PSG), deux titres de champion de France (en 1979 avec Strasbourg et en 1984 avec Bordeaux), avant de commencer une carrière d'entraîneur à Mulhouse (division 2) où il est resté quatre ans, le temps de retrouver son club formateur, l'Olympique lyonnais.

En 1993, il entre à la direction technique nationale en tant qu'entraîneur-sélectionneur des Espoirs. Sur 102 matches, les différents jeunes qui se succédèrent sous les ordres de Raymond Domenech emportèrent 62 rencontres, pour 24 nuls et 16 défaites. Il fut quart-finaliste des Jeux olympiques d'Atlanta en 1996, obtint la troisième place de l'Euro 96 et la quatrième de l'Euro 94.

Ce bilan, plutôt positif, lui permet de prétendre au poste de sélectionneur. De plus, il disposerait du soutien d'Aimé Jacquet.

PHOTOS AFP

Amélie Mauresmo parvient sans forcer en demi-finale du tournoi de Wimbledon

Tennis • La Française doit rencontrer, jeudi 4 juillet, Serena Williams, récente championne de Roland-Garros

WIMBLEDON
de notre envoyé spécial

En une heure, très exactement, elle a déroulé son jeu le plus naturellement du monde avec détermination et efficacité. Il y avait chez elle beaucoup de concentration, une agressivité bien dosée, mais surtout aucune précipitation, aucune nervosité – ou si peu – à l'inverse de son adversaire du jour. Mercredi 3 juillet, sur le court central de Wimbledon, Amélie Mauresmo (nº 9) a effectué un grand pas dans son parcours sportif en venant à bout de l'Américaine Jennifer Capriati (nº 3) en deux manches sèches 6-3, 6-2.

Par la grâce de son jeu, qu'elle est enfin parvenue à canaliser, la Française se hisse pour la première fois de sa carrière en demi-finale des championnats britanniques. « *Jamais je n'avais joué un si bon tennis,* expliquait sereinement Amélie Mauresmo après sa victoire. *L'herbe me donne l'opportunité d'être plus agressive, plus présente au filet, et je l'ai saisie.* »

Jennifer Capriati s'est dite très impressionnée par la performance de son adversaire, qu'elle avait pourtant battue trois fois en quatre rencontres, mais jamais sur gazon. « *Je n'avais pas la moindre chance de jouer mon jeu,* reconnaissait l'Américaine. *Quand vous vous trouvez face à quelqu'un qui joue si bien, cela vous donne une pression supplémentaire et vous oblige à faire davantage d'erreurs.* »

La performance que vient de réaliser la Française lui a fait oublier ses récents déboires sur terre battue lors des internationaux de France de Roland-Garros, au mois de mai, qu'elle avait quittés en s'inclinant au quatrième tour face à l'Argentine Paola Suarez, 47e mondiale, 6-2, 2-6, 6-4. Le douloureux épisode parisien a semble-t-il porté ses fruits : « *Ce que j'ai vécu à Roland-Garros m'a beaucoup aidée,* confiait Amélie Mauresmo. *Je me pose moins de questions. Cela me permet aujourd'hui de relativiser la victoire et la défaite. C'est un bien pour un mal trois semaines plus tard.* »

Présente pour la première fois sur le court central du All England Tennis Lawn Club, véritable arène dédiée aux passionnés de la petite balle jaune outre-Manche, elle n'a pas flanché une seule seconde. « *Le rituel est assez particulier et ça m'a fait bien sourire de faire la révérence,* plaisantait notamment la joueuse française à propos de cet usage qui veut que les sportifs, en arrivant et en repartant du court principal londonien, marquent ainsi leur allégeance en direction de la loge royale. *Tout cela m'a un peu stressé au début, mais je me suis ensuite concentrée sur mes bases techniques.* »

« UNE PREUVE DE MATURITÉ »

Souvent, dans le passé, de vieux démons ont hanté son moral, ce qui rendait ses performances laborieuses. Malgré une condition physique exemplaire portée par un corps à l'impressionnant gabarit, son mental lui faisait souvent défaut. Son humeur sportive faisait parfois alterner les hauts et les bas. Aujourd'hui, lors de sa brillante démonstration de Wimbledon, son physique et son mental ont, à l'évidence, fait bon ménage.

« *Je crois que c'est encore l'expérience, peut-être une preuve de maturité,* confiait la championne. *Grandir et apprendre à partir de ce que l'on a déjà fait. De ce point de vue-là, Roland-Garros a été une très bonne expérience et j'espère que cela va durer.* »

Bien qu'il y eût trois interruptions de séance en raison de la pluie – une après l'échauffement et deux durant la première manche –, dont on sait combien elles peuvent malmener les nerfs des athlètes, Amélie Mauresmo n'a semble-t-il pas souffert de cette contrainte. Ce ne fut pas le cas de Jennifer Capriati, qui supportait mal ces retours incessants dans les vestiaires. « *Je la voyais qui commençait à s'énerver. Moi, j'ai pris les choses tranquillement.* » L'Américaine, qui n'a pas joué au meilleur de sa forme, devait surtout composer avec une douleur tenace au creux de l'épaule gauche, qui nécessita à deux reprises l'intervention du soigneur.

En guise de cadeau d'anniversaire pour ses 23 ans, Amélie Mauresmo va s'offrir, jeudi 4 juillet, une demi-finale contre l'Américaine Serena Williams (nº 2), récente championne des internationaux de France, sur le légendaire gazon anglais. Elle sera alors à portée de raquette de la finale et pourrait bien ne pas faire mentir la prédiction de Jennifer Capriati à son propos : « *Oui, je pense qu'elle peut arrêter les sœurs Williams. Elle a de fortes chances de les battre si elle joue comme elle a joué aujourd'hui.* » Là est la question.

Jean-Jacques Larrochelle

■ **Les autres résultats :** Dans le second quart de finale féminin, Serena Williams a battu la Slovaque Daniela Hantuchova (6-3, 6-2).
En simple messieurs, le Néerlandais Richard Krajicek s'est qualifié pour les quarts de finale en éliminant l'Australien Mark Philippoussis [6-7 (2-7), 7-6 (7-4), 6-7 (1-7), 7-6 (7-5), 6-4].

Rolland Courbis a été mis en examen

Il devra quitter ses fonctions d'entraîneur de l'AC Ajaccio

ROLLAND COURBIS, l'ancien entraîneur de l'Olympique de Marseille, a quitté libre le palais de justice de Marseille, mercredi 3 juillet. A l'issue d'une garde à vue de quarante-huit heures (*Le Monde* du 2 juillet), les magistrats n'ont pas requis de mandat de dépôt contre lui.

Il a été mis en examen, pour « *complicité et recel d'abus de biens sociaux, faux en écriture privée* », dans le dossier judiciaire lié aux transferts douteux opérés à l'OM entre 1997 et 1999, et placé sous contrôle judiciaire. « *Toute activité en relation avec un club de football* » lui est désormais interdite, et il doit s'acquitter d'une caution de 770 000 euros.

Rolland Courbis va devoir quitter ses fonctions d'entraîneur de l'AC Ajaccio, club qu'il a réussi à hisser en Ligue 1 (l'ancienne Division 1) à l'issue de la saison 2001-2002. A la sortie du bureau des juges, il a estimé cette mesure « *sévère et assassine* » avant d'ajouter : « *C'est comme si on interdisait à un boulanger, pour un présumé excès de vitesse, de faire du pain. De toutes les déceptions accumulées dans ma vie, celle-ci est en bonne place sur l'étagère des trophées. Je nie que les responsables de l'OM aient pu me reverser une partie de mon salaire de façon occulte.* »

Les juges Franck Landou et Laure Roche, en charge depuis décembre 1999 d'une information judiciaire concernant l'OM, le soupçonnent d'avoir touché des commissions occultes sur au moins trois transferts de joueurs : Ricardo Rojas, Arthur Moses, et Ibrahima Bakayoko.

L'avocat de Rolland Courbis, Me José Allegrini, estime que ces « *charges relèvent d'une interprétation fallacieuse. Rolland Courbis est déjà coupable d'une chose : le nom qu'il porte* ». De source proche de l'enquête, on assure que, durant sa garde à vue, Rolland Courbis « *a tout contesté* ».

Les juges, depuis trois ans, ont pourtant eu le temps d'accumuler les témoins à charge et les indices. Ils disposent notamment de trois témoignages précis mettant en cause le comportement de Rolland Courbis.

Interrogé par le SRPJ de Marseille, l'ancien entraîneur de l'OM aurait longuement parlé de ses deux années passées à l'OM. Il aurait assuré aux policiers que Robert Louis-Dreyfus, président du club, était au courant de tout ce qui s'y passait. Il aurait aussi rappelé le rôle joué par Marcel Dib, ancien directeur sportif de l'OM, dans ces transferts opérés entre 1997 et 1999.

Enfin, il n'aurait pas omis de citer les noms et de dénoncer les comportements d'Yves Marchand et de Jean-Michel Roussier, qui se sont succédé à la tête de l'OM. De quoi occuper les magistrats dans les mois à venir. Le dossier pourrait s'enrichir de nouveaux épisodes judiciaires, à l'automne 2002.

G. Da.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : le champion olympique 2000 et vainqueur du Tour de France 1997**, Jan Ullrich, a été contrôlé positif aux amphétamines lors d'un test antidopage inopiné, le 12 juin. Walter Godefroot, le patron de la formation Deutsche Telekom, ainsi que Rudy Pevenage, le responsable sportif, ont confirmé ce résultat le 3 juin. Jan Ullrich, blessé à un genou, ne devait pas participer au Tour de France 2002.

■ **FOOTBALL : le défenseur français Laurent Blanc, 36 ans,** a prolongé d'un an son contrat avec Manchester United (D1 anglaise**)**, où il était arrivé à l'été 2001, **«** *avec effet immédiat* », a-t-on appris, mercredi 3 juillet, sur le site Internet du club de football. « *Je suis ravi* », a réagi le manageur de MU, Sir Alex Ferguson, qui avait proposé à Laurent Blanc de prolonger son contrat, à la fin de la saison 2001-2002, et attendait la réponse de l'ancien international français à son retour de la Coupe du monde en Asie. « *Je suis très heureux. J'ai hâte que la saison commence* », a ajouté Laurent Blanc.

■ **LOTO : résultats des tirages nº 53** effectués mercredi 3 juillet . Premier tirage : 1, 9, 19, 31, 33, 39 ; numéro complémentaire : 2. Rapports pour 6 numéros : 435 320 € ; 5 numéros et le complémentaire : 29 284,50 € ; 5 numéros : 932,70 € ; 4 numéros et le complémentaire : 41,40 € ; 4 numéros : 20,70 € ; 3 numéros et le complémentaire : 4,40 € ; 3 numéros : 2,20 €. **Second tirage :** 13, 19, 22, 32, 37, 40 ; numéro complémentaire : 11 . Rapports pour 6 numéros : 934 560 € ; 5 numéros et le complémentaire : 43 526,70 € ; 5 numéros : 1 222,60 € ; 4 numéros et le complémentaire : 47 € ; 4 numéros : 23,50 € ; 3 numéros et le complémentaire : 4,60 € ; 3 numéros : 2,30 €.

Ariane suspendue à la chimie toulousaine

Lanceurs spatiaux et missiles stratégiques dépendent de composés produits par la SNPE

L'UNE des répercussions inattendues de l'explosion qui a ravagé l'usine AZF de Toulouse en septembre 2001 tient moins à la tension que cette catastrophe aurait pu faire courir à la production nationale d'engrais qu'à la bonne marche des activités spatiales. La Société nationale des poudres et explosifs, qui possède dans cette zone industrielle une unité de production, a, bien sûr, interrompu ses activités après le drame. Mais elle espère aujourd'hui reprendre celles liées à l'espace sous réserve d'un avis favorable émis par le comité départemental d'hygiène et le préfet, qui doivent statuer sur le dossier de redémarrage de ces ateliers que l'industriel et la direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement (Drire) leur présenteront le 11 juillet.

Le pôle chimique de Toulouse est en effet au cœur de la production des carburants solides ou liquides utilisés par la fusée Ariane et les missiles stratégiques et tactiques de l'armée. Trois produits sont concernés. D'abord l'UDMH (diméthyle hydrazine asymétrique) brûlé par les moteurs du lanceur Ariane-4. Une substance toxique dont la production a été définitivement arrêtée et dont les stocks – entreposés à Kourou (Guyane) – sont cependant suffisants pour assurer le lancement, jusqu'au début de 2003, des rares Ariane-4 qui restent.

Ensuite la MMH (monométhyle hydrazine), qui propulse le deuxième étage d'Ariane-5 (Aestus) et les satellites en orbite. Des stocks existaient pour 4 tirs quand l'usine AZF a explosé. Un tir ayant eu lieu, les industriels s'inquiètent. Aussi, des contacts ont-ils été pris avec le japonais Japan Hydrazine pour qualifier une source de MMH supplémentaire. *« Le problème,* explique David Quancard, directeur industriel d'Arianespace, *est que ce produit, également fabriqué en Russie et aux Etats-Unis, est soumis à des licences d'exportation et qu'il nous a coûté pour les premiers lots 50 % de plus. »* Si Toulouse redémarrait, *« les choses pourront aller vite, d'autant que les besoins pour Ariane-5 se limitent à huit tirs ».*

LICENCES D'EXPORTATION

Reste le gros de la production de la SNPE : le perchlorate d'ammonium. Un composé chimique que les fusées d'appoint d'Ariane-5 consomment à raison de... 370 tonnes par tir. Les tensions sur ce produit tiennent moins à des problèmes d'approvisionnement – les réserves disponibles pour dix tirs d'Ariane-5 existent – qu'à des questions d'alimentation de l'usine guyanaise Regulus, qui façonne les pains de poudre des fusées d'appoint d'Ariane à partir du perchlorate de la SNPE.

Faute d'une production toulousaine, Regulus, filiale de la SNPE et de Fiat-Avio, doit s'alimenter à prix d'or, 50 % en plus, auprès de l'américain Wecco, dont des échantillons ont été qualifiés en novembre 2001, juste après la catastrophe AZF. Est-ce satisfaisant ? Pratiquement, oui. A ceci près toutefois que le perchlorate d'ammonium, considéré aux Etats-Unis comme du matériel de guerre, est soumis à des licences d'exportation délivrées par le département à la défense (DoD). Arianespace, dont les lanceurs brûlent 3 000 tonnes de perchlorate par an et, surtout, la France, peuvent-elles se satisfaire d'une telle dépendance, lorsque l'on sait que ce composé chimique rentre aussi dans la propulsion des missiles stratégiques français M-45 et M-51, des missiles tactiques et... des airbags de voiture ?

Jean-François Augereau

Le pollen du colza peut essaimer sur plusieurs kilomètres

Selon une étude australienne, des croisements entre variétés commerciales peuvent intervenir à grande distance, reposant la question de l'impact des flux de gènes avec les OGM

L'UN DES principaux reproches adressés aux plantes génétiquement modifiées est de pouvoir transmettre les caractères qui leur ont été conférés à des variétés proches, voire à des espèces nuisibles. Des mauvaises herbes capables de résister aux pesticides pourraient par exemple naître de croisements fortuits. Aussi nombre d'études portent-elles sur les *« flux de gènes »*. Une équipe australienne vient d'apporter de nouveaux éléments concernant le colza, une plante oléagineuse dont des variétés OGM sont cultivées à grande échelle en Amérique du Nord.

Mary Rieger, du Centre de recherche coopératif pour la gestion des semences australiennes, et ses collègues ont étudié la façon dont le pollen d'une variété commerciale de colza, qui avait acquis la capacité à résister à un pesticide par mutation génétique, se dispersait dans les champs voisins. Les chercheurs australiens, qui ont publié leurs résultats dans la revue *Science* du 28 juin, ont constaté que des grains de pollen pouvaient essaimer jusqu'à 3 kilomètres de leur champ d'origine, mais dans de très faibles proportions : la part des graines montrant une résistance à l'herbicide à cette distance n'était que de 0,002 %.

La méthode employée pour mesurer ces croisements intempestifs consiste à récupérer des graines dans les champs voisins, à replanter ces échantillons et à les soumettre à l'herbicide en question : si le croisement a eu lieu, le colza résistera. Dans les champs voisins du colza résistant, le pourcentage maximal de croisements constatés était de 0,2 %. L'examen des échantillons a aussi montré qu'il n'y avait pas vraiment d'effet de seuil dans les contaminations : les croisements avaient la même fréquence sur les bords des champs contaminés qu'en leur milieu.

Ces résultats sont uniques à plus d'un titre, soulignent les chercheurs : les essais ont été conduits sur de grands champs à usage commercial, et non sur de petites parcelles, comme c'est généralement le cas ; les sources de pollen modifié étaient vastes (25 à 100 hectares). *« Les multiples agents pollinisateurs (le vent et les insectes) et la taille importante des champs-sources pourraient avoir contribué à la distribution aléatoire des pollinisations à grande distance »*, lit-on dans l'étude. Mais d'autres facteurs, tels que la variété du colza contaminé, peuvent avoir joué, dans la mesure où les unes et les autres peuvent avoir des périodes de floraison différentes. Quoi qu'il en soit, concluent les chercheurs, *« cette étude démontre que les pollinisations croisées entre champs de colza commerciaux surviennent à des fréquences faibles, mais sur des distances considérables ».*

Selon l'opinion que l'on a sur les OGM, chacun verra dans ces résultats un motif de soulagement – les croisements sont statistiquement très peu nombreux – ou d'inquiétude – ils surviennent sur de grandes distances. Pour Anne-Marie Chèvre, de l'INRA Rennes, l'originalité de ces travaux tient à la taille des surfaces étudiées, et l'utilisation d'un mutant commercial dont le phénotype – l'expression des gènes – est identique à un OGM résistant à un herbicide. Elle-même avait observé que le colza pouvait se croiser avec diverses crucifères, dont la ravenelle, une mauvaise herbe également présente en Australie. *« L'équipe de Mary Rieger a aussi conduit des études sur ces types de croisements entre espèces, et obtenu des résultats très voisins des nôtres : la fréquence des croisements est extrêmement faible. »*

ÉVALUER LES CONTAMINATIONS

En France, les essais en champs conduits en Ariège ont été détruits deux années consécutives par les opposants aux OGM. *« On n'insiste pas »*, note, laconique, Anne-Marie Chèvre, qui s'est rabattue sur des essais en serre très spécifiques pour tenter de déterminer si le lieu d'insertion du transgène dans le colza a une influence sur la fréquence de passage dans le génome de la mauvaise herbe.

L'étude australienne lui semble intéressante car elle va permettre de recaler les modèles mathématiques qui prétendent évaluer les contaminations à grande distance. Même si la taille gigantesque des exploitations australiennes est fort différente du paysage agricole européen, dont les parcelles sont plus petites et intriquées, et partant, plus favorables aux flux de gènes.

L'étude montre aussi une nouvelle fois qu'en matière de croisements fortuits, c'est le caractère étudié qui compte, et non la façon dont il a été intégré dans la plante : le colza australien n'est pas à proprement parler un OGM, puisqu'il a été obtenu par une mutation induite de son génome – comme de nombreuses plantes commerciales – et non par transfert d'un gène provenant d'une autre espèce. Mais les conséquences en cas de croisement sont les mêmes. *« Ce qui importe, c'est d'éviter de transférer ce caractère aux mauvaises herbes »*, note Anne-Marie Chèvre.

C'est pourquoi certains chercheurs mettent en avant l'intérêt de la technologie Terminator, qui vise à stériliser les graines. Cette technique de « confiscation du vivant » dénoncée par les opposants aux OGM, a été remisée par son promoteur Monsanto. *« Elle pourrait être pertinente dans certains cas, comme la fabrication de molécules médicamenteuses par les plantes, où il faudra éliminer tout croisement avec les variétés alimentaires »*, note Anne-Marie Chèvre. Mais Terminator ne concerne que les graines. Il faudra aussi rendre stériles les plantes mâles, pour éviter la dispersion de pollen. Les techniques sont disponibles. La décision de les autoriser ou non est du ressort des politiques.

Hervé Morin

Une cohabitation difficile, voire impossible

Courant mai, Greenpeace dévoilait une étude confidentielle commandée par l'Union européenne à son centre commun de recherche, et consacrée à la coexistence, dans l'agriculture européenne, des OGM et des cultures classiques. Fondée sur des modélisations et des avis d'experts, l'étude envisageait les cas où du colza, du maïs et de la pomme de terre génétiquement modifiés représenteraient 10 % ou 50 % des surfaces cultivées, et où on s'attacherait à respecter des limites de contaminations croisées allant de 0,3 à 1 %, envisagées dans les futures réglementations. Respecter la limite haute entraînerait des coûts additionnels de 1 % à 9 % pour le maïs et la pomme de terre, et de 10 % à 41 % pour le colza – les surcoûts résultant de changements des pratiques agricoles, de systèmes de surveillance et d'assurances. L'étude concluait également que, dans les régions accueillant des cultures génétiquement modifiées, il ne serait pas possible d'atteindre la limite de détection des OGM (0,1 %) imposée à l'agriculture biologique.

Un maïs dopé à la méthionine prétend répondre aux problèmes de malnutrition

Cette céréale transgénique paraît plus adaptée à l'alimentation animale

L'AFFICHE était alléchante : *« Des généticiens de l'université Rutgers ont mis au point un nouveau procédé pour créer un maïs plus nutritif sans employer les techniques biotechnologiques controversées utilisées dans la nourriture génétiquement modifiée »*, assurait le communiqué de presse. Publié par l'université Rutgers pour annoncer la sortie d'un article dans la revue *The Plant Journal* de juin, il suggérait aussi que ce maïs avait un *« potentiel pour le tiers-monde »*. L'annonce ne pouvait tomber mieux, à l'orée du sommet mondial pour l'alimentation qui s'est tenu récemment à Rome.

Mais à y regarder de plus près, ce texte pèche par excès d'enthousiasme. Les deux chercheurs de Rutgers, Jinsheng Lai et Joachim Messing, ont certes découvert un procédé innovant : ils ont réussi à faire produire par ce maïs un excédent de méthionine, un acide aminé essentiel que les humains et les animaux sont incapables de produire par eux-mêmes. Et ils y sont parvenus sans introduire de gène provenant d'un organisme étranger – au contraire du maïs Bt par exemple, qui exprime un insecticide grâce à un gène issu d'une bactérie.

Ils se sont arrangés pour faire se surexprimer un gène déjà présent dans le maïs, laissé jusqu'alors en quelque sorte en jachère. Pour autant, il y a peu de chance pour que le maïs qu'ils ont mis au point puisse répondre au problème de la faim dans le monde, et il n'est pas du tout certain qu'il échappe à l'infamante étiquette « OGM ».

Voici pourquoi. Tout d'abord, la méthionine, si elle fait défaut dans les régimes alimentaires à base de légumineuses, comme le soja, est présente en quantité suffisante dans le maïs classique, selon l'Organisation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture (FAO). Pour cette céréale, la carence principale concerne la lysine. Les programmes alimentaires tentent de contrer ces carences en favorisant des régimes mixtes, associant céréales et légumineuses, sans avoir toujours le succès escompté.

Francis Delpeuch, directeur du laboratoire de nutrition tropicale de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) à Montpellier, est donc sceptique : *« On sait très bien, depuis les années 1970 et après ce qu'on a appelé "The great protein fiasco", que la malnutrition des enfants n'est pas due d'abord à une carence en protéines. Cela a, bien sûr, de l'intérêt d'avoir des céréales avec des protéines de meilleure qualité, mais de là à annoncer cela comme l'arme miracle contre les malnutritions il y a un grand pas, que beaucoup n'hésitent pas à franchir allégrement dès lors qu'il s'agit de justifier telle ou telle percée technologique. »*

Autre exemple, le maïs opaque-2, mis au point dans les années 1960, affiné depuis par sélection classique et capable de produire plus de lysine et de tryptophane, n'est toujours pas devenu la panacée dans la lutte contre la malnutrition. Notamment parce que ce maïs « amélioré en protéines » montre en revanche une faible vigueur germinative. L'équilibre idéal n'a pas encore été trouvé.

MODÈLE D'INGÉNIERIE GÉNÉTIQUE

Sur le plan technique, le maïs de Lai et Messing n'en est pas moins un modèle d'ingénierie génétique. Les deux chercheurs ont analysé le gène responsable de la production d'une protéine riche en méthionine, que le maïs produit naturellement mais en faible quantité.

Ils ont découvert que ce gène comprenait deux parties, une portion qui code la protéine en question et une partie non codante qui régule son expression. Toute leur astuce a consisté à remplacer cette partie non codante par une fraction de gène promotrice d'une autre protéine du maïs. Ce qui a eu pour effet une surexpression de la méthionine. *« C'est un travail remarquable, car il démonte les mécanismes d'accumulation des protéines*, commente Dominique Job, directeur de recherche au laboratoire commun CNRS-Bayer Crop Science de Lyon. *Et il montre que l'on peut réguler des protéines intrinsèques en touchant seulement les séquences promotrices. »*

Pour autant, il s'agit bien d'une plante transgénique, *« qu'on ne peut pas mettre sur le marché sans étude »*, notamment pour chercher d'éventuels contenus antinutritionnels, assure le chercheur. Car si l'on n'a pas modifié la partie codante du gène, le maïs en question n'en a pas moins été altéré substantiellement dans ses fonctions.

Pour l'heure, Lai et Messing ont testé son absorption par la volaille, qui l'a fort bien toléré et a montré un taux de croissance équivalent aux volatiles qui recevaient un supplément de méthionine chimique. Messing évalue à 1 milliard de dollars l'économie en compléments alimentaires de synthèse que pourraient faire les industriels en employant son maïs, pour lequel il a déposé une demande de brevet.

Ce debouché-là est à coup sûr plus immédiat que celui de l'alimentation humaine. Pour Dominique Job, ce nouveau maïs est avant tout un modèle expérimental. Un soja dopé à la méthionine aurait été bien plus intéressant pour pallier les carences alimentaires, *« mais il est beaucoup plus difficile à manipuler »*.

La mise au point de ce nouveau maïs aura apporté une autre leçon : Lai et Messing ont constaté que leur lignée se comportait un peu comme la téosinte, ancêtre supposé du maïs. Comme si la protéine riche en méthionine avait été mise en sommeil au fil de la domestication de celui-ci. *« Avec la sélection*, résume-t-il, *on cherche à améliorer le rendement, mais on affaiblit des caractères présents chez la mauvaise herbe, dont des gènes de résistance aux différents stress de l'environnement. »* Une nouvelle preuve, si besoin était, qu'il est primordial de préserver la bio- diversité, et notamment les plantes « ancêtres » sauvages parfois menacées de disparition.

H. M.

AUJOURD'HUI

Nouvelle dégradation pluvieuse

VENDREDI 05 JUILLET
Lever du soleil à Paris : 5 h 56
Coucher du soleil à Paris : 21 h 54

Le rail de perturbations atlantiques se maintient à nos latitudes ce qui contribue à maintenir sur la France un temps frais et humide. Le sud-est du pays est toutefois épargné et bénéficie d'un temps ensoleillé.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. Le temps est maussade avec de la pluie et un ciel couvert puis très nuageux. Les températures au meilleur moment de la journée ne dépassent pas les 20 degrés .

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages deviennent de plus en plus nombreux en matinée et précèdent l'arrivée de la pluie par l'ouest d'abord sur le Centre et la Haute-Normandie puis le bassin parisien dans l'après-midi, et les Ardennes en fin de journée.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. La journée est agréable avec un soleil dominant. Les nuages se font néanmoins plus nombreux dans le courant de l'après-midi sur la Champagne et l'ouest de la Bourgogne. Les températures sont en hausse et affichent dans l'après-midi de 21 à 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Très vite le ciel se couvre sur le Poitou-Charentes et la pluie fait son apparition et gagne l'Aquitaine par le nord à partir de la mi-journée. Le temps reste sec sur Midi-Pyrénées, le soleil brille généreusement en matinée et partage le ciel avec les passages nuageux dans l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Il fait beau sur L'Auvergne et Rhône-Alpes. Sur le Limousin, la couverture nuageuse s'épaissit en journée et la pluie fait son apparition dans l'après-midi. Les températures maximales varient de 19 à 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. La journée est agréable. Sur les Pyrénées Orientales le ciel est plus nuageux avec quelques ondées sur le relief. Les températures s'échelonnent de 25 à 28 degrés .

05 JUI. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	16/27 S
Biarritz	12/20 P
Bordeaux	10/21 P
Bourges	10/22 P
Brest	12/15 P
Caen	12/16 P
Cherbourg	11/17 P
Clermont-F.	9/23 S
Dijon	10/23 S
Grenoble	13/27 S
Lille	11/18 P
Limoges	10/20 N
Lyon	11/26 S
Marseille	16/29 S
Nancy	9/24 S
Nantes	12/18 P
Nice	20/26 S
Paris	12/20 P
Pau	12/21 N
Perpignan	17/25 N
Rennes	12/19 P
St-Etienne	8/26 S
Strasbourg	10/24 S
Toulouse	12/25 N
Tours	9/18 P
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	24/29 P
Fort-de-Fr.	26/29 P
Nouméa	19/24 S
Papeete	23/29 S
Pointe-à-P.	25/32 S
St Denis Réu.	20/24 P
EUROPE	
Amsterdam	13/17 P
Athènes	24/34 S
Barcelone	18/23 N
Belfast	11/16 N
Belgrade	17/27 S
Berlin	13/22 N
Berne	9/24 S
Bruxelles	12/18 P
Bucarest	16/32 N
Budapest	16/27 S
Copenhague	12/18 P
Dublin	11/16 P
Francfort	14/24 S
Genève	10/25 S
Helsinki	14/20 P
Istanbul	21/29 S
Kiev	19/26 P
Lisbonne	15/24 S
Liverpool	12/18 P
Londres	12/16 P
Luxembourg	12/20 N
Madrid	18/31 S
Milan	19/29 S
Moscou	19/29 S
Munich	11/23 S
Naples	21/28 S
Oslo	10/20 P
Palma de M.	17/28 S
Prague	11/21 S
Rome	19/27 S
Séville	22/35 S
Sofia	20/25 P
St-Pétersb.	18/30 S
Stockholm	13/22 P
Ténérife	19/25 C
Varsovie	12/22 P
Venise	18/26 S
Vienne	14/25 S
AMÉRIQUES	
Brasilia	13/24 S
Buenos Aires	4/14 S
Caracas	25/31 S
Chicago	19/26 S
Lima	15/19 S
Los Angeles	16/22 S
Mexico	11/26 P
Montréal	15/22 P
New York	23/29 S
San Francisco	13/19 S
Santiago Ch.	-1/11 S
Toronto	16/26 S
Washingt. DC	24/33 S
AFRIQUE	
Alger	19/28 S
Dakar	25/29 S
Kinshasa	21/29 P
Le Caire	24/37 S
Nairobi	12/23 S
Pretoria	3/18 S
Rabat	16/26 S
Tunis	21/33 S
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	28/32 P
Beyrouth	24/30 S
Bombay	28/31 P
Djakarta	23/31 S
Dubaï	30/41 S
Hanoï	27/33 P
Hongkong	27/30 P
Jérusalem	18/31 S
New Delhi	29/36 P
Pékin	22/31 S
Séoul	23/30 C
Singapour	28/32 P
Sydney	10/18 S
Tokyo	22/29 P

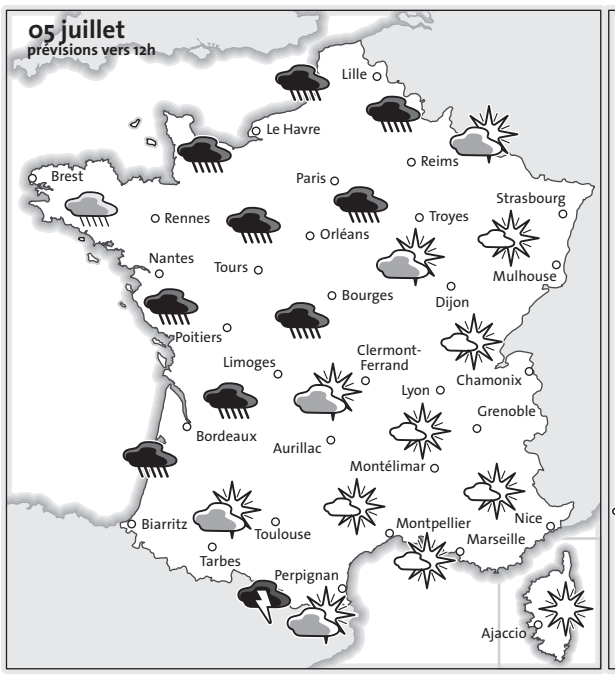

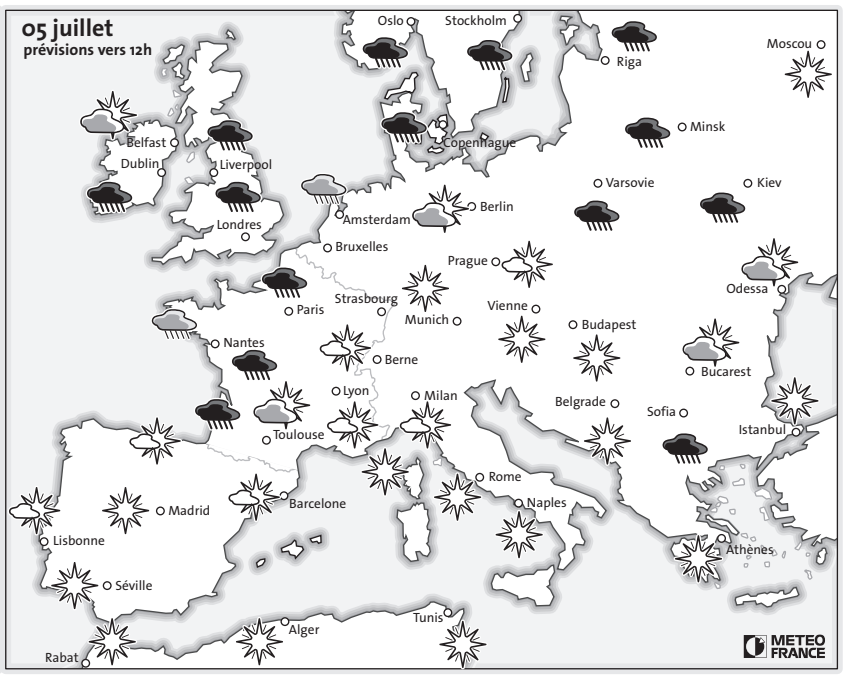

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

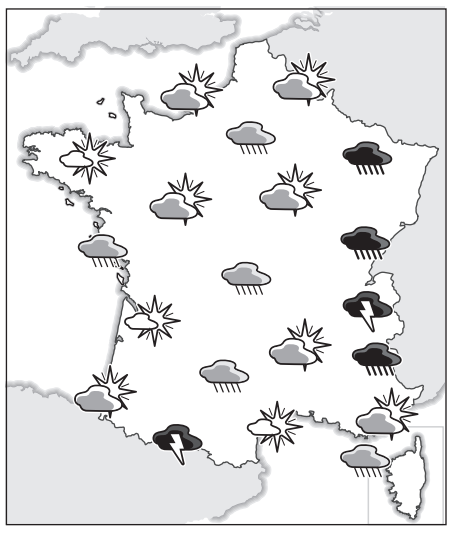

PRÉVISIONS POUR LE 6 JUILLET

41 € ttc aller simple
NICE TOULOUSE TOULON MARSEILLE PAU
Familles, Couples, Jeunes et Seniors
AIR FRANCE
Au départ d'Orly, tarif soumis à conditions.

Samedi 6 juillet
Les nuages restent très présents sur la majorité des régions, ils sont porteurs de pluies faibles ou d'averses. Des orages peuvent éclater sur les Pyrénées et les Alpes. Des éclaircies se développent autour de la Méditerranée.

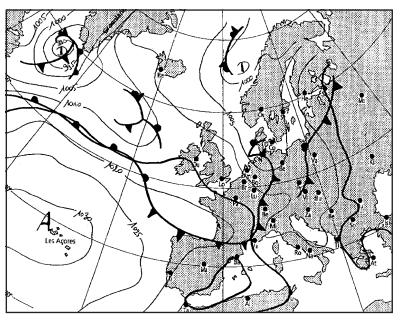

SITUATION LE 4 JUILLET À 0 HEURE TU

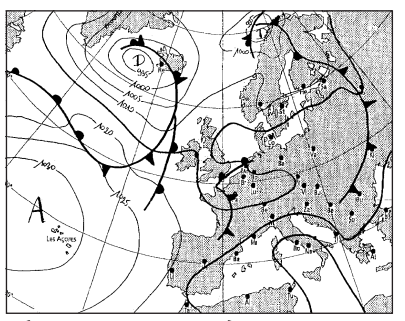

PRÉVISIONS POUR LE 6 JUILLET À 0 HEURE TU

Des verres d'usage domestique des XVIIIe et XIXe siècles présentés à Avignon

VENTES
Tous les jeudis datés vendredi, l'agenda du chineur

IMPORTÉ EN GAULE à l'époque de la conquête romaine, le verre d'usage domestique connaît une longue éclipse au Moyen Age, puis une renaissance à partir du XVe siècle. L'impulsion vient de Venise, où les verriers ont réussi à obtenir du cristallin, matière d'une transparence comparable à celle du cristal de roche.

Au XVIIe siècle, la production se divise en deux catégories, verre d'usage et verre noble, qui se distinguent par la composition. Les objets domestiques sont d'abord en verre de fougère (à base de cendres de fougère), puis en verre de pivette (à base de soude) à la fin du XVIIIe et au XIXe.

De multiples fabriques régionales se sont installées dans toute la France, utilisant les ressources locales. Chacune a ses recettes, sa couleur, sa manière. Certains verres transparents sont naturellement colorés, du fait de leurs composants, d'autres volontairement teintés par un mélange chimique, et peuvent être translucides ou opaques. Gobelets, pichets, bouteilles, bassins, pots, lampes, verseuses, etc., offrent des formes et des teintes multiples.

A l'occasion d'une exposition consacrée au feu, et donc aux arts du feu (faïences, fer forgé, bronze, etc.), un ensemble de verreries domestiques a été sélectionné par un antiquaire d'Avignon et sera visible tout l'été. Datés du XVIIe au XIXe siècle, les verres domestiques proviennent de différentes régions françaises. Des séries de pots à olives, de 50 cm de hauteur, servent à la macération des olives dans la saumure. Au XVIIIe, toutes les fabriques méditerranéennes en produisent, de Biot à l'Espagne (600 €).

Des bouteilles de 20 à 40 cm de haut sont réalisées en verre noir pour conserver les truffes à l'abri de la lumière (40 à 70 €), des huiliers XVIIIe présentent un bec recourbé et une anse (380 €), une lampe à huile du XVIIIe, posée sur un pied en forme de cloche, se révèle une pièce provençale d'une grande rareté (700 €).

Dans la forêt de la Grésigne, entre le pays toulousain et le Quercy, la présence de verriers est attestée dès 1409. Jusqu'au XVIIIe en sortent des pièces d'une couleur bleu-vert translucide qui est unique, et dont le secret s'est perdu. On y fabrique notamment de grandes bouteilles à vin et à huile, utilisées également comme mesure (180 €).

Centre verrier depuis l'époque gallo-romaine, la Normandie n'a jamais abandonné cette activité. Elle devient au XIVe siècle un centre de production réputé, dont l'activité artisanale ne cesse qu'au XIXe avec l'avènement de la mécanisation. Plusieurs verreries normandes figurent à l'exposition, dont une carafe du XVIIIe (230 €).

Outre le verre et autres objets, l'exposition comprend des tableaux, dessins et gravures figurant toutes sortes de feux, d'une éruption du Vésuve à l'âtre d'une cheminée. Une toile du peintre d'histoire Firmin-Girard (1839-1921), connu pour son souci d'exactitude, dévoile les coulisses de la fabrication du verre : *L'Atelier du souffleur de verre* montre le rougeoiement de la matière en fusion et l'effervescence qu'elle soulève quand les souffleurs s'en saisissent au bout de leur canne (18 300 €).

Catherine Bedel

★ « Le feu », galerie Gérard-Guerre, plan de Lunel, 84007 Avignon ; tél. : 04-90-86-42-67. Jusqu'au 28 septembre, du mardi au samedi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures ; le lundi de 14 heures à 19 heures.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

● **Narbonne (Aude)**, du jeudi 4 au dimanche 7 juillet. Tél. : 06-86-76-43-58.
● **Paris, boulevard Bonne-Nouvelle,** du vendredi 5 au dimanche 7 juillet. Tél. : 01-49-71-07-63.
● **Saint-Auban (Alpes-Maritimes),** samedi 6 juillet. Tél. : 04-92-62-42-61.
● **Espalion (Aveyron),** du vendredi 5 au dimanche 7 juillet. Tél. : 05-55-48-36-50.
● **Vic-sur-Cère (Cantal)**, samedi 6 et dimanche 7 juillet. Tél. : 04-71-47-50-68.
● **Mansle (Charente)**, samedi 6 et dimanche 7 juillet. Tél. : 05-57-43-97-93.
● **Castillon-du-Gard (Gard)**, samedi 6 et dimanche 7 juillet. Tél. : 04-66-37-07-21.
● **Puy-l'Evêque (Lot)**, samedi 6 et dimanche 7 juillet. Tél. : 05-65-21-37-63.
● **Vimoutiers (Orne)**, samedi 6 et dimanche 7 juillet. Tél. : 02-54-80-75-81.
● **Paris, stade Charléty**, samedi 6 et dimanche 7 juillet, Tél. : 02-37-24-51-60.

COLLECTIONS

● **Paris, place Saint-Sulpice**, céramiques, jusqu'au dimanche 7 juillet. Tél. : 06-63-27-15-36.
● **Paris, boulevard Voltaire**, livres, jusqu'au dimanche 7 juillet. Tél. : 01-46-15-66-31.
● **Richelieu (Indre-et-Loire)**, broderies et dentelles, samedi 6 et dimanche 7 juillet. Tél. : 02-47-42-79-82.
● **Grenoble (Isère)**, cinéma, photos, samedi 6 juillet. Tél. : 04-76-54-43-51.
● **Saint-Honoré-les-Bains (Nlèvre),** livres, régionalisme, samedi 6 et dimanche 7 juillet. Tél. : 03-86-59-05-14.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 158

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

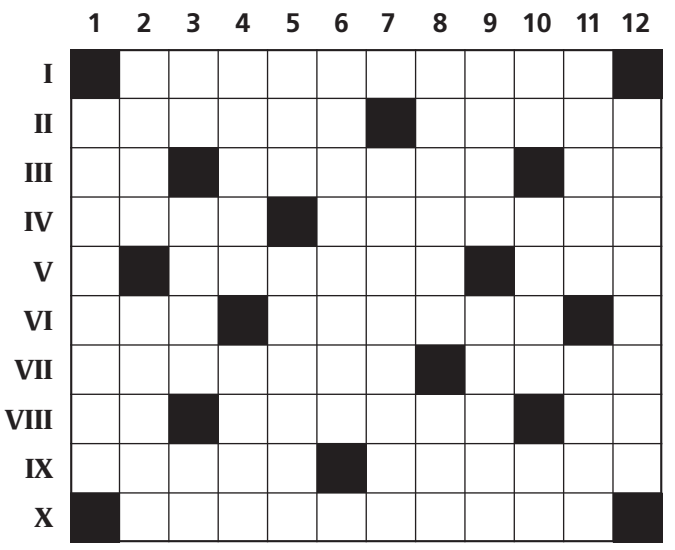

HORIZONTALEMENT

I. Entraîne toujours du mauvais côté. - II. Plus sensible que la main de l'homme. Règles à suivre. - III. Interjection. Récolté par les ouvrières. Un peu de peur. - IV. La blanche est plus fatigante que la noire. Méprisable. - V. Se mettent à courir quand ils sont chauds. Bâtisseur de pyramides. - VI. Turku pour les Suédois. Formera le fruit. - VII. Ne le chassez pas, il reviendra. Site en ruine. - VIII. Démonstratif. Assez sévère en apparence. Voyelles. - IX. Mise bout à bout. Autour du cou des belles Polynésiennes. - X. Sorties de notre imagination.

VERTICALEMENT

1. Facile à suivre, mais elle peut changer de direction. - 2. Chassé en toute innocence. Expositions ou immersions. - 3. Conjonction. Pâté en ville. Personnel. - 4. Se lança. Fatiguer. - 5. Voie publique. Prendre en mains. - 6. Mettre à l'abri pour ressortir un jour ou l'autre. - 7. Impression d'ensemble. - 8. Paralysé. Garniture en façade. - 9. Fait son choix à l'envers. Sorti de la Botte. - 10. Bas de gamme. Accessoire académique. Dieu du Nil. - 11. Bien remplie. Perds les eaux. - 12. Ont du mal avec le genre opposé.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 157

Horizontalement

I. Collecteur. - II. Ré. Cachet. Ur. - III. OPE. Crétacée. - IV. Menteur. Mess. - V. Benêt. Emis. - VI. URSS. Eniam (Maine). - VII. Emir. Teneuse. - VIII. Résident. Mir. - IX. Ea. Nervis. La. - X. Thésaurise.

Verticalement

1. Rombière. - 2. Cépée. Méat. - 3. Ennuis. - 4. Lc. Terrine. - 5. Lacets. Dés. - 6. Ecru. Stéra. - 7. Chère. Envu (venu). - 8. Têt. Mentir. - 9. Etamine. Si. - 10. Césium. - 11. Rues. Asile. - 12. Résumera.

L'ART EN QUESTION

N° 281 — EN COLLABORATION AVEC LA Réunion des Musées Nationaux

L'amour des jardins

QUE SONT DEVENUS les jardins du Moyen Age ? Les fastes de la Renaissance italienne ont fait oublier jusqu'à l'existence des jardins médiévaux, et pas un seul d'entre eux ne nous est connu aujourd'hui sous son apparence d'origine.

Dans les allées rectilignes des vitrines de l'exposition du Musée du Moyen Age, symbolisant la géométrie des jardins de l'époque, le visiteur est invité à une promenade qui le conduit du ciel à la terre, de l'Eden perdu au jardin d'amour. Les massifs de fleurs, les banquettes à gazon et les tonnelles ont disparu, mais les manuscrits enluminés, les tapisseries millefleurs, les gravures, les herbiers et les objets archéologiques évoquent la poésie et le charme de ces jardins idylliques.

Dans le jardin sacré, la Vierge est assise dans un espace clos couvert de fleurs illustrant les vertus ; dans le jardin profane, les amants se couronnent de roses, charmés par le bruit des fontaines et le chant des oiseaux. C'est le jardin du bonheur idéal, lieu de prédilection de l'amour courtois, célébré dans l'œuvre la plus célèbre du Moyen Age, le *Roman de la Rose*.

Ecrit vers 1230-1254 par Guillaume de Lorris, ce roman a été continué quarante ans plus tard par un second poète. De qui s'agit-il :
● Béroul ?
● Christine de Pisan ?
● Jean de Meung ?

Réponse dans *Le Monde* du 12 juillet.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

« Renaut de Montauban : Oriande la belle et l'enchanteur Maugis », Loyset Liédet, Bruges, 1468. Peinture sur parchemin. Paris, Bibliothèque de l'Arsenal. Actuellement à l'exposition « Sur la terre comme au ciel. Jardins d'Occident à la fin du Moyen Age », au Musée national du Moyen Age - Thermes de Cluny, jusqu'au 16 septembre.

Réponse du jeu n° 280 paru dans *Le Monde* du 28 juin.
C'est Elisée Reclus, géographe connu pour son engagement anarchiste, qui est l'auteur de *L'Homme et la Terre*, illustré par Frantisek Kupka.

Le nouveau ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon, devait rendre publique, jeudi 4 juillet, une étude sur les perspectives budgétaires de son ministère. Une projection, réalisée jusqu'en 2006, met en évidence une absence quasi totale de marge de manœuvre

La paralysie financière guette la Rue de Valois

QUELLE EST la marge de manœuvre de Jean-Jacques Aillagon, le nouveau ministre de la culture et de la communication ? Cette question se pose à l'arrivée de chaque nouveau locataire de la Rue de Valois. La réponse est connue : la marge est faible, très faible. On sait que la croissance des charges fixes du ministère (dépenses liées aux personnels et fonctionnement des établissements subventionnés) augmente plus vite que son budget et paralyse peu à peu ses moyens d'action. Cette asphyxie annoncée n'avait jamais été chiffrée. C'est chose faite. Jean-Jacques Aillagon a voulu la mesurer sur des bases chiffrées.

Pour ce faire, il a commandé à un cabinet privé, KPMG - Secteur public, une étude sur l'évolution budgétaire de son ministère en s'appuyant sur son passé récent (1999-2002) et en la projetant jusqu'en 2006. Cette étude devait être rendue publique, le 4 juillet, au cours de la première conférence de presse donnée par le ministre. A la lecture de ce rapport, il se dégage deux hypothèses, pessimistes.

Si le ministère poursuit une politique identique à celle qu'il a menée sur la période 1999-2002, son budget dépassera, par un simple effet automatique, le seuil de 1 % de celui de l'Etat atteint en 2002, pour franchir 1,1 % en 2005.

Si le ministère se replie sur l'existant, arrêtant l'ensemble de ses projets immobiliers – musée du quai Branly compris –, le seuil du 1 % sera tout de même dépassé, mais à l'horizon 2006. *« Le ministère*, constate Jean-Jacques Aillagon, *est confronté à la fois à une forte rigidité de ses dépenses et à leur dynamisme, souvent supérieur à l'inflation »* (lire ci-dessous).

Rappelons que ce budget, qui était de 454 millions d'euros en 1981 (0,48 % du budget de l'Etat), s'est établi, en 2002, à 2,6 milliards d'euros. Le pourcentage mythique réclamé par Jean Vilar au début des années 1970 est donc atteint trente ans plus tard, mais au prix d'un élargissement considérable du périmètre de la Rue de Valois. Celui-ci a notamment été augmenté de la direction de l'architecture (écoles comprises), de la Cité des sciences et de l'industrie, sans oublier la Bibliothèque nationale qui, au moment de la nomination de Jack Lang au fauteuil d'André Malraux, relevait encore de l'éducation nationale.

EFFET PERVERS

Il est néanmoins certain que les années Lang ont vu un accroissement considérable des moyens de ce ministère – son budget double dès 1982. Sans cette manne, il n'aurait pu lancer l'ambitieuse politique de grands travaux d'où sont sortis l'Institut du monde arabe, le Grand Louvre, l'Opéra Bastille, le Parc de La Villette, la Cité de la musique ou la Bibliothèque nationale de France. Les régions, moins bien dotées, ont vu tout de même nombre de leurs musées rénovés ou créés ex nihilo, sans parler de la construction d'équipements culturels divers, bibliothèques, salles de concert, etc.

Cette politique engendra elle-même son principal effet pervers : un alourdissement des charges fixes du ministère et une ossification progressive de ses moyens d'intervention. Après avoir massivement investi, il fallait faire tourner les grosses machines mises sur pied... Aujourd'hui, Jack Lang plaide non coupable, arguant que les crédits d'investissement auraient dû se transformer en crédits de fonctionnement. Force est de constater qu'il n'a été suivi sur ce point par aucun des gouvernements qui lui ont succédé, de droite comme de gauche.

Cette situation est actuellement d'autant plus préoccupante que la politique des grands travaux se poursuit avec la construction du futur musée du quai Branly, le lancement de la Maison du cinéma, les projets de la Cité de l'architecture et du patrimoine et d'un nouveau Centre des archives, la rénovation lourde du Grand Palais et l'aménagement de l'immeuble de la rue des Bons-Enfants destiné à rassembler en un seul lieu les administrations éparses du ministère.

La plupart de ces entreprises sont parfaitement justifiées sur le papier. Reste à savoir si les finances de la Rue de Valois peuvent les supporter simultanément dans un avenir proche. Jean-Jacques Aillagon a entamé un examen précis de ces différents programmes. D'après le ministre, deux d'entre eux vont être scrutés à la loupe et éventuellement remis en cause : la Maison du cinéma et la Cité du patrimoine et de l'architecture. Décision en septembre.

Pour avoir les moyens d'agir, le ministre n'entend pas seulement économiser ou réduire sa voilure, il veut aussi réformer, rationaliser, décentraliser son administration. Le premier dossier qui est sur son bureau est celui des musées. Une loi permettant leur réorganisation a été votée en décembre 2001.

FRANCK EUSTACHE / ARCHIPRESS

La nef du Grand Palais, fermée depuis novembre 1993, devrait rouvrir en 2005.

Guillaume Cerutti, inspecteur des finances et aujourd'hui directeur du cabinet de Jean-Jacques Aillagon, fut largement à l'origine de ces textes dont il notait (*Le Monde* du 31 janvier 2002) qu'ils étaient insuffisants. Le ministre a donc annoncé lors de sa conférence de presse la poursuite du processus d'autonomie des plus importants d'entre eux : le président du Musée du Louvre verra ses pouvoirs renforcés ; Orsay deviendra un établissement public. Le cas de Guimet sera également examiné.

Mais c'est surtout la Réunion des musées nationaux (RMN) qui devrait être profondément réformée. Ce bras armé commercial de la Direction des musées de France (DMF) est en effet lourdement déficitaire (*le Monde* du 14 juin 2002). Et le plan d'action présenté au conseil d'administration de la RMN, le 27 juin, sera sans doute insuffisant. Le découplage de la DMF et de la RMN est pratiquement acquis, quant aux missions de la RMN elles devraient être strictement recadrées. La directrice de la DMF, Francine Mariani-Ducray, qui est aussi – de droit – présidente de la RMN, a reçu du ministre une lettre lui indiquant le sens des principales réformes à venir.

MÉFIANCE

Il est certain que ces décisions se heurteront à la méfiance des syndicats qui ont toujours préféré dialoguer avec la Rue de Valois plutôt qu'avec les chefs d'établissement. La fraction la plus conservatrice des conservateurs de musée ne verra pas non plus d'un bon œil des réformes qui risquent d'entamer les certitudes de leur corporation. Le spectre d'une privatisation plus ou moins masquée ne manquera pas d'être agité. Jean-Jacques Aillagon aura donc à convaincre sur sa gauche comme sur sa droite.

Dans un avenir immédiat, le ministre de la culture va tout d'abord devoir éviter les pièges du collectif budgétaire, puis entamer une rude négociation avec Bercy en vue du budget 2003. S'il n'obtient pas à cette occasion un coup de pouce significatif, il sera condamné à gérer l'existant. Jean-Jacques Aillagon le répète souvent : le succès de Jack Lang a tenu, en grande partie, au soutien sans faille que François Mitterrand lui a apporté. Jacques Chirac aura-t-il la même attitude ?

Emmanuel de Roux

La réforme des musées nationaux

« L'organisation actuelle des musées nationaux sera réformée », a annoncé Jean-Jacques Aillagon. Les principes de la réforme qu'il envisage tiennent dans les six points de sa lettre envoyée le 15 juin à Francine Mariani-Ducray, directrice des musées de France (DMF), chargée de lui apporter son concours.

- **Découplage de la DMF et de la Réunion des musées nationaux (RMN).** Celle-ci sera dotée d'un président autonome et l'établissement sera placé sous la tutelle de la DMF.
- **Amélioration de la gestion et des performances commerciales** de la RMN, qui ne sera plus l'éditeur exclusif des musées. Rapprochement avec l'activité commerciale et éditoriale du Centre des monuments nationaux (Monum).
- **Clarification des financements publics affectés par l'Etat** aux musées nationaux. La RMN cessera de collecter les recettes du Louvre, de Versailles et d'Orsay pour les réaffecter aux petits musées. Ces derniers recevront leur subvention directement de l'Etat. Comme la RMN.
- **Passage d'Orsay au statut d'établissement public autonome.** Une réforme du même type est envisagée pour Guimet.
- **En matière d'acquisition, plus grande autonomie** des musées qui, comme le Centre Pompidou, devront mettre sur pied leur propre commission d'acquisition. Néanmoins, un conseil artistique national est envisagé à côté des commissions d'acquisition locales.
- **Affirmation de l'autorité du président-directeur du Louvre** sur les chefs de départements de ce musée, y compris dans le domaine scientifique (acquisitions, prêts, dépôts). *« La réorganisation des musées se fera en préservant le principe de solidarité entre les établissements »*, devait indiquer Jean-Jacques Aillagon lors de sa conférence de presse. La circulation des œuvres entre les musées est encouragée. De manière symbolique, il invite le Louvre, toujours très réticent, à faire prochainement 22 dépôts d'œuvres prestigieuses dans 22 musées de régions. Ces dépôts auront pour vocation d'être renouvelés.

La « crise des ciseaux » du ministère

IMPOSSIBLE DE SURFER sur la crête du fameux 1 % du budget de l'Etat. Compte tenu du poids de ses grands établissements et des engagements du ministère de la culture, son budget franchira la barre de 1,1 %, au plus tard en 2006. C'est le constat auquel s'est livré le cabinet KPMG, missionné par la Rue de Valois pour l'aider à évaluer ses marges de manœuvre budgétaires pour la période 2003-2006. Celles-ci sont faibles. *« Le ministère de la culture vit aujourd'hui une sorte de "crise des ciseaux"*, note Jean-Jacques Aillagon au cours de sa conférence de presse. *Ses marges de manœuvre budgétaires s'écartent de plus en plus de la croissance réelle de ses charges. »*

KPMG propose en effet deux simulations. La première, baptisée *« poursuite des tendances actuelles »*, projette la courbe observée sur la période 1999-2002, en y intégrant des *« facteurs minorants »* pour renforcer la crédibilité de cette analyse. Dans cette hypothèse, les conclusions de KPMG sont nettes : *« Les évolutions structurelles du ministère ne sont pas compatibles avec le maintien de son budget au niveau de 1 % du budget de l'Etat. Le seuil de 1,1 % serait franchi en 2005. »* Rappelons que ce modeste 0,1 % représente 244 millions d'euros.

Une seconde simulation s'appelle *« repli sur l'existant »*. Dans ce scénario maximaliste, tous les projets immobiliers en cours sont arrêtés, y compris le musée du Quai Branly dont les travaux sont déjà largement financés, et toutes les créations de poste sont gelées. Mais la rigidité des dépenses fixes du ministère et leur dynamisme sont tels que le fameux 1 % est dépassé à l'horizon 2006.

Cette dérive s'explique par les dépenses du personnel du ministère de la culture (551,7 millions d'euros en 2002), dont l'évolution échappe à la Rue de Valois. La progression mécanique des salaires, les plans gouvernementaux et la politique indemnitaire doivent engendrer une croissance de plus de 3,3 % en 2003 et de plus de 2 % les années suivantes. Les créations d'emploi (861 postes pour la période envisagée) où le ministère peut agir n'ayant qu'un impact limité sur l'évolution globale du budget.

AFP

« Il faut aussi mettre fin à une politique de grands travaux déraisonnables, à des projets qui sont des juxtapositions d'aberrations »
JEAN-JACQUES AILLAGON

Les subventions des établissements publics existants représentent en 2002 plus de 583 millions d'euros, auxquelles il faut ajouter les dépenses relatives au personnel d'Etat affecté à ces institutions, soit 122,5 millions d'euros. Des subventions spécifiques (44,9 millions d'euros) et des dépenses en capital (109,5 millions d'euros). Les neuf premiers établissements représentent, à eux seuls, 73 % des subventions de fonctionnement.

Un autre gros poste de dépenses concerne les grands projets d'investissement, soit 512 millions d'euros de crédits de paiement pour la période 2003-2006. Mais réduire au minimum possible ces engagements reviendrait, indique le rapport, à économiser environ 30 % du total, soit 153 millions d'euros. Et dans ces conditions, la ligne rouge du 1,1 % serait atteinte en 2006.

Enfin les crédits d'intervention qui couvrent les subventions accordées par l'Etat à divers organismes représentaient, en 2002, plus de 827 millions d'euros. Ils soutiennent notamment l'activité culturelle en région. Là encore les contraintes sont très rigides puisque 66 % de ces crédits correspondent à des engagements juridiques pluriannuels de l'Etat (contrat de plan Etat-région, dotation générale de décentralisation, etc.). La marge de manœuvre de la Rue de Valois est donc mince. Jean-Jacques Aillagon, après avoir analysé ces résultats, constate que *« le paysage de* [son] *ministère ne brille pas par sa rationalité et sa cohérence »*.

C'est donc dans une rationalisation de son ministère qu'il trouvera un peu de souplesse. *« Il faut aussi mettre fin à une politique de grands travaux déraisonnables, à des projets qui sont des juxtapositions d'aberrations. Nous devons donner l'exemple pour obtenir un bon budget 2003. »*

E. de R.

FRANCK EUSTACHE / ARCHIPRESS

Le projet destiné à faire de l'ancien Centre américain une Maison du cinéma est remis en question. Mais une partie des travaux (5,3 millions d'euros sur les 51 millions prévus) a déjà été effectuée. La Cinémathèque, la Bibliothèque du film et les Archives du cinéma auraient dû être regroupées.

Le ministre va statuer sur l'avenir des grands chantiers en cours

UNE DEUXIÈME VAGUE de grands chantiers a été lancée à la fin de la dernière décennie ; d'autres ont été seulement médités. Autant d'établissements qu'il faudra ensuite faire tourner, sachant que leur fonctionnement correspond à près de 20 % de l'investissement initial. Jean-Jacques Aillagon distingue les projets à *« forte unité »* et les *« regroupements d'entités distinctes, voire disparates »*. Parmi les premiers, trois projets de grands travaux.

► **Le Grand Palais.** C'est une priorité. Sa grande nef, fermée depuis novembre 1993, devrait rouvrir en 2005. La restauration, sans cesse différée, a commencé en décembre 2001. Serge Louveau, de l'EMOC (Etablissement de maîtrise d'ouvrage du ministère de la culture), est chargé de ce dossier, qu'il connaît particulièrement bien. L'enveloppe de 130 millions d'euros, prévue pour consolider l'édifice, ne suffira sans doute pas. Surtout si l'on veut retrouver au centre de Paris un lieu pour les expositions de prestige, les grands Salons culturels. Il faudrait alors creuser le sous-sol, prévoir des zones de livraison pour les camions, climatiser la nef et lui redonner sa transparence.

Sans oublier de régler le sort de ses trois locataires : les Galeries nationales, le Palais de la découverte et le commissariat de police du 8e arrondissement, qui n'ont pas vocation à déménager. Le coût total de l'opération pourrait avoisiner 228 millions d'euros. Elle pourrait être montée avec l'appui d'un opérateur privé, comme ce fut le cas du Carrousel du Louvre, dans les années 1980.

► **La Cité des archives.** Elle a été promise solennellement par Catherine Tasca, Lionel Jospin et Jacques Chirac. Le site parisien de la rue des Francs-Bourgeois est saturé. Où caser la nécessaire annexe ? On avait d'abord songé à Reims. Les archivistes tiennent à Paris ou à la proche banlieue. L'ancien ministre de la défense du général de Gaulle, Pierre Messmer, avait proposé Vincennes. Jean-Jacques Aillagon doit visiter l'annexe de Fontainebleau, qui dispose d'une capacité de stockage de dix silos, dont deux sont utilisés. Ce site est récusé par les archivistes, qui le jugent trop lointain et mal commode. Le coût d'une nouvelle construction est estimé à 177 millions d'euros.

► **La Salle symphonique de La Villette.** L'auditorium symphonique (2 000 places) ne verra le jour que si la région et la Ville de Paris sont d'accord pour participer à la construction (estimée à 132 millions d'euros) comme à la gestion de cette nouvelle institution qui compléterait la Cité de la musique. Par ailleurs le terrain sur lequel devrait être élevé l'édifice, en bordure du parc de La Villette, est actuellement classé inconstructible au plan d'urbanisme de Paris dont la révision serait donc nécessaire.

Par ailleurs, Jean-Jacques Aillagon a évoqué l'avenir de quatre autres chantiers.

► **La Maison du cinéma, 51, rue de Bercy.** L'ancien Centre américain de Frank Gehry a été acheté (23 millions d'euros) pour accueilir une Maison du cinéma regroupant la Cinémathèque (actuellement à Chaillot avec le Musée Langlois), la BIFI (Bibliothèque du film), logée dans les anciens établissements Pathé, rue Francœur, et les archives du cinéma (CNC). Le coût du projet est estimé à 51 millions d'euros.

Les trois entités dotées chacune d'une personnalité juridique différente ne s'entendent pas et les faire cohabiter dans un même bâtiment relève du tour de force. De plus, le bâtiment est peu adapté à sa future fonction.

Mais 5,3 millions d'euros ont déjà été dépensés en travaux et s'ajoutent aux 16 millions d'euros déjà engloutis dans les études destinées à implanter cette Maison du cinéma au Palais de Tokyo, projet abandonné. A noter que le bâtiment de Gehry a été entièrement vidé et que la partie la plus intéressante de la création de l'architecte américain (un théâtre à l'italienne) a été détruite (avec son accord). Jean-Jacques Aillagon se demande s'il n'est pas urgent de laisser les différentes institutions liées au cinéma là où elles sont actuellement, mais la décision n'est pas prise.

► **La Cité du patrimoine et de l'architecture.** L'aile Paris du palais de Chaillot doit abriter une cité de l'architecture et du patrimoine (23 000 m²) dont le coût est estimé à 54 millions d'euros. Son ouverture (partielle) est prévue pour 2004. La future Cité inclut l'ancien musée des Monuments français, fermé depuis 1997 – essentiellement des moulages de porches d'églises médiévales et Renaissance – et l'Institut français d'architecture (IFA) logé à l'étroit rue de Tournon, dans un immeuble loué.

Le projet de Jean-Louis Cohen ressemble à *« un mariage forcé »*, estime le ministre de la culture. Une alternative serait d'installer l'IFA et les Archives architecturales du XXe siècle (logées rue de Tolbiac) au 51 rue de Bercy, et de laisser la Cinémathèque à Chaillot. Le projet Cohen serait dans ce cas abandonné. L'ex-Musée des monuments français pourrait alors être rattaché au Musée national du Moyen Age (Cluny). Décision à l'automne.

► **L'Institut national d'histoire de l'art (INHA).** Il est en cours d'installation sur le site Richelieu-Vivienne de la Bibliothèque nationale de France. 100 millions d'euros seront nécessaires pour moderniser et réaménager ce site : implantation de l'INHA, de l'Ecole du patrimoine, de l'Ecole des chartes et de laboratoires venus de grands établissements universitaires, mais aussi redéploiement des collections restantes. La place manque, et Jean-Jacques Aillagon doute de la cohérence globale du projet.

► **Le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée.** Le déménagement à Marseille du Musée parisien des arts et traditions populaires, désormais élargi aux civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, est toujours prévu. Il devrait coûter 130 millions d'euros, dont 79 millions d'euros pour le ministère de la culture, le reste étant supporté par les collectivités territoriales. Reste le problème de la destination de l'ensemble de ses collections, qui ne cadrent pas toutes avec le nouveau projet.

E. de R.

MUSIQUE • Du 5 au 7 juillet, le Festival de Belfort propose une affiche éclectique. Parmi les invités, Air et Archive se disputent, sans l'assumer, l'héritage longtemps honni du groupe anglais

Des échos de l'ancêtre Pink Floyd résonnent sur les Eurockéennes

LA TORNADE punk devait le balayer à la fin des années 1970. Johnny Rotten, l'histrion des Sex Pistols, portait alors un T-shirt orné du slogan « I hate Pink Floyd » (« Je hais Pink Floyd »). Aux yeux des rockers, des vrais, le groupe anglais symbolisait toute la pompe d'un courant honni, le rock progressif des années 1970. Sa musique new age n'était-elle pas vénérée par des cadres quadras, obsédés par la stéréophonie et les gadgets sonores ? Ne disait-on pas de *The Dark Side of the Moon*, album publié en 1973 et resté 741 semaines dans le top 200 du *Billboard* (record absolu), qu'il servait avant tout de cobaye aux vendeurs de chaînes hi-fi pour tester les enceintes ?

Vingt-cinq ans après, l'astre de Pink Floyd reluit, et le groupe semble aujourd'hui occuper la place dévolue aux Beatles dans les années 1990. En novembre 2001, le magazine britannique *Mojo*, bible patrimoniale respectée, profitait de la publication de la compilation *Echoes* pour consacrer sa couverture et un dossier au *« groupe le plus important de l'année »*. Le mensuel ne se trompait pas : chaque semaine apporte sa nouveauté discographique portant des traces de l'ADN du dinosaure (récemment les albums des Californiens Radar Bros, du Londonien Faultline, et d'Avril). Ce regain d'intérêt touche aussi la musique contemporaine. *Shine on You Crazy Diamond* a été récemment utilisée par les compositeurs Fausto Romitelli (*Chorus*) et Gérard Zinsstag (*Artifices I*). Les Eurockéennes de Belfort, du 5 au 7 juillet, invitent deux formations – Air, duo vedette de la *french touch*, et les Anglais d'Archive – qui pourraient se disputer l'héritage de Pink Floyd, si seulement elles l'assumaient.

« J'aime The Dark Side of The Moon, *mais Pink Floyd n'appartient pas à notre panthéon musical*, affirmait avec une mauvaise foi drolatique Nicolas Godin, moitié d'Air (et ancien étudiant en architecture comme trois membres de Pink Floyd) dans *Le Monde* du 5 juin 2001. *Ce qui me gêne chez eux, c'est l'absence d'humour. »* Monstre de prétention, Pink Floyd resterait une influence honteuse et inavouable pour une génération qui a grandi en entendant en boucle sur les radios une de ses plus pénibles chansons, *Another Brick in the Wall,* hymne anti-école qui vient récemment d'être remixé pour les pistes de danse. Pourtant, chaque intonation de *Virgin Suicides*, la bande originale composée par Air pour le film de Sofia Coppola, portait la marque du célèbre disque au prisme, le thème principal rappelant étrangement *The Great Gig in the Sky*, chanson mortuaire avec laquelle de nombreux couples ont fait l'amour.

Groupe girouette, livrant un album de pure électronique (*Londominium*) avant de basculer dans la pop, Archive a enregistré, sur son troisième opus, *You All Look The Same To Me*, un pastiche très réussi de Pink Floyd : *Again* est une pièce dont tout – format (plus de 16 minutes), structure (exposition du thème, dérive sonore à partir d'un écho, retour au thème et dramatisation), ambiance (morbide) – évoque *Animals,* le disque orwellien de Pink Floyd. Archive n'est pas un cas isolé : on entend, ici et là, notamment chez Radiohead (des garçons aussi sérieux que Pink Floyd), des traces de *Meddle, Dark Side of the Moon, Wish You Were Here* et *Animals.* Tempos ralentis, retour en force des claviers analogiques des années 1970, accidents sonores plus ou moins provoqués, gémissements synthétiques...

La nouveauté tient au retour en grâce de la deuxième période de Pink Floyd, dominée par la personnalité du bassiste Roger Waters – la dernière, lorsque le guitariste David Gilmour est à la barre, ne représente aucun intérêt en termes d'innovation. Auparavant, un chapitre seulement de la saga du groupe paraissait fréquentable, le premier. Fondé à Cambridge en 1965, Pink Floyd est alors la créature de Syd Barrett, inventeur du psychédélisme à l'anglaise (LSD versé dans le thé, comptines cultivant le *non sense* de Lewis Carroll, guitare noyée dans une chambre d'écho, light shows hallucinés). Lunatique excentrique, Barrett avait tout pour devenir un héros maudit et culte : son désintérêt absolu pour le commerce, son cerveau grillé par les drogues, son basculement progressif dans la folie et sa réclusion mystérieuse depuis son départ du groupe en 1968.

A côté, son successeur, Roger Waters, passe pour un type paranoïaque, professionnel et terriblement ennuyeux. D'autant plus que, sous son emprise, Pink Floyd se mit à vendre des millions de disques, à donner des concerts pharaoniques et à plaire à ceux qui n'aiment pas le rock. Pourtant, le Floyd de Roger Waters a, littéralement, inventé un son, bien connu avec la guitare *slide* en apesanteur de David Gilmour, la basse ronde et nonchalante de Waters, les roulements de batterie au ralenti de Nick Mason, les nappes phréatiques de claviers de Rick Wright et la voix (de Waters ou Gilmour), lasse, peignant un monde au noir et prédisant l'apocalypse.

Même s'il est plus noble de citer Kraftwerk et Brian Eno comme influences, les Floyd figurent en bonne place dans l'arbre généalogique des musiques électroniques

Dès les années 1980, les laborantins de l'électronique se sont montrés sensibles à la richesse de l'univers de Pink Floyd. Même s'il est plus noble aujourd'hui de citer Kraftwerk et Brian Eno comme influences, le Pink Floyd figure en bonne place dans l'arbre généalogique des musiques électroniques. Le groupe a utilisé, en pionnier, des samplers, collectant sons de radio, de battement de cœur, d'appareil à sous ou de sonnerie de téléphone. Ses trouvailles préfigurent autant l'*ambient house* des années 1980 et 1990, celle de The Orb (auteur de *Back Side of the Moon*) ou KLF (la pochette de son *Chill Out*, en 1990, rendait hommage à *Atom Heart Mother*), que la trance, techno atmosphérique à partir de motifs répétés au synthétiseur.

Il est d'autant plus facile de piocher dans le patrimoine du Floyd qu'il est piètrement défendu en concert par Roger Waters et David Gilmour, devenus des frères ennemis. Significativement, la compilation des œuvres en solo de Waters a été accueillie dans l'indifférence après qu'*Echoes*, best of de Pink Floyd, prit d'assaut les premières places dans les classements d'albums.

Ce renversement des valeurs pourrait bénéficier à d'autres groupes associés au rock progressif. Actuellement en tournée, et passant par les Eurockéennes, Noir Désir déterre de l'oubli une vieille chanson de King Crimson, *21th Century Shizoid Man* (« L'homme schizophrène du XXIe siècle »). Avec son pessimisme outrancier, ses thèmes également centrés sur la paranoïa et l'aliénation de l'individu (Radiohead ne chante pas autre chose), Pink Floyd est dans l'air déprimé du temps. Apparue dans le traumatisme du Vietnam et du Watergate aux Etats-Unis et pendant les années de plomb en Europe, sa musique accompagnait l'effondrement de l'idéal hippie. Beaucoup prédisaient, avec les effets secondaires de l'ecstasy, que les musiques électroniques allaient abandonner l'hédonisme des bpm (battements par minute) pour s'assombrir.

Bruno Lesprit

D.R.

Le groupe anglais Archive pastiche Pink Floyd avec son titre « Again ».

Une 14e édition tournée vers les découvertes

EN 2001, l'équipe renouvelée de Territoire de musiques, association organisatrice des Eurockéennes de Belfort, avait souhaité redonner à l'un des plus importants festivals rock en Europe une part d'humanité et de surprises musicales que le festival, à force de grandir, avait perdues (*Le Monde* du 6 juillet 2001). Fondé en 1989, suivi lors de sa première édition par moins de 10 000 personnes, le festival les Eurockéennes était arrivé à saturation en termes de fréquentation à la fin des années 1990 – plus de 90 000 personnes pressées sur le site de l'île de Malsaucy en 1996 – en même temps que la programmation n'identifiait plus la manifestation qu'à une étape anonyme pour poids lourds du rock.

D'où une édition 2001 qui avait laissé transparaître ces bonnes intentions et que l'affiche annoncée pour ces 14es Eurockéennes semble confirmer. *« Nous avons essayé d'échapper à la logique des grandes tournées, en discutant par exemple avec Montreux, les Vieilles Charrues, le Paléo ou Solidays,* explique le directeur général du festival, Jean-Paul Roland. *A la fois pour échanger et ne pas faire la même chose. »* De fait, si l'on excepte la venue de Noir Désir, présent à peu près partout cette année, des Chemical Brothers – *« quatre semi-remorques de matériel, pour la première soirée électronique sur la Grande Scène »* – et de Rammstein, groupe allemand de metal, catégorie très gros bruit, les Eurockéennes 2002 jouent dans la cour des grands en privilégiant les découvertes à apprécier dans une « relative » intimité.

Ainsi La Loggia, et ses 2 500 places, ce qui, aux Eurockéennes, est la jauge minimum, doit recevoir des figures rares et inventives des sons actuels comme Alec Empire, la chanteuse Sainkho Namtchylak, le New-Yorkais DJ Logic ou le Suisse Reverend Beat-Man, tous plutôt habitués à des circuits et des réseaux marginaux. Même contexte à La Plage, qui lorgne sur le concept d'Aquaplaning à Hyères, où sont attendus les Gallois virils de McLusky, Bilal, l'un des sûrs continuateurs de l'esprit funk, les rappeurs d'Opus Akoben, formés par le jazzman Steve Coleman, ou le Trio Mocoto, vétérans ludiques de la samba rock brésilienne. C'est là aussi que les Eurockéennes présenteront des rencontres-créations (avec Meï-Teï-Sho, Guem...). Une manière de se distinguer aussi des mastodontes de l'été.

Véronique Mortaigne et Sylvain Siclier

Cinquante-cinq groupes en trois jours

● **Le 5 juillet.**
Buju Banton, Pleymo, Sinclair, McLusky, Saïan Supa Crew, Noir Désir, Bilal, Archive, Anti Pop Consortium, Soulfly, The Herbaliser, Meï Teï Sho avec High Tone (création pour le festival), Alec Empire.
Ouverture des portes à 16 heures, début des concerts à 16 h 45.

● **Le 6 juillet.**
Aston Villa, Tarmac, Guem & Bouto Experience, Ska P, Gomez, Miro, Lofofora et invités, Air, Frederic Galliano and The African Divas, The Chemical Brothers, Burning Heads, Vitalic avec Miss Kittin & The Hacker (création pour le festival).
Ouverture des portes à 16 heures, début des concerts à 16 h 45.

● **Le 7 juillet.**
Hawksley Workman, The Notwist, DJ Logic, Travis, Muse, Trio Mocoto, Michael Franti & Spearhead, Sainkho Namtchylak, Gotan Project, Rammstein.

● **Lieux.**
Les Eurockéennes de Belfort sont organisées sur la presqu'île de Malsaucy, un site naturel à quelques kilomètres de Belfort transformé en base de loisirs durant l'année.
Quatre espaces, La Loggia (d'une capacité de 2 500 places), La Plage (5 000 places), Le Chapiteau (17 000 places) et la Grande Scène (30 000 places), accueilleront les cinquante-cinq groupes de l'édition 2002.
Un camping gratuit de 8 000 places, réservé aux détenteurs d'un billet, est installé sur l'aérodrome de Chaux, à l'entrée du site accessible par la route ou par une navette ferroviaire depuis Belfort.

● **Tarifs et renseignements.**
En prévente : 29 € la journée ; forfait trois jours, 63 €.
Sur place : 37 € la journée, forfait trois jours, 79 €.
Tél. : 03-84-22-46-58.
Internet : www.eurockeennes.fr/

Clubbing Cake & Milk sur le quai, à Paris-Plage

PARIS Avec les beaux jours, le clubbing, fidèle à sa politique du plaisir, commence sa migration vers les plages et autres bases nautiques rafraîchissantes. Qu'il s'agisse d'un festival électronique d'avant-garde comme Aquaplanning, à Hyères, au bord de la Méditerranée (*Le Monde* du 2 juillet) ou des futures Plages sonores de Montpellier à la fin du mois, le besoin d'air et d'espace devient soudainement impérieux.

A Paris, faute de plages, c'est du côté des péniches, donc du Batofar, amarré aux pieds de la Bibliothèque nationale, qu'il faut aller chercher la brise d'été. Installées là-bas depuis 1999, les après-midi Cake & Milk sont devenus en trois saisons un incontournable du clubbing estival. Car, au lieu de se limiter à la cale et au pont du célèbre bateau rouge, Dimitri Perrier et Stuart McLellan, les deux organisateurs, ont eu la bonne idée de s'installer aussi sur les quais, utilisés comme parking le reste de l'année. Mais pas n'importe comment : avec de grandes tables et bancs en bois où l'on s'assied pour déguster une noix de coco fraîche et un gâteau maison, avec des massifs de bambous verdoyants répartis ici et là et des murs d'enceintes placés à distance intelligente des oreilles. La terrasse du Batofar en devient un jardin suspendu.

Lassé d'organiser des soirées et autres événements nocturnes dans le monde entier, Dimitri Perrier, en bon fêtard qui ne renonce à rien, a conçu ces après-midi dans un esprit situé à mi-chemin entre les premières raves et l'ambiance d'une plage des Baléares : gratuites, bon enfant, et très ouvertes musicalement. Un rêve pour le public, un plaisir pour les DJ, qui, par amitié pour Dimitri et Stuart, acceptent une forte diminution de leur cachet, rendue obligatoire par la faiblesse des recettes – en tout et pour tout une partie des bénéfices du bar. Lors des premières éditions, des DJ aussi célèbres que Laurent Garnier ou Gilles Peterson sont venus jouer devant un millier de personnes.

Le bouche-à-oreille aidant, ce sont aujourd'hui près de 1 500 amateurs qui fréquentent les Cake & Milk, aussi régulièrement que possible. Programmées de façon aléatoire de la mi-juin à début septembre, les Cake & Milk restent des denrées rares. Emportées par leur succès, les soirées du Batofar ont dû limiter leurs élans, notamment pour tenir compte des règles de sécurité. Certains principes, comme la gratuité, ont été remis en question et, avec elle, le libre accès à cette enceinte hédoniste. Dommage, diront les grincheux, mais à 3 euros l'entrée, il est impossible de soupçonner les organisateurs de mercantilisme.

Lors de la première Cake & Milk le 15 juin, les bords de Seine ont connu une affluence presque record. Des centaines de badauds s'arrêtaient pour regarder cet étonnant spectacle : grappes de jeunes, de moins jeunes et d'enfants qui se dandinent et discutent, un verre à la main, au soleil, en musique et près de l'eau.

Certains, forts de leur expérience, prévoient le pique-nique et les boissons. D'autres étendent un grand foulard pour s'asseoir et jouer aux cartes. Il y a ceux qui sortent d'un after, ceux qui se lèvent, ceux qui ne peuvent plus sortir le soir, ceux qui ne partent pas en vacances. Vers 19 heures, Gilb-R et I : Cube (du label parisien Versatile) jouaient les Jackson Five version reggae. C'était parfait.

Dimanche 7 juillet, ce sera au tour de Rob Mello et Tiefschwarz du label house anglais Classic de venir s'amuser aux platines. Une affiche assez rare pour être soulignée.

Viendront ensuite les Belges du label Eskimo (le 28 juillet), les Anglais de Soul Jazz Records (le 11 août) et enfin Phil Asher en concert le 15 septembre pour clore l'été en beauté.

Odile de Plas

Cake & Milk, les dimanches 7 juillet, 28 juillet, 11 août et 15 septembre. De 15 heures à 21 h 30. Au Batofar, face au 11, quai François-Mauriac, Paris-13e. M° Bibliothèque-François-Mitterrand. Tél : 01-56-29-10-00.
Photo : © Philippe Levy.

ARTS • A Montpellier, l'artiste italien réussit une belle intervention in situ, à base de fumée

Le spectre de bibliothèque de Claudio Parmiggiani

LE MUSÉE FABRE sera, dès l'automne, en chantier. Sa surface doit tripler et les travaux devraient prendre fin en 2006. Parmi les espaces qui seront ainsi ajoutés au musée actuel figure l'ancienne salle de lecture de la bibliothèque municipale, construite en 1845 dans le style monumental : 20 mètres de long, 8 de large, 6 de haut, et une galerie supportée par des consoles à volutes et bordée par un garde-fou. Plutôt que de laisser cet espace vide en attendant les travaux, le musée l'a confié à Claudio Parmiggiani afin qu'il y accomplisse une de ses *Delocazioni*, interventions éphémères liées aux singularités des lieux où il les exécute.

En janvier, il en a pris possession. Elle était entièrement vide. Elle l'est toujours, en apparence, mais elle s'est entre-temps peuplée de fantômes innombrables. Parmiggiani et ses assistants ont d'abord construit les rayonnages d'une bibliothèque extrêmement simples : des planches verticales et horizontales. Sur ces rayons, ils ont disposé des livres. Puis, une nuit, ils ont placé là des foyers dans lesquels ont brûlé des pneumatiques découpés en lambeaux. La carbonisation a dégagé une fumée grasse et épaisse qui a tapissé l'espace en quelques heures. Il suffisait ensuite de retirer livres et planches pour obtenir un spectre de bibliothèque fixé sur les murs en négatif.

Où étaient les ouvrages, les murs sont gris pâle. Où rien ne s'interposait entre la paroi et le feu, ils sont d'un gris plus sombre, soyeux et nuancé. La chaleur a fait s'écarter les pages : de là des tracés fuligineux imprévisibles, des sinusoïdes, des courbes qui font songer à une extravagante carte des vents, dans le genre de celles de Jean-Paul Marcheschi. Les courants d'air chaud ont inscrit leurs trajets, leurs tourbillons, leur flottement. Sur les consoles, ils ont déposé une grisaille légèrement luisante du plus bel effet. Au plafond, des nuées d'orage se sont amassées, si bien que la bibliothèque disparue semble s'être évanouie dans le ciel. L'œuvre tourne à l'allégorie, d'autant que sont encore visibles les traces des anciennes inscriptions qui annonçaient au lecteur les sections de la bibliothèque, les sciences, la philosophie.

LA VANITÉ DES CHOSES

Il serait facile, presque trop, de se laisser aller à une interprétation historique ou à la poétique des ruines : des civilisations, il n'y aurait plus à voir désormais que ces fragiles dessins de suie promis à l'effacement. C'est là l'unique réserve que suscite cette sculpture d'ombre : le symbole est un peu appuyé, de même que l'élégance est un peu maniériste. Il est des œuvres de Parmiggiani plus dures, tel le labyrinthe de verre brisé qu'il édifia et fracassa au Fresnoy en 2001. L'installation au Musée Fabre appartient à l'autre versant de son travail, celui par lequel l'arte povera, dont il a été l'une des figures essentielles, rejoint une culture riche en références de l'Antiquité et de la Renaissance. Le souvenir de Pompéi se mêle à celui des fresques disparues de Pontormo à Florence, et la méditation sur la vanité des choses humaines n'a plus qu'à suivre son cours.

Restent la splendeur visuelle de l'œuvre, la maîtrise de l'architecture, l'alliance réussie avec le feu et la fumée – les qualités qui font de Parmiggiani aujourd'hui l'un des maîtres de l'*in situ*, bien au-delà du décoratif et du spectaculaire.

Philippe Dagen

MUSÉE FABRE, 13, rue Montpelliéret, Montpellier (34). Tél. : 04-67-14-83-00. Du mardi au vendredi de 9 h 30 à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 17 h 30. Entrée : 3,5 €. Jusqu'au 31 août.

Exposition

MONTPELLIER

André-Pierre Arnal

Trop rares sont les occasions d'observer le travail d'André-Pierre Arnal. Après avoir frôlé le groupe Supports/Surfaces dans les années 1970, il s'est engagé dans une voie plus solitaire. A Montpellier, sa ville, il présente ses livres de poète et peintre. Le poète écrit de courts textes qui ne sont pas sans rappeler, parfois, René Char. Le peintre place en regard des compositions abstraites faites de déchirures et de collages au chromatisme intense. On songe à Matisse et à l'expressionnisme abstrait, mais comme allégés et gagnés par l'esprit de jeu. Ces « *livres uniques* » sont d'une élégance et d'une cohérence rares.

Bibliothèque municipale centrale, 218, boulevard de l'Aéroport-International, Montpellier (Hérault). Tél. : 04-67-34-87-00. Mardi et vendredi de 12 heures à 18 h 30 ; mercredi et jeudi de 10 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 17 h 30. Jusqu'au 27. Entrée libre.

Jeunesse

PARIS

Les ballets Ethery Pagava

Au service du jeune public depuis plus de deux décennies, la chorégraphe d'origine géorgienne Ethery Pagava offre aux bambins et à leurs familles, le 6 juillet, square du Cardinal-Wyszynski, à Paris, une représentation du *Rêve de d'Artagnan*. Ce ballet de cape et d'épée a été créé avec sa compagnie, les Ballets Ethery Pagava, en décembre 2001. Mikhaïl Avakov, étoile au Kirov, incarne le rôle-titre.

Square Cardinal-Wyszinsky, Paris-14e. M° Pernety. Le 6, à 19 heures. Entrée gratuite.

Jazz

OLORON-SAINTE-MARIE

Festival Des rives et des notes

Petite commune des Pyrénées-Atlantiques, Oloron-Sainte-Marie reçoit depuis plusieurs années un festival volontariste, emmené par une petite équipe active et chaleureuse, dont la programmation est l'une des plus pertinentes de l'été. Ainsi, on pourra entendre cette année Frédéric Le Junter, manipulateur de machines et de sons, en solo, Pierre Bastien en quartet avec ses mélodies fragiles et ses instruments fabriqués, Médéric Colignon, cornettiste et trompettiste plein de vivacité, en solo, les clarinettistes Carlo Actis Dato et Louis Sclavis, qui viendra présenter son projet Napoli's Wall, Volapük, emmené par le batteur Guigou Chenevier, la chanteuse Maggie Nichols et le Paradox Trio du saxophoniste Matt Darriau. Une fois terminé, le festival sera le point de départ d'un parcours de randonnée dont les quatre étapes, du 8 au 11 juillet, seront autant de concerts (Michel Mandel, Sylvain Kassap, Hélène Labarrière, Paul Rogers, Didier Petit...) qui mèneront à la soirée inaugurale d'un festival voisin par l'esprit et la géographie, celui de Luz-Saint-Sauveur, dans les Hautes-Pyrénées. Un projet qui tranche dans l'univers de concurrence des festivals, même les plus modestes.

Oloron-Sainte-Marie, 10, rue Adoue, (Pyrénées-Atlantiques). Tél. : 05-59-39-98-00. Du 5 au 7 juillet. De 8 € à 18 €. Parcours-randonnée d'Oloron à Luz organisé par l'association La Balaguère du 8 au 11 juillet. Tél. : 05-62-97-20-21.

Sélection disques jazz par Sylvain Siclier

DUKE ELLINGTON

The 1969 All Star White House Tribute

Compositeur, chef d'orchestre, pianiste, meneur de musiciens, Duke Ellington aura été l'un des rares artistes du jazz fêté à sa juste valeur (le sommet) de son vivant. Et cela durant la quasi-totalité de sa longue carrière (six décennies prodigieuses depuis le début des années 1920). La tournée de son soixante-dixième anniversaire, en 1969, avait donné lieu à plusieurs enregistrements de choix (dont celui pour la compagnie Blue Note), mais l'hommage organisé, le 29 avril à la Maison Blanche, en l'honneur d'Ellington, à l'occasion de laquelle le président américain d'alors, Richard Nixon, lui remit la Medal of Freedom, était resté dans les archives du programme radio The Voice of America. Désormais disponible il permet d'entendre l'orchestre, un parterre d'éminences du jazz (Clark Terry, J.J. Johnson, Paul Desmond, Gerry Mulligan, Hank Jones, Milt Hinton, Louie Bellson...), aborder la soirée avec un rien de solennité avant que le jazz, dans toute sa chaleur, sa complicité généreuse, ne s'impose durant une succession de *medleys* en forme de résumé du parcours ellingtonien. L'intérêt de ce disque tient à l'interprétation en moyenne formation de thèmes fétiches du big band comme à l'unique intervention de Duke. Spectateur de sa fête, il s'installe au piano pour une improvisation intitulée *Pat,* dédiée à la First Lady. Durant 2 minutes et 55 secondes en tempo lent, tout l'art de la délicatesse et du swing d'Ellington s'impose.

1 CD Blue Note/Capitol-EMI.

STEVE LACY TRIO

The Holy La

Des nombreuses formations conduites par Steve Lacy, le trio avec le contrebassiste Jean-Jacques Avenel et le batteur John Betsch est probablement l'un des plus libres et les plus vifs, dans une remise en jeu constante d'une relation triangulaire affinée par les années, de plus en plus chargée d'une sérénité musicienne. Toutes qualités qui surgissent de bout en bout dans *The Holy La*, troisième enregistrement de la formation pour la compagnie phonographique Free Lance. Un titre de Monk, *Shuffle Boil*, pour débuter et réaffirmer une nouvelle fois d'où le saxophoniste tire une grande partie de sa poésie. Suit ce retour permanent sur lui-même, le passé comme inspiration de l'instant (*Flakes*, écrit en 1971, *The Wane*, *The Door*...) où Lacy apparaît dans ses liens à la plus complète histoire du jazz, à l'Afrique, la danse au cœur de sa musique. Et toujours ces rapport à la littérature, au mot par l'intermédiaire de la voix d'Irène Aebi, compagne d'art et de vie. Le son de Lacy en est de longue date indissociable. Cette alliance donne des chansons toujours pertinentes, dont *Retreat*, sur un texte du peintre Thomas Gainsborough, dans l'espoir de « *savourer la fin de* [sa] *vie dans la tranquillité et l'insouciance* ». Ce que l'on souhaite à tous dans l'excellente compagnie des inventions de Lacy.

1 CD Free Lance New Series/Night & Day.

NOUVEAUX FILMS

Cravate Club

DE LA REMARQUE de Sigmund Freud quant à la signification phallique de cet accessoire de mode, Fabrice Roger-Lacan avait tiré toute une pièce de théâtre. Dans le huis clos d'un cabinet d'architectes ou d'urbanistes, Edouard Baer et Charles Berling mettaient en pièces leur belle amitié parce que le premier avait caché au second qu'il appartenait à un club dont le signe distinctif était une cravate. Dans ses meilleurs moments, la pièce approchait la vérité de ces affrontements entre mâles adultes tels que les connaît l'Occident développé depuis la mise au rencart de la masse d'arme ou du Colt à six coups. Le film de Frédéric Jardin respecte religieusement le texte, qui n'en demandait pas tant. Comme pour expier cette piété, le réalisateur tente quelques échappées, pour aérer, dans une supérette, dans la rue, la nuit. Mais depuis que l'on adapte des pièces de théâtre au cinéma, la sanction de ces tentatives d'évasion est la même : le texte perd de sa force, les acteurs, si maîtres d'eux sur scène, semblent flotter dans leur rôle. **Thomas Sotinel**

Film français de Frédéric Jardin, avec Edouard Baer, Charles Berling. (1 h 25.)

Dancing at the Blue Iguana

***« EXPOSER** son corps sans dévoiler son âme »,* tel est le slogan du film, et aussi le seul parti pris auquel il se montre résolument fidèle. Portrait de cinq strip-teaseuses qui s'effeuillent dans un club de Los Angeles, *Dancing at the Blue Iguana* a pourtant d'autres ambitions. L'on doit à Michael Radford, qui connut une certaine reconnaissance internationale avec *Le Facteur,* une poignée de films, hétéroclites dans leurs sujets mais de facture toujours académique. Il a, cette fois, parié sur l'improvisation. Avec ses actrices, il a élaboré les personnages, leurs noms sucrés, leurs costumes clinquants, leurs blessures secrètes, leurs déboires amoureux. Des mois éreintants d'intériorisation forcenée furent nécessaires, nous dit-on, pour mener à bien cette création collective. Etonnant, donc, que tant de bonnes intentions et de risques artistiques donnent un film aussi conventionnel et ennuyeux. Entre deux numéros de strip-tease, Angel, Jasmine et les autres promènent sur l'écran des mines affligées. La vie est bien dure avec elles, malgré leurs attendrissantes qualités de cœur. Elles repartent donc très vite se déshabiller sur scène, car il faut bien, quelle surprise, que le spectacle continue. **Florence Colombani**

Film britannique de Michael Radford. Avec Daryl Hannah, Jennifer Tilly. (2 heures.)

Le Dernier Château

DERNIER avatar de la veine militaire qui semble passionner Hollywood depuis quelque temps, *Le Dernier Château* est un curieux phénomène. Son réalisateur, Rod Lurie, diplômé de l'Académie militaire de West Point, n'est pas un antimilitariste convaincu, tandis que sa star, Robert Redford, est un homme de gauche, proche des démocrates. Résulte de cette rencontre une étrange tension : tentant à la fois de magnifier l'héroïsme viril de ses héros et de condamner la violence d'Etat, le film s'assigne une mission impossible. Robert Redford, général, héros de la guerre du Golfe et d'une mission en Bosnie, a toute la bravoure et la grandeur d'âme des héros de cinéma. Il est aussi la touchante victime d'une injustice. Condamné en cour martiale, il doit purger sa peine dans une prison dirigée par un colonel qui cache sous la douceur enfantine du sourire la vocation d'un grand sadique. Dans ce rôle, James Gandolfini écrase littéralement Redford – que tant d'éternelle bonté fatigue, semble-t-il, plus encore que le public. Une apothéose finale hautement prévisible viendra, une fois encore, couronner l'affrontement du bien et du mal. **Fl. C.**

Film américain de Rod Lurie. Avec Robert Redford, James Gandolfini. (2 h 12.)

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

L.A.C. HAMEAU DU LAC 11130 SIGEAN-AUDE
BART DOMBURG
JONATHAN MONK
30/06 - 29/09 - 2002
fermé le mardi -Tel:0468488362

Une lecture pour l'été :
O SAISONS O CHATEAUX
PAR YVES DE MELLIS
Un roman historique, un roman d'amour, un roman d'aventure. Un vrai moment de lecture, de passion, de détente - La Bartavelle éditeur -
Distribué par Casteilla - 530 pages 24 €uros - Chez votre libraire

Rens. publicité : ☎ 01.42.17.39.65

Trisha Brown, en rupture de danse

A 60 ans passés, la chorégraphe puise au fond d'elle-même un renouvellement de son art, dont elle montre les prémices à Montpellier-Danse

MARC GINOT

TOUJOURS faire confiance aux chorégraphes qui ont dépassé la soixantaine. Car ils ont plus d'un tour dans leur corps, musclé. Mais de là à imaginer l'Américaine Trisha Brown telle qu'on l'a vue à Montpellier-Danse, se roulant au sol sur une immense feuille de carton blanc, qu'elle griffait à l'aide de fusains de gros calibre, imprimant le mouvement sismographe de sa danse piaffante au fur et à mesure qu'elle l'inventait, affairée soudain à faire baver un trait trop net, s'y reprenant à deux fois, rageuse, acharnée. L'instant d'après, délicate, aérienne, drôle, parlant au public, sans rien perdre de son allure de marquise. On s'interroge sur le mystère de cette irruption artistique ? *« Il fallait que je me délivre,* explique la chorégraphe. *J'avais trop de voix en moi ; celle de la danse narrative expérimentée avec les opéras, la danse abstraite de ma compagnie, celle de la musique, du dessin, que je pratique depuis 1995. Il me fallait d'urgence un retour sur moi ! »*

Eh bien, voilà qui est fait, et rudement fait. Malgré vingt ans de succès international, une œuvre immense, des commandes, la réussite à nulle autre pareille de l'*Orfeo* de Monteverdi qu'elle mettait en scène en 1998, Trisha Brown dit stop. Et le changement de direction qu'elle entend donner à son travail ne fait que commencer. Ses toutes dernières pièces, de *Canto Pianto* à *El Trilogy*, montraient, il est vrai, des signes inquiétants de fatigue. On y cherchait vainement les émotions qu'on avait ressenties à la création de *If You Couldn't See Me*, solo qu'elle dansait dos au public, avec la complicité artistique du peintre Bob Rauschenberg, son ami de jeunesse. Plus de huit ans déjà !

Dans *It's a Draw*, c'est le titre de la performance montpelliéraine, Trisha Brown draine sa vie sur le papier, sans la déverser. Ce n'est ni trash ni faussement jeune. Elle maîtrise le processus de cette autographie automatique. Sorte de cadavre exquis chorégraphique. Pour son deuxième tableau, mutine, elle coince une craie entre chaque gros orteil, étudie le terrain et, hop, se lance, virevoltante. Revient au fusain pour le troisième dessin.

Quelle sera la cote marchande d'un Trisha Brown ? *« Je ne vois pas ce que je fais. Mon visage est trop près du sol. Je croyais laisser sur le papier de simples traces, mais, sans qu'il soit figuratif, c'est bien le dessin de mon corps qui apparaît. »* Des dessins qui ne sont pas sans rappeler les croquis préparatoires à ses chorégraphies, qu'elle montrait, en 1991, au Musée de la Vieille-Charité, à Marseille, dans l'exposition « Danses Tracées ». Quand, en 1963, Trisha Brown découvrait au Jewish Museum de New York le travail de Bob Rauschenberg, elle comprenait pour la première fois *« qu'on pouvait préférer la peinture à la danse »*. Rauschenberg, lui, ne s'est jamais remis de ne pas être danseur. *« Bob a toujours été jaloux de la danse*, explique la chorégraphe. *Il est très excité par ce solo. je vais bientôt lui proposer de me rejoindre sur le papier. Je dois donner* It's a Draw *dans des musées à Philadelphie, à Houston, au New Museum de New York... Bob, depuis qu'il s'est cassé le fémur, fait des exercices toute la journée. Je le sens prêt à danser ! »* « Bob » a 78 ans.

BIOGRAPHIE

▶ **1970**
« Man Walking down the Side of the Building ».

▶ **1971**
« Accumulation ».

▶ **1979**
« Glacial Decoy ».

▶ **1989**
« Astral Convertible ».

▶ **1998**
« Orfeo ».

UNE RECONNAISSANCE TARDIVE

It's a Draw a rechargé la chorégraphe en adrénaline. Son état d'esprit est proche de celui qui l'habitait quand elle résistait, il y a quarante ans, aux règles du marché – ce qui lui a valu une reconnaissance tardive. Tandis que sa compagnie dansait à l'Opéra Berlioz, elle a élu domicile dans le très alternatif Théâtre du Hangar. *« Il me faut deux heures chaque jour pour amener mon corps jusqu'à la danse ! »* On sent qu'elle jubile. *« Nouveau départ ?,* murmure-t-elle. *Je suis plutôt face à un canevas très ouvert. Tout dépend de moi maintenant. »* Les performances seront toutes filmées, sous forme d'un journal de bord, par l'artiste vidéaste Burt Barr, qui est aussi son mari. A l'instar d'un Merce Cunningham qui a su ouvrir d'autres perspectives à sa danse en la composant avec l'ordinateur, alors qu'il avait dépassé 70 ans, Trisha Brown annonce qu'il faut toujours compter avec elle. *« A Montpellier, j'ai réussi à répéter six jours d'affilée »*, dit-elle, surprise.

Geometry of Quiet, création mondiale de sa compagnie, qu'elle présentait parallèlement à son solo, témoigne également de ce renouvellement qu'elle est allée puiser tout au fond d'elle-même. L'épreuve de cette remise en question se lit sur son visage. *« Au moment où je cherche de nouvelles structures, plus que jamais on me parle de mes pièces passées. On continue à me demander* Glacial Decoy, Set and Reset, *tout le répertoire échafaudé avec Rauschenberg,* raconte-t-elle, un peu lassée. *On me parle aussi de mes chorégraphies* "in situ" *sur les toits de New York, le long des façades, sur des lacs, et toujours du groupe newyorkais que nous formions dans les années 1960 à la Judson Church, cassant tout ce qui pouvait ressembler à la tradition. »* On lui explique combien l'esprit de refus de la Judson Church, sa volonté de mélanger les arts, incarne aujourd'hui, en Europe, la référence pour toute une génération d'artistes. *« Est-ce qu'ils vident les salles comme nous le faisions ? »*, demande-t-elle, brusquement très intéressée.

A l'Opéra Berlioz, quand elle vient saluer avec sa compagnie, elle étincelle dans un ensemble noir de cosmonaute. *« Vous allez écrire qu'il a été dessiné par Irié ? »*, s'exclame-t-elle. La frivolité ravit l'austère. Elle ressemble certainement à cette aïeule de la région de Marseille qu'elle n'a jamais connue, elle qui est née du côté d'Aberdeen, dans le nord de la Californie. Comment cette fille des grands espaces, nerveuse, anxieuse, prompte à rompre, a-t-elle pu à ce point s'acclimater à New York ? Trisha Brown confirme qu'elle avait bien rendez-vous au World Trade Center le 11 septembre 2001. *« Mon directeur de plateau m'ayant affirmé que la nouvelle scène du théâtre des Twin Towers était superbe, je l'ai cru, et j'ai annulé mon rendez-vous ! »* Encore émue, elle ne peut s'empêcher d'ironiser sur la CIA ! Souffrant d'une hanche, elle demande à continuer l'entretien debout. *« Je suis quelqu'un qui a besoin de solitude. Je dois m'organiser un congé sabbatique. Dans mon pays, je n'ai du temps pour rien. Il faut pourtant que je pense à faire mon chef-d'œuvre »*, insiste-t-elle avec un sérieux inattendu.

Dominique Frétard

Théâtre du Hangar, jeudi 4 juillet à 19 h 30, vendredi 5 à 15 heures, samedi 6 à 20 h 45. Montpellier-Danse, tél. : 0-800-600-740.

LES GENS DU MONDE

■ **Henri Cartier-Bresson**, 93 ans, honorait de sa présence courtoise et amicale, le 2 juillet, le vernissage de l'exposition organisée par la galerie Claude-Bernard, rue des Beaux-Arts, à Paris. La présentation réunit, jusqu'au 20 septembre, une soixantaine de photographies, prises dans la capitale de 1932 à 1985, de la gare Saint-Lazare aux tours de Notre-Dame et au jardin du Palais-Royal. De nombreux artistes et amis du photographe étaient présents, dont le peintre **Pierre Alechinsky.**

■ Photographies de **Dominique Issermann** (en noir et blanc), texte de **Frédéric Mitterrand**, conteur légendaire des vies de reines et de stars : c'est le choix d'Isabelle Adjani et de Jean-Michel Jarre pour annoncer leur *« coup de foudre »* et leurs *« fiançailles »* dans le numéro de *Paris Match* du 4 juillet. *« Ils se sont rencontrés dans un restaurant. Ils se sont revus sans attendre. Ils ne se quittent déjà plus. Déjà ils parlent de mariage. »* Le musicien prépare un nouvel album et un concert au Danemark, tandis que l'actrice vient de rejoindre le tournage de *« Bon voyage »* sous la direction de Jean-Paul Rappeneau.

■ Le ministre de la culture, **Jean-Jacques Aillagon**, a donné, lors de sa première conférence de presse, la liste de ses *missi dominici.* Chacun d'eux est chargé d'un dossier *« chaud »*. Une universitaire, **Blandine Kriegel**, scrutera la violence à la télévision. Essayiste et romancière, **Catherine Clément** y jaugera la place de la culture. **Christophe Vallet**, le nouveau patron du Centre des monuments nationaux (Monum), doit réfléchir aux orientations de son mandat à la tête d'une institution récemment chahutée. **Jean-Pierre Bady**, ancien directeur du patrimoine, devra proposer une nouvelle répartition des rôles entre l'Etat et les collectivités locales en matière de protection du patrimoine. **Francine Mariani-Ducray**, directrice de la DMF, a la difficile tâche de préparer la réforme de la Réunion des musées nationaux (RMN) et la réorganisation des Musées nationaux. **Christine Juppé-Leblond**, inspectrice de l'éducation nationale, et **Anne Chiffet**, ancienne responsable de la musique et de la danse, évalueront le plan pour les arts à l'école. Quant à **André Ladousse**, conseiller de Catherine Tasca pour les affaires internationales, il doit intervenir sur le développement de la politique d'accueil et de formation d'artistes et de responsables étrangers.

■ **Philippe Simonnot**, journaliste et économiste, chroniqueur au « Monde des livres », est lauréat, pour son ouvrage *Vingt et un siècles d'économie* (Les Belles Lettres, 224 p., 13 €), du prix Rossi, qui récompense chaque année l'auteur du *« meilleur mémoire sur une question d'économie politique et sociale »*.

DOMINIQUE DHOMBRES

A coups de règle

C'ÉTAIT MERCREDI le jour de gloire de l'homme modeste.

Un discours de près d'une heure et demie devant l'Assemblée nationale, qu'on pouvait suivre intégralement en direct sur LCI parce que, de toute façon, il ne faisait pas très beau dehors.

La proximité, argument de vente des petits commerçants de quartier, érigée en vertu cardinale de la République. Des phrases courtes. Un goût certain pour l'allitération avec ce *« temps de l'action »* qui doit succéder au *« temps des élections »*. La volonté affirmée de simplifier la vie des Français. Le refus, bien dans l'air du temps, de toute idéologie. L'éloge des initiatives locales, de tout ce qui vient de ce fameux *« terrain »* qui est le maître mot du nouveau gouvernement. On aura donc plus de démocratie locale, y compris des référendums locaux comme en ont les Suisses, le mot de région sera inscrit dans la Constitution. On aura aussi et surtout plus de policiers, de gendarmes et de juges. Sans oublier, évidemment, ni *La Marseillaise* ni le drapeau.

La nouvelle majorité a beaucoup applaudi l'affirmation selon laquelle il n'y aurait plus désormais de remplacement systématique des fonctionnaires partant à la retraite. Jean-Pierre Raffarin a répété deux fois qu'il y aurait selon les cas augmentation, stabilité, ou réduction des effectifs.

Mais, pour les députés de droite, l'essentiel était dit. On allait faire reculer l'Etat. Au fond, les expérimentations locales, elle s'en moque un peu, la nouvelle majorité. Ce qui compte, ce sont les baisses d'impôt et la création des centres fermés pour les mineurs délinquants multirécidivistes. Jean-Pierre Raffarin était présent à ces deux rendez-vous décisifs.

A peine avait-il terminé que les comparaisons flatteuses fleurissaient. Jean-Pierre Raffarin était le nouveau Georges Pompidou, le nouvel Antoine Pinay. Pourquoi pas la réincarnation de François Guizot ? Cet homme rond inspire confiance, répète-t-on. On verra bien. En attendant, il y a un bruit assez désagréable qui a retenti tout l'après-midi, celui de la règle que le président de l'Assemblée, Jean-Louis Debré, frappait régulièrement contre son micro pour réclamer le silence et rétablir l'ordre.

Le « nouvel humanisme » était peut-être en marche, mais la présence au perchoir d'un ancien ministre de l'intérieur se faisait également sentir.

TÉLÉVISION

Un jour, être un autre Zizou

Pendant trois ans, le réalisateur Bruno Sevaistre a suivi une promotion d'adolescents de 13-14 ans venus faire leurs classes à Clairefontaine (Yvelines), sur les terrains de l'Institut national de football. Là, en suivant l'enseignement de la plus grande école du foot français (par laquelle sont passés Nicolas Anelka, Thierry Henry, Touré...), ils rêvent de devenir eux-mêmes un jour de nouveaux Zidane ou Djorkaeff. Pourtant, la concurrence est rude : observés, évalués, passés au crible sans arrêt, le mois de juin de chaque année voit certains d'entre eux quitter les lieux, sur la décision du directeur de Clairefontaine, le sévère M. Dusseau. Pour ceux-là, la déception est terrible. Pour les autres, l'espoir toujours de mise. Sur une promotion de 24 élèves, en effet, il arrive que le tiers d'entre eux deviennent professionnels en première division... De quoi pousser à *« travailler dur »* les jeunes Habib, Garra, Geoffrey et autres Olivier, qui quittent souvent pour la première fois le giron familial pour Clairefontaine. Sous le titre « L'enfance de l'art », les six premiers numéros de cette excellente série documentaire en 16 épisodes, diffusés chaque jour à 19 heures depuis le 1er juillet, sont ici rassemblés comme le seront les suivants, chaque vendredi à la même heure. — Lo. R.

« A la Clairefontaine », vendredi 5 juillet, 19 h 00, Canal+.

VENDREDI 5 JUILLET

▶ **La vie en face : Veilleuse de nuit**
22 h 15, Arte
Dans un petit hôtel parisien, la caméra d'Arielle Halfon glisse entre les voix de ses occupants. Elle commente le quotidien nocturne de cet hôtel dans lequel elle a travaillé pour arrondir ses fins de mois.
Entre les histoires qui s'enlacent, Arielle Halfon suggère des nuits douces-amères qui n'ont d'exceptionnelles que son regard.

▶ **S.L.A.P.**
23 h 45, France 2
Joe Cocker est l'invité d'honneur de S.L.A.P. (pour du Son, de la Lumière, des Anecdotes et du Public), une émission musicale toute nouvelle sur la grille de l'été. Au programme, une dizaine de chansons live de l'artiste.

▶ **La case de l'oncle doc : Du but au sifflet**
1 h 10, France 3
Jean-Marc Rodolphe était joueur de football professionnel, officiant comme gardien de but pour les équipes de Metz, Bastia, Le Mans puis Sedan.
En 1996, il décide de raccrocher, sans pour autant rejoindre les vestiaires. Aujourd'hui, à 37 ans, il est devenu arbitre. Après cinq années de reconversion, il exerce en deuxième division.

▶ **Une vie en poésie : Alexandre Trauner**
0 h 00, CinéClassics
Véritable orfèvre de l'illusion, Alexandre Trauner passe pour un « artiste magicien » des décors. Roberto Guerra et Eila Hershon retracent l'épopée cinématographique de ce *« petit homme »* de part et d'autre de l'Atlantique. Né en Hongrie, où il étudie la peinture, il devient l'assistant de René Clair et de Jacques Feyder après avoir fui le nazisme et s'être réfugié à Paris, en 1929. Il signera par la suite quelques-uns des plus somptueux décors qui servirent les films du tandem Prévert-Carné : *Drôle de drame, Quai des brumes, Hôtel du Nord, Les Visiteurs du soir.*
Sa carrière se poursuivra aux Etats-Unis, où il collaborera notamment avec Orson Welles. Homme simple et modeste, il s'attirera l'amitié de réalisateurs tels que Billy Wilder et Joseph Losey, avant de s'éteindre en décembre 1993, à l'âge de 87 ans.

RADIO

VENDREDI 5 JUILLET

▶ **Concert**
20 h 00, France-Musiques
En direct du 20e Festival international de musique baroque de Beaune, en Côte-d'Or, *Les Pièces de clavecin en concerts*, de Jean-Philippe Rameau, par les Talens lyriques, sous la direction de Christophe Rousset.

▶ **Night and Day**
21 h 00, France-Inter
En direct du Festival de jazz de Vienne, en Isère, l'émission présentée par Julien Delli Fiori permettra d'entendre Roy Haines, Christian McBride, Kenny Garrett, John Scofield, Joe Lovano et Dave Holland.

▶ **Surpris par la nuit : Saisir la guerre**
22 h 30, France-Culture
On ne les voit jamais à l'écran, on ne les entend pas au micro, mais, sans eux, tout reportage serait impossible. Ces gens de l'ombre que sont les cameramen et preneurs de son racontent, dans cette deuxième partie de « Surpris par la nuit », leurs relations avec les journalistes-intervieweurs, leur pouvoir de décision, mais aussi la peur qui a pu les saisir, du Biafra au Vietnam, de la guerre de six jours au Liban au Kosovo. Des coulisses souvent pertinentes, parfois anecdotiques.

CARNET

DISPARITIONS

Emmanuel Muheim

L'hôte de l'abbaye cistercienne de Sénanque

EMMANUEL MUHEIM s'est éteint, mardi 2 juillet, à l'hôpital de Cavaillon (Vaucluse). Suisse et savoyard, né le 23 juillet 1923 à Vallières (Haute-Savoie), ce montagnard accompli s'engage tout jeune dans la Résistance. Dans une première vie, poète et paysan, il dirige le domaine familial, fédère les producteurs de pommes et baptise les « Vergers de l'Albanais », écrit et correspond avec les poètes de son temps. Sa vie bascule en 1968 : la rencontre d'un homme, l'industriel Paul Berliet, et d'un lieu, l'abbaye cistercienne de Sénanque (Vaucluse), au pied des hauts murs de Gordes. Sénanque, que n'occupent plus qu'une poignée de moines âgés, se meurt. Berliet puis la régie Renault sauvent l'église et le cloître des XIIe et XIIIe siècles. Emmanuel Muheim l'habite, avec son épouse, Anne Stancioff Muheim et leurs cinq enfants. De 1969 à 1988, le Centre de rencontres de Sénanque sera l'un de ces lieux d'effervescence et de retrait où historiens et poètes, spécialistes des religions, artistes et sociologues échangent sans frontières. L'abbaye s'ouvre aux visiteurs – ils sont près de 20 000 par an dès 1988 –, se dote d'une librairie, d'une hostellerie.

« CHERCHEUR DE LUMIÈRE »

Emmanuel Muheim, tout en poursuivant une œuvre poétique exigeante – *L'Aïeule, Sur les brisées de sable, De blanc incendié* (éditions Créaphis et Eliane Vernay) –, écrivant l'histoire de la Durance ou des abbayes de Provence, publiant ses entretiens avec des peintres ou des religieux – *Le Moine et le Poète* (Albin-Michel) –, noue les amitiés, tisse les rencontres les plus improbables. En ce lieu où sont *« perceptibles »*, lui écrit son ami Georges Duby, *« les ordonnances de l'univers et les attributs de Dieu »*, vingt années durant s'entrecroisent François Cheng, Alain Touraine, Jean Tinguely, Michel Rocard, Edgar Morin, Claude Geffré, Henri Maldiney, des rabbins et des jésuites, des soufis et des Touaregs, des philosophes et des peintres. Pierre Mendès France, assis sur les dalles de la nef, écoute chanter sœur Marie Keyrouz. Les films de Tarkovski sont projetés sur le mur aveugle de la nef. Danielle Mitterrand monte à la bergerie, où un ermite veille les ruches et les lavandes. Les gestes universels de la prière, les œuvres de jeunes artistes contemporains, la redécouverte de la musique baroque font étape à Sénanque, si loin et si près du Luberon devenu chic.

Dans ses mémoires du lieu – *Les Ecrits de Sénanque* (Albin Michel) – il note : *« A vivre chaque jour à Sénanque sous l'autorité d'une architecture aussi rigoureuse, on ne peut qu'obéir à une parole, même secrète. Ou capituler. »* Entre la perte cruelle d'un fils emporté par les neiges et la « normalisation » de l'abbaye rendue aux cisterciens, ce « chercheur de lumière » iconoclaste, poète de peu de mots et peintre de peu de couleurs à la fin de sa vie, a capitulé sur le seuil d'une parole qu'il sut toujours inaccessible.

Jacques Bugier

■ **MARCEL VEYRIER,** ancien journaliste à *L'Humanité* dont il fut un des piliers de la rubrique internationale, est mort, jeudi 27 juin, à l'âge de 81 ans. Né dans le Pas-de-Calais en 1920, il interrompt ses études lors du déclenchement de la guerre et s'engage dans la Résistance. Arrêté en septembre 1942, il est d'abord enfermé dans le fort du Ha, à Bordeaux, puis déporté à Sachsenhausen, à Buchenwald et à Flossenburg. A son retour en France, en 1945, il choisit de devenir journaliste et travaille aux *Nouvelles de Bordeaux* et à *Ouest-Matin* à Rennes. En 1956, il devient correspondant permanent de *L'Humanité* en Yougoslavie. Marcel Veyrier, qui fut rédacteur en chef adjoint du quotidien communiste, est l'auteur de deux ouvrages consacrés à ce pays, *La Wehrmacht rouge* (1970) et *Tito et la révolution* (1974).

■ **LE PÈRE LÉON,** membre de la communauté Emmaüs, est mort, jeudi 27 juin, à l'âge de 64 ans, à Beuvry (Pas-de-Calais). Il avait rejoint Emmaüs dans les années 1970 à Bruay-la-Buissière, près de Béthune, et avait fondé Le Relais, entreprise spécialisée dans la récupération de vêtements qui emploie aujourd'hui 900 personnes en France. Le président de la République a rendu hommage à cette *« personnalité exceptionnelle, homme de cœur, de conviction et de foi qui a su mettre ses actes en conformité avec ses engagements et soulever des montagnes. Il a ouvert le chemin d'un monde plus juste, plus solidaire et plus humain »*, a affirmé Jacques Chirac dans un message de condoléances adressé à Emmaüs.

À LIRE EN LIGNE

Sur www.lemonde.fr/carnet, retrouvez les nominations, lois, décrets et décorations parus au Journal officiel*, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté 1er-2 juillet est publié :

● **Accord international :** un décret portant publication de l'accord entre la communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la Confédération suisse, d'autre part,sur la libre circulation des personnes, fait à Luxembourg le 21 juin 1999.

NOMINATIONS

Pierre Mayaudon, conseiller pour les anciens combattants au cabinet de Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense, a été nommé parallèlement directeur du cabinet de Hamlaoui Mekachera, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Jean-Paul Le Divenah a été nommé directeur du cabinet d'Hubert Falco, secrétaire d'Etat aux personnes âgées.

Alain du Boispéan a été nommé directeur du cabinet de Renaud Muselier, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

DOCUMENTS OFFICIELS

Le Sénat publie les projets de loi portant ratification de l'ordonnance relative à la partie législative du code de la route, du code de l'environnement et du code de commerce.
www.senat.fr/dossierleg/pjl01-318.html
www.senat.fr/dossierleg/pjl01-319.html
www.senat.fr/dossierleg/pjl01-320.html

Le Sénat publie le projet de loi concernant l'adaptation de la valeur en euros de certains montants exprimés en francs dans les textes législatifs.
www.senat.fr/dossierleg/pjl01-321.html

Le Sénat publie le projet de loi autorisant la décision relative aux privilèges et immunités accordés à l'Institut d'études et de sécurité et au Centre satellitaire de l'UE.
www.senat.fr/dossierleg/pjl01-324.html

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Magali GALTIER,
Ariel FUCHS
et **Marie-Kerguélen**
ont la joie d'annoncer la naissance de

Rebecca,

le samedi 29 juin 2002.

9, rue Jules-Dalou,
92240 Malakoff.

Anniversaires de naissance

« Au clair de la lune,
Mon grand-père »

Félix,

« Prête-moi ta plume
Pour t'écrire deux mots. »

Bon anniversaire !

Clémence et tout son petit monde.

Décès

– Le président,
Le comité directeur,
Et tous les membres d'Unibal (Union nationale des industries du bricolage, du jardinage et des activités manuelles de loisir),
ont la tristesse d'annoncer le décès accidentel, le 30 juin 2002, de

M. Daniel BARNAUD,
son vice-président.

Daniel Barnaud a largement contribué au développement et au rayonnement d'Unibal dont il a été l'un des principaux animateurs.

Ses obsèques auront lieu vendredi 5 juillet.

La cérémonie religieuse aura lieu, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin-des-Champs, 36, rue Albert-Thomas, Paris-10e.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Pantin.

– L'Association des traducteurs littéraires de France,
Les Assises de la traduction littéraire en Arles
ont la tristesse de faire part du décès brutal de leur collègue et amie,

Claire CAYRON,
traductrice du portugais,

survenu le 2 juillet 2002.

99, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

– Les éditions Corti
ont la douleur de faire part du décès de

Claire CAYRON,
traductrice et amie,

survenu le 2 juillet 2002.

Son incinération aura lieu à Mérignac, le lundi 8 juillet, à 14 h 30.

Elle avait choisi l'épitaphe du poète touareg Hawad.

« Jamais je ne me soumettrai à une vie
où le ventre guide le regard. »
Pour reprendre le mot
de sa fille Sylvie Caffarel :
« La beauté
est une grande résistante. »

– Paris. Alger. Montpellier. Meylan.

Mme Marthe Chevauchée,
Ses enfants, Madeleine, Paul, Michèle,
Ses onze petits-enfants,
Et ses six arrière-petits-enfants,
font part du décès de

M. Jacques CHEVAUCHÉE,

le 2 juillet 2002, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Sont associées dans leur deuil les familles Sainsot, Kautz, Martin, Decoster, Hendrickx et Van Bellegen.

Les funérailles auront lieu dans l'intimité.

– Le président de l'université Charles-de-Gaulle - Lille-III
a le regret de faire part du décès de

M. Pierre DEYON,
commandeur dans l'ordre
de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre national
du Mérite,
premier président et fondateur
de l'université Charles-de-Gaulle -
Lille-III,
ancien recteur de l'académie
de Strasbourg,

survenu le 26 juin 2002.

Ses collègues enseignants,
Le personnel,
Et les étudiants de Lille - III,
s'associent à la douleur de sa famille.

– La Rochelle.

Mme Jean-Marie Guilhabert,
son épouse,
Stéphanie et Frédéric Oudart,
Thomas Guilhabert et Albane,
ses enfants,
Mathilde et Jeanne,
ses petites-filles,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Marie GUILHABERT,
directeur départemental
du travail, de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Charente-Maritime,

survenu le 3 juillet 2002, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 5 juillet, à 14 h 15, en la cathédrale de La Rochelle, suivies de la crémation dans l'intimité familiale.

La famille ne recevra pas de condoléances et remercie toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

– Paul Aimé Novel,
son époux,
Yvonne Novel,
sa sœur,
Hélène Novel,
sa nièce,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Germaine NOVEL,
née **GRIVEL-DELLILAZ,**
docteur en droit,
lauréate des facultés de droit,
magistrat président de chambre
honoraire de la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 26 juin 2002, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont été célébrées le 3 juillet, au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Marie Renée Marcelle Marin,
sa mère,
Mme Yvette Marin,
son épouse,
Florence et Olivier,
ses enfants,
Les familles Marin, Herzhaft, Barasch,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel MARIN,
directeur des ressources humaines
SCIC Gestion, Paris,

survenu le 30 juin 2002, à l'âge de soixante ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au crématorium de Besançon, le 2 juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La direction,
Et l'ensemble du personnel de SCIC Gestion
ont la grande tristesse de faire part de la disparition de

Michel MARIN,
directeur des ressources humaines
SCIC Gestion, Paris,

survenue le 30 juin 2002.

Représentés aux obsèques qui ont eu lieu dans l'intimité au crématorium de Besançon, le 2 juillet, la direction et le personnel ont exprimé leur peine et leur soutien à sa famille.

– Jacqueline Moulin,
sa fille,
Alain Dufour
et sa famille,
Etienne et Ginette Moulin
et leurs enfants et petits-enfants,
Albert et Andrée (†) Moulin
et leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Claude et Eliane Moulin
et leurs enfants et petits-enfants,
Jean (†) et Florence Haut
et leurs enfants et petits-enfants,
François et Hélène Haut,
ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Les ouvriers qui, jusqu'au seuil de l'an 2000, ont partagé sous sa direction le labeur de l'imprimerie Le Soleil, 18, rue Saint-Sauveur, Paris-2e.
Ses amis nombreux d'Alger et de Paris
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Mme Yvette-Marie MOULIN
née DUFOUR,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu, en son domicile, le 2 juillet 2002, dans sa quatre-vingt-treizième année.

"Femme d'honneur" et de travail qui a toujours suscité respect et admiration, elle reposera désormais dans le caveau familial du cimetière de Champdolent (Charente-Maritime) auprès de

Pierre MOULIN,

son mari, décédé en 1972.

Que soit profondément remercié le docteur Dominique Monchicourt, médecin généraliste, qui, de jour et de nuit, sut l'accompagner de ses soins et de sa présence.

J. Moulin
119, rue Raymond-Losserand,
75014 Paris.

– Joëlle et Christian Foulonneau,
Paul et Marie-Jo Robbe,
Jean-Christophe Foulonneau, Marion, Léa,
Isabelle Foulonneau, Alexandre,
Ivan Foulonneau,
Olivier, Thyllie, Jucsie Robbe,
Mme Louis Gourand,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Henri Robbe,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Robbe, Gourand, Le Tacon, Fayot, Sevellec, Bolomey, Picard, Hamelin, Crottaz, Fardet, Parrod, Hennequin, parentes et alliées,
L'Amicale FFI de Salins,
Les médaillés de la Résistance de Franche-Comté,
Les amis du Musée de la Résistance,
Le personnel du Lycée climatique de Salins-les-Bains,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marcelle ROBBE,
née **ARMAND,**
médaillée de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
combattante volontaire de la Résistance,
officier des Palmes académiques,

survenu le 26 juin 2002, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Ses obsèques civiles ont eu lieu à Salins-les-Bains, le 29 juin.

Dons à la recherche médicale.

Les Prés Cantaux,
39110 Salins-les-Bains.

Condoléances

– Les personnels administratifs et enseignants du Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon s'associent au deuil de la famille et des proches suite au décès de

Monique MATHON,
professeur de l'établissement
depuis sa création en 1980.

Anniversaires de décès

– Bois-d'Arcy.

Le 5 juillet 2001, disparaissaient tragiquement en Allemagne

Janine DUGUÉ

et sa petite-fille

Lénaïg,

âgée de treize ans.

Souvenez-vous, elles étaient notre joie et resteront notre lumière.

Famille Dugué, Largillière, Guerson.

– Le 5 juillet 2001,

Henri LEROUX,
professeur de philosophie,

nous a quittés.

Le vide qu'il a laissé, nul désormais ne pourra le combler.

Sa famille.

– Le 5 juillet 2001,

Christian LIESSE

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé partagent avec nous son souvenir.

Souvenir

Chafika MESLEM.

Maman,

le 2 juillet 2000, tu nous as quittés brusquement.

Que ceux qui t'ont connue pensent à toi, et à

Mona,

qui est toujours dans le coma.

Ryma et Souad Sellami.

Débats

Prix Œdipe
Animé depuis dix ans
par des psychanalystes,
Œdipe le Salon reçoit,
chaque mois, un auteur psychanalyste
dont l'ouvrage est discuté en présence
d'un large public.
Un prix récompense, en fin d'année,
un des livres présentés.
La remise du **Prix Œdipe** 2002,
accompagnée d'un débat, aura lieu
le mardi 9 juillet, à 20 h 45,
à la librairie **Le Divan,**
203, rue de la Convention, Paris-15e.
www.oedipelesalon.com

Soutenances de thèse

– **Désiré Wa Kabwe Segatti** a obtenu, le 24 juin 2002, à l'université Paris-Sorbonne, sa thèse de doctorat de littérature comparée intitulée **« Jeunesse, littérature et écriture dans le Zaïre contemporain 1970-1996 »,** mention Très Honorable, avec félicitations du jury.

CARNET DU MONDE
Téléphones :
01.42.17.39.80 **01.42.17.29.96** **01.42.17.38.42**
Fax : 01-42-17-21-36 - e-mail: carnet@mondepub.fr

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

● Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la «une» de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

Vous êtes abonné(e)
*Pour les suspensions ou transferts vacances : **0 825 022 021** (0,15 € TTC la minute) ou par Internet : **www.lemonde.fr** (Rubrique «le quotidien/abonnements»)*
Votre numéro d'abonné **(impératif)** : |_|_|_|_|_|_|_|_|
Prénom : ..... Nom : .....
Commune de résidence habituelle (impératif) : |_|_|_|_|_|
❑ Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)
du : ..... au : .....
❑ Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)
du : ..... au : .....
Votre adresse de vacances :
Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE		FRANCE
❑ 2 semaines	(13 n°)	14,60 €/(95,77 F)
❑ 3 semaines	(19 n°)	21,10 €/(138,41 F)
❑ 1 mois	(26 n°)	26,35 €/(172,84 F)
❑ 2 mois	(52 n°)	57,60 €/(377,83 F)
❑ 3 mois	(78 n°)	85,60 €/(561,50 F)
❑ 12 mois	(312 n°)	301,50 €/(1.977,71 F)

Offre valable jusqu'au 31/08/2002

Vous n'êtes pas abonné(e)
Pour tout autre renseignement : 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi, ou par Internet : abo@lemonde.fr
201MQVEC
Votre adresse de vacances :
du : ..... au : .....
Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....
Votre adresse habituelle :
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....
Votre règlement : ❑ Chèque bancaire ou postal joint
❑ Carte bancaire n° : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
En France métropolitaine uniquement.
Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chantilly Cedex
Date et signature obligatoires :

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE/AGENDA
Tous les mercredis datés jeudis
TARIFS 2002
PARTICULIERS : FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **93 € / 610,04 F TTC**
- 4 Parutions : **132 € / 865,86 F TTC**
18,50 € / 121,35 F TTC la ligne suppl.
ABONNÉS : FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **80 € / 524,77 F TTC**
- 4 Parutions : **112 € / 734,67 F TTC**
17,50 € / 114,79 F TTC la ligne suppl.
☎ **01.42.17.39.80** - Fax : 01.42.17.21.36

À NOS ABONNÉS
Pour vos changements d'adresse durant vos vacances
par Internet
www.lemonde.fr
(rubrique « le quotidien/abonnements »)
ou par téléphone
0825 022 021
(0,15 € TTC/min)

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 4 JUILLET

TF1

14.45 Une voleuse de charme Téléfilm. Tommy Lee Wallace (EU, 1998) ◯ **16.25** Dingue de toi Série **17.00** Melrose Place Série **17.55** Sous le soleil Série **18.55** Qui veut gagner des millions ? Jeu **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.55 JULIE LESCAUT Amour blessé. Série. Avec Véronique Genest, Jean-Pierre Durand, Mouss Diouf, Renaud Marx, Alexis Desseaux (France, 2001). 5732162
Témoin du braquage meurtrier d'un convoi de fonds, Julie commence par vérifier l'honnêteté de la société victime de l'agression.

22.40 COLUMBO Tout n'est qu'illusion. Série. Avec Peter Falk, Jack Cassidy, Nehemia Persoff, Bob Dishy (EU, 1976). 3150461
Columbo enquête sur le meurtre d'un patron de night-club.

0.30 Koh Lanta Episode n°1. **1.35** Notre XXe siècle Les bruits de la mer. **2.30** Reportages Trois femmes d'action. 5883124 **2.55** Enquêtes à l'italienne 4119327 **3.50** Histoires naturelles 2491853 **4.40** Musique (35 min).

FRANCE 2

15.00 Un cas pour deux **16.05** Des chiffres et des lettres **16.30** Un livre **16.35** En quête de preuves **17.25** Qui est qui ? **18.05** JAG **18.55** On a tout essayé **19.40** Histoires formidables **19.50** Un gars, une fille **20.00** Journal.

21.05 SPÉCIALE FRANCE-ALGÉRIE Je t'aime, moi non plus. Présenté par Thierry Thuillier et Patrick Boitet. En Algérie : le retour au bled ; L'Algérie à deux vitesses ; En France : les dérouilleurs ; Français mais pas Gaulois. Avec Alexandre Arcady, Idir, Azouz Begag, Malek Boutih, M. Le Forestier. 6408013
A l'occasion du quarantième anniversaire de l'indépendance algérienne...

23.10 1956, UNE SALE HISTOIRE Documentaire. Emmanuel Plasseraud. 5519452
Témoignages sur la guerre d'Algérie.

0.05 Journal 8667785 **0.20** ET 3.55 Météo.

0.25 Nikita Série ○ **1.10** Eurocops Série ◯ **2.05** Le Corbusier ◯ **3.05** La Fatalité ou le Secret de la salle d'ambre 24246259 **3.40** 24 heures d'info 3122853 **4.00** Conan Série 1915018 - 3903650 ◯ (80 min).

FRANCE 3

15.15 Le Prix de l'amour Téléfilm. Rolf von Sydow (All., 1997). ○ **16.50** La Gloire oubliée Téléfilm. Burt Reynolds (EU, 1993). **18.25** Questions pour un champion **18.55** 19-20 de l'info, Météo, Tout le sport **20.25** C'est mon choix...

20.55 NOYADE INTERDITE Film. Pierre Granier-Deferre. Avec Philippe Noiret, Guy Marchand, Elisabeth Bourgine, Anne Roussel, Gabrielle Lazure (Fr. - It., 1987) ○. 5830758
Un policier enquête sur des morts mystérieuses survenues dans une petite station balnéaire.

22.40 Météo, Soir 3.

23.10 LE SOURIRE Film. Claude Miller. Avec Jean-Pierre Marielle, Richard Bohringer, Emmanuelle Seigner, Chantal Banlier, Nadia Barentin (France, 1994) ◯. 1123471
Un regard salace et cynique.

0.35 La Case de l'oncle doc Documentaire. 1890940 **1.30** Capitaine Flam 7384230 **1.55** Soir 3 **2.20** Témoins extraordinaires Spécial découvertes. 5803582 **4.20** Dans les coulisses de... La vie de camping. 3916124 (25 min).

CANAL+

16.00 Les Dromadaires sauvages d'Australie **16.55** Pokémon 2 Film ◯ ► *En clair jusqu'à 20.05* **18.35** Allô la Terre, ici les Martin **19.00** A la Clairefontaine **19.30** Journal, Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz Best of.

20.45 LE CHOIX D'UNE VIE Film. Tony Goldwyn. Avec Diane Lane, Viggo Mortensen, Liev Schreiber, Anna Paquin, Tovah Feldshuh (Etats-Unis, 1999) ◯ 874075
Une jeune mère de famille est confrontée à l'arrivée des hippies pour le festival de musique de Woodstock en 1969. Chronique nostalgique conformiste.

22.30 PERPÈTE ■ Film. Ted Demme. Avec Eddie Murphy, Martin Lawrence, Obba Babatundé (EU, 1999, v.o.) ◯ 4642181 **0.15** Black Books Perte de mémoire ◯ 20785 **0.40** South Park Timmy ! Série ○ 5396124

1.05 Léon Morin, prêtre ■ ■ Film. J.-P. Melville (Fr., 1961) ◯ 2852327 **3.00** Le Tableau noir ■ ■ Film. Samira Makhmalbaf (Iran - Italie, 2000, v.o.) ◯. 5411495 **4.25** Le Monde des ténèbres Série ○. 2671227 (100 min).

FRANCE 5 / ARTE

15.35 Denzel Washington **16.35** Des bateaux et des hommes **17.35** 100 % question **18.05** La Traversée de la rivière Mara **19.00** Voyages, voyages Fès Meknès **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Trois rounds pour la paix.

20.40 COUNTRY ■ Film. Kevin Liddy. Avec Lisa Harrow, Des Cave, Dean Pritchard, Pat Laffan (Irlande, 2000, v.o.). 988617
A la mort de son père, une femme s'installe chez son beau-frère, un veuf qui élève ses deux fils « à la dure ». Description psychologique ou secrets de la famille et absence de communication jouent un rôle central...

22.15 THEMA - XXY, ENQUÊTE SUR LE TROISIÈME SEXE Magazine. 3995926 **22.16** Thema - Les Hermaphrodites, univoque, équivoque 104631926 **23.10** Thema - Le Mythe de l'hermaphrodite 1209433

23.25 Thema - Southern Comfort Film. Kate Davis. Avec Robert Eads (v.o.). 3234704 **0.45** Programmation spéciale - Court-circuit (le magazine) New York, les années 60. 7375308 **1.40** Les Celtes [1/2] (50 min). 4933563

M6

15.15 Les Anges du bonheur **16.00** ET 17.30 En direct du Loft **16.30** M6 Music **18.00** Le Clown Série **19.00** Loft Story **19.45** Caméra café **19.50** Tour de France à la voile **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille.

20.50 LOFT STORY 2 : LA FINALE ATTENTION, CE SOIR C'EST LA GRANDE FINALE DE « LOFT STORY SAISON 2 » Divertissement présenté par Benjamin Castaldi et Séverine Ferrer. 72247181
Qui d'Angela et Karine, d'une part, et de Thomas et David, d'autre part, l'emportera ce soir ?

23.30 LOFT STORY 2 : TOUS DANS LE LOFT ! Divertissement présenté par Benjamin Castaldi, Séverine Ferrer. 755907
Ce soir, un couple a été déclaré grand vainqueur de cette seconde édition.

1.28 Tour de France à la voile Magazine. 311190679 **1.29** Météo **1.30** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (330 min) 75535495

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.35 Série noire ■ ■ ■ Alain Corneau. Avec Patrick Dewaere, Myriam Boyer, Marie Trintignant (France, 1979, 115 min) ◯ **CineCinemas 1**
15.05 Fight Club ■ ■ David Fincher (Etats-Unis, 1999, 140 min) ○ **Cinéstar 1**
16.15 The War Zone ■ ■ Tim Roth (Grande-Bretagne, 1999, v.m., 95 min) ○ **CineCinemas 2**
17.10 La Peau d'un autre ■ Jack Webb (Etats-Unis, 1955, v.m., 95 min). **TCM**
18.45 Le Fantôme de Cat Dancing ■ ■ Richard C. Sarafian (Etats-Unis, 1973, v.m., 120 min). **TCM**
19.10 Cinquième colonne ■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1942, N., 95 min) ◯ **CineClassics**
20.45 Bobby Deerfield ■ ■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1977, 120 min) ○ **TCM**
21.00 Douce ■ ■ ■ Claude Autant-Lara (France, 1943, N., 105 min) ◯ **Cinétoile**
22.20 Les Truands ■ ■ Carlo Rim (France, 1956, N., 95 min) ◯ **CineClassics**
22.35 Orange mécanique ■ ■ ■ Stanley Kubrick (GB, 1971, v.m., 130 min) ◯ **CineCinemas 3**
23.55 Bébert et l'omnibus ■ ■ Yves Robert (France, 1963, N., 100 min). **Festival**
0.25 Je hais les acteurs ■ ■ Gérard Krawczyk (France, 1986, 90 min) ◯ **Cinétoile**

DÉBATS

22.10 Forum public. Algérie : quarante ans d'indépendance. **Odyssée**

MAGAZINES

17.05 Les Lumières du music-hall. Joe Dassin. Céline Dion. **Paris Première**
17.10 Comme à la télé. Invités : Evelyne Thomas ; Bertrand Mosca ; Jacky. **Match TV**
18.55 J'y étais. Avec Isild Le Besco ; David Lowe. **Match TV**
19.00 Explorer. La baleine du Pacifique. Le Jitterbug. Montagnes russes. **National Geographic**
19.10 ET 20.10 **L'Invité de PLS.** Luc Ferry. **LCI**
20.05 Temps présent. Morte à l'arrivée. Dans les bras du poulpe. Je vais aux p... **TSR**
23.05 Recto Verso. Bertrand Tavernier. **Paris Première**
0.05 Plaisir de France. Fanny Ardant. **Match TV**

DOCUMENTAIRES

17.00 Les Aborigènes d'Australie. **National Geographic**
17.00 Mémoire de cent ans de chansons. [1/4]. **Histoire**
17.50 Pierre Nora. [4/4]. Les lieux. **Histoire**
18.45 Martin Luther King, mort à Memphis. **Histoire**
19.00 Chili, le feu et la glace. **Voyage**
19.05 La Muraille des dingos. **Odyssée**
19.30 Femmes fatales. Meg Ryan. **TPS Star**
19.30 Océanide. La basse Californie, terre inviolée. **Odyssée**
19.35 La Légende du général Custer. **Histoire**
19.45 Les Mystères de l'Histoire. Les princes sacrifiés du royaume d'Angleterre. **La Chaîne Histoire**
20.00 La Route transasiatique. [2/7]. Le Pakistan : entre Chitral et Pathanistan. **Voyage**
20.15 Hollywood Stories. Harrison Ford. **Paris Première**
20.45 Nazisme, un avertissement de l'histoire. [5/6]. Terminus Treblinka. [6/6]. La fin du Reich. **Planète**
22.35 Quatre femmes de premier plan. Le droit de rêver. **Histoire**
22.50 Légendes. Jacqueline Bisset. **Téva**
23.00 Pilot Guides. Madagascar. **Voyage**
23.30 Robert Kennedy, fin d'un rêve américain. **Histoire**
0.30 1956, une sale histoire. **TV 5**
0.35 Mission impossible dans l'Ouest sauvage. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne. Demi-finales dames. A Wimbledon. **Pathé Sport**

DANSE

17.00 Le Lac des cygnes. Chorégraphie de Vladimir Bourmeister. Musique de Tchaïkovski. Opéra-Bastille, en 1992. Par le Corps de ballet de l'Opéra de Paris. Avec Marie-Claude Pietragalla, Patrick Dupond... **Mezzo**

MUSIQUE

19.15 Bach. *Les Variations Goldberg*. Enregistré en 1985. Avec Dmitry Sitkovetsky (violon), Misha Maisky (violoncelle), Gérard Caussé (alto). **Mezzo**
21.00 L'Orchestre de Bosnie-Herzégovine. Fès, 1996. **Mezzo**
22.45 London Community Gospel Choir. Fès, 1996. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

18.00 Dîner à huit heures. Ron Lagomarsino. **Festival**
18.15 Marie s'en va t'en guerre. David Delrieux. **TV 5**
20.40 L'Eté 36. Yves Robert. [1 et 2/2]. **Festival**

SÉRIES

19.05 Homicide. Pardonnez-nous nos faux pas. **Série Club**
19.55 Docteur Quinn, femme médecin. Joyeux anniversaire, docteur Quinn ◯ **Téva**
21.00 Le Chevalier de Maison Rouge. Mardoche. Le greffier de la guerre. Les amants. **Histoire**
21.40 High Secret City, la ville du grand secret. Une question de confiance. **Série Club**
22.25 413 **Hope Street.** Fatherhood (v.o.). **Série Club**
22.35 Michael Hayes. Scandale au commissariat. **TMC**
23.35 Manhattan, AZ. Tout était si parfait (v.m.) ◯ **Jimmy**
0.00 Les Cinq Dernières Minutes. Les Cheveux en quatre ◯ **Canal Jimmy**
0.45 The Golden Girls. Un violon sur le ring (v.o.). ◯ **Téva**

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Le Gai Savoir.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre national de Lyon, dir. David Robertson : œuvres de Phee, Walton, Prokofiev.
23.00 Soirée privée.
1.00 Programme Hector.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Durante, Haendel, Vivaldi, Geminiani.
20.40 L'Ecole de Barbizon. Œuvres de Liszt, Wagner, Rossini, Schubert, Meyerbeer ; *La Juive* : *Cavatine*, de Halévy, par l'Orchestre Philharmonia, J. Carreras (Eléazar) ; Œuvres de Liszt, Mendelssohn, Weber, Bellini, Gounod, Berlioz.
22.50 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Schubert, Mahler.
0.00 Les Nuits de radio Classique.

VENDREDI 5 JUILLET

TF1

12.10 Attention à la marche ! **12.50** A vrai dire **13.00** Journal, Météo, Trafic **13.50** Les Feux de l'amour **14.45** Scandaleusement vôtre Téléfilm. Bruce McDonald. Avec Michele Lee (EU, 1998) ◯ **16.25** Dingue de toi Série **17.00** Melrose Place Grandes promesses. Série **17.55** Sous le soleil L'important c'est d'aimer. Série **18.55** Qui veut gagner des millions ? **19.55** Météo, Journal, Météo, Trafic infos.

20.50 KOH LANTA Episode n°2. Jeu présenté par Denis Brogniart. 7705037
Les choses sérieuses commencent pour l'équipe jaune, les Ventanas et l'équipe rouge, les Tambor, avec un jeu de confort au programme. Alors que les quinze participants restants ressentent les premiers effets de la faim et de la fatigue.

21.50 L'ÉMISSION DES RECORDS Divertissement présenté par Valérie Benaïm et Nicolas Deuil, avec la participation de Mickael Feldman. Invités : Geneviève de Fontenay, Jean-Pascal. 6795563
Une formule remaniée pour l'« Emission des records », présentée par Valérie Benaïm.

23.20 Sans aucun doute Magazine. 59961018 **1.45** Notre XXe siècle A votre santé. 1743490

2.40 Reportages Le plus beau cimetière du monde. 4575411 **3.05** Enquêtes à l'italienne Série. 1025273 **4.00** Histoires naturelles La pêche dans les lacs de Haute-Savoie. 6563493 **4.30** Musique (35 min) 9569934.

FRANCE 2

12.20 Pyramide **12.55** Météo, Journal, météo, Point route **13.55** Inspecteur Derrick Un cierge pour l'assassin **15.00** Un cas pour deux Tueur à gages **16.05** Des chiffres et des lettres **16.30** Un livre **16.35** En quête de preuves Cœur fragile **17.25** Qui est qui ? Best of. **18.05** JAG Bravoure. Série **18.55** On a tout essayé **19.45** Histoires formidables **19.50** Un gars, une fille **19.55** Objectif Terre **20.00** Journal.

20.55 LA CRIM' LES YEUX OUVERTS Série [3/6]. Dennis Berry. Avec Clotilde de Bayser, Jean-François Garreaud, Marc Berman, Dominique Guillo, Teco Celio (2000) ◯ 1736124
21.50 La Crim' [4/6]. Le masque rouge. Série. Dennis Berry. Avec Marc Berman. 2077834
22.50 Avocats et associés [5/6]. Parole d'honneur. Série. Philippe Triboit. Avec Frédéric Gorny, François-Eric Gendron. 4264872 ◯

23.45 S.L.A.P. Magazine. Invité : Joe Cocker. 3474747
« Du Son, de la Lumière, des Anecdotes et du Public », tel est le concept de cette toute nouvelle émission musicale dédiée au rock. L'invité a carte blanche pour satisfaire le public.

1.05 Journal de la nuit, Météo **1.25** *Missa solemnis*, de Beethoven Cité de la musique 1999. Dir. Colin Davis. 58177631

2.50 1956, une sale histoire Documentaire. 4187728 **3.45** 24 heures d'info, Météo **4.05** Tunisie La Tunisie au féminin. Documentaire. 6075032 ◯ **4.15** Conan L'ombre de la mort. Série (45 min) 9360065

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix **14.25** Drôles de dames La cage aux dames. Série **15.15** Christine Cromwell A bout portant. Série **16.50** Prenez mon nom, ma femme et mon héritage Téléfilm. Richard T. Heffron. Avec Gene Barry (EU, 1971). **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** La Météo des plages **20.15** Tout le sport **20.25** C'est mon choix... ce soir Magazine.

20.55 ATHLÉTISME GOLDEN LEAGUE. Meeting de Paris - Saint-Denis. 6742259
La Golden League propose huit rendez-vous. Après Oslo, le 28 juin, et le Stade de France, cette répétition des Mondiaux 2003 se produira à Rome, Monaco, Zurich, Bruxelles, Berlin et Paris, le 14 septembre à Charlety.
22.50 Météo, Soir 3

23.10 PIERRE PALMADE, 33 ANS... Documentaire. Mireille Dumas. 9585259
Un portrait plein de rires et d'émotion d'un artiste qui ne s'était jamais autant livré.

1.15 Du but au sifflet Documentaire. 6863693 **2.05** Capitaine Flam Série. Le secret de Wrakar. 3052761 **2.35** Soir 3

3.00 Athlétisme Golden League. Meeting de Paris - Saint-Denis. Au Stade de France. 6279148 **4.50** La Case de l'oncle Doc Inlandsis, dans le secret des glaces Documentaire. Antoine de Maximy (25 min) 5004322.

CANAL+

14.30 Mademoiselle ■ Film. Philippe Lioret **15.40** Le Pire des Robins des Bois **16.00** Planète rouge Film. Antony Hoffman. Avec Carrie-Anne Moss ○ **17.45** Black Books Le Petit Livre du calme. Le premier jour de Manny. Série ► *En clair jusqu'à 20.45* **18.33** Les Faell 2 **18.35** Allô la Terre, ici les Martin **19.00** A la Clairefontaine [6/16] **19.30** Journal, Zapping, Les Guignols, Burger Quiz **20.45** La Grande Course.

21.10 A LA CLAIREFONTAINE L'enfance de l'art. [1/3] Documentaire (2002) 4968747
Un condensé des six premiers épisodes de la série, racontant la première année de formation de quelques apprentis footballeurs à Clairefontaine.

22.30 Surprises **22.45** Making of *Apparences*, de Robert Zemeckis.

23.00 APPARENCES ■ Film. Robert Zemeckis. Avec Michelle Pfeiffer, Harrison Ford, Diana Scarwid, Amber Valletta, James Remar (EU, 2000) ◯ 2962871 **1.05** Black Books [5/12]. Nuit de survie. Série (v.o) 5357070 ◯ **1.30** South Park Pip. Série (v.o). 7359544 ○ **1.55** Le Sang du frère Téléfilm. John Badham. Avec Jeanne Tripplehorn, Corin Nemec (Etats-Unis - Canada, 2002). 58152322 ○

3.20 Le Petit Voleur ■ Film. Erick Zonca. Avec Nicolas Duvauchelle (Fr., 1999). 2583032 ◯ **4.20** Nicky, détective de choc Téléfilm. Peter Bloomfield. Avec Kim-Maree Penn, Thomas Calabro (Austr., 2001, 100 min). 6195902 ○

FRANCE 5 / ARTE

12.05 Midi les zouzous **13.45** Le Journal de la santé **14.05** Les Etoiles du cinéma Russel Crowe **14.35** Idéal Palace [5/6]. Le Taj Mahal de Bombay **15.35** Cap à l'Est Roumanie, Mioritza **16.35** A la vie, à la mort **17.35** 100 % question **18.05** Cités sauvages [3/4]. Toronto **19.00** Tracks Magazine **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Magazine. Le Peuple John Frum.

20.40 CYCLOMANIA Téléfilm. Simo Halinen. Avec Lauri Nurkse, Tommi Mujunen, Elena Leeve, Seppo Pääkkönen, Tarja Heinula (Finlande, 2001). 574230
En Finlande, pendant l'été, deux jeunes cyclistes prometteurs, membres du même club, se disputent la tête du peloton et le cœur d'une jeune et jolie femme.

22.15 LA VIE EN FACE VEILLEUSE DE NUIT Documentaire. Arielle Halfon (France, 2002). 6488679
A la réception d'un petit hôtel parisien, la veilleuse de nuit recueille les confidences parfois banales, parfois insolites, des clients de passage.

23.05 Profils Ulay in photography. Documentaire. Marjoleine Boonstra (Pays-Bas, 1997). 2500105

0.15 Les Savates du Bon Dieu ■ ■ ■ Film. Jean-Claude Brisseau. Avec Stanislas Merhar, Raphaële Godin (France, 1997) ○ 6986341 **2.00** Les Celtes [2/2]. Aux marges de l'Empire romain. Documentaire (45 min) 5025254.

M6

12.05 La Vie de famille Série **12.30** Météo **12.35** La Petite Maison dans la prairie Les larmes. Série **13.35** Souvenirs d'avril Téléfilm. Bob Clark. Avec Mark Harmon (EU, 1999) ◯ **15.15** Les Anges du bonheur Le héros **16.05** M6 Music **17.10** Le Clown Série **18.00** Le Clown Série **19.00** Loft Story **19.45** ET 20.40 Caméra café **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Série **20.38** Faire simple.

20.55 L'ATTAQUE DES REQUINS TUEURS Téléfilm. David Worth. Avec Nikita Ager, Daniel Alexander, Caroline Bruins, Thorsten Kaye, Danny Keogh (Etats-Unis - Afrique du Sud, 2000) ○ 3181853
Un énorme requin blanc s'échappe malencontreusement d'un parc d'attractions et donne libre cours à ses instincts sanguinaires.

22.35 LE MONSTRE DU LAC Téléfilm. Richard Huber. Avec Barbara Rudnik, Stefan Reck, Peter Rühring, Anna Schmidt, Andrea Zogg (Allemagne, 1998) ○ 7247835
Les manipulations génétiques de chercheurs sur l'embryon d'une créature amphibie virent au cauchemar.

0.08 Tour de France à la voile Magazine. **0.09** Météo **0.10** Loft Story Magazine. 3364877 **2.00** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (280 min). 29558506

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.05 Espionne de mon cœur ■ Norman Z. McLeod (Etats-Unis, 1951, v.o., 90 min) ◯ **Cinétoile**
14.15 Le Maître de musique ■ ■ Gérard Corbiau (Belgique, 1987, 100 min) ○ **CineCinemas 2**
14.35 Le Mariage de Chiffon ■ ■ Claude Autant-Lara (France, 1941, N., 100 min) ◯ **Cinétoile**
14.45 Arachnophobie ■ Frank Marshall (Etats-Unis, 1990, 110 min) ◯ **Cinéstar 1**
15.35 Un monde parfait ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1993, v.o., 135 min) ◯ **Cinéstar 2**
15.50 Orange mécanique ■ ■ ■ Stanley Kubrick (GB, 1971, v.m., 130 min) ○ **CineCinemas 3**
16.45 Grande dame d'un jour ■ ■ ■ Frank Capra (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 95 min) ◯ **CineClassics**
17.15 Haut les flingues ■ Richard Benjamin (Etats-Unis, 1985, v.m., 95 min). **TCM**
18.50 La Terre des pharaons ■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1955, v.m., 110 min). **TCM**
21.00 Les Enfants du paradis ■ ■ ■ Marcel Carné (France, 1943, N., 95 min) ◯ [1/2] **CineClassics**
21.00 Cyrano de Bergerac ■ ■ ■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1989, 140 min) ◯ **TPS Star**
22.35 Les Enfants du paradis. Marcel Carné (France, 1943, N., 85 min) [2/2]. **CineClassics**
23.20 Tenue de soirée ■ ■ ■ Bertrand Blier (France, 1986, 85 min) ◯ **TPS Star**
0.15 Midnight Run ■ ■ Martin Brest (Etats-Unis, 1988, v.o., 120 min) ○ **CineCinemas 1**

DÉBATS

22.10 Forum public. Sida, maladie oubliée ? **Public Sénat**

MAGAZINES

13.00 Explorer. Rendez-vous avec la baleine du Pacifique. Le Jitterbug. Montagnes russes. **National Geographic**
14.00 FBI. Invités : Robert Hue ; Arlette Laguiller. **Match TV**
16.15 Recto Verso. Bertrand Tavernier. **Paris Première**
17.05 Faxculture. L'Afrique par elle-même : 100 ans de photographies. **TV 5**
17.10 Les Lumières du music-hall. Ivan Rebroff. Richard Anthony. **Paris Première**
18.55 J'y étais. Invités : CharlElie Couture ; Jean-François Kahn. **Match TV**
19.00 Explorer. Moments extrêmes, quand tout s'arrête. Les cygnes, voyageurs infatigables. Sylvia Earle, portrait d'une aquanaute. **National Geographic**
20.45 Plaisir de France. Marcel Marceau. **Match TV**
0.50 Des livres et moi. Invités : Valérie Mréjen ; Mehdi Belhaj Kacem. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.00 Océanide. La basse Californie, terre inviolée. **Odyssée**
17.00 Nature. La preuve par pieuvre. **National Geographic**
17.55 Anouar el-Sadate, la mort du pharaon. **Histoire**
18.10 Hollywood Stories. Harrison Ford. **Paris Première**
18.10 Né en Afrique. Le Botswana. **Odyssée**
18.25 Nazisme, un avertissement de l'histoire. [4/6]. L'avertissement de la Pologne. **Planète**
18.30 L'Hôtel en folie. [1/6]. **Voyage**
18.40 Patrice Lumumba, mort au Congo. **Histoire**
19.35 Schoelcher, un homme contre l'esclavage. **Histoire**
19.45 Action Heroes. Tom Cruise. **TPS Star**
19.50 Police poursuites. **13ème RUE**
19.55 Nord-Vietnam. **Odyssée**
20.15 Hollywood Stories. Martin Scorsese. **Paris Première**
20.45 Le Chaînon manquant. **Planète**
21.00 Alerte ! Accidents de voiture. **National Geographic**
21.00 L'Enigme de l'« Oiseau blanc ». **Histoire**
21.15 Les Murs de sable. **La Chaîne Histoire**
21.45 L'Armée des anges. **Odyssée**
22.20 Musées du monde. Le musée Goeldi (Brésil). **Histoire**
22.45 Dans l'ombre de Moon. **Odyssée**
23.00 Chasseur d'épaves. Le sous-marin perdu de Hitler. [1/2]. **National Geographic**
23.00 Pilot Guides. Les montagnes Rocheuses. **Voyage**
0.10 Entretiens avec Germaine Tillion. [4/4]. Ethnologue et philosophe. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne. Demi-finales messieurs. A Wimbledon. **Pathé Sport**
17.00 Triathlon. Championnats d'Europe. Epreuve Elite dames. A Gyor (Hongrie). **Eurosport**

DANSE

18.00 Songs of the Wanderers. En 1999. Chorégraphie de Lin Hwai-Min. Par le Cloud Gate Dance Theater. **Mezzo**

MUSIQUE

19.15 Festival Chopin à l'Orangerie de Bagatelle 1999. Avec Mathilde Carré (piano), Kaori Kawashima (piano), Julien Le Pape (piano), Sodi Braide (piano). **Mezzo**
21.00 Haydn. *Les Saisons*. Par la Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken. Avec Krisztina Laki (soprano), Helmut Wildhaber (ténor), Peter Lika (basse). **Mezzo**
22.15 Haydn. *Messe en ré mineur*, dite « Nelson ». Londres, 1984. Avec Eiddwen Harry (soprano), Carolyn Watkinson (mezzo-soprano), Philip Langridge (ténor), Malcolm King (basse). **Mezzo**
23.30 Ariodante. Opéra de Haendel. En 1996. Par l'Orchestre et le Chœur de l'English National Opera, dir. Ivor Bolton. **Mezzo**
23.55 James Brown. New York, mars 1980. **Canal Jimmy**

TÉLÉFILMS

18.50 La Bête du Gévaudan. Y. André Hubert. **CineClassics**
19.00 Chasseurs de vampire. Steve Boyum. **Disney Channel**
21.00 Kingfish, la vie de Huey P. Long. Thomas Schlamme ○ **Paris Première**
21.15 L'Algérie des chimères. François Luciani. **Festival**

SÉRIES

19.05 Dharma & Greg. Coup de foudre et mariage express. Des beaux-parents très laids ◯ **Téva**
20.45 Les Cinq Dernières Minutes. Réactions en chaîne ◯ **Canal Jimmy**
21.40 Deuxième chance. Losing You (v.o.) ◯ **Téva**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black and Blue.
21.30 Cultures d'Islam. Gabriel Matzneff.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Invité : Philippe Bonnefils, pour *Métro Flaubert*.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 20e Festival international de musique baroque de Beaune. Enregistré à la Basilique Notre-Dame. *Pièces de clavecin en concert*, de Rameau, dir. Christophe Rousset.
23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. *Suite tchèque*, de Dvorak, dir. J. E. Gardiner ; *Polka en la majeur*, de Smetana ; Œuvre de Grieg, dir. B. Fiskum.
20.40 Salomon, violoniste et impresario. Œuvres de Haydn et Salomon, J.-S. Bach, C.P.E. Bach, Mozart, Haydn, Cherubini, Beethoven.
22.40 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Mendelssohn, Weber, R. Schumann, Bruch.
0.00 Les Nuits de radio Classique.

Les codes du CSA ◯ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ◯ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ◯ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ◯ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

PIERRE GEORGES

L'art et la manière

QUOI DE NEUF sous le soleil poitevin ? Du nouveau ! Une nouvelle gouvernance. Un nouvel humanisme. Un million d'entreprises nouvelles. Une nouvelle République des proximités. Et ainsi de suite.

Tout nouveau lui-même dans le métier de premier ministre, Jean-Pierre Raffarin a subi hier l'épreuve redoutable et nouvelle du feu, son grand oral de politique générale. En tout auditeur il y a un examinateur, qui d'ailleurs sommeille plus ou moins. Car, sur la forme, ce fut long, très long et même vraiment longuet. Comme le dit l'orateur lui-même, mais évidemment il parlait d'autre chose, la route était droite, mais la pente fut forte !

On avait lu quelque part, c'est-à-dire partout, qu'avant d'arpenter les sentiers de la nouvelle gouvernance, Jean-Pierre Raffarin fut jadis homme de communication dans une maison de café réputée. C'est-à-dire qu'il y connaissait, sans aucun doute, l'art et la saveur de la concision, de la formule et du discours ramassés, serrés, denses, toniques.

En homme de communication, Jean-Pierre Raffarin, le tout premier, saura donc que sur la forme, il s'est un peu planté, oubliant le fameux précepte, cet art de savoir faire court. Il le sut même, en cet exercice de rhétorique au long cours, au point lui-même, de cravacher et de donner le sentiment d'avaler les feuillets en vue de la ligne d'arrivée.

Voici pour la forme donc, le nouvel humanisme étant un long fleuve interminable, même si les divisions entières de l'UMP l'ovationnèrent, ah les braves gens ! à soixante-dix reprises, la comptabilité des scribes du Parlement étant infaillible en cet exercice de relevés de l'applaudimètre. Et même si Jean-Louis Debré, très Père Fouettard, fit tout ce qu'il fallait, y compris gêner l'orateur, au bon motif de le protéger des sarcasmes et véhémences de quelques opposants et trublions de gauche, ricanant sous cette douche tiède et prolongée.

Sur le fond, à l'inverse, nous ne sommes pas très loin de penser que ce discours, pour interminable et pseudo-lénifiant qu'il fût, procéda du grand art. Du grand art de bien dire son camp, sans le dire, tout en le disant. Du grand art d'annoncer toute une série de mesures, de lois, d'ordonnances, de réformes, sans souligner à l'extrême que, par leur accumulation, elles font masse et programme. du grand art, en somme, quitte à détourner une nouvelle fois la formule raffarinienne, à dire que la route était bien de droite, et la pente forte.

Avec des prudences, politiquement faussement bonhommes, et sous le camouflage qui fit accroire et crier à quelque intempestif opposant trop pressé qu'il avait là affaire à la rhétorique plate et morne du bon Joseph Prudhomme saisi par la nouvelle gouvernance, Jean-Pierre Raffarin énonça en fait tout un programme. Un programme de combat sur toutes sortes de sujets et de projets. Un programme conforme aux promesses et engagements de campagne. Un programme de vainqueur, même si prudemment énoncé, même si entouré de fleurs de rhétorique, comme autant de précautions de langage et d'entame. Un programme, en somme, pour dire le projet autant que pour voir les réactions, dans le grand débat à venir sur tous les sujets qui fâchent.

CARNET DE ROUTE

Kredtrakarn offre une nouvelle chance aux prostituées de Thaïlande

BANGKOK
de notre envoyé spécial

Implanté dans une île très verte, au milieu de la Chao Praya River, en aval de Bangkok et loin des fièvres urbaines, le centre de Kredtrakarn accueille 242 pensionnaires-naufragées. Objectif : essayer de leur donner une seconde chance dans la vie.

A l'image des trois centres créés dans d'autres provinces de Thaïlande, après l'entrée en vigueur des lois sur « la suppression de la prostitution » (1960) puis sur « la prévention et la suppression de la prostitution » (1996), Kredtrakarn héberge des femmes, des adolescentes et des enfants arrachées aux go-go bars et aux salons de massage de Bangkok et de Pattaya ou aux bordels des localités rurales. Ces anciennes esclaves de l'industrie du sexe bénéficient ici de quiétude, d'écoute et de soins médicaux mais aussi d'une éducation et d'une formation qui doivent leur permettre d'envisager un nouveau départ.

AP PHOTO

Le Centre accueille des pensionnaires victimes de l'exploitation sexuelle.

A l'intérieur de la dizaine de bâtiments disséminés dans la verdure, les pensionnaires, vêtues de chemisettes et de jupes bleu marine, s'initient à l'informatique et à la couture, apprennent à confectionner des fleurs artificielles et des batiks, réalisent dans l'institut de beauté maison des brushings et des teintures, apprennent l'art du massage du pied et redécouvrent la joyeuse tonicité des séances de danse rythmique auxquelles participent de jeunes enfants.

Car Kredtrakarn a également sa nurserie, où des adolescentes arrivées ici enceintes peuvent prendre soin de leur enfant, comme Fon, une Laotienne de 14 ans qui berce son bébé de quatre mois, avec dans le regard un mélange de tendresse et de désarroi. C'est la misère, bien sûr, qui l'a poussée à quitter Vientiane à l'âge de 12 ans, à bord d'un camion. Elle a réussi à embarquer sur un bateau pour traverser clandestinement le Mékong et, depuis Nakkhon Phanom, elle a pris un bus pour Bangkok. Là, elle n'a trouvé qu'un emploi de serveuse dans un petit restaurant. Très vite, son employeur en a fait son esclave et, après l'avoir quasiment séquestrée, a abusé d'elle et lui a fait un enfant.

La singularité de Kredtrakarn est d'accueillir une large proportion de femmes et d'enfants « exploités » originaires de pays étrangers : 79 viennent du Laos, 48 de Birmanie, 21 du Cambodge et 2, dépourvus de nationalité officielle, viennent sans doute du Yunnan, province méridionale de la Chine. Alors que, voilà dix ans, les jeunes, garçons ou filles, livrés à la prostitution avaient, majoritairement, été victimes du trafic sévissant dans les collines du nord de la Thaïlande, les efforts des pouvoirs publics ont permis d'endiguer ce flux. Désormais, la plus grande par- tie des jeunes *sex workers* que les adeptes du tourisme sexuel, mais aussi les autochtones, « consomment » à travers tout le pays viennent des pays voisins.

C'est le cas de Heng, 13 ans, et de sa sœur Pern, 9 ans, deux petites Cambodgiennes qui retrouvent les gestes et les rires de leur âge autour d'une balançoire. Elles sont venues à Bangkok avec leur mère, qui, sous le couvert de la vente ambulante de fleurs, n'a pas hésité à les pousser dans les bras des pédophiles qui rôdent sur Soï Nana, l'un des secteurs chauds de Bangkok.

« Lorsque Pern et Heng ont pu être retirées du trottoir par la Fondation Pavena, en même temps que deux autres petites de 13 ans qui étaient dans la même situation, les mères des quatre fillettes se sont évaporées, explique une travailleuse sociale du centre. *C'est très souvent le cas. Plus tard, prises de remords, elles viennent rendre visite à leurs enfants, mais assez furtivement et en donnant de fausses adresses. »*

Lorsque les pensionnaires étrangères ont repris pied au centre de Kredtrakarn, le gouvernement de Bangkok se charge de leur rapatriement. Au lieu d'être simplement reconduites à la frontière, les jeunes immigrées clandestines sont aujourd'hui confiées aux autorités de leur pays avec, chaque fois que c'est possible, l'intervention de l'Unicef, afin de limiter le risque des représailles qui accompagnent souvent ces retours au pays.

Alors que de nombreux pays du Sud-Est asiatique déversent sur la Thaïlande leurs lots de miséreux, esclaves en puissance (pas uniquement sexuels), beaucoup de jeunes Thaïes partent, rarement de leur plein gré, pour être prostituées dans des pays économiquement plus développés (Singapour, Australie, Japon, Europe). La situation intérieure de la Thaïlande serait, selon la plupart des observateurs, en nette amélioration depuis dix ans (les estimations du nombre d'enfants prostitués varient cependant de 15 000 à 200 000), mais le pays semble devenir une sorte de plaque tournante pour l'exploitation sexuelle.

Robert Belleret

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le manque de personnel enseignant

LA COMMISSION de l'éducation nationale à l'Assemblée invite le gouvernement à pourvoir avant octobre mille cinq cents nouvelles chaires d'instituteurs. Le seront-elles ? A ne s'en tenir qu'aux chiffres globaux, ces exigences peuvent paraître paradoxales. De 1939 à 1950, les effectifs scolaires ont en effet décru progressivement de 743 000 élèves. Le manque de personnel enseignant tient à ce que les importants déplacements de population des campagnes vers les villes exigent la création de nouvelles classes dans les centres urbains, tandis qu'on reste obligé, en dépit de leurs effectifs décroissants, de laisser ouvertes la plupart des écoles rurales. En outre, conséquence de la forte poussée démographique d'après guerre, les enfants continuent d'affluer dans les classes maternelles : les cadres actuels de l'enseignement préscolaire sont insuffisants. Si la rentrée de 1952 peut être assurée, comme semblent en convenir administrateurs et parlementaires, par la création de mille cinq cents postes nouveaux, des mesures plus radicales s'imposeront dans les années à venir. Le plan quinquennal actuellement à l'étude aura en effet à faire face à une augmentation totale de près d'un million et demi de l'effectif des enfants soumis à l'obligation scolaire.

(5 juillet 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Examens.** Les résultats individuels aux concours des grandes écoles (écoles de commerce et d'ingénieur et écoles nationales supérieures), au baccalauréat général, technologique, professionnel et aux épreuves anticipées disponibles dès leur publication (0,337 €/min.). *www.lemonde.fr/examens*

■ **Festivals.** Suivez en compagnie des envoyés spéciaux du monde.fr les préparatifs et le déroulement des Eurockéennes de Belfort (du 5 au 7 juillet). *Rubrique Culture.*

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 32
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-09-43-21
***Le Monde* sur microfilms :** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Carnets de voyage ».

■ Tirage du *Monde* daté jeudi 4 juillet 2002 : 532 059 exemplaires.

Le Monde

www.lemonde.fr

Entrez dans *Le Monde* de l'été...

Voyagez avec des nouvelles inédites

Huit invitations au voyage par de grands écrivains. Un rendez-vous, chaque samedi dans *Le Monde* daté dimanche-lundi, avec Philippe Djian, Emmanuel Carrère, Didier Daeninckx...

Evadez-vous avec les grandes séries de l'été

- Pour découvrir ou redécouvrir douze des plus grands reportages parus dans *Le Monde*, depuis sa création en 1944,
- Rencontrer six personnalités excentriques,
- Entrer dans l'univers très fermé des courses de chevaux,
- Naviguer le long du fleuve Congo,
- Plonger au cœur des liens qui unissent des personnalités célèbres à leur mère.

A partir du 13 juillet, des nouvelles inédites, des séries et toute l'actualité des festivals.

Le Monde
SPÉCIAL ÉTÉ
DES LIVRES
VENDREDI 5 JUILLET 2002

POLICIERS
page III

VOYAGES
page IV

GASTRONOMIE
page V

JEUNESSE ET BD
pages VIII et IX

NATURE
page XI

Un espion pour l'été

Beyrouth, Londres, Paris, Moscou… Islamisme, Occident, terrorisme, double et triple jeu… Percy Kemp offre une véritable histoire de services secrets riche en rebondissements. Rencontre avec celui qui se profile comme le digne héritier de John Le Carré

Voici un objet littéraire singulier, un roman d'espionnage très britannique écrit en français. Autant dire une exception. Il serait dommage, même si l'on n'est pas amateur de ce type de littérature, de passer à côté du *Système Boone* et de son auteur, Percy Kemp, de père anglais et de mère libanaise, éduqué chez les jésuites du Liban jusqu'à l'âge de 19 ans, avant des études à Oxford, puis à la Sorbonne avec le grand arabisant André Miquel. Ceux qui ont eu la chance de lire les deux précédents romans de Percy Kemp, *Musc* et *Moore le Maure* (Albin Michel) connaissent déjà son goût pour les personnages décalés. Un espion à la retraite dans le premier, un espion inadapté à un certain type de modernité dans le deuxième.

Le héros du *Système Boone* est lui aussi un marginal, mais le récit cette fois, dans lequel il est entraîné presque à son corps défendant, est une véritable histoire de services secrets, sans doute un des premiers romans d'espionnage de l'après-11 septembre, riche en mystères, en péripéties et coups de théâtre. Beyrouth, Londres, Paris, et d'une manière assez inattendue, Moscou... Islamisme, Occident, terrorisme, défection, double et triple jeu, pièges en tous genres, et un certain nombre de morts... Mais silence sur l'intrigue, qu'il faut préserver pour les passionnés du suspense. Ils auront satisfaction.

Ceux qui aiment la littérature pour d'autres raisons s'attacheront surtout à comprendre ce Harry Boone, personnage difficile à cerner, sur lequel on voudrait toujours en savoir plus. Il appartient au « Club House », service secret de Sa Majesté, et s'est fabriqué, au Liban, une petite niche pour jouir de la Méditerranée, du soleil, de sa belle maîtresse, sans s'exposer à des risques inutiles. *« Confiant en son système et profitant pleinement de la force d'inertie qu'il avait su générer dès son arrivée à Beyrouth, il se levantinisait d'ailleurs à vue d'œil. »* Mais les avions-suicides des terroristes islamistes n'ont pas seulement détruit le World Trade Center. Ils ont mis gravement à mal la tranquillité de Boone, le contraignant à l'action et à des découvertes imprévues.

Musc et *Moore le Maure*, déjà, intriguaient. Mais après lecture du *Système Boone* on est nécessairement pris de l'envie d'en savoir plus sur leur auteur, qui se profile désormais en héritier de John Le Carré. Celui qu'on voit arriver à un rendez-vous parisien, un jour d'été, est exactement... Harry Boone tel qu'on l'imaginait : élancé et mystérieux, impénétrable, extrêmement britannique et secrètement oriental, une quarantaine éternelle et, d'emblée, une manière d'être là sans y être vraiment. Lunettes noires, camaïeu de beige – veste d'été à la coupe impeccable, pantalon en tissu léger –, coiffé d'un panama, Percy Kemp s'installe au volant d'une petite Mazda décapotable et, à défaut de pouvoir rejoindre son club londonien, se rend au club français qui lui est affilié : grand jardin silencieux à deux pas des Champs-Elysées. On entre de plain-pied dans le roman...

Le métier de Percy Kemp, consultant pour les pays à risques – *« un métier où l'on doit peser ses mots, qui ne laisse pas de place à l'imagination »* –, ne dissipe pas le mystère, au contraire. Sur le sujet, il ne se perd pas dans les détails : il appartient à un petit cabinet de conseil, qui possède plusieurs bureaux – à Londres, à Paris, à Dubai – et enquête, pour des clients désireux d'investir dans certains pays, sur les dangers éventuels de ces investissements, eu égard au climat politique du pays, à la stabilité et la fiabilité de son gouvernement, à sa situation financière aussi...

Quoi qu'il en soit, la question *« êtes-vous vous–même espion ? »* est évidemment sans objet. *« Je ne suis pas une bonne recrue pour des services secrets,* dit tranquillement Percy Kemp en mettant une Craven A sans filtre dans son fume-cigarette. *Les gens qui ont des loyautés partagées ne sont pas facilement gérables, contrôlables. Les Arabes aiment ma façon de penser, mais pas ma manière de m'habiller. Les Anglais, c'est le contraire. J'ai deux nationalités, anglaise et libanaise. Si j'étais dans les services, je serais condamné à travailler contre une de mes moitiés. Cette dualité anglo-arabe est difficile à gérer. »*

Il reste alors l'imaginaire. *« Je ne pouvais justifier à mes yeux de traiter du service de renseignement qu'à travers des personnages atypiques. »* Et puis il y a cette perpétuelle fascination du parallèle espion/romancier, *« tous deux observateurs en marge, détachés de la société qu'ils décrivent. Sans scrupules. Pour eux la fin justifie les moyens, au nom de la création ou de la préservation de la société. Ce sont des gens qui n'obéissent pas aux mêmes règles que les autres et qui mettent à jour des choses innommables, que l'on cache ».* Pourtant, selon Percy Kemp, c'est un peu par hasard qu'il est devenu romancier. Il avait envie d'écrire une nouvelle *« juste pour le plaisir »*. Il a commencé ce qui allait devenir *Musc « qui est au fond une grosse nouvelle. Un roman, je n'aurais pas osé l'entreprendre »*. Un jour, il se promenait boulevard Edgar-Quinet (il vit à Paris et à Londres), se disant *« c'est là, en fait que le héros de* Musc *habite, selon moi »*. Au coin du boulevard Edgar-Quinet et de la rue Huyghens, il voit les bureaux d'un éditeur, Albin Michel. *« La coïncidence était trop belle. »* Il envoie son manuscrit et l'aventure commence, en l'an 2000.

Pourquoi en français, alors que

■ Josyane Savigneau

l'anglais est une langue dominante ? *« D'abord parce que ma femme, qui est Moldave d'origine, préfère lire en français. Ensuite parce que* Musc, *je l'ai pensé en français. Toutefois, il est vrai que* Le Système Boone *aurait été plus facile à écrire en anglais. Mais il y a aussi l'arabe. C'est très tentant d'essayer d'écrire dans cette langue que je trouve si riche et si belle pour sa logique mathématique... »* Les pauvres « monolingues » se sentent bien handicapés... *« Il était cependant excitant d'écrire* Le Système Boone *en français,* précise Percy Kemp, *car ce genre de livre est rarement écrit en français. Il appartient vraiment à la culture anglo-saxonne, dans laquelle il est tout à fait honorable d'être un espion. Beaucoup plus qu'un homme politique. En France, c'est très différent, il y a une relation assez malsaine entre le service de renseignement et la société. L'espion n'est pas du tout valorisé dans la société française. »*

Avec ce *Système Boone* et pour la suite, Percy Kemp a un désir : *« repolitiser le roman d'espionnage ». « Dans ce roman, j'ai voulu montrer que le terrorisme ne fera que changer nos sociétés, mais pas l'agencement géopolitique du monde. » « Depuis la fin de la guerre froide, les espions ont perdu l'Est et les romanciers d'espionnage ont perdu le Nord. Ils se sont rattrapés sur des thèmes de société, le blanchiment d'argent, les enlèvements et trafic d'enfants. On vit dans un monde qui veut faire croire que c'en est fini de la dialectique, de la lutte des classes. Je crois que Fukuyama a tort, l'histoire n'est pas finie. C'est un doux glissement social des démocraties vers la droite qui est à l'ordre du jour. »* Il faut toute la silencieuse beauté de ce jardin en plein Paris et la distance apaisée que Percy Kemp semble mettre entre lui et ce monde chaotique, pour ne pas se laisser trop atteindre par sa paisible, mais tranchante lucidité : *« On assiste à la mise en place graduelle d'un état néo-victorien, dominé par le politiquement correct. Contrôle, répression, espionnage de la vie privée. On donnera de plus en plus mandat à ceux qui prêchent ce contrôle, à des pouvoirs qui veulent tout criminaliser, car les gens ont peur. On va vers une société fondée sur le pain et les jeux et non plus sur les syndicats et les partis politiques ; Rome a connu ça dans sa période de décadence. Aujourd'hui, le décideur ressemble à un dictateur à la romaine, s'appuyant sur la plèbe pour marginaliser patriciens et chevaliers. »*

Et il évoque une Europe, de moins en moins au centre du monde, qui a le choix entre accepter la logique américaine – *« devenir une province de la nouvelle Rome »* –, ou s'ouvrir au Sud, au pourtour méditerranéen *« mais au prix d'une certaine dilution de l'identité européenne ». « Il faudrait beaucoup de courage pour faire ça, créer un empire du centre, entre la Chine et les Etats-Unis. Je crois que l'Europe choisira le camp américain, ce qui est géopolitiquement mortel, mais lui fera croire qu'elle préserve une culture propre. »* Comment échapper à ce désir de mort ? Socialement, c'est sans doute impossible. Heureusement, il reste les romans et les romanciers qui, droit sortis des pages de leurs livres, vous entraînent dans la nostalgie d'un Orient délicieusement nonchalant, d'une Europe cultivée, civilisée, avec panama, fume-cigarette, alcools raffinés et voitures élégantes... un moment d'oubli, un vrai rêve estival...

DENIS CHAPOUILLÉ POUR « LE MONDE »

LE SYSTÈME BOONE
de Percy Kemp.
Albin Michel, 350 p., 19,5 €.

magazine littéraire
N° 411 - juillet-août 2002
LA DÉPRESSION
de la mélancolie à la fatigue d'être soi
Lucrèce . Flaubert . Gontcharov . Virginia Woolf . Fitzgerald
Michaux . Primo Levi . Perec . Sylvia Plath . Söseki . Härtling
Philip Roth . Naipaul . Styron . Clément Rosset
■
ENTRETIEN : George P. Pelecanos
Chez votre marchand de journaux : 5,35 €
Le Magazine littéraire sur Internet : www.magazine-litteraire.com
OFFRE SPÉCIALE
6 numéros : 22,87 €
Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez
☐ Italo Calvino ☐ Marguerite Duras ☐ Jean Starobinski ☐ Sade ☐ Witold Gombrowicz ☐ George Sand ☐ Joseph Conrad ☐ Rainer Maria Rilke ☐ Guy de Maupassant ☐ Lévi-Strauss ☐ Jean Genet ☐ Roland Barthes ☐ Georges Perec ☐ Céline, le Voyage
☐ Hermann Hesse ☐ Rabelais ☐ Paul Verlaine ☐ Aragon ☐ Michel Foucault ☐ Cioran ☐ Schopenhauer ☐ Vladimir Jankélévitch ☐ Ionesco ☐ F. Scott Fitzgerald ☐ Descartes ☐ Oscar Wilde ☐ Thomas Mann ☐ André Malraux
☐ Apollinaire ☐ Les vies de Proust ☐ Stefan Zweig ☐ Ludwig Wittgenstein ☐ Les écrivains cinéastes ☐ Cervantès ☐ J.M.G. Le Clézio ☐ Michaux ☐ Chateaubriand ☐ Mallarmé ☐ Pierre Bourdieu ☐ Spinoza ☐ Les libertins ☐ Beckett
Nom : .....
Adresse : .....
Règlement joint par chèque bancaire ou postal
magazine littéraire
40, rue des Saints-Pères, 75007 Paris – Tél. : 01.45.44.14.51 – Fax : 01.45.48.86.36
www.magazine-litteraire.com
MON

Périples en tout genre

Katherine Neville, Thomas Day, Arturo Perez-Reverte, Henning Boëtius croisent l'histoire et la géographie pour nous entraîner dans des voyages des plus exotiques. Avec en prime un inédit d'Alexandre Dumas

Généralement, nous attendons des lectures de vacances qu'elles nous fassent voyager, avec ce raffinement précieux, pour nous, que ce voyage est purement immobile ! Qu'elles nous envoient aux quatre coins du globe, qu'elles nous précipitent dans des aventures sans pareilles, nous submergent de péripéties et rendent nos nuits plus blanches que nos jours !

Une nuit blanche, c'est bien ce qui vous attend si vous avez l'imprudence de ne commencer *Le Huit* de Katherine Neville qu'à une heure tardive, car il est bien difficile d'abandonner le fil de ce fort captivant roman sans avoir percé le fantastique secret du jeu de Montglane. Secret que l'auteur en stratège rusé ne dévoile qu'à l'ultime croisement des deux intrigues savamment entrelacées qui le constituent. La première ne se contente pas de nous entraîner de la France à l'Egypte en passant par l'Angleterre, la Russie, les Etats-Unis et le Sahara, elle nous transporte à une époque de profonds bouleversements historiques : celle de la Révolution française et des débuts de l'ère napoléonienne. La seconde se déroule dans les

■ Jacques Baudou

années 1970 à cheval entre les Etats-Unis et l'Algérie et débute en fanfare, façon thriller, avec l'assassinat mystérieux d'un joueur d'échecs lors d'un tournoi international. Les deux parties du roman ont un point commun : le jeu d'échecs.

Au tout début de l'ouvrage, à l'annonce d'une nouvelle menaçante, la supérieure de l'abbaye de Montglane décide de disperser ses sœurs et, avec elles, les pièces d'un jeu d'échecs offert jadis par les Maures à Charlemagne et que la légende prétend doté de formidables pouvoirs. La suite du roman décrit les deux manches d'une partie d'échecs, séparées par presque deux siècles de distance. A la première sont mêlés, de façon plus ou moins directe, Talleyrand, Marat, Robespierre, David, Voltaire, Rousseau, Bach, Euler, Benjamin Franklin, Newton, la Grande Catherine, Germaine de Staël, etc. et Katherine Neville fait preuve dans sa manière de réécrire l'histoire d'un talent vertigineux. La seconde enchaîne les déplacements de pièces les plus audacieux et les résolutions virtuoses d'énigmes jusqu'à une révélation proprement sidérante. Katherine Neville cite Sherlock Holmes : *« Je joue le jeu pour le seul plaisir du jeu. »* Celui auquel elle nous convie, d'une complexité roborative, qui joue tout autant de l'érudition que de l'imagination, procure un plaisir d'une intensité et d'une qualité rares.

L'Instinct de l'équarrisseur de Thomas Day fait voyager lui aussi dans le temps et dans l'espace. Sous-titré *« Vie et mort de Sherlock Holmes »*, il appartient à cette veine très particulière de la littérature qui prolonge le mythe du plus célèbre détective-conseil de l'époque victorienne. Mais Thomas Day, en auteur de science-fiction aguerri, ne lui confère pas d'existence réelle dans notre monde, mais bien plutôt dans un univers parallèle un rien décalé. Il a doté de surcroît le docteur Watson d'un talent d'inventeur exceptionnel dont celui-ci s'est servi pour mettre au point une machine permettant de passer de l'un à l'autre et de recruter Arthur Conan Doyle pour narrer leurs enquêtes et aventures, de très libre façon toutefois. Ainsi, Conan Doyle peut-il dans ces pages, avec l'aide d'Oscar Wilde, percer l'identité de Jack the Ripper, avant d'aider Sherlock Holmes, dans l'autre monde, à gagner son duel sans merci contre le diabolique professeur Moriarty. Dans cette deuxième partie, Thomas Day, qui a campé un Holmes plus excentrique encore que celui du canon, a délaissé l'intrigue policière au profit du roman d'aventures échevelé mâtiné de science-fiction, par la grâce d'un peuple alien, les Worsh, dont le vaisseau crashé dans les Andes du côté de Machu Picchu suscite bien des convoitises et a convoqué quelques prestigieuses guest stars : Jack London, Butch Cassidy et le Kid, Albert Einstein... Il signe ainsi un roman *steampunk* tout de bruit et de fureur, un peu *trash* mais décapant, qui renouvelle avec bonheur l'apocryphe holmésien.

Aller des Andes à l'Espagne est un itinéraire qui ne semble pas extravagant. Après tout, de nombreux galions espagnols l'ont emprunté pour la gloire et la fortune des très catholiques majestés madrilènes. Et c'est justement *L'Or du roi* qui est au principe du quatrième épisode des aventures feuilletonnantes du capitaine Diego Alatriste. Celui-ci revient de Flandre, après la reddition de Breda, en compagnie du jeune Inigo Balboa qui a fait là-bas son initiation à la guerre. A son arrivée à Cadix, l'attend une lettre de son ami le poète Francisco de Quevedo qui lui demande de gagner Séville au plus vite. Là, une mission secrète et dangereuse lui est proposée par les plus hautes autorités du royaume : reprendre, par la force, cette part de l'or venu des *« Indes »* que des armateurs peu scrupuleux ont décidé de soustraire clandestinement au Trésor royal. Alatriste accepte et embauche une équipe redoutable de spadassins. Arturo Perez-Reverte nous livre alors quelques détails éclairants du passé de son héros et narre l'opération guerrière avec crudité. Le roman de cape et d'épée perd ici son côté glamour et panache pour gagner en réalisme âpre et sanglant. Les fastes romanesques du feuilleton ne sont pourtant pas absents de cet épisode haut en couleur, mais c'est autour du personnage d'Inigo Balboa et de son idylle naissante avec la belle et méphistophélique Angelica d'Alquezar qu'ils se concentrent comme si déjà le flambeau passait du maître à l'élève, un élève qui donne ici à Diego Alatriste quelques raisons d'être fier. Arturo Perez-Reverte poursuit donc avec beaucoup de réussite sa réécriture de l'histoire de l'Espagne dans l'orbe un peu distant d'Alexandre Dumas.

De celui-ci, bicentenaire oblige, on réédite un fort curieux roman publié originellement en feuilleton sous le titre *Le Médecin de Java*. Plus encore que le caractère fantastique de l'ouvrage, fort bien analysé par Jean-Baptiste Baronian dans sa préface, plus que son traitement halluciné du thème de la transmigration d'un esprit d'un corps à l'autre, ce qui frappe dans *L'Ile de feu*, c'est à quel point il annonce tout un pan de la littérature populaire encore mal étudié, celui du roman d'aventure exotique.

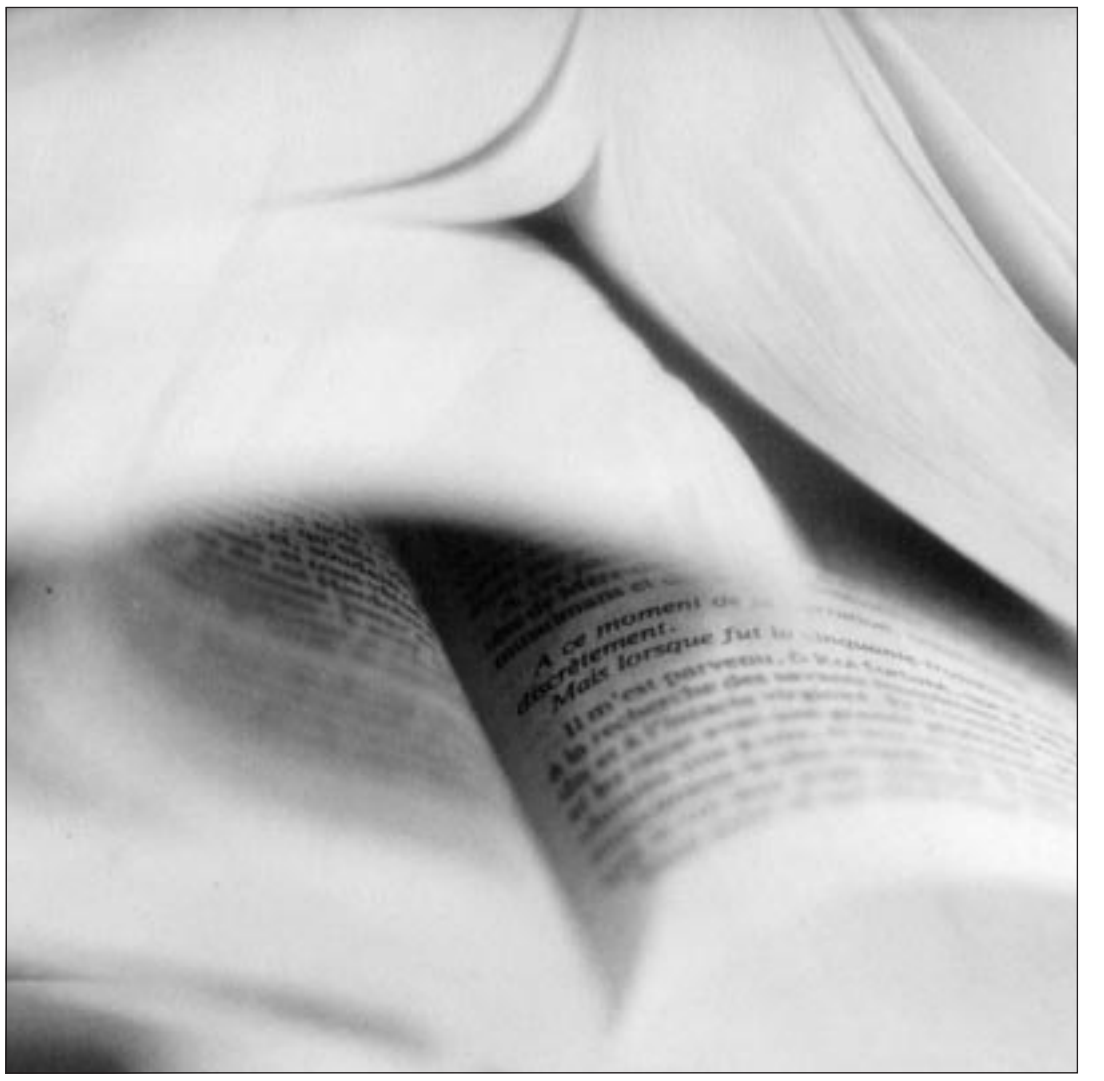

CATHERINE NOURY

Mais, quoi qu'il en soit, le mélange fantastique-exotisme s'avère détonant ! Les grandes catastrophes de l'histoire de l'humanité fournissent toujours une riche matière romanesque, ne serait-ce qu'en raison des bouleversements brutaux qu'elles provoquent sur nombre de destinées. Celle du Hindenburg, le zeppelin transatlantique qui a explosé au moment de son atterrissage, le 6 mai 1937, sur son aérodrome d'accueil aux Etats-Unis, n'est pas de celles qui ont dévoré de très nombreuses vies humaines. Mais les circonstances du drame n'ont jamais vraiment été élucidées, laissant ainsi le champ libre aux spéculations étayées, ce dont ne se prive d'ailleurs pas Henning Boëtius. Et surtout, l'incendie de ce fleuron de la flotte aérostière germanique a eu lieu alors que le régime nazi régnait sans partage et par la terreur sur l'Allemagne.

Une partie du roman de Henning Boëtius est constituée du récit de la dernière traversée de l'Atlantique par le Hindenburg et de l'accident survenu sur l'aérodrome de Lakehurst. La catastrophe est décrite avec une précision toute documentaire, comme d'ailleurs ses conséquences, notamment les travaux de la commission d'enquête et les hypothèses avancées pour expliquer l'explosion à l'origine du sinistre. C'est à ce moment précis que Henning Boëtius, qui est le fils d'un des rescapés du Hindenburg, s'autorise la liberté souveraine de la fiction. Il imagine que l'un des passagers du zeppelin, le journaliste Birger Lund, échappe non seulement à la mort, mais parvient à quitter l'enceinte de l'aérodrome sans se faire repérer, puis, à la suite de péripéties dignes d'un vrai thriller, assume une identité d'emprunt, celle d'un marin norvégien, Peter Olsen, appartenant au réseau qui se chargeait de répandre la propagande antinazie à bord des navires allemands faisant escale dans les ports américains.

Dix ans après la catastrophe, Birger Lund, que tout le monde croit décédé dans l'incendie, retourne en Allemagne dans l'intention de rencontrer un autre rescapé, Edmund Boysen, le timonier d'altitude qui tenait les commandes de profondeur du dirigeable, et de recueillir son témoignage afin de faire toute la lumière sur les événements du 6 mai 1937. *« Pour avoir un avenir, il faut que je comprenne mon passé. Je ne supporte pas qu'un simple hasard m'ait fait sortir de mon orbite. Je veux savoir ce qu'il y a derrière ce fameux accident »*, explique-t-il à Marta, la femme dont il est tombé amoureux lors de ce voyage qui hante sa mémoire. Cette quête de la vérité le conduira jusqu'à une petite île de la mer du Nord dont Boysen était originaire et qu'il a regagnée après la deuxième guerre mondiale. Il y sera accueilli plutôt fraîchement par une population d'îliens qui tolère mal tout corps étranger et qui ne s'est pas encore débarrassée de son passé nazi. Dans l'atmosphère oppressante, hostile et assez mystérieuse de l'île, il attendra le retour de celui qui est redevenu marin afin de lui exposer la théorie qu'il a patiemment bâtie pour exorciser le fantôme du Hindenburg. Le récit de la dernière traversée et de la catastrophe vient s'intercaler, à la façon d'un long flash-back gigogne, dans celui du séjour îlien en créant une véritable rupture : de ton, de style, d'émotion, d'intensité.

Ce parti pris de déconstruction chronologique et de très forts contrastes entre les différentes parties du roman n'est pas un artifice narratif gratuit. Et l'auteur le maîtrise à la perfection. Sans doute parce que ce roman sur un exorcisme en est-il un lui-même.

LE HUIT
de Katherine Neville.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Evelyne Jouve,
éd. Le Cherche Midi,
« Ailleurs », 700 p., 19,5 €.

L'INSTINCT DE L'ÉQUARRISSEUR
de Thomas Day.
Ed. Mnemos, « Icares »,
370 p., 19,5 €.

L'OR DU ROI
d'Arturo Perez-Reverte.
Traduit de l'espagnol
par François Maspero,
Seuil, 260 p., 15 €.

L'ÎLE DE FEU
d'Alexandre Dumas.
Les Belles Lettres, « Le Grand Cabinet noir », 348 p., 20 €.

PHÉNIX
de Henning Boëtius.
Traduit de l'allemand
par Odile Demange,
Robert Laffont, « Best-sellers »
392 p., 22,70 €.

Cohabitation romantique

CUL ET CHEMISE
de Robyn Sisman.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Valérie Malfoy,
Belfond, 396 p, 18 €

Entre l'amitié et l'amour, il n'y a parfois que l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarettes : une frontière bien inflammable ! C'est ce que découvriront, tardivement Jack et Freya, les deux protagonistes principaux, au terme de ce roman très enlevé qui fait penser aux comédies sophistiquées du genre *Quand Harry rencontre Sally*.

Jack et Freya se connaissent de longue date, ont fait partie de la même bande de copains et savent pouvoir compter l'un sur l'autre. Aussi quand l'homme avec qui elle vivait met fin à leur idylle, Freya trouve-t-elle refuge chez Jack. Leur cohabitation se révèle pour le moins chaotique, au gré des flirts de l'un et de l'autre et des jalousies qu'ils déclenchent. Tout paraît s'arranger entre eux quand Jack accepte de jouer le boyfriend de Freya à l'occasion du mariage de la belle-sœur de la jeune femme en Angleterre. Mais un « accident de parcours » met fin à leur belle entente. Définitivement ? Cette comédie romantique fort allègrement troussée donne de surcroît quelques scènes d'une drôlerie irrésistible.

J. Ba.

■ TRASH STORY
de Jake Hill

Sur RCTV2, une chaîne au programme relevant de la plus pure télévision poubelle, dirigée par un homme que l'un des personnages qualifie de *« prestidigitateur »* parce que *« c'est un type qui fait de l'or avec de la merde »*, on prépare une émission encore plus trash que « Loft story ». Pendant le casting, le cameraman, Milo, a le coup de foudre pour une candidate, l'apprentie comédienne Jenny Jones, qui retenue avec dix-neuf autres sélectionnés est enfermée dans un silo. Son comportement au sein du groupe des *« silocataires »* soumis à des épreuves souvent cruelles ou débiles conquiert définitivement Milo. Quand une candidate se suicide en direct, Jenny décide de sortir du « jeu » et la direction de la chaîne, pour faire de l'audience, la transforme en bouc émissaire. L'hystérie gagne alors Los Angeles... Dénonciation féroce des dérives d'une télévision voyeuriste et sans scrupule, ce roman est une œuvre de salubrité publique (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Wilfrid Simon, éd. du Rocher, 234 p., 16 €).

■ ORISSA OU LES CHASSEURS DE PLUIE
de Christian Petit

Laura Aubert, une infirmière française, profite de son séjour aux Indes pour partir à la recherche de son grand-père, un Anglais du nom de James Corby, dont elle apprend rapidement qu'il a été un disciple de Gandhi et un ethnologue de renom, spécialiste des minorités ethniques hindoues. Elle se rend alors dans l'Etat d'Orissa, où réside le peuple des Palangas sur lequel Corby a écrit une monographie et entreprend de retrouver sa trace. Ce qui s'avère plus difficile qu'elle ne pensait car son grand-père n'a pas laissé que de bons souvenirs chez les Palangas. Parallèlement, Christian Petit nous conte les déboires d'un jeune couple palanga qui doit faire face à la vindicte des villageois pour avoir transgressé des interdits rituels. La quête de Laura croisera le chemin de Suimi, la jeune Palanga bannie, et donnera une réponse au mystère de ses origines. Ce très plaisant roman d'aventure nous entraîne de façon extraordinairement dépaysante dans une région méconnue de l'Inde. Un beau voyage... (éd. Zulma, 366 p., 18,30 €).

■ LES ESPRITS DE L'OCÉAN
d'Eden Robinson

Parce que son frère Jimmy a disparu en mer, Lisamarie, 21 ans, passe en revue, de façon tout achronologique, ses souvenirs d'enfance et d'adolescence. Rien de très original en apparence, sauf que Jimmy et Lisamarie vivent en Colombie-Britannique, à 1 000 kilomètres au nord de Vancouver, et qu'ils appartiennent au peuple indien des Haislas. Et ça fait une sacrée différence. Partagée entre mode de vie traditionnel incarné par sa grand-mère, dernier témoin d'un monde en voie d'extinction, et une modernité uniformisante, Lisamarie, qui se surnomme elle-même la *« reine des coups foireux »*, a beaucoup d'affinités pour son oncle Mick, le rebelle de la famille, fan d'Elvis Presley et militant de l'American Indian Movement. Sa forte personnalité, sa sensibilité aux présences invisibles et aux prémonitions, son énergie dévastatrice, son humour quelquefois féroce font de ce récit-confidence un ouvrage fascinant, à la fois réaliste et onirique (traduit de l'anglais [Canada] par Nadine Gassie, collection Terres d'Amérique, Albin Michel, 356 p., 21,90 €).

■ DANS LA GORGE DU DRAGON
d'Eliot Pattison

Quand un cadavre décapité est découvert à proximité du chantier d'un camp de rééducation chinois au Tibet, les prêtres bouddhistes, qui constituent le gros de la brigade, refusent de reprendre le travail. L'enquête est confiée à Shan, un ancien inspecteur de police, membre lui aussi de la brigade pour s'être trop approché de la vérité dans une affaire de corruption impliquant un ministre. Il lui faudra beaucoup de patience et de sagacité pour démêler les tenants et les aboutissants de ce crime étrange. Beaucoup d'habileté aussi, car nombreux et puissants sont ceux qui n'ont aucun intérêt à ce que la vérité soit divulguée.

Ce roman policier vaut tout autant par l'utilisation intelligente d'un décor profondément original que par la qualité d'une intrigue remarquablement conçue (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Freddy Michalski, « Best-sellers », éd. Robert Laffont, 456 p., 22,70 €).

■ SAÏGON
d'André Le Gal

Fils naturel d'un homme d'affaires richissime qui lui a légué une partie de sa fortune, Timoléon Auber, dit Timo, est devenu prestidigitateur et a pris goût à une vie de luxe et de plaisirs. Mais victime d'une machination qui le place en position de suspect dans une affaire de meurtre, il est contraint de quitter la France et part pour Saïgon. Ami d'un Chinois influent, Cheng, amant de la belle Laurence Lemaire, femme du chef de la sécurité, Timo renoue là-bas avec l'insouciance, quand son mystérieux ennemi obtient qu'il soit envoyé au bagne de Poulo-Condor. Décidé à demander vengeance, il n'a de cesse de s'évader et, quand il y parvient, c'est alors le début d'une trépidante aventure qui le voit tomber dans les griffes d'un pirate chinois, puis retrouver la France de l'Occupation pour une mission secrète... *« Un livre à grand spectacle »* de l'auteur du *Shanghaié* (Le Livre de poche, 2000), affirme la quatrième de couverture. On opine (Plon, 344 p., 19 €).

J. Ba.

Maxime Chattam en série

A 26 ans, ce jeune auteur a déjà touché à presque tous les genres littéraires avant de trouver le cadre dans lequel exercer sa rage d'écrire : un roman policier mêlant considérations occultes et scientifiques. Premier volet d'une trilogie pour le moins prometteuse

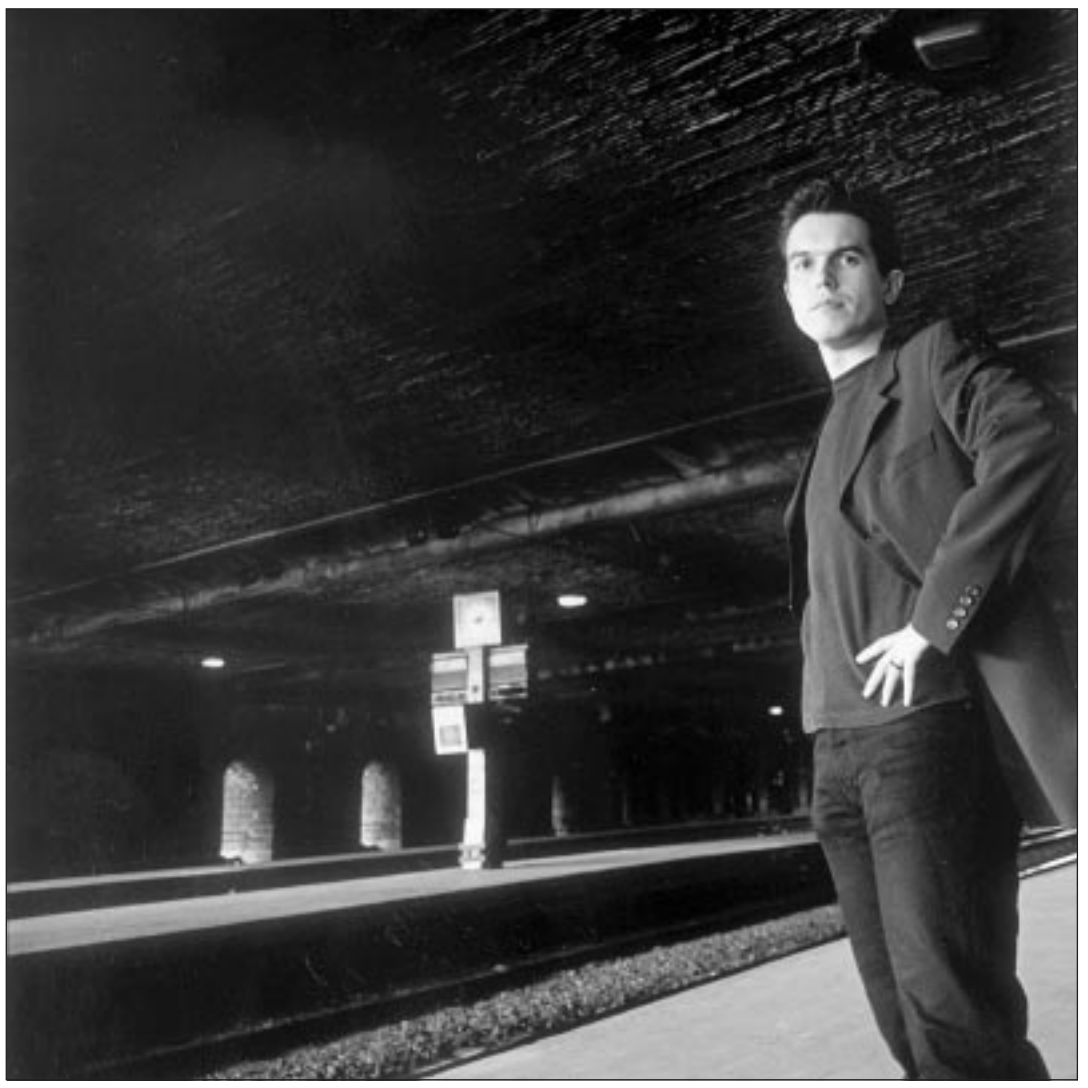

PHILIPPE BRAULT

C'est sur le plateau d'*Angélique Marquise des anges*, monté au théâtre en 1995 par Robert Hossein, que Maxime Chattam a attiré l'attention par son étrange comportement. Pierre Hatet, qui s'y occupait de post-synchronisation, a été intrigué par ce jeune homme qui ne cessait de griffonner frénétiquement dans ses carnets entre deux figurations. Il a voulu le lire et, intéressé, lui a suggéré d'écrire une pièce de théâtre, cela a donné *Le Mal* : la rencontre dans le jardin du Luxembourg après les attentats du RER Saint-Michel en 1995 d'un jeune homme désabusé et d'un quinquagénaire philosophe. La pièce n'a jamais été jouée ni lue par qui que ce soit, pas même par celui qui en avait suggéré l'écriture, elle prend la poussière parmi les nombreuses esquisses inachevées de cet auteur précoce et prolixe. A 26 ans, Maxime Chattam a déjà touché à peu près à tous les genres littéraires avant de se consacrer sérieusement à un étonnant thriller.

Né à Herblay en 1976, il y cultive ses premières frayeurs en explorant les champignonières du Val-d'Oise. A 12 ans, il dévore *Le Seigneur des anneaux* puis de nombreux romans de science fiction, au grand dam de sa mère qui lui a communiqué le goût de la lecture mais aimerait qu'il en ait de plus sérieuses. S'il découvre Céline au lycée il doit aussi s'y ennuyer passablement puisque, en cachette, pendant les cours, il s'y adonne à l'écriture. *« A 14 ans j'avais vu* Stand By Me, *j'ai eu envie de réécrire le film à ma manière. J'en ai fait une nouvelle. Puis j'ai écrit sur le Moyen Age. J'écrivais pour me faire plaisir et puis petit à petit j'ai cherché à écrire des histoires qui puissent aussi plaire aux autres. »*

Après des études de lettres et le cours Simon, il débute une carrière de comédien, joue dans quelques téléfilms avec Line Renaud, fait un peu de figuration mais comprend rapidement que ce n'est pas sa voie. Il écrit alors *Le Coma des mortels*, l'histoire d'un comédien qui se met à voir la vie autrement après avoir reçu le décor sur la tête et découvre que *« la vie n'est qu'un flash de conscience dans l'éternité »*, et accessoirement que l'accident qui l'a plongé dans le coma était une tentative de meurtre. Suit un roman fantastique situé aux Etats-Unis qui pas plus que les autres ne sera soumis à un éditeur. Pourtant, petit à petit, Maxime Chattam a trouvé le cadre dans lequel exercer sa rage d'écrire : un roman policier à l'atmosphère résolument gothique qui mélangerait une dimension occulte à des considérations scientifiques rigoureuses et qui se passerait, bien entendu, aux Etats-Unis.

Ce goût pour la culture américaine, qui explique le pseudonyme qu'il s'est choisi, n'est pas le résultat d'une fascination adolescente pour le cinéma américain mais s'explique aussi par des circonstances familiales. Une partie de la famille est américaine et Maxime, dès l'âge de 11 ans, fait de fréquents séjours aux Etats-Unis, à New York, Denver et surtout Portland, dans l'Oregon, qui devient le cadre de l'*Ame du mal*.

Maxime Chattam ne prétend pas, selon sa propre expression, *« faire de la littérature avec un grand L »* mais le sérieux avec lequel il s'attelle à son premier vrai projet n'en est pas moins impressionnant.. Parmi les nombreux petits boulots qu'il exerce sporadiquement, il choisit celui de libraire à la Fnac pour se rapprocher de l'objet de sa passion et entreprend des études de criminologie. A 23 ans cela ne fait pas très sérieux d'aller frapper à la porte du laboratoire de la police scientifique, surtout quand on n'a pas la formation de base requise, mais Maxime Chattam déniche à Saint-Denis des cours de criminologie sur les sciences « forensiques » c'est-à-dire qui relèvent de l'expertise médico-légale et obtient même l'autorisation de participer aux travaux pratiques comme les autopsies.

Le résultat c'est un pavé de plus de 500 pages où l'enquête sur un tueur en série diabolique de la région de Portland s'appuie sur les techniques les plus sophistiquées de la médecine scientifique. Maxime Chattam n'ignore rien des découvertes les plus récentes en la matière et en fait généreusement bénéficier son lecteur. Le style, même et surtout quand il se veut soigné, contient pas mal d'approximations mais incontestablement la machine fonctionne bien et l'auteur respecte scrupuleusement le cahier des charges qu'il s'est fixé : un rythme dynamique, des personnages attachants, des rebondissements incessants. L'aspect gothique du roman (le tueur hanté par la recherche de pratiques occultes assurant l'immortalité adresse aux policiers des messages cryptés qui ne sont autres que des strophes de l'*Enfer* de Dante) n'incite pas l'auteur à la facilité des causes surnaturelles. Tout finit par s'expliquer de la manière la plus rationnelle qui soit, y compris l'incompréhensible survie d'un tueur qui a été abattu par la police et qui pourtant recommence un an plus tard à sévir comme l'attestent sans aucun doute possible une certaine signature criminelle et des traces d'ADN. Mais le plus réussi c'est sans doute le couple constitué par le héros, Joshua Brolin, ex profiler du FBI, relégué dans l'Oregon, où il a un peu de mal à s'intégrer à la police locale, et Juliette, étudiante en psychologie, sauvée in extremis des griffes du tueur et qui voudrait bien en aidant Joshua lui faire comprendre qu'elle éprouve pour lui un peu plus que de la reconnaissance et qu'ils pourraient peut-être unir leurs deux solitudes. Au-delà de la mécanique bien rôdée du suspense, Maxime Chattam soigne particulièrement l'atmosphère et le décor. Dans son appartement de Poissy, son bureau est rempli de photos de repérages, de tableaux très fouillés étudiant la psychologie des personnages, leurs déplacements dans le moindre détail. Entre deux balades en forêt à la recherche d'inspiration, cet ovni qui prétend tout ignorer de la tradition française du polar, travaille d'arrache-pied. Car ce n'est pas le moindre de ses mérites que d'avoir convaincu son éditeur de lui fournir des avances suffisantes pour qu'il puisse vivre de sa plume et se consacrer à plein temps aux deux romans qui devraient avec *L'Ame du mal* constituer une trilogie prometteuse.

Gérard Meudal

L'ÂME DU MAL
Maxime Chattam.
Ed. Michel Lafon, 528 p., 20 €.

Petits meurtres en famille

Rien de commun entre un embaumeur qui officie près de Nice chez les Andrieu de Glatigny et un éducateur à Barbès. Sauf à remuer de sordides histoires familiales comme ne manquent pas de le faire les héros de Brigitte Aubert et Marc Villard

FUNÉRARIUM
de Brigitte Aubert.
Seuil, « Policiers »,
350 p., 17 €.

REBELLES DE LA NUIT
de Marc Villard.
Gallimard, « Série noire »,
150 p., 7,50 €.
Première édition :
Le Mascaret, 1987.

Y a-t-il un rapport entre les Andrieu de Glatigny dans leur bastide du XVIIIe siècle de l'arrière-pays cannois et les dealers de Barbès ? Les deux tranches de vie que proposent Brigitte Aubert et Marc Villard semblent diamétralement opposées et pourtant, dans les deux cas, il y a tromperie sur la marchandise, ce qui ne saurait être un reproche dans l'univers du roman policier, où tout repose sur de faux-semblants. Le héros de *Funérarium* de Brigitte Aubert est thanatopracteur, il embaume les cadavres pour les familles qui ont les moyens d'offrir à leurs chers disparus une forme illusoire de survie. On peut donc s'attendre à une bonne dose de découpages au scalpel, d'extraction de viscères et de pompage de sanies. Il y en a effectivement, c'est même ainsi que commence le roman, mais il prend très vite une tout autre direction. Léonard Moreno, l'embaumeur, est contacté par la famille Andrieu pour qu'il « conserve » le cadavre d'une petite fille morte accidentellement d'une chute dans un escalier. Pourquoi accepte-t-il une tâche qui lui répugne ? Il n'a pas l'habitude et aucune envie de travailler sur le corps d'une enfant. Quant à l'idée d'exposer la gamine dans la chapelle du domaine familial, elle lui paraît une lubie de riches pour laquelle il n'a que mépris. Par manque d'assurance, il ne sait pas refuser, mais surtout par fascination pour Blanche Andrieu, la mère, il se jette la tête la première dans un piège dont il n'est pas près d'échapper... Il découvre rapidement que la gamine a subi des sévices, qu'elle a été violée. En acceptant de se taire, il devient le complice et l'otage de cette famille si respectable qui semble tellement craindre le scandale. Lorsque la châsse de la fillette, spécialement construite en Italie par des moines, est volée, Moreno devient une sorte de détective officieux au service de la famille Andrieu, un larbin qui accepte toutes les compromissions pour être auprès de Blanche. Son enquête est d'autant plus passionnante qu'il est un véritable amateur. La fréquentation des cadavres ne lui donne aucun talent particulier pour résoudre les énigmes. Il ne peut se fier qu'à son flair et à son bon sens, sans l'aide des méthodes de la police dont il a tout à craindre. La découverte progressive des secrets de la famille Andrieu, dont les placards recèlent pas mal de cadavres, ponctue une action dramatique dont la progression sans faille débouche sur une véritable apocalypse, ce qui est bien le moins qu'on pouvait attendre de la part d'une famille catholique intégriste. Le plus remarquable, chez Brigitte Aubert, est un art consommé du portrait, y compris dans la veine comique. Ainsi Greg, le camarade de Moreno auquel il reste fidèle malgré leurs caractères opposés, depuis qu'ils ont fait leurs études ensemble, est un mélange réussi de bouffon dragueur version Côte d'Azur et de véritable ami encombrant mais attentionné. Il sert surtout de faire-valoir à Moreno, mal dans sa peau, mal à l'aise en société, roi du maquillage posthume, mais plus doué pour se fourrer dans des impasses que pour désamorcer des situations explosives.

UN JOYAU DE POÉSIE NOIRE

Le héros de Marc Villard, Tramson, occupe lui aussi une position privilégiée avec vue imprenable sur le monde du crime ; il est éducateur à Barbès, en contact permanent avec le monde de la drogue et de la prostitution. Mais plutôt du côté des victimes, encore que la frontière ne soit pas toujours facile à tracer. Son rôle consiste à sauver du trottoir des gamines en rupture de lycée ou à empêcher de petits braqueurs de sombrer dans le grand banditisme... Un véritable sacerdoce, et pas toujours couronné de succès ! Tramson commence même par un échec cuisant. Chargé de protéger Fred Ballestra dont le frère, une vedette du show-biz, s'est attiré de sérieux ennuis qui mettent toute sa famille en danger, il voit le jeune homme se faire assassiner sous ses yeux. Les explications ne manquent pas. Fred se prostituait et ses fréquentations étaient plutôt louches, pourtant ce n'est pas dans le milieu mais, comme chez Brigitte Aubert, dans une sordide histoire familiale qu'il faut chercher la clef du mystère. Peu importe, ce n'est pas l'intrigue qui intéresse Marc Villard, mais plutôt l'atmosphère. A cet égard, *Rebelles de la nuit* est un pur joyau de poésie noire, parfait dans sa concision, aussi éloigné du didactisme moralisateur que du pittoresque facile, un tableau doux-amer dans la grande tradition d'Eugène Dabit ou de Francis Carco et qui ne martèle qu'une seule certitude, la réflexion finale de Tramson pour qui *« la vie était dégueulasse mais certaines minutes valaient la peine d'être vécues. »*

G.Me.

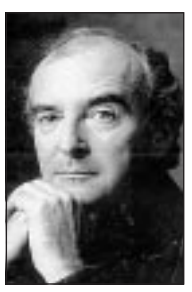

■ COÏNCIDENCE,
de David Ambrose

Comme c'est bizarre, comme c'est étrange et quelle coïncidence, ne cesse de penser George Daly, un écrivain en panne d'inspiration, qui, après avoir laborieusement cherché le thème de son prochain livre, décide de le consacrer au phénomène des coïncidences ou plus précisément à la synchronicité, enchaînement inexplicable de coïncidences. Il suffit de se pencher sur ce genre de bizarreries pour qu'on ait l'impression d'en être cerné. Coincé dans un embouteillage à Manhattan par exemple, Daly aperçoit sa femme, Sara, dans un taxi avec un autre homme alors qu'elle prétend être à Boston. Mais c'est peut-être son sosie. D'ailleurs, Daly va rencontrer le sien, un frère jumeau dont il ignorait l'existence. Les variations sur ce thème qui se prête si bien à une intrigue policière manquent parfois de légèreté, mais la mise en doute permanente de la réalité crée un climat étrange et fascinant... C'est le quatrième roman traduit d'un auteur qui a travaillé comme scénariste avec Orson Welles (traduit de l'anglais par Philippe Bonnet, Stock, 280 p., 19 €).

■ LES ENQUÊTES DU COMMISSAIRE BOUCLARD, d'Alain Demouzon

Voici le livre que tous les amateurs d'enquêtes doivent emporter en vacances pour occuper les longues soirées d'été. Créé il y a une vingtaine d'années pour les pages estivales de *VSD*, le commissaire Bouclard mène depuis une brillante carrière qui l'a amené à fréquenter établissements scolaires, clubs de loisirs et amicales en tout genre. Il a même fait l'objet récemment d'une adaptation théâtrale dans le cadre des Rencontres pour lire en Basse-Normandie. Le livre rassemble les quarante énigmes qui étaient pour l'essentiel parues dans trois recueils chez Ramsay. Chaque problème présente en quelques pages un cas sur lequel le commissaire, aidé de son adjoint Letroc, réfléchit, interroge des témoins plus ou moins sincères, et laisse la clef de l'énigme à la sagacité des lecteurs. Les solutions bien sûr figurent en fin de volume mais, au lieu d'être un simple gadget pour apprenti inspecteur, chaque cas est une véritable nouvelle, à l'écriture soignée, où l'auteur fait preuve d'une imagination débordante. (Fayard, 550 p., 20 €).

■ TAXIS NOIRS,
de John McLaren

D'un côté les hommes d'affaires de la City, manigançant des OPA sauvages au mépris du fair-play traditionnel, de l'autre trois chauffeurs de taxis londoniens qui boursicotent grâce aux conversations que leurs clients échangent sur leurs téléphones portables. Il faut dire que ce n'est pas le goût du lucre qui les pousse à ces délits d'initié mais la volonté généreuse de financer le traitement d'une enfant malade. N'empêche, l'un d'entre eux finira par hériter d'un cadavre dans son taxi. Le portrait des trois chauffeurs est particulièrement réjouissant, l'analyse du monde des affaires est édifiante et le roman est un subtil dosage de suspense féroce et d'humour anglais. L'auteur sait de quoi il parle puisqu'il est banquier d'affaires à Londres. Il sera en France du 5 au 7 juillet à l'occasion du 5e Festival international du roman noir de Frontignan (04-67-92-53-48) qui doit rassembler cette fin de semaine une cinquantaine d'auteurs sur le thème « les continents du noir » (traduit de l'anglais par Jean Esch, éd. Liana Levi, 430 p., 18 €).

G. Me

■ AFFAIRES RÉSOLUES À L'OMBRE DU POIRIER. Un manuel chinois de jurisprudence et d'investigation policière du XIIIe siècle, de Robert Van Gulik

On connaît du diplomate et érudit hollandais Robert Van Gulik un seul de ses dix-huit essais (la formidable *Vie sexuelle dans la Chine ancienne*, parue chez Gallimard en 1971 et reprise en « Tel ») et ses romans parus chez Christian Bourgois entre 1983 et 1992, qui propulsèrent le très obscur juge Ti au zénith de la célébrité de la littérature d'investigation. On ignorait jusqu'ici le plus souvent la source à laquelle s'abreuva le distingué sinologue. En proposant la traduction de l'édition d'un classique que Van Gulik mena à bien en chinois comme en anglais en 1955, Albin Michel lève un coin du voile. Compilation d'« affaires préservées » recueillies sur près de quatorze siècles, le *Tang Yin Bi Shi* de Gui Wanrong livre la trame des énigmes romanesques à venir. Révélation d'un moment (le début du XIIIe siècle) du droit civil et criminel, ce corpus a l'astucieuse initiative de classer les 144 affaires traitées sous l'angle du parallèle. Ce qui apporte un lot d'enseignements particulièrement précieux. Mais que les amateurs du juge Ti se rassurent : le monde étrange et merveilleux où moines pervers, épouses adultères, lettrés abusés, brigands audacieux, héritiers retors et politiques cyniques offrent un pittoresque à l'exotisme trouble ne perd rien de sa fascinante séduction à être précédé d'une utile mise au point méthodologique. Pour ne pas bronzer idiot (traduit du texte anglais – établi par l'auteur – par Lisa Bresner et Jacques Limoni, Albin Michel, « Bibliothèque Idées », 256 p., 21,5 €.)

Ph.-J. C.

■ YAKUZA. La mafia japonaise,
de David Kaplan et Alec Dubro

Publiée pour la première fois en 1986, cette fascinante enquête est devenue un ouvrage de référence. Cette nouvelle édition fait le bilan des quinze années écoulées. Pour se débarrasser de l'image stéréotypée des hommes aux tatouages flamboyants et aux petits doigts coupés (traduit de l'anglais par Françoise Deschodt et Carine Chichereau, Picquier poche, 616 p., 11,50 €).

M. Si.

Les fous de l'ailleurs

Héroïques, politiques, hypnotiques, burlesques et savants, les récits de voyage – lorsqu'ils sont réussis – portent toujours la marque d'un rapt consenti

A s'en tenir à la seule géométrie des mots, le voyageur est un excentrique et un extravagant. Sauf qu'entre le fugueur et l'ethnologue, catalogueur savant, entre l'hôtesse de l'air et le sans-papiers, le déserteur et le chercheur d'or, l'objet du déplacement n'est pas le même. Pardonnez ce misérable jeu de mots : quelqu'un qui fréquente les Lieux saints est un pèlerin, celui qui fréquente les lieux malsains est un aventurier...

Le désir d'ailleurs se décline donc de mille façons. Même les « voyageurs sans but » finissent au bout du compte par former une catégorie nombreuse et repérable. Peut-être faut-il lire *Les Fous voyageurs* (1), de Ian Hacking, qui expose des cas pathologiques pour trouver les motivations de ceux qui partent. L'auteur de ce livre étonnant signale le cas limite d'un berger teuton qui entra en asile psychiatrique en 1857 : il a le monde dans la tête et marche en rond pour en faire le tour !

D'autres reviennent de voyage déglingués par ce qu'ils ont vu. C'est un peu le cas de Stendhal qui, au sortir de la chapelle Niccolini, à Florence, paniqué par tant de beauté, resta des heures sans parler. *Fous de l'Inde* (2), de Régis Airault, raconte justement comment certains visiteurs sont vite submergés par la multitude – les foules, les religions, les odeurs, les couleurs. Le choc culturel, associé à une sorte de sentiment océanique, les affole et ils craquent. Il faut alors les rapatrier et les soigner. Pour paraphraser le poète Max Jacob, qui prenait l'expression au pied de la lettre, ils ont été « frappés » par l'exotisme...

Dans un registre différent, dans une ambiance de crimes et de folie, sur le mode des récits historiques scénarisés, Mike Dash narre le naufrage du *Batavia,* navire marchand hollandais, le 4 juin 1629, au large de l'Australie. L'épouvantable situation qui s'ensuit rappelle tout à la fois *Le Radeau de la Méduse* et *Aguirre*. En effet, parmi les 318 rescapés, qui vont former trois groupes et se répartir dans l'archipel des Abrolhos de Houtman, se trouve un dictateur opportuniste qui va faire régner la terreur. Mike Dash raconte ici le mécanisme de prise de pouvoir, la sujétion et la violence systématique, la manipulation et le meurtre organisé. Egocentrique, hâbleur, irresponsable, Jeronimus Cornelisz – intendant adjoint et chef des mutins – sera finalement décrit comme un psychopathe qui commet les pires horreurs sans ressentir la moindre culpabilité.

L'Archipel des hérétiques (3), à la manière d'un Louis Boussenard ou d'un Salgari, enrichit constamment son récit de parenthèses documentaires : la construction d'un bateau, la naissance du capitalisme hollandais, l'émergence des sectes, la hiérarchie des métiers, les techniques de navigation ou les conceptions générales de la médecine... Ce mélange d'émotion et d'érudition est bienfaisant. Il permet au lecteur de ne jamais oublier la longue durée et de recadrer le côté sensationnel dans le contexte historique. Personne ne sera étonné d'apprendre que le cinéaste Paul Verhoeven – qui a déjà derrière lui *Robocop* et *Basic Instinct* – veut porter ce livre à l'écran.

Par contraste, le voyage révèle la personnalité. Sans se référer à l'exemple extrême du naufrage du *Batavia*, bavure de l'âge d'or hollandais, chacun peut en faire l'expérience. La traversée des langues, des mœurs et des paysages provoque un trouble dissociatif. L'identité varie en fonction des gens de rencontre et des interlocuteurs. *Mon périple* (4), d'Elie Faure, témoigne de cet étrange exercice qui consiste à devenir tour à tour yankee, japonais, chinois ou hindou. Le célèbre historien d'art embarque au Havre le 9 juillet 1931 et revient, par Marseille, en février 1932. Il tombe amoureux de New York et esquisse une poétique de l'espace urbain. Au Mexique, il s'enflamme pour les vieilles pierres et fait amende honorable pour, dans ses écrits précédents, n'y avoir vu que cruauté. Dans le Pacifique, il éprouve la « *sphéricité de la terre* » et s'extasie sur « *l'orbe de la lumière* ». Au Japon, les geishas l'enchantent mais, comme souvent dans ses carnets, il craint la crise morale qui va de pair avec le machinisme et la modernisation. « *On vit mieux au Japon, on pense mieux en Chine* », cette notation résume le parallèle qu'il établit entre les deux pays, et il ajoute : « *J'aime la Chine pour la profondeur d'humanité qu'elle enferme.* » L'Inde sera pour lui « *une immense orgie de pittoresque* ». Après une halte à Jérusalem, l'Egypte lui inspire à nouveau l'idée que, peu à peu, la science se substitue au verbe. *Mon périple*, petit livre stimulant et joliment édité, plein d'aperçus et de pensée, a été suivi – cinq ans après – par *Reflets dans le sillage* (éd. Jean Flory, 1938). Ce second livre éclairant le premier, il serait bon, en cas de succès, de le rééditer aussi.

MARC LEMENÉ

Chez le même éditeur et dans la même collection, « Carnet de voyage », *Jérusalem, mi-figue mi-raisin*, de Jacques-Emmanuel Bernard, rappelle ces recueils de littérature locale dits « costumbristas » en Amérique latine.

MOSAÏQUES

On pense moins au minimalisme d'aujourd'hui (prôné depuis longtemps par Jacques Rivière et mis à la mode par Philippe Delerm) qu'aux tableaux cloisonnés orientaux. C'est une levée en mosaïques des jours ordinaires dans les rues de Jérusalem. A l'opposé d'Elie Faure, qui préfère la grande perspective, J.-E. Bernard grossit les détails. Figures de quartier, scènes de genre et soties se succèdent. Au fil des fragments, cependant, quelque chose se gâte : sous la diversité, la bigarrure, les antagonismes émergent. La paix n'est sûrement pas pour demain. N'empêche que, le soir, vue de haut, avec sa guirlande de villages, Jérusalem ressemble à une Voie lactée languissant sur le sable...

Même s'il n'est pas évoqué ici, le syndrome de Jérusalem, désignant les illuminés qui se prennent pour le Messie, a une parenté lointaine avec le syndrome de Stendhal et la crise hypnotique des « fous de l'Inde ».

Sous un angle moins clinique, plus littéraire, un mot pourrait éclairer ce délicieux danger auquel s'exposent les voyageurs : le ravissement. La Petite Bibliothèque Payot, dont il faut louer la campagne de rééditions, en propose maints exemples. Qu'il soit héroïque et politique, comme celui de T.-E. Lawrence en Arabie, qu'il soit burlesque et savant à la fois, comme *L'anthropologue mène l'enquête* de Nigel Barley, qu'il soit écrit par un pionnier – conquis par le pays qu'il explore – comme celui de Samuel Hearne, *Le Piéton du Grand Nord*, ou par un fervent, comme *Un paysan picard à Saint-Jacques-de-Compostelle*, le récit de voyage – quand il est réussi – porte toujours la marque d'un rapt consenti.

Paradoxe d'époque : plus il est facile de voyager, plus il est difficile d'être un vrai voyageur. Les essais de Jean-Didier Urbain sur les touristes et les villégiateurs – *L'Idiot du voyage, Sur la plage, Les Vacances* (5) – montrent comment le goût de l'ailleurs n'exclut pas le repli sur soi.

A la manière d'un Alain Corbin pour l'histoire, il fait la sociologie de notre nostalgie nomade et de notre fringale d'horizons. Ses livres peuvent se lire sous la tente, sur un pont de bateau ou dans un quatre-étoiles, au choix.

Jacques Meunier

(1) *Les Fous voyageurs*, de Ian Hacking, traduit de l'anglais par Françoise Bouillot (éd. Les Empêcheurs de penser en rond, 400 p., 19,90 €).
(2) *Fous de l'Inde,* de Régis Airault (éd. Payot, 242 p., 7,35 €).
(3) *L'Archipel des hérétiques,* de Mike Dash, traduit de l'anglais par Stéphane Caron (éd. J.-C. Lattès, 480 p., 20,90 €).
(4) *Mon périple,* d'Elie Faure (éd. de l'Aube, « Carnet de voyage », 176 p., 13 €).
(5) *Les Vacances,* de Jean-Didier Urbain (éd. Cavalier bleu, « Idées reçues », 126 p., 8 €).

Lettres insulaires des Caraïbes

Iles-ghettos ou îles métissées par des influences multiples, les Caraïbes connaissent aujourd'hui une littérature en pleine turbulence

Devenir cannibale : c'est le conseil que la romancière guadeloupéenne Maryse Condé donne aux artistes des îles de la Caraïbe. Croqués par la culture de leurs puissances colonisatrices respectives, dévorés par les questions identitaires qui accompagnent la décolonisation, il leur appartient à présent de mordre en retour.

Le cannibalisme culturel a été un réel courant au Brésil dans les années 1920. Au lieu d'un sentiment d'aliénation face à la culture européenne, il préconise un rapport libre à ces références, tout comme aux cultures locales, celle des Indiens Tupis par exemple. Pour Maryse Condé, « *cette approche nous permet de renoncer à notre manie de rechercher ce qui est authentique. Pour un colonisé, il n'y a rien d'authentique, rien de traditionnel. Il faut admettre que nous sommes des Tupis qui jouons du luth* ».

Territoire de l'imaginaire, la Caraïbe se situe certes à Cuba et Haïti, à la Jamaïque et à Trinidad, à la Martinique et à la Guadeloupe. Mais les exils politiques et les migrations économiques la font voyager jusqu'à l'île de Montréal, à la presqu'île de Floride ou aux îlots sensibles des cités de Seine-Saint-Denis. A la fois ghettos et hybridations, ces insularités produisent des littératures en pleines turbulences.

Zadie Smith est née en Angleterre en 1975, d'une mère jamaïcaine et d'un père anglais. « *Mes parents viennent de deux îles : une chaude et une froide ; une amicale et une froide ; une pauvre et une froide* », explique l'auteur d'un premier roman remarqué, *Sourires de loup* (Gallimard). Elle connaît peu l'île maternelle. « *A l'instar de bien des Jamaïcains d'Angleterre, ma mère la décrit comme un paradis, mais se garde d'y retourner. J'ai l'impression d'être le produit d'une relation torturée entre ces deux îles.* » Son roman dépeint le flottement de familles immigrées venues d'horizons divers.

La jeune romancière se sent d'abord londonienne : « *Je ressens mon quartier comme une île dans l'île. En dehors de ce périmètre, je serais incapable d'écrire.* » C'est l'exil qui a, au contraire, mené Marie-Célie Agnant, née en Haïti, vers l'écriture. « *Je suis née dans un pays de silence des femmes. A Montréal, j'écris pour apprendre à parler* », affirme-t-elle. Dans son dernier roman, *Le Livre d'Emma* (éditions du Remue-ménage), l'héroïne, enfermée en hôpital psychiatrique après le meurtre de sa fille, vocifère en un flot continu de paroles. Elle crie l'histoire des femmes de sa famille, remontant la lignée jusqu'au bateau de la traite négrière.

MER FRONTIÈRE

La conscience de l'île est omniprésente dans la littérature cubaine, explique Leonardo Padura, dont ses aventures du policier Mario Conde (*Passé parfait* – qui a reçu ici le Prix des Amériques insulaires et de la Guyane, créé ici par la romancière Maryse Condé et l'industriel Amédée Huygues-Despointes –, *Electre à La Havane, L'Automne à Cuba* [éd. Métailié]). Au XIXe siècle, l'écrivain Virgilio Pinera parle de la « *malédiction* » de vivre entouré d'eau : « *Nous devons assumer cette malédiction*, commente Leonardo Padura, qui habite à La Havane. *Ce concept d'une mer comme frontière, comme limite géographique, politique, humaine, et non comme voie de passage, s'est approfondi depuis une quarantaine d'années.* »

L'embargo américain, la situation politique empêchent Cuba de vivre ses relations avec le monde caribéen : « *L'insularité est plus présente que jamais dans la littérature.* » Elle l'est aussi, comme en miroir, chez un Cubain exilé comme Eduardo Manet. *Persona non grata* jusqu'à présent à Cuba, l'auteur aborde aux îles caraïbes avec plusieurs de ses romans. Il termine actuellement un roman consacré à un musicien cubain noir. Eduardo Manet était venu en France faire ses études théâtrales chez Jacques Lecoq. « *A ce moment, dans une sorte de schizophrénie, je voulais être Français, tout en gardant des liens avec les communistes cubains.* » A présent, l'écrivain établit des passerelles entre les artistes cubains de l'intérieur, comme Leonardo Padura, et ceux de l'extérieur.

Sortir de l'île, relier des mondes disjoints, tel est aussi le mérite de l'œuvre de Gisèle Pineau. Infirmière psychiatrique, l'auteur de *La Grande drive des esprits* (Le Serpent à plumes) est à l'écoute des histoires silencieuses, des trajectoires en maraude. Née en 1956 à Paris, elle est « *rentrée* » à la Guadeloupe à l'âge de 14 ans. Depuis deux ans, elle vit à nouveau à Paris. « *Je suis une Bounty, une Neg'zagonale, comme on dit aux Antilles* », ironise-t-elle. Certes, elle salue le mouvement de la créolité, impulsé par les écrivains Patrick Chamoiseau et Rafaël Confiant. Elle reconnaît sa dette envers le roman de son aînée Simone Schwartz-Bart, *Pluie et vent sur Télumée-Miracle*, mais, plus encore, envers Toni Morrison. « *Je revendique ma liberté d'écrivain. Des thèmes qui me sont chers n'apparaissent pas dans les romans de la "créolité" : la violence au sein de la famille, les parcours entre l'île et la France.* »

Face à la tentation d'une insularité qui enferme et se replie sur elle-même, d'autres écrivains défendent l'île comme un monde ouvert aux mille courants. Du Maroc au Mexique baigné par la mer des Caraïbes, Alberto Ruy-Sanchez navigue entre histoire vraie et monde inventé. Cet universitaire romancier démontre l'influence de la culture arabo-andalouse sur le Mexique, apportée par une Espagne où les Arabes ont vécu pendant huit siècles. « *Les Indiens du Chiapas fabriquent des tissus qui portent des motifs berbères du Maroc : passés en Espagne, ils ont été apportés aux Indiens par les missionnaires* », observe l'auteur de *La Peau de la terre* (Rocher). Guadeloupe, le nom de l'île baptisée par les Espagnols, vient de l'arabe. « *Oued el oup signifie la rivière de l'amour* », affirme ce romancier de l'érotisme, dans une lecture étymologique mi-sérieuse mi-rêvée.

Catherine Bédarida

Un an avec Hugo : 1836

« Je faisais la route à pied, faute de voiture. D'affreux chemins de traverse, la honte de cette riche Normandie, des blocs de roche pour pavé, des ornières à faire toucher l'essieu, et dans d'autres endroits, des landes à pleines jambes ou du sable jusqu'aux genoux. J'avais doublé le pas vers six heures. Un charretier qui s'en revenait chargé de tangue m'avait averti qu'à sept heures la mer serait sur la route. C'était un beau spectacle quand j'arrivai près de la mer. J'étais sur une colline. J'avais devant moi une immense plaine, jadis façonnée par les flots et couverte de grosses vagues de terre. L'océan l'avait faite à son image. Sur toute cette plaine verdoyait un gazon fin et rare brouté par quelques moutons maigres. Au fond était la mer qui venait ridée à très petits plis, rapide et envahissant le sol par larges nappes. A ma droite s'étendait une perte de vue de collines et de bruyères. A ma gauche sur une hauteur coupée brusquement à la mer, le clocher crénelé de Port-Bail s'estompait dans une vapeur grise. Un gros nuage, durement appuyé sur le soleil couchant, en faisait jaillir les rayons de toutes parts comme l'eau autour d'une éponge. La route était libre encore. En bas, dans le ravin, un cavalier, à cheval sur un sac plein qui lui écartait les jambes, se hâtait pour arriver au village avant la mer. J'en fis autant. Au moment où j'entrais dans le bourg, le flot me mouillait les talons. »

★ (France et Belgique, Lettre VII, Barneville, 1er juillet, vendredi ; éd. Robert Laffont, « Bouquins », Œuvres complètes, Voyages)

Montalban en sa ville

BARCELONES (Barcelonas) de Manuel Vazquez Montalban. Traduit de l'espagnol par Georges Tyras, Seuil, 292 p., 20 €.

Ecrit après la construction de la Barcelone olympique, ce livre a attendu douze ans sa traduction dont on ne peut que se réjouir. Montalban écrit souvent, énormément, longuement, mais cette chronique « *documentée et subjective* » entrera avec bonheur dans toute bibliothèque, que l'on connaisse déjà Barcelone, ou pas. Le père de Carvalho y fait œuvre d'historien et de préhistorien, d'urbaniste, d'archiviste, de critique d'art (sur les pas de Gaudi, du modernisme catalan et du noucentisme qui l'a suivi) de journaliste, de conteur, de gastronome (vive les escargots même lorsqu'ils viennent du cimetière !), de sportif (la rivalité entre le Barça et le Real Madrid dépassant le simple cadre footballistique pour opposer le nationalisme catalan à l'état centralisateur) et bien entendu d'écrivain. Toute ville fait naître une littérature, gloire à Barcelone d'avoir fait et de faire vibrer ainsi Théophile Gautier, Jean Genêt, André Pieyre de Mandiargues, Claude Simon, George Orwell, Eugeni d'Ors, Josep Pla, Juan et José Augustin Goytisolo, Juan Marsé, Eduardo Mendoza et tant d'autres que cite Montalban avec virtuosité.

Il passe avec brio et sans jamais lasser l'attention, d'une histoire à l'autre, d'une Barcelone à une autre comme l'annonce le « *s* » du titre, tantôt gouailleur, tantôt critique, érudit, militant et toujours passionné. Vive Barcelone, *visca Barcelona !*

Martine Silber

Autofiction culinaire

Grand chef talentueux, Michel Bras a aussi des dons d'écrivain, de poète, de metteur en scène, de photographe... Il entrouvre les portes de sa cuisine dans un livre aux saveurs subtiles

Le dernier livre de Michel Bras s'intitule *Bras*, c'est une somme, un aboutissement, juste une promenade sur un demi-siècle de vie. Michel Bras raconte comment les choses se passent pour lui, dans son cœur, dans sa tête, ses cueillettes et ses inventions, ses oscillations du beau au bon. Il est écrivain. Si l'autofiction devait fonder une église, elle le choisirait à la mise en scène des saveurs. Imaginez un homme, versé dans l'amour des herbes, des sucres, des chairs, qui aurait la chance d'accomplir ses phrases, de nous les faire manger en vrai, avec les fruits, les feuilles, les racines, imaginez la photo d'un poème, comme la radiographie d'une idée, n'importe quelle idée, sérénité par exemple... eh bien, ça donnerait ce livre publié aux éditions du Rouergue, pour 45 €.

Est-ce que c'est cher ?

Oui, heureusement. La question de l'argent est importante, elle élève le débat : on ne va pas chez Bras comme chez Lasserre, en mettant simplement les pieds sous la table. Ceux qui l'aiment doivent prendre le train, jusqu'en Auvergne. Michel Bras a construit sur le plateau de l'Aubrac un lieu qu'on serait gêné

■ Christophe Donner

d'appeler restaurant, ou Relais et châteaux. Disons qu'il a édifié un temple, l'équivalent de ce que Proust appelait *« ma chambre »*, de ce que Bukovski appelait *« champ de courses »*, de ce que Melville appelait *« la mer »*.

La plupart d'entre nous n'iront jamais chez Michel Bras, trop cher de dormir, trop cher de manger, trop cher de simplement rester là, à regarder les nuages passer sur la montagne. Trop cher par rapport à l'idée misérable que nous avons de ces activités, une idée indigne du maître des lieux. Nous ne méritons pas d'y aller. Le bleu, les ombres, la qualité du vent, le silence des reflets, nous sommes des porcs, nous bâfrons en lisant le journal, entourés de fumeurs et de pseudo-musique, nous ne regardons même pas ce qu'il y a dans notre assiette, c'est tellement moche qu'on s'y est habitués, et l'on voudrait, dans cet état, se pointer là-haut ?

Le sens de la religion serait alors tout à fait perdu. Nous sommes d'accord, c'est une histoire d'éducation. Et c'est bien pour ça que Michel Bras a fait ce livre. On y apprend comment il monte en mousse la cuisson d'une raie, tache et fleurit les assiettes à l'érythrome, glisse son jus d'herbes sous le foie gras grillé. On y apprend qu'en la matière tout est possible, et que c'est précisément en cela que consiste l'art culinaire : l'extension du possible comestible.

La naissance d'*Ombre et lumière* est un classique, au sens où sa trajectoire de création est unique, exemplaire, l'équilibre est trouvé entre la représentation d'un désir et la nécessité de transmettre, plus de hiatus entre cette recette de *« lotte de Méditerranée pochée à l'huile d'olive noire »* et l'objet qu'elle désigne. Le prodige du style, c'est qu'on le sait sans y avoir goûté, sans y être allé, sans même, à la limite, ressentir le besoin d'y aller. Car aller chez Bras, je me mets à la place de ces pauvres riches, c'est aussi passer à côté de tout ce qu'on ne pourra pas vivre, c'est se rendre compte qu'on n'a qu'une vie, tristesse que la littérature nous fait oublier.

Ecoutez l'édifiante histoire de ce garçon qui, à 14 ans, connaissait tout des vins de France et de Navarre sans en avoir jamais bu une goutte. Tout, de la poésie des terroirs à la chimie des ferments, une encyclopédie vivante, on aurait dit. A 18 ans, goûtant enfin son premier verre de vin, il ne fut pas surpris, il savait, comme d'expérience, et il reconnut, à l'aveugle, le richebourg et son âge.

La littérature est l'art qui les contient tous, s'il fallait encore en faire la preuve. Il n'est pas de grand cuisinier qui ne sache bien écrire. Michel Bras écrit bien ses recettes, elles resteront.

Il est photographe, aussi. Une démarche rare, là encore : il photographie ce qu'il fait et il cuisine ce qu'il photographie. La photographie n'est donc pas pour lui une réflexion sur son art, c'est une transsubstantiation. Ne riez pas. Et pourquoi ne pas en rire, le plaisir est si grand : le livre nous montre la chambre où le visiteur dormira, la table du petit-déjeuner où le rai de soleil le ramènera au blanc du bol, à la sanguine d'un jus, vous riez à l'idée que ce réveil puisse être le vôtre.

La photographie est aussi pour Michel Bras un travail lié aux compositions de ses mets : il s'installe devant l'Auvergne avec son appareil, il attend des heures, imprime, s'imprègne, une trace dans la neige, un nuage, la courbe d'une branche vont inspirer ce qu'il y aura dans votre assiette. La saveur des choses est aussi dans leur disposition, on le sait, mais sur ce plan Michel Bras prend tous les risques.

Et si c'était trop beau pour être vrai, trop élégant pour être bon ? En somme, si la cuisine avait disparu, écrasée par la cuisine ? J'en connais qui sont revenus de Laguiole déçus, désemparés, n'ayant pas su s'y prendre ni par quoi commencer. Et Thomas Bernhard, Joyce, Crevel, sait-on les lire ? Et Rimbaud ? Non, on ne sait pas. Ça s'apprend, c'est une recherche, un travail. De toute façon, nous ne sommes jamais dignes de ce qu'ils ont écrit. Et c'est aussi pour cette raison que je ne me risquerai pas chez Michel Bras.

CHRISTIAN PALIS ET J.-P. TRÉBOSC

Cèbes de Lesignan

Pain sur table n'a pas de maître, pas plus que les idées sur la place publique. Certains le voudraient fâché de ce que la recette de son coulant ait été tant copiée, plagiée, imitée. A ceux-là Michel Bras répond, serein : *« La fièvre qui a conduit à sa mise en œuvre nous a tenus en haleine plus de deux ans... le vécu de mon coulant est définitivement mien. »*

En parlant de lui, de son travail, avec une précision qui défie les lois de l'impudeur, Bras ne fait que son devoir d'artiste : il définit les contours de sa vie. *« La cuisine embaumait le grillé, le fondu. »* Dans le récit d'une aventure, il y a toujours une phrase qui dérange le lecteur, le place, bien comme il faut, en face de ce qui va suivre. Cette phrase qui nous saisit, nous choque, c'est toujours la première : *« Nettoyer les cèbes de Lézignan. » « Les feuilles seront séparées des moelles. » « Vérifier que les pigeons sont bien plumés. »* La suite est un déroulé de péripéties, 20 grammes de ceci, trois feuilles de cela, c'est tellement précis, précieux, qu'on aurait du mal à y croire sans les photographies de Christian Palis et de Jean-Pierre Trebosc.

Celles-ci ne mettent pas seulement l'eau à la bouche, elles donnent du vivant. Leur brillance signale qu'il s'agit bien d'instantanés. Aussi élaborées soient-elles, elles sont toujours des photos de reportage : le saumon sauvage vient juste d'être léché par la braise, la main de Bras sort à peine du champ, et quelques secondes plus tard il n'y a déjà plus matière à photo, c'est un plat à servir aux grands de ce monde : ils sont là pour ça, au fond, ils vont chez Bras, permettant à cet homme d'exercer son art, un art qui appartient désormais à tous ses lecteurs.

BRAS
Laguiole - Aubrac - France,
de Michel Bras.
Ed. du Rouergue,
272 p., 45 €.

A la table des historiens

Au menu de Reynald Abad, Steve Kaplan, Bruno Laurioux, Silvano Serventi et Françoise Sabban, du pain, des pâtes, le grand marché parisien et le bien-manger au Moyen Age

Il aura fallu moins d'un siècle pour que la nourriture accède au statut d'objet historique. Longtemps réduite à une notation pittoresque, l'évocation des produits et des manières de table fut une récréation de lettré, un piment apte à relever un ouvrage d'une digestion délicate. Certes, le triomphe de l'histoire économique, dans le sillage de la lecture marxiste, a assuré le dépouillement des mercuriales et des édits réglementant l'ordre public lorsque le spectre de la disette menaçait la paix sociale. Et de l'étude des crises frumentaires à celle des « émotions » populaires, les travaux n'ont pas manqué, l'histoire quantitative trouvant dans le réflexe sériel l'instrument idéal de sa leçon. Mais le projet d'« histoire totale » prôné par les Annales a bientôt ouvert plus encore le spectre de la recherche, l'emprunt aux méthodes de l'anthropologie permettant d'atteindre le domaine symbolique et emblématique jusque-là en jachère. Depuis la conduite du formidable chantier dont Jean-Louis Flandrin fut l'initiateur, il n'est plus guère possible de dissocier le biologique du social ou du culturel sitôt qu'on aborde la question la plus banale, mais la plus essentielle qui soit : celle de l'alimentation ordinaire.

Il y a l'écho de ces tentations successives dans l'impressionnant travail de Reynald Abad sur l'approvisionnement de Paris sous l'Ancien Régime, sous-titre du copieux plat de résistance qu'est *Le Grand Marché*. Tentant de répondre à toutes les questions que pose le ventre parisien (quelles denrées ? de quelle provenance ? par quel circuit d'acheminement et de distribution ? quelles nouveautés ? pour quelle fortune ? selon quelles variations des sensibilités gustatives ?), Abad signe avec sa thèse, ici livrée au grand public, une somme dont on peinera à épuiser les ressources.

Spécialiste incontesté du pain, Steve Kaplan avait donné naguère un énorme essai sur le monde de la boulangerie parisienne au XVIIIe siècle (*Le Meilleur Pain du monde*, Fayard, 1996). Il prolonge de façon plus personnelle son enquête avec *Le Retour du bon pain*. Est-ce parce que l'Occident s'est culturellement développé dans un cadre chrétien que le pain, source de vie par le mystère de l'eucharistie, est devenu la nourriture par essence ? Au carrefour du matériel et du symbolique, de l'économique et du culturel, le pain n'est pas *« un simple aliment terriblement nécessaire »* : il participe du sacré. La lente dégradation de l'aliment, comme la croisade récente pour enrayer le phénomène, est l'objet même de ce livre d'histoire immédiate où le témoignage des acteurs contemporains ouvre un champ inattendu de l'archive. Mais en marge de la prédominance du pain – une *« prison de longue durée »* au regard de Braudel – se joue là aussi une part de l'identité nationale. Comme celle de la récente Italie politique, forgée dès la première Renaissance dans l'affirmation de la *pasta*.

On disposait déjà d'un livre remarquable, *Les Pâtes. Histoire d'une culture universelle*, de Silvano Serventi et Françoise Sabban (Actes Sud, 2001). Il faut désormais compter avec la traduction du déjà « classique » *Cucina italiana*, de Capatti et Montanari, que préface Jacques Le Goff (*Le Monde* du 5 juin). Le stimulant travail sur les transmissions et héritages, inflexions et adaptations, en fait un plan de travail idéal pour comprendre l'élaboration d'une identité culturelle par le moins lettré des arts.

Il ne faudrait pas que la spécificité affichée de l'essai de Bruno Laurioux dispense de lire son *Manger au Moyen Age*. Avec un souci de synthétiser les approches différentes de l'histoire de l'alimentation, Laurioux fait d'un tournant occidental – les sources normatives (livres de cuisine, lois somptuaires ou guides des manières de table) concurrencent dès le XVe siècle les moins fiables sources littéraires – un passionnant gros plan où contraintes naturelles, économiques, religieuses définissent un usage qui révèle aussi les hiérarchies et les solidarités que la société médiévale admet. Si le pittoresque n'est décidément plus de mise, la saveur des histoires de bouche n'y a rien perdu.

Philippe-Jean Catinchi

★ ***Le Grand Marché. L'approvisionnement alimentaire de Paris sous l'Ancien Régime***, **de Reynald Abad (Fayard, 1 030 p., 45 €) ;** ***Le Retour du bon pain. Une histoire contemporaine du pain, de ses techniques et de ses hommes,*** **de Steve L. Kaplan (Perrin, 508 p., 23 €) ;** ***La Cuisine italienne. Histoire d'une culture (La Cucina italiana. Storia di una cultura)***, **d'Alberto Capatti et Massimo Montanari (traduit de l'italien par Anna Colao, Seuil, 432 p., 13 €) ;** ***Manger au Moyen Age. Pratiques et discours alimentaires en Europe aux XIVe et XVe siècles,*** **de Bruno Laurioux (Hachette, 304 p., 20 €).**

Un ancêtre du ketchup

La cameline, version italienne (toute fin du XVe siècle)

« Prenez du lait d'amandes qui soient bien nettoyées et mélangez-les avec un bon [bouillon] gras de poule. Puis brouillez les foies de la poule et mélangez-les dans le dit lait. Mettez à bouillir et ajoutez du sucre, du jus de grenade, du vinaigre rouge et d'autres choses acides. Et mettez la plus grande partie de cannelle, avec du gingembre, du poivre et d'autres épices, ainsi que de la noix de muscade. Mélangez toujours sur le feu. »

Commentaire : La combinaison du pain grillé et d'une grande quantité de cannelle donne à cette préparation la couleur du chameau, qui lui vaut son nom. Comme toutes les sauces médiévales, elle n'est liée ni à la farine, ni à l'huile : simplement à la mie de pain. Du fait qu'on dilue les épices dans le vinaigre, éventuellement le verjus, la saveur d'origine de la cameline est fort acide.

(*Manger au Moyen Age*, p. 270)

Eloge de la sucette

Une histoire illustrée des créations sucrées d'Au Pierrot Gourmand

PIERROT GOURMAND
Un siècle de création sucrée
d'Agnès Besson.
Ed. Le Cherche Midi,
130 p., 280 illustrations, 25 €.

Il y a quelque chose qui nous ramène au temps des bandes dessinées de Bibi Fricotin et des Luna Park de Raymond Queneau dans cet objet ornant la couverture de l'album d'Agnès Besson : le fameux buste en porcelaine du Pierrot servant dans toutes les boulangeries-confiseries de présentoir à sucettes, et associant à la gourmandise sucrée, dans une imagination enfantine où voisinent Arlequin, Pinocchio et Guignol, ce personnage enfariné de la Commedia dell'arte. Quelques gamins devenus grands évoquent d'ailleurs ici cet emblème de la friandise, de Robert Sabatier (qui n'écrivit pas pour rien *Trois sucettes à la menthe*) à Vincent Ravalec (auteur de *Vol de sucette Recel de bâtons*) en passant par François Nourissier, dont la mémoire stocke le Pierrot Gourmand *« avec le fox noir et blanc de La Voix de son maître et, en désordre, l'Esquimau des entractes au cinéma, La Pie qui chante des acidulés que ma mère achetait à la pharmacie et des formules du genre "LSK c'est exquis" – qui sans doute précédait le cher Nesquik de mes petits-enfants dans la dynastie des chocolats en poudre instantanés »*.

Ce livre aux apparats d'une caverne à bonbons (clairs, poudrés, acidulés, satinés, fourrés, feuilletés) raconte l'histoire du *« zucre »*, de la confiserie, et la saga de la maison Au Pierrot gourmand, fondée par Georges Evrard à la fin du XIXe siècle. Le choix de Pierrot vient des succès du mime Deburau et des gravures d'Adolphe Willette. On retrouve ce zozo vêtu de blanc et pompons dans les publicités pour Bitter, Campari, Cointreau ou le chocolat Poulain qu'aimera l'Amélie de Jean-Pierre Jeunet. Et la marque synonyme de bonbon de qualité, férue de nougat pâtissier, caramels mous, amandes grillées, invente en 1924 la sucette – ce bonbon de sucre, que l'on déguste planté sur un bâtonnet en rotin de Madagascar, a goût de fruits, de coca ou de caramel au lait –, estampillée Pé. Gé, entourée de papillote. Suivront les berlingots, gommes, pastilles... La promenade offerte par Agnès Besson est visuelle, historique, économique, graphique, géographique... et culinaire puisque en prime nous est offerte une recette de sucettes, proposée par Pierre Hermé.

Jean-Luc Douin

FRED VARGAS
PARS VITE ET REVIENS TARD
Prix des Libraires
Prix des Lectrices ELLE policier
Viviane Hamy

COLETTE LOVINGER
CRIMES DANS LA CITÉ IMPÉRIALE
« Entre une vieille maréchale acariâtre et un amnésique rescapé d'Eylau, François Lajoy devra dénouer les fils d'un suspense mené tambour battant. »
Le Maine libre
Viviane Hamy

NACER ADJAS

Des livres pour l'été

L'équipe du « Monde des Livres » propose une sélection de romans et d'essais parus depuis l'automne

LIVRAISONS

■ **LA COMPAGNIE DES CONTEMPORAINS,** de Roger-Pol Droit

C'est un beau et digne programme, le contraire d'un repli sur soi, qu'annonce le titre du livre de Roger-Pol Droit. Surtout lorsque la *« compagnie »* en question est d'une qualité aussi diversement éminente et que l'on croise, dans l'espace du dialogue, quelques vivants majeurs et de grands morts : Emmanuel Levinas, Jürgen Habermas, Claude Lévi-Strauss, Pierre Bourdieu, Jean Toussaint Desanti, Georges Dumézil, Michel Foucault, Roman Jakobson, Michel Henry, Jean-Pierre Vernant ou Paul Ricœur... Rangés par grandes questions – la politique, la science, l'éthique, soi et l'altérité, le sens et l'avenir de la philosophie –, ces entretiens ont d'abord été publiés dans *Le Monde*. Le *« questionneur »* se fait ici médiateur auprès des lecteurs, c'est-à-dire de ses contemporains, ce qui élargit heureusement la *« compagnie »* (éd. Odile Jacob, 352 p., 23 €). **P. K.**

■ **CONTES DE L'OUEST LOINTAIN,** de Wang Meng

Né en 1934, engagé dans le Parti communiste, Wang Meng a été rééduqué « à la campagne » pour avoir dénoncé la bureaucratie, puis réhabilité, avant de choisir l'exil entre 1963 et 1979, d'être réintégré dans les rangs du Parti et débarrassé de l'infamante étiquette de « droitier », nommé ministre de la culture en 1986, contraint à la démission après Tiananmen. Homme de lettres porté sur la satire, il évoque ici cette période d'exil semi-volontaire qui le poussa durant seize ans à partir au Xianjiang et à traduire la littérature oughïoure. Trois belles nouvelles paysannes sur la douceur de vivre loin de la Révolution culturelle, où sont évoqués un efféminé nonchalant et généreux préférant l'art au travail des champs, un petit vieux musulman enseignant la tolérance et la macération du vin magique, et une buveuse de thé, Mère Courage qui mourra d'avoir été déracinée (traduit du chinois par Françoise Naour, éd. Bleu de Chine, 184 p., 17 €). **J.-L. D.**

■ **MIRABELLE et EFFETS INDÉSIRABLES,** de Steve Martin

Après avoir dispensé quelques conseils à l'écrivain débutant dans l'une de ses chroniques, intitulée « Ecrire, c'est facile », l'acteur et scénariste américain que l'on a pu voir notamment dans *Roxanne*, se prendrait-il à son tour au jeu de l'écriture ? La parution de *Mirabelle*, son premier roman, porterait en tout cas à le croire. Même si ce récit, qui met en scène deux êtres en mal d'amour mais désespérément dissemblables et déplacés dans la faune de Beverly Hills, n'arrive pas à convaincre. Pour sortir de l'ennui qui gagne à la lecture de cette bluette hollywoodienne, on ne saurait trop conseiller un petit recueil délicieusement loufoque où sont rassemblés quelques-uns des textes que l'humoriste a donnés au *New Yorker* et au *New York Times*. Des lettres d'un amant pour le moins *« malade de la rupture »* au savoureux « L'évolution de la mémoire après 50 ans » (agrémenté d'un test) en passant par le séjour de « L'Ecrivain new-yorkais à Los Angeles » (un pur régal), jusqu'aux conséquences pour le moins fâcheuses d'une pénurie de points chez Times Roman, Steve Martin joue sur tous les registres : caustique, déjanté, ironique, absurde... Seuls effets indésirables relevés : un fou rire irrépressible (Presses de la Cité, 210 p., 17,60 € et Buchet/Chastel, 168 p., 12,50 €). **Ch. R.**

■ **MELANCHOLIA II,** de Jon Fosse

Même figure que dans *Melancholia I* (*Le Monde* du 14 août 1998) : le peintre norvégien Lars Hertervig. Mais Jon Fosse change d'angle et de cadre. Il relègue le rebelle caillasseur, l'invectiveur du quotidien, le ressasseur d'absolu, au second plan, dans les recoins de l'œuvre, dans les silhouettes du passant ou du fugitif. Son souvenir dépend de la mémoire ou de l'imagination de sa sœur impotente, Oline. En quelques heures d'une action resserrée, la pauvre tête dérangée par l'âge et les pesanteurs quaker laisse filtrer quelques lueurs du temps passé et se perd à jamais dans l'icône fraternelle (traduit du norvégien par Terje Sinding, Circé, 118 p., 15,20 €). **J.-L. P.**

LITTÉRATURES

■ *Le choix de Jacques Baudou*
INVERSIONS, de Iain M. Banks

Sur une lointaine planète du fin fond de la galaxie où règne une civilisation de type médiéval, deux intrigues contées en parallèle qui possèdent deux caractéristiques communes : elles narrent toutes deux une étrange histoire d'amour ; elles ont chacune pour protagoniste principal un personnage hors du commun qui ne cède presque rien de son aura de mystère. Un roman superbe, d'une grande originalité (traduit de l'anglais par Nathalie Serval, Fleuve Noir, 382 p., 16 €).

■ *Le choix de Catherine Bédarida*
LA PORTE DU SOLEIL, d'Elias Khoury

Un héros palestinien est dans le coma. Pour retarder l'échéance de la mort, l'ami à son côté lui narre mille et un récits de l'exode de 1948. A l'instar des réfugiés palestiniens, l'homme *« aux yeux flottants »* balance entre disparition et résistance, entre fierté et dérision. Une éblouissante succession d'histoires en boucle qui, toutes, ramènent vers ce demi-mort énigmatique (traduit de l'arabe – Liban – par Rania Samara. Actes-Sud, 630 p., 24,90 €).

■ *Le choix d'Hector Bianciotti*
MOTHER'S MUSIC, de Paul West

Paul West raconte la vie de sa mère, excellente pianiste, mais n'ayant pu accomplir son ambition de concertiste vedette. Elle fut un professeur exceptionnel pendant plus d'un demi-siècle. Or, comme son fils, elle aimait aussi la musique des mots. Si Paul West a beaucoup écrit sur la musique, donnant l'impression de l'avoir visitée jusque dans ses moindres recoins, c'est à cause de la musique de sa mère, dit-il, qui s'est emparée de sa vie (traduit de l'anglais par Jean Pavans, Gallimard, « Haute enfance », 324 p., 19,50 €).

■ *Le choix de Pierre Deshusses*
BARBAR ROSA, de Georg Klein

Ce roman noir et rose est une fable grandiose et grotesque, une pantomime de notre monde flasque où les attributs emblématiques du privé à l'américaine sont renversés et où le héros se retrouve pris dans la même toile que ceux qu'il file. Klein crée un monde qui n'est pas le revers d'un modèle mais son propre piège. C'est au lecteur que revient le rôle de vrai détective. Terriblement captivant. (traduit de l'allemand par Philippe Giraudon, Denoël, 188 p., 21 €).

■ *Le choix de Jean-Luc Douin*
RUINES DE ROME, de Pierre Senges

Orchestré comme un subversif manuel d'horticulture, ce roman en forme de confession retrace le quotidien d'un jardinier adventiste qui entreprend de semer de mauvaises graines et d'étouffer une ville sous la végétation. Mutinerie jubilatoire, apocalypse botanique, apologie du sabotage par le végétal, ce traité qui ne dédaigne pas d'être poétique, érudit, humoristique, bine subtilement les champs de l'ambiguïté. L'herbe-à-tous-maux a-t-elle des vertus toxiques ou aphrodisiaques ? Est-elle poison ou élixir de jouvence ? (Verticales, 252 p., 15 €).

■ *Le choix d'Emilie Grangeray*
SUZANNE LA PLEUREUSE,
d'Alona Kimhi

C'est en Israël, dans un pays déprimé vivant sous le gouvernement Nétanyahou, qu'Alona Kimhi a choisi de conter, avec un humour aussi grinçant qu'irrésistible, l'histoire de Suzanne la pleureuse. Ou celle d'une femme qui, à 33 ans, vit encore chez sa mère avec qui elle entretient une relation aussi belle que malsaine... bientôt remise en cause par l'arrivée d'un cousin. Un premier roman puissant et magnifique (traduit de l'hébreu par Rosie Pinhas-Delpuech, Gallimard, « Du monde entier », 94 p., 23,95 €).

■ *Le choix de Christine Jordis*
BASIL, de Wilkie Collins

Cet étrange roman noir met en scène la rivalité de deux hommes auprès d'une femme et chemine entre révélations, coups de théâtre, tempêtes et convulsions. Wilkie Collins a le goût de l'obscur chez les êtres et celui de l'excès. Tous les ressorts du roman victorien sont là : c'est passionnant de bout en bout (traduit de l'anglais par Marie-Thérèse Carton-Piéron, Phébus, 400 p., 22 €).

■ *Le choix de Patrick Kéchichian*
RANGEMENTS, de Daniel Oster

A la fin de ce livre posthume et ironiquement testamentaire, Daniel Oster, mort en avril 1999, cite ce mot d'Henri Michaux : *« Ne laisse pas "toi" te gagner. »* Toute la réflexion sur l'autobiographie, sur la littérature, ses prestiges et ses ridicules, sa gloire et ses abaissements tenue par cet écrivain rare et d'une magnifique (parfois injuste) intelligence, pourrait se ramener à ce conseil. Un livre que l'on voudrait toujours garder auprès de soi (POL, 280 p., 20 €).

■ *Le choix de Pierre-Robert Leclercq*
L'HARMONICA DE CRISTAL,
de Nathalie Castagné

Fascinant voyage musical au cœur du XVIIIe siècle que cette vie d'un jeune castrat napolitain *« artificiellement fabriqué »* et sauvé par un comte ami-amant. L'érudition n'alourdit en rien un récit éblouissant comme du Mozart. Dans un style tantôt proustien, tantôt bref comme une pause dans une partition, cette éducation sentimentale à la fois charnelle et mystique est toujours traduite par le mot juste. (Seuil, 624 p., 22,11 €).

■ *Le choix d'Hugo Marsan*
GILDA STAMBOULI SOUFFRE ET SE PLAINT, de Paula Jacques

Gilda Stambouli, veuve juive exilée d'Egypte, tente de survivre en France avec son fils cadet. Sa fille Juliette est restée dans un kibboutz de Galilée. Document historique de première main, saga d'une communauté immigrée, le roman de Paula Jacques est d'abord un superbe portrait de femme, belle et cruelle, qui lutte pour retrouver un bonheur perdu. C'est aussi l'histoire douloureuse d'une adolescence, abandonnée, affamée d'amour et de revanche (Mercure de France, 400 p., 19,70 €).

■ *Le choix de Gérard Meudal*
DANS LA FOUDRE ET LA LUMIÈRE,
de Marie-Claire Blais

La littérature peut-elle rendre compte du monde chaotique dans lequel nous vivons ? Refléter une image plus ou moins fidèle d'un univers à la fois vaste et fragmenté en tant de contradictions ? C'est le pari de cet oratorio pour les temps présents, ce chœur aux voix multiples où la capacité de compatir aux destins les plus humbles cherche à suspendre la fureur des temps et à donner quelque raison d'espérer. (Seuil, 260 p. 18,50 €).

■ *Le choix de Florence Noiville*
BIRTHDAY LETTTERS, de Ted Hughes

Ted Hughes, l'un des plus grands poètes anglais du siècle dernier (1930-1988), a longtemps été accusé de porter une part de responsabilité dans le suicide de sa jeune femme, l'écrivain Sylvia Plath. Ces 98 poèmes, publiés peu avant sa mort, montrent qu'il n'aura jamais cessé d'être hanté par son visage, son corps, son absence, de même que par leur impossible futur. Ecrits chaque année au jour anniversaire de la mort de Sylvia, ils forment un chant d'amour vibrant et palpitant (traduit de l'anglais et préfacé par Sylvie Doizelet, Gallimard, « Du monde entier », 242 p., 19,50 €).

■ *Le choix de Jean-Noël Pancrazi*
SEPT GARÇONS, d'Anne Wiazemsky

Une grande villa de vacances, sur la Côte d'Azur, en juillet 1960. Sept garçons qui, emportés dans un tourbillon perpétuel, ne cessent de se bagarrer, d'inventer des jeux dangereux. Parmi eux, Roseliane, 11 ans, la seule fille, qui se distingue par sa gravité, sa capacité d'observartion, sa pudeur un peu craintive. Elle subit, au cours de l'été, des transformations qu'Anne Wiazemsky analyse avec son habituelle acuité élégante. Un livre simple, frais, clair comme un matin de Provence (Gallimard, 218 p., 16,50 €).

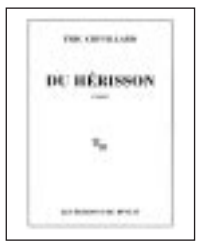

■ *Le choix de Monique Petillon*
DU HÉRISSON, d'Eric Chevillard

Comment un écrivain trouve un hérisson sur sa table, et comment son projet autobiographique tourne à la monographie animalière, tandis que l'importun petit mammifère devient la mascotte, l'alter ego du narrateur. Dans ce petit chef- d'œuvre de cocasserie et de grâce hirsute, on retrouve l'humour poétique de Chevillard, admirateur de Michaux et de Chaissac (Minuit, 254 p., 15 €).

■ *Le choix de Raphaëlle Rérolle*
LA TOUR DE BABEL, d'A.S. Byatt

Troisième volet de la tétralogie où s'allient, en une extraordinaire composition, la vie de l'âme, du corps et celle de l'esprit. Après *La Vierge dans le jardin* et *Nature morte*, la romancière met en perspective les grands bouillonnements (intellectuels, artistiques, pédagogiques, religieux, techniques) des années 1960, à travers la vie mouvementée de ses personnages. En parallèle de ce récit réaliste, A.S.

ROBBE-GRILLET
C'EST GRADIVA
QUI VOUS APPELLE

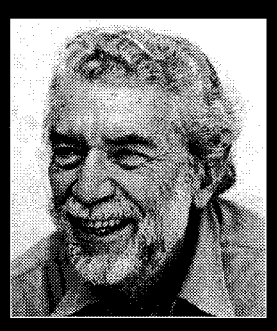

LES ÉDITIONS DE MINUIT
© John Foley / Opale

NOS COLLABORATEURS ONT PUBLIÉ

Alexandre Adler : *J'ai vu finir le monde ancien* (Grasset, 338 p., 17 €) ; **Florence Amalou** : *Le Livre noir de la pub* (Stock, 330 p., 18,60 €) ; **Raphaëlle Bacqué** : *Chirac ou le démon du pouvoir* (Albin Michel, 298 p., 18,90 €) ; **Harry Bellet** : *Le Marché de l'art s'écroule demain à 18 h 30* (Nil, 266 p., 18,10 €) ; **Paul Benkimoun** : *Morts sans ordonnance* (Hachette, 150 p., 15 €) ; **Samuel Blumenfeld** (et L. Vachaud) : *Brian de Palma* (Calmann-Lévy, 212 p., 45,70 €) ; **François Bott** : *Dieu prenait-il du café ?* (Cherche Midi, 220 p., 15 €) ; **Michel Braudeau** : *L'Interprétation des singes* (Stock, 682 p., 23 €) ; **Henri de Bresson** : *La Nouvelle Allemagne* (Stock, 280 p., 18,60 €) ; **Philippe Broussard** (et D. Laeng) : *La Prisonnière de Lhassa* (Stock, 296 p., 18,60 €) ; avec M. Desailly, *Capitaine* (Stock, 349 p., 20,55 €) ; **Jacques Buob** (et P. Mérigeau) : *L'Aventure vraie de Canal+* (Fayard, 474 p., 21,80 €) ; **Alain Cabantous** : *Entre fêtes et clochers* (Fayard, 352 p., 23 €) ; **René de Ceccatty** : *Fiction douce* (Seuil, 140 p., 16 €) ; **Ariane Chemin** (et C. Amar) : *Jospin et Cie, Histoire de la gauche plurielle, 1993-2002* (Seuil, 286 p., 19,50 €) ; **Jean-Marie Colombani** : *Tous Américains ?* (Fayard, 166p., 12 €) ; **Philippe Dagen** : *L'Art impossible* (Grasset, 246 p., 18,50 €) ; **Christian Delacampagne** : *Faut-il avoir peur de la mort ?* (Louis Audibert, 48 p., 5,95 €) ; **Jean-Luc Douin** : *Films à scandale !* (Chêne, 168 p., 37,90 €) ; **Roger-Pol Droit** : *La Compagnie des contemporains* (Odile Jacob, 352 p., 23 €) ; **Clarisse Fabre :** *Les élections mode d'emploi* (Librio, 126 p., 1,52 €) **Alain Faujas** : *Christian Blanc, l'inclassable* (Balland, 220 p., 18,50 €) ; **Thomas Ferenczi** (direction) 5 volumes dont *: Penser la technique* et *Changer la vie ?* (Complexe, 86 et 96 p., 5,5 €) ; **Jean-Paul Fitoussi** (direction) *Rapport sur l'état de l'Union européenne : 2002* (Fayard, 300 p., 21,10 ł) ; **Jean-Michel Frodon** (direction) : *Numériques et cinéma : actes 2* (Dujarric, 96 p., 12 €) ; **Jacques Follorou** (avec L. Vichnievsky) : *Sans instructions* (Stock, 254 p., 18,60 ł) ; **Jacques Grall et Alain Lebaube** : *La République des paysans* (Jacob-Duvernet, 186 p., 14 ł) ; **Laurent Greilsamer** et **Daniel Schneidermann** : *Où vont les juges ?* (Fayard, 462 p., 21,10 €);

TANGUY VIEL
L'ABSOLUE
PERFECTION DU CRIME

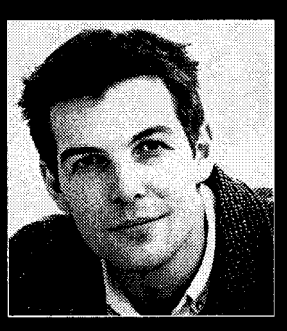

LES ÉDITIONS DE MINUIT
© John Foley / Opale

ÉTÉ SÉLECTIONS

Byatt a construit un conte cruel et savoureux qui renvoie aux utopies du XXe siècle (traduit de l'anglais par Jean-Louis Chevalier, Flammarion, 682 p., 23 €.)

■ *Le choix de Christine Rousseau*
RUE DU PETIT ANGE,
de Jerome Charyn

Véritablement plébiscité par tout New York, Isaac Sidel vient d'être élu maire de la ville. Mais avant qu'il ne soit investi, Jerome Charyn a concocté à son héros fétiche un menu plus déjanté que jamais : meurtres en série de SDF, trafic d'enfants roumains mêlé à celui d'œuvres d'art... Placé sous le signe du ping-pong, ce huitième épisode est mené par la prose endiablée et swingante du Balzac de l'Hudson. Un pur régal (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Marc Chènetier, Mercure de France, 356 p., 22 €).

■ *Le choix d'Alain Salles*
JOCONDE SUR VOTRE INDULGENCE,
d'Hervé Le Tellier

Cent nouvelles variations oulipiennes et hilarantes sur le tableau le plus regardé du monde. *La Joconde* en voit de toutes les couleurs sous la plume d'Hervé Le Tellier, qui appelle à la rescousse Queneau, Rabelais, Perec, les Schtroumpfs... Le Tellier récidive, quatre ans après *Joconde jusqu'à cent.* Il a raison, il faut sans cesse remettre son métier sur l'ouvrage. Comme disait Pierre Dac : *« C'est en sciant que Léonard devint scie »* (Le Castor astral, 116 p., 12 €).

■ *Le choix de Josyane Savigneau*
LA CLÔTURE, de Jean Rolin

Voici un magnifique roman fin de siècle. Dans la dernière année du XXe siècle, Jean Rolin, qui a eu 51 ans le 17 juin 2000, a arpenté cette étrange zone frontière, qui va de la porte de Saint-Ouen à celle d'Aubervilliers, aux abords du boulevard Ney. Mêlant au récit de ses rencontres inattendues l'évocation du maréchal napoléonien, il livre une singulière ethnographie (POL, 248 p., 16,50 €).

■ *Le choix de Martine Silber*
LES SOMBRES FEUX DU PASSÉ,
de Chang-rae Lee

Avec une cruauté d'une délicatesse extrême, Chang-rae Lee dépeint la vie trop lisse d'un homme qui a mené une *« vie d'obligations et de politesse »*, un homme qui demande toujours la permission, un voisin idéal et discret. Jusqu'à ce que surgisse, par bribes, le récit refoulé : l'arrivée de *« femmes de réconfort »* coréennes dans le camp militaire où il était affecté comme officier de l'armée japonaise et qu'il perde enfin cette face impassible (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Jean Pavans, éd. de l'Olivier, 364 p., 21,34 €).

ESSAIS

■ *Le choix de Marc Olivier Baruch*
LA DACTYLOGRAPHE ET L'EXPÉDITIONNAIRE,
de Delphine Gardey

Delphine Gardey a eu le mérite de se pencher sur un pan généralement délaissé de l'histoire, celui des employés de bureau – ici en France entre 1890 et 1930 –, proposant l'analyse de la construction de représentations stéréotypées. Un premier chantier remarquablement mené qui ne fait pas oublier le retard de l'historiographie nationale dans le domaine sensible de l'histoire sociale des pratiques tertiaires. Pionnier et bienvenu donc (Belin, « Modernités », 336 p., 19 €).

■ *Le choix de Jean Birnbaum*
L'ARRANGEMENT ENTRE LES SEXES,
d'Erving Goffman

Fidèle à sa conception théâtrale des relations humaines, le grand sociologue de la vie quotidienne se penche sur ce *« cadeau ambigu »* qu'est la galanterie, et décortique les gestes, regards et parades en tout genre qui orchestrent et perpétuent nos identités sexuées sur la scène sociale. Paru en 1977 et jusqu'ici inédit en français, ce petit livre drôle et incisif constitue un guide idéal pour déchiffrer les *« chorégraphies »* de vacances (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Hervé Maury, éd. La Dispute, 128 p., 10 €).

■ *Le choix de Philippe-Jean Catinchi*
LA RÉBELLION FRANÇAISE,
de Jean Nicolas

Si les fruits de l'interdisciplinarité nous ont valu cette année deux perles – *La Découverte de l'ombre* du philosophe italien Roberto Casati (Albin Michel) et *La Fuite en Egypte* de l'historienne Lucette Valensi (Seuil) –, c'est un livre comme on n'en fait plus, dense, scrupuleux, subtil et mesuré, et qui sait lui aussi faire son miel des apports complémentaires des autres sciences humaines, qui fit l'événement. Analysant mouvements populaires et conscience sociale entre 1661 et 1789, Jean Nicolas livre une somme passionnante (Seuil, « L'Univers historique », 624 p., 28 €).

■ *Le choix de Roger Chartier*
À DISTANCE, de Carlo Ginzburg

Explorant la tension entre morphologie et histoire, l'historien Carlo Ginzburg poursuit une quête plus intime, lui qui est *« juif né et élevé en pays catholique »*. D'où, en neuf essais sur *« le point de vue en histoire »*, ce patient travail sur le lien ténu qui relie connaissance critique, exigence éthique et mise à distance. Un modèle épistémologique passionnant de bout en bout (traduit de l'italien par Pierre-Antoine Fabre, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 272 p., 20,95 €).

■ *Le choix d'Olivier Christin*
GENÈSE DES TEMPS MODERNES,
d'Alphonse Dupront

Anthropologue du fait religieux, Alphonse Dupront prend peu à peu, après sa disparition en 1990, la place qui est la sienne – l'une des plus grandes – au fil des (ré)éditions posthumes. Après l'impressionnant *Mythe de croisade* (Gallimard, 1997), ce gros recueil d'articles, souvent peu accessibles, restitue la vraie stature d'un commentateur inspiré (Seuil/Gallimard, « Hautes études », 424 p., 25,5 €).

■ *Le choix de Laurent Douzou*
LA TORTURE ET L'ARMÉE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE 1954-1962, de Raphaëlle Branche

Peu avant d'accueillir l'irremplaçable éclairage de Denis Peschanski sur *La France des camps*, la moins fréquentée des collections de Gallimard eut son heure de gloire grâce au formidable travail de Raphaëlle Branche, chef-d'œuvre de précision et de questionnement grâce à une palette méthodologique contrastée. Sur un sujet difficile et toujours douloureux, une clarté qui annonce le temps de l'examen raisonné (Gallimard, « La suite des temps », 474 p., 26,68 €).

■ *Le choix de Roger-Pol Droit*
DESCARTES ET LA FRANCE, Histoire d'une passion nationale,
de François Azouvi

On ne cesse de répéter, de génération en génération, que les Français sont cartésiens. Par quels tours et détours Descartes a-t-il fini par symboliser une nation où il n'a que fort peu vécu ? L'étude magistrale de François Azouvi retrace avec allégresse cette histoire où se mêlent philosophie, littérature et politique. Elle fait découvrir comment une figure de la pensée envahit l'imaginaire collectif (Fayard, « L'esprit de la Cité », 362 p., 25 €).

■ *Le choix d'Alexandra Laignel-Lavastine*
LE MALENTENDU, de Franco La Cecla

Comment tirer les meilleurs bénéfices du fait de ne pas se comprendre ? Cet essai d'anthropologie, époustouflant de culture et de virtuosité, est consacré à l'art et aux ressources du *« malentendu »* entre les cultures. Subtiles analyses de situations concrètes, mais aussi de la notion de frontière ou de ghetto, critique décapante d'une époque qui se drogue à la *« transparence »*, ces pages montrent avec bonheur que la rencontre avec l'autre ne devient possible qu'au prix d'une *« solidarité dans la mécompréhension mutuelle »* (traduit de l'italien par Annemarie Sauzeau, Balland, 162 p., 14,50 €).

■ *Le choix de Nicole Lapierre*
LA FOI DU SOUVENIR, Labyrinthes marranes, de Nathan Wachtel

A la fin du XVe siècle, nombre de juifs espagnols et portugais, convertis de force, trouvèrent refuge au Brésil, au Mexique ou au Pérou. Pour un temps seulement, puisque l'Inquisition les rattrapa. Dans un livre d'histoire et de mémoire, aussi émouvant que savant, Nathan Wachtel arrache ces marranes à l'oubli et donne à leurs portraits une singulière densité (Seuil, « Librairie du XXIe siècle », 528 p., 24,39 €).

■ *Le choix de Nicolas Offenstadt*
LES BOURGEOIS DE CALAIS
Essai sur un mythe historique
de Jean-Marie Moeglin

Où l'on revisite avec bonheur un événement que l'on croyait connu : la soumission des Bourgeois de Calais à Edouard III (1347) qui marque la reddition de la ville. Loin d'un acte d'héroïsme, elle n'était en fait qu'un rituel usuel du Moyen Age transformé en mythe par deux chroniqueurs. L'historien n'abandonne pas les Bourgeois en 1347 : il suit leurs avatars jusqu'aux temps contemporains où il analyse finement l'histoire de la sculpture de Rodin (Albin Michel, 480 p., 29 €).

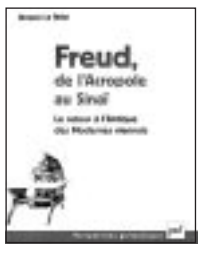

■ *Le choix d'Elisabeth Roudinesco*
FREUD, DE L'ACROPOLE AU SINAÏ,
le retour à l'antique des modernes viennois, de Jacques Le Rider

Avec une parfaite érudition, l'auteur immerge Freud dans l'une des grandes querelles de la culture germanique entre les anciens et les modernes. Il reconstruit la manière dont le fondateur de la psychanalyse s'est appuyé sur l'Antiquité pour façonner son complexe d'Œdipe. Puis, il montre comment celui-ci retrouve, à partir de 1933, la tradition judaïque avec pour objectif avoué de mettre en œuvre une éthique rationnelle capable de répondre à l'effondrement des anciennes valeurs humanistes de l'Europe des Lumières (PUF, 305 p., 22 €).

■ *Le choix de Maurice Sartre*
ROME ET LE MARTYRE,
de Glen W. Bowersock

Le martyre a une histoire, et celle-ci est chrétienne. Bowersock analyse la spécificité du martyre chrétien dans la Rome antique, précisant avec quelle difficulté l'Eglise trouva un moyen terme entre les nécessités de la survie des communautés et le besoin de tenir bon face aux attaques des païens et aux tentations de l'apostasie. Un essai aussi court que magistral qui permet de découvrir un grand historien (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Pierre-Emmanuel Dauzat, Flammarion, 160 p., 14 €).

■ *Le choix de Philippe Sollers*
LEÇONS SUR TCHOUANG-TSEU,
de Jean-François Billeter

C'est un petit livre, mais on ne s'en lasse pas. Mort 300 ans avant notre ère, Tchouang-tseu reste un penseur dangereux pour tous les pouvoirs. Jean-François Billeter n'y va pas par quatre chemins : la traduction rien que la traduction, faisant émerger ce qu'il appelle *« l'infiniment proche »* ou le *« presque immédiat »*. Billeter, dont on lira aussi la réédition de son *Art chinois de l'écriture* (éd. Skira-Seuil, 320 p., 45 €), n'est pas seulement savant, il est simple, direct, d'une redoutable culture (éd. Allia, 160 p., 6,01 €).

NACER ADJAS

LIVRAISONS

■ **FABRIQUE,** de Juliette Kahane

A partir d'une intrigue insolite, le premier roman de Juliette Kahane est très habilement construit et écrit. C'est l'histoire violente et sensible de la rencontre entre Golo Metz, jeune peintre paumé en train d'abandonner son art, renié de son employeur, un galeriste affairé, et Anna Ardorovitch, émigrée russe, en possession d'un tableau de Kazimir Malevitch. *Fabrique* est à la fois roman policier, roman d'amour, réflexion sur l'art. Le vrai et le faux s'y mêlent en un récit plein de suspense et de passion, autour d'une rencontre romantique (Gallimard, 208 p., 16,50 €). **H. Ma.**

■ **TOUJOURS VÔTRE D'AMITIÉ TENDRE. Lettres à Jean Chalon 1963-1969,** de Natalie Barney.

A 28 ans, Jean Chalon a eu le privilège de rencontrer Natalie Barney, qui en avait 87. De 1963 à sa mort, l'amazone de Remy de Gourmont entretint une incomparable amitié avec un jeune homme qui cherchait sa voie en étant rétif à la mise au pas. Jean Chalon a superbement évoqué dans *Chère Natalie Barney* le destin de cette « aventurière » de l'esprit qui, bravant normes et convenances, osa construire sa vie à sa guise. La correspondance qu'il publie aujourd'hui en est l'indispensable complément. C'est le mémorial d'une amitié fidèle, vigilante, d'une complicité de cœur et d'intelligence dont les beaux accents consacrent une fête de la liberté dans le respect de l'autre et pour son enrichissement. Une leçon prodiguée par celle qui avouait, *« Etre dans le vent me plaît moins que nager contre le courant »*, et dont Jean Chalon a su comprendre l'enseignement et en être le dépositaire (Fayard, 192 p., 15 €). **P. Ky.**

■ **HOLLYWOOD SOLITUDE,** de Pierre Barillet

En collaboration avec Jean-Pierre Grédy, Pierre Barillet a autrefois assuré les beaux soirs du théâtre parisien par des comédies à succès : *Le Don d'Adèle, Fleur de cactus*... S'étant rendu à Hollywood, il en a exploré le sérail et rencontré des figures célèbres. Mais il en est revenu déçu, s'étant toujours senti *« exclu de l'introuvable cité que j'avais rêvée »*. Pour en avoir le cœur net, il y est retourné à la rencontre de quelques survivants de la grande époque. Il les évoque ici, sous le masque d'une fiction transparente, restituant leurs drames, leurs échecs, leurs désaveux, à la fois émouvants, cocasses et pitoyables. Un roman-vérité, riche d'enseignement, qui brosse avec une lucidité impitoyable ces errants qui eurent leur heure de célébrité et dont l'existence même, privée du feu des projecteurs, semble fantomatique et désespérante, victimes trop consentantes d'un mirage où *« n'y est vrai que le faux »* (éd. de Fallois, 280 p., 18 €). **P. Ky.**

■ **LADY HAMILTON. L'Amour sous le volcan,** d'Anne et Alain Pons

Gorge blanche, pommettes rougissantes, lèvres à croquer : comme elle est fraîche et ravissante, la jeune lady Hamilton sur les tableaux de Reynolds ou de Vigée Le Brun ! On conçoit qu'après tant d'autres biographes Anne et Alain Pons aient eu envie de retracer le destin de cette *« lady scandaleuse »*, ne serait-ce que pour faire la part des légendes qui ont toujours entouré cette si romanesque existence. Conjuguant leurs talents d'écrivain et d'historien, Anne et Alain Pons tentent de retrouver *« l'unité de cette trajectoire »* improbable qui voit une petite Galloise illettrée, Emma Hart, vendue à un vieil ambassadeur à Naples, devenir bientôt la coqueluche des artistes de son temps, puis la sulfureuse maîtresse de l'amiral Nelson, avant de mourir en France en 1815, dans un dénuement qui renoue avec celui de ses origines. Grandeur et misère d'une réprouvée : tel pourrait être le titre de cet ouvrage aussi documenté qu'enlevé et agréable à lire. Un divertissement idéal pour cet été (éd. Nil, 366 p., 21,20 €). **Fl. N.**

CHRISTIAN OSTER
DANS LE TRAIN
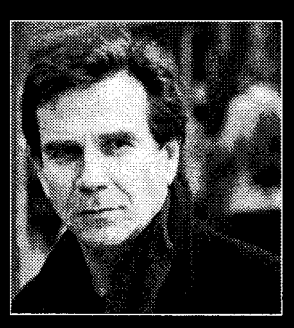
LES ÉDITIONS DE MINUIT
© John Foley / Opale

NOS COLLABORATEURS ONT PUBLIÉ

Alain Gresh : *Israël-Palestine, vérités sur un conflit* (Fayard, 204 p., 12,50 €) ; **Pierre Kyria** : *Le Partage des ombres* (Cherche Midi, 262 p., 16,77 €) ; **Jean-Pierre Langellier** : *Mauritanie* (Les Imaginayres, 52 p., 11 €) ; **Alexandra Laignel-Lavastine** : *Cioran, Eliade, Ionesco : l'oubli du fascisme* (PUF, 552 p., 29 €) ; **Nicole Lapierre** (et C. Attias-Donfut et M. Segalen) : *Le Nouvel Esprit de famille* (Odile Jacob, 280 p., 22 €) ; **Stéphanie Le Bars** (avec Ph. Meirieu) : *La Machine-Ecole* (Gallimard, « Folio », 260 p., 6,10 ł) ; **Pierre-Robert Leclercq** : *Pour Khaled et pour les autres* (Buchet-Chastel, 182 p., 14 €) ; **Francis Marmande** : *Kirili à Montmajour* (éd. du Patrimoine, 80 p., 8 €), *A partir du lapin* (Verdier, 192 p., 15 €) ; **Laurent Mauduit** (et Ph. Jaffré) : *Les Stock-options* (Grasset, 186 p., 12 ł) ; **Thierry de Montbrial :** *L'Action et le système du monde* (PUF, 472 p., 25 ł) ; **Véronique Mortaigne :** *Musiques du Maghreb* (Chêne, 96 p., un CD, 35,90 ł) ; **Jean-Pierre Péroncel-Hugoz** : *Le Fil rouge portugais* (Bartillat, 282 p., 24 €) ; **Plantu** : 5 albums, dont *Le Petit Chirac illustré* ; *Le Petit Jospin illustré* (Seuil, 128 p., 9,50 € chacun) ; **Edwy Plenel** : *Secrets de jeunesse* (Stock, 250 p., 15,55 €) ; **Bertrand Poirot-Delpech** (avec I. Grinspan) : *J'ai pas pleuré* (Laffont, 246 p., 18,10 €) ; **Philippe Pons** (et P.-F. Souyri) : *Le Japon des Japonais* (Liana-Levi-Seuil, 160 p., 15 €) ; **Ignacio Ramonet** : *Les Guerres du 21e siècle* (Galilée, 24,50 €) ; **Elisabeth Roudinesco** (et J. Derrida) : *De quoi demain* (Fayard/Galilée, 324 p., 20,55 €) ; **Serguei** : *Dieu, les anges et la femme* (Seuil, 304 p., 22,90 €) ; **Robert Solé** : *Dictionnaire amoureux de l'Egypte* (Plon, 480 p., 22,70 €) ; **Philippe Simonnot,** *Vingt et un siècles d'économie* (Les Belles lettres, 224 p., 13 €) ; **Philippe Sollers** : *Mystérieux Mozart* (Plon, 280 p., 18,40 €) ; **Jean Soublin** : *Le Second Regard* (Buchet Chastel, 220 p., 15 €) ; **Jean-Pierre Tuquoi** : *Le Dernier Roi* (Grasset, 318 p., 16,65 €) ; **André Velter** : *Attendons Zapata d'urgence* et *Zénith Afghanistan* (Atelier des Brisants, 250 p., 23 €, 96 p., 15 €), *Ghérasim Luca* (J.-M. Place, 126 p., 11 €) ; **Nicole Vulser** : *André Rousselet* (Calmann-Lévy, 410 p., 19,97 €).

LIVRE INTER 2002
CHRISTIAN GAILLY
UN SOIR AU CLUB
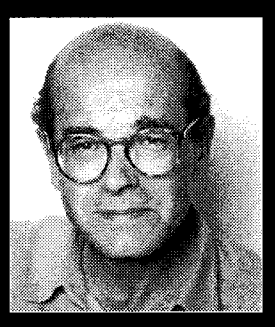
LES ÉDITIONS DE MINUIT
© John Foley / Opale

Pour un été très « hotte »

Insensiblement, les frontières s'estompent entre secteur Jeunesse et monde de la BD. Comme l'audace narrative, l'aventure du trait établit des passerelles inédites. Pour un été sans limites

■ **LA CLÉ VERTE,** de Grégoire Mabire
Dans ce drôle de garage, impossible de réparer un vélo. Il manque la clé verte. Le tout jeune lecteur saura-t-il la retrouver dans cette pagaille ? (Casterman, 24 p., 9 €). **Dès 18 mois.**

■ **LE STRIP-TEASE D'UKI,** de Claudia Bielinski
A « 10 », Uki est tout nu. Une variation ludique pour apprendre à compter tout en révisant les vêtements qu'on ôte à chaque étape, selon la règle des chansons énumératives. La 4e aventure du petit chien imaginé par Bielinski le rend plus attachant encore (Casterman, 22 p., 7,5 €). **Dès 2 ans.**

■ **LE PETIT CHAPERON ROUGE et BOUCLE D'OR ET LES TROIS OURS,** de Rascal
Il fallait Rascal pour oser revisiter ces classiques sans une ligne de texte ! Les dessins très élégamment stylisés permettent de suivre le fil de l'histoire en trouvant ses propres mots pour se raconter « son » Boucle d'or ou « son » chaperon (Pastel, 26 p., 8 € chacun). **Dès 3 ans.**

■ **LE CHAT BOTTÉ**, de Charles Perrault et Jean-Marc Rochette
Avec un talent éblouissant par sa sobriété et sa justesse, Rochette poursuit sa mise en images des classiques de l'enfance. Après *Pinocchio* et *Le Petit Poucet*, *Le Chat botté* donc, où quelques notes judicieuses permettent de comprendre un texte original scrupuleusement respecté (Casterman, 32 p., 12 €). **Dès 3 ans**.

■ **BORKA et HARQUIN**, de John Burningham
Publié d'ordinaire chez Flammarion (*Train de nuit, Gaston Grippemine*), John Burningham est un des plus grands illustrateurs anglais. Pour ses inconditionnels, voici en quelque sorte deux curiosités de 1963. Des œuvres de jeunesse, éloignées de son style d'aujourd'hui, mais déjà cent coudées au-dessus de beaucoup d'autres (Seuil, 36 p., 11,5 € chacun). **Dès 3 ans.**

■ **LA SOURIS ET LE VOLEUR**, de Jihad Darwiche et Christian Voltz
Futée, la souris de ce conte libanais piège le brigand qui vient dérober son bien. Christian Voltz se régale à inventer des intérieurs coquets sans sacrifier sa réjouissante causticité. Un mariage épatant (Didier, « A petits petons », 20 p., 10,52 €). **Dès 4 ans.**

■ **UN ROI TOUT NU,** de Bruno Gibert
Difficile d'imposer le respect sans ses attributs de principe ! Un lion sans sa peau n'est plus un tyran très crédible et si la morale sanctionne de façon souriante le prédateur dépossédé, la leçon reste claire. Un nouvel album Jeunesse de Bruno Gibert, dont le nouveau roman « adulte » sort fin août chez Stock (éd. Autrement, 32 p., 10,95 €). **Dès 4 ans.**

■ **COMMENT PAPA A RENCONTRÉ MAMN,** d'Hervé Tullet
Un petit livre à trous, à surprises, à questions, à couleurs, à points d'interrogation... dont on tourne les pages à toute vitesse, tant on est séduit par son charme immédiat. Puis on le reprend doucement et on le garde pas loin dans sa bibliothèque (Seuil, 74 p., 9,95 €). **Dès 5 ans.**

■ **ROUGE JAUNE NOIRE BLANCHE,** de Brigitte Minne et Carll Cneut
Carll Cneut est décidément l'une des révélations de ces dernières années en matière d'albums illustrés. Avec S*acrée Zoe !* sur un texte de Geert de Kockere, qui paraît chez Circonflexe (34 p., 9,95 €, **dès 5 ans**), voici une double occasion de ne pas laisser passer ce talent tout neuf (Pastel, 36 p., 12 €). **Dès 6 ans.**

■ **LE PAUL FORT**, images de Bruno Heitz
Pouvait-on imaginer meilleur passeur que Heitz pour rendre la féerie simple, le goût de l'insolite et la fraîcheur inentamable de Paul Fort ? Signature de l'artiste depuis *Le Cornivore*, les bois peints mis en scène au service du « Prince des poètes » prolongent la magie des mélodies de Fort comme de Brassens. Le bonheur est dans le livre (Mango/Dada, « Il suffit de passer le pont », 44 p., 15 €). **Dès 6 ans.**

■ **L'ANGE DE GRAND-PÈRE,** de Jutta Bauer **et LES RÊVES D'ANGÈLE MOLINOT** de Marie Bouchane et Simon Kroug
Les grands-parents ne sont hélas pas immortels. Mais que l'ange de grand-père veille sur vous, comme chez Jutta Bauer, et rien ne peut vous arriver. Marie Bouchane, elle, nous fait partager les rêves tardifs d'une grand-mère qui aurait voulu faire de la politique au lieu de recoudre des boutons. Deux jolis livres à la gloire des grand-parents (Gallimard, 52 p., 12 €, et La Joie de lire, 36 p., 8,5 €). **Dès 6 ans.**

■ **COMPTINES COQUINES,** de Philippe Dumas
Coquines, certes, mais gentiment. On les cachera sous le matelas de la maison de vacances en prenant soin de ne pas les montrer aux grandes personnes. Les autres, *Comptines françaises* et *Jeux de mots,* sont des lectures très avouables. Et les trois volumes forment un coffret délicieux – et un joli cadeau – plein du charme inépuisable de Philippe Dumas (L'Ecole des loisirs, le coffret 14,5 €). **Dès 7 ans.**

■ **LE GRAND LIVRE DES VOYAGES EN VOITURE,** de Frédéric Houssin et Cédric Ramadier
Connaissez-vous le GLVV, le livre qui fait régner la paix sur la banquette arrière ? Jeux, blagues, histoires... : beaucoup de talents (une vingtaine d'auteurs) ont été mobilisés pour conduire ce livre qui tient la route (Seuil, 122 p., 19,9 €). **Dès 5 ans.**

■ **LE MAÎTRE DES BONSAÏS**, de Manuel Vazquez Montalban
Une fable philosophique aux allures de polar, où l'enquête menée par le jeune héros de 12 ans, l'amène à découvrir une réalité terrifiante cachée à l'intérieur de la maison du maître des bonsaïs. Ecrit par le créateur de Pepe Carvalho, ce petit texte mêle philosophie et poésie avec beaucoup d'humour (Seuil, 64 p., 9 €). **Dès 9 ans.**

■ **LES SIFFLETS DE MONSIEUR BABOUCH,** de Jean-Pierre Milovanoff
Toute l'invention narrative et la poésie légère de Jean-Pierre Milovanoff dans cette courte pièce, entre Chagall et Marcel Aymé. Personnages et décors apparaissent ou s'effacent, dans ce monde ouvert où le désir d'aventure et d'amour mènent le jeu. *« Il faut choisir entre le mal et le bonheur »*, conclut M. Babouch ; Milovanoff sait faire partager son option dans une langue qui enchante (Actes Sud-Papiers, 56 p., 7,5 €). **Dès 9 ans.**

■ **LE LIVRE DES DJINNS,** de Nacer Khemir
L'auteur de *L'Ogresse,* cinéaste et écrivain dignement fêté à Montreuil fin 2001, nous offre seize contes sur les bons et les mauvais génies. Les illustrations et calligraphies d'Esma Khemir font de ce travail à quatre mains un ouvrage de fond pour bibliothèque Jeunesse (Syros, 96 p., 13 €). **Dès 9 ans.**

■ **À TABLE !** de Katy Couprie et Antonin Louchard
Moins de trois ans après le justement fameux *Tout un monde*, Katy Couprie et Antonin Louchard offrent un nouvel imagier autour de la nourriture et du repas. L'invention, l'humour, la science des contrastes et des points de vue font toujours recette. Un album savoureux à dévorer sans modération (éd. Thierry Magnier, 128 p., 19 €). **Dès 1 an**.

■ **LES RECETTES PRÉFÉRÉES DES ENFANTS et LA CUISINE DE ROBIN DES BOIS,** de Lionel Hignard et Alain Pontoppidan
Pendant l'été, laissez-leur donc les fourneaux. Et régalez-vous avec des poires-hérissons ou des fricassées d'oreille d'ours. Deux livres fourmillant d'idées simples et originales. Bon appétit (Le Cherche Midi éd., 112 p., 18,5 € et Actes Sud, 80 p., 12 €). **Dès 7 ans.**

■ **FUTEBOL,** de Gianpaolo Pagni
Le Mondial s'achève à peine mais la séduction des *« digressions footballistiques »* de Gianpaolo Pagni ne sont pas près de se périmer. Avec une invention et un humour qui n'ont pas de limites, le créateur se joue du jeu, ballon et joueur, pour rendre au sport un corps et une grâce légère qui est aussi poésie. Performant (éd. du Rouergue, « TOUZAZIMUTe », 32 p., 7,5 €). **Pour tous.**

■ **LE MATCH DE FOOT QUI DURA TOUT UN ÉTÉ,** de Bernard Chambaz et Zaü
Dernier fruit de la fièvre footballistique, un roman d'apprentissage en onze étapes, de Bagnolet à Bamako, pour découvrir le monde, balle au pied, la différence et la tolérance ; et se construire dans cet échange où les enjeux du sport spectacle n'ont pas prise (éd. Rue du Monde, 112 p., 10,5 €). **Dès 9 ans.**

■ **L'OGRE MAIGRE ET L'ENFANT FOU,** de Sophie Chérer
Au pays des Ogres, les enfants sont des mets recherchés. Chassés. Et mangés. Pourtant les géants n'en peuvent plus de courir toute la journée en guettant leur pitance. L'un d'eux a l'idée de capturer ses proies et de les engraisser avant de les déguster. En somme, il fait de l'élevage. Ainsi s'organise un marché – système de distribution, publicité – au détriment de la qualité. Quand un autre ogre, attaché aux traditions culinaires de « l'Ogrité », refuse ce nouveau régime, il est aussitôt mis au ban de la société. Une fable décalée aux accents d'ESB et de dérives agroalimentaires, à savourer par les enfants autant que leurs parents (L'Ecole des loisirs, 80 p., 8 €). **Dès 9 ans.**

■ **QUAND ON RACONTE DES HISTOIRES HORRIBLES, IL ARRIVE DES HISTOIRES HORRIBLES,** de Dominique Souton
Comment se faire des amis et attirer l'attention des autres ? En racontant des histoires, mais pas n'importe lesquelles, des histoires horribles, bien sûr. C'est ainsi que Laura, isolée et ignorée par les autres enfants de la colonie, invente un énorme mensonge qui va lui permettre de devenir populaire, mais aussi se révéler plus vrai qu'elle ne l'imaginait. Une jolie histoire, un peu amère, sur les peines de l'enfance. Et au-delà de la simple fable sur le mensonge, une tendre initiation à la fiction (L'Ecole des loisirs, 80 p., 7 €). **Dès 9 ans.**

■ **OUBLIÉE,** d'Eva Erben
Eva, survivante de la Shoah, raconte à la classe de son fils ses souvenirs de jeune fille juive dans la Tchécoslovaquie des années 1930, assombries à mesure que se dessinent la guerre et la route des camps d'extermination. Du ghetto « modèle » de Theresienstadt aux camps de travaux forcés, les mots d'Eva Erben sont précieux, pudiques. Un bouleversant travail de mémoire (L'Ecole des loisirs, 140 p., 8 €). **Dès 9 ans.**

■ **LES MOUTONS ÉCOSSAIS NE CASSENT PAS DES BRIQUES,** de Philippe Fournier & Owen Dowling
De délicieuses nouvelles, loufoques et débridées, où poneys, poissons, super héros, ogres et nains, moutons écossais aussi, fil rouge inattendu, invitent à prolonger des figures classiques des narrations de l'enfance, avec un humour et une légèreté qui font de ce petit volume une récréation délicieuse, à partager avec les adultes (illustré par Tatjana Mai-Wyss, L'Atelier du poisson soluble, « En queue de poisson », 120 p., 12 €). **Dès 11 ans.**

■ **ROBBIE-LA-TERREUR,** de Katherine Paterson
Lauréate du prix Andersen, Katherine Paterson est l'une des romancières pour enfants les plus populaires aux Etats-Unis. Ici, son héros, Robbie, dix ans, n'a qu'une seule peur : que la fin du monde soit programmée pour le 31 décembre de l'année en cours. Restent quelques mois pour redoubler d'invention en matière de bétises (traduit de l'anglais [Etats-Unis] par Marie-Pierre Bay, Hachette, « Mon Bel oranger », 256 p., 5,2 €). **Dès 11 ans.**

■ **LAMBADA POUR L'ENFER,** de Hector Hugo
L'aventure tragique d'un gamin de Medellin qui, pour arracher sa sœur des griffes d'un caïd, ose défier seul le cartel des trafiquants de drogue. Sorti en 1993 et réédité en « Rat noir », ce livre est choquant au meilleur sens du terme. Le problème de la violence y est abordé de front, sans fausse pudeur ni complaisance (Syros, 96 p., 7,5 €). **Dès 13 ans.**

■ **LE GUETTEUR,** de Gaye Hiçyilmaz
Henry n'est pas comme ses frères et sœurs. Il ne s'intéresse à rien et s'ennuie souvent. Surtout, il est le seul à accepter d'aller passer quelques jours de vacances chez son oncle, un marginal qui a recréé, dans son domaine surplombant la mer, un coin de paradis peuplé d'animaux sauvages. Malgré les mises en garde de ses parents, Henry, mû par la curiosité, va se rendre et faire son apprentissage dans cet étrange éden. Une mise en scène juste et sensible de la fin de l'enfance, à travers la découverte du monde adulte, avec ce qu'elle apporte d'excitation et de désillusion (L'Ecole des loisirs, 252 p., 11 €). **Dès 13 ans.**

■ **LA BOUTIQUE JAUNE,** de Jeanne Benameur
Depuis sa chambre, perchée au sommet d'un vieil immeuble, Marion guette. Elle observe son quartier et s'invente des histoires. Quand elle quitte son perchoir pour descendre dans la rue, elle s'arrête devant la boutique jaune, toujours close, qui ressemble à un jouet de collection abandonné. Quel est donc son mystère ? Un voyage dans le temps et l'espace qui rappelle aux adolescents d'aujourd'hui le mode de vie de ceux d'hier (éd. Thierry Magnier, 156 p., 7 €). **Dès 13 ans.**

■ **DE SILENCES ET DE GLACE,** de Julia Billet **et DÉLIT DE FUITE** de Caroline Terrée
Une chape de douleur gelée s'abat d'un coup sur Sarah, 13 ans, le jour où son père lui annonce la mort de son frère. Elle s'emmure dans le silence, rongée par la disparition de celui dont elle n'a plus le droit de parler. Pourtant il faudra bien réapprendre à vivre, à aimer (L'Ecole des loisirs, 110 p., 7,3 €, **dès 13 ans)**. Sur le même thème, la mort du frère, mais traité en polar, *Délit de Fuite* raconte l'histoire de deux garçons qu'un remord rapproche, à moins qu'il ne finisse par les dresser l'un contre l'autre. Un émouvant récit doublé d'une analyse psychologique efficace (ill. Thomas Ehretsman, Nathan, « Comète policier », 88 p., xx €). **Dès 11 ans.**

■ **LADY, MA VIE DE CHIENNE,** de Melvin Burgess
Chez Melvin Burgess, la violence du regard, loin d'être gratuite, témoigne d'une volonté de voir l'adolescent comme un adulte en devenir tout en le poussant à s'interroger sur lui-même. Sandra brûle la vie par les deux bouts. Tant et si bien qu'un jour elle se retrouve transformée en chienne. La lutte entre les satisfactions immédiates de la vie animale et la richesse des sentiments humains est au centre de cette allégorie étrange, souvent désopilante (Gallimard, « Texto », 238 p., 9,5 €). **Dès 15 ans.** Du même auteur, pour le même âge, *Rouge sang* (384 p., 16 €).

■ **CES MONUMENTS QUI RACONTENT PARIS,** de Jean Daly
Des vacances à Paris ? Excellen-

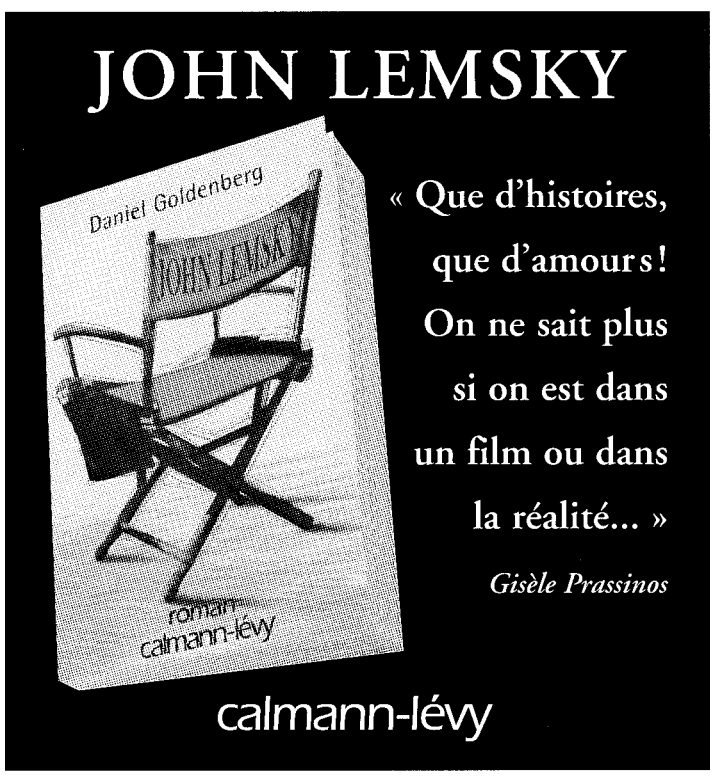

ÉTÉ BANDES DESSINÉES

te idée à condition de se munir de ce petit *vade mecum*. Un tour de la capitale attrayant, truffé de détails souvent inconnus des petits comme des grands, et très élégamment illustré par Olivier Audy (Parigramme , 54 p., 11 €). **Pour tous.**

■ **LA GRÈCE ANTIQUE,** d'Anne Jonas et PatCab

Si l'on regrette toujours l'illustration trop sage de la formule « junior » de la collection de Mango, depuis qu'elle est confiée à une seule signature, cette nouvelle étape dans l'héritage grec antique devrait être un outil plaisant pour les futurs élèves de 6e. Mieux qu'un cahier de devoirs de vacances avant l'entrée au collège ! (Mango, « Regard junior », 48 p., 10,5 €). **Dès 9 ans.**

■ **POÉSIE ET HUMOUR**

Une anthologie épatante pour donner de la littérature et de la création artistique la vision la plus plaisante. Soupault, Arp et Ponge, Odalbia, Chaval et Man Ray, tous ouvrent des pistes qu'un bref dossier en complément permet d'exploiter plus avant. De la pédagogie bien comprise, ce qui n'étonnera pas chez cet éditeur innovant. Signalons, dans la même collection une Commedia dell'arte (pemf, « regards sur les lettres », 64 p., 10 €). **Dès 14 ans.**

■ **LE SATIRIQUE,** présenté par Marc Baconnet

Une anthologie du genre, de Socrate à Coluche. On y apprend à démonter les mécanismes de la satire littéraire pour mieux comprendre « comment ça marche ». Mais, surtout, on y rit beaucoup (Gallimard, « La Bibliothèque », 306 p., 5,6 €). **Dès 15 ans.**

■ **PICCOLO ET COMPAGNIE,** de Jean Broussolle et André Popp

Un classique indispensable, revisité graphiquement par Pef. Deux livres disques originaux, repris en un seul volume, et un CD qui permet d'offrir à de nouvelles générations cette formidable initiation à la musique instrumentale. Un grand rôle méconnu de Périer et une occasion de saluer la générosité du compositeur André Popp, trop oublié (raconté par François Périer et illustré par Pef, éd. Thierry Magnier, 32 p., et un CD, 23 €). **Pour tous**

BANDES DESSINÉES

■ **GHOST WORLD,** de Daniel Clowes

Enid et Rebecca, surnommée « Becky », ne sont surtout pas des jeunes filles en fleurs. Leur monde est un monde fantôme (*Ghost World*, titre de cet album), un univers californien nourri de séries télé, de bars et cafétérias glauques fréquentés par des frère et sœur qu'elles imaginent incestueux, des hommes au visage patibulaire dont elles font de possibles tueurs en série ou des journaux de petites annonces sur lesquelles elles fantasment à l'envi.

« Jolie Mer de Chine » de Loustal et Coatalem

Enid et Rebecca ont dix-huit ans, s'inquiètent de leur avenir, font le malheur étonné de leurs parents en leur expliquant que leurs changements d'humeur sont dus aux *« hormones »* et s'intéressent aux garçons, avec l'idée, surtout, de perdre leur virginité et de raconter ensuite cet événement aux copines. Tout en s'en remettant à la fulgurance possessive de l'amitié entre filles et en s'imaginant un possible avenir lesbien. Rien n'est simple pour Enid et Rebecca. Pour se donner du cœur au ventre, elles usent d'un langage ordurier et se lancent dans des plaisanteries au goût douteux, tout en avouant leur incompréhension du monde et les aléas de leur destinée.

« Avec cette BD, écrit Daniel Clowes, l'auteur de *Ghost world*, *je n'ai pas l'intention de faire le point sur les femmes. J'ai seulement envie de vous faire connaître certaines d'entre elles, telles que je les connais... »* Enid et Rebecca, sosies d'outre-Atlantique de certaines gamines croisées au hasard des villes françaises, vivent leur quotidien comme elles le peuvent, reflet trivial et assez ennuyeux d'un monde froid, celui de la télé et de ses animateurs pitoyables, des grands espaces urbains dénués de sens et d'un univers adulte dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'est pas avare de bizarreries, voire de perversités.

Le film dont a été tiré cet album, également titré *Ghost World*, a été réalisé par Terry Zwigoff, auteur d'un documentaire remarqué sur le pape de la BD underground, Robert Crumb. Produit par John Malkovich, le film a été classé R aux Etats-Unis – interdit au moins de dix-sept ans non accompagnés d'un parent ou tuteur *« en raison du langage grossier et d'un certain contenu sexuel »*. La BD est beaucoup plus sage, même si certaines situations ou l'artificielle simplicité des dessins renvoient parfois ces deux jeunes héroïnes malgré elles à la cruauté de leur tristesse existentielle (éd. Vertige graphic, 96 p., 15 €).

■ **UNE DEMI-DOUZAINE D'ELLES, ARMELLE NAÏVE,** d'Anne Baraou et Fanny Dalle-Rive

Avec *Armelle Naïve*, la scénariste Anne Baraou et la dessinatrice Fanny Dalle-Rive inaugurent une mini-série en six volets sur les heurs et malheurs de jeunes femmes contemporaines, chacune se référant à une manière spécifique de se mouvoir dans les méandres de la vie, de *Marine Sex* (à paraître au printemps 2003) à *Michèle Roman*, en passant par *Véra Haine* ou *Ugoline Saine*. Rendre compte d'un caractère féminin particulier n'est pas entreprise facile. Mais les deux auteures ont du La Bruyère au bout de la plume, et le récit qu'elles font de cette tranche de la vie d'*Armelle* sonne plutôt juste. Armelle a quitté Arnaud, son compagnon ; au chômage et désireuse de ne *« pas se promener, de ne pas faire les courses ou à prendre le bus avec les vieux »*, elle collabore à SOS-Ecoute avant de craquer devant l'adultère joyeux de l'une de ses copines, puis une fausse alerte au cancer du sein. Le dessin finement aérien de Fanny Dalle-Rive, peu sujet à s'embarrasser de détails inutiles, épouse le récit d'Anne Baraou, lui aussi peu enclin à la lourdeur descriptive, notamment quand il s'agit de surfer sur des sujets a priori scabreux comme la visite chez la gynécologue ou la séduction hâtive tentée par l'amant d'une amie. La tragédie toujours possible y côtoie sans cesse l'éclat de rire, donnant à ce bref récit un rythme et une musiquette de court-métrage (éd. L'Association, « Mimolette », 26 p., 6 €).

■ **LA DISPARUE,** de Jean-Christophe Chauzy et Denis Lapière

Une rencontre autour d'un bac de CD chez un disquaire, un peu de vague à l'âme, et Clara Dominique, détective privée, se retrouve employée par un charmant séducteur danois, Sune Olesen, dont les yeux bleus et le chéquier arrogant auront raison de ses préventions. Il charge la jeune femme de se lancer sur la piste d'une amie disparue. Fétichisme, voyeurisme et assassinats de femmes aimées, archivées et collectionnées dans des catafalques de formol, sont au bout de l'enquête. Les deux auteurs de cette série, dont c'est le troisième tome, parviennent à moderniser et à féminiser avec intelligence le personnage du privé, pourtant usé jusqu'à la dernière fibre du trench-coat, en donnant libre cours à la liberté de ton et de comportement de leur jeune héroïne et en faisant vivre autour d'elle les habitants d'un Paris cosmopolite, humain et solidaire (éd. Casterman, 48 p., 12,50 €).

■ **PASCIN,** de Joann Sfar

Du Monocle à la Coupole, de son atelier peuplé de modèles aux bars de Montparnasse irrigués de demi-mondaines, un sixième et nouveau chapitre de la vie du peintre Pascin vu par l'un des plus inventifs auteurs de la BD actuelle, Joann Sfar. On croise des Américains comme Ernest Hemingway, l'épouse d'un bourgeois parisien cocufié, des modèles qui se prélassent sur des coussins et qui rêvent d'aller au cinéma, cet autre Art Nouveau, des femmes qui aiment d'autres femmes et des peintres qui philosophent à l'infini sur l'os iliaque ou sur le sexe féminin. Surtout, Joann Sfar rend sensible cette bohème du début du vingtième siècle, estourbie par l'alcool, la création, la fusion des corps et des sens, au-delà de toute norme et de toute hypocrisie (éd. L'Association, 28 p., 6 €).

■ **JOLIE MER DE CHINE,** de Jacques de Loustal et Jean-Luc Coatalem

Adapté de deux nouvelles de Jean-Luc Coatalem publiées dans *Tout est factice* (Grasset), le nouvelliste et Jacques de Loustal ont conçu cet album à quatre mains, pur chef-d'œuvre de la rêverie et de la perdition en haute mer. Il y a cet *Acrobate*, petit employé d'une firme indochinoise, qui se jettera à l'eau pour avoir tenté d'épater la femme qu'il doit séduire puis compromettre en lui démontrant ses talents d'ancien acrobate. Il y a aussi ce psychiatre aux allures bizarres, Arturo Caramajis, amateur de jeu et d'argent, qui entraînera le jeune steward Lucien dans un destin encore non écrit. Tout cela sur le pont du *Palmerston*, qui croise en mer de Chine à une époque, celle de l'entre-deux-guerres, où tout semble à la fois se figer et se mouvoir, entre la fumée d'un Havane et les fragrances d'une pêche Melba. Le *Palmerston*, univers clos en proie à toutes les démangeaisons humaines, avec ses premières classes où l'on rêve d'être invité à la table du pacha et où l'on fuit des destinées médiocres pour des aventures souvent dérisoires. Le crayon et les couleurs de Jacques de Loustal sont là pour nimber de lumière nostalgique, et parfois tragique, cet univers poisseux comme un vent de mousson (éd. Casterman, 48 p., 9,45 €).

■ **DJINN, LES 30 CLOCHETTES,** de Jean Dufaux et Anna Mirallès,

Istanbul, passage entre l'Occident et l'Orient, s'offre aux yeux et aux rêves de Lady Nelson et de son lord de mari, chargé de mission de Sa Très Gracieuse Majesté. Mais en 1912, les premiers orages qui vont ravager l'Europe planent sur l'ancienne Constantinople, et Lady Nelson se trouve impliquée dans un complot ourdi par un sultan, partisan du Kaiser, et par sa favorite, Jade. Plus tard, dans les années 1950, Kim Nelson se lance sur les traces de son ancêtre Jade mais échouera, elle aussi, dans un harem. Trente clochettes, ceintes autour de sa taille, seront censées représenter les instruments de son esclavage charnel, ou de sa libération. Le prolifique scénariste Jean Dufaux a bâti un conte aux tonalités très orientales, où se mêlent les fantasmes respectifs de deux continents et les rumeurs lointaines de la guerre et du désastre. Anna Mirallès, elle, s'est laissée aller à dessiner avec une sensualité d'un autre siècle les corps et les courbes des corps féminins offerts à la vindicte et au désir des hommes, dans des tons pastel où les bleus, les ocres et les rouges servent de décor à un ballet érotique qui, sans toujours éviter certaines facilités graphiques et scénaristiques, parvient à troubler et fasciner (Dargaud-Editeur, 46 p., 10,45 €).

La sélection jeunesse a été réalisée par Philippe-Jean Catinchi et Florence Noiville ; la sélection bandes dessinées par Yves-Marie Labé.

Partage des genres

Les barrières se font toujours plus poreuses entre les secteurs jeunesse et BD, l'illustration se mêlant même d'apporter son concours à des textes poétiques, voire plus graves (ainsi le dessinateur de presse Muzo a-t-il récemment illustré Georges Brassens pour Albin Michel, signé un court roman à l'Ecole des loisirs, *On a volé le coffret à bisous*, offert un « tête de lard » à Thierry Magnier [C'est pas juste!], avant d'assurer un contrepoint graphique du très sérieux et néanmoins accessible *Petites angoisses et grosses phobies*, du psychiatre Christophe André (Seuil, 240 p., 19,5 €]).

Trois aventures éditoriales récentes soulignent encore la tendance.

Gudule s'est associée à Fañch pour décliner les irrésistibles mésaventures d'Aglaé, Rémi et leurs parents, que les super-pouvoirs de la petite Lou plongent dans des situations épouvantables ; conçus comme des romans imagés, les premiers albums – *Une vache dans le salon!*, *Dodo, maman do!*, *Je veux une bêêête!* et *Touche pas à mon requin!* (Magnard, « Roman-BD », 48 p., 7,5 € chacun, **dès 6 ans**) – dérapent dans le fantastique pour une émotion trop forte, où l'image rhétorique provoque la catastrophe. Aussi plaisant qu'habile.

La même loufoquerie préside aux tribulations de deux clones désopilants de Batman et Robin, Catman et son assistant Maouss' en nylon, héros déjantés de *Catman Peau de chat, vengeur masqué*, de Ken A. SB (Albin Michel, 48 p., 14 €, **dès 8 ans**), qui n'use que d'une palette minimale – blanc, noir, bleu(s) et rouge/rose – pour rendre la percutante croisade des deux acolytes contre des félons de cartoon. Le trait, proche de celui des fanzines, a une énergie qui épouse la provocante santé des textes.

Avec la nouvelle collection Dada, « Le Cercle magique », le partage des genres est plus simple. Ces brefs romans d'initiation qui disent l'invariance géographique et culturelle de l'étape de l'adolescence – quinze volumes sont prévus, trois par continent, pour que tous les mythes soient confrontés à un moment de passage déterminant pour devenir pleinement homme – sont composés par Jean-Charles Bernardini mais illustrés par des grandes signatures de la BD. Une passerelle pour des lecteurs intimidés par les romans ? Plus sûrement, une autre façon de répéter la même leçon : celle qui fait de la différence un gage de fécondité. C'est Edmond Baudoin qui ouvre la série avec *Les Larmes de la libellule*, tandis qu'André Juillard retrouve, pour *Le Rêve du glouton*, le trait de sa saga pour Dargaud *Plume aux vents* (Mango, Le Cercle magique », 64 p., 9 € chacun, **dès 9 ans**). Du Japon légendaire, où le jeune Yoshi parvient à force d'innocence à délivrer une princesse, futur samouraï doué pour les haïkus, à la terre indienne qu'arpente Musareigne en quête de son nom adulte – ce pourrait être *« celui qui regarde l'ennemi d'un œil bienfaisant »*, tout un programme ! –, c'est un message intime et universel que nous adresse « Le Cercle magique ». A faire passer d'urgence.

Ph.-J. C.

Vous recherchez un livre épuisé ?
Librairie Le Tour du Monde
29, rue de Condé 75006 Paris
Ordinateurs en accès libre !
15 millions de livres
Internet : www.chapitre.com
téléphone : 01 55 33 60 60
minitel : 3615 chapitre
chapitre.com
LIBRAIRE SUR INTERNET

ECRIVAINS

les Editions Bénévent
publient
de nouveaux auteurs
Pour vos envois de manuscrits:
9 rue Boyer - B.P. 4049
06301 Nice Cedex 4
Tél: 04 93 26 30 12

MARIANNE ANDRAU
« La plus grande visionnaire de la littérature actuelle »
Robert Kemp, *Les Nouvelles littéraires*, 1955

« Une écriture sans faille »
Alfred Eibel, *Valeurs actuelles*, 2002
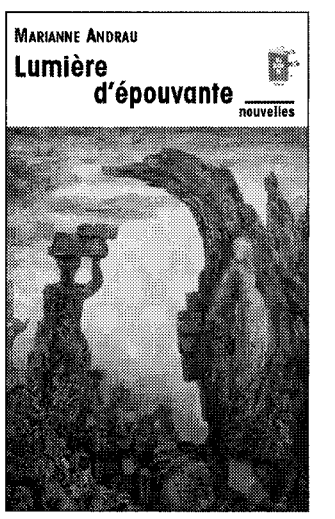

À paraître
Le fils de Nostradamus,
Le prophète (septembre)
L'architecte fou (novembre)
Les mains du manchot (2003)
DU RAN TE
ÉDITEUR
diffusion : EDI – distribution : SODIS
www.durante-editeur.com

Apologie de l'indéfendable

Edition des chroniques taurines de Francis Marmande, un livre tout allégresse et ironie, une prose d'une épée inspirée

■ **Jack-Alain Léger**

La corrida est un spectacle immoral, c'est pourquoi il forme l'intelligence », notait le subtil José Bergamin, philosophe espagnol héroïque, plus stoïque que stoïcien, et, dans l'ordre ou le désordre : nietzschéen, sensualiste, catholique, républicain, expert ès toros et toreros, aficionado exquis – entendez : jusqu'à la douleur –, qui, lorsqu'il se trouva convoqué pour s'expliquer devant les plus sombres sbires du Caudillo, se rendit Puerta del Sol, siège alors de la Sécurité, accompagné des quatre plus grands matadors de son temps, ses amis, sanglés dans leur habit de lumière. Eux firent savoir haut et fort qu'ils l'attendaient (en castillan, attendre c'est espérer). Elégante manière de donner à réfléchir un instant au brutal zélateur du *« Viva la muerte ! »* – or, s'il réfléchit ne serait-ce qu'un instant, le fasciste est foutu –, de dévier d'un quite virtuose la charge bovine des ténèbres franquistes, de la terreur, et, comme en passant, l'air de rien, olé !, de sauver sa peau. C'était en 1963.

Luis Buñuel, invitant un jour le donquichottesque auteur du *Birlibirloque* à partager avec lui un carré d'agneau, s'entendit répondre : *« Non, Luis, non. Je peux manger des escargots, des gambas, des petits oiseaux... mais pour moi, à partir du lapin, ça ressemble trop au toro. »* D'où ce titre, une trouvaille, de Francis Marmande. Dans le ton, juste, d'un livre tout allégresse et ironie.

Un recueil de chroniques taurines, étant entendu que la corrida est *« la plus dramatique des sciences inexactes »* ? Beaucoup plus que cela : un manuel de savoir-vivre. Dont chaque article renvoie à d'autres épreuves, d'autres exercices spirituels : aimer, boire une manzanilla, ne rien faire couché dans l'herbe, se griser d'un solo de Miles Davis... Bref, vivre en le sachant. *« Inconstant, capricieux, moqueur, sérieux, tragique »*, comme se veut l'auteur dans ses jugements. Il aura cependant pris soin de tout revoir, de *« corriger au millimètre ». « Parfois, les jugements sont modifiés par seul souci du rythme. »* Exigence de l'écrivain conscient de son art : de l'écrivain, donc – de l'écrivain-écrivain. Seul est écrivain celui qui n'hésitera jamais à risquer la vie du héros pour un fugitif bonheur d'expression, une tournure hardie, un mot bien venu ; à changer son destin et à remettre en jeu tout son roman à chaque phrase... Comme seul est torero celui qui – et caetera. Le reste est littérature. Francis Marmande sait qu'il n'y a ni pensée ni écriture – kif-kif – qui ne soit d'abord virtuosité, autrement dit facilité voulue – à force de rigueur, de vigueur morale. Et puisque Garcia Lorca, oreille absolue du *cante jondo*, décelait en Descartes le génie fou qui habite le cantaor gitan quand il est visité par le *duende*, osera-t-on associer esprit cartésien et flamenco ? On ose, en le cas. Apprendre à voir la corrida, *« l'illusion qui désillusionne »* (Bergamin), mieux encore : à l'entendre, à entendre sa *« musique tue »* (*idem*), comme nous y convie Francis Marmande, c'est apprendre à voir, à entendre en toute chose de la vie ce qu'il y a de vie encore – d'invite à la joie. C'est pourquoi le livre s'adresse tout autant à un lecteur qui n'aurait jamais assisté de sa vie à une corrida, qui ne saurait pas distinguer un lapin d'un Miura.

PLIS ET DÉPLIS DE LA MULETA

La joie, oui. Bleu dans l'*aficion*, je peux en témoigner pour avoir vu, de mes yeux noyés de larmes, vu, aux arènes de la Maestranza, Enrique Ponce laisser persister un instant, flottant dans le glacis lumineux du temps et de l'espace comme autant de repentirs sur une toile de Vélasquez, les ralentis de sa muleta, ses plis et déplis, leur trace ; vu, à la Monumental, José Tomas suspendre quelques secondes, d'un seul mouvement du poignet, l'attraction terrestre ; vu El Juli jouer soudain, jouer aux deux sens du mot – d'un instrument, à la marelle –, avec un suave monstre de 6 quintaux, et pensé alors irrésistiblement au *Something Sweet, Something Tender...*, d'Eric Dolphy.

Injustifiable, la corrida ? Et comment ! Définitivement injustifiable. Injustifiable comme la foi, l'amour, la seconde surprise de l'amour, le baiser volé, le vin, l'aphorisme nietzschéen, une fugue de Bach, Dieu sait quoi – un crépuscule au *campo,* un vol de martinets sur fond de ciel rouge, les aboiements d'un chien andalou, le vent, papier d'argent froissé, dans les oliviers... Injustifiable comme tout ce qui précipite un énigmatique éclat de transcendance dans notre morne présent fini. *« La plus violente des brèches entrouvertes sur le sacrifice. » « La dernière des très rares histoires de la joie réelle. »*

Evidemment, dans ce monde cru réel, c'est-à-dire réellement renversé, ou, si l'on veut, c'est égal, ce monde virtuel : le monde spectaculaire où un premier ministre socialiste tendance Homais (rappelez-moi son nom déjà) promettait naguère (il y a quatre mois, une éternité) *« une police de proximité mais aussi une culture de proximité »* (une culture de proximité !), il y aura toujours moins de perspective ouvrant en vue cavalière sur le point de fuite – au-delà du Bien et du Mal –, toujours plus d'écrans pour faire écran. L'*Aktualneurose*, le nihilisme des masses, leur servitude volontaire, se nourrit de pain et de jeux, mais, pitié ! pas de sang ! rien qui salisse ! du blanc, pour les purs innocents que nous sommes, dévots des droits de l'homme ! Du reste, on peine à imaginer ce que serait une corrida de proximité, avec cellule de soutien psychologique dans le *callejon*, faena zéro risque, estocade citoyenne, banderilles sécurisées, piques soft et hypersympa.

La fiesta brava ? Hitler était contre (*Reichgesetz* du 24 novembre 1933), mais on aurait scrupule d'opposer un argument aussi bas à nos contemporains contre : Brigitte Bardot, Angelo Rinaldi, l'abbé Pierre, l'innommable fauve de Montretout, les savants fous du productivisme et autres éleveurs de vaches folles, les Verts, qu'ils soient roses ou bleu-blanc-rouge, et, sans doute, les cadres très propres sur eux de l'entreprise suédoise qui détruisit la faune de la réserve naturelle de Doñana – ici, judicieuse remarque de Francis Marmande qui ne cesse de planter ainsi des banderilles dans l'échine de la noire connerie... *¡ Hombre !* Sa prose est d'une épée inspirée : pas une ombre de sentimentalité, peu d'adjectifs mais toujours choisis, la pointe pascalienne, de la verve, du lyrisme mais avec sourdine velvet, le tempo, l'oreille... Les deux oreilles nous lui accorderons, oui, et, tiens ! la queue !

★ **Francis Marmande collabore au *Monde*.**

À PARTIR DU LAPIN
de Francis Marmande.
Verdier, 192 p., 15 €.

ISABEL MUNOZ/VU

Mémoires d'aficion

Michel Leiris et « l'ami taurin » André Castel, un oenologue familier de Picasso, se sont retrouvés autour d'une certaine idée de la tauromachie, sans pathos

ANDRÉ CASTEL & MICHEL LEIRIS
Correspondance 1938-1958
Edition établie, présentée et annotée par Annie Maïllis,
éd. Claire Paulhan, 400 p., 35 €.

Je n'ai jamais trouvé, dans aucune œuvre artistique et littéraire, l'équivalent de ce que j'ai ressenti à Valence en voyant toréer Rafaellilo... » Michel Leiris. L'été 1935, le dernier été avant l'horreur : en vrac, taureaux, chevaux et humains éperdus hurlant de peur dans un camaïeu de gris, la couleur impossible, *Guernica.* Une révélation ? Oui. Au sens fort – sacré – du mot. Le Dieu des incroyants n'ayant aucune consolation à fournir à ses fidèles, eux n'en éprouvent que plus vivement la vérité de ce qui blesse. Pour le jeune ethnologue de retour d'une fantomatique Afrique, la *suerte* – le sort, la chance, mais aussi le geste décisif face à la charge de l'animal – qui marque une œuvre, donc une vie, à jamais. Et le conduira à considérer la littérature comme une tauromachie. L'écriture, une cérémonie des aveux.

Fouilles dans le fourbi d'affects et de fautes passées, ratures et biffures jusqu'à l'os : jusqu'à exhumer le mort qu'on porte en soi. Défi d'un moi à vif. Lucidité de qui porte un habit de lumières intérieur. *Desplante* face au néant. Un égotisme sacrificiel : n'est-ce pas là une juste définition de l'art, de l'attitude du torero ? Et de l'art, de l'attitude de Leiris ? La seule règle du jeu étant la sincérité. Jusqu'au scrupule masochiste (*scrupulus*, en latin : le petit caillou dans la chaussure, qui rend la marche douloureuse, fait douter à chaque pas, interdit d'aller droit, avec assurance...).

Michel Leiris, ou le scrupule fait homme, ne pouvait certes pas se contenter du savoir superficiel, pittoresque, *« feuilletonesque »*, dit-il, des gens de lettres qui se piquent (oh, pardon !) de toros : histrions aux émois équivoques, extatiques à vapeurs, sombres héros à sombreros, mantilles, et tragique de pacotille. Il devine que *« la technique est la seule vertu »*. Que son vocabulaire ne souffre, pas plus que l'estocade, l'à-peu-près. C'est pourquoi, avant de publier son *Abanico para los toros*, il veut l'avis d'un savant. Jean Paulhan le met alors en relation avec un revistero nîmois qui va devenir *« l'ami taurin »* : André Castel, alias Don Misterio.

Le surnom dit bien quel fascinant personnage fut cet œnologue, bibliophile et fin lettré, qui avait reçu le don de la *vista* (l'œil absolu sur toros et toreros) et sut – ce n'était pas donné à tous – séduire intellectuellement Picasso. Il n'aimait pas Montherlant, et jugeait sévèrement l'aficion, très américaine, fast, de Hemingway, *« style* Paris Soir ». Il vénérait Paul Valéry : ce fut là à peu près son seul différend avec Leiris, qui n'appréciait guère *« Popol, ou Riri »*.

Pour le reste, les deux hommes trouvent tout de suite le *sitio*, le *temple* – l'accord, l'intelligence à tous les sens du mot. Tact, ironie, refus de la sentimentalité et d'un penchant suspect pour le tragique, ces deux plaies du commentaire taurin... Non, la corrida n'est pas la messe. Picasso le dira avec génie, en trois coups de crayon moqueurs : les matadors à genoux, le toro à l'autel... Et fumant un gros cigare d'habitué du callejon ! Il offrira le dessin à Don Misterio, Zette Leiris le fera encadrer.

Mais, au fil du courrier, l'angoisse pointe sa corne. L'Espagne agonise. On est sans nouvelles d'Uno al Sesgo, l'ami *« républicain et proustien »*. La guerre est *« un terriblement gros taureau »*. Drôle de guerre : mobilisé en Algérie, Leiris torée de salon pour tuer le temps. Puis, l'Occupation, qui oblige à s'écrire sur cartes interzones. En 1942, au Vel'd'Hiv', moins de deux mois après la grande rafle : corrida *« au simulacre »*, sinistre semblant de fiesta brava sans mise à mort ! On peut tuer les juifs, pas les toros (Hitler a été écouté). Mais, à la Libération, le plaisir retrouvé de s'asseoir en barrera, en compagnie de Pablo, de Bataille, de Dubuffet, de Blaise Cendrars, des plus belles femmes, de ces gens si chic d'avant la prise du pouvoir par le people... Le lecteur, là, est saisi de la plus amère des nostalgies : celle de plaisirs qu'il n'aura jamais connus.

Ce recueil, modèle d'édition et d'érudition, l'en consolera. Brillante présentation, nombreuses notes, remarques d'une rare finesse (exemple : avoir repéré que le mot *bien* quand il est souligné par Leiris n'est pas le banal *bien* français mais le *bien !* espagnol, lancé dans l'arène pour saluer une passe réussie), belle iconographie (statuaire de Rivera, virilité de Villalta, Rafaellilo tel un majo de Goya), judicieux glossaire taurin, bibliographie, annexes, index... On ne saurait trop louer le beau travail d'Annie Maïllis – qui publie parallèlement un passionnant *Picasso et Leiris dans l'arène* (1). Ajoutez-y : typo parfaite, culs-de-lampe, précieux papier Minotaure – eh oui ! *« l'art ne laisse rien au hasard »* –, le tout sous une couverture trois rabats, cape de carton rempliée, au tombé net de percale, d'un rouge tirant sur le *sangre di toro... Bien !* Que cela soit dit du ton entendu, fervent mais sobre, et un rien solennel, sur lequel l'aficionado comblé s'écrie : *« Bien ! »*

J.-A. L.

(1) Editions Cairn, à Pau. 42 €.

★ **A signaler : *La Fuite en Espagne et autres textes tauromachiques*, de Christian Dedet. Présentation : Juliette Simon. Ed. de Paris, Max Chaleil, 228 p., 15 €.**

Sonny Liston, le damné

Nick Tosches retrace le destin d'un des boxeurs les plus terrifiants de l'histoire, dont le parcours se confond avec celui de la pègre

NIGHT TRAIN
de Nick Tosches.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Julia Dorner.
Rivages, « Ecrits noirs »,
254 p., 20 illustrations, 19,95 €.

De Sonny Liston, l'homme à qui il ravit la couronne du titre de champion du monde des poids lourds en 1964, Muhammad Ali disait qu'il était le diable. C'était un soir, bien après sa retraite des rings en 1984. Ali était déjà atteint par la maladie de Parkinson, punition malheureuse pour être resté trop longtemps en activité. *« Les combats avec Liston étaient grands, mais il les a rendus tout petits »*, aurait ajouté Ali à propos d'un boxeur qu'il a affronté en deux occasions, dans des combats controversés, qui jetteront pour plusieurs historiens de la boxe un soupçon éternel sur la carrière de celui qui s'est surnommé « le Plus Grand ».

En 1964, à Miami, lorsque Ali ravit le titre de champion du monde à Liston, qui abandonne à l'appel de la septième reprise. Liston prétexta une blessure à l'épaule, qui provoqua une longue enquête du FBI dont les conclusions resteront vagues. En 1965, à Lewiston dans le Maine, le combat revanche entre les deux hommes est encore plus étrange. Liston est mis K-O dès la première reprise, d'un coup fulgurant d'Ali, baptisé ironiquement « le coup invisible », et qui fit lever un public indigné hurlant au combat truqué. La suite est plus limpide. Ali est entré dans la légende, à la fois par ses formidables dons pugilistiques et sa verve innée. Sonny Liston est mort mystérieusement en 1970. La police conclura à une overdose, hypothèse peu plausible pour qui avait la phobie des seringues.

« Je crois qu'il est mort le jour où il est né », dit un jour quelqu'un. Personne, pas même Liston, ne savait avec précision quel jour il était né ni où. Lui seul et les hommes qui l'ont tué connaissaient la date de sa mort. Sa vie avait commencé et fini dans le flou. La formidable biographie de Nick Tosches restitue admirablement les étapes d'une existence qui ressemble à un abîme.

Sonny Liston avait 25 frères et sœurs. Il avait la voix d'un alligator, mais, selon son entourage, il ouvrait rarement la bouche. Sur son casier judiciaire, seule la case meurtre restait vierge. Pour le reste, lorsqu'il travaillait pour le compte de la pègre de Saint Louis, rien ne manquait : enlèvements, extorsions, passages à tabac, policiers battus à mort. Lorsqu'il est condamné à une peine de dix ans ferme à la prison de Jeff City, Sonny Liston ne fera même pas la moue. *« Il n'a jamais semblé contrarié »*, confiera un ex-compagnon de cellule. Entré en prison, Liston se découvrira des dons exceptionnels pour la boxe. Il réalisera aussi, une fois sorti du pénitencier, que le monde s'apparente à une vaste prison dont les deux geôliers, Frankie Carbo et Blinky Palermo, sont deux gros bonnets de la Mafia qui règnent sur le monde de la boxe professionnelle. Ils contrôleront étroitement une carrière qui appartient autant, si l'on en croit la démonstration de Nick Tosches, à l'histoire de la boxe qu'à celle du crime organisé.

Comme le titre même de cette biographie le suggère, Liston était le pendant sportif du musicien de blues Robert Johnson : un homme noir, venu de nulle part, qui avait vendu son âme au diable en échange de dons exceptionnels et en fit étalage durant une brève période, entre 1961 et 1964, où sa brutalité, sa force et son invulnérabilité en firent peut-être le plus terrifiant boxeur de l'histoire.

Avec une précision remarquable, et un travail documentaire qui inscrit Liston à la fois dans l'histoire de son sport, dans celle de son pays et dans celle du crime organisé, Nick Tosches dépasse le cadre de la simple biographie pour s'attacher à la signification même d'une époque. C'était déjà la grande force de *Dino* (éd. Rivages), sa biographie de Dean Martin, où l'ascension du crooner dans les années 1950 coïncidait avec l'ère de la télévision, un monde ivre de médiocrité. Sur Liston, Nick Tosches cite cette phrase de LeRoi Jones écrite en 1964 : *« Sonny Liston était le gros nègre qui guette l'homme blanc pour le dépouiller ou le buter. »*

Liston est l'opposé du populaire Dean Martin. Personne ne voulait de lui : trop sale, trop violent. Trop noir. John Fitzgerald Kennedy considérait ses triomphes sur le ring néfastes pour une jeunesse noire qui idolâtrait cet ancien repris de justice. Liston comparait le monde à un western où le méchant finirait par gagner, mais il confondait la vie avec le cinéma. L'émergence de Cassius Clay/Muhammad Ali ne marque pas seulement l'avènement d'un grand champion, mais d'un extraordinaire communicateur qui inaugure l'ère d'une boxe ultramédiatisée où Sonny Liston n'avait plus sa place. Le mécanisme avec lequel Nick Tosches démonte les dessous du premier combat Clay/Liston est remarquable. L'arrivée d'une mafia noire qui se substitue à la traditionnelle pègre italienne, des paris truqués qui firent la fortune de plusieurs bookmakers qui coulent depuis des jours paisibles en Floride, scellèrent le destin de Sonny Liston.

Samuel Blumenfeld

Quand les forêts cachent l'arbre

Il est si familier qu'on ne le voit presque plus. L'arbre pourtant mérite mieux que notre bucolique indifférence. Un essai original explore son épaisseur historique, littéraire et philosophique.

Il y en a partout. Au Nord comme au Sud, dans les montagnes comme dans les vallons, le long des fleuves, autour des lacs aussi bien que dans les régions où l'eau est rare. Des arbres très divers se rencontrent sur tous les continents, sous toutes les latitudes, à toutes les époques. Antérieurs aux humains, ils ont accompagné rêveries et réflexions de l'humanité. Leur présence est si habituelle et diffuse qu'on a fini par ne plus les remarquer. Avec une sorte d'évidence obstinée et tranquille, ils ont pourtant investi les mythes, peuplé les religions, colonisé l'économie, envahi l'écriture et les livres, inspiré la logique, capté la peinture. Avec plus ou moins de rapidité. Sans être toujours au centre de l'image. En devenant même, parfois, pratiquement invisibles à force d'être omniprésents.

Robert Dumas a donc eu une heureuse idée en composant son *Traité de l'arbre*. Car l'objectif de ce philosophe est somme toute de donner à

■ Roger-Pol Droit

voir l'arbre, de lui rendre son importance. Non pas dans le domaine de la sylviculture ni même dans celui de l'histoire des idées, mais bien dans celui de la pensée. Dumas va jusqu'à dire, non sans emphase, que l'arbre dans la culture occidentale occupe cette place centrale *« à partir de laquelle tout s'organise et prend sens »*. Sans doute est-ce une exagération fréquente, quand un auteur est emporté par son sujet : à force de vouloir réparer un oubli, on pense avoir trouvé la clé ouvrant toutes les portes. Mieux vaut lire ce bel essai comme une promenade. Il ne prétend pas, en effet, à quelque exhaustivité inaccessible. Impossible de tout dire sur les mythes de l'arbre, sur les modalités innombrables de sa présence dans la littérature ou la peinture. Toutefois, en rassemblant une foule de notations choisies et de remarques pertinentes, ce traité parvient à dessiner un portrait de l'arbre plutôt inattendu.

Par exemple, en symbole tout terrain. On retrouve l'arbre, comme chacun sait dans tous les grands récits religieux. Mais on ne s'étonne guère de le voir aussi tenir un rôle laïque en incarnant la liberté. *« Au pied de cet arbre,* disait-on en 1790, *vous vous souviendrez que vous êtes français, et dans votre vieillesse, vous rappellerez à vos enfants l'époque mémorable à laquelle vous l'avez planté. »* Plus durable que l'existence humaine, le végétal se fait alors monument, témoin reliant une génération à l'autre. Il suffit d'un pas pour le découvrir, dans ce rôle de transmission de la mémoire, proche parent du livre. Or c'est l'inverse : le livre est le fils de l'arbre, son nom l'indique. « Book », « Buch », « bouquin » proviennent de « busca », le bois. Quant à « liber », d'où dérive directement notre « livre », il désigne en premier lieu la feuille d'écorce qui, une fois sèche, servait à écrire. On ne sera pas surpris, dans ces circonstances, que de roman en nouvelle et de poème en poème, il y ait plus d'arbres sans doute dans la littérature que dans la nature. Robert Dumas consacre en particulier des pages intéressantes à Claudel, Ponge et Gracq, pour leurs tentatives d'approcher l'arbre dans sa singularité propre.

On rencontre encore, au fil des chapitres, l'arbre transformé en modèle de classification. Désincarné, réduit à l'état de squelette, structurel et non plus végétal, cet arbre logique, ou généalogique, possède lui aussi une longue histoire. Aristote l'a mis en place, Porphyre l'a systématisé, Théodulfe, au IXe siècle, en a fait l'image de l'organisation des sciences. Descartes, en 1647, remanie la comparaison dans un texte devenu fameux : *« Ainsi toute la philosophie est comme un arbre, dont les racines sont la métaphysique, le tronc est la physique et les branches qui sortent de ce tronc sont toutes les autres sciences qui se réduisent à trois principales, à savoir la mécanique, la médecine et la morale* (...). » Darwin enfin donnera une nouvelle vigueur à ce schéma avec l'arbre de l'évolution, la division des espèces en branches et rameaux.

A force de se préoccuper des arborescences, on avait fini par oublier les forêts. Robert Dumas souligne combien les botanistes ne s'intéressèrent que fort tardivement à ces végétaux impossibles à cueillir, incapables de tenir entre les pages d'un herbier. Il faut attendre Buffon, et surtout Duhamel du Monceau, auteur, entre 1755 et 1768, d'un monumental *Traité complet des bois et des forêts*, pour que naisse la connaissance scientifique, le savoir « dendrologique », principalement destiné à rationaliser la production forestière. Il semble d'ailleurs que tout s'organise, dans cette enquête foisonnante, autour du jeu de la présence et de l'absence. Présent au cœur même de la pensée, l'arbre n'est cependant pas considéré comme un objet digne d'attention. Les termes désignant la matière, l'existence même de la réalité, le substrat du monde, en grec comme en latin, proviennent de la forêt et du bois. Rares cependant sont les philosophes qui accordèrent à la vie des arbres une attention explicite. Hegel fait notamment remarquer que *« chaque branche est un arbre »,* tandis que Deleuze souligne que nous sommes *« fatigués de l'arbre »,* de sa verticalité, de son élévation : au sens unique conduisant des racines aux feuilles il convient à ses yeux de préférer la prolifération multiple du rhizome.

Sans doute les moments les plus intéressants de cette promenade sont-ils ceux où l'attention abandonne l'histoire des représentations et s'interroge sur ce qui fait, de l'intérieur, la spécificité de l'arbre. Au lieu d'examiner les regards très divers portés sur ces végétaux énigmatiques et familiers, le philosophe tente de s'approcher de cette vie ligneuse, de son organisation propre. Il croit même pouvoir y discerner un modèle : *« L'arbre vit comme la philosophie pense* (...) *comme elle, il détient la propriété de multiplier les éléments hétérogènes tout en maintenant la cohérence de cette pluralité. »* Il est dommage que cette direction ne soit qu'indiquée. A cause de son étrangeté même, elle mérite plus amples explications.

A leur place, on trouve des développements sur l'arbre dans la peinture, sur l'évolution de sa place et de son rôle dans l'espace du tableau. Ces analyses sont à rapprocher de celles que rassemble un volume collectif consacré à « l'arbre dans le paysage ». Une vingtaine d'auteurs, parmi lesquels figure d'ailleurs Robert Dumas, s'interrogent sur les mutations récentes de notre regard, à partir aussi bien de l'écologie que de la peinture et du cinéma. Plusieurs contributions sont en effet consacrées aux manières de filmer les arbres dans le cinéma contemporain. On s'interrogera sur ce retour : pourquoi maintenant ? Serait-ce que les forêts disparaissent, et que la nostalgie déjà s'empare de la figure de l'arbre ? Faux : il y avait en 1999 autant de forêts en France qu'au Moyen Age, n'en déplaise aux amateurs de pathos antimoderne. Serait-ce qu'au lieu de s'intéresser à la multitude des essences, à leur multiplicité, à leur existence en groupe, notre temps retrouve la figure unique de l'arbre ? Cela n'est pas clair. Décidément, derrière un arbre, on ne sait jamais ce qui peut bien se cacher.

BERNARD DESCAMPS/VU

TRAITÉ DE L'ARBRE
Essai d'une philosophie occidentale
de Robert Dumas.
Actes Sud, 25 p., 22 €.

L'ARBRE DANS LE PAYSAGE
Sous la direction
de Jean Mottet.
éd. Champ Vallon,
« Pays/paysages », 286 p., 22 €.

D'encre marine

Autour de l'écrivain suédois Harry Martinson, autre grand amoureux de la mer, Björn Larsson s'interroge sur l'étrange passion qui pousse les hommes vers le grand large

LA SAGESSE DE LA MER
(Fran Vredens Kap Till Jordens Ande)
de Björn Larsson.
Traduit du suédois
par Philippe Bouquet,
Grasset, 330 p., 19 €.

L'encre et la mer sont deux éléments qui baignent, dans des ordres variables, la vie du Suédois Björn Larsson. La première lui a permis d'écrire plusieurs beaux livres, dont quatre romans traduits en français (notamment *Le Cercle celtique*, chez Denoël en 1995, et le très saisissant *Long John Silver*, paru la même année chez Grasset.) La seconde a porté ses nuits et ses jours, du temps qu'il vivait sur un bateau à voiles – et continue d'exercer sur lui un pouvoir d'attraction formidable, maintenant qu'il est plus ou moins sédentarisé comme maître de conférences en littérature française, à l'université de Lund (Suède). D'où son désir de conjuguer ces deux pôles, en écrivant sur le monde marin. Mais là où ses précédents livres tissaient des fictions maritimes, son dernier ouvrage n'est pas un roman. *La Sagesse de la mer* ressemble plutôt à un carnet de réflexions, dont l'auteur s'interroge sur l'étrange passion qui pousse les hommes à prendre la mer, en dépit du danger, de l'inconfort, de la solitude et du manque d'espace.

Partant de sa propre expérience, mais aussi des histoires que les marins se racontent lorsqu'ils sont à l'abri, dans le calme des ports, Björn Larsson évoque l'incroyable et paradoxale liberté que l'on peut éprouver en mer. Son livre n'est pas trépidant, moins encore grandiloquent, parce qu'il n'entre jamais dans le registre héroïque. Pas question d'aligner des anecdotes vibrantes, de forcer sur la note tragique, de tenir le lecteur en haleine. Celui-ci, d'ailleurs, peut en ressentir de la frustration, tout à son désir de se voir embarquer dans les récits hauts en frissons dont sont coutumiers les vieux briscards. Telle n'est pas l'atmosphère du texte de Larsson, qui s'efforce à la sincérité plutôt qu'aux effets dramatiques. Et qui concentre son regard, comme toujours, plus encore sur les hommes de mer que sur la mer elle-même.

Des années passées sur l'eau – notamment sur celles de la mer du Nord et de la mer d'Irlande, ces *« pays et parages marqués depuis des siècles par les Celtes »* –, l'auteur a ramené quelques souvenirs mouvementés, mais surtout des visages, des noms de compagnons qu'il cite avec tendresse. Parlant des *« moments très intenses »* vécus avec les uns et les autres, des verres de différents whiskies partagés dans différents cockpits, Björn Larsson s'interroge : *« Qu'avions-nous en commun ? Sans doute un rêve, celui de pouvoir naviguer en toute liberté et rencontrer des êtres et une nature rendant absurde la question du sens de la vie. »* Et c'est aussi avec une certaine forme de tendresse que Björn Larsson bâtit son texte autour de ceux d'un autre écrivain suédois, le Prix Nobel Harry Martinson, lui aussi grand amoureux de la mer. Son entreprise consiste à donner au lecteur *« l'envie de lire* Resor utan mal *et* Kap Farväl ! », de Harry Martinson, qu'il n'hésite pas à qualifier de *« plus beaux livres de voyages de l'histoire de la littérature »*. Hélas, un seul de ces textes est accessible en français (*Resor utan mal*, Stock), l'autre présentant des difficultés de traduction presque insurmontables. A défaut, le livre de Björn Larsson lui rend hommage à la manière modeste et calme des gens de mer, qui ne cherchent pas à couvrir de leur voix le grand fracas des vagues.

Raphaëlle Rérolle

L'âme en son miroir

Cees Nooteboom embarque pour des rives lointaines, avec un seul but, lui-même

LE MATELOT SANS LÈVRES
de Cees Nooteboom.
Traduit du néerlandais
par Daniel Cunin.
Le Passeur, 124 p., 12 €.

En 1957, après le succès de son premier roman, *Philippe et les autres*, Cees Nooteboom quitte son port d'attache amstellodamien pour le large. Il s'engage comme matelot à bord du *Grand-Rio*, cargo en partance pour le Surinam, via Trinidad. Il a 23 ans. L'appel au voyage est relayé par la femme qui l'attend à destination. A bord, il doit remiser lectures, plumes et carnets pour trimer, dans une chaleur étourdissante. Ballotté par les vagues sous l'écrasant ciel étoilé, il tend l'oreille aux récits de l'équipage. Il observe les lieux où les mettre en scène, les personnages qui leur prêteraient vie.

Trois nouvelles, sur les neuf ici rassemblées, sont issues de ces essences tropicales. La mer est un chaudron où s'élaborent des chimies qui agissent à terre, au moment où le réalisme le plus sourcilleux prend forme fantastique. Toute escale est rencontre. Toute rencontre danger. Tout danger récit. Cees Nooteboom approche les écueils meurtriers de cet autre monde dans la peau d'un matelot trop beau de Georgetown ; dans la puissance d'un nain effroyable à Huelva ; dans la dignité d'un ancien bagnard guyanais. Tous aux prises avec une pratique de l'honneur sans partage. Déjà, l'Espagne sert de plate-forme stratégique au romancier. Les Tropiques y rebondissent vers le Nord et inversement, l'horreur y devient malaise, comme une queue d'ouragan se dissémine.

Soudain, à la faveur de trois points, trois rocs pointant hors de l'écume, le risque et les émois inédits de l'aventure exotique font place à une rencontre autrement essentielle. Surgi peut-être de *« la force effroyable d'un rêve fait par autrui »*, le narrateur s'éveille sur un rivage inconnu. L'autre investit l'auteur, lui tend un bâton et le guide. Il soutient son pas, comme la main qui écrit et s'avance à tâtons. L'autre est au cœur de la nécessité d'écrire. Le temps se ralentit puis s'absente. L'inspiration advient. Le marcheur ne voit plus qu'un « but » dans le paysage : lui-même. Il est devenu le voyage.

Un continent intérieur s'entrouvre, condensé d'expériences et de sensations, passant en quelques enjambées de brumes septentrionales à des lumières de paradis. Le corps éprouve une forme d'invisibilité, comme si le réel traversé n'était plus qu'impalpable représentation. L'expérience, fondatrice, ou qui lui ressemble, s'intitule *Fantasma*. Elle n'appartient pas aux premiers voyages. Elle est une pièce rapportée, écrite en 1972, quatorze ans après une première publication du *Matelot sans lèvres*.

Fantasma vient souder les expériences de jeunesse à l'aventure poétique. La pratique patiente des sentiers aux raccourcis fulgurants du temps. *« Pour la première fois de ma vie, je me vois moi-même en rêve. Je suis vieux, j'ai les cheveux blancs. Je me ressemble »,* murmure le navigateur enveloppé de songes. Cees Nooteboom et son œuvre se fondent dans le mouvement d'une seule phrase. Comme une première évocation de l'exergue inscrit vingt ans après en tête de son *Autoportrait d'un autre* (1) : *« La migration des âmes n'a pas lieu après, mais pendant la vie. »*

Jean-Louis Perrier

(1) Actes Sud, 78 p., 7,32 €.

LIVRAISONS

■ LE LIT DE LA MER, de Michèle Desbordes

Homère et les navigateurs portugais, Melville et Le Lorrain ou ces simples femmes anonymes qui regardent la mer en nous tournant éternellement le dos... tous ont rêvé, comme Swinburne, *« de la vague distante et impérieuse, et du bruit profond, de cela même qui chaque fois revenait, la grande longue plainte de femme... »* Comme dans ses romans (*La Demande* ou *Le Commandement*) Michèle Desbordes décrit et raconte, évoque et fait apparaître. Ici, c'est la voix libre du poème en prose qui parle. On écoute cette intensité silencieuse et fervente avec admiration (Gallimard, 100 p., 10,50 €). **P. K.**

■ L'AUTRE, de Pan Bouyoucas

Se frotter à cette mer qu'il aime et observe jour après jour, découvrir ce monde *« beau, grand et inépuisable »* que décrivent les marins de Léros, tel était le rêve de Thomas, petit garçon épris de lointain. Un rêve qui allait devenir réalité lorsqu'au matin de cet été 1943, la petite île grecque fut prise dans le tourbillon de la guerre. Occupations, bombardements, parachutages, exécutions... *« Il n'aurait pu imaginer qu'un tel événement venu de si loin* (...) *tel un vulgaire galet lancé dans l'eau, ferait des ronds qui se propageraient jusqu'à lui et le chavireraient »* sous l'éclat d'une grenade. Dès lors sur cette île *« cercueil »*, Thomas surnommé Tripodis (*« l'homme aux trois pieds »*) trompe le vide en remaillant les filets face aux premières vagues de touristes, ou en plongeant, la nuit venue, dans le continent secret que lui ouvre la Bionda. Jusqu'au jour où débarque, dans l'ombre de la lune et d'Olga, son amour de jeunesse, un autre Thomas. Quel est cet homme venu revendiquer sa « part » d'enfance ? Un imposteur, un bâtard, ou le simple reflet inversé d'une autre vie ? Au croisement de ces deux vies, de deux histoires – celles d'un homme et d'un pays ébranlés par les guerres – Pan Bouyoucas livre un roman troublant, empreint de mystère (éd. Les Allusifs, 102 p., 15 €). **Ch. R.**

■ JE SUIS UN ASSASSIN, de Laurent de Graeve

William est inspecteur de police et homosexuel. Il doit mener une enquête autour de plusieurs meurtres. Laurent de Graeve, jumeau homonyme de l'auteur talentueux mort en 2001, est le nom de l'une des victimes. Faux polar, ce roman posthume tisse une étonnante toile d'araignée dans le milieu gay. L'inspecteur reconnaît l'assassin – Marcus, bel homme, homo lui-même –, détecte ses motivations. L'enquête sera introspective, dans l'inversion des rôles (éd. du Rocher, 168 p., 15 €). **H. Ma.**

SUR LA PISTE DE DUMAS

Le 28 février 1829, Edmond Dantès, le héros d'Alexandre Dumas, s'échappe à la nage du château d'If après quatorze ans de prison. Recueilli par un bateau de contrebandiers, il trouvera le trésor de l'abbé Faria dans l'île de Montecristo dont il prend le nom. Montecristo est aujourd'hui une réserve naturelle italienne dont l'approche et l'accès sont interdits. Nous avons refait l'itinéraire.

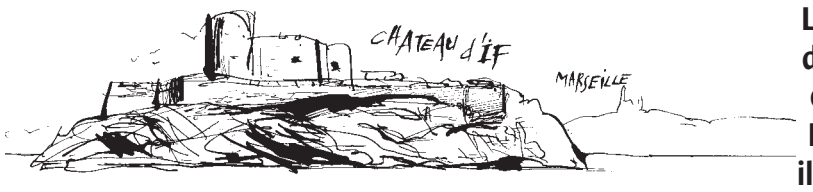

«...à cent toises devant lui il vit s'élever la roche noire et ardue sur laquelle monte, comme une superfétation du silex, le sombre château d'If».

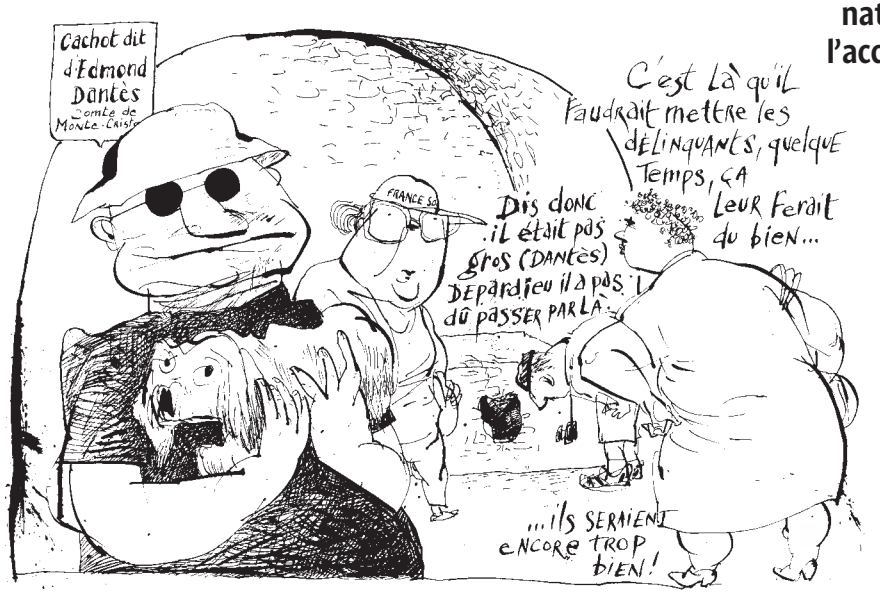

«Aussitôt, la portion de terre sur laquelle Dantès, à moitié perdu dans l'ouverture, appuyait ses deux mains sembla céder sous lui; il se rejeta en arrière, tandis qu'une masse de terre et de pierres détachées se précipitait dans un trou qui venait de s'ouvrir au-dessous de l'ouverture que lui-même avait faite...»

«L'île de Montecristo grandissait à l'horizon... le bâtiment était en train de doubler l'île d'Elbe... On voyait s'élancer dans l'azur le sommet flamboyant de Montecristo. Edmond dévorait des yeux cette masse de rochers qui passait par toutes les couleurs crépusculaires, depuis le rose vif jusqu'au bleu foncé; de temps en temps, des bouffées ardentes lui montaient au visage; son front s'empourprait, un nuage pourpre passait devant ses yeux.»

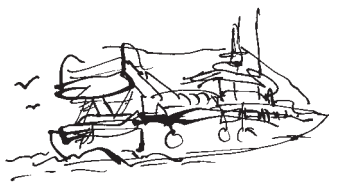

«Il vit apparaître, à la pointe de l'île de Pomègue, dessinant sa voile latine à l'horizon, et pareil à une mouette qui vole en rasant le flot, un petit bâtiment que l'œil d'un marin pouvait seul reconnaître pour une tartane génoise sur la ligne encore à demi obscure de la mer... Sous le prétexte qu'il était fatigué, Dantès demanda alors à s'asseoir au gouvernail... Peu à peu, il avait pris cette autorité sur ses compagnons, de commander comme s'il était le maître du bâtiment...»

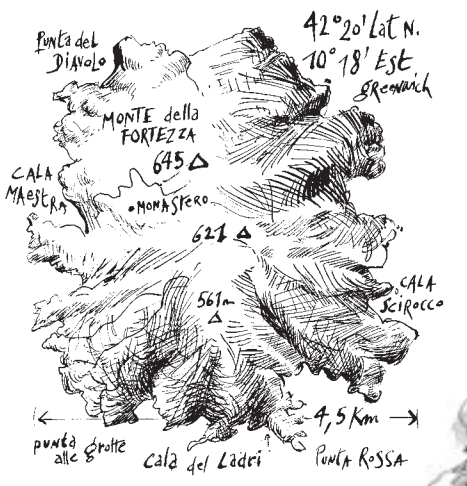

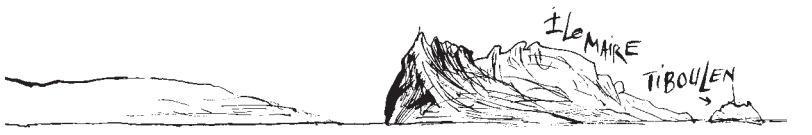

«...il avait abordé à la première des deux îles, qui est effectivement celle de Tiboulen. Il la savait nue, découverte et n'offrant pas le moindre asile...»

extraits

DU CHÂTEAU D'IF À L'ÎLE DE

MONTE-CRISTO

DANS LES PAS D'EDMOND DANTÈS

«Dantès se rappela effectivement que depuis qu'il était au château d'If il ne s'était pas coupé les cheveux et ne s'était point fait la barbe...»

«...la dalle descellée s'ouvrit, découvrant la pente rapide d'une sorte d'escalier qui allait s'enfonçant dans l'ombre d'une grotte de plus en plus obscure... trois compartiments scindaient le coffre. Dans le premier brillaient de rutilants écus d'or aux fauves reflets. Dans le second, des lingots mal polis et rangés en bon ordre... Dans le troisième, enfin, à demi-plein, Edmond remua à poignée les diamants, les perles, les rubis, qui, cascade étincelante, faisaient, en retombant les uns sur les autres, le bruit de la grêle sur les vitres.»